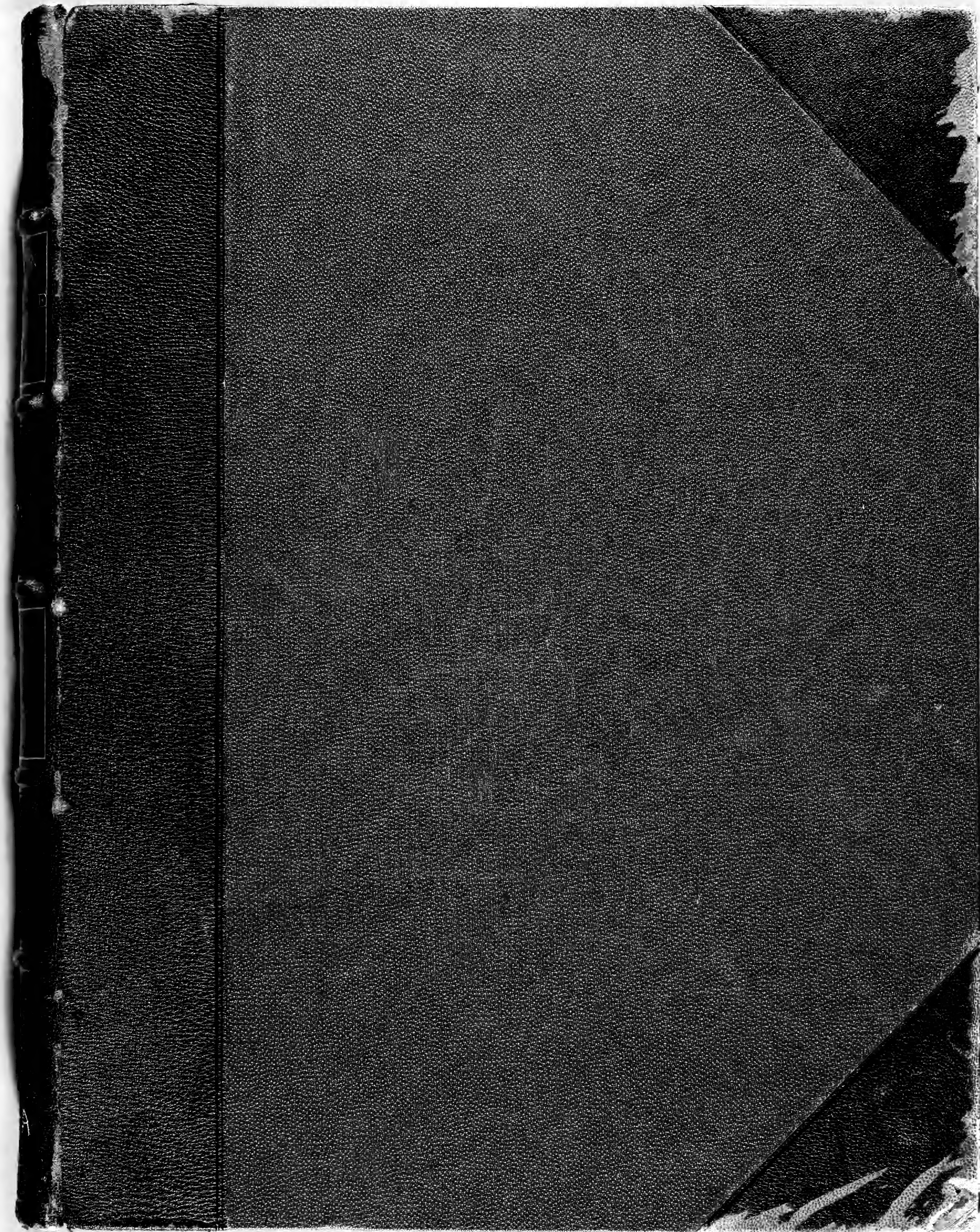
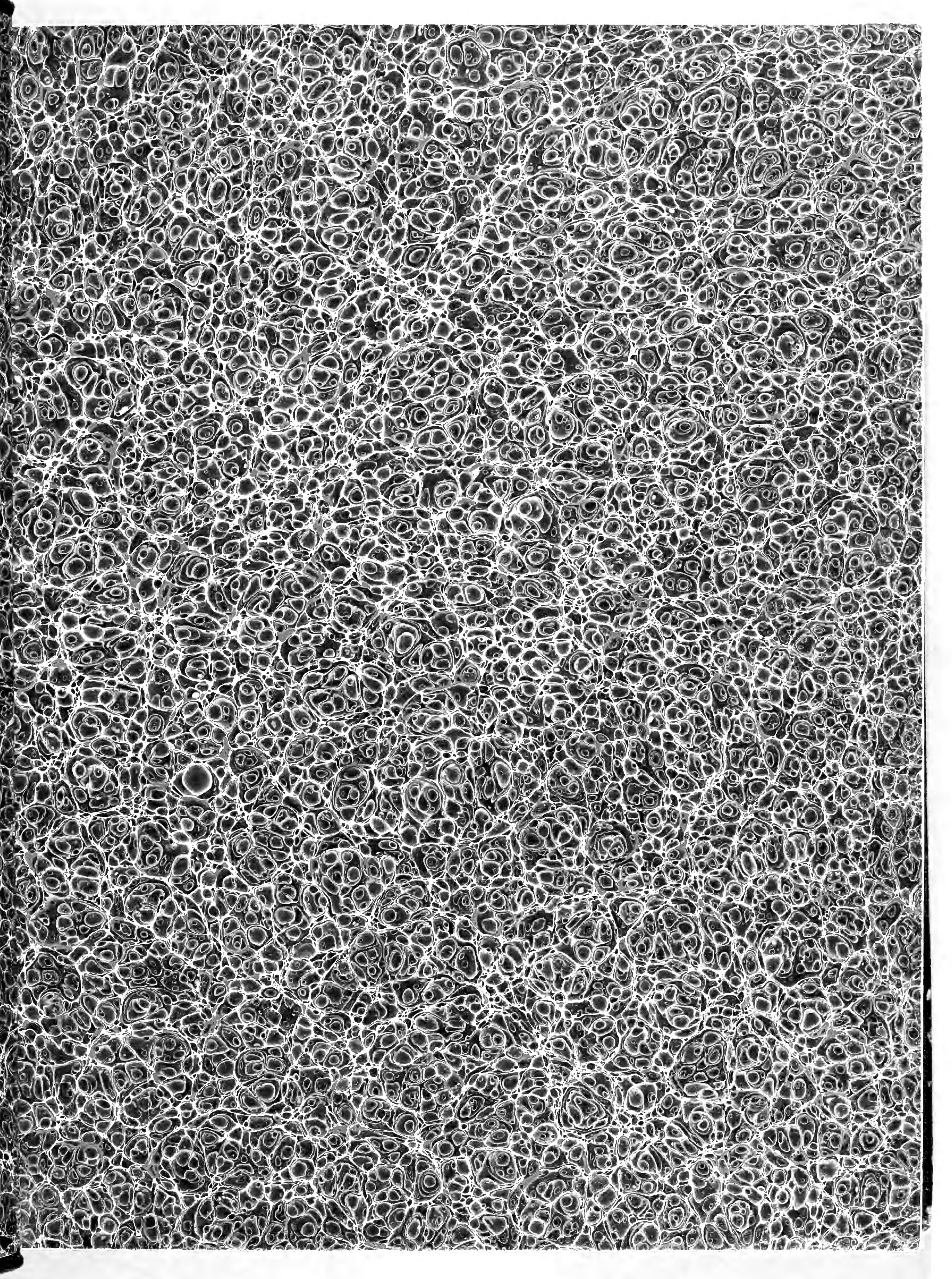




EXPLORATION

SCIENTIFIQUE

DE L'ALGÉRIE

PENDANT LES ANNÉES 1840, 1841, 1842

oiled 10/1982 LM

A LA LIBRAIRIE

ARTHUS BERTRAND

RUE HAUTEFEUILLE, 23

A PARIS

EXPLORATION

SCIENTIFIQUE

DE L'ALGÉRIE

PENDANT LES ANNÉES 1840, 1841, 1842

PUBLIÉE

PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT

ET AVEC LE CONCOURS D'UNE COMMISSION ACADÉMIQUE

SCIENCES PHYSIQUES

ZOOLOGIE

I



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XLIX

[1846]

HISTOIRE NATURELLE

DES

ANIMAUX ARTICULÉS

(Pierre) Hippolyte

PAR H. LUCAS

DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, MEMBRE DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE DE L'ALGÉRIE
DES SOCIÉTÉS ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE ET PHILOMATIQUE DE PARIS
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

PREMIÈRE PARTIE

CRUSTACÉS, ARACHNIDES, MYRIAPODES ET HEXAPODES

[1846]

INTRODUCTION.

Avant que le Gouvernement n'eût la pensée d'envoyer en Algérie une commission scientifique, cette partie de l'Afrique avait déjà été visitée par plusieurs naturalistes; et parmi les savants qui se sont le plus occupés d'entomologie, je signalerai le docteur Shaw, l'abbé Poiret et M. Moritz Wagner.

Le docteur Shaw[1], chapelain de la factorerie anglaise à Alger, résida en Afrique de 1720 à 1732; dans son ouvrage, qui forme deux volumes, il cite et figure quelques insectes; il s'étend particulièrement sur les métamorphoses des sauterelles (*Acridium peregrinum*) et sur les ravages que ces Orthoptères avaient déjà causés durant son séjour dans le Nord de l'Afrique.

L'abbé Poiret[2], qui parcourut la régence d'Alger pendant les années 1785 et 1786, et qui résida particulièrement dans le cercle de Lacalle, publia deux volumes sur cette partie de l'Afrique. L'entomologie est traitée dans cet ouvrage beaucoup plus au long que dans le voyage du docteur Shaw; en effet, l'abbé Poiret y décrit, non-seulement des espèces nouvelles de Crustacés, d'Arachnides et d'Insectes, mais il y fait connaître aussi les mœurs et les métamorphoses de

[1] *Voyages de M. Shaw, D. M. dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant,* contenant des observations géographiques, physiques, philologiques et mêlées sur les royaumes d'Alger et de Tunis, sur la Syrie, l'Égypte et l'Arabie-Pétrée (M.DCC.XLIII, traduction française).

[2] *Voyage en Barbarie,* ou Lettres écrites sur l'ancienne Numidie, pendant les années 1785 et 1786, sur la religion, les coutumes et les mœurs des Maures et des Arabes-Bédouins, avec un essai sur l'histoire naturelle de ce pays; par M. l'abbé Poiret (M.DCC.LXXXIX).

certaines espèces. Ainsi, c'est dans ce travail que l'on trouve des détails curieux sur les transformations de l'*Ateuchus sacer,* du *Pamphagus numidicus* et sur les ravages de l'*Acridium peregrinum.*

M. Moritz Wagner[1], qui resta en Algérie pendant les années 1836, 1837 et 1838, parcourut l'Est et l'Ouest de nos possessions. Il fit paraître sur cette partie de l'Afrique trois volumes, dans lesquels la classe des Insectes proprement dits a été traitée par le savant professeur M. Erichson, et les autres classes, telles que celles des Crustacés, des Arachnides et des Myriapodes, par MM. Brandt et Koch. Un assez grand nombre d'espèces nouvelles, particulièrement de Coléoptères, se trouvent décrites et figurées dans cet ouvrage, le seul qui, avant la publication des travaux de la commission scientifique, donnât un aperçu des productions entomologiques de nos possessions dans le Nord de l'Afrique. Outre que les descriptions des espèces nouvelles y sont consciencieusement faites, je dois dire aussi que ce travail est précédé d'un aperçu géographique fort intéressant sur l'entomologie de l'Algérie comparée avec celle des autres parties de l'Europe, telles que la France méridionale, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Sicile et la Sardaigne.

D'autres voyageurs ont aussi visité l'Algérie et en ont rapporté des insectes qui ont été décrits par plusieurs naturalistes. Tels sont, par exemple, les animaux articulés recueillis par Desfontaines, qui fit un voyage dans les régences d'Alger et de Tunis, pendant les années 1783 à 1786, et qui ont été décrits par Fabricius dans ses *Systema Eleutheratorum, Rhyngotorum, Piezatorum,* et *Antliatorum.*

C'est dans le cours de l'année 1786 que le savant professeur Desfontaines, qui avait été envoyé par l'Académie des sciences pour explorer la Barbarie afin d'y étudier les productions naturelles, rencontra à Bône l'abbé Poiret, avec lequel il fit plusieurs excursions scientifiques. Ils explorèrent ensemble les environs de la ville de Bône, et poussèrent leurs investigations jusqu'à H'ammâm-Meskhout'în, en passant par Guêlma et Medjez-Ahmar.

Depuis que la France est en possession de l'Algérie, il y eut un très-grand nombre d'officiers de notre armée, de chirurgiens, de pharmaciens, qui se livrèrent avec ardeur à la recherche des insectes, dont une assez nombreuse quantité d'espèces nouvelles ont été décrites et figurées. Parmi les entomologistes qui ont le plus contribué à faire connaître les insectes de nos possessions d'Afrique, je citerai M. Solier, de Marseille, pour les Coléoptères mélanosomes; feu Lepeletier de Saint-Fargeau, pour les Hyménoptères, et M. Macquart, pour les Diptères. D'autres entomologistes ont fait connaître aussi beaucoup d'espèces nouvelles parmi les

[1] *Reisen in der Regentschaft Algier, in der Jahren 1836, 1837 und 1838, von D. Moritz Wagner* (1841).

Lépidoptères, les Hémiptères et les autres familles de l'ordre des Coléoptères; mais ce sont des descriptions disséminées çà et là dans nos recueils périodiques, et qui par conséquent ne peuvent pas être considérées comme étant des travaux d'ensemble; ils m'ont été cependant d'un très-grand secours pour la détermination des espèces que j'ai recueillies.

Tels sont les naturalistes voyageurs qui avaient parcouru l'Algérie, et les principaux travaux entomologiques qui avaient été publiés sur cette partie de l'Afrique, lorsque, vers la fin de 1839, je fus désigné par le général Schneider, alors ministre de la guerre, pour être envoyé comme membre de la commission scientifique dans le Nord de l'Afrique, afin d'y étudier spécialement l'entomologie, une des plus grandes branches de la zoologie.

La commission scientifique se trouvant définitivement composée vers le mois d'octobre, je quittai Paris dans les premiers jours de décembre, et c'est tout à fait à la fin de ce mois que j'abordai la côte d'Afrique.

On sait combien la rade d'Alger, limitée à l'Est par le cap Matifou et à l'Ouest par la jetée Kheir-ed-Dîn, est imposante et grandiose par son aspect pittoresque. Une chaîne superposée de montagnes peu élevées, et dont les pentes assez douces viennent naturellement s'éteindre à l'entrée de la Metîdja, compose le territoire algérien, et c'est sur une de ces montagnes que se trouve bâtie, en amphithéâtre, la ville d'Alger, qui, vue de la mer à une certaine distance, ressemble à une vaste carrière de marbre blanc.

J'employai trois mois, c'est-à-dire tout l'hiver, pour explorer la rade et les environs de cette cité, jadis musulmane ; et pendant cette saison, qui en 1840 a été très-peu pluvieuse, je fus assez heureux dans mes recherches entomologiques. Mon attention se porta d'abord sur la rade d'Alger, dont les côtes, à partir de la pointe Pescade jusqu'au cap Matifou inclusivement (la baie d'Alger proprement dite), furent minutieusement explorées. Cette vaste étendue me fournit des espèces fort intéressantes, dont quelques-unes sont tout à fait étrangères à la Méditerranée, bien que, d'après la géographie carcinologique, je ne dusse pas supposer qu'il en existât dans ces parages.

Dans la famille des Cancériens, je signalerai le *Xantho rufo-punctatus,* que l'on ne connaissait que comme habitant la mer Rouge. Dans celle des Portuniens, j'ai rencontré assez abondamment une nouvelle espèce de *Portunus* (*P. barbarus*) qui se plaît à de petites profondeurs, et que j'ai retrouvée sur les côtes de l'Ouest, particulièrement dans le port d'Arzeu et dans la rade d'Oran. Le genre des *Heterograpsus* (ἕτερος, différent, *Grapsus, Grapse*) est une nouvelle coupe générique que j'ai établie sur un Grapsoïdien qui paraît propre à la baie d'Alger; ce genre, par la forme de sa carapace, rappelle un peu les *Sesarma* et les *Cyclograpsus;* il n'en a

été rencontré qu'une seule espèce, que j'ai désignée sous le nom d'*Heterograpsus sexdentatus.* C'est dans ces mêmes parages, mais très-loin de la côte et à des profondeurs assez grandes, qu'ont été trouvés des Crustacés fort remarquables, entre autres l'*Ebalia algirica,* l'*Homola Cuvieri,* et l'*Albunea symnista.* Je dois faire observer que cette dernière coupe générique, qui ne se compose que d'une seule espèce, n'était connue des carcinologistes que comme habitant l'Océan indien. Parmi les espèces peu nombreuses représentant la famille des Macroures, je n'ai trouvé qu'une seule espèce nouvelle, qui est le *Penæus*[1] *longirostris,* et qui se plaît dans la rade d'Alger. Dans les anfractuosités des rochers et dans les flaques d'eau sans cesse alimentées par la mer se trouve l'*Orchestia Perieri;* sous les plantes marines qui tapissent la base des roches, particulièrement de celles qui bordent la côte et qui sont baignées continuellement par la mer, se plaisent la *Caprella tabida* et l'*Idotea angustata.* Les pierres situées à une distance peu éloignée du rivage sont habitées par les *Porcellio Wagneri, fusco-variegatus* et par l'*Armadillidium granulatum,* isopodes qui se trouvent aussi dans l'Ouest, particulièrement aux environs d'Oran. Enfin sous les galets et plantes marines rejetés par la mer, vivent en famille et légèrement enfoncés dans le sable humide, le *Sphæroma serratum* et la *Cymodocœa pilosa.*

Les Aranéides que nourrissent les environs d'Alger sont assez nombreuses; j'en ai décrit et figuré quarante espèces nouvelles appartenant à des genres connus et la plupart européens. Les divisions génériques qui m'ont fourni le plus d'espèces nouvelles sont celles des *Salticus,* des *Drassus* et des *Theridion.* Comme Aranéide remarquable habitant les environs d'Alger et se trouvant aussi dans le cercle de Lacalle, je signalerai la *Lycosa numida* qui se plaît sous les pierres, mais le plus souvent en terre, dans des trous peu profonds. Ayant rencontré dans cette partie de l'Algérie des Aranéides présentant la plus grande analogie avec les *Lycosa* et les *Dolomedes,* mais s'en distinguant par la disposition des organes de la vue, la forme

[1] Près de ce genre vient se placer une nouvelle coupe générique, que je dois faire connaître très-prochainement dans les Annales de la Société entomologique de France, et que je désignerai sous le nom de *Solenocera.* M. Philippi est le premier qui ait rencontré, dans la baie de Naples, ce crustacé, qu'il décrit et figure sous le nom de *Penæus siphonoceros,* Philippi, *Archiv. de Wiegm. für naturg.* p. 190, n° 5, pl. 4, fig. 3 (1840); depuis, il a été trouvé, dans la baie d'Alger, non loin des rochers qui s'élèvent à fleur d'eau près du fort Bâb-Azzoun. Je crois que cette espèce, à cause de l'anomalie que présentent les antennes internes, ne peut rester dans le genre des *Penæus.* Dans la tribu des Pénéens ni même dans toute la famille des Macroures, je ne connais pas un seul exemple où les fouets des antennes internes soient creusés en forme de gouttière ou de rainure, dans laquelle un des filets vient s'emboiter de manière à former une espèce de canal. La première fois que j'ai examiné ce singulier crustacé, j'ai pensé que les antennes internes étaient mutilées, c'est-à-dire qu'un des filets terminaux manquait, et ce n'est qu'après un examen attentif que je me suis aperçu de la structure remarquable du fouet des antennes internes. C'est à cause de cette conformation vraiment singulière des filets terminaux des antennes internes que je propose de désigner ce nouveau genre sous le nom de *Solenocera* (*σωλήν,* canal; *κέρας,* corne), et de dédier la seule espèce connue (*Solenocera Philippii,* Luc.) à M. le docteur Philippi, qui a, le premier, attiré l'attention des carcinologistes sur ce curieux crustacé.

des mâchoires et surtout celle de la lèvre, j'en ai formé une coupe générique nouvelle à laquelle j'ai donné le nom de *Lycosoides*. J'en ai découvert quatre espèces, dont deux, les *L. pallipes* et *digitalis*, paraissent propres aux environs d'Alger, tandis que les *L. algirica* et *rufithorax* habitent en même temps cette localité ainsi que les environs d'Oran et le cercle de Lacalle. Je ferai aussi observer que c'est seulement dans les environs d'Alger qu'on trouve l'*Enyo algirica*, l'*Epeira paradoxa*, qui rappelle dans cette partie de l'Afrique le genre si curieux des *Gasteracantha* d'Amérique, et l'*Episinus algiricus*, coupe générique connue des aptérologistes comme ayant été seulement rencontrée en Europe et au Chili.

Il n'a été trouvé dans les Scorpionides que le *Buthus occitanus*, espèce très-abondamment répandue pendant toute l'année dans l'Est et dans l'Ouest. Les Solpugides, qui sont assez communes seulement aux extrémités Est et Ouest de nos possessions, n'ont pas encore été signalées dans le massif d'Alger. Les Phalangides y sont plus nombreux : six espèces nouvelles y ont été découvertes, et sur ce nombre, deux seulement sont propres aux environs d'Alger ; ce sont : le *Phalangium propinquum* et le *Trogulus annulipes*. Quant aux autres espèces, telles que les *Phalangium nigro-maculatum*, *pilipes*, *troguloides* et le *Trogulus crassipes*, on les trouve aussi très-communément dans l'Ouest comme dans l'Est. Un très-petit nombre d'Acarides paraissent habiter cette partie de l'Algérie; toutes les espèces qui y ont été rencontrées sont nouvelles, et je signalerai comme les plus curieuses et n'ayant été trouvées qu'aux environs d'Alger, l'*Erythræus bicolor* et l'*Hydrachna erythrina*, très-jolie petite espèce, remarquable par sa belle couleur rouge et assez commune dans les mares et flaques d'eau qui se forment çà et là pendant la saison d'hiver. Sous les pierres se trouve abondamment un petit Oribate qui est commun aussi dans l'Ouest et que j'ai désigné à cause de sa manière de vivre, sous le nom d'*Oribates lapidarius*. C'est aussi dans ces mêmes conditions qu'a été trouvé le *Rhyncholophus pallipes*, qui habite également les environs de Philippeville, de Constantine et de Sétif.

Les Myriapodes ne m'ont offert qu'un petit nombre d'espèces, mais elles sont assez curieuses; tels sont le *Pollyxenus platycephalus*, les *Glomeris sublimbata* et *fusco-marmorata ;* ces deux derniers Myriapodes rappellent un peu nos espèces méridionales; le *Lithobius monilicornis*, la *Scolopendra Scopoliana*, répandue abondamment dans l'Est et dans l'Ouest, le *Cryptops numidicus*, les *Geophilus fusatus* et *barbaricus* et l'*Arthronomalus marginatus;* sur ces neuf espèces, qui sont nouvelles, trois paraissent habiter exclusivement la régence d'Alger, ce sont le *Pollyxenus platycephalus*, le *Lithobius monilicornis* et l'*Arthronomalus marginatus*.

Les espèces représentant l'ordre des Thysanures m'ont paru y être plus nombreuses que dans toutes les autres parties de nos possessions; les *Machylis* m'ont présenté trois espèces nouvelles, et le genre des *Lepisma* m'en a fourni huit; toutes

sont curieuses par leurs formes, et les conditions dans lesquelles j'ai trouvé quelques espèces de ce genre singulier méritent d'être rapportées ici. On sait que les espèces qui composent la famille des Lépismides se tiennent ordinairement isolées sous les pierres légèrement humides, et quelquefois aussi dans le vieux bois; le *Lepisma chlorosoma*, remarquable par ses couleurs métalliques, se plaît sous les écorces des arbres vivants, particulièrement sous celles des oliviers et des caroubiers; quant à la seconde espèce ou le *Lepisma myrmecophila*[1], c'est toujours dans les fourmilières de la *Myrmica testaceo-pilosa* et vivant en bonne intelligence avec ces Hyménoptères que j'ai surpris ce curieux Thysanure.

L'ordre des Coléoptères est celui de tous les autres ordres qui m'a fourni le plus grand nombre d'espèces; j'en ai décrit et figuré une soixantaine environ qui sont nouvelles, et qui paraissent propres au massif d'Alger. Les genres de la famille des Carnassiers qui m'ont donné le plus d'espèces sont ceux des *Cymindis*, des *Brachynus*, des *Dischirius*, des *Calathus*, des *Olisthopus*, des *Mazoreus* et des *Bembidium*. Une seule espèce nouvelle a été rencontrée dans la famille des Hydrocanthares, c'est un *Hydroporus* que j'ai désigné sous le nom de *H. confusus*, qui se plaît dans les mares, et que j'ai retrouvé aux environs de Constantine. Dans la famille des Brachélytres, qui est très-nombreuse, je n'en ai découvert que six espèces nouvelles, parmi lesquelles se trouve un *Scydmænus* que j'ai désigné, à cause de sa forme étroite, sous le nom de *S. angustatus*. Dans la famille des Sternoxes, les espèces nouvelles sont en assez grand nombre, et c'est particulièrement dans le genre des *Acmæodera* que cette riche famille a été augmentée. Quelques espèces fort curieuses ont été rencontrées dans le groupe des *Cebrio*, telles sont celles désignées sous les noms de *C. abdominalis* et *Guyonii*. C'est sous les pierres qu'ont été trouvées pendant la saison d'hiver, six espèces bien distinctes de la tribu des Ptiniores. Je signalerai aussi un Coléoptère fort remarquable de la tribu des Engidiens (*Aulachocheilus Chevrolatii*), et dont les espèces décrites jusqu'à présent dans cette coupe générique sont connues comme habitant l'île de Java, celles des Philippines, le cap de Bonne-Espérance et l'Europe. C'est seulement au Tnîa de Mouzâïa, pendant le printemps, dans les lieux humides et couverts d'herbes, qu'a été rencontré le *Rhizotrogus Magagnoscii*, Lamellicorne qui semble ne se plaire que dans les régions élevées. Les Mélanosomes, quoique assez nombreux, ne m'ont donné que quelques espèces nouvelles, parmi lesquelles est la *Pachychila sabulosa*, qui se tient dans les lieux arénacés, et un *Pachypterus*, qui se plaît sous les pierres humides et auquel j'ai donné le nom de *P. mauritanicus*. Douze espèces de la famille

[1] Cette espèce, que l'on ne connaissait que comme habitant l'Algérie, se trouve aussi aux environs de Paris (bois de Verrières), où elle a été récemment découverte par M. Nicolet, dans une fourmilière de la *Formica rufa*. (Luc. *Ann. de la soc. entom. de France*, 2ᵉ série, tom. V, *Bullet.* p. 44, 1847.)

si nombreuse des Rhynchophores sont nouvelles, et appartiennent particulièrement aux genres *Eusomus*, *Platycerus*, *Lixus*, *Larinus*, et *Gymnetron*. Les familles des Longicornes et des Chrysoméliens sont peu nombreuses: il n'en a été rencontré que quelques espèces dont plusieurs sont remarquables; telles sont, pour les Longicornes, le *Macrotoma scutellaris*, connu seulement comme habitant la Dalmatie et l'île de Corse; le *Clytus sexguttatus*, qui se trouve aussi dans les environs d'Oran, et l'*Oberea mauritanica*, qui semble propre au massif d'Alger. Dans la famille des Chrysoméliens, je signalerai l'*Hispa algeriana*, le *Colaspidema signatipennis* et la *Timarcha punica*. Je n'ai trouvé qu'un très-petit nombre d'espèces représentant les familles des Fungicolles et des Aphidiphages; il n'en a été rencontré que deux espèces nouvelles : ce sont la *Dapsa barbara*, très-abondamment répandue dans l'Est et dans l'Ouest pendant l'hiver et une grande partie du printemps, et le *Micraspis phalerata*, espèce assez commune, mais seulement dans l'Est.

Les autres ordres sont moins nombreux, à l'exception cependant des Hyménoptères et des Diptères, qui m'ont fourni une assez grande quantité d'espèces; dans ce dernier ordre il a été découvert une coupe générique nouvelle, à laquelle M. Macquart a donné le nom de *Plesiocera*.

Les Orthoptères m'ont offert des espèces remarquables, telles sont la *Forficesila mauritanica*, qui est commune dans l'Est et dans l'Ouest, et la *Forficesila vicina*, qui n'a été rencontrée que dans l'Est; la *Mantis bœtica*, qui habite aussi les environs d'Oran, et que l'on ne connaissait que comme se trouvant en Andalousie; le *Bacillus lobipes*, l'*Ephippigera costaticollis* et le *Tetrix brachytera*, qui paraissent propres au massif d'Alger; quant aux *Pamphagus numidicus*, *Acridium peregrinum* et *Œdipoda algeriana*, on les trouve communément dans l'Est et dans l'Ouest.

Les Hémiptères [1] ne sont pas très-nombreux; sous les pierres se trouvent assez communément les *Leptopus littoralis* et *echinops*, ainsi que le *Harpactor affinis*, espèces que nourrissent aussi les environs de Philippeville, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle. Ce n'est qu'à Kouba, sous les écorces des arbres, qu'ont été pris le *Pirates rufipennis* et le *Piestosoma flavo-maculatum*. La *Phyllomorpha algirica*, espèce si curieuse par sa forme, et qui semble n'habiter que l'Est, se plaît sous les pierres ainsi que les *Rhyparochromus flavipes*, *marginicollis* et *puncticollis*. C'est en fauchant les grandes herbes ou sur les tiges de celles-ci qu'ont été trouvés l'*Ophthalmicus erythrocephalus*, les *Phitocoris rubro-marginatus*, *femoralis*, le *Capsus rugicollis*, l'*Issus algiricus* et le *Ptyelus distinctus*.

[1] Au sujet des Hémiptères qui habitent le massif d'Alger, je signalerai une espèce qui n'est pas originaire de l'Algérie, mais qui, à l'aide de quelques soins, peut y être élevée sans avoir beaucoup à souffrir des influences climatériques. Cet Hémiptère est la Cochenille (*Coccus cacti*, Linn.), pour laquelle la France dépense annuellement huit à neuf millions, dont nos possessions d'Afrique pourraient facilement profiter si les colons voulaient se livrer d'une manière sérieuse, à l'éducation de cet insecte précieux et très-recherché dans le commerce.

Je n'ai rencontré qu'un nombre très-limité d'espèces dans l'ordre des Lépidoptères[1], et la plupart de celles que nourrissent les environs d'Alger y sont assez communes; telles sont, par exemple, le *Polyommatus ballus* et surtout l'*Anthocharis Douei*, très-abondamment répandue dans l'Est et dans l'Ouest, et qui semble représenter dans cette partie de l'Afrique l'*Anthocharis euphemo* de la France méridionale. Ces espèces volent pendant tout l'hiver et une grande partie du printemps. Dans le genre des *Polyommatus*, il a été découvert une espèce qui est très-voisine du *P. ballus* et que j'ai désignée sous le nom de *P. mauritanicus;* elle est très-rare, et il n'en a été trouvé que deux individus, dont un aux environs d'Alger et l'autre aux environs de Bougie, sur les bords de la route qui conduit de cette ville au Gourâia. Depuis j'ai appris que ce *Polyommatus* habitait aussi les plateaux élevés du Djebel-Amour, où il a été rencontré en assez grand nombre par M. le général Levaillant. J'ai trouvé dans la tribu des Sphingiens, dont l'Algérie ne m'a donné que cinq ou six espèces, une variété assez curieuse du *Deilephila euphorbiæ :* les différences qui existent entre les individus d'Afrique et ceux d'Europe sont assez grandes et consistent principalement dans la teinte pâle des couleurs qui ornent les ailes et le corps. La *Zygæna Cedri* paraît propre au massif d'Alger, ainsi que le *Trichosoma mauritanicum.*

Après avoir exploré la côte et tout le massif d'Alger, je quittai cette ville à la fin de mars, et me dirigeai dans l'Est, où je visitai en passant Bougie, assez grande ville bâtie sur les ruines d'une autre qui fut beaucoup plus grande. En faisant l'ascension du Gourâia, dont la hauteur est de six cent soixante et onze mètres et au sommet duquel la vue découvre un panorama immense, je trouvai sous les pierres qui bordent cette route, construite par le génie militaire, une fort jolie espèce de Myriapode (*Polydesmus mauritanicus*) qui paraît propre à cette partie élevée de l'Algérie. En explorant la plaine qui se trouve entre Bougie et la Nassave, je pris sur les bords sablonneux de cette rivière, la *Cicindela nitidula*, qui n'avait encore été signalée que du Sénégal. Je visitai aussi Djîdjel, où a été pris le *Clytus quinque-punctatus*, et surtout Philippeville, où je fis un séjour d'un mois. Cette ville encore naissante, bâtie dans une vallée peu profonde, sur l'ancienne *Ruscicada* des Romains, présente vers l'Ouest, dans la direction de la route si pit-

[1] C'est à cet ordre qu'appartient un genre de Lépidoptère fort intéressant, désigné, par les entomologistes, sous le nom de *Sericaria* et dont l'espèce, connue vulgairement sous celui de ver à soie (*Sericaria mori*, Linn.), est la source de notre industrie séricicole. En effet, quoique cette espèce soit élevée avec le plus grand soin dans nos départements méridionaux et qu'elle forme la seule richesse de plusieurs de nos grandes villes, son produit ne suffit pas à notre consommation, et la France est obligée, tous les ans, d'en acheter à l'étranger pour une somme dont le chiffre s'élève à environ soixante millions. La chenille du *Sericaria mori* est très facile à élever en Algérie, où le mûrier et ses diverses variétés croissent parfaitement; en conséquence, je ne saurais trop engager les personnes qui se livrent à la culture, dans ce pays, à s'occuper soigneusement de l'éducation des vers à soie, dont le produit serait d'une immense ressource, si un jour nos possessions d'Afrique pouvaient fournir à la France assez de soie pour égaler la somme qu'elle dépense annuellement à l'étranger.

toresque qui conduit à Stôra, des bois assez touffus et presque entièrement composés de chênes-liéges. Lorsqu'on se tourne du côté de l'Est, vers la route de Constantine, on aperçoit la plaine du S'afs'af, arrosée par deux rivières, le S'afs'af, qui lui a donné ce nom et le Zeramma. Il ne se passe pas d'hiver que ces rivières, grossies par les pluies, ne débordent et ne forment de véritables torrents, dont les courants rapides charrient une foule de végétaux, parmi lesquels se trouvent des arbres qu'ils ont déracinés. A leurs embouchures, ces rivières sont encombrées de ces débris organisés, qui s'y trouvent accumulés, ou bien, et cela se voit assez souvent, sont déposés sur leurs rives, lorsque ces torrents viennent à se retirer et à rentrer dans leurs lits. En explorant la plaine du S'afs'af, particulièrement les bords de la rivière qui la traverse ainsi que ceux du Zeramma, je rencontrai sous ces débris ligneux, et en décomposition, des espèces assez curieuses. Dans les Carabiques, je citerai le *Dromius albo-maculatus*, l'*Anchomenus fulgidicollis*, l'*Acupalpus marginatus*, les *Bembidium numidicum* et *gibberosum;* dans les Brachélytres, la *Bolitochara humeralis*, le *Quedius pallipes* et l'*Achenium distinctum;* dans les Trachélides, les *Anthicus cœruleipennis* et *minutus* et l'*Ochtenomus angustatus*. Sous les pierres et non loin des parties boisées, se trouvent les *Rhizotrogus Gerardii* et *euphytus;* sous les écorces des chênes-liéges, habite l'*Hypophlœus suberis*. Je trouvai aussi dans les bois de chênes-liéges d'autres Coléoptères qui m'offrirent des espèces appartenant à des groupes que je n'avais pas encore rencontrés; telle est, par exemple, la *Leptura oblongomaculata*.

Toutes les Aranéides que j'ai rencontrées dans cette partie de l'Est rappellent en grande partie celles du massif d'Alger, à l'exception cependant de la *Mygale calpeiana*, de la *Dysdera angustata*, des *Lycosa pallipes* et *fulvo-lineata*, des *Satlicus Bovœi* et *nigro-maculatus*, du *Philodromus gracilentus*, des *Clubiona barbara* et *pallipes* et du *Drassus parvulus*.

Il n'a été trouvé qu'un très-petit nombre de Myriapodes, et parmi les espèces que nourrissent les environs de Philippeville est le *Iulus distinctus*, qui est très-commun sous les pierres, et que l'on trouve aussi dans l'Ouest; quant au *Iulus corticalis*, il paraît propre à cette partie Est de l'Algérie ainsi que la *Scolopendra Gervaisiana*.

Dans les insectes Thysanures, je n'ai trouvé qu'une seule espèce nouvelle, qui est très-remarquable, et que j'ai désignée sous le nom de *Dycirtoma alveolus*.

En pêchant dans le S'afs'af et le Zeramma, je pris assez abondamment un crustacé macroure, la *Caridina longirostris*, qui avait été signalée par les carcinologistes comme habitant seulement l'Ouest de nos possessions.

Quant aux crustacés marins, je n'ai pas été très-heureux dans mes recherches ; toutes les espèces que j'ai trouvées avaient déjà été rencontrées dans la baie d'Alger,

encore étaient-ce de celles que les pêcheurs prennent le plus communément dans leurs filets. Quoique j'aie mis tous mes soins à explorer la rade de Stôra, je l'ai trouvée fort pauvre, et j'attribue cette rareté de crustacés à la disposition de la rade, qui est presque ouverte à tous les vents, et à la conformation des rochers et des plages, qui ne présentent aux animaux pélagiens aucun abri contre une mer rarement tranquille dans ces parages, surtout pendant l'hiver.

La saison s'avançant, et animé du désir d'abandonner le littoral afin de pénétrer dans l'intérieur, je quittai Philippeville à la fin d'avril et me dirigeai sur Constantine. Je passai par les camps d'El-H'arrouch et du Smendou où j'aurais désiré séjourner quelques jours, mais le convoi que j'accompagnais et qui en même temps me servait d'escorte, se rendant à Constantine sans s'arrêter, je ne pus explorer ces diverses localités qui m'ont paru, malgré le peu de temps que j'y suis resté, assez riches en insectes. Je visitai cependant les rives du Smendou et les collines assez élevées, voisines du camp et de la rivière qui portent ce nom. C'est sur les hauteurs et particulièrement parmi les grandes herbes que je trouvai le *Rhizotrogus dispar*, espèce qui est aussi très-commune aux environs de Constantine et dans les sentiers frayés par les pieds des mulets et des chameaux, l'*Ateuchus cicatricosus*, coléoptère que je n'avais pas encore rencontré.

La route qui en 1840 conduisait de Philippeville à Constantine est entièrement privée de végétation, si ce n'est cependant quelques *Zizyphus*, des *Cytisus* et des espaces très-grands couverts d'*Asphodelus ramosus*, dont les fleurs, d'un blanc assez pur, se détachent parfaitement du fond plus ou moins ferrugineux des terrains sur lesquels elles croissent et donnent un peu de vie à ces vallées assez profondes et presque inhabitées. Après avoir passé le Roumel, à peine grossi malgré l'époque peu avancée de la saison, je gagnai une route assez bien frayée et qui conduit à Constantine par une pente pénible à gravir et par de fortes ondulations. Cette ville, l'ancienne capitale des rois numides, si connue jadis sous le nom de *Cirta*, est remarquable moins encore par l'aspect de ses maisons, dont les toits sont tous couverts de tuiles d'un brun rougeâtre, au milieu desquels s'élèvent comme autant de flèches les minarets élancés des mosquées, que par sa singulière position; car elle peut être comparée à un nid d'aigle qui serait placé à la sommité d'un rocher. La hauteur de Constantine au-dessus du niveau de la mer égale environ 600 mètres; aussi sa température, pendant plusieurs mois de l'année, particulièrement dans la saison d'hiver, est-elle froide et pluvieuse. L'emplacement actuel de cette ville a la forme d'un losange irrégulier, et le rocher sur lequel elle est construite est complétement escarpé de trois côtés; il se joint au Koudiat-Ati par une arête de peu de largeur, située sur le côté Ouest, ce qui lui donne la forme d'un promontoire péninsulaire. Cette position est dominée par trois montagnes :

au Nord par le Sidi-Msid, à l'Ouest par le Koudiat-Ati, et à l'Est par le Setta Mans'ourah. Les environs de Constantine sont remarquables par leur fertilité en céréales, mais après la moisson, ils deviennent tristes et monotones : on n'y distingue plus qu'une suite de monticules d'un gris cendré, sur lesquels les yeux cherchent en vain un arbre. Ce n'est guère que dans les vallées du Roumel et du Bou-Merzoug et dans les jardins de S'âlah'-Bey que l'on rencontre quelques végétations et des arbres assez élevés. Mais lorsque du haut de la ville on porte la vue du côté du Nord, on a pour perspective un paysage magnifique formé par un grand nombre de vallées, de collines, de prairies, arrosées çà et là par quelques rivières.

Les animaux articulés appartenant à cette partie de nos possessions diffèrent peu de ceux que nourrissent les environs de Philippeville; cependant il est quelques espèces qui paraissent propres à cette région élevée. Ce n'est que dans la province de Constantine que j'ai rencontré l'*Armadillidium sulcatum*, isopode qui n'y est pas très-commun et qui se plaît sous les pierres légèrement humides.

Dans les Aranéides, je citerai la *Mygale africana*, qui se tient sous les pierres dans des sillons peu profonds qu'elle se creuse en terre; les *Lycosa affinis* et *valida ;* les *Salticus cirtanus*, *Basseletii*, *propinquus* et *nitidus ;* le *Philodromus oblongiusculus*, les *Clubiona oblonga* et *exilipes;* les *Drassus rufipes* et *albo-vittatus;* le *Latrodectus spinipes* et l'Aranéide si curieuse et à six yeux seulement que j'ai désignée sous le nom de *Pholcus quadrimaculatus*[1]. Parmi les espèces remarquables se trouvant en même temps aux environs de Constantine, d'Alger, de Bône et du cercle de Lacalle, je signalerai la *Filistata bicolor*, qui est très-commune dans les maisons, à Constantine, et dont j'ai été assez heureux pour rencontrer le mâle[2], qui est fort rare; la *Scytodes distincta*, espèce fort curieuse et qui se plaît sous les pierres légèrement humides; les *Lycosa vagabunda* et *timida ;* la *Lycosoides rufipes ;* les *Salticus fulviventris*, *Bresnieri*, *albo-maculatus* et *mutilloides :* cette dernière espèce, par sa forme, rappelle le genre si curieux des Mutilles dans l'ordre des Hyménoptères. Il s'est rencontré quelques espèces nouvelles et remarquables par une grande taille, appartenant au second ordre des Arachnides; telles sont le *Buthus palmatus*, qui se tient ordinairement en terre dans des trous peu profonds et qui se trouve aussi à Bône, à Sétif et dans le cercle de Lacalle ; le *Phalangium cirtanum*, très-répandu dans l'Est et dans l'Ouest. Quant aux autres espèces désignées sous les noms de *Phalangium flavo-unilineatum*, *barbarum*, *infuscatum*, elles sont propres aux environs de

[1] C'est avec cette espèce que M. Walckenaër, dans son Histoire naturelle des Insectes aptères, a formé une nouvelle coupe générique à laquelle il a donné le nom de *Rachus* (*op. cit.* tom. IV, p. 459).

[2] C'est le mâle de cette espèce qui a servi de type à M. Koch pour établir son genre des *Teratodes*.

Constantine, ainsi que le *Cæculus muscorum*, le *Tetranichus spinigerus* et le *Trombidium pulchellum* de l'ordre des Acariens.

Dans les Myriapodes je n'ai trouvé aucune espèce propre à cette partie de l'Algérie.

Parmi les Thysanures il a été découvert trois espèces nouvelles : les *Machylis pallipes* et *rupestris :* cette dernière espèce se plaît à parcourir pendant la plus grande chaleur du jour les rochers du Mans'ourah et du Koudiat-Ati, dont elle a presque la couleur ; quant à la troisième espèce, qui se tient sous les pierres, je l'ai désignée sous le nom de *Dycirtoma cirtana*.

Sur les rives du Roumel, et sous les galets dont ses bords sont jonchés, ont été pris les *Dromius cruciferus* et *striatipennis;* la *Siagona Gerardii* se tient sous les pierres dans les lieux élevés, ainsi que le *Ditomus dilaticollis,* le *Pœcilus coarctatus* et le *Stenus æneus* de la famille des Brachélytres ; dans ces mêmes conditions ont été trouvés les *Rhizotrogus dispar, tusculus, obesus* et *gabalus.* Pendant les mois d'avril et de mai, époque où la végétation est en pleine activité, les Ombellifères, les Carduacées en assez grand nombre et en fleurs me fournirent des espèces très-remarquables. C'est sur ces plantes que se plaisent les *Malachius insignis, tristis* et *maculicollis ;* l'*Anthicus fumosus,* la *Cantharis cirtana,* le *Brachytarsus pantherinus,* le *Lixus affinis,* la *Phytœcia cirtana* et la *Chrysomela Gaubilii.* C'est dans les capitules des chardons que se tient assez profondément enfoncé le *Glaphyrus maurus,* qui est propre à cette partie de l'Algérie et que l'on trouve jusqu'à Sétif. Les collines arides et rocheuses que présentent les environs du Mans'ourah et du Koudiat-Ati sont fréquentées par une jolie espèce de *Sepidium* (*S. tomentosum*), et dans les ravins profonds où coule le Roumel près d'El-K'ant'ra, je trouvai, sous des pierres humides, le *Megagenius Friolii,* que j'ai repris ensuite, à Constantine, lorsque l'on construisait l'hôpital de cette ville.

Le long des tiges des plantes un peu élevées, particulièrement des *Thapsia garganica,* se tiennent ordinairement les *Ephippigera pachigaster* et *nigro-marginata.*

Les Hémiptères désignés sous le nom de *Coreus Dufourii, Gonocerus annulipes, Phitocoris albo-fasciata, Capsus minutus,* se plaisent sur les grandes herbes, mais particulièrement sur celles qui croissent dans les lieux humides. Quant au *Leptopus lanosus,* c'est sous les galets du Roumel que se tient cet Hémiptère très-agile et échappant facilement à la main qui veut le saisir. J'ai rencontré dans cette province trois espèces de *Cicada* qui paraissent propres à l'Est de l'Algérie et qui habitent aussi les environs d'Alger ; ce sont des espèces découvertes par le botaniste Desfontaines et décrites par Fabricius sous les noms de *Cicada algira, æstuans* et *cantans :* ces cigales sont assez faciles à découvrir à cause du chant monotone et plus ou moins stridulant des mâles.

Les rives du Roumel ainsi que celles du Bou-Merzoug sont fréquentées par le *Gomphus Lucasii* et le *Platycnemis subdilatata*, de l'ordre des Névroptères, qui se plaisent à voltiger sur les grandes herbes dont les bords de ces rivières sont tapissés.

L'ordre des Hyménoptères m'a fourni un assez grand nombre d'espèces dont la plupart sont nouvelles et propres aux environs de Constantine ; telles sont les *Antophora albigena, pennata, ephippium ;* le *Xylocopa cirtana;* les *Andrena distincta, cirtana, albo-pilosa, annulipes;* les *Osmia luctuosa* et *Spinolæ ;* l'*Anthidium Fontainesii ;* la *Nomada parvula ;* la *Mutilla affinis ;* les *Chrysis cirtana* et *unicolor ;* l'*Hedicrum fastuosum ;* le *Glypta erythrogaster;* l'*Anomalon affine;* la *Collyria armata;* l'*Ichneumon flavo-maculatum ;* le *Mesoleptus flavo-marginatus ; l'Agathis thoracica* et le *Chelonus rubripes.*

C'est pendant les mois d'avril et de mai, sur les monticules presque privés de végétation que j'ai rencontré le *Cigaritis Siphax*, que j'ai retrouvé jusque dans les environs du cercle de Lacalle. Dans les mêmes lieux habités par le *Cigaritis Siphax* se trouvent la *Zygæna Valentini ;* les *Procris cognata* et *cirtana ;* le *Bombyx Philopalus* et une belle variété de la *Fidonia chrysitaria.* Sur les pentes des ravins, dans les lieux couverts d'herbes et abrités, volent l'*Acidalia numidaria*, la *Scopula dilutalis*, la *Pionea bifascialis* et l'*Hæmilis Jugurthella.*

Le dernier ordre, ou celui des Diptères, comparé à celui des Hyménoptères, n'est pas moins nombreux, et les genres qui m'ont donné le plus d'espèces propres à cette province sont ceux des *Pangonia*, des *Tabanus*, des *Silvius*, des *Odontomyia*, des *Dasypogon*, des *Asilus*, des *Bombylius*, des *Anthrax*, des *Lomatia*, des *Merodon*, des *Eumerus*, des *Sargus*, des *Conops*, des *Echinomyia*, des *Sericocera*, des *Pitlocera*, des *Dineura* et des *Lucilia.*

Après avoir exploré les environs de Constantine dans un rayon de près de huit kilomètres, je crus devoir me rendre à Milah, Djimmilah et Sétif, afin de prendre une connaissance aussi complète que possible des richesses entomologiques de cette belle province.

La route qui conduit de Constantine à Milah rappelle, par sa stérilité en végétation, celle de Philippeville à Constantine; seulement elle est moins accidentée : les vallées que l'on rencontre sont moins profondes, arrosées par quelques rivières, et si ces vastes espaces de terrain étaient confiés à des colons habiles, je ne doute pas qu'on ne puisse, au moyen de la culture, en tirer les plus grands avantages.

Milha, éloignée de Constantine d'une bonne journée de marche, est située dans une plaine assez vaste et très-sablonneuse; mais à mesure que l'on s'approche de cette ville, la terre végétale devient abondante et un très-grand nombre de ruisseaux habilement distribués par les indigènes la sillonnent dans tous les sens.

Cette ville, qui rappelle, par la fertilité du terrain sur lequel elle est construite, les oasis d'Égypte, est entourée d'une muraille peu élevée. Des jardins bien cultivés l'étreignent de tous côtés et la cachent presque entièrement aux yeux du voyageur; elle pourrait même rester inaperçue si le minaret de sa mosquée dominant cette masse de verdure ne révélait la présence d'une ville. Quinze jours furent employés à parcourir les environs de Milah et les sables qui l'entourent. Les productions entomologiques de cette contrée diffèrent peu de celles de Constantine; cependant il a été trouvé quelques espèces que je suppose n'appartenir qu'à cette localité: telles sont la *Locusta Savignyi* et l'*Ephippigera pachygaster.* Les environs de Milah nourrissent aussi le *Pamphagus nigro-maculatus;* mais cette espèce, qui se tient dans les lieux incultes et arides, avait déjà été rencontrée sur les pentes rocheuses du Mans'ourah. C'est dans les lieux arénacés et presque dépourvus de végétation que j'ai fait la rencontre d'un névroptère fort remarquable, dont j'avais étudié seulement la larve, prise dans les environs d'Alger: ce curieux névroptère, nouveau pour la science, est l'*Embia mauritanica,* dont les espèces connues n'avaient encore été signalées que comme habitant l'Égypte.

Dans les Lépidoptères, je signalerai un fait assez remarquable comme géographie entomologique : c'est que j'ai rencontré dans les environs de cette ville la *Zeuzera æsculi,* qui n'était connue des lépidoptérophiles que comme se trouvant en Europe.

Je ne fis qu'un très-court séjour à Djimmilah, placé dans une vallée assez profonde, entouré de hautes collines dépourvues de végétation, mais fort curieux par les ruines romaines dont les environs sont couverts.

Le camp de Sétif, qui n'est pas très-éloigné de Djimmilah, est situé sur un plateau très-élevé; c'est en passant par le col de Mons que je gagnai cette vaste plaine au milieu de laquelle se trouve Sétif, qui aujourd'hui n'est plus qu'un monceau de ruines, mais fort bien conservées. Ce plateau, où les yeux cherchent en vain un arbre[1], est remarquable par une montagne assez élevée (Sidi-Braou) qu'il présente vers l'Ouest; plus à droite est une autre montagne isolée, longue de 25 kilomètres environ, et qui porte le nom de Djebel-Sidi-Ioucef; à peu de distance du camp, il est traversé vers l'Est par une rivière peu profonde (l'Ouad-Bou-Sellâm). Les ruines qui parsèment çà et là la plaine de Sétif, et dont des pans entiers de muraille, des fûts de colonne, des pilastres, des chapiteaux sont encore debout, attestent quelle a été la puissance romaine dans cette partie de l'Afrique. J'employai une quinzaine de jours pour explorer cette limite de mes excursions, et,

[1] En juillet 1840, il y avait cependant un arbre qui était placé près de l'entrée du camp; cet arbre était un *Populus alba,* Linn.

quoique la saison fût très-avancée, je trouvai encore quelques espèces remarquables et particulières à la position élevée de ce plateau.

Dans la classe des Arachnides, je signalerai les *Salticus numidicus* et *Guyonii,* le *Thomisus numida,* les *Epeira lineata* et *albo-maculata,* les *Theridion albo-cinctum* et *sex-albo-maculatum.* C'est seulement dans les parties sablonneuses et pendant les heures où la chaleur a atteint son maximum d'élévation, que je rencontrai pour la première fois le genre si curieux des *Galeodes,* dont l'espèce, qui est nouvelle, et que j'ai désignée sous le nom de *G. barbara,* se trouve aussi dans l'Ouest de nos possessions.

Parmi les Coléoptères, dont la plus grande partie habite les environs de Constantine, je citerai le *Cymindis sitifensis* qui se plaît sous les pierres, ainsi que le *Graphiterus exclamationis;* dans les Lamellicornes, est une espèce que j'ai trouvée seulement sur ce plateau, c'est le *Geotrupes Douei,* ainsi que les *Mylabris maura* et *affinis* et l'*Eutrapela suturalis* de la famille des Trachélides; au sujet de cette dernière espèce, je ferai observer que toutes celles qui composent cette coupe générique n'étaient connues dans la géographie entomologique que comme se trouvant aux environs du cap de Bonne-Espérance.

Le *Philanthus Dufourii* et la *Mutilla bicolor,* de l'ordre des Hyménoptères, le *Tabanus tibialis* et le *Bombylius singularis,* de l'ordre des Diptères, n'ont été rencontrés que sur ce plateau.

Je n'ai rien trouvé de particulier dans l'ordre des Orthoptères, si ce n'est la *Platyblemmus umbraculatus* assez commun aux environs de Sétif, et dont le mâle attire inopinément l'attention par la stridulation de son chant aigu et monotone.

La *Sesia euglossæformis* et la *Cledeobia morbidalis,* de l'ordre des Lépidoptères, n'ont encore été signalées que comme habitant cette partie de l'Algérie, ainsi qu'une très-belle espèce d'*Anthocharis* (*A. Charlonia*), qui a été découverte dans les environs de Msîla par M. le capitaine Charlon.

La sécheresse commençant à se faire sentir, je revins à Alger vers le milieu d'août et j'explorai en passant les environs du camp de Smendou et d'El-H'arouch, que je n'avais visités que très-imparfaitement lorsqu'en mars je me rendais à Constantine. Malheureusement la saison était tellement avancée, que mes collections se trouvèrent fort peu augmentées pendant mon séjour dans ces diverses localités.

La fin d'août, tout le mois de septembre et une partie d'octobre furent employés à la coordination de mes collections et à la recherche de certains insectes que l'on ne rencontre que pendant les mois où la chaleur se fait le plus vivement sentir. Une partie de l'automne fut donc consacrée à explorer de nouveau le massif d'Alger et, dans les diverses excursions que je fis dans le Boudjaréa, à Kouba, à H'oucein-Dey, à Déli-Ibrâhim et à Bir-Khadem, je récoltai un assez grand nombre

d'insectes appartenant particulièrement aux Névroptères, aux Hyménoptères et aux Diptères.

Parmi les espèces les plus remarquables de l'ordre des Névroptères figurent le *Nemoptera algerica,* qui vole autour des *Chamærops humilis,* le *Gomphus unguiculatus* et l'*Anax formosus.*

Les Hyménoptères sont très-nombreux, surtout les espèces des genres *Eucera, Andrena, Osmia, Chalicodoma, Anthidium, Nomada, Odynerus, Sphex, Ammophila, Mutilla, Epyris, Bassus, Collyria, Ichneumon, Cephus* et *Athalia.*

L'ordre des Diptères m'a fourni aussi un assez grand nombre d'espèces nouvelles, car il en a été décrit une quarantaine par M. Macquart, notamment dans les genres *Tipula, Tabanus, Ephippium, Dasypogon, Asilus, Empis, Platypus, Bombylius, Usia, Cyrtus, Thlipsomiza, Exoprosopa, Anthrax, Psilopus, Ceria, Merodon, Sirphus, Pipiza, Jurinia, Nemocera, Exorista, Miltogramma, Anthracia, Lucilia, Calliphora* et *Pollenia.*

Les maisons à Alger, et particulièrement les encoignures des murailles, donnent asile à une petite aranéide à six yeux avec laquelle j'ai formé une nouvelle coupe générique que j'ai désignée sous le nom d'*Œcobius* (*οἶκος,* maison; *βίω,* je vis); il en a été rencontré deux espèces : *Œ. annulipes* et *lapidarius.*

La fin de 1840, jusque dans les premiers jours d'août, fut consacrée au cercle de Lacalle; mais avant de me rendre dans cette localité, qui avait déjà été visitée par l'abbé Poiret, je séjournai un mois à Bône : j'employai ce temps à visiter la rade et le port depuis l'embouchure de la Seïbouse jusqu'au cap de Garde inclusivement. Dans ces recherches pénibles, je fus constamment aidé par M. Jeangérard, commandant la station du fort Génois; cet officier distingué, ami des sciences naturelles, mit à ma disposition un canot et des hommes avec lesquels il me fut possible d'explorer avec fruit la rade de Bône et ses environs. Cette ville, bâtie sur les bords de la mer, présente du côté de l'Ouest une côte rocheuse, accidentée et entrecoupée de petites plages; la rade est limitée à l'Ouest par le cap de Garde, assez avancé dans la mer, et sur lequel est construit le fort Génois; vers l'Est est une immense plage sablonneuse, qui se perd au loin dans l'horizon. Près de Bône, la mer reçoit deux rivières, la Seïbouse et la Bou-Djma, dont les eaux saumâtres et à fond vaseux nourrissent un très-grand nombre de crustacés marins. Par la description que je viens de donner, il est facile de voir que cette rade est bien moins ouverte que celle de Stôra et que sa disposition fournit aux animaux pélagiens qui l'habitent une retraite assez tranquille; c'est dans ces parages que furent rencontrées des espèces fort curieuses que je dois à l'obligeance de M. Jeangérard et de mon collègue M. Deshayes, qui a fait un séjour assez prolongé dans cette partie de nos possessions.

La famille des Oxyrhinques m'a offert deux espèces remarquables au point de vue de la géographie carcinologique : ce sont l'*Eurynome boletifera*, connu seulement comme habitant la baie de Naples, et le *Lambrus Massena*, comme n'ayant encore été rencontré que sur les côtes de la Sicile. L'*Ebalia insignis* de la famille des Oxystomes, les *Pagurus arenarius, spinimanus* et *rubro-vittatus*, paraissent propres à la rade de Bône, à l'exception cependant des deux dernières espèces, qui sont abondamment répandues sur toutes les côtes de l'Est et de l'Ouest, ainsi que l'*Hippolyte mauritanicus*, de la tribu des Palémoniens. La *Squilla Cerysii*, de l'ordre des Stomapodes, connue seulement de l'île de Corse, a été rencontrée dans ces parages. Quant aux Crustacés qui suivent : *Lysianassa longicornis, Vibilia Jeangerardii, Arcturus Deshayesii, Idotea algirica, Anthura filiformis*[1], *Jœra longicornis, Anceus vorax, Praniza mauritanica, obesa, Nœsea Edwardsii, Anilocra vittata* et *Acherusia Dumerilii*, toutes ces espèces, jusqu'à présent, n'ont encore été signalées que comme se trouvant sur les côtes de l'Est, particulièrement dans la rade de Bône. Les ruisselets d'eau douce qui sillonnent çà et là la vaste plaine située à l'Est de cette ville nourrissent une jolie petite espèce de *Cypris* à laquelle j'ai donné le nom de *C. bispinosa*.

Sur le versant de la chaîne de montagnes qui conduit au fort Génois, je rencontrai sous les pierres une aranéide fort curieuse (*Actinopus algirinus*) ; les espèces qui composent cette coupe générique n'étaient encore connues que comme habitant l'Amérique. Neuf espèces nouvelles du genre des *Salticus* ont été découvertes ; ce sont les *S. Vaillantii, nitidiventris, mauritanicus, fallax, Boryi, Nicoletii, confusus, albo-vittatus* et *fulvo-unilineatus*. A ces espèces, dont quatre seulement sont propres aux environs de Bône, j'ajouterai le *Thomisus annulipes*, le *Philodromus pulchellus*, le *Phalangium tuberculiferum* et le *Trogulus africanus*.

Dans la classe des Myriapodes, dont je n'ai trouvé que quelques espèces, il en est une que je n'ai rencontrée que dans la province de Bône : c'est le *Blaniulus fusco-punctatus* ; quant aux autres Myriapodes, *Iulus affinis* et *fusco-unilineatus*, ils sont communs et dans l'Est et dans l'Ouest.

Une seule espèce de l'ordre des Thysanures a été découverte : c'est un *Lepisma* auquel j'ai donné le nom de *L. quadrilineata*.

Dans les environs de l'antique Hippône, sous les pierres qui jonchent çà et là le terrain où l'on voit encore les ruines de la ville bâtie par saint Augustin, se trouvent l'*Acinopus mauritanicus*, le *Trachyderma hispida*, la *Pimelia cribripennis*, la *Tagenia algirica*, les *Blaps prodigiosa, stygia, magica, superstitiosa* ; le *Dendarus subva-*

[1] Ces mêmes parages nourrissent aussi la *Limnoria terebrans* (Leach, *Trans. of the Linn. soc.* vol. XI, p. 370 ; Goldstr. *On the struct. and habits of the Limnoria terebrans* ; Edinb. *New philosoph. Journ.* vol. XVI, p. 316, pl. 6, fig. 1 à 16 ; Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 145), qui n'avait encore été signalée que comme habitant les côtes d'Angleterre ; nos côtes océaniques et méditerranéennes sont fréquentées aussi par cette espèce.

riolosus, le *Trachyscelis rufus* et l'*Helops villosipennis*. Sur les ombellifères se plaisent les *Cebrio barbarus*, *dimidiatus* et *numidicus*; le *Telephorus fossulatus*, le *Mylabris oleæ*, la *Cantharis viridissima*, le *Clytus Peletieri* et le *Purpuricenus Dumerilii*; enfin, c'est dans les lieux sablonneux et couverts de broussailles que vivent l'*Ateuchus puncticollis*, l'*Aphodius hirtipennis* et la *Chrysomela endora*.

Avant de quitter Bône, je fis avec M. Jeangérard une excursion aux îles de la Galite. Sur ces îles de formation volcanique, inhabitées et dépourvues de végétation, je trouvai une nouvelle espèce de *Tentyria* (*T. Solieri*), qui habite aussi les environs du cercle de Lacalle. Non loin des rochers à pic qui forment ces îles, l'équipage de la corvette *l'Émulation* prit le *Homarus marinus*, espèce fort commune, et qui se trouve aussi dans la rade d'Alger.

Je revins à Bône dans les premiers jours de novembre, et, après avoir fait mes préparatifs pour un long séjour dans le cercle de Lacalle, qui forme dans l'Est la limite de nos possessions, je partis pour explorer cette localité non encore visitée sous le point de vue entomologique. Il y a deux voies qui mènent au cercle de Lacalle, celle de mer et celle de terre : je pris celle-ci. Ayant traversé la Seïbouse et passé par le territoire des Beni-Urgin, je me trouvai sur le bord de la mer, que je côtoyai pendant quelque temps et que je quittai ensuite pour prendre un sentier sablonneux. Après une marche assez pénible dans les dunes, ayant à gauche la mer et à droite un pays couvert de broussailles, j'arrivai vers la fin de la journée dans une zone de terrain plus découvert, cultivé et arrosé çà et là par des mares et des ruisseaux. Pendant trois heures, j'eus à parcourir un pays magnifique, et, sur le soir, je gagnai un chemin étroit qui me conduisit au douar des S'ba. J'accompagnais dans ce voyage M. de Mirbeck, alors chef d'escadron aux Spahis de Bône, et commandant le cercle de Lacalle. Cet officier distingué et plein d'aménité, actuellement colonel au 3e des chasseurs d'Afrique, ayant une connaissance parfaite des lieux et des douars dans lesquels nous étions obligés de passer et même de chercher un abri pour la nuit, m'a été d'un très-grand secours en me fournissant des renseignements précieux sur le cercle de Lacalle et ses environs. Je passai la Maffrag, et le soir du deuxième jour, après avoir traversé d'immenses broussailles, qui déjà avaient subi l'action du feu, et quelques bouquets de bois formés par des chênes-lièges, j'arrivai à Lacalle. Une quinzaine de maisons, construites sur une langue rocheuse qui se prolonge assez loin dans la mer, représentent la ville de Lacalle, dont le port, petit et peu profond, sert de rendez-vous et de refuge aux bâtiments corailleurs qui viennent pendant la belle saison pêcher le *Corallium rubrum*, Polypier assez abondant dans ces parages. Un séjour de onze mois fut fait dans cette partie de l'Afrique, en compagnie de mes collègues MM. Levaillant et Durieu de Maisonneuve. Le rocher sur lequel sont bâties les quelques

maisons que je viens de signaler est remarquable en ce que, du côté de la mer, il présente de profondes perforations, toutes de forme arrondie et semblables à des puits qu'on aurait creusés. Du côté de terre, ce petit comptoir est défendu par une muraille crénelée, et un petit fort, qui autrefois a été un moulin, protége le port, dont le fond sablonneux ne permet l'entrée qu'à des bâtiments d'un très-faible tonnage.

Les environs du cercle de Lacalle sont assez sablonneux et couverts de broussailles, parmi lesquelles on aperçoit çà et là quelques *Chamærops humilis.* A ces broussailles, souvent brûlées par les Arabes, et qui s'étendent à une assez grande distance, succèdent des forêts de haute futaie composées de plusieurs espèces d'arbres, parmi lesquelles je citerai le *Quercus suber.* C'est au milieu de ces forêts, qui occupent un assez grand rayon, que se trouvent trois grands lacs, dont deux d'eau douce et un d'eau salée. Ces lieux et surtout leur disposition devenaient très-favorables à mes explorations; en effet, c'est là que j'ai pu rassembler les nombreux matériaux qui constatent les richesses entomologiques de cette partie Est de l'Algérie.

La côte est très-rocheuse, peu accidentée, et la mer qui la baigne, quoique souvent d'une tranquillité parfaite pendant la saison d'été, ne m'a donné que fort peu d'espèces. Cependant c'est dans la région coralligère qu'a été prise une fort belle espèce d'oxyrhinque, la *Latreillia elegans,* qui n'était connue des carcinologistes que comme habitant les côtes de la Sicile. Durant la saison des pluies, les bois des lacs Tonga et Houbeira sont sillonnés par une foule de petits ruisseaux, dont quelques-uns, ne se desséchant pas pendant la saison d'été, y entretiennent une verdure perpétuelle.

L'abbé Poiret, dans la relation qu'il a faite au sujet du cercle de Lacalle, où il a séjourné longtemps, cite cette localité comme un lieu malsain et pestilentiel. Il est probable que, durant ses explorations dans cette partie de l'Afrique, la peste ainsi que les fièvres y étaient en permanence; car, pendant les onze mois que j'y suis resté, il ne s'est déclaré, même parmi la garnison, aucun accès de fièvre ni surtout aucun cas de peste. Les seuls fiévreux que j'y aie rencontrés étaient des malades civils et militaires qui depuis longtemps avaient contracté la fièvre à Bône ou dans ses environs, et qui venaient à Lacalle pour se guérir. Dans les bois du lac Tonga se trouve le douar de Moussa, dont les tentes, au nombre d'une vingtaine environ, sont dressées sur les bords mêmes des marais du lac, et bien que ces indigènes ne prennent aucun soin de leurs personnes, je n'y ai jamais rencontré de fiévreux. Le seul cas morbide qui soit permanent et que j'aie observé dans cette localité, naturellement très-salubre, est la gale, maladie dermique qui est le résultat de la malpropreté des habitants.

Cette partie de nos possessions est très-riche en entomologie; les Crustacés terrestres de l'ordre des Isopodes y sont assez nombreux, et j'aurai à signaler comme espèce remarquable un *Trichoniscus,* que j'ai désigné sous le nom de *T. flavescens;* on ne connaissait encore dans cette coupe générique qu'une seule espèce originaire d'Allemagne. Les mares et les ruisseaux sont habités par quelques Crustacés dont deux espèces nouvelles appartiennent à l'ordre des Daphnoïdes; ce sont les *Daphnia acuminirostris* et le *Cypris phaseolus.*

Les lisières des bois ainsi que les broussailles nourrissent un très-grand nombre d'Aranéides dont la plupart sont nouvelles. Dans la tribu des Théraphoses, je n'ai rencontré qu'une seule espèce de *Mygale* (*M. barbara*), qui habite aussi les environs d'Alger ainsi que ceux d'Oran. Les genres de la seconde tribu, celle des Araignées, dans lesquels j'ai fait connaître le plus d'espèces, sont ceux des *Lycosa,* des *Salticus,* des *Monastes,* des *Philodromus,* des *Clubiona,* des *Drassus,* des *Latrodectus,* des *Tegenaria,* des *Epeira,* des *Uloborus,* des *Lyniphia* et des *Theridion.* Sur cinq espèces nouvelles du genre des *Lycosa,* trois n'ont encore été signalées que dans les environs du cercle de Lacalle, ce sont les *L. biimpressa, erratica* et *quadrilineata.* Les *Salticus luctuosus, Moreletii, Theisii, paludivagus, albo-bimaculatus, albifrons* et *Guichenotii,* paraissent aussi propres à cette partie de l'Afrique. C'est particulièrement dans les broussailles annuellement incendiées par les Arabes que j'ai découvert un nouveau genre d'araignée, que j'ai désigné sous le nom de *Monastes* (μοναστὴρ, vie solitaire), dont il a été découvert deux espèces, les *M. paradoxus* et *lapidarius.* Parmi les grandes herbes et sous les pierres ont été trouvés les *Philodromus calidus* et *ornatus;* les *Drassus validus, obscurus, corticalis, crassipes, dives* et *formicarius;* le *Latrodectus ornatus,* la *Tegenaria africana,* l'*Epeira trituberculata,* la *Clubiona ornata,* les *Lyniphia gibbosa* et *pallipes* et les *Theridion mandibulare* et *erythropus.* Dans une excursion que je fis à l'ancienne Calle, où il ne reste plus maintenant qu'une tour appelée le Bastion de France et quelques voûtes qui servaient de magasins à l'ancienne compagnie, je découvris, parmi les broussailles qui étreignent ces ruines de toutes parts, une aranéide très-curieuse, qui appartient au genre des *Uloborus* et que j'ai désignée sous le nom d'*U. plumipes.* Les pierres que l'on rencontre çà et là dans les parties boisées sont habitées par le *Chelifer pediculoides,* l'*Obisium pallipes,* le *Phalangium africanum* et l'*Oribates papillosus,* espèces que nourrissent aussi les environs de Bône, de Philippeville, de Constantine, d'Alger et d'Oran. Dans les sentiers sablonneux se plaît le *Rhyncholophus Dugesii* de l'ordre des Acarides; les mares et flaques d'eau formées par les lacs Tonga et Houbeira ainsi que par les marais d'A'ïn-Dréan sont l'habitation favorite des *Hydrachna cyanipes, rostrata* et *tomentosa.*

Les Myriapodes ne m'ont donné que quelques espèces, dont trois paraissent

particulières à Lacalle : ce sont les *Lithobius elongatus* et *Lucasii*, et l'*Arthronomalus punctatus*. Le *Glomeris flavo-maculata*, que l'on trouve aussi dans l'Ouest, habite le cercle de Lacalle ainsi que le *Craspedosoma polydesmoides*.

Il n'a été rencontré que deux espèces appartenant à l'ordre des Thysanures: ce sont l'*Achorutes affinis* et l'*Orchesella mauritanica*.

L'ordre des Coléoptères est celui de tous les insectes dont il a été trouvé un plus grand nombre d'espèces dans ces parties boisées de l'Algérie, et c'est cet ordre qui a le plus contribué à augmenter mes matériaux entomologiques, car plus de quatre-vingts espèces nouvelles, n'ayant encore été signalées que dans cette localité, ont été décrites. Dans la famille des Carnassiers, je citerai la *Cicindela sardoa*, qui se plaît sur les rives sablonneuses des ruisseaux et à une très-petite distance de la mer; le *Dromius lævipennis*, la *Lebia numidica* et l'*Acupalpus brevipennis* se tiennent habituellement sous les pierres; l'*Oodes mauritanicus* dans les marais, sous les mousses au pied des arbres; enfin le *Prystonichus barbarus* sous les écorces, au pied des chênes-lièges. Les mares et flaques d'eau des bois des lacs Tonga et Houbeira nourrissent le *Dytiscus immarginatus*, que l'on ne connaissait que du Sénégal, l'*Hydroporus ferrugineus* et l'*Hydrophilus inermis;* cette dernière espèce se trouve aussi en Sicile. Sous les pierres, dans les lieux humides et voisins des marais, ont été rencontrés le *Xantholinus rubricollis*, le *Philonthus sparsus*, l'*Euryporus æneiventris*, le *Lathrobium albipes*, l'*Œdichirus pederinus*, le *Stenus obscurus*, le *Bryaxis heterocera* et le *Scydmænus Schaumii*. C'est en fauchant les grandes herbes sur les lisières des bois que j'ai pris les *Anthaxia chlorocephala* et *fulgidicollis*, et l'*Aphanisticus angustatus;* sur les ombellifères et les carduacées se tiennent les *Cebrio attenuatus* et *melanocephalus*, le *Telephorus scutellaris*, les *Dasytes variegatus* et *distinctus*, le *Melyris rubripes* et le *Cercus bicolor*. Les pierres disséminées çà et là dans les parties boisées servent de demeures aux *Thorictus Germari* et *mauritanicus*, et sous celles où se tient en famille la *Myrmica testaceo-pilosa* se plaît un petit coléoptère fort agile formant un nouveau genre que j'ai désigné, à cause de ses manières de vivre, sous le nom de *Myrmecobius* (*μύρμηξ*, fourmi; *βίω*, je vis). Je pris, vers le milieu de l'été, sous les bouses, un lamellicorne remarquable, qui ressemble beaucoup par sa forme à un *Scolytus*, et auquel j'ai donné le nom d'*Otophorus scolytoides;* je dois faire observer ici qu'une espèce très-voisine de celle que j'ai fait connaître a été décrite et figurée par MM. Klug et Ehrenberg dans les *Symbolæ physicæ*. C'est dans les bois du lac Tonga que je pris une seule fois le *Geobius tricornis*, espèce nouvelle très-curieuse et dont le mâle seulement est connu. Sous les écorces des chênes-lièges a été trouvé le *Dorcus musimon* avec sa femelle, qui est si différente, en ce que ses élytres sont profondément striées longitudinalement, tandis que, dans le mâle, ces mêmes organes sont entièrement lisses : ce lamellicorne,

jusqu'à présent, n'était connu que comme habitant les îles de Sardaigne. Les lieux sablonneux sont la demeure habituelle de la *Tentyria excavata*, du *Philax costatipennis;* les pierres situées dans ces mêmes lieux, celle des *Opatrum parvulum, lilliputanum, pulchellum* et de l'*Helops parvulus;* enfin les parties arénacées mais couvertes de broussailles, celle du *Thorectes rotundatus* et de la *Pimelia barbara*. Le *Notoxus numidicus* et l'*Anthicus vittatus* se plaisent sous les pierres humides situées dans le voisinage des marais, ainsi que le *Meloe plicatipennis*. L'*Evaniocera Boryi*, qui habite aussi l'Ouest de l'Algérie, est assez rare; je n'en ai rencontré que quelques individus, et c'est sur les ombellifères, en compagnie du *Bruchus plumbeus*, que j'ai pris cette curieuse espèce. Dans les sentiers sablonneux, on rencontre ordinairement errant le *Brachycerus semituberculatus*, tandis que le *Baridius pulchellus* et l'*Acalles puncticollis* se tiennent sous les pierres. En soulevant les débris de végétaux en décomposition accumulés près de l'embouchure des marais du lac Tonga, je découvris une petite espèce nouvelle de *Psammœcius*, à laquelle j'ai donné le nom de *P. Boudieri*. C'est sous les écorces des arbres abattus (particulièrement des chênes-liéges), dans les bois des lacs Tonga et Houbeira, que je rencontrai les *Læmophlœus nigricollis, rufipes, suberis* et *elongatulus;* c'est aussi cette même espèce d'arbre qui nourrit les *Cerambyx* (*Hammaticherus*) *Mirbeckii*, espèce assez abondamment répandue pendant les mois de juin et de juillet, et qui semble représenter, dans cette partie de l'Afrique, le *Cerambyx* (*Hammaticherus*) *miles* de la France méridionale. Cette espèce habite aussi les environs de Philippeville, et sa larve, que j'ai pu examiner, se tient plutôt sous les écorces que dans l'aubier. Les chardons qui croissent dans le voisinage des marais et non très-éloignés des parties boisées m'ont fourni assez communément les *Purpuricenus Desfontainesii* et *barbarus*, l'*Aromia rosarum*, l'*Oberea maculicollis*, la *Phytœcia rubricollis*, la *Leptura melas* et l'*Hesperophanes affinis*. Dans les sentiers bordés par des cytises et des lentisques volent, pendant une grande partie du printemps, l'*Hispa numida*, et sur les feuilles et les branches de ces mêmes végétaux se tiennent les *Clythra dispar, unicolor* et *gratiosa*, et le *Cryptocephalus cicatricosus*. Enfin, c'est sous les pierres humides qu'a été rencontré le *Ptenidium corpulentum*, qui habite aussi la France méridionale.

Il n'a été découvert qu'un très-petit nombre d'Orthoptères, et comme espèces nouvelles paraissant propres à cette partie Est de l'Algérie, sont l'*Ephippigera laticollis*, les *Œdipoda arenaria* et *albo-cincta;* je signalerai aussi le *Xya variegata*, qui n'est pas très-rare et qui se creuse dans le sable humide, particulièrement sur les bords des lacs, des retraites assez profondes.

De toutes les parties que j'ai visitées dans nos possessions, le cercle de Lacalle est le seul endroit où l'eau soit assez abondante : aussi est-ce cette localité qui m'a

fourni le plus de Névroptères, ordre qui est, de tous les insectes, le moins représenté en Algérie. Dans le genre des *Perla,* une seule espèce a été rencontrée: c'est la *Perla Pictetii,* qui se tient dans les lieux ombragés et couverts d'herbes, ainsi que l'*Hemerobius stigmaticus,* que l'on ne connaissait que comme habitant l'Andalousie. Sur les bords des lacs et les rives toujours vertes des mares et flaques d'eau, viennent voltiger, pendant le printemps et une grande partie de l'été, de fort beaux Névroptères, dont les plus remarquables sont les *Libellula separata, barbara, Ramburii, conjuncta, leucosticta, panorpoides* et *Edwardsii* et la *Lindenia tetraphylla.*

Les Hémiptères que j'ai rencontrés ne m'ont fourni qu'un très-petit nombre d'espèces nouvelles : telles sont le *Metastemma quinquemaculata,* qui se plaît sous les pierres humides, dans le voisinage des marais du lac Tonga, et le *Lygæus crassicornis;* j'ai pris les *Phytocoris instabilis* et *Jassus annulipes* en fauchant les grandes herbes et le *Pentatoma plicatipennis* dans les parties boisées. Enfin, c'est à l'endroit où le lac Tonga vient se déverser dans la mer que j'ai rencontré mort sur la plage un *Belostoma,* que je crois devoir rapporter au *B. grande,* et que M. Levaillant a trouvé vivant à l'embouchure du S'afs'af, dans les environs de Philippeville.

Quoique les Hyménoptères soient répandus en très-grande quantité, il y en a peu d'espèces cependant qui appartiennent réellement à cette partie de nos possessions : la plupart se retrouvent dans les environs d'Alger, de Bougie, de Philippeville, de Constantine et de Bône; quelques-unes même habitent les environs d'Oran, mais c'est le plus petit nombre. Malgré cela, il en a été décrit et figuré plus de quarante espèces, particulièrement dans les genres *Eucera, Halictus, Nomia, Megachile, Anthidium, Chelostoma, Odynerus, Tachytes, Sphex, Scolia, Mutilla, Chrysis, Hedicrum, Torymus, Bracon, Rogas* et *Chelonus.*

Neuf espèces nouvelles dans l'ordre des Lépidoptères ont été décrites: ce sont la *Sesia sirphiformis,* qui habite les forêts de chênes-lièges, et le *Saturnia atlantica ;* cette espèce, qui a été découverte par M. Durieu de Maisonneuve, ressemble beaucoup au *S. pyri,* mais elle est plus petite et forme un intermédiaire entre cette espèce européenne et le *S. spini.* Les lisières des bois nourrissent le *Trichosoma mauritanicum,* qui a été trouvé une seule fois; quant aux espèces désignées sous les noms d'*Anthophila numida,* de *Cledeobia interjunctalis,* d'*Arnia nervosalis,* d'*Hydrocampa algiralis,* de *Crambus grammiculellus* et d'*Adela pantherella,* elles ont été prises dans les lieux couverts de broussailles et peu distants du voisinage des eaux.

J'ai rencontré dans l'ordre des Diptères un très-grand nombre d'espèces, parmi lesquelles vingt-quatre ont été considérées comme nouvelles par M. Macquart; la plus remarquable est le *Culex maculiventris,* qui se tient sur les bords des eaux.

Dans ces mêmes conditions a été découverte une nouvelle coupe générique à laquelle M. Macquart a donné le nom de *Physegaster;* il n'en a été trouvé qu'une seule espèce, qui est le *P. maculatus.* La *Laphria bomboides;* les *Dasypogon aurifrons, obscuripennis, rubigipennis, maurus, pygmæus* et *pusio;* les *Asilus hirtipes* et *periscelis;* le *Bombylius albicans;* l'*Amyctus pulchellus;* les *Exoprosopa argyrocephala* et *varinervis;* les *Anthrax varipennis, semiargentea, albifacies* et *minuta;* l'*Eristalis quinquevittatus;* les *Conops fuscipennis* et *algira;* le *Miltogramma nitido-maculata* et le *Sericocera compressa* sont des espèces qui n'ont encore été signalées jusqu'à présent que comme habitant cette partie Est de l'Algérie, à l'exception cependant du *Dasypogon obscuripennis,* qui se trouve aussi dans les environs de Bougie; enfin, je ferai encore observer que les lieux sablonneux et dépourvus de végétation nourrissent une espèce fort remarquable de Diptère, la *Rhopalia vittata* de Wiegmann, connue seulement comme habitant la Nubie.

A la fin d'août, je quittai le cercle de Lacalle et me dirigeai sur Bône, que j'explorai de nouveau jusqu'à Guêlma et Medjêz-H'amâr; dans les environs d'Hippône, je découvris une nouvelle espèce du genre des *Emesa,* à laquelle j'ai donné le nom d'*E. barbara,* et en fouillant le sable humide à l'embouchure de la Seïbouse, je fis la rencontre du *Cephalocteus scarabæoides*, espèce fort curieuse à cause de la disposition de ses organes de la locomotion, qui sont tout à fait destinés pour fouir. Sur la route de Guêlma, et particulièrement dans les environs du camp qui porte ce nom, je recueillis quelques Hyménoptères assez remarquables, parmi lesquels je signalerai le *Tachytes nigrita,* le *Cerceris clitellata,* le *Philanthus Abd-el-K'âder,* la *Myrmica testaceo-pilosa*, les *Chrysis varicolor* et *Blanchardi* et l'*Elampus chlorosoma.*

Après un court séjour dans ces diverses localités et après avoir visité les eaux chaudes d'H'ammâm-Meskhout'în, je me rendis à Alger, afin de mettre en ordre les nombreux matériaux entomologiques que m'avaient fournis les forêts de chênes-liéges du cercle de Lacalle.

Connaissant la partie Est de nos possessions aussi parfaitement que le permettait dans ce temps-là notre domination, je demandai à me rendre dans l'Ouest, où j'arrivai à la fin de novembre. C'est en allant à Oran que je visitai rapidement Cherchêl, l'ancienne *Julia Cæsarea* des Romains, Mostaganem et Arzeu, où plus tard il m'a été possible de séjourner quelques jours. Enfin, après une traversée assez pénible, j'arrivai à Mers-el-Kébir, port où les navires qui se rendent à Oran jettent ordinairement l'ancre. Le chemin qui conduit de Mers-el-Kébir à Oran rappelle un peu la route si pittoresque de Stôra à Philippeville; mais il est beaucoup plus long, dépourvu de végétation, et les travaux exécutés pour son établissement font honneur à notre génie militaire. Près d'Oran est une roche qui s'avance assez loin dans la mer et qu'il paraissait inévitable de tourner; afin d'éviter

cet inconvénient et rendre la route aussi directe que possible, le génie militaire a percé ce rocher, en formant un tunnel assez prolongé et sous lequel les voitures et les piétons peuvent circuler librement.

Oran, comme toutes les villes de la côte algérienne, n'est pas très-éloignée de la mer, mais diffère beaucoup de toutes celles que j'ai visitées. Longitudinalement, elle est partagée par un ravin profond, et c'est de chaque côté de ce ravin qu'est bâtie la ville, entourée de murailles assez élevées et de fossés profonds; les pentes du ravin, c'est-à-dire les côtés Est et Ouest, qui se trouvent reliés par plusieurs ponts, sont très-bien cultivés, et un ruisseau qui y coule abondamment, même pendant tout l'été et l'automne, fait que ces jardins, sans cesse arrosés, sont toujours d'un vert parfait. A l'Ouest, la ville est dominée par des montagnes assez élevées, et à l'Est se trouve un monticule isolé désigné sous le nom de montagne des Lions (Djebel-Kahar); au Sud, elle est limitée par des lacs salés et la chaîne de l'Atlas. On n'aperçoit aucun arbre, si ce n'est quelques broussailles et des *Chamærops humilis,* qui auront bientôt eux-mêmes disparu, parce qu'ils sont ou brûlés par les Arabes ou déracinés par les Espagnols. Pendant la saison d'hiver, qui, au reste, n'est jamais très-froide, ce sont ces divers végétaux fournis par la plaine que les habitants d'Oran emploient comme bois de chauffage. Vers l'Ouest, en suivant la route d'Oran à Mers-el-Kébir, on a sur la droite la mer, et sur la gauche une suite de monticules peu élevés, d'un gris cendré, sur lesquels croissent çà et là au milieu des *Chamærops humilis*, des *Ferula* et des *Asphodelus ramosus*. Quant à la côte, elle est très-accidentée, entrecoupée de criques profondes et à fond tapissé de plantes marines. Le rocher sur lequel est construit le fort qui protége la rade forme une langue rocheuse assez avancée dans la mer, qui met à l'abri des vents le port et une partie de la rade et fournit aux animaux marins qui se plaisent dans ces parages un asile assuré. M. le capitaine de vaisseau Dégenès, qui, pendant mon séjour dans l'Ouest, commandait la station de Mers-el-Kébir, m'a été d'un grand secours pour explorer la rade d'Oran, ainsi que M. Desprez, commandant le lougre de l'État *le Colomby,* homme intelligent, habitué à ces sortes de pêches, et avec lequel j'ai fréquemment visité les profondes criques et les rochers que présente la côte d'Oran. C'est dans cette localité, souvent explorée par mon collègue M. Deshayes, que ce savant zoologiste a réuni une collection aussi complète que possible de crustacés nourris sur les côtes de l'Ouest, à partir de l'île volcanique de Rachgoun jusqu'aux plages sablonneuses d'Arzeu. Pendant le trop court séjour que j'ai fait dans cette partie de l'Afrique, j'ai découvert quelques espèces qui, jointes à celles recueillies par M. Deshayes, donneront un aperçu de la faune carcinologique des côtes de l'Ouest de nos possessions. Entre autres crustacés remarquables n'ayant été rencontrés que dans la rade d'Oran, se trouve une espèce nouvelle de la famille des Oxy-

rhinques que j'ai décrite sous le nom d'*Inachus mauritanicus*. Ce Macropodien, qui est assez commun, se plaît dans de grandes profondeurs et sur des fonds tapissés de plantes marines. Dans ces mêmes conditions ont été rencontrés l'*Inachus thoracicus* et la *Cymopolia Caronii*, espèces qui n'étaient connues dans la géographie carcinologique que comme habitant la mer de Sicile. C'est aussi sur les côtes de l'Ouest que furent découvertes par M. Deshayes deux espèces nouvelles de crustacés brachyures, le *Grapsus maurus*, de la famille des Catométopes, et l'*Ebalia Deshayesii* de la famille des Oxystomes. Les crustacés représentant la tribu des Paguriens sont assez nombreux; mais ils n'ont donné qu'une seule espèce nouvelle, qui est désignée sous le nom de *Pagurus sculptimanus*. Je n'ai fait connaître aussi qu'une seule espèce nouvelle dans la tribu des Palémoniens, c'est le *Palæmon biunguiculatus*, qui vit éloigné de la côte et dans des profondeurs assez grandes. Ce Macroure habite aussi la rade de Bône. Dans cette même tribu, je signalerai un crustacé fort remarquable par la disposition des couleurs qui ornent sa carapace, son abdomen et ses organes de la locomotion, c'est le *Gnathophyllum elegans*, décrit par M. Risso, et indiqué par ce carcinologiste comme habitant les côtes de Nice, mais que M. E. Blanchard a rencontré récemment aussi sur celles de Sicile. L'*Amphithoe Vaillantii*, de l'ordre des Amphipodes, l'*Idotea carinata* et l'*Anthura nigro-punctata*, de l'ordre des Isopodes, sont répandus sur ces côtes et se plaisent parmi les rochers tapissés de plantes marines. Sur les hauteurs, près du Château-Neuf et du côté qui regarde la mer, je fis la rencontre sous les pierres humides d'une jolie espèce d'Isopode terrestre qui appartient au genre des *Porcellio*, et à laquelle j'ai donné le nom de *P. echinatus*.

Toutes les Arachnides que j'ai rencontrées dans cette partie Ouest de l'Algérie sont très-nombreuses; dans la tribu des Théraphoses, je signalerai la *Mygale gracilipes*, qui se plaît sous les pierres humides, et que j'ai quelquefois aussi trouvée errante. En explorant le côté Est de la montagne sur laquelle est construit le fort Santa-Cruz, je découvris un type nouveau d'Aranéide fort curieux, que j'avais déjà pris sur les collines de Most'afa supérieur, aux environs d'Alger, du Mans'ourah et du Koudiat-Ati, dans les environs de Constantine. Cette coupe générique, à laquelle j'ai donné le nom de *Cyrtocephalus* (κυρτὸς, convexe, κεφαλή, tête), ressemble beaucoup aux *Actinopus*, et rappelle, dans cette partie de l'Afrique mauritanienne, ces Aranéides si curieuses qui déjà ont été signalées dans l'Afrique tingitanienne. J'en ai rencontré deux espèces : le *Cyrtocephalus terricola*, qui paraît propre aux environs d'Oran, et le *Cyrtocephalus Walckenaerii*, qui se plaît dans une grande partie de l'Est de l'Algérie. C'est sous les pierres légèrement humides que je pris la *Dysdera spinipes*, ainsi que les *Lycosa venatrix, gracilenta, argenteo-maculata,* et la *Lycosoides flavo-maculata*. Le genre des *Hersilia* semble n'habiter que cette partie Ouest de nos posses-

sions, où deux espèces nouvelles ont été découvertes; ce sont les *Hersilia Edwardsii* et *oraniensis.* Une espèce remarquable par sa grande taille, l'*Eresus Guerinii,* paraît propre aux environs d'Oran et de Tenès ainsi que les *Salticus flavescente-maculatus, oraniensis, jucundus, rufo-lineatus, arenarius, flavo-pilosus, mœstus, fulvo-lineatus, quadripunctatus, Levaillantii* et *Duriæi.* Le genre des *Olios,* connu du monde maritime et des îles Canaries seulement, et dont quelques espèces ont été retrouvées dans l'Est de l'Algérie, habite aussi les environs d'Oran. L'espèce nouvelle nourrie par cette partie de nos possessions est remarquable par sa taille; je l'ai désignée sous le nom d'*Olios oraniensis.* Cette curieuse Aranéide, pour passer la saison d'hiver et subir ses divers changements de peau, se construit sous les pierres un cocon imperméable, à tissu serré et ne présentant qu'une seule ouverture. C'est dans ces mêmes conditions qu'a été pris pour la première fois le genre des *Clotho,* connu des aptérologistes comme ne se trouvant qu'en Espagne et dans la France méridionale, et dont l'espèce, désignée sous le nom de *C. Durandii,* construit sous les pierres une toile fort remarquable et qui rappelle un peu, par la forme et par la manière dont elle est dressée, les tentes des Arabes. Sous les pierres humides, se trouvent la *Clubiona rufipes,* l'*Enyo amaranthina,* la *Lyniphia fastuosa,* les *Theridion punicum, rufipes, argus* et *fulvo-lineatum.* Enfin dans les broussailles ont été rencontrées la *Tegenaria Guyonii,* qui se plaît aussi dans les habitations, et la *Tegenaria longipalpis :* ces deux espèces habitent les environs d'Alger, de Bône et surtout du cercle de Lacalle.

Les espèces qui représentent la famille des Scorpionides sont au nombre de trois : ce sont les *Androctonus funestus* et *bicolor* et le *Scorpio flavicaudus,* qui se trouve aussi dans l'Est de l'Algérie, particulièrement dans l'île de la Galite. Sous les fucus rejetés par la mer, se plaît l'*Obisium Bravaisii,* et sous les pierres humides, le *Chelifer tuberculatus* ainsi que les *Phalangium numidicum, levipes, granarium, annulipes, instabile, echinatum* et *oraniense.* Le genre des *Goniosoma,* que l'on ne connaissait que comme habitant l'Amérique méridionale, a été rencontré aussi dans cette partie de nos possessions; il n'en a été trouvé qu'une seule espèce, que j'ai désignée sous le nom de *Goniosoma lilliputanum.*

Sept espèces nouvelles de la classe des Myriapodes ont été décrites : ce sont le *Pollyxenus rubro-marginatus,* les *Arthronomalus brevicornis, puncticeps* et *attenuatus,* les *Geophilus rubro-vittatus* et *microcephalus,* le *Polydesmus rubro-marginatus* et la *Scolopendra canidens;* c'est cette dernière espèce que j'ai décrite sous le nom de *S. oraniensis,* mais que M. Newport, bien antérieurement à mon travail, avait déjà fait connaître sous celui de *Scolopendra canidens,* en lui assignant l'Égypte pour patrie.

Tous les Thysanures que j'ai rencontrés aux environs d'Oran paraissent parti-

culiers à cette partie Ouest de nos possessions : ce sont les *Machylis thoracica* et *fastuosa*, le *Lepisma Nicoletii*, l'*Orchesella luteola*, le *Dycirtoma oraniensis* et le *Smynthurus punctatus*.

Les insectes que nourrit l'Ouest de l'Algérie présentent beaucoup d'espèces qui semblent propres à cette partie de l'Afrique, mais dont le plus grand nombre cependant se rapportent plutôt aux productions entomologiques fournies par l'Espagne méridionale et le Portugal; il est probable qu'il en sera de même pour les Crustacés, les Arachnides, les Myriapodes et les Thysanures, lorsque l'on connaîtra mieux les animaux articulés aptères de ces diverses régions.

N'ayant pu rester que quelques mois dans la province d'Oran (décembre, janvier, février et mars), il m'a été impossible d'en étudier l'entomologie d'une manière aussi complète que je l'avais fait pour l'Est; et, sans les précieuses communications de M. Levaillant, qui a fait un séjour prolongé dans l'Ouest de l'Algérie, mon travail aurait ici présenté une très-grande lacune; mais grâce à l'obligeance sans bornes de cet officier général, grâce à la coopération de mes honorables collègues, MM. Deshayes, Durieu de Maisonneuve, Guyon, Warnier et Morelet, les précieux matériaux entomologiques recueillis par ces naturalistes aux environs d'Oran, joints à ceux que j'y ai récoltés moi-même pendant mon court séjour dans cette province, me permettent de dire que l'entomologie de cette partie Ouest de nos possessions y est représentée aussi complétement que possible. Je dois dire aussi que les intéressantes communications qui m'ont été faites par MM. Gaubil, Doüé, Guérin-Méneville, Chevrolat, Buquet, Reiche, Aubé et L. Fairmaire m'ont été d'un très-grand secours, et ont contribué beaucoup à compléter ma deuxième partie ou celle qui traite exclusivement de l'ordre des Coléoptères.

Ce n'est que tout à fait à l'Ouest d'Oran que la *Cicindela Peletieri* a été rencontrée; quant à la *Cicindela Ritchii*, à la *Megacephala euphratica* et à l'*Anthia sex-maculata*, ces diverses espèces, remarquables sous le rapport de la géographie entomologique, ont été découvertes sur les plateaux du Djebel-Amour[1]. La *Cicindela Ritchii* a été prise pour la première fois par M. Barthelémy, qui donnait à cette espèce Tunis pour patrie; la *Megacephala euphratica* n'était connue que comme habitant les rives de l'Euphrate et du Nil; quant à l'*Anthia sex-maculata*, elle n'était encore citée que comme se trouvant en Égypte et aux environs de Tunis. Entre autres espèces intéressantes et paraissant propres aux environs d'Oran, je citerai les *Cy-*

[1] Au sujet des animaux articulés que nourrit cette partie de nos possessions, je ferai remarquer que c'est sur les plateaux élevés du Djebel-Amour, dans des flaques d'eau, qu'a été découvert, par M. Levaillant, un crustacé fort curieux, que je n'avais pas rencontré pendant mon séjour en Algérie et qui n'était connu des carcinologistes que comme habitant l'Europe. Ce crustacé est l'*Apus cancriformis*, Latr. *Hist. nat. des crust. et des ins.* tom. IV, p. 193, pl. 19, fig. 20 à 27; Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 380, pl. 52, fig. 1; Guér. *Iconogr. du Règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 34, fig. 2; Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 360, n° 2.

mindis leucophthalma, dilaticollis et *Gaubilii*, le *Dromius insignis;* les *Singilis mauritanica* et *soror* et le *Scarites collinus :* ces deux dernières espèces n'avaient jusqu'à présent été signalées par M. le docteur Rambur que comme se trouvant en Andalousie. La *Clivina scripta*, les *Dischirius numidicus* et *obsoletus;* le *Ditomus ruficornis;* le *Carabus Maillæi;* l'*Oodes abaxoides;* les *Pœcilus barbarus* et *numidicus;* l'*Anchomenus algirinus;* l'*Acinopus Peletieri* et le *Bembidium dives* sont des espèces qui paraissent propres aux environs de la ville d'Oran ainsi que l'*Achenium hemorrhoidale*, de la famille des Brachélytres. C'est aussi dans les environs de cette ville que l'on trouve le *Calosoma auro-punctatum*, dont j'ai élevé la larve; elle est commune dans les ravins du Djebel-Santon, où on la rencontre errant çà et là pendant la saison d'hiver dans les lieux couverts d'herbes et habités particulièrement par l'*Helix coriosula*, dont cette larve fait sa nourriture exclusive. Les *Acmæodera rubro-maculata, flavo-notata, coarctata* et *melanosoma*, habitent cette partie Ouest de nos possessions, ainsi que les *Buprestis Douei* et *mauritanica*, dont le dernier, par sa forme et la disposition des taches qui ornent son thorax et ses élytres, a beaucoup d'analogie avec une espèce nubienne décrite et figurée dans les *Symbolæ physicæ* par MM. Klug et Ehrenberg. Sur les carduacées et les ombellifères ont été pris le *Cardiophorus sex-maculatus*, le *Cebrio nigricans*, les *Malachius marginicollis, mauritanicus* et *angusticollis;* les *Dasytes nigro-maculatus* et *armatus*. Sur le versant Est du Djebel-Santa-Cruz, dans les terrains où croît abondamment la *Lactuca spinosa*, je fis la rencontre d'une larve de coléoptère appartenant au genre des *Drilus*, et qui se nourrit exclusivement de l'animal du *Cyclostoma Volzianum*. Ayant pu élever plusieurs de ces larves, j'en ai fait connaître les mœurs et les métamorphoses, qui présentent quelques traits de ressemblance avec celles du *Drilus flavescens*, observé, il y a plus de vingt ans, par MM. Mielzinsky et G. Desmarest. D'après les observations que j'ai faites, il n'est pas sans intérêt de voir comment les mœurs de deux espèces d'un même genre, tout en restant les mêmes quant au fond, se modifient dans les détails, pour s'approprier aux circonstances dans lesquelles chacun de ces insectes est destiné à vivre. Ayant rapporté en France quelques branches de *Cytisus spinosus*, qui déjà avaient subi l'action du feu, je me suis procuré de cette manière des Coléoptères fort curieux. Dans les Térédiles, outre que le *Cylidrus albofasciatus* est assez commun, j'ai obtenu d'éclosion à Paris une belle espèce d'*Opilo* (*O. dorsalis*) dont la forme et surtout la taille allongée rappellent ces grandes espèces qui habitent la Nouvelle-Hollande. Sous les pierres légèrement humides se tiennent les *Catops marginicollis, celer* et *rufipennis* et l'*Hister scaber*. L'*Ateuchus cicatricosus*, l'*Onthophagus analis* et l'*Aphodius unicolor* se plaisent dans les lieux où paissent ordinairement les troupeaux; les *Rhizotrogus barbarus, numidicus, truncatipennis, serraticollis, inflatus* et *hirticollis* se tiennent sous les pierres humides et sou-

vent enfoncés dans la terre : cette dernière espèce (*R. hirticollis*) habite surtout les environs de Misserghîn ainsi que l'*Elaphocera rubripennis,* qui a été découvert par M. le capitaine Blanchard; quant aux autres espèces de ce genre désignées sous les noms d'*E. mauritanica, barbara, numidica,* c'est près d'Oran qu'elles ont été rencontrées. Le *Glaphyrus serratulæ*, pendant les mois de mai et de juin, est très-abondamment répandu dans toute la province de l'Ouest, et paraît propre à cette partie de l'Afrique; il en est de même pour une autre espèce du même genre que je considère comme nouvelle, et à laquelle j'ai donné le nom de *Glaphyrus viridicollis.* La *Pachychila punctulata* et l'*Asida complanata* ont été rencontrées dans les îles Habibas par MM. Deshayes et Vaillant. C'est dans les parties arénacées et pendant la plus grande chaleur du jour que l'on voit errer et fouiller le sable les *Pimelia Servillæi, subquadrata* et *arenacea.* Dans les cavités profondes des rochers que présentent les environs d'Oran et sous les pierres placées dans les lieux sablonneux, se trouvent les *Blaps prodigiosa, fatidica, stygia* et *magica,* espèces que nourrissent aussi les environs de Tlemsên, et que j'ai rencontrées dans l'Est de l'Algérie, particulièrement aux environs d'Hippône et du cercle de Lacalle. Les *Dendarus barbarus* et *rotundicollis,* le *Crypticus obesus,* les *Opatrum granuliferum* et *perplexum*, et le *Boros rufipes* ont été rencontrés sous les pierres; c'est aussi dans ces mêmes conditions qu'a été trouvé le *Misolampus Goudotii* que M. Deshayes a rencontré jusque dans les îles Habibas et l'île volcanique de Rachgoun. Le genre des *Cataphronetis* a été découvert aux environs d'Oran, par M. Levaillant, auquel je me suis fait un plaisir de dédier la seule espèce connue jusqu'à présent dans ce genre singulier, et qui paraît propre à cette partie Ouest de nos possessions. Six espèces nouvelles dans le genre *Helops* ont été décrites, ainsi que deux *Omophlus;* l'*O. erythrogaster,* qui se plaît dans les environs d'Oran, et l'*O. maroccanus,* qui a été découvert sur la frontière du Maroc. Le *Notoxus mauritanicus* a été pris sous les pierres; quant aux *Anthicus scabricollis, quadrimaculatus* et *insignis,* ainsi que la *Mordella decora,* ces diverses espèces ont été rencontrées sur des ombellifères. Ce n'est que dans l'Ouest que se trouvent les *Cleonus leucomelas* et *fastigiatus;* il en de même des *Rhytirhinus variegatus, humilis, annulipes, impressicollis* et *horridus.* Dans les terrains sablonneux se plaisent les *Brachycerus riguus, scutellaris, tetanicus;* le *Thylacites variegatus;* le *Phytonomus lilliputanus;* les *Otiorhynchus corticalis* et *metallescens;* le *Nastus albo-pilosus;* les *Tychius fusco-lineatus* et *carinicollis;* le *Sybines sellatus* et les *Acalles barbarus* et *impressicollis.* Les Xylophages et les Longicornes sont deux familles qui dans l'Ouest de l'Algérie sont moins abondantes que dans l'Est, et cela est probablement dû au déboisement de cette partie de nos possessions. A ce sujet, je ferai remarquer qu'il y a une époque dans l'année où, dans l'Ouest comme dans l'Est, tout ce qui est broussaille est incendié par les Arabes; souvent il arrive que cet incendie, destiné à empêcher l'envahisse-

ment des lieux cultivés par les broussailles, se communique aux forêts, et c'est ainsi que celles du cercle de Lacalle ont été plus ou moins atteintes par le feu; de là provient sans doute aussi la rareté des Xylophages et de beaucoup d'autres insectes, de manière que les espèces qui échappent à cette œuvre de destruction sont toujours très-rares. Le *Bostrichus nigriventris* est la seule espèce nouvelle rencontrée dans la famille des Xylophages : cette espèce, qui a beaucoup d'analogie avec le *Bostrichus capucinus* et que j'ai obtenue d'éclosion en France, habite aussi l'Est de l'Algérie Dans la famille des Longicornes, je citerai les *Cerambyx* (*Hammaticherus*) *Levaillantii* et *nerii :* cette dernière espèce décrite par M. Erichson se plaît sur les lauriers roses qui croissent ordinairement au milieu des torrents. Pendant le mois de mai vole une jolie espèce de *Saperda* (*S. lixoides*), et dans les tiges de certaines espèces de carduacées, vers le milieu d'avril, se trouve la *Phytœcia Guerinii,* dont la femelle, fort différente du mâle, a été décrite comme une autre espèce par M. Erichson. Sur les tiges des plantes de cette même famille se tient la *Phytœcia malachitica,* très-voisine de la *P. cardui*, mais toujours plus petite et facile à distinguer par sa forme sensiblement ramassée; c'est aussi sur ces mêmes plantes qu'a été découverte la *Phytœcia Warnieri.* Dans les tiges des *Ferula* vit la larve de la *Parmena algerica*, joli petit longicorne abondamment répandu dans l'Est et l'Ouest, et qui, à l'état parfait, se tient sous les pierres; cette espèce semble remplacer, dans cette partie de l'Afrique, le genre des *Dorcadion,* si commun dans la France méridionale, l'Italie, la Sicile et l'Espagne. Dans les chaumes de l'*Hordeum vulgare,* j'ai quelquefois surpris métamorphosée en insecte parfait la *Saperda gracilis* dont M. Guérin-Méneville a fait un genre qu'il désigne sous le nom de *Calamobius.* Les *Clythra rubripennis, hybrida, forcipifera* et *straminipennis* se plaisent parmi les broussailles, sur les lentisques et les tiges des grandes herbes; quant à l'*Helodes vicina,* elle a été rencontrée sous les pierres légèrement humides.

Les Orthoptères sont assez nombreux dans l'Ouest, et comme genre paraissant propre à cette partie de l'Algérie, je signalerai l'*Hetrodes Guyonii*, qui a été rencontré jusque sur les frontières du Maroc. Le genre des *Sphærium* ne se composait que d'une seule espèce (*S.* [*Blatta*] *acervorum*); il en a été découvert une seconde (*S. mauritanicum*), qui habite aussi les environs d'Alger, et qui vit dans les fourmilières de la *Myrmica testaceo-pilosa.* L'*Œdipoda mauritanica* est abondamment répandu et dans l'Est et dans l'Ouest; quant à la *Blatta cincticollis,* ce n'est que dans les îles Habibas que cette espèce, qui est nouvelle, a été découverte par M. Vaillant.

Je n'ai à signaler, dans l'ordre des Hémiptères, que deux espèces nouvelles : le *Rhyparochromus punctatus,* qui se trouve aussi dans les environs d'Alger, et le *Pentatoma flavo-marginata*, qui a été découvert par M. Levaillant, et semble propre à cette partie Ouest de l'Algérie.

Je n'ai presque rien trouvé dans l'ordre des Névroptères, qui m'a paru fort pauvre aux environs d'Oran; cependant je citerai comme espèce remarquable sous le point de vue géographique, l'*Acanthoclisis bœtica,* qui habite l'Espagne méridionale, où ce genre curieux a été rencontré par M. le docteur Rambur.

L'ordre des Hyménoptères est excessivement riche, mais toutes les espèces que j'ai décrites, ou dont j'ai reproduit les descriptions et qui ont été figurées, proviennent de la collection de feu Lepeletier de Saint-Fargeau, achetée par le muséum de Paris et mise à ma disposition par M. Milne-Edwards, professeur d'entomologie de ce vaste établissement scientifique. Je ferai aussi remarquer que toutes les espèces nouvelles d'Hyménoptères décrites par feu Lepeletier de Saint-Fargeau dans les suites à Buffon, et qui ont été recueillies par son fils pendant un séjour de dix années qu'il a fait dans la province d'Oran comme officier supérieur aux chasseurs d'Afrique, se trouvent figurées dans mon travail. Il a été décrit dans cet ordre, le plus remarquable des insectes, plus de cent espèces nouvelles, particulièrement dans les genres *Anthophora, Eucera, Meliturgus, Xylocopa, Andrena, Ancyla, Osmia, Megachyle, Anthidium, Dioxys, Phileremus, Cœlioxis, Melecta, Crocisa, Nomada, Ceramius, Celonites, Eumenes, Odynerus, Pterochilus, Pemphredon, Tachytes, Cerceris, Philanthus, Pallosoma, Ammophila, Coloptera, Scolia, Myzina, Typhia, Mutilla, Typhlopona, Chrysis, Cleptes, Diplolepis, Scleroderma, Pimpla, Lissonota, Cryptus* et *Tarpa.* Parmi ces coupes génériques, il en est quelques-unes qui sont nouvelles, telles sont celles des *Ancyla,* des *Pallosoma* et *Coloptera.* Je ferai aussi remarquer que les larves de cet ordre dont il m'a été possible d'étudier plus particulièrement les métamorphoses sont celles de l'*Anthidium sticticum,* du *Pelopœus spirifex* et du *Diplolepis anthidiorum.*

Il a été découvert quelques espèces nouvelles assez remarquables de l'ordre des Lépidoptères. Dans les diurnes, on voit figurer les *Anthocharis nouna* et *Levaillantii,* dont la première, qui vole pendant une grande partie de l'été, et qui, par sa forme et la disposition de ses couleurs, rappelle certaines espèces du Sénégal, se plaît dans les environs d'Oran; tandis que la seconde, très-voisine de l'*Anthocharis Charlonia,* a été rencontrée sur les plateaux élevés du Djebel-Amour; c'est aussi dans ces régions élevées qu'ont été prises deux espèces nouvelles du genre des *Cigaritis,* les *C. Massinissa* et *Zohra.* Dans la plaine d'Oran, en se dirigeant vers l'Est sur la montagne des Lions (Djebel-Kahar), se trouve le *Satyrus Abd-el-K'âder* que l'on rencontre rarement frais, parce que cette espèce assez grande, immédiatement après son éclosion, vole parmi les broussailles brûlées, et se déchire presque aussitôt les ailes. Les ravins du Djebel-Santon et ceux qui sont situés entre Oran et Mers-el-Kébir ont fourni la *Sesia ceriœformis,* l'*Episema orana,* l'*Aspilates Duponchellaria,* la *Chesias oranaria,* la *Pionea conquisitalis,* la *Tortrix insolatana* et l'*Argyrolepia loriculana.* Les

environs de Misserghîn nourrissent un Lépidoptère de la tribu des Lasiocampides, que l'on ne connaissait que comme habitant l'Italie et l'Espagne méridionale; cette espèce est le *Megasoma repandum,* que M. Levaillant a rencontré assez communément dans cette partie Ouest de l'Algérie.

Ne m'étant pas trouvé dans la saison où les insectes représentant l'ordre des Diptères donnent ordinairement, je n'ai pu recueillir qu'un très-petit nombre d'espèces, dont quelques-unes n'ont encore été signalées que comme habitant les environs d'Oran : telles sont la *Limnobia longicollis*, le *Bibio pusillus,* dont j'ai étudié les métamorphoses, et l'*Usia vestita*.

Pendant un très-court séjour que je fis à Arzeu et à Mostaganem, je pris un assez grand nombre d'insectes de tous les ordres, et parmi les espèces les plus intéressantes que nourrissent ces diverses localités, je citerai le *Sitaris rufipes* et le *Buprestis Levaillantii :* cette dernière espèce est la plus remarquable de toutes celles qui ont été découvertes dans ce genre, à cause de sa belle couleur rouge et des taches d'un noir foncé qui ornent son thorax et ses élytres. Je ferai aussi remarquer qu'il a été rencontré dans les environs de Mascara un *Onitis* assez curieux et formant dans ce genre une espèce nouvelle, à laquelle j'ai donné le nom d'*Onitis Chevrolatii;* enfin les environs de cette ville, ainsi que ceux de Tlemsên, sont fréquentés par les *Sepidium Wagneri, aliferum* et *uncinatum*.

Désirant m'éloigner du littoral afin de compléter mes études sur la géographie entomologique de l'Algérie, je faisais mes préparatifs pour un assez long séjour à Tlemsên et à Mascara, lorsque je fus rappelé en mars de l'année 1842. Ce rappel subit, et auquel j'étais loin de m'attendre, puisque la commission devait consacrer trois ans à son exploration, mit fin à mes études, et m'empêcha de préciser la limite à laquelle s'arrête la région entomologico-méditerranéenne. Du reste, je suis porté à croire que, quand un certain rayon a été dépassé, les productions entomologiques changent sensiblement ou se modifient assez pour présenter des espèces bien différentes de celles qui ne quittent jamais le littoral de la Méditerranée. Pour appuyer l'opinion que j'émets ici, je ne citerai qu'un seul fait qui se présente dans une famille (Mélanosomes) dont les espèces sont répandues en prodigieuse quantité dans toute l'Algérie. Tous les points que nous possédions dans le Nord de l'Afrique, jusqu'en 1842, pouvaient être considérés comme ne faisant partie que du littoral, au moins entomologiquement parlant, et durant le séjour que j'y fis pendant les années 1840, 1841 et quelques mois de 1842, j'ai été obligé de me borner aux lieux qu'occupait alors notre armée; de manière que, dans toutes mes excursions, je n'ai trouvé en entomologie que ce que peut nourrir, à partir du bord de la mer, un rayon de vingt-cinq à trente lieues environ. Les quelques insectes qui m'ont conduit à cette manière de voir ont été recueillis

pendant l'expédition de Biskra, et il n'en est pas un qui n'ait un faciès bien plus africain que tout ce qui été rencontré jusqu'à présent en Algérie. Les Mélanosomes que nourrit le Nord de l'Afrique n'ont toujours présenté qu'une seule espèce d'*Adesmia* (*A. microcephala*), qui est très-commune seulement dans l'Ouest, aux environs d'Oran, et qui se retrouve à Mascara et à Tlemsên. Les espèces de ce genre[2] qui ont été rencontrées dans l'Est de l'Algérie, aux environs de Biskra, rappellent plutôt par leurs formes les espèces nubiennes que celles du littoral méditerranéen, et c'est cette analogie qui me fait supposer que ce rapprochement avec les espèces véritablement africaines doit se présenter, non-seulement pour les autres familles de l'ordre des Coléoptères, mais probablement aussi pour les animaux articulés en général.

J'ai suivi dans cette introduction l'itinéraire de mon séjour en Algérie, et je la terminerai par quelques considérations géographiques basées sur l'étude particulière que j'ai faite des animaux articulés décrits ou cités dans cet ouvrage.

Nos côtes africaines ne sont pas assez éloignées de celles d'Europe pour que le naturaliste appelé à explorer ces parages puisse y rencontrer de grandes différences dans les productions entomologiques; ce fut, au reste, la première pensée qui me vint à l'esprit lorsque, après avoir traversé la Méditerranée, j'abordai la côte d'Afrique. Envisagée dans son ensemble, l'entomologie des possessions françaises du Nord de l'Afrique présente un assez grand nombre d'espèces qui leur appartiennent, mais qui peut-être se retrouveront dans les îles voisines des côtes de l'Algérie, telles que les Baléares, la Sardaigne et la Sicile, lorsqu'on en connaîtra mieux les produits entomologiques. Quant aux espèces connues, la plupart appartiennent à ces îles ainsi qu'aux parties méridionales et même septentrionales de l'Europe: quelques-unes se retrouvent en Égypte, au Sénégal et même jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; il en est de même pour les espèces pélagiennes, dont quelques-unes n'avaient été signalées que comme habitant les mers d'Asie. D'après ce court exposé, on peut dire que l'entomologie de cette partie de nos possessions dans le Nord de l'Afrique ne présente pas une réunion d'espèces qui, par leurs formes particulières aux lieux où on les trouve, puissent caractériser une région, car le plus grand nombre de ces espèces rentrent dans les genres européens, et c'est cette grande conformité qui me permet d'avancer que la faune entomologique de l'Algérie est une faune mixte, et que les animaux qui la composent appartiennent aussi bien aux îles voisines des côtes d'Afrique qu'aux contrées méridionales du continent européen. Du reste, c'est une question sur laquelle je ne crois pas devoir m'arrêter davantage, car la grande identité de la faune entomologique du

[1] Je ferai remarquer que les *Adesmia Douei, Faremontii, Solieri* et *Biskrensis* ont été découvertes aux environs de Biskra, par M. le capitaine de Farémont.

Nord de l'Afrique avec celle du Midi de l'Europe commence déjà à être bien connue. Cependant je ne terminerai pas ce petit aperçu géographique sans signaler ici une particularité assez curieuse que j'ai remarquée pendant mon trop court séjour dans l'Ouest de l'Algérie : je veux parler de la différence qui existe entre l'entomologie de l'Est et celle de l'Ouest. Tous les animaux articulés que j'ai rencontrés dans l'Est ont beaucoup plus d'analogie avec ceux que nourrissent la Sicile, la Sardaigne, l'Italie et la France méridionale que n'en ont ceux de l'Ouest; au contraire, tous les animaux que j'ai été à même d'étudier dans cette dernière localité ressemblent moins à ceux de l'Est, et leurs analogues se retrouvent plutôt en Andalousie ou dans l'Espagne méridionale. De ce fait, assez remarquable sous le rapport géographique, on pourrait tirer la conclusion suivante : que la faune entomologique de l'Algérie peut être partagée en deux zones, celle de l'Est, qui rappellerait les produits entomologiques de la Sicile, de la Sardaigne, de l'Italie et de la France méridionale, et celle de l'Ouest qui, par sa grande ressemblance avec les animaux articulés de l'Andalousie, rappellerait l'entomologie de cette partie de l'Espagne.

Tel est le préambule de ce long travail auquel j'ai mis tous mes soins, non-seulement pour la détermination des espèces, mais aussi pour l'exécution des planches, où j'ai fait représenter aussi exactement que possible les espèces nouvelles et celles qui n'avaient pas encore été figurées. Afin de rendre l'intelligence des planches plus facile, j'ai accompagné les figures qu'elles représentent de traits donnant les organes buccaux d'un très-grand nombre de types pour démontrer combien sont multipliées les modifications présentées par les divers genres qui s'y trouvent figurés. Un soin non moins grand a été apporté à la synonymie, sans laquelle il est impossible de s'entendre en entomologie. Enfin je crois avoir rempli la mission dont j'ai été chargé par le Gouvernement; j'ai même l'espoir que ce travail, fruit de huit années de pénibles recherches, ne sera pas sans utilité, et qu'il inspirera aux entomologistes qui le consulteront la pensée de le compléter, car, je l'avoue bien sincèrement, je le considère comme n'étant en quelque sorte que les premiers jalons d'une faune entomologique algérienne.

PREMIÈRE PARTIE

CRUSTACÉS, ARACHNIDES, MYRIAPODES ET HEXAPODES

HISTOIRE NATURELLE

DES

ANIMAUX ARTICULÉS.

PREMIÈRE CLASSE.

CRUSTACÉS.

PREMIER ORDRE.

LES DÉCAPODES.

PREMIÈRE SECTION.

LES DÉCAPODES BRACHYURES.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES OXYRHINQUES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES MACROPODIENS.

Genus *LATREILLIA*, Roux.

1. *Latreillia elegans.* (Pl. 1, fig. 1.)

Long. 20 millim. larg. 6 millim.

Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 22.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 277, n° 1.

Polydore Roux, zoologiste marseillais, est le premier qui fait connaître ce genre singulier dans son Histoire naturelle des crustacés de la Méditerranée, où il en a donné une

assez bonne figure; mais cet auteur n'a connu que la femelle, qui a été trouvée dans la mer de Sicile par M. Caron. Le mâle, qui jusqu'à présent était resté inconnu, a été rencontré sur les côtes de l'Algérie, et, comme il diffère beaucoup de la femelle, j'ai cru devoir le faire figurer ici et en signaler les caractères différentiels.

Comme dans la femelle, la carapace est entièrement lisse, mais le rostre est plus court et surtout plus étroit, avec les deux épines divergentes qu'il présente de chaque côté atteignant presque dans le mâle le tubercule oculaire, tandis que dans la femelle ces mêmes épines le dépassent de beaucoup. Les pattes de la première paire, chez le mâle, sont un peu plus allongées, avec l'avant-dernier article beaucoup plus épais et plus robuste. Il est aussi à noter que les épines dont le troisième article est armé sont bien moins apparentes que chez la femelle. Les pattes suivantes sont plus allongées et moins grêles que celles de la femelle, avec les épines que présente le troisième article moins saillantes et surtout en moins grand nombre. L'abdomen est composé de cinq segments dans la femelle, et de plus il est armé de six épines, dont deux sont situées sur la ligne médiane et les quatre autres près des bords, tandis que chez le mâle ce même organe est composé de six segments, et entièrement lisse.

Cette espèce paraît être très-rare sur les côtes de nos possessions du Nord de l'Afrique; elle n'a été rencontrée qu'une seule fois, à la fin de mai, par M. Deshayes, entre Lacalle et l'île de la Galite. Ce crustacé habite de très-grandes profondeurs, et semble se plaire dans des lieux coralligènes; car il a été trouvé accroché aux filets qui servent à la pêche du corail, polypier qui est assez abondant sur les côtes de l'Afrique française, particulièrement dans les environs de Lacalle.

Pl. 1, fig. 1. *Latreillia elegans*, mâle, de grandeur naturelle; 1[a] la portion antérieure du corps, dans laquelle on distingue les régions antennaire et buccale, 1[b] plastron sternal et abdomen du mâle, 1[c] derniers articles d'une patte de la cinquième paire.

Genus *Stenorhynchus*, Lamk. Latr. *Inachus*, Fabr. *Maïa*, Bosc. *Macropodia*, Leach. *Cancer*, Linn.

2. *Stenorhynchus phalangium* (*Inachus*).

Fabr. *Suppl. Entom. syst.* p. 358, n° 17.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 279, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 5, fig. 3.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 11, fig. 2.
Macropodia phalangium, Leach, *Malac. Brit.* pl. 3, fig. 6.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 155, pl. 23, fig. 3.

Cette espèce, pendant toute l'année, est très-répandue sur les côtes de l'Est et de l'Ouest, plus cependant vers l'Est, particulièrement dans les rades d'Alger et de Bône; je l'ai trouvée aussi dans celle d'Oran; mais elle paraît y être peu commune. Ce crustacé se tient à de grandes profondeurs, et n'est pas rare, surtout aux environs du cap Matifou.

3. *Stenorhynchus ægyptius.*

EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 280, n° 2.
Stenorhynchus phalangium, SAV. et AUD. *Descript. de l'Égypte. Crust.* pl. 6, fig. 6.

Comme la précédente, elle habite l'Est et l'Ouest, beaucoup plus cependant cette dernière localité, où elle est très-répandue pendant toute l'année dans la rade d'Oran. Les individus que je possède de l'Est m'ont été donnés par M. Jeangérard, qui commandait autrefois la station du fort Génois, et qui actuellement est capitaine de corvette. La rade d'Alger nourrit cette espèce, où elle est peu commune; je l'ai rencontrée aussi dans les environs de Lacalle.

4. *Stenorhynchus longirostris* (*Inachus*).

FABR. *Suppl. Entom. syst.* p. 358, n° 18.
EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 280, n° 3.
Macropodia tenuirostris, LEACH, *Malac. Brit.* pl. 23, fig. 1 à 5.

Ce *Stenorhynchus* est bien moins répandu que les espèces précédentes; il habite les côtes de l'Est et de l'Ouest, où je l'ai rencontré en hiver et pendant l'été dans les rades d'Oran, d'Alger et de Stora.

Genus *ACHÆUS*, Leach.

5. *Achæus Cranchii.*

LEACH, *Malac. Pod. Brit.* pl. 22, c, fig. 1 à 5.
EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 281, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 35, fig. 2.

Cette espèce n'avait encore été rencontrée que dans la Manche, particulièrement sur les côtes d'Angleterre et à l'embouchure de la Rance, près Saint-Malo. J'ai trouvé les quelques individus que j'ai pris, sur les côtes de l'Est et de l'Ouest. Ce crustacé se tient sur les rochers tapissés d'algues; il n'est pas très-commun. Rades d'Oran, d'Alger et de Bône.

Genus *INACHUS*, Fabr. Leach. *Cancer*, Herbst. *Maïa*, Lamk. *Doclea*, Risso.

6. *Inachus thoracicus.*

ROUX, *Crust. de la Méditerr.* pl. 26 et 27.
GUÉR. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 11, fig. 2.
EDW. *Hist. natur. des crust.* tom. I, p. 289, n° 2.

C'est toujours dans l'Ouest que j'ai rencontré cette belle espèce, qui est très-répandue pendant l'hiver dans la rade d'Oran. M. Deshayes l'a trouvée aussi assez communément

pendant le printemps et l'été. Je ne sais si cette espèce, qui habite de très-grandes profondeurs, se trouve sur les côtes de l'Est, mais je ne l'y ai jamais rencontrée. Cet *Inachus* est remarquable par ses pattes de la seconde paire, toujours couvertes de débris de plantes marines qui se fixent sur le duvet dont ces organes sont revêtus, et qui quelquefois envahissent même la carapace. Ce parasitisme de plantes marines sur les organes de la locomotion et sur la carapace de cette espèce porte à penser que l'existence de ce crustacé doit être tranquille et sédentaire. Du reste, je ferai observer que tous les individus que j'ai rencontrés en allant avec les pêcheurs étaient toujours retirés des filets accompagnés d'une très-grande quantité de fucus, ce qui donnerait encore à supposer que ce crustacé fait son séjour dans les lieux où la mer est tapissée d'algues et de diverses autres plantes marines.

7. *Inachus mauritanicus*, Luc. (Pl. I, fig. 2.)

Long. 14 millim. larg. 17 millim.

I. Flavescente-tomentosus; rostro brevi, parùm emarginato, testâ depressâ, latâ, decem spinis armatâ, articuloque basilari antennarum ad basin fortiter utrinque uni-spinoso; sterno lævigato, pedibus primi paris magnis, subsequentibus elongatissimis, exilibus.

Il ressemble un peu à l'*I. thoracicus*, et surtout à la femelle de cette espèce; mais la carapace est beaucoup plus aplatie. Le rostre est très-étroit, court et bien moins profondément échancré que dans l'*I. thoracicus*. La carapace est très-aplatie, proportionnellement plus large que celle de l'*I. thoracicus*, et revêtue d'un duvet court et serré; elle est armée de dix épines, dont six assez fortement prononcées, moins cependant que dans l'*I. thoracicus*, et ainsi disposées : cinq sur la région stomacale, dont quatre antérieures, petites, placées en ligne transversale, avec la postérieure ou cinquième très-prononcée, une sur la région cordiale et deux de chaque côté sur les régions branchiales. Entre les fossettes antennaires, on aperçoit aussi une forte épine comme chez l'*I. thoracicus*, mais elle est bien moins prononcée; enfin, à la naissance de l'article basilaire des antennes externes, il existe une assez forte épine que n'offre pas ce même organe chez l'*I. thoracicus*. Le plastron sternal chez le mâle est lisse, tomenteux, et ne présente pas, comme chez l'*I. thoracicus*, deux plaques calcaires ovalaires, réunies par une pièce médiane. Les pattes antérieures du mâle sont grandes, moins cependant que chez l'*I. thoracicus*, et la main, quoique un peu plus longue que celle de cette espèce, ne dépasse pas la largeur de la carapace. Les pattes suivantes sont très-allongées, grêles, et la seconde paire est souvent revêtue de débris de plantes marines. L'abdomen est aussi large que long, avec les premiers articles beaucoup plus élargis que chez l'*I. thoracicus*. La femelle ressemble beaucoup au mâle et n'en diffère que par les épines de la carapace, qui sont moins prononcées, et par la première paire de pattes, qui est beaucoup plus grêle et bien moins allongée. Un duvet court, jaunâtre, assez serré, revêt le dessus et le dessous du corps de cette espèce, ainsi que les organes de la locomotion.

Cette nouvelle espèce vient naturellement se placer près de l'*I. thoracicus*, avec lequel elle ne pourra être confondue à cause des épines que présente la carapace, qui sont en plus

grand nombre, et surtout par le sternum du mâle, qui n'est pas muni, comme chez l'*I. thoracicus,* de deux plaques calcaires ovalaires réunies par une pièce médiane.

Ce n'est encore que sur les côtes de l'Ouest que j'ai rencontré cette espèce qui, pendant l'hiver, est assez abondante dans la rade d'Oran. Ses habitudes doivent ressembler beaucoup à celles de l'*I. thoracicus;* car elle habite les mêmes profondeurs et les mêmes lieux, et j'ai remarqué que quelquefois aussi la première paire de pattes est couverte de plantes marines, mais en bien moins grande quantité que chez l'*I. thoracicus.*

Ce crustacé a été aussi rencontré pendant le printemps et l'été par M. Deshayes, et j'en possède plusieurs individus qui ont été pris par ce savant zoologiste dans les environs de l'île Plane et des îles Habibas.

Pl. 1, fig. 2. *Inachus mauritanicus,* mâle, de grandeur naturelle, 2ª plastron sternal et abdomen du mâle, 2ᵇ plastron sternal et abdomen de la femelle.

DEUXIÈME TRIBU.

LES MAÏENS.

Genus *Herbstia*, Edw. *Cancer,* Herbst. *Inachus,* Fabr. *Maïa,* Latr. *Mithrax,* Risso.

8. *Herbstia condyliata* (*Cancer*).

Herbst, *Crust.* tom. I, p. 246, n° 141, pl. 18, fig. 99, A, B.
Fabr. *Suppl. Entom. syst.* p. 356, n° 9.
Edw. *Hist. natur. des crust.* tom. I, p. 302.
Mithrax scaber, Costa, *Faun. del regno di Napol. Crust.* p. 1, pl. 2.

Cette espèce, qui est assez rare, habite les côtes de l'Est et de l'Ouest. Je l'ai rencontrée à la fin de mars pour la première fois, avec M. Jeangérard, dans la rade de Bône, particulièrement dans les environs du fort Génois; elle se tient dans des lieux peu profonds. M. Deshayes en a rencontré un très-bel individu dans la rade d'Alger, aux environs du cap Matifou, et dont la longueur est de 50 millimètres sur 38 millimètres de large; ce même zoologiste l'a trouvée aussi dans la rade d'Oran.

Genus *Pisa*, Leach. *Cancer,* Herbst. *Inachus,* Fabr. *Maïa,* Bosc.

9. *Pisa tetraodon.*

Leach, *Malac. Brit.* pl. 20.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 346, pl. 22, fig. 1.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 305, n° 1.

Ce crustacé est excessivement commun pendant toute l'année sur les côtes de l'Est et de l'Ouest; il vit peu éloigné du rivage, se tient cramponné à la base des rochers couverts de

plantes marines. Je prenais assez facilement cette espèce, qui habite de très-petites profondeurs, en raclant, avec un filet à pêcher des insectes, les rochers qui sont situés sous le fort Bâb-Azoun dans la rade d'Alger.

10. *Pisa Gibbsii.*

Leach, *Malac. Brit.* pl. 19, fig. 1 à 4.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 34, fig. 1 à 9.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 307, n° 3.

Cette espèce, qui habite aussi les côtes de l'Est et de l'Ouest, est bien moins commune que la précédente; je l'ai prise cependant assez abondamment, pendant l'hiver et une partie du printemps, dans la rade d'Alger. Les individus que je possède des côtes de l'Ouest m'ont été donnés par M. Deshayes. Elle habite aussi la rade de Bône, particulièrement les environs du fort Génois, où elle a été trouvée par M. Jeangérard. Comme l'espèce précédente, la *Pisa Gibbsii* vit sédentaire et solitaire parmi les rochers couverts de plantes marines, à quelques mètres de profondeur seulement.

11. *Pisa armata.*

Latr. *Hist. nat. des crust.* tom. VI, p. 98.
Risso, *Crust. des envir. de Nice,* p. 47, n° 6.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* p. 33, fig. 1 à 7.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 308, n° 4.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 28, fig. 1.

Cette espèce, qui habite la rade de Bône, est assez rare; je n'en possède que deux individus, qui m'ont été donnés par M. Jeangérard, et qui ont été pris par cet officier supérieur, pendant l'hiver, dans les environs du fort Génois.

12. *Pisa corallina.*

Risso, *Crust. des envir. de Nice,* p. 45, pl. 1, fig. 6.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 306, n° 2.

Cette Pise, pendant toute l'année, est assez répandue sur les côtes de l'Ouest et de l'Est, et n'est pas rare, surtout dans les rades d'Oran, d'Alger et de Bône. Elle se trouve aussi à Cherchêl, et je suis redevable à M. L. Vacherot de quelques individus d'une taille assez grande qu'il a trouvés sur les rochers du port de cette ville. Cette espèce, qui habite ordinairement d'assez grandes profondeurs, se plaît dans des lieux tapissés d'algues. A la fin du printemps et pendant presque tout l'été, j'ai rencontré des femelles ayant leurs appendices ovifères garnis d'œufs; ceux-ci sont très-petits et d'une belle couleur rouge carmin.

La rade d'Oran, mais plus particulièrement celles d'Alger et de Bône, nourrissent une variété de ce crustacé, assez curieuse en ce que, au lieu d'être entièrement rouge, sa couleur se trouve mélangée de blanc.

Genus *Lissa*, Leach. *Cancer,* Herbst. *Inachus,* Fabr. *Pisa,* Latr.

13. *Lissa chiragra* (*Cancer*).

Herbst, *Crust.* tom. I, p. 243, n° 138, pl. 17, fig. 96.
Fabr. *Suppl. Entom. system.* p. 357, n° 11.
Leach, *Zool. miscell.* tom. II, pl. 83.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 310, n° 10.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 29, fig. 1.

Ce singulier crustacé est beaucoup plus répandu dans l'Est que dans l'Ouest, et habite des profondeurs assez grandes. Il est assez commun dans la rade d'Alger, aux environs du cap Matifou; je l'ai rencontré aussi dans la rade de Bône. Les individus que je possède des côtes de l'Ouest m'ont été donnés par M. Deshayes. Cette espèce se trouve pendant toute l'année.

Genus *Maïa*, Lamk. *Cancer,* Linn. *Inachus,* Fabr.

14. *Maïa squinado* (*Cancer*).

Herbst, *Crust.* tom. I, p. 214, n° 108, pl. 56.
Leach, *Mal. Brit.* pl. 18.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 327, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 30, fig. 2.

Rencontré une seule fois en janvier, dans la rade d'Alger, par les pêcheurs qui l'avaient apporté au marché. N'ayant pas trouvé cette espèce sur les côtes de l'Ouest, je ne sais si ce crustacé habite ces parages.

15. *Maïa verrucosa.*

Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 328, pl. 3, fig. 1 à 14.
Cancer squinado, Herbst, *Crust.* pl. 15, fig. 84 et 85.
Maïa squinado, Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte, Crust.* pl. 6, fig. 4.

Cette espèce est très-commune, pendant toute l'année, sur les côtes de l'Ouest et de l'Est; les pêcheurs la rencontrent abondamment dans les rades d'Oran, d'Alger et de Bône.

Genus *Acanthonyx,* Latr. *Maïa,* Risso. *Libinia,* Desm.

16. *Acanthonyx lunulatus* (*Maïa*).

Risso, *Crust. des envir. de Nice,* p. 49, n° 9, pl. 1, fig. 4.
Latr. *Règne anim. de Cuv.* 2e édit. tom. IV, p. 58.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 8, fig. 1.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 342, n° 3.
Ejusd. *Atl. du règne anim. Cuv. Crust.* pl. 27, fig. 2.

Ce crustacé, qui s'éloigne très-peu du rivage, et qui se tient à de très-petites profondeurs, est excessivement répandu sur les côtes de l'Est et de l'Ouest; il se plaît sur les rochers

tapissés d'algues, et se tient accroché à ces plantes marines au moyen du cinquième article des quatre dernières paires de pattes, qui est élargi en dessous, échancré près du bout, et armé d'une dent pilifère contre laquelle le doigt vient se replier en manière de pince. Cette espèce, qui habite les rades d'Oran, d'Alger et de Bône pendant toute l'année, varie beaucoup pour la couleur : tantôt elle est d'un vert-bouteille foncé ou d'un vert clair, tantôt elle est d'un brun clair et tachée de brun sur la carapace ainsi que sur les organes de la locomotion; quelquefois aussi elle est rougeâtre ou violacée, et parsemée de taches d'un brun clair ou d'un violet foncé.

TROISIÈME TRIBU.

LES PARTHÉNOPIENS.

Genus *Eurynome*, Leach. *Cancer*, Pennt. *Parthenope*, Latr.

17. *Eurynome boletifera.*

Costa, *Faun. del regno di Napol. Crust.* p. 8, n° 1, pl. 3, fig. 3.

Rencontré une seule fois dans la rade de Bône par M. Deshayes. Cette espèce habite aussi les côtes de l'Italie.

Genus *Lambrus*, Leach. *Maïa*, Bosc. *Parthenope*, Fabr. *Cancer*, Herbst.

18. *Lambrus angulifrons.*

Latr. *Encycl. méth.* tom. X, p. 15.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 355, n° 3.
Lambrus Montgrandis, Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 33, fig. 1 à 6.

Je n'ai pas rencontré cette rare espèce, qui a été trouvée une seule fois par M. Deshayes en été, dans la rade d'Oran.

19. *Lambrus Massena.* (Pl. 1, fig. 3.)

Long. 15 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 16 millim.

Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 23, fig. 7 à 12.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 356, n° 5.

On ne connaissait encore que le mâle de cette espèce; quant à la femelle, que j'ai fait représenter, elle lui ressemble beaucoup, et le seul individu de ce sexe qui ait été rencon-

tré est remarquable en ce que les pattes antérieures et toute la carapace sont envahies par des matières calcaires qui en cachent presque entièrement la couleur, ainsi que les tubercules présentés par les régions branchiales et la première paire de pattes. L'abdomen, fortement cilié sur les bords, est composé de six segments ornés de petits tubercules perliformes rangés en ligne transversale. Les pattes-mâchoires externes sont armées de tubercules assez forts disposés sur ces organes en ligne longitudinale.

Je dois cette jolie petite espèce à l'extrême obligeance de M. Jeangérard, qui a pris ce rare crustacé en draguant en mai dans les environs du fort Génois. Au marché aux poissons de Bône, j'ai rencontré un très-jeune mâle de ce crustacé; il diffère de l'adulte par les dents des bords latéraux de la carapace, ainsi que par celles des mains, qui sont à peine sensibles.

Pl. 1, fig. 3. *Lambrus Massena,* femelle, de grandeur naturelle, 3[a] patte-mâchoire externe, 3[b] portion antérieure du corps vue en dessous, 3[c] abdomen du mâle, 3[d] abdomen de la femelle.

20. *Lambrus mediterraneus.*

Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 1, fig. 1.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 357, n° 7.
Eurynome Aldrovandi, Risso, *Hist. nat. de l'Europ. mérid.* tom. V, p. 22, n° 31.

Cette espèce a été rencontrée en mai, par M. Deshayes, dans la rade de Bône.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES CYCLOMÉTOPES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES CANCÉRIENS.

Genus *Xantho,* Leach. *Cancer,* Linn.

21. *Xantho rufopunctatus.* (Pl. 2, fig. 1.)

Edw. *Hist. nat. des crust.* t. I, p. 389, n° 2.

Rencontré une seule fois, en été, dans la rade d'Alger, par M. Deshayes.

Cette espèce n'avait encore été signalée, jusqu'à présent, que comme habitant les côtes de l'île de France et celles de la mer Rouge.

Pl. 2, fig. 1. *Xantho rufopunctatus,* de grandeur naturelle.

22. *Xantho rivulosus.*

Risso, *Crust. des envir. de Nice*, p. 14, n° 5.
Savign. *Descript. de l'Égypt. Crust.* pl. 5, fig. 8.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 35, fig. 1 à 9.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 394, n° 11.

Très-commun, pendant toute l'année, sur les côtes de l'Est et de l'Ouest; je l'ai pris surtout très-abondamment dans les rades de Bône et de Stora, et M. Deshayes l'a rencontré aussi assez communément dans celles d'Alger et d'Oran.

23. *Xantho floridus* (*Cancer*).

Montag. *Linn. Trans. Soc.* tom. IX, p. 85, pl. 2, fig. 1.
Leach, *Malac. Brit.* pl. 11, fig. 1 à 2.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 105, pl. 8, fig. 2.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 394, n° 10.
Cancer poressa, Oliv. *Zool. Adriat.* tom. II, p. 48, pl. 2, fig. 3.
Risso, *Crust. des envir. de Nice*, p. 11, n° 1.
Xantho poressa, Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 105.

J'ai rencontré cette espèce, qui est moins commune que la précédente, en draguant avec M. Jeangérard, dans la rade de Bône, particulièrement aux environs du fort Génois, fin de mars.

Genus *Pilumnus*, Leach. *Cancer*, Linn. Pennt.

24. *Pilumnus spinifer* (*Cancer*).

Rond. tom. II, p. 408.
Savign. *Descript. de l'Égypte Crust.* pl. 5, fig. 4.
Edw. *Hist. nat. des cruts.* tom. I, p. 420, n° 9.

Cette espèce est très-répandue, pendant toute l'année, sur les côtes de l'Est et de l'Ouest.

Genus *Pirimela*, Leach. *Cancer*, Montag.

25. *Pirimela denticulata* (*Cancer*).

Montag. *Linn. Trans. Soc. of Lond.* tom. IX, p. 87, pl. 2, fig. 2.
Leach, *Malac. Brit.* pl. 3, fig. 1 à 7.
Edw. *Hist. nat. des crust.* t. I, p. 424, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 12, fig. 1.

Cette espèce se tient sous les fucus; je l'ai rencontrée, pendant l'hiver et le printemps,

sur les rochers situés sous le fort Bâb-Azoun; je l'ai reprise ensuite dans la rade de Bône; M. Deshayes l'a trouvée aussi dans la rade d'Oran.

Genus *Eriphia*, Latr. *Cancer*, Fabr.

26. *Eriphia spinifrons* (*Cancer*).

Herbst, *Crust.* p. 185, n° 78, pl. 11, fig. 65.
Fabr. *Suppl. Entom. system.* p. 339, n° 20.
Savign. *Descript. de l'Égypte, Crust.* pl. 4, fig. 7.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 426, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 14, fig. 1.

Cette espèce est très-commune, pendant toute l'année, sur les côtes de l'Est et de l'Ouest; elle se tient dans les fissures des rochers à de très-petites profondeurs; cette Ériphie est vendue au marché, et sert d'aliment, aux indigènes.

DEUXIÈME TRIBU.

LES PORTUNIENS.

Genus *Carcinus*, Leach. *Cancer*, Fabr.

27. *Carcinus mænas* (*Cancer*).

Bast. *Op. subs.* tom. II, p. 19, pl. 2.
Pennt. *Brit. zool.* tom. IV, p. 3, pl. 2, fig. 5.
Leach, *Mal. Brit.* pl. 5, fig. 1 à 7.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 434.

Dans les individus que j'ai rencontrés sur les côtes du Nord de l'Afrique, le front ne constitue pas trois dents bien distinctes, comme cela se voit chez le *C. mænas* des côtes d'Europe; il est beaucoup plus avancé, lamelleux, et on ne compte qu'une seule dent, c'est celle du milieu; quant aux autres, elles sont à peine apparentes; il est aussi à noter que la carapace est plus fortement granulée. Cette espèce, comme en Europe, se vend au marché, et sert d'aliment aux indigènes.

Genus *Platyonichus*, Latr. *Cancer*, Linn. *Portunus*, Leach.

28. *Platyonichus latipes* (*Cancer*).

Pennt. *Brit. zool.* t. IV, p. 3, pl. 1, fig. 4.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 436, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 3, fig. 3.
Portunus variegatus, Leach, *Malac. Brit.* pl. 4, fig. 1 à 6.
Platyonichus depurator, Latr. *Encycl. méth.* tom. X, p. 151.

Cette espèce est assez commune; je l'ai prise en été dans la rade d'Alger; elle habite aussi celle de Bône, où elle a été rencontrée assez abondamment par M. Deshayes.

29. *Platyonichus nasutus*. (Pl. 2, fig. 3.)

Latr. *Encycl. méth.* t. X, p. 151.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 438, n° 4.
Portunus biguttatus, Risso, *Crust. des envir. de Nice*, p. 31, n° 7, pl. 1, fig. 2.

Cette espèce n'est pas très-commune. Je n'en ai rencontré que quelques individus que j'ai pris en mars, en draguant avec M. Jeangérard dans les environs du fort Génois (rade de Bône).

Pl. 3, fig. 3. *Platyonichus nasutus*, de grandeur naturelle.

Genus *Portunus*, Fabr. *Cancer*, Linn.

30. *Portunus plicatus*.

Risso, *Crust. des envir. de Nice*, p. 29, n° 4.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 31, fig. 6 à 8.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 442, n° 2.

Ce Portune est très-répandu sur les côtes de l'Est et de l'Ouest. Il est apporté au marché par les pêcheurs, et y est vendu comme aliment aux indigènes.

31. *Portunus corrugatus* (*Cancer*).

Pennt. *Brit. zool.* tom. IV, p. 5, pl. 5, fig. 9.
Leach, *Malac. Brit.* pl. 7, fig. 1 à 2.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 443, n° 5.

Je n'ai rencontré qu'une seule fois cette espèce, que j'ai achetée au marché d'Oran; elle avait été pêchée en février dans la rade de cette ville.

32. *Portunus Rondeletii.*

Risso, *Hist. nat. des crust. des envir. de Nice*, p. 26, n° 1, pl. 1, fig. 3.
Latr. *Encycl. méth.* tom. X, p. 192.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 4, fig. 3 à 4.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. 1, p. 444, n° 7.

Cette espèce est aussi commune que le *P. plicatus;* elle se trouve dans les mêmes localités, et les pêcheurs l'apportent au marché, où elle est vendue comme aliment aux indigènes.

33. *Portunus barbarus,* Luc. (Pl. 2, fig. 2.)

Long. 27 millim. larg. 33 millim.

P. viridis; pedibus fuscescentibus, rubescente tinctis; testâ fortiter granulatâ, fulvopilosâ; dentibus brevibus, spinosissimis; pedibus primi paris levigatis, validis, digitis fortiter denticulatis, subsequentibus exilibus, ciliatis, ultimo articulo quinti paris posticè vix acuminato; sterno subtilissimè granuloso, abdomine sat fortiter punctato.

Cette espèce établit le passage entre le *P. plicatus* et le *P. marmoreus;* elle diffère du premier par le front, qui n'est pas relevé, et par la carapace, qui n'est pas ridée, et elle ne pourra être confondue avec le second par la carapace, qui est plus bombée, dont la partie postérieure est moins rétrécie, et surtout par la granulation assez forte dont elle est entièrement parsemée, ainsi que par les poils courts et peu serrés que l'on aperçoit parmi cette granulation. Elle est d'un vert-bouteille assez foncé, avec les pattes d'un brun clair légèrement teinté de rougeâtre. La carapace est assez bombée, fortement granulée, et parsemée de poils jaunâtres très-courts et peu serrés; les dents que présentent les côtés latéraux antérieurs sont courtes, mais fortement épineuses. Le front est très-peu avancé, non relevé, avec les dents dont il est armé peu prononcées et d'égale longueur. Les orbites sont comme dans le *P. plicatus,* c'est-à-dire dirigées obliquement en avant et en haut; elles sont plus petites, mais plus grandes cependant que celles du *P. marmoreus.* Les régions ptérygostomiennes sont revêtues de poils d'un brun clair, longs et serrés. Les pattes-mâchoires externes sont finement granulées et très-fortement ciliées. Les pattes de la première paire sont lisses, assez fortes, avec les doigts un peu plus allongés et plus fortement dentés que ceux du *P. marmoreus;* sur le bord supérieur des quatrième et cinquième articles, on aperçoit quelques poils jaunâtres, courts et peu serrés. Les seconde, troisième et quatrième paires sont grêles, allongées, ciliées à leur bord inférieur, avec le dernier article ou ongle plus allongé que dans le *P. marmoreus,* et dépassant en longueur l'article précédent. Quant à la cinquième paire de pattes, elle est fortement ciliée sur les bords, avec l'extrémité du dernier article à peine terminée en pointe. Le plastron sternal est très-finement granulé et assez fortement ponctué; l'abdomen n'est pas granulé, mais il est parsemé de points assez profondément enfoncés.

La femelle ressemble tout à fait au mâle, à l'exception cependant de la carapace, qui est beaucoup plus bombée.

Pendant toute l'année, cette espèce est très-répandue sur les côtes de l'Est et de l'Ouest, et on la pêche surtout très-abondamment dans les rades d'Oran, d'Alger et de Bône. Comme les espèces précédentes, elle sert de nourriture aux indigènes.

Pl. 2, fig. 2. *Portunus barbarus*, de grandeur naturelle.

Genus *Lupa*, Leach. *Portunus*, Fabr.

34. *Lupa hastata* (*Portunus*).

Latr. *Encycl. méth.* tom. X, p. 189.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 455, n° 11.
Lupa Dufourii, Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 99.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 44, fig. 1 à 6.

Cette espèce, qui se tient toujours très-loin de la côte, n'est pas rare dans les rades d'Oran, d'Alger et de Bône; je l'ai vue, pendant toute l'année, sur les marchés de ces villes, où elle est vendue, je crois, comme aliment aux indigènes.

TROISIÈME FAMILLE.

LES CATOMÉTOPES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES THELPHEUSIENS.

Genus *Thelpheusa*, Latr. *Cancer*, Belon. *Potamophilus*, Latr. *Potamon*, Savign.

35. *Thelpheusa fluviatilis* (*Cancer*).

Belon, *de Aquat.* lib. II, p. 372.
Oliv. *Voyage dans l'emp. ottoman*, pl. 30, fig. 2.
Desm. *Consid. génér. sur la class. des crust.* p. 128, pl. 15, fig. 2.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 12, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* Pl. 15, fig. 1.
Potamophilus fluviatilis, Savign. *Descript. de l'Égypte, Crust.* pl. 2, fig. 5.

Cette espèce se tient dans l'intérieur des terres et à une assez grande distance de la côte: elle préfère les lieux humides, particulièrement les bords des rivières et des ruisseaux; elle habite des trous assez profonds qu'elle se creuse dans la terre; quelquefois je l'ai surprise aussi sous des pierres; enfin les rives des grands lacs du cercle de Lacalle sont

fréquentées par ce singulier crustacé, dont la démarche est très-vive. Quoique fort répandue dans toute l'Algérie, particulièrement dans l'Est, cette espèce n'est pas mangée par les Arabes.

TROISIÈME TRIBU[1].

LES PINNOTHÉRIENS.

Genus *Pinnotheres*, Latr. *Cancer*, Linn.

36. *Pinnotheres veterum.*

Bosc, *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 243.
Leach, *Malac. Brit.* pl. 15, fig. 1 à 5.
Edw. *Hist. nat. des crust.* t. II, p. 32, n° 2, pl. 19, fig. 7 à 8.

Ce singulier crustacé, qui se tient dans les coquilles bivalves, a été rencontré une seule fois par M. Deshayes dans une Pinne marine (*Pinna squamosa*) qui avait été pêchée en mai dans la rade d'Oran.

CINQUIÈME TRIBU.

LES GONOPLACIENS.

Genus *Gonoplax*, Leach. *Cancer*, Fabr. *Ocypoda*, Bosc.

37. *Gonoplax rhomboïdalis* (*Cancer*).

Fabr. *Suppl. Ent. syst.* p. 341, n° 28.
Desm. *Consid. génér. sur la class. des crust.* p. 125, pl. 13, fig. 2.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 62, n° 2.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 16, fig. 1.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 9, fig. 1 à 8.
Gonoplax longimana, Lamk. *Hist. nat. des anim. sans vert.* tom. V, p. 254.
Gonoplax bispinosa, Latr. *Encycl. méth.* tom. X, p. 293.

Ce Gonoplax n'est pas très-commun sur les côtes de l'Algérie, et ce n'est que dans la rade d'Alger, pendant le printemps, que je m'en suis procuré quelques individus.

[1] Je ferai observer qu'il n'a pas été rencontré de crustacés composant la seconde tribu, ou celle des *Gécarciniens*, animaux, du reste, propres à l'Amérique et à l'Asie; il en est de même pour la quatrième tribu, ou celle des *Ocypodiens*, bien que, cependant, quelques genres de cette tribu habitent l'Afrique; mais jusqu'à présent ils n'ont encore été trouvés qu'en Égypte et sur la côte de Tanger.

SIXIÈME TRIBU.

LES GRAPSOÏDIENS.

Genus *Heterograpsus*, Lucas.

Dans cette nouvelle coupe générique, la carapace est assez bombée, beaucoup plus que dans les *Cyclograpsus*, et son diamètre transversal, quoique excédant de beaucoup sa longueur, est moins large que dans le genre que je viens de citer; cependant il est aussi à noter que cette carapace est plus large que celle du genre *Sesarma;* le front, beaucoup plus étroit que dans les genres précédents, sinueux, est très-incliné, moins cependant que dans les *Sesarma*, et forme une saillie assez prononcée, comme dans le genre des *Cyclograpsus;* les bords latéro-antérieurs de la carapace sont très-élevés, non courbés et forment, de chaque côté, trois dents fortement prononcées; les yeux sont grêles et beaucoup plus allongés que dans les genres *Sesarma* et *Cyclograpsus;* les orbites sont très-grandes, dirigées latéralement, et ne présentent pas au-dessus de leur angle externe une échancrure large et profonde, comme cela se remarque dans le genre des *Sesarma*. Les fossettes antennaires sont ovalaires transversalement, avec l'espace qui les sépare beaucoup plus étroit que dans le genre des *Sesarma* et *Cyclograpsus*. L'article basilaire des antennes externes est très-petit avec le suivant, auquel il donne insertion, un peu plus long : en général ces antennes sont très-allongées et atteignent l'extrémité du tubercule oculaire. L'epistome est très-court et beaucoup moins saillant que dans les genres *Sesarma* et *Cyclograpsus;* les régions ptérygostomiennes sont entièrement lisses, peu saillantes, avec leur bord inférieur finement denticulé. La disposition des pattes-mâchoires externes diffère beaucoup de celle des *Sesarma*, car l'espace que laissent ces organes entre eux est bien moins large, et, sous ce rapport, cette coupe générique se rapproche beaucoup plus de celle des *Cyclograpsus*. Les divers articles que présentent ces pattes-mâchoires diffèrent aussi de ceux des genres précédents; ils sont beaucoup plus courts, non ciliés à leur bord interne, avec le troisième plus large que long; les articles auxquels ce dernier donne naissance sont beaucoup plus allongés que dans les genres précédents et fortement ciliés. Le plastron sternal ne présente rien de remarquable; les pattes antérieures du mâle sont beaucoup plus longues que toutes les autres et terminées par une main forte et très-renflée; dans la femelle, la première paire de pattes est la plus courte, et il est aussi à noter que, dans ce sexe, la main est très-petite et fortement cannelée, tandis que, dans le mâle, ce même organe est entièrement lisse; les pattes suivantes sont grêles, comprimées et peu allongées : la troisième paire est la plus longue, la quatrième ensuite, puis la seconde et enfin la cinquième; ces organes sont fortement ciliés à partir du quatrième article, et terminés par un ongle styliforme, allongé et assez profondément cannelé. L'abdomen, dans les deux sexes, ne présente rien de remarquable; il est composé de six segments.

Ce genre, comme il est facile de le voir, a beaucoup de ressemblance avec les *Sesarma* et les *Cyclograpsus,* et semble établir un passage entre ces deux coupes génériques. Il ne pourra être confondu avec le premier à cause de la carapace, qui est beaucoup plus bombée, et qui ne présente pas une forme quadrilatère, et il se distingue du second ou du genre *Cyclograpsus* par cette même carapace, qui est moins large; par le front, qui est beaucoup plus étroit; par les yeux, qui sont très-allongés, et les orbites, qui sont dirigées latéralement.

38. *Heterograpsus sexdentatus,* Luc. (Pl. 2, fig. 4.)

Long. 13 millim. larg. 15 millim.

H. testâ fusco-virescente, in medio fulvo-maculatâ, anticè bituberculatâ; fronte subtilissimè denticulatâ, orbitis suprà scissuratis, infrà utrinque bituberculatis; pedibus primi paris suprà fusco-virescentibus, infrà fuscis, subsequentibus virescentibus, ultimis articulis denticulatis; corpore infrà lævigato, fulvescente.

La carapace, d'un brun verdâtre brillant, tachée de fauve foncé dans sa partie médiane, est entièrement lisse; antérieurement, près du front, on aperçoit deux petites saillies, et, dans sa partie médiane, on remarque quelques sillons qui indiquent les positions que doivent occuper les diverses régions. Le front est très-finement denticulé, et le bord supérieur des orbites présente, près de sa naissance, une petite fissure assez bien prononcée : ces mêmes organes, à leur bord inférieur, offrent deux tubercules, dont le premier est situé à peu près dans le milieu, et le second, beaucoup plus prononcé, est placé un peu plus loin que l'angle externe des orbites; les pattes de la première paire, d'un verdâtre brillant en dessus, d'un fauve foncé en dessous, sont entièrement lisses, avec leur troisième article offrant à leur bord antérieur et du côté interne une saillie fortement prononcée; les articles suivants sont lisses, avec la main qui termine cette première paire de pattes très-renflée et armée de doigts très-allongés, robustes, assez fortement tuberculés, et ne formant pince qu'à leur extrémité. Les pattes suivantes, de même couleur que la première paire, sont terminées par des articles assez fortement cannelés en dessus. Tout le corps, en dessous, est lisse et d'un fauve clair.

La femelle diffère du mâle par le bord inférieur des orbites, qui est finement denticulé et qui ne présente pas les tubercules que l'on voit chez le mâle, et enfin par la main, dont l'avant-dernier article est fortement cannelé longitudinalement.

C'est dans la rade d'Alger, pendant les mois d'août et de septembre, que j'ai rencontré ce singulier crustacé, qui habite des profondeurs assez grandes; M. Deshayes a pris aussi cette espèce dans la rade de Bône.

Pl. 2, fig. 4. *Heterograpsus sexdentatus,* de grandeur naturelle, 4ª régions antennaire et buccale, 4ᵇ pied-mâchoire externe, 4ᶜ sternum et abdomen du mâle, 4ᵈ sternum et abdomen de la femelle, 4ᵉ une patte de la première paire du mâle, 4ᶠ une patte de la première paire de la femelle, 4ᵍ dernier article ou tarse.

Genus *Grapsus*, Lamk. *Cancer*, Linn.

39. *Grapsus varius.*

Latr. *Hist. nat. des crust.* tom. VI, p. 67.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 88, n° 6.
Cancer marmoratus, Fabr. *Syst. ent.* tom. II, p. 450, n° 39.
Herbst, *Crust.* tom. I, p. 261, pl. 20, fig. 114.

Ce Grapse, qui sert d'aliment aux indigènes, est excessivement répandu, pendant toute l'année, sur les côtes de l'Est et de l'Ouest de l'Algérie; on le trouve ordinairement, pendant le jeune âge, sous les galets; sa démarche est très-vive, et il se meut toujours sur le côté. Il est fort difficile de se procurer complets de gros individus, parce qu'ils se tiennent dans les anfractuosités des rochers, et, au moindre mouvement que l'on fait pour s'en emparer, ils se retirent et s'enfoncent si profondément qu'il est impossible de les prendre sans les briser. Quelquefois il arrive cependant que, dans leur fuite précipitée, les interstices des roches dans lesquelles ces animaux se cachent ne sont pas assez profonds pour les contenir, de manière qu'ils laissent plus ou moins passer leurs organes de la locomotion; dans ce cas, j'ai remarqué que, quand on cherche à saisir cette espèce par les pattes, elle aime mieux abandonner tous ces organes, qui se désarticulent avec beaucoup de facilité, que de se laisser prendre.

40. *Grapsus maurus*, Luc. (Pl. 2, fig. 5.)

Long. 17 millim. larg. 19 millim. ½.

G. testâ fuscâ, fulvo flavescente maculatâ, sat convexâ, subtiliter rugosâ, ad latera utrinque fortiter bispinosâ; pedibus primi paris validis, suprà fuscis, infrà fulvo-flavescentibus, tertio articulo anticè solùm tuberculato; pedibus sequentibus brevibus, robustis, suprà fuscis, fulvo flavescente maculatis, primo, secundo, tertioque articulis fulvo-flavescentibus; sterno abdomineque fortiter punctatis, fulvo-flavescentibus.

Il ressemble beaucoup au *G. varius*, avec lequel cependant il ne pourra être confondu à cause de sa carapace, qui est beaucoup moins déprimée, et par ses bords latéro-antérieurs, qui ne sont armés que de deux dents. La carapace, d'un brun foncé, ornée de taches d'un fauve jaunâtre plus ou moins grandes, suivant l'âge des individus, est assez convexe, un peu plus finement ridée que celle du *G. varius*, avec les bords latéro-antérieurs armés seulement de deux dents très-fortes; le front est avancé, très-incliné et beaucoup plus large que chez le *G. varius*. Les pieds-mâchoires externes sont comme dans cette dernière espèce. Les pattes de la première paire, d'un brun foncé en dessus, d'un fauve jaunâtre en dessous, sont très-robustes, avec leur troisième article simplement denté au bord interne; le quatrième article, tuberculé en dessus, est seulement armé, du côté interne, d'une dent peu prononcée; enfin le cinquième article est très-grand, beaucoup plus renflé que dans le *G. varius*, finement ponctué, avec son bord supérieur à peine tuberculé et terminé par des

doigts robustes, fortement dentés et ne formant pince qu'à leur extrémité : ces doigts sont assez profondément creusés en cuiller, moins cependant que dans le *G. varius*. Les pattes suivantes, brunes, ornées de taches d'un jaune fauve en dessus, avec les premier, second et troisième articles entièrement de cette couleur en dessous, sont plus fortes, moins comprimées, plus courtes et plus fortement ciliées que dans le *G. varius*. Tout le corps en dessous, ainsi que l'abdomen, sont entièrement d'un brun jaunâtre clair et plus sensiblement ponctué que dans le *G. varius*.

Cette espèce, dont je ne possède que deux individus mâles, a été rencontrée pendant l'été, dans la rade d'Oran, par M. Deshayes.

Pl. 2, fig. 5. *Grapsus maurus*, de grandeur naturelle.

Genus *Nautilograpsus*, Edw. *Cancer*, Fabr. *Grapsus*, Latr.

41. *Nautilograpsus minutus* (*Cancer*).

Fabr. *Ent. syst.* tom. II, p. 443, n° 15.
Latr. *Hist. nat. des crust.* tom. VI, p. 68.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 90, n° 1.
Grapsus testudinum, Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 6, fig. 1 à 6.

Cette espèce a été rencontrée une seule fois en juin, dans la rade de Bône, par M. Deshayes.

QUATRIÈME FAMILLE.

LES OXYSTOMES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES CALAPPIENS.

Genus *Calappa*, Fabr.

42. *Calappa granulata* (*Cancer*).

Linn. *Syst. nat.* tom. II, p. 103, n° 26.
Fabr. *Supp. Entom. system.* p. 346, n° 7.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 2, fig. 1 à 3.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 100, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 38, fig. 1.

Cette espèce, qui est mangée par les indigènes, est assez abondante pendant une

grande partie de l'année dans la rade d'Alger; elle habite des profondeurs assez grandes, et c'est particulièrement aux environs du cap Matifou que les pêcheurs prennent ce curieux crustacé, dont la chair est délicate, d'une saveur agréable et d'une digestion facile. Je ne sais si cette espèce habite les rades d'Oran et de Bône, mais je ne l'y ai jamais rencontrée.

DEUXIÈME TRIBU.

LES LEUCOSIENS.

Genus *Ilia*, Leach. *Cancer*, Linn. *Leucosia*, Fabr.

43. *Ilia nucleus* (*Leucosia*).

Fabr. *Suppl. Entom. system.* p. 351, n° 9.
Leach, *Zool. miscell.* tom. III, p. 24.
Desm. *Consid. génér. sur la class. des crust.* p. 169, pl. 27, fig. 3.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 8, fig. 1 à 8.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 124, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. Crust.* pl. 25, fig. 2.

Cette espèce est assez rare, je n'en ai trouvé qu'un seul individu, que j'ai pris en janvier, en draguant sur un fond sablonneux, dans la rade de Mers-el-Kebir. Elle habite aussi la rade de Bône, où elle a été rencontrée par M. Deshayes.

44. *Ilia rugulosa*.

Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 8, fig. 9 à 12.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 125, n° 2.

C'est particulièrement dans l'Est de l'Algérie que l'on trouve cette espèce, qui, pendant les mois de mai et de juin, a été rencontrée assez communément dans la rade de Bône par M. Deshayes. Elle habite cependant aussi l'Ouest de nos possessions; car, pendant le séjour que je fis à Oran, j'en ai trouvé deux individus, dont un très-jeune, en draguant en janvier sur un fond sablonneux, dans la rade de Mers-el-Kebir.

Genus *Ebalia*, Leach. *Cancer*, Pennt.

45. *Ebalia Deshayesii*, Luc. (Pl. 2, fig. 7.)

Long. 6 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 7 millim. (mâle); long. 7 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 8 millim. (femelle).

E. albido rosacea; testâ subtiliter confertissimèque granulatâ, ad latera truncatâ, depressâ in mare, inflatâ in fœminâ; pedibus primi paris elongatis, subsequentibus brevibus; sterno abdomineque granulosis.

Elle ressemble un peu à l'*E. Pennantii*, avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause

des bords latéro-antérieurs de la carapace, qui ne sont pas divisés par une fissure. Elle est d'un blanc légèrement teinté de rose. La carapace, presque aussi longue que large dans les deux sexes, présente une granulation fine et serrée; elle est déprimée dans le mâle et très-bombée dans la femelle; les bords latéraux sont saillants et coupés droit; le bord postérieur est aussi très-saillant; mais, dans sa partie médiane, on aperçoit une échancrure assez profonde; les régions branchiales sont indiquées de chaque côté par un tubercule saillant; la région cordiale est peu prononcée; cependant elle se distingue des autres régions en ce qu'elle est tuberculée; enfin la région intestinale est constatable à l'extérieur par un tubercule excessivement prononcé : des sillons profonds divisent ces diverses régions, et les rendent assez distinctes entre elles. Le front est peu prononcé et présente à sa partie antérieure une échancrure assez profonde. Les pattes-mâchoires externes, ainsi que les régions ptérygostomiennes, sont très-finement granulées. Les pattes de la première paire, granuleuses, sont assez fortes, peu allongées, légèrement comprimées avec le cinquième article présentant en dessus une crête peu prononcée; les doigts sont très-courts et très-finement denticulés; les pattes suivantes sont très-courtes, granuleuses; le plastron sternal ainsi que l'abdomen sont couverts d'une fine granulation, et sur les parties latérales de ce dernier organe on aperçoit quelques petites taches jaunâtres. La femelle diffère du mâle par l'extension de ses régions branchiales et par le tubercule de la région intestinale, qui est bien moins prononcé que dans le mâle. Son abdomen est très-bombé, et présente sur les côtés latéraux, ainsi qu'à sa partie antérieure, quelques taches jaunâtres.

Cette jolie petite espèce a été rencontrée en mai, dans la rade d'Oran, par M. Deshayes.

Pl. 2, fig. 6. *Ebalia Deshayesii*, mâle, grossi, 6ᵃ la grandeur naturelle.

46. *Ebalia algirica*, Luc. (Pl. 2, fig. 7.)

Long. 8 millim. larg. 10 millim. $\frac{1}{2}$.

E. albida, flavescente maculata; testâ latiore quàm longiore, fortiter confertimque punctatâ, ad latera obliquè truncatâ; pedibus primi paris brevibus, granulatis, gibbosis, quinto articulo suprà cristato, pedibus sequentibus parvis, granulatis fortiterque tuberculatis; abdomine granuloso, in medio fortiter bisulcato.

Cette espèce, quoique ressemblant beaucoup à la précédente, en est bien distincte. Elle est blanchâtre et ornée sur les côtés internes des régions branchiales de deux petites taches jaunâtres. La carapace, plus large que longue, est entièrement couverte d'une granulation assez forte et serrée; elle est très-élargie sur les bords latéro-antérieurs, qui sont saillants et coupés obliquement; les régions branchiales sont beaucoup plus prononcées et couvertes de tubercules beaucoup plus saillants; dans son milieu, on aperçoit une saillie longitudinale formée par des tubercules assez prononcés; la région intestinale est assez saillante, avec les tubercules dont elle est parsemée assez fortement marqués; son bord postérieur est très-saillant, fortement tuberculé, et ne présente pas d'échancrure, comme dans l'*E. Deshayesii*. Le front est assez élevé, moins cependant que dans l'*E. Deshayesii*, avec l'échancrure qu'il présente moins profondément marquée. Les régions ptérygostomiennes, ainsi que les pattes-

mâchoires externes, sont finement granulées, et offrent quelques taches jaunâtres placées çà et là. Les pattes de la première paire sont courtes, très-robustes, granuleuses, couvertes de gibbosités, avec le cinquième article présentant en dessus une crête assez prononcée; les doigts sont très-courts et finement dentelés; les pattes suivantes sont courtes, granuleuses et présentent, sur leur bord supérieur, des rangées de tubercules fort saillants. L'abdomen est fortement granuleux, et parcouru, dans sa partie médiane, par deux sillons longitudinaux assez profondément marqués. Cette espèce, dont je ne connais que la femelle, ne pourra être confondue avec l'*E. Deshayesii* à cause de la carapace, qui est plus large que longue, des régions branchiales, qui sont plus saillantes et plus fortement tuberculées, et de son bord postérieur, qui ne présente pas d'échancrure. Il est aussi à noter que, dans la femelle de l'*E. algirica,* l'abdomen présente, dans son milieu, deux sillons profondément marqués, tandis que sur ce même organe, chez la femelle de l'*E. Deshayesii,* ces sillons sont à peine sensibles.

Cette espèce a été rencontrée dans la rade d'Alger, pendant l'été, par M. Deshayes.

Pl. 2, fig. 7. *Ebalia algirica,* femelle, grossi, 7ª la grandeur naturelle.

47. *Ebalia insignis,* Luc. (Pl. 2, fig. 8.)

Long. 7 millim. larg. 8 millim. (mâle); long. 12 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 13 millim. (Femelle.)

E. rubescens, infrà rubro maculata; testâ granulosâ, fortiter gibbosâ; pedibus primi paris elongatis, granulosis, quinto articulo suprà cristato, digitis magnis, exilibus; pedibus sequentibus brevibus, granulosis; corpore in utroque sexu granuloso.

Rougeâtre; la carapace presque aussi longue que large, très-bombée et parsemée de granules très-arrondies, saillantes et parfaitement distinctes entre elles, quoique très-serrées; elle présente huit gibbosités, plus ou moins prononcées et ainsi disposées : deux saillantes sur les régions hépatiques, une de chaque côté de la région génitale, deux sur les régions branchiales, une très-peu prononcée sur la région cordiale, et enfin une très-saillante sur la région intestinale. Le front est très-saillant, assez profondément échancré, et de chaque côté de ce dernier, derrière les orbites, on aperçoit une dépression fortement prononcée qui circonscrit parfaitement les régions hépatiques des régions branchiales : ces dernières sont très-saillantes, et séparées, de chaque côté de la région génitale, par un sillon peu prononcé. Les pattes-mâchoires externes, ainsi que les régions ptérygostomiennes, présentent la même granulation que la carapace. Les pattes de la première paire sont très-allongées, fortement granuleuses, avec leur cinquième article légèrement comprimé et orné en dessus d'une crête peu saillante; les doigts sont grêles et très-allongés. Les pattes suivantes sont très-courtes et granuleuses comme la première paire. L'abdomen, chez la femelle, envahit tout le plastron sternal; il est fortement granuleux, orné de taches arrondies d'un rouge foncé.

Le mâle, dont je n'ai rencontré qu'un seul individu, est entièrement semblable à la femelle, à l'exception cependant des gibbosités, qui sont moins prononcées.

Cette espèce est assez rare; je n'en ai rencontré qu'un seul individu femelle, que j'ai pris

en mars, dans les environs du fort Génois, à une profondeur assez grande. M. Deshayes a trouvé dans ces mêmes parages, pendant le printemps, deux autres individus de cette espèce, dont un mâle.

Pl. 2, fig. 8. *Ebalia insignis,* femelle, de grandeur naturelle.

QUATRIÈME TRIBU.

LES DORIPPIENS[1].

Genus *Dorippa,* Fabr.

48. *Dorippa lanata* (*Cancer*).

Linn. *Syst. nat.* édit. 13, tom. I, pars II, p. 1044.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 135, pl. 17, fig. 2.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 17, fig. 1 à 7.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 155, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 39, fig. 1.

J'ai rencontré cette espèce sur les côtes de l'Est et de l'Ouest de nos possessions, où pendant toute l'année elle est assez commune; elle vit loin du rivage, se tient dans des profondeurs assez grandes et sur les fonds ordinairement vaseux; elle n'est pas rare dans les rades d'Oran et de Bône, mais c'est surtout dans celle d'Alger que je l'ai rencontrée très-communément.

Genus *Cymopolia,* Roux.

49. *Cymopolia Caronii.* (Pl. 3, fig. 1.)

Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 21, fig. 1 à 7.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 159, n° 1.

Je n'ai rencontré qu'une fois ce curieux crustacé, que j'ai acheté sur le marché d'Oran. Cette espèce avait été pêchée dans la rade de cette ville, en janvier, avec un assez grand nombre de *Dorippa lanata,* ce qui me fait supposer que les habitudes de ce crustacé doivent ressembler beaucoup à celles des Dorippes.

Pl. 3. fig. 1. *Cymopolia Caronii,* mâle, de grandeur naturelle, 1ᵃ régions antennaire et buccale, 1ᵇ une patte de la cinquième paire, 1ᶜ sternum et abdomen du mâle.

[1] Il n'a pas été rencontré, sur les côtes du Nord de l'Afrique, de crustacés représentant la troisième tribu, ou celle des *Corystiens.*

DEUXIÈME SECTION.

LES DÉCAPODES ANOMOURES.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES APTÉRURES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES DROMIENS.

Genus *Dromia*, Fabr. *Cancer,* Linn.

50. *Dromia communis.*

Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 173, n° 1, pl. 21, fig. 5 à 8.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 40, fig. 1.
Dromia Rumphii, Bosc, *Hist. nat. des crust.* tom. I, p. 229.

Cette Dromie, pendant toute l'année, est très-abondante dans les rades d'Oran, d'Alger et de Bône, et se tient à des profondeurs assez grandes. J'ai souvent rencontré cette espèce ayant sa carapace entièrement recouverte par l'*Alcyonium domoncula.*

DEUXIÈME TRIBU.

LES HOMOLIENS.

Genus *Homola,* Leach. *Cancer,* Herbst. *Dorippa,* Lamk.

51. *Homola Cuvieri.*

Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 7, fig. 1 à 8.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 13, fig. 1.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 183, n° 2.
Hippocarcinus hispidus, Aldrov. *De crust.* p. 179 et 181.

Cette belle et rare espèce a été prise une seule fois par les pêcheurs dans la rade d'Alger, et m'a été donnée par M. Deshayes. Environs du cap Matifou, pendant l'été.

52. *Homola spinifrons.*

LAMK. *Hist. nat. des anim. sans vert.* tom. V, p. 245.
LEACH, *Zool. miscell.* tom. II, pl. 88.
DESM. *Consid. génér. sur les crust.* p. 134, pl. 17, fig. 1.
EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 183, n° 1, pl. 22, fig. 1 à 4.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 39, fig. 2.

Cette seconde espèce est beaucoup plus commune que la précédente; je l'ai rencontrée assez abondamment pendant toute l'année dans les rades d'Oran, d'Alger, de Stora et de Bône.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES PTÉRIGURES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES HIPPIENS.

Genus *ALBUNEA*, Fabr. *Cancer*, Linn.

53. *Albunea symnista.* (Pl. 3, fig. 2.)

FABR. *Suppl. Entom. system.* p. 397, n° 1.
DESM. *Consid. génér. sur les crust.* p. 173, pl. 29, fig. 5.
GUÉR. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 15, fig. 1.
EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 203, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 42, fig. 3.

Cette espèce, que j'ai observée vivante, est remarquable par sa carapace, qui est teintée de brunâtre, à reflet violacé; les antennes sont jaunâtres, annelées de brun violet, à l'exception cependant du premier article, qui est entièrement violet. Les pattes, hérissées de poils d'un jaune foncé, sont violacées et légèrement teintées de blanc; l'abdomen est d'une belle couleur violette, à l'exception cependant du quatrième segment, qui est entièrement blanc. Tout le dessous du corps ainsi que les appendices caudaux et les organes de la bouche sont d'un blanc légèrement jaunâtre. La démarche de ce crustacé est assez lente, et, lorsqu'il fait agir les organes dela locomotion, ses antennes sont souvent en mouvement.

Cette jolie espèce, qui n'avait été rencontrée que dans les mers des Indes orientales, habite la rade d'Alger, particulièrement les environs du cap Matifou; je me la suis procurée en juillet, sur le marché de cette ville. Peu de temps après, des pêcheurs apportèrent à

M. Deshayes quatre individus de cette espèce, qui, ainsi que le premier, avaient été pris près du cap Matifou.

Pl. 3, fig. 2. *Albunea symnista,* de grandeur naturelle, 2ª derniers segments abdominaux vus en dessus.

DEUXIÈME TRIBU.

LES PAGURIENS.

Genus *Pagurus,* Fabr. *Cancer,* Auct.

54. *Pagurus Prideauxii.*

Leach, *Malac. Brit.* pl. 26, fig. 5 à 6.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 178.
Edw. *Ann. des sc. nat.* 2ᵉ série, tom. VI, p. 268.
Ejusd. *Hist. nat. des crust.* t. II, p. 216, n° 2.
Pagurus solitarins, Risso, *Hist. nat. de l'Eur. mérid.* tom. V, p. 40.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 36.

Ce Pagure ne s'approche jamais beaucoup du rivage et se tient dans des profondeurs assez grandes; il est abondamment répandu pendant toute l'année sur les côtes de l'Est et de l'Ouest, où M. Deshayes et moi nous l'avons rencontré; les coquilles dans lesquelles cette espèce loge ordinairement son abdomen sont les *Cancellaria Rozeti, cancellata, Turbo rugosus, Natica cruentata, Dillwynii* et *Buccinum mutabile.* Rades d'Oran, d'Alger, de Stora et de Bône.

55. *Pagurus angulatus.*

Risso, *Crust. des envir. de Nice,* p. 58, n° 6, pl. 1, fig. 8.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 173, pl. 30, fig. 1.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 41.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 217, n° 3.

Cette espèce n'est pas très-commune; je n'en ai rencontré que quelques individus, que j'ai pris en mars dans la rade de Bône, aux environs du fort Génois. Ce Pagure a été aussi trouvé dans la rade d'Oran par M. Deshayes; cette espèce semble vivre isolée et se tient surtout à des profondeurs assez grandes. Les coquilles dans lesquelles j'ai trouvé ce Pagure sont les *Cancellaria cancellata* et *Buccinum Orbignyi.*

56. *Pagurus striatus.*

LATR. *Hist. nat. des crust.* tom. VI, p. 163.
ROUX, *Crust. de la Méditerr.* pl. 10.
EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 218, n° 6.
Cancer arrosor, HERBST, tom. II, p. 170, pl. 43, fig. 1.
Pagurus strigosus, BOSC, *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 77.
Pagurus incisus, LAMK. *Hist. nat. des anim. sans vert.* tom. V, p. 220.

Cette espèce, qui sert de nourriture aux indigènes, vit à des profondeurs assez grandes, et ne s'approche que très-rarement de la côte; elle est assez abondamment répandue dans les rades de Bône, d'Alger et d'Oran, où M. Deshayes et moi nous l'avons rencontrée. Ce Pagure étant employé comme nourriture, surtout par les Maures, il n'est pas rare de rencontrer sur les marchés pendant toute l'année cette espèce, qui est remarquable par la belle couleur rouge que présentent sa carapace et ses organes de la locomotion. Les coquilles dans lesquelles nous l'avons ordinairement rencontrée sont les *Cassis sulcatus, saburon, Ranella gigantea* et *Murex rarispina.*

57. *Pagurus calidus.*

ROUX, *Crust. de la Méditerr.* pl. 15.
EDW. *Hist. nat. des crust.* t. II, p. 220, n° 7.

Comme l'espèce précédente, ce Pagure se tient à des profondeurs assez grandes; il est apporté sur les marchés par les pêcheurs, qui le vendent aux indigènes comme nourriture. Nous l'avons rencontré très-communément, M. Deshayes et moi, pendant toute l'année dans les rades d'Oran, d'Alger, de Stora et de Bône. Les *Cassis sulcatus, Purpurea undata, Murex rarispina* et *Tritonium nodosum* sont les coquilles qu'habite ordinairement cette remarquable espèce.

58. *Pagurus maculatus.*

RISSO, *Hist. de l'Eur. mérid.* tom. V, p. 39.
ROUX, *Crust. de la Méditerr.* pl. 24, fig. 1 à 4.
EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 231, n° 28.
Pagurus oculatus, HERBST, tom. II, p. 24, pl. 23, fig. 4.
RISSO, *Crust. des envir. de Nice,* p. 56, n° 3.

Ce n'est que dans l'Est que nous avons rencontré, M. Deshayes et moi, cette espèce, qui se tient sur des fonds sablonneux et à des profondeurs assez grandes. Les coquilles habitées ordinairement par ce Pagure sont les *Murex fasciatus, rarispina, brandaris, truncatus, Cancellaria Rozeti, cancellata, Purpurea antiqua, hæmastoma* et *Turbo rugosus.* Rades de Bône pendant le printemps et une grande partie de l'été.

59. *Pagurus spinimanus,* Luc. (Pl. 3, fig. 3.)

Long. 50 à 55 millim. larg. 9 à 10 millim.

P. flavo-rubescens; testâ anticè truncatâ, pedunculis ocularibus elongatis, anticè subinflatis; pedibus

primi paris robustis, ultimis articulis fortiter spinosis ac pilosis, subsequentibus compressis, sat elongatis, ciliatis, ultimo articulo arcuato.

D'un jaune rougeâtre; le bord antérieur de la carapace est tronqué et ne présente pas de saillie dans la partie médiane; les pédoncules oculaires allongés, légèrement rétrécis dans leur partie médiane, très-peu renflés à leur extrémité, ne dépassent pas le pédoncule des antennes externes; leur article basilaire est très-petit, non épineux et ne présente à leur sommet qu'une petite saillie à extrémité arrondie; le premier article des antennes externes est court, armé à son côté externe d'un prolongement épineux assez prononcé et dont le bord interne est finement dentelé; l'épine mobile qui représente le palpe est très-allongée, ciliée et légèrement en forme de croissant; les articles qui suivent sont courts, avec le filet terminal assez allongé, jaune et annelé de rouge. Les antennes internes sont grêles, assez allongées, et leur troisième article dépasse les pédoncules oculaires. Les pattes de la première paire sont très-robustes, peu allongées, d'inégale longueur, la droite étant ordinairement la plus longue et la plus forte; les premiers articles sont lisses, comprimés, tandis que les quatrième et cinquième sont hérissés de longues épines et parsemés de poils grisâtres allongés et très-serrés; les doigts qui terminent ce cinquième article sont courts, épineux, fortement tuberculés à leur côté interne et non creusés en cuiller à leur extrémité. Les pattes de la seconde et de la troisième paire sont comprimées, lisses, assez allongées, fortement ciliées, avec le dernier article légèrement en forme de croissant; l'abdomen est jaunâtre et entièrement membraneux.

J'ai rencontré cette espèce en mars dans la rade de Bône en draguant dans les environs du fort Génois. Les coquilles dans lesquelles ce Pagure se tient ordinairement sont celles désignées sous les noms de *Cassis canaliculata* et de *Cancellaria Rozeti*.

Pl. 3, fig. 3. *Pagurus spinimanus*, de grandeur naturelle.

60. *Pagurus nigritarsis*, Luc. (Pl. 3, fig. 4.)

Long. de 30 à 35 millim. larg. 8 à 9 millim. $\frac{1}{2}$.

P. ruber; testâ punctatâ ac tuberculatâ, pedunculis ocularibus elongatis, exilibus; pedibus primi paris æqualibus, crassis, ciliatis, ultimis articulis fortiter spinosis digitisque anticè nigris; pedibus sequentibus paululùm elongatis, compressis, unguiculis anticè nigris.

Rouge, avec l'extrémité des doigts de la première paire de pattes et le bout des ongles des pattes de la seconde et de la troisième paire d'un noir foncé. La carapace d'un jaune légèrement teinté de rougeâtre, parsemée de points et de petits tubercules arrondis, n'est pas échancrée à la partie antérieure, qui, dans son milieu, présente une petite saillie simulant un rostre. Les pédoncules oculaires, grêles, très-allongés, non renflés à leur extrémité avec leur article basilaire très-petit et épineux sur le bord antérieur, dépassent de beaucoup le pédoncule des antennes externes. Le premier article de ces organes est court, peu renflé, avec l'épine mobile qui représente le palpe fortement prononcée; le filet multi-articulé qui termine ces antennes est court, épais et non cilié. Les antennes internes sont grêles, peu allongées, et n'atteignent pas l'extrémité des pédoncules oculaires. Les pattes de la première

paire sont très-courtes, épaisses, comprimées, d'égale longueur; les premiers articles sont lisses, tandis que les suivants sont ciliés, parsemés de forts tubercules épineux, avec les doigts fortement creusés en cuiller et d'un noir foncé; les pattes de la seconde et de la troisième paire sont un peu plus allongées, robustes, comprimées, ciliées et terminées par un ongle très-court et d'un noir foncé à son extrémité. L'abdomen est jaunâtre et entièrement membraneux.

Ce Pagure est très-répandu, pendant toute l'année, sur les côtes de l'Est et de l'Ouest; il est peu agile, et se laisse choir au fond de la mer, aussitôt que l'on agite un peu celle-ci pour le prendre; il habite les rochers, à deux ou trois centimètres au plus de profondeur. Environs d'Oran, d'Alger, de Stora, de Bône et du cercle de Lacalle. Les *Cerithium maculosum, vulgatum, Murex fasciata, Columbella rustica, Buccinum coccinella, Orbignyi, Cuvieri, Trochus lineatus, hæmastoma* et *cinerarius* sont les espèces de coquilles dans lesquelles ce Pagure se place le plus souvent.

Pl. 3, fig. 4. *Pagurus nigritarsis,* de grandeur naturelle, 4ª la partie antérieure de la carapace avec les yeux et les antennes très-grossis.

61. *Pagurus rubrovittatus,* Luc. (Pl. 3, fig. 5.)

Long. 30 à 35 millim. larg. 12 à 15 millim.

P. testâ rubrovittatâ, cinerescente tuberculatâ, anticè rotundatâ; pedunculis ocularibus elongatis, ad basin rubro annulatis anticèque inflatis; pedibus primi paris parùm elongatis, robustis, levigatis, ciliatis, rubro longitudinaliter vittatis, subsequentibus sat elongatis, compressis, ciliatis, rubrovittatis, ultimo articulo infrà spinoso.

La carapace est jaune, parsemée de petits tubercules grisâtres, et ornée près de la base des pédoncules oculaires, et sur les parties latérales, de bandes rouges; son bord antérieur est légèrement avancé, arrondi, et ne présente pas de saillie dans sa partie médiane. Les pédoncules oculaires sont allongés, mais ne dépassent pas ceux des antennes externes; ils sont jaunes, annelés de rouge foncé à leur base et légèrement renflés à leur extrémité; leur article basilaire est très-petit, arrondi et non épineux sur son bord antérieur. Le premier article des antennes externes est court, avec la tige mobile représentant le palpe très-allongée, légèrement courbée et fortement ciliée; les articles suivants sont assez allongés, grêles, avec le filet multi-articulé qui les termine jaune et légèrement annelé de rouge. Les antennes internes sont grêles, jaunes, annelées de rouge, avec leur troisième article dépassant les pédoncules oculaires. Les pattes de la première paire sont allongées, très-robustes, à premiers articles comprimés; elles sont jaunes, ciliées et ornées de bandes longitudinales rouges; ces pattes sont lisses, d'inégale longueur (la droite étant la plus longue et la plus forte) et terminées par des doigts courts, robustes, armés de forts tubercules à leur côté interne, et légèrement creusés en cuiller à leur extrémité. Les pattes de la seconde et de la troisième paire sont assez allongées, robustes, comprimées, lisses, fortement ciliées sur les bords supérieur et inférieur, et terminées par un ongle court dont le bord inférieur est armé d'épines. L'abdomen est jaunâtre et entièrement membraneux.

Cette espèce, dont les mœurs sont semblables à celles de la précédente, est très-commune pendant toute l'année sur les côtes de l'Est et de l'Ouest de l'Algérie; elle vit en famille nombreuse sur les rochers, et se tient à de très-petites profondeurs. Environs de Mers-el-Kebir, d'Alger et de Bône.

Ce Pagure se plaît dans un grand nombre de coquilles; ainsi il habite indistinctement les *Murex truncatus, Natica Dillwynii, olla, Purpurea hæmastoma, Cerithium vulgatum, Cancellaria cancellata, Trochus Roissyi, pyramidatus, Fermonii, Turbo rugosus, Conus mediterraneus, Columbella rustica, Triton reticulatum, cutaceum, Buccinum Cuvieri, coccinella, lævigatum* et *Rissoa oblonga.*

Pl. 5, fig. 5. *Pagurus rubrovittatus,* de grandeur naturelle, 5ª la partie antérieure de la carapace avec les yeux et les antennes très-grossis.

62. *Pagurus sculptimanus,* Luc. (Pl. 3, fig. 6.)

Long. de 35 à 42 millim. larg. 4 millim. $\frac{1}{2}$ à 5 millim. $\frac{1}{2}$.

P. testâ truncatâ, attamen ad medium rostro minimo spatuliformi armatâ; pedunculis ocularibus validis, anticè inflatis; pedibus primi paris brevibus, robustis, spinosis, penultimo articulo (tantùm in dextrâ) longitudinaliter fortiter impresso; subsequentibus elongatis, ciliatis, ultimis articulis subtiliter tuberculatis.

Jaunâtre, avec le côté interne des pattes de la première paire taché de rouge. Le bord antérieur de la carapace est tronqué et présente, dans sa partie médiane, une petite saillie spatuliforme qui simule un petit rostre. Les pédoncules oculaires sont assez robustes, allongés, légèrement rétrécis dans leur partie médiane, et assez renflés à leur extrémité; leur article basilaire est très-petit, épineux à son bord antérieur. Le premier article des antennes externes est court, légèrement renflé, armé à son côté externe d'une épine assez fortement prononcée, avec le petit palpe dont il est muni très-peu allongé; les articles qui suivent sont grêles, avec le filet multiarticulé revêtu de longs cils à son bord interne. Les antennes internes sont grêles, assez allongées, avec le troisième article dépassant de beaucoup le pédoncule oculaire. Les pattes de la première paire sont courtes, robustes, épineuses, revêtues de poils jaunâtres, et remarquables (dans la patte droite seulement) par leur avant-dernier article, qui, à sa naissance, est armé de deux forts tubercules surmontés d'épines, et qui, sur sa face externe, présente deux concavités longitudinales profondément creusées; cet avant-dernier article est parsemé de tubercules assez petits, très-serrés, et hérissé sur son bord externe, qui est arrondi, de tubercules épineux très-prononcés; le doigt mobile est aussi assez fortement tuberculé et présente sur son bord supérieur quelques tubercules épineux; la patte gauche, beaucoup plus petite que la droite, diffère de celle-ci en ce que l'avant-dernier article, à sa naissance, ne présente qu'un seul tubercule épineux, et que sur sa face externe, on n'aperçoit qu'une seule dépression peu profondément marquée. Les pattes de la seconde et de la troisième paire sont très-allongées, grêles (la seconde paire surtout), fortement ciliées, avec les derniers articles finement tuberculés. L'abdomen est entièrement membraneux

Cette jolie petite espèce est assez rare, et n'a été rencontrée qu'au nombre de trois individus, dans la rade d'Oran, par M. Deshayes. Les coquilles dans lesquelles ce Pagure a été trouvé sont la *Cancellaria Rozeti* et la *Purpurea hæmastoma.*

Pl. 3, fig. 6. *Pagurus sculptimanus,* de grandeur naturelle, 6ª derniers articles très-grossis d'une patte de la première paire.

63. *Pagurus arenarius,* Luc. (Pl. 3, fig. 7.)

Long. 32 millim. larg. 6 millim.

P. flavescens, pedibus rubro maculatis; testâ vix emarginatâ, in medio spinâ articulatâ instructâ; pedunculis ocularibus brevibus; pedibus primi paris elongatis, subtiliter tuberculatis, subsequentibus exilibus, levigatis, ciliatis, unguiculo elongatissimo.

Jaunâtre, avec les organes de la locomotion tachés de rouge; le bord antérieur de la carapace est peu profondément échancré, et ne présente pas d'angle saillant dans sa partie médiane. Les pédoncules oculaires sont grêles, courts, non renflés, avec leurs articles basilaires larges, très-finement dentelés, et présentant, au côté interne, deux épines assez saillantes. Il est aussi à noter qu'entre ces articles basilaires il existe une épine assez allongée et qui s'articule avec le bord antérieur de la carapace. Le premier article des antennes externes est assez allongé, renflé, armé d'une dent épineuse peu prononcée, avec l'épine mobile qui représente le palpe, très-petite; les articles suivants sont grêles, avec le filet multiarticulé qui les termine assez court. Les antennes internes sont courtes, cependant leur troisième article dépasse le pédoncule oculaire. Les pattes de la première paire sont finement tuberculées, revêtues de poils jaunâtres assez allongés, serrés sur la patte droite, qui est très-courte, tandis que celle de gauche est plus grosse, beaucoup plus allongée, et terminée par des doigts courts, finement dentelés. Les pattes de la deuxième et de la troisième paire sont lisses, grêles, revêtues de longs poils jaunes avec leur dernier article ou l'ongle cannelé, très-allongé et affectant presque la forme d'un croissant. L'abdomen est entièrement membraneux. Chez la femelle, le troisième et le quatrième article de la première paire de pattes (la gauche seulement) sont assez profondément sillonnés en dessus et présentent de chaque côté, à leur extrémité, une petite saillie fortement tuberculée.

Ce n'est que dans la rade de Bône, sur un fond sablonneux et à de moyennes profondeurs, que nous avons trouvé, M. Deshayes et moi, cette espèce, qui y est très-commune. C'est particulièrement dans les coquilles désignées sous les noms de *Purpurea hæmastoma*, *Buccinum mutabile, grana, fasciolatum, reticulatum, Columbella rustica, Natica millepunctata* et *olla,* que ce Pagure loge son abdomen.

Pl. 3, fig. 7. *Pagurus arenarius,* de grandeur naturelle, 7ª la portion antérieure du corps avec les yeux et les antennes très-grossis.

TROISIÈME TRIBU.

LES PORCELLANIENS.

Genus *Porcellana*, Lamk. *Cancer*, Pennt.

64. *Porcellana platycheles* (*Cancer*).

Pennt. *Brit. zool.* tom. IV, pl. 6, fig. 12.
Lamk. *Hist. nat. des anim. sans vert.* tom. V, p. 230.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 195, pl. 34, fig. 1.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 255, n. 15.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 46, n° 2.

Assez commune sur les côtes de l'Est et de l'Ouest, où je l'ai rencontrée ordinairement cachée sous les pierres et quelquefois aussi dans les fissures des rochers. Rades d'Oran, d'Alger et de Bône pendant l'hiver, le printemps et une grande partie de l'été.

65. *Porcellana longicornis* (*Cancer*).

Pennt. *Brit. zool.* tom. IV, pl. 1, fig. 3.
Herbst, *Crust.* p. 99, n° 20, pl. 11, fig. 13.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 198.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 257, n° 20.

La carapace de cette Porcellane à l'état vivant est jaune avec les trois lobes du front teintés de vert clair, et ornée, dans sa partie médiane, d'une large bande d'un brun roussâtre, longitudinale, laquelle, dans son milieu, est quelquefois tachée de jaunâtre. Je ferai observer que les orbites postérieurement, ainsi que la base du lobe médian, sont aussi teintées de brun roussâtre foncé. Les pattes de la première paire ont le cinquième et le quatrième article d'un brun foncé, à l'exception cependant du bord antérieur et de la naissance de ce dernier, qui sont verts; les articles suivants, ainsi que les pattes de la deuxième, troisième et quatrième paire, sont verts et largement annelés de brun roussâtre foncé; quant à la cinquième paire de pattes, elle est entièrement d'un brun roussâtre. Les antennes sont légèrement teintées de rose. Tout le corps en dessous est d'un blanc jaunâtre.

Cette espèce est moins commune que la précédente, et ce n'est que dans les fissures des rochers de la rade d'Alger, que M. Deshayes et moi nous l'avons rencontrée pendant l'été.

TROISIÈME SECTION.

LES DÉCAPODES MACROURES.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES MACROURES CUIRASSÉS.

PREMIÈRE TRIBU.

LES GALATHEÏDES.

Genus *GALATHEA*, Fabr. *Cancer*, Auct.

66. *Galathea strigosa* (*Cancer*).

LINN. *Syst. nat.* p. 1052, n° 69.
HERBST, *Crust.* p. 49, n° 6, pl. 26, fig. 2.
DESM. *Consid. génér. sur les crust.* p. 189, pl. 33, fig. 1.
ROUX, *Crust. de la Méditerr.* pl. 19, fig. 1 à 4.
GUÉR. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 17, fig. 3.
EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 273, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 47, fig. 1.

Très-commune dans les rades d'Oran, d'Alger et de Bône, pendant toute l'année. Cette espèce, qui se tient à de moyennes profondeurs, se plaît sur des fonds rocailleux.

TROISIÈME TRIBU.

LES SCYLLARIENS[1].

Genus *SCYLLARUS*, Fabr. *Cancer*, Auct.

67. *Scyllarus arctus*.

FABR. *Suppl. Entom. system.* p. 398, n° 1.
ROUX, *Crust. de la Méditerr.* pl. 11, fig. 1 à 5.
EDW. *Hist. nat. des Crust.* tom. II, p. 282, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 45, fig. 1.

Cette espèce, dont la chair est fort bonne à manger, est très-commune sur les côtes de l'Est et de l'Ouest, où on la rencontre pendant toute l'année.

[1] La seconde tribu est celle des *Éryoniens*, qui ne comprend qu'une seule espèce à l'état fossile et dont il n'a pas été trouvé de représentant en Algérie.

68. *Scyllarus latus.*

LATR. *Hist. nat. des crust.* tom. VI, p. 182.
LAMK. *Hist. nat. des anim. sans vert.* tom. V, p. 212.
SAVIGN. *Descript. de l'Égypte, Crust.* pl. 8, fig. 1.
GUÉR. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 17, fig. 1.
EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 284, n° 4.

Elle est plus rare que la précédente, et fort recherchée comme nourriture, sa chair étant délicate et d'une digestion facile. J'ai rencontré cette espèce dans les rades d'Oran, d'Alger et de Bône, particulièrement pendant l'hiver et le printemps.

QUATRIÈME TRIBU.

LES LANGOUSTIENS.

Genus *PALINURUS*, Fabr.

69. *Palinurus vulgaris.*

LATR. *Ann. du Mus.* tom III, p. 291.
LEACH, *Mal. Brit.* pl. 30.
DESM. *Consid. génér. sur les crust.* p. 185, pl. 32, fig. 1.
EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 292, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 46, fig. 1.

Cette espèce, dont la chair est fort estimée, n'est pas très-commune; elle habite les côtes de l'Est et de l'Ouest; c'est plus particulièrement dans les rades d'Alger, de Stora et de Bône que, pendant l'hiver, le printemps et une partie de l'été, l'on voit exposée sur les marchés cette Langouste, d'un beau brun violacé, largement tachée de jaune, quelquefois acquérant même une teinte d'un beau vert-bouteille.

Observations. J'ai souvent vu exposés sur le marché aux poissons de Bône de jeunes individus de cette espèce, différant de l'adulte par la couleur de la carapace, de l'abdomen et des organes de la locomotion. Ainsi tous ces divers organes, au lieu d'être d'un beau brun violacé largement taché de jaune, comme cela a lieu le plus ordinairement chez les individus adultes, j'ai observé que, dans ces jeunes Langoustes, la carapace est entièrement d'un brun plus ou moins teinté de roussâtre avec les antennes de cette dernière couleur; l'abdomen est de la même couleur que la carapace, mais orné de bandes jaunes transversales. Enfin, je ferai aussi remarquer que les organes de la locomotion sont d'un brun roussâtre avec le fémur, le génual et le tibial assez fortement annelés de jaune. Ne serait-ce pas au *Palinurus Rissonii* (Desm.) qu'il faudrait rapporter cette Langouste, qui n'est, au reste, qu'une variété, ou plutôt un jeune âge du *Palinurus vulgaris*.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES THALASSINIENS OU LES MACROURES FOUISSEURS.

PREMIÈRE TRIBU.

LES CRYPTOBRANCHIDES.

Genus *Callianassa*, Leach. *Cancer*, Montag.

70. *Callianassa subterranea* (*Cancer*).

Montag. *Trans. of the Linn. Soc.* tom. IX, p. 89, pl. 13, fig. 1 à 2.
Leach, *Malac. Pod. Brit.* pl. 32.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 205, pl. 36, fig. 2.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 19, fig. 4.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 309, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 48, fig. 3.

Rencontré par M. Deshayes, pendant le printemps et l'été, dans les rades d'Oran et de Bône. Cette espèce, qui se plaît sur des fonds sablonneux, paraît être assez rare.

Genus *Gebia*, Risso. *Thalassina*, ejusd. *Cancer*, Montag.

71. *Gebia littoralis*.

Risso, *Crust. des envir. de Nice*, p. 76, n° 1, pl. 3, fig. 2.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 204.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 313, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 40, fig. 1.

C'est ordinairement dans le sable, dans des trous assez profonds, que je trouvai cette espèce; elle semble ne sortir que la nuit pour aller à la recherche de sa nourriture. La natation de ce crustacé est fort remarquable: il saute plutôt qu'il ne nage et échappe très-facilement, lorsqu'on veut s'en emparer. J'ai quelquefois rencontré cette espèce, rejetée sur la côte avec des algues et autres plantes marines, mais ce ne fut toujours qu'à la suite d'un gros temps que je trouvai ce crustacé dans cette condition.

Cette Gébie, qui habite les fonds sablonneux, qui a été trouvée très-abondamment par M. Deshayes, et que j'ai rencontrée aussi quelquefois, est très-répandue, pendant le printemps et l'été, dans les rades d'Alger, d'Oran et de Bône.

TROISIÈME FAMILLE.

LES ASTACIENS.

Genus *Homarus*, Edw. *Cancer* et *Astacus*, Auct.

72. *Homarus vulgaris.*

Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 334, n° 1.
Dict. univ. d'hist. nat. Crust. pl. 3, fig. 1.
Astacus marinus, Belon, *De aquat.* p. 356.
Cancer gammarus, Linn. *Faun. suec.* p. 2033.
Herbst, *Crust.* p. 42, n° 4, pl. 25.
Pennt. *Brit. zool.* tom. IV, pl. 10, fig. 21.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 211, pl. 41, fig. 1.

Cette espèce, qui m'a été donnée par M. Deshayes, habite la rade d'Alger, où elle a été rencontrée une seule fois en hiver par les pêcheurs; elle habite aussi la rade d'Oran, car, sur le marché de cette ville, j'en ai rencontré un jeune individu ayant tout au plus 12 millimètres de longueur; celui qui a été pris dans la rade d'Alger est très-grand, il dépasse en longueur 48 centimètres, et n'a pas moins de 14 centimètres en largeur.

QUATRIÈME FAMILLE.

LES SALICOQUES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES CRANGONIENS.

Genus *Crangon*, Edw. *Egeon*, Risso.

73. *Crangon fasciatus.*

Risso, *Crust. des envir. de Nice*, p. 82, n° 1, pl. 3, fig. 5.
Roux, *Mém. sur les salicoq.* p. 33.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 342, n° 2.

Habite les rades de l'Ouest et de l'Est, où nous l'avons rencontrée, M. Deshayes et moi, pendant l'hiver et le printemps; cette espèce se tient à de très-petites profondeurs, et se plaît sur des fonds sablonneux peu couverts d'algues.

74. *Crangon catapractus* (*Cancer*).

Olivi, *Zool. Adriat.* tom. III, pl. 3, fig. 1.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 343.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 51, fig. 3.
Egeon loricatus, Risso, *Crust. des envir. de Nice*, p. 100.

Très-commune, pendant toute l'année, dans les rades de l'Est et de l'Ouest; je n'ai jamais rencontré ce Crangon, qui se tient fort éloigné du rivage, et que les pêcheurs prennent très-souvent dans leurs filets.

DEUXIÈME TRIBU.

LES ALPHÉENS.

Genus *Alpheus*, Fabr. *Astacus*, ejusd. *Palæmon*, Oliv. *Cryptophthalmus*, Raff.

75. *Alpheus ruber*.

Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 351, n° 2.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 53, fig. 1.
Cryptophthalmus ruber, Raff. *Préc. des découv. somiol.* (1814).
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 215.

Cet Alphée, que j'ai observé vivant, est fort remarquable par ses couleurs : la carapace, en dessus, est teintée de rose et de blanc nacré sur les parties latérales; le pédoncule oculaire est d'un beau blanc nacré avec l'œil proprement dit d'un vert clair. Les antennes, ainsi que les organes de la manducation, sont roses. La première paire de pattes, en dessus, est légèrement teintée de rose, avec toute la partie inférieure d'un beau blanc nacré. Les pattes suivantes sont d'un beau blanc nacré, avec le quatrième article et ceux qui suivent fortement teintés de rose. L'abdomen, en dessus, est assez fortement teinté de rose, annelé de blanc nacré, avec les lames de la nageoire caudale de même couleur.

Cette espèce est très-commune, pendant le printemps et l'été, dans la rade d'Alger, où elle est souvent prise par les pêcheurs et apportée avec le poisson sur le marché.

76. *Alpheus Edwardsii*.

Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte, Crust.* pl. 10, fig. 1.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 21, fig. 3.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 352, n° 3.

Chez cette espèce, la carapace ainsi que l'abdomen sont d'un brun clair et ornés de petites taches arrondies d'une couleur orange foncé; il est aussi à noter que la partie antérieure

de la carapace et les lames de la nageoire caudale sont d'un blanc nacré; les pattes ainsi que les antennes sont d'un beau bleu cobalt, à l'exception cependant de celles de la première paire, qui sont d'un blanc nacré et tachées de bleu cobalt, seulement sur le côté externe de leur quatrième article.

Cet Alphée se trouve dans l'Est et dans l'Ouest : je l'ai pris à la fin de décembre, mais assez rarement, dans la rade d'Oran; il est beaucoup plus commun dans celle de Bône, où il a été trouvé très-abondamment par M. Deshayes. Cette espèce se plaît sur des fonds sablonneux.

77. *Alpheus dentipes.*

Guér. *Expédit. scient. de Morée, Zool.* p. 39, pl. 27, fig. 3.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 352, n° 4.

Il ressemble beaucoup, pour la couleur, à l'espèce précédente, et habite les rades de l'Est et de l'Ouest, où nous l'avons rencontré, M. Deshayes et moi, assez abondamment pendant toute l'année, dans la rade de Mers-el-Kebir et surtout dans celle de Bône. Comme la précédente, cette espèce se tient à de très-petites profondeurs et sur des fonds sablonneux.

Genus *Pontonia,* Latr. *Cancer,* Forsk. *Alpheus,* Risso.

78. *Pontonia tyrrhena* (*Alpheus*).

Risso, *Crust. des envir. de Nice,* p. 194, n° 5, pl. 2, fig. 2.
Latr. *Règne anim. de Cuv.* 2e édit. tom. IV, p. 96.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 360, n° 4.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 3, fig. 1.
Pontonia custos, Guér. *Expéd. scient. de Morée, Zool.* p. 36, pl. 27, fig. 1.
Ejusd. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 21, fig. 2.

Cette espèce est entièrement d'un blanc nacré, très-légèrement teinté de rose. Elle habite dans la *Pinna squamosa,* où elle a été rencontrée par M. Deshayes. Fin de mai, rade d'Oran.

Genus *Caridina,* Edw.

79. *Caridina longirostris.* (Pl. 4, fig. 1.)

Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 363, n° 2.

Cette espèce, qui est d'un gris jaunâtre finement pointillé de brun foncé, et assez commune pendant l'hiver et le printemps, dans les marres et flaques d'eau des bois des lacs Tonga et Houbeira, environs du cercle de Lacalle. Cette Caridine habite aussi les environs

de Philippeville, et n'est pas très-rare dans l'Ouad-Serakma et l'Ouad-Safsaf; enfin je l'ai rencontrée dans l'Ouad-Smendou et l'Ouad-Arach.

Les rivières de l'Ouest de nos possessions nourrissent aussi ce crustacé; car, dans la description que M. Milne Edwards a faite de cette espèce, ce savant zoologiste lui donne pour localité la rivière de la Macta.

Pl. 4, fig. 1. *Caridina longirostris*, grossi, 1[a] la grandeur naturelle, 1[b] portion antérieure du corps vue de profil, 1[c] une patte de la première paire.

Genus *Nika*, Risso. *Processa*, Leach.

80. *Nika edulis.*

Risso, *Crust. des envir. de Nice*, p. 85, n° 1, pl. 3, fig. 3.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 45, fig. 1 à 4.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 364, n° 1.
Processa edulis, Latr. *Règne anim. de Cuv.* 2[e] édit. tom. IV, p. 95.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 20, fig. 3.

Cette espèce, très-recherchée comme aliment et qui s'éloigne très-peu des côtes, est très-répandue, pendant toute l'année, dans les rades d'Oran, d'Alger et de Bône.

Genus *Athanas*, Leach. *Palæmon*, ejusd. *Astacus*, Montag.

81. *Athanas nitescens.*

Leach, *Edinb. encycl.* tom. VII, p. 401.
Ejusd. *Malac. Pod. Brit.* pl. 44, fig. 1 à 10.
Desm. *Consid. génér. sur la class. des crust.* p. 240, pl. 49, fig. 5.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 22, fig. 2.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 366.

Cette jolie petite espèce, qui est la seule représentante de son genre, est remarquable par sa natation lente et très-légèrement saccadée; elle est d'un jaune pâle, presque diaphane, et, à l'état frais, les parties latérales de sa carapace, ainsi que celles de l'abdomen, présentent de petites raies brunes transversales légèrement ondulées, entre lesquelles on aperçoit de petits points peu serrés, d'un brun assez foncé. Le pédicule des yeux est d'un jaune clair transparent avec l'œil proprement dit d'un noir foncé. Les antennes sont d'un jaune clair avec leurs filets multiarticulés très-légèrement teintés de violacé. Tous les organes de la locomotion, ainsi que les lames de la nageoire caudale, sont d'un jaune transparent blanchâtre.

Cette espèce, qui n'est pas très-commune et qui s'éloigne fort peu de la côte, habite les rades d'Oran, d'Alger et de Bône, où M. Deshayes et moi, nous l'avons rencontrée pendant le printemps et une grande partie de l'été.

TROISIÈME TRIBU.

LES PALÉMONIENS.

Genus *Gnathophyllum*, Latr. *Alpheus* et *Drimo*, Risso.

82. *Gnathophyllum elegans*.(Pl. 4, fig. 2.)

Risso, *Crust. des envir. de Nice*, p. 92, n° 3, pl. 2, fig. 4.
Ejusd. *Hist. de l'Eur. mérid.* tom. V, p. 71, pl. 1, fig. 4.
Latr. *Règne anim. de Cuv.* tom. IV, p. 96.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 369, n° 1.

Elle est assez répandue, pendant toute l'année, sur les côtes de l'Est et de l'Ouest, particulièrement dans la rade de Bône, où je l'ai prise fort communément.

Vivante, cette espèce est d'un brun foncé, ornée de taches jaunes dont quelques-unes présentent dans leur centre un petit point brunâtre. Le rostre, à sa partie antérieure, est fauve, avec les antennes, les organes de la locomotion ainsi que les lames de la nageoire caudale, d'un beau bleu cobalt.

Pl. 4, fig. 2. *Gnathophyllum elegans*, de grandeur naturelle, 2a portion antérieure du corps vue de profil, 2b pied-mâchoire externe.

Genus *Hippolyte*, Leach. *Cancer*, Oth. Fabr. *Palæmon*, Oliv. *Alpheus*, Lamk.

83. *Hippolyte viridis*.

Otto, *Mém. de l'acad. des cur. de la nat. de Bonne*, tom. XIV, pl. 20, fig. 4.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 372, n° 5.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 33, fig. 3.

Cette espèce, qui est d'une belle couleur verte, n'est pas très-commune; je n'en ai rencontré que quelques individus, que j'ai pris à la fin de décembre, en draguant dans la rade de Mers-el-Kebir.

84. *Hippolyte mauritanicus*, Luc. (Pl. 4, fig. 3.)

Long. 25 à 35 millim. larg. 3 à 5 millim.

H. viridis, subtiliter fusco-rufescente punctulatus; testâ brevi, anticè bispinosâ, marginibus utrinque quinispinosis; rostro elongato, subcurvato, anticè fortiter acuminato, suprà carinato, infrà bispinoso, interdùm trispinoso; abdomine elongato, in medio non gibboso; antennis virescentibus; pedibus brevibus, omninò viridibus, quatuor ultimis paribus spinosis.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec l'*H. Brullæi*, mais elle est bien moins comprimée, plus allongée, ce qui lui donne tout à fait un aspect palémoniforme. Tout le corps

est d'un beau vert clair, finement pointillé de brun roussâtre, avec les antennes d'un vert tendre. Les trois premiers articles des organes de la locomotion sont de même couleur que le corps, mais non pointillés de roussâtre; les articles suivants sont d'un testacé légèrement teinté de verdâtre. La carapace, comme dans l'*H. Brullœi,* est beaucoup plus courte que l'abdomen, assez renflée sur les parties latérales, légèrement concave près du rostre, à la naissance duquel elle présente de chaque côté une petite épine; son bord antérieur est armé aussi, de chaque côté, de trois épines, dont deux, très-petites, sont situées près de l'angle externe orbitaire; en arrière des bords latéro-antérieurs de la carapace, on aperçoit deux autres épines assez fortes situées sur une même ligne transverse, dont une placée près de l'angle orbitaire interne, et l'autre près de la base de la carapace. Le rostre, assez allongé, presque aussi long que la carapace, fortement caréné en dessus, est terminé en pointe très-aiguë; en dessous, il présente ordinairement deux épines assez fortement prononcées : quelquefois, cependant, ces épines sont au nombre de trois, et, dans ce cas, les deux premières sont toujours les plus grandes. L'abdomen, beaucoup plus allongé que celui de l'*H. Brullœi,* bien moins bossu même que chez toutes les espèces de ce genre, va en diminuant progressivement jusqu'à son extrémité postérieure; la nageoire caudale qui termine cet abdomen est assez grande, avec les feuillets externes armés de chaque côté extérieurement de deux très-petites épines; le segment caudal, un peu plus long que les feuillets natatoires, est arrondi en dessus et légèrement tronqué à son extrémité. Les pattes sont courtes, grêles, avec le bord latéro-postérieur des quatre dernières paires sensiblement épineux.

Cet Hippolyte, pendant l'hiver et le printemps, est très-commun dans la rade de Mers-el-Kebir, et se tient peu éloigné des côtes; il habite celles d'Alger, de Stora et de Bône, où il est aussi très-abondamment répandu.

Pl. 4, fig. 3. *Hippolyte mauritanicus*, grossi, 3ª la grandeur naturelle, 3ᵇ portion antérieure du corps vue de profil.

85. *Hippolyte varians.*

LEACH, *Malac. Pod. Brit.* pl. 38, fig. 6 à 16.
EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 371, n° 1.

Cette espèce a été rencontrée en mai, dans la rade d'Alger, par M. Deshayes.

86. *Hippolyte crassicornis.*

EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 375, n° 11.

Rencontrée une seule fois, dans la rade d'Oran, par M. Deshayes.

Cette espèce, au lieu de ne présenter que deux ou trois épines en dessus, comme dans le véritable *H. crassicornis,* en offre au contraire quatre.

87. *Hippolyte Cranchii.*

Leach, *Malac. Pod. Brit.* pl. 38, fig. 17 à 21.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 376, n° 12.

Cet Hippolyte a été pris en juin, dans la rade de Bône, par M. Deshayes.

Genus *Lysmata*, Risso. *Melicerta*, ejusd.

88. *Lysmata seticauda.*

Risso, *Crust. des envir. de Nice*, p. 110, n° 1, pl. 2, fig. 1.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 37, fig. 1 à 11.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 21, fig. 1.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 386, n° 1, pl. 25, fig. 10.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 54, fig. 3.

Assez répandue, pendant toute l'année, sur les côtes de l'Est et de l'Ouest, où M. Deshayes et moi nous l'avons rencontrée abondamment. Rades d'Oran, d'Alger et de Bône.

Cette espèce s'approche peu du rivage, et se tient particulièrement sur des fonds sablonneux couverts d'algues.

Genus *Palæmon*, Fabr. *Melicerta*, Risso. *Squilla*, Baster. *Astacus*, Pennt.

89. *Palæmon serratus.*

Pennt. *Brit. zool.* tom. IV, pl. 16, fig. 28.
Fabr. *Suppl. Ent. syst.* p. 604, n° 9.
Leach, *Malac. Brit.* pl. 43, fig. 1 à 10.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 234, pl. 40, fig. 1.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 389, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 54, fig. 1.

Cette espèce est répandue en prodigieuse quantité sur les côtes de l'Est et de l'Ouest de nos possessions, où elle est très-recherchée comme nourriture par les habitants; sa natation est vive et saccadée.

90. *Palæmon squilla.*

Fabr. *Suppl. Ent. syst.* p. 403, n° 7.
Latr. *Hist. nat. des crust. et des ins.* tom. VI, p. 257.
Leach, *Malac. Brit.* pl. 43, fig. 11 à 13.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 22, fig. 1.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 390, n° 2.

Elle est aussi commune que la précédente, habite les mêmes lieux; elle est aussi assez recherchée comme aliment.

91. *Palæmon Trilianus* (*Melicerta*).

Risso, *Crust. des envir. de Nice*, p. 111, n° 2, pl. 3, fig. 6.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 255.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 39, fig. 1 à 5.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 392, n° 6.

Ce Palémon est bien moins commun que les espèces précédentes, et s'éloigne très-peu du rivage; je n'en ai rencontré que quelques individus, que j'ai pris en été parmi les rochers du fort Bâb-Azoun.

92. *Palæmon biunguiculatus*. Luc. (Pl. 4, fig. 4.)

Long. 55 à 60 millim. larg. 6 à 8 millim.

P. flavo rubescens, rubro subtiliter punctatus; rostro brevi, anticè subcurvato, suprà septemspinoso, infrà trispinoso; pedibus secundi paris maximis, robustis, digitis fusco annulatis, subsequentibus tarso biunguiculato terminatis; abdominis ultimo segmento posticè quadrispinoso.

Le rostre, dépassant à peine les appendices lamelleux des antennes externes, est étroit, très-légèrement recourbé vers le haut, dans sa partie antérieure, et armé de sept épines, sur son bord supérieur, et de trois seulement à son bord inférieur; il est rougeâtre, cilié et maculé d'un très-grand nombre de petites taches très-serrées, d'un rouge carmin foncé. La carapace est jaune, finement tachée de rouge carmin vers la région antérieure, et armée de chaque côté de deux épines, dont une très-forte, placée sur le bord antérieur, près de l'échancrure des yeux, et la seconde, beaucoup plus petite, située un peu au-dessous de la base de la première; de chaque côté des appendices lamelleux des antennes externes, on remarque une épine assez fortement prononcée. Les pattes-mâchoires externes ainsi que celles de la première paire sont robustes, ciliées, et dépassent de beaucoup la portion pédonculaire des antennes externes. Les pattes de la première paire sont assez robustes, dépassent aussi de beaucoup le rostre, et sont terminées par des doigts allongés, grêles, ciliés à leur extrémité, et formant pince dans toute leur longueur. Les pattes de la seconde paire sont très-allongées, moins longues que le corps cependant, très-robustes, terminées par des doigts assez forts, allongés, ciliés, et, comme dans la première paire, formant pince dans toute leur longueur; la première et la seconde paire de pattes sont d'un rose tendre, finement tachées de rouge carmin, avec les doigts de la deuxième paire annelés de brun. Les pattes suivantes sont de même couleur que les précédentes, avec leur avant-dernier article épineux à son bord inférieur, et le tarse terminé par un crochet biunguiculé. L'abdomen est rougeâtre, finement taché de rouge carmin, armé de chaque côté de quatre épines, dont la postérieure ou la dernière est la plus allongée.

Cette espèce habite les côtes de l'Est et de l'Ouest; je l'ai rencontrée en mars dans la rade de Bône, et M. Deshayes l'a prise en été dans celle d'Oran.

Pl. 4, fig. 4. *Palæmon biunguiculatus*, de grandeur naturelle, 4^a appendices caudaux de l'abdomen vus en dessus, 4^b derniers articles d'une patte de la troisième paire.

QUATRIÈME TRIBU.

LES PÉNÉENS.

Genus *Sicyonia*, Edw. *Palæmon*, Oliv.

93. *Sicyonia sculpta.* (Pl. 4, fig. 5.)

Edw. *Ann. des scienc. nat.* 1re série, tom. XIX, pl. 339, pl. 9, fig. 1 à 8.
Ejusd. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 409, n° 1.

La carapace et l'abdomen sont jaunâtres finement ponctués de rouge, et ornés de bandes transversales de cette couleur; sur les côtés latéraux de ces mêmes organes, on aperçoit aussi quelques taches d'une belle couleur blanche. Les antennes sont jaunes, annelées de rouge et de brun. Les organes de la locomotion sont d'un jaune rougeâtre, finement pointillés de rouge carmin.

Ce n'est que dans l'Ouest, dans la rade de Mers-el-Kebir, pendant l'hiver, que j'ai rencontré quelquefois ce crustacé, parmi les poissons que les pêcheurs apportent au marché. Cette espèce, qui a été aussi trouvée dans les rades d'Alger et de Bône par M. Deshayes, se tient très-éloignée des côtes.

Pl. 4, fig. 5. *Sicyonia sculpta*, de grandeur naturelle.

Genus *Peneus*, Latr. *Cancer*, Forsk. *Palæmon*, Oliv.

94. *Peneus caramote.*

Rond. *De Pisc.* tom. II, p. 394, pl. 25, fig. 1.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 225.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 413, n° 1, pl. 25, fig. 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 50, fig. 1.

Ce n'est que dans la rade de Bône, en mai, aux environs du fort Génois, que j'ai rencontré ce joli crustacé, qui est très-recherché comme aliment. Il habite aussi la rade d'Alger, où il a été trouvé assez abondamment par M. Deshayes.

95. *Peneus longirostris*, Luc. (Pl. 4, fig. 6.)

Long. 15 centim. larg. 1 centim. $\frac{1}{2}$.

P. albido-flavescens; testâ fortiter carinatâ, anticè utrinque trispinosâ; rostro elongatissimo, curvato, suprà octospinoso, infrà lævigato; antennis supernè elongatis, attamen minùs in P. membranaceo; pedibus elongatis, exilibus; abdomine posticè fortiter carinato, laminâ mediâ utrinque unispinosâ.

Cette espèce vivante est d'un blanc nacré, et jaunâtre après un séjour assez prolongé dans

l'alcool; elle ressemble beaucoup au *P. membranaceus*, et en diffère par le rostre, qui dépasse non-seulement les yeux, mais aussi l'appendice lamelleux des antennes externes. La carapace est fortement carénée dans sa partie médiane, et présente, un peu avant la naissance du rostre, une épine assez prononcée; à sa partie antérieure, près du pédoncule lamelleux des antennes externes, elle est armée d'une forte épine; un peu au-dessous de cette dernière, on en aperçoit une seconde, mais beaucoup moins forte, et enfin en arrière de la première et presque sur la même ligne, on en voit une troisième qui est un peu plus forte que la seconde. Le rostre est très-allongé, fortement courbé à sa partie antérieure, et dépasse l'appendice lamelleux des antennes externes; en dessus, il est armé de huit épines assez fortement prononcées, avec sa partie inférieure entièrement lisse. Les yeux sont courts, très-gros. Les filets terminaux des antennes supérieures sont allongés, mais ne dépassent pas la carapace; le supérieur est court, renflé jusque dans la moitié de la longueur, et terminé par un filet très-fin; l'inférieur est beaucoup plus allongé. Les antennes externes sont très-allongées, et ne présentent rien de remarquable. Les pattes sont grêles, allongées. L'abdomen, à partir du troisième segment, est fortement caréné dans sa partie médiane, avec la partie postérieure de cette carène, assez fortement épineuse. La lame médiane de la nageoire caudale est peu allongée, assez fortement sillonnée dans sa partie médiane, et armée de chaque côté d'une épine latérale près de sa partie postérieure, qui est fortement acuminée.

C'est au marché aux poissons, à Alger, pendant les mois de juillet et d'août, que j'ai rencontré cette espèce; on la pêche ordinairement dans la rade de cette ville, aux environs du cap Matifou.

Pl. 4, fig. 6. *Peneus longirostris*, de grandeur naturelle, 6ª portion antérieure du corps vue de profil, 6ᵇ appendices caudaux de l'abdomen vus en dessus.

DÉCAPODES DOUTEUX.

Genus *Megalopa*[1], Leach. *Cancer*, Montag. *Macropa*, Latr.

96. *Megalopa mutica*.

Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 201, pl. 34, fig. 2.
Guér. *Iconog. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 18, fig. 3.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 262, n° 3.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 47, fig. 4.

J'ai rencontré cette espèce en pleine mer, à la fin d'octobre, par un temps fort calme,

[1] Il est plus que probable que les espèces qui composent ce genre sont des crustacés qui n'ont pas encore atteint leur entier développement, et je suis d'autant plus porté à me ranger de l'avis de MM. Thompson et Milne Edwards que j'ai observé de jeunes Dromies et que ces crustacés ont une très-grande analogie avec ceux désignés sous le nom de *Megalopa*.

en me rendant à l'île de la Galite sur la gabare l'*Émulation*, dont le commandant, M. Jeangérard, avait mis avec une complaisance extrême à ma disposition les instruments nécessaires pour la pêche de ces animaux.

97. *Megalopa Montagui.*

Leach, *Malac. Brit.* pl. 16, fig. 1 à 6.
Cancer rhomboïdalis, Montag. *Trans. of the Linn. Soc.* tom. VII, p. 84, pl. 6, fig. 1.
Megalopa rhomboïdalis, Leach, *Edinb. encycl.* tom. VII, p. 431.

Cette espèce a été rencontrée en été, par M. Jeangérard, dans les environs du fort Génois.

Genus *Zoea*, Bosc. *Monoculus*, Slabb.

98. *Zoea longispina*, Luc. (Pl. 4, fig. 8.)

Long. 28 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$.

Z. testâ ad latera rotundatâ, suprà sat fortiter carinatâ, anticè posticèque spinâ elongatissimâ terminatâ; abdomine elongato, ultimo segmento suprà unispinoso atque duobus articulis spiniformibus terminato.

La carapace est presque transparente, arrondie sur ses côtés latéraux, et assez fortement carénée longitudinalement dans sa partie médiane; antérieurement et postérieurement elle est terminée par un prolongement spiniforme excessivement long, qui paraît obscurément divisé en plusieurs articles. Les pattes sont assez allongées et entièrement lisses. L'abdomen est très-allongé, légèrement courbé vers sa partie postérieure, composé de cinq segments, dont le cinquième, armé d'une épine en dessus, est terminé par deux longs appendices composés chacun d'un seul article.

Cette espèce, que je dois à l'extrême obligeance de M. Jeangérard, a été prise par cet officier supérieur, en été, dans la rade de Bône, par une mer excessivement calme.

Pl. 4, fig. 3. *Zoea longispina*, grossi, 8ª la grandeur naturelle, 8ᵇ derniers segments abdominaux vus de profil.

Observations. Si les Zoés sont des crustacés qui réellement n'ont pas encore atteint leur entier développement, il serait curieux d'étudier les diverses transformations qu'ils doivent subir. M. Thompson dit avoir vu éclore de jeunes Zoés des œufs du crabe commun de nos côtes, mais malheureusement M. Thompson, en avançant ce fait, l'a accompagné de si peu de détails, qu'il est permis d'avoir des doutes sur les résultats que ce naturaliste déduit de ses observations. MM. Milne Edwards et Westwood ont aussi étudié ces singuliers crustacés, et le premier de ces naturalistes, d'après ses observations, a été conduit à considérer ces animaux comme devant appartenir plutôt à la section des décapodes anomoures qu'à la section des décapodes macroures. Voici, au reste, ce que M. Milne Edwards avance pour appuyer ses observations : « Si l'on fait abstraction, dit ce savant zoologiste, des épines monstrueuses de la carapace, partie sans aucune importance anatomique, on verra, en effet, que les Zoés ne diffèrent que très-peu des jeunes Dromies, et que, pour devenir des animaux semblables à ceux-ci, ils n'ont en aucune façon à subir de véritables métamorphoses : il suffira que la partie céphalique de leur corps croisse plus rapidement que l'abdomen, et que les appendices du pénultième anneau abdominal se réduisent à un état rudimentaire. »

Le Zoé que j'ai fait représenter dans notre atlas était malheureusement en assez mauvais état, de manière que je n'ai pu faire figurer exactement que la carapace et l'abdomen; quant aux organes de la locomotion, ils manquaient presque entièrement.

DEUXIÈME ORDRE.

LES STOMAPODES.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES CARIDIOÏDES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES MYSIENS.

Genus *Mysis*, Latr. *Cancer,* Auct.

99. *Mysis frontalis* [1]. (Pl. 5, fig. 7.)

Edw. *Hist. nat. des crust.* t. II, p. 459, n° 5.

Rencontré en mars parmi les rochers de la pointe Pescade; la natation de cette espèce est très-vive.

Pl. 5, fig. 7. *Mysis frontalis,* grossi, 7^a^ la grandeur naturelle, 7^b^ portion antérieure du corps très-grossie, vue en dessus.

100. *Mysis longicornis.*

Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 459, n° 3, pl. 26, fig. 7 à 9.

Dans les quelques individus que j'ai rencontrés, mais que je n'ai pu conserver en bon état, le rostre est un peu plus court que dans le *M. longicornis* type, les antennes internes sont moins longues, et leur pédoncule, quoique grêle, paraît moins allongé. Il est aussi à noter que la lame médiane de la nageoire caudale est un peu plus fortement épineuse sur les côtés, qu'elle est moins rétrécie graduellement vers le bout et que la pointe qui la termine est moins obtuse; quant aux autres organes, ils sont entièrement semblables à ceux du *M. longicornis.*

Je n'ai trouvé que quelques individus de cette espèce, que j'ai pris, pendant les mois de mai et de juin, parmi les rochers situés entre l'hôpital du Dey et le fort des Anglais. Environs d'Alger.

Observations. Ici devrait se placer la deuxième famille, ou celle des *Bicuirassés.* Il n'a pas été rencontré jusqu'à présent, sur les côtes de l'Algérie, de crustacés représentant cette dernière famille, quoique, cependant, la Méditerranée en nourrisse une espèce (*Phyllosoma mediterraneum*), qui a été trouvée dans la mer de Nice par M. Risso.

[1] Ce crustacé, après un séjour très-peu prolongé dans l'alcool, se décompose, et il n'y a guère que la partie antérieure du corps qui se conserve assez bien. L'individu représenté ici était en assez mauvais état, aussi je n'ai pu indiquer que très-approximativement la position que doivent occuper les organes de la locomotion.

TROISIÈME FAMILLE.

LES UNICUIRASSÉS.

DEUXIÈME TRIBU[1].

LES SQUILLIENS.

Genus *Squilla*, Rond. Fabr. *Cancer*, Linn.

101. *Squilla mantis.*

Rond. *De Pisc.* tom. II, p. 397.
Latr. *Hist. nat. des crust.* tom. VI, p. 278, pl. 55, fig. 3.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 250, pl. 41, fig. 2.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 520, n° 4.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 55, fig. 1.

Cette espèce est très-commune, se tient fort éloignée des côtes, et habite d'assez grandes profondeurs. Les pêcheurs prennent souvent cette Squille, pendant toute l'année, dans la rade d'Alger, entre le fort de l'Eau et le cap Matifou. Elle habite aussi les rades d'Oran et de Bône. Cette espèce, assez recherchée comme aliment, est fort remarquable par son dernier segment abdominal, qui est orné à sa partie antérieure de deux taches d'un rouge de sang fort prononcé, entourées de jaunâtre.

102. *Squilla Cerisyi.*

Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 5, fig. 1.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 527, n° 15.

A l'état frais, la carapace de cette Squille est verdâtre dans sa partie médiane avec les côtés de cette couleur, mais légèrement teintés de brun. La base des yeux est jaunâtre avec le tubercule oculaire d'un brun foncé brillant. Les premiers articles des antennes sont jaunâtres, ceux qui suivent sont d'un brun verdâtre avec les filets multiarticulés d'un jaune très-légèrement teinté de verdâtre. L'appendice lamelleux des antennes de la deuxième paire est d'un vert foncé avec les cils, dont les bords externe et interne sont garnis, teintés de rose. Les pattes ravisseuses sont d'un brun verdâtre, à l'exception cependant des côtés externes, qui sont légèrement teintés de rose; les pattes suivantes, ou thoraciques, sont d'un jaune sale. L'abdomen est de même couleur que la carapace, avec les parties latérales ornées de bandes longitudinales jaunes. Il est aussi à noter que les saillies longitudinales et les épines dont le bord postérieur du dernier segment abdominal est armé sont teintées de rougeâtre.

Je dois cette belle espèce à l'extrême complaisance de M. Jeangérard, capitaine de corvette, qui, pendant mon séjour dans l'Est de nos possessions, commandait la station de Bône. Cette Squille, prise en mai, dans les environs du fort Génois, n'a été rencontrée qu'une seule fois.

[1] La première tribu est celle des *Érichthiens*, crustacés propres à l'océan Atlantique, à la mer des Indes ainsi qu'à celle de la Nouvelle-Guinée.

TROISIÈME ORDRE.

LES AMPHIPODES.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES CREVETTINES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES CREVETTINES SAUTEUSES.

Genus *Talitrus*, Latr. *Cancer*, Auct. *Oniscus*, Pall.

103. *Talitrus saltator.*

Mont. *Trans. of the Linn. Soc.* tom. IX, p. 94, pl. 4, fig. 3.
Edw. *Ann. des sc. nat.* 1re série, tom. XX, p. 364.
Ejusd. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 13, n° 1.
Talitrus locusta, Desm. *Consid. sur les crust.* p. 260, pl. 45, fig. 2.

Cette espèce est assez commune; elle se tient sur les bords de la mer, et se plaît particulièrement sous les pierres légèrement enfoncées dans le sable. Environs d'Oran, d'Alger et de Bône pendant une grande partie de l'année.

104. *Talitrus platycheles.*

Guér. *Expéd. scient. de Morée,* tom. III, 1re part. 2e sect. p. 44, n° 49, pl. 27, fig. 4.
Ejusd. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 26, fig. 5.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 15, n° 4.

Cette espèce est d'un vert foncé, finement pointillée de brun. Ce Talitre est assez commun; je l'ai rencontré, pendant l'hiver et le printemps, dans l'Est et dans l'Ouest de nos possessions. Il se plaît sur les bords de l'eau et des ruisseaux, et se tient sous les pierres légèrement enfoncées dans la terre. Environs d'Oran, d'Alger et du cercle de Lacalle.

Genus *Orchestia*, Leach. *Oniscus*, Pall. *Gammarus*, Auct.

105. *Orchestia littorea.*

Mont. *Trans. of the Linn. Soc.* tom. IX, p. 96, pl. 4, fig. 4.
Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 261, pl. 45, fig. 9.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 16, n° 1.

Elle est assez commune pendant toute l'année sur les bords de la mer, dans l'Est et dans l'Ouest de nos possessions; elle est très-agile, et se tient sous les pierres enfoncées dans le

sable; je l'ai rencontrée quelquefois aussi sous les fucus amoncelés sur le rivage. Environs d'Oran, d'Alger, de Bône et du cercle de Lacalle.

106. *Orchestia Montagui.*

Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte. Crust.* pl. 11, fig. 7.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 17, n° 2.

Cette espèce, qui a été prise en avril sous les fucus, sur les bords de la mer, m'a été donnée par M. Deshayes. Environs d'Alger.

107. *Orchestia Perieri,* Luc. (Pl. 5, fig. 1.)

Long. 12 millim. larg. 3 à 3 millim. $\frac{1}{2}$.

O. sordido-flavescens; primis antennis robustis, elongatis, secundarum primo, secundo, tertioque articulis brevibus; pedibus primi paris brevibus, compressis, secundis elongatis, penultimo articulo inflato, subsequentibus spinosis.

D'un jaune sale; les antennes supérieures sont fortes, allongées et dépassent en longueur le troisième article des antennes inférieures; ces dernières, épaisses et peu allongées, sont remarquables surtout par les second et troisième articles, qui sont très-courts. Les pattes de la première paire sont courtes, comprimées, et terminées par une petite main assez large, dont l'extrémité est presque coupée droit, et sur laquelle l'ongle assez allongé, fortement courbé, se déploie. Les pattes de la seconde paire sont de moyenne grandeur et terminées par une main assez large, très-renflée, arrondie sur son bord supérieur, presque coupée droit à son bord inférieur, qui ne présente pas de tubercules, mais qui est parsemé d'une tomentosité courte et serrée; l'ongle est grand, courbé et armé à sa base d'un tubercule assez fortement prononcé. Les pattes de la sixième et de la septième paire sont les plus allongées, composées d'articles filiformes et épineux; celles des troisième, quatrième et cinquième paires sont courtes, épineuses et ne présentent rien de remarquable. Le corps est entièrement lisse, avec le filet terminal des dernières fausses pattes peu allongé.

Cette espèce, assez commune pendant toute l'année, se tient parmi les fucus qui tapissent les rochers, et je l'ai rencontrée assez souvent sur les roches à fleur d'eau, situées sous le fort Bab-Azoun. J'ai dédié cette espèce à mon collègue M. Périer, un des médecins de la commission scientifique. Elle habite aussi les rochers situés près de la ville de Bône, mais c'est particulièrement aux environs de Lacalle, parmi les petites flaques d'eau que la mer laisse lorsqu'elle se retire, que je trouvai cette Orchestie, dont la natation est très-vive. Je ne sais si cette espèce habite les côtes Ouest de nos possessions, mais je ne l'y ai jamais rencontrée.

Pl. 1, fig. 5. *Orchestia Perieri,* grossie, 1^a la grandeur naturelle, 1^b portion antérieure du corps vue de profil, 1^c une patte de la première paire, 1^d une patte de la deuxième paire, 1^e une patte de la dernière paire, 1^f extrémité de l'abdomen vue de profil.

108. *Orchestia Fischeri.*

Edw. *Ann. des sc. nat.* tom. XX, p. 362.
Ejusd. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 19, n° 8, pl. 29, fig. 4.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 26, fig. 3.

Se tient sous les fucus, sur les bords de la mer. Cette espèce, que je n'ai pas rencontrée, m'a été donnée par M. L. Vacherot. Environs d'Alger, commencement de mai.

Genus *Lysianassa*, Edw.

109. *Lysianassa Costæ.*

Edw. *Ann. des sc. nat.* 1re série, tom. XXIX, p. 365, pl. 10, fig. 17.
Ejusd. *Hist. nat. des crust.* tom. III, pl. 21, n° 1.

Elle a été rencontrée en mai, dans la rade de Bône, par M. Deshayes.

110. *Lysianassa longicornis*, Luc. (Pl. 5, fig. 2.)

Long. 10 millim. larg. 3 ½ à 4 millim.

L. antennis primis sat elongatis, primo articulo infrà fortiter spinoso; secundis elongatissimis; pedibus spinosis, posticorum primis articulis subtiliter denticulatis.

Les antennes supérieures, assez allongées, sont remarquables par leur pédoncule, qui est plus court que le filet terminal, et qui présente à sa partie inférieure une épine très-prononcée; leur filet accessoire est assez court. Les antennes inférieures, plus longues que le corps, ont leur pédoncule court et non renflé; il est aussi à noter que le long filet soyeux de ces antennes est ordinairement reployé sur les parties latérales du corps, et, en grande partie, caché par les lames épimériennes; mais, comme ce filet est beaucoup plus long que le corps, et que ce dernier est toujours arqué, cette longue tige terminale, soyeuse, reparaît derrière le premier article de la dernière fausse patte, et dépasse même encore de beaucoup le dernier segment abdominal. Les yeux sont très-grands et réniformes. La première et la seconde paire de pattes ne présentent rien de remarquable; les suivantes sont grêles, allongées et épineuses. Le corps est entièrement lisse, avec les trois premiers articles des trois dernières pattes, très-larges et finement dentelés sur leur bord postérieur. L'abdomen est assez régulièrement arqué, avec la petite pièce caudale représentant le septième anneau abdominal assez fortement creusé en cuiller et terminé en pointe arrondie postérieurement. Les stylets terminaux des fausses pattes des trois dernières paires sont assez allongés.

Cette Lysianasse, par la longueur excessive des antennes de la seconde paire, ressemble un peu à la *L. atlantica*, Edw., et doit venir se placer tout près de cette espèce.

Rencontré au large, sur des fucus, dans les premiers jours de novembre, entre le fort Génois et le cap Rosa, par une mer excessivement calme.

Pl. 5, fig. 2. *Lysianassa longicornis,* grossie, 2^{a} la grandeur naturelle, 2^{b} tête vue de profil, 2^{c} une patte de la dernière paire, 2^{d} extrémité de l'abdomen vue de profil.

Genus *Amphithoe,* Leach. *Gammarus,* Montagu.

111. *Amphithoe Vaillantii,* Luc. (Pl. 5, fig. 3.)

Long. 12 à 17 millim. larg. 3 à 4 millim.

A. flavescens, subtiliter viridi punctata; antennis æqualibus, fortiter ciliatis; pedibus primi paris brevibus, secundi paris elongatissimis, penultimo articulo valdè emarginato, ad basin spinâ instructo; corpore lævigato.

Jaune, finement pointillé de vert; il n'y a point de rostre. Les antennes sont assez fortement ciliées; les supérieures, aussi longues que les inférieures, sont remarquables en ce que leur pédoncule, composé de trois articles, ne dépasse pas le troisième article des antennes inférieures; chez ces dernières, le pédoncule est très-allongé, composé d'articles épais dont le troisième et le quatrième sont les plus longs, avec le filet multiarticulé qui termine ces organes très-court. Les yeux sont d'un brun foncé et arrondis. Les pattes de la première paire sont assez allongées, finement ciliées, avec les premier et second articles terminés à leur extrémité par un petit prolongement spatuliforme; l'avant-dernier article est terminé par un bord droit, de manière que l'ongle, qui est très-allongé, peut, en se reployant, presque former pince avec l'article précédent. La seconde paire de pattes est fort allongée; le bord supérieur de leur premier article présente à son extrémité un prolongement spatuliforme très-prononcé; les articles suivants n'offrent rien de remarquable, à l'exception cependant de l'avant-dernier, qui est profondément échancré à son bord inférieur, et qui, à la naissance de cette échancrure, est armé d'une épine forte et très-saillante; l'ongle est assez court, fortement recourbé, et forme pince avec l'article précédent lorsqu'il vient à se reployer. Les pattes suivantes n'offrent rien de remarquable, si ce n'est que les troisième, quatrième et cinquième paires sont les plus courtes, tandis que les suivantes sont très-allongées, moins cependant que celles de la seconde paire. Tout le corps est entièrement lisse, avec la pièce caudale représentant le septième segment abdominal triangulaire et obtuse au bout. Il est aussi à noter que les articles qui terminent la troisième paire de membres abdominaux sont armés à leur extrémité (l'externe seulement) de deux petites épines recourbées.

Elle habite les côtes de l'Est et de l'Ouest, et se plaît sous les fucus rejetés par la mer. Environs d'Oran, d'Alger, de Bône et du cercle de Lacalle, pendant le printemps et une grande partie de l'été.

J'ai dédié cette espèce à M. Vaillant, peintre d'histoire naturelle de la commission scientifique.

Pl. 5, fig. 3. *Amphithoe Vaillantii,* grossie, 3^{a} la grandeur naturelle, 3^{b} tête vue de profil, 3^{c} une patte de la deuxième paire, 3^{d} extrémité d'une patte de troisième paire, 3^{e} une patte de la dernière paire, 3^{f} extrémité de l'abdomen vue de profil.

Genus *Gammarus*, Fabr.

112. *Gammarus locusta.*

Mont. *Trans. of the Linn. Soc.* tom. IX, p. 92, pl. 4, fig. 1.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 44, n° 1.

Je l'ai rencontrée sous les pierres, sur les bords de la mer; elle se plaît aussi sous les varecs rejetés par cette dernière. Fin de mai, plage de Mustapha, dans les environs d'Alger.

113. *Gammarus fluviatilis.*

Roes. *Ins. belusteg.* tom. III, pl. 52.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 45, n° 2.
Ejusd *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 60, fig. 1.
Gammarus Roeselii, Gerv. *Ann. des sc. nat.* 2e série, tom. IV, p. 128.

Elle habite les ruisseaux et les flaques d'eau des environs d'Alger, de Bône et du cercle de Lacalle; je l'ai prise aussi dans les citernes et dans quelques sources à Constantine et dans les environs; cette espèce est très-commune pendant toute l'année.

114. *Gammarus Olivii.*

Edw. *Ann. des sc. nat.* 1re série, tom. XX, p. 369, pl. 10, fig. 1 à 8.
Ejusd. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 47, n° 5.

J'ai rencontré cette espèce sur les rochers du fort Bab-Azoun, dans de petites flaques laissées par la mer, lorsqu'elle se retire. Fin d'avril et commencement de mai. Ce *Gammarus* a été aussi rencontré dans les environs de Bône par M. Deshayes.

115. *Gammarus peloponnesius.*

Guér. *Expéd. scient. de Morée. Zool.* 2e sect. p. 47, n° 50, pl. 27, fig. 5,5 a.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 48, n° 9.

Cette espèce, dont je n'ai rencontré que quelques individus, se plaît sous les fucus rejetés par la mer. Plage de Mustapha, dans les environs d'Alger, à la fin de mars. Ce *Gammarus* se trouve aussi sur les côtes Ouest de nos possessions; car il a été rencontré par M. Durieu de Maisonneuve, dans les premiers jours de mai, sous les pierres légèrement enfoncées dans le sable, sur la plage de la Mosquée, aux environs d'Oran.

Cette espèce, jusqu'à présent, n'avait encore été signalée que comme habitant les côtes de la Morée.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES HYPÉRINES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES HYPÉRINES GAMMAROÏDES.

Genus *Vibilia*, Edw. *Dactylocera*, Latr.

116. *Vibilia Jeangerardii*, Luc. (Pl. 5, fig. 4.)

Long. 10 millim. larg. 3 millim.

V. rubro subtiliter laxèque maculata; antennis primi paris levigatis, anticè obtusè truncatis, secundi paris brevibus; pedibus levigatis, penultimo articulo paulisper arcuato; septimo segmento abdominis suprà trilobato, penultimo anticè transversim depresso.

Les antennes de la première paire ont leur dernier article très-élargi, foliacé, lisse, transparent et obtusément tronqué à son extrémité; celles de la seconde paire sont filiformes, presque aussi longues que celles de la première paire, avec leur second et leur troisième article étant les plus allongés. Les yeux sont grands, à peu près réniformes. Les pattes sont entièrement lisses, avec leur avant-dernier article, à partir de la troisième paire, très-allongé et sensiblement arqué; tous ces organes sont terminés par un ongle excessivement court. Le cinquième segment abdominal paraît comme trilobé en dessus, et l'avant-dernier à sa partie antérieure présente une dépression transversale assez fortement prononcée. La petite pièce caudale qui représente le septième anneau abdominal est très-petite, et terminée en pointe arrondie postérieurement. Tout le corps, régulièrement arqué, est parsemé, ainsi que les organes de la locomotion, de petits points rougeâtres, arrondis, peu serrés.

Cette Vibilie vient se placer après celle appelée, par M. Milne Edwards, *V. Peronii*[1], dont elle diffère par la tête, qui, à son sommet, est moins acuminée; le dernier article des antennes supérieures est aussi plus allongé et surtout beaucoup plus obtusément tronqué à sa partie inférieure que dans la *V. Peronii*. Il est aussi à noter que les antennes inférieures sont beaucoup plus courtes que dans cette espèce, car, chez la *V. Jeangerardii*, ces organes atteignent un peu plus de la moitié des antennes supérieures, tandis que, dans la *V. Peronii*, ces derniers organes sont complétement dépassés par les antennes inférieures.

Cette espèce a été prise en janvier, dans la rade de Bône, par M. Jeangérard.

Pl. 5, fig. 4. *Vibilia Jeangerardii*, grossie, 4^a la grandeur naturelle, 4^b tête vue de profil, 4^c une patte de la deuxième paire, 4^d une patte de la dernière paire, 4^e extrémité de l'abdomen vue de profil.

[1] Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 72 et 73, pl. 30, fig. 1.

DEUXIÈME TRIBU.

LES HYPÉRINES ORDINAIRES.

Genus *Phronima*, Latr. *Cancer*, Forsk.

117. *Phronima sedentaria.* (Pl. 5, fig. 5.)

Forsk. *Descript. anim. etc. etc.* p. 95, n° 59.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 93, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 38, fig. 3.

La tête est d'un blanc nacré très-légèrement teinté de rose, et finement pointillée de rose carmin foncé; postérieurement elle est teintée de rouge carmin foncé, et inférieurement on aperçoit de chaque côté une tache arrondie assez grande, d'un noir foncé. Tous les segments du thorax ainsi que ceux de l'abdomen sont d'un jaune clair et ornés sur leurs parties latérales de taches oranger foncé. Les pattes sont d'un blanc assez fortement teinté de rose, et parsemées de taches oranger et de carmin foncé; ces taches deviennent assez grandes, surtout sur celles de la troisième paire.

Cette espèce est assez commune sur les côtes de l'Est et de l'Ouest; je l'ai rencontrée pendant les mois de janvier et de février sur la plage de Mustapha, et sur celle de la Mosquée, dans les environs d'Oran et d'Alger. La rencontre de ce crustacé sur les côtes n'est probablement qu'accidentelle; car c'est toujours à la suite d'un gros temps que je trouvai cette espèce, ordinairement placée au centre des *Doliolum papillosum* et *sulcatum,* Delle Chiaje, mollusques qui se tiennent toujours très-éloignés des côtes et même le plus souvent en pleine mer.

Pl. 5, fig. 5. *Phronima sedentaria,* grossie.

TROISIÈME TRIBU.

LES HYPÉRINES ANORMALES.

Genus *Typhis*, Risso.

118. *Typhis ovoïdes.*

Risso, *Hist. nat. des crust. de Nice,* p. 122, pl. 2, fig. 9.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 97, n° 3.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 62 bis, fig. 1.

Cette espèce, que je n'ai pas rencontrée, m'a été donnée par M. Deshayes, qui l'a prise en été dans la rade d'Oran.

QUATRIÈME ORDRE.

LES LAEMODIPODES.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES CAPRELLIENS.

Genus *Caprella*, Lamk. *Cancer*, Linn. *Oniscus*, Pall. *Gammarus*, Fabr.

119. *Caprella tabida*, Luc. (Pl. 5, fig. 6.)

Long. 8 millim. larg. 1 millim. ½.

C. fusco-ferruginea; capite parvo, angustato, anticè tuberculato; antennis sat elongatis, secundis fortiter ciliatis; segmentis thoracis levigatis, pedum secundi paris quarto articulo inflato ac subtiliter ciliato, pedum subsequentium primo articulo externè fortiter tuberculato.

D'un brun ferrugineux; la tête est petite, arrondie, très-étroite, surtout postérieurement, et terminée, à sa partie antérieure, en pointe assez fortement prononcée. Les antennes de la première paire sont très-allongées, composées de trois articles dont le second est le plus grand, et terminées par une tigelle de neuf articles très-peu ciliés et diminuant de longueur progressivement; les antennes de la seconde paire sont beaucoup plus courtes, composées de cinq articles fortement ciliés, et dont le second, le troisième et le quatrième sont les plus longs. Tous les segments du thorax sont lisses. Les mains de la première paire sont courtes, peu renflées et remarquables par leur quatrième article, qui, inférieurement, est profondément échancré; celles de la seconde paire, assez allongées, renflées et finement ciliées à leur bord inférieur, sont terminées par une griffe qui affecte la forme d'un croissant. Les pattes suivantes sont courtes et plus ou moins ciliées; il est aussi à noter que les premiers articles des trois dernières paires de pattes présentent à leur côté externe un tubercule assez saillant.

Cette Chevrolle, qui est la plus petite de son genre, est remarquable par sa tête, qui, à sa partie antérieure, est fortement acuminée, et par son corps, qui est entièrement lisse. Il est aussi à noter que les mains de la seconde paire sont lisses et seulement ciliées à leur bord inférieur, tandis que ces mêmes organes, dans les *C. linearis* et *acuminifera*, près desquelles cette espèce algérienne vient se placer, sont toujours plus ou moins fortement dentelés ou tuberculés.

Cette espèce, pendant toute l'année, est assez commune sur les côtes de l'Est et de l'Ouest, et se plaît parmi les fucus qui tapissent les rochers; ses mouvements sont excessivement lents.

Pl. 5, fig. 6. *Caprella tabida*, grossie, 6^a la grandeur naturelle, 6^b tête grossie vue de profil, 6^c une patte de la première paire, 6^d une patte de la deuxième paire, 6^e une patte de la dernière paire.

CINQUIÈME ORDRE.

LES ISOPODES.

PREMIÈRE SECTION.

LES ISOPODES MARCHEURS.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES IDOTÉIDES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES IDOTÉIDES ARPENTEUSES.

Genus *Arcturus,* Latr. *Oniscus,* Sowerb. *Idotea,* Sab. *Leachia,* Johnst.

120. *Arcturus Deshayesii,* Luc. (Pl. 5, fig. 7.)

Long. 13 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

A. albido-flavescens, subtiliter fuscopunctatus; capite utrinque, primis articulis antennarum, quarto segmento thoracis pedibusque tuberculatis; abdomine brevi, utrinque unituberculato.

D'un blanc jaunâtre, finement pointillé de brun. La tête est lisse, profondément échancrée antérieurement, et marquée dans sa partie médiane, entre les yeux, d'un petit sillon transversal; la partie antérieure présente aussi un petit sillon, mais ce dernier est plus grand, plus prononcé, et semble diviser en deux lobes cette portion de la tête qui, tout à fait antérieurement, est armée d'un petit tubercule. Les antennes externes sont très-grandes, pédiformes; leur premier article est court, gros et armé près de sa naissance d'un tubercule assez bien prononcé; le second, beaucoup plus allongé et plus renflé à sa partie antérieure, présente en dessus et du côté interne deux tubercules bien prononcés, peu éloignés l'un de l'autre, et à son bord inférieur ou en dessous, une rangée de petits tubercules; l'article suivant ou le troisième est grêle, très-allongé et offre près de sa naissance et du côté interne une rangée de tubercules dont les deux ou trois premiers sont très-saillants; les articles qui suivent n'offrent rien de remarquable, et sont tout à fait semblables à ceux de l'*A. longicornis,* Westw. Les antennes internes sont filiformes et dépassent complétement le premier article des antennes externes. Les trois premiers segments du thorax sont lisses; le quatrième est très-allongé, renflé vers sa partie médiane, et présente de chaque côté une rangée de cinq tubercules dont le médian est beaucoup plus prononcé

et spiniforme; postérieurement, ce même segment est armé de trois tubercules dont le médian est peu prononcé, tandis que ceux qui occupent les parties latérales sont plus saillants et spiniformes. Les segments suivants n'ont rien de remarquable, sinon que sur le cinquième on aperçoit de chaque côté, et seulement à la partie antérieure, un petit tubercule assez saillant. L'abdomen est court, composé de quatre articles, dont trois soudés ensemble, le quatrième est plus grand que les trois premiers réunis, scutiforme, renflé en dessus, unituberculé de chaque côté, et terminé en pointe peu prononcée postérieurement. Les pattes ne présentent rien de remarquable, seulement les postérieures sont tuberculées, assez allongées et grêles.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*A. longicornis*, avec lequel elle ne pourra être confondue à cause des tubercules que présentent les premiers articles de ses antennes et les parties latérales de son quatrième segment thoracique; elle s'en distingue encore par les pattes postérieures, qui sont tuberculées, plus grêles, plus allongées que celles de l'*A. longicornis*, Westwood. Cette espèce, a été rencontrée une seule fois dans la rade de Bône, par M. Deshayes, auquel je me fais un plaisir de la dédier.

Pl. 5, fig. 7. *Arcturus Deshayesii*, grossi, 7^a la grandeur naturelle, 7^b tête grossie vue de profil, 7^c antenne externe, 7^d une patte de la première paire, 7^e une patte de la deuxième paire, 7^f une patte de la dernière paire, 7^g abdomen grossi vu en dessus.

DEUXIÈME TRIBU.

LES IDOTÉIDES ORDINAIRES.

Genus *Idotea*, Fabr. *Oniscus*, Auct. *Squilla*, Degeer. *Asellus*, Oliv. *Stenosoma*, Leach. *Leptosoma*, *Zenobia* et *Armida*, Risso.

121. *Idotea tricuspidata*.

Desm. *Consid. génér. sur les crust.* p. 289.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 13, fig. 11 à 12.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 129, n° 3.

Elle est très-abondamment répandue, pendant toute l'année, dans les rades d'Oran, d'Alger, de Stora et de Bône; elle se tient à de très-petites profondeurs et sur des fonds ordinairement couverts de plantes marines.

122. *Idotea carinata*, Luc. (Pl. 6, fig. 1.)

Long. 21 millim. larg. 6 millim.

I. elongata, angusta; corpore fortiter carinato, viridi, flavescente marginato; capite tuberculo bispinoso armato; abdomine ad basin utrinque triscissurato; antennis flavescentibus, pedibus viridi-flavescentibus.

Elle est allongée et plus étroite que l'*I. tricuspidata*, avec laquelle elle a un peu d'ana-

logie. Les antennes externes sont courtes, jaunâtres; les antennes internes sont d'un jaune verdâtre, et ne dépassent pas le second article des antennes externes. La tête est d'un vert foncé, surmontée d'un fort tubercule biépineux. Tous les segments du thorax non échancrés sont d'un vert foncé, bordés de jaune sur la partie postérieure et sur les côtés; ils sont lisses et très-fortement carénés dans leur partie médiane. L'abdomen, fortement caréné, déprimé sur les côtés, qui sont jaunâtres, est terminé en pointe peu prononcée postérieurement; il est composé d'un seul article, et présente de chaque côté de la base trois fissures assez profondes. Tout le corps en dessous est de même couleur qu'en dessus, avec les organes de la locomotion peu allongés, d'un vert jaunâtre.

Elle habite les rades d'Oran, d'Alger et de Bône, où je l'ai rencontrée pendant toute l'année, mais assez rarement.

Pl. 6, fig. 1. *Idotea carinata*, grossie, 1ª la grandeur naturelle.

123. *Idotea algirica*, Luc. (Pl. 6, fig. 2.)

Long. 17 millim. larg. 7 millim.

I. tomentosa, cinereo-viridis; corpore fortiter gibboso, marginibus posticè aculeatis, abdomine sat fortiter gibboso, posticè truncato; pedibus rufescentibus.

Elle ressemble un peu à l'*I. emarginata*, mais elle est plus large, plus bombée, et son abdomen postérieurement n'est pas sensiblement échancré. Tout le corps est couvert d'une tomentosité courte, serrée, d'un cendré verdâtre. Les antennes externes sont courtes et épaisses; les internes dépassent presque le second article des antennes externes. Tout le corps en dessus est très-bombé, avec les segments du thorax peu dilatés sur les côtés; ceux-ci sont terminés en pointe postérieurement, à l'exception cependant de celui qui précède la tête ainsi que du second, dont les bords latéraux sont larges et arrondis. L'abdomen est assez fortement bombé, composé de trois articles distincts, et dont le troisième présente de chaque côté de la base une fissure assez profonde; postérieurement il est terminé par un bord presque droit. Tout le corps en dessous est de même couleur qu'en dessus; les pattes sont roussâtres, robustes et augmentent de longueur progressivement.

Ce n'est que dans la rade de Bône que j'ai rencontré cette Idotée, qui habite des fonds sablonneux, tapissés de plantes marines. Environs du fort Génois, fin de mai.

Pl. 6, fig. 2. *Idotea Algirica*, grossie, 2ª la grandeur naturelle.

124. *Idotea linearis.*

Pennt. *Brit. Zool.* tom. IV, pl. 18, fig. 2.
Latr. *Hist. nat. des crust.* tom. V, p. 371.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 132, n° 8.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 67, fig. 3.
Stenosoma lineare, Leach, *Trans. of the Linn. Soc.* tom. II, p. 366.

Elle est aussi commune que la précédente; je l'ai rencontrée dans les mêmes lieux et dans les mêmes conditions.

125. *Idotea hectica.*

Pall. *Spicil. Zool.* fasc. 9, p. 61, pl. 4, fig. 10.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 133, n° 13.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 69, fig. 1.

Elle est d'une belle couleur verte, bordée de roussâtre sur les parties latérales, et très-finement pointillée de cette couleur. Les yeux sont aussi finement pointillés de roussâtre, avec tout le corps en dessous, ainsi que les pattes, d'un beau vert tendre.

Cette espèce, pendant toute l'année, est très-commune sur les côtes de l'Est et de l'Ouest, habite des profondeurs très-petites, et se plaît sur des fonds ordinairement tapissés de plantes marines.

126. *Idotea appendiculata.*

Risso, *Hist. de l'Eur. mérid.* tom. V, p. 107, pl. 4, fig. 23.
Edw. *Hist. natur. des crust.* tom. III, p. 135, n° 14.

Ce n'est que dans l'Est que l'on rencontre cette espèce, qui a été prise en mai, dans la rade de Bône, par M. Jeangérard.

127. *Idotea angustata,* Luc. (Pl. 5, fig. 3.)

Long. 22 millim. larg. 5 millim.

I. angustata, elongata; capite subgibboso; segmentis thoracis parùm dilatatis rotundatisque; abdomine elongato, ad basin angusto, convexo, posticè rotundato.

Elle est voisine de l'*I. appendiculata*, mais elle est moins comprimée, plus étroite, et son abdomen postérieurement n'est pas lancéolé. Elle est d'un vert jaunâtre, parcourue longitudinalement dans sa partie médiane et sur les côtés par des taches étroites d'un vert foncé, et, sur le dos, assez rapprochées; de plus, elle est parsemée de petites taches serrées, d'un vert foncé, également remarquées sur les antennes ainsi que sur les organes de la locomotion. Le corps est étroit, allongé. La tête est légèrement gibbeuse, avec les antennes externes assez allongées et les internes atteignant à peine le milieu du second article des antennes externes. Tous les segments du thorax sont peu dilatés et arrondis sur les parties latérales. L'abdomen est allongé, assez convexe en dessus, composé d'un seul segment qui à sa base est très-étroit; postérieurement, il est terminé en pointe très-arrondie. Les organes de la locomotion sont courts et assez robustes. Cette espèce varie pour la couleur: tantôt elle est d'un vert tendre et très-finement maculée de vert foncé; tantôt elle est entièrement de cette dernière couleur.

Rencontrée en mai, parmi les fucus qui tapissent les rochers du fort Bab-Azoun; la natation de cette espèce est assez vive. Environs d'Alger, commencement de mai.

Pl. 6. fig. 3. *Idotea angustata,* grossie, 3° la grandeur naturelle.

128. *Idotea prismatica.* (*Zenobia.*)

Risso, *Hist. de l'Eur. mérid.* tom. V, p. 115 ; n° 143, pl. 5, fig. 24.

Ce n'est que dans la rade de Bône que j'ai pris cette espèce; je l'ai rencontrée à la fin de mai en draguant avec M. Jeangérard, dans les environs du fort Génois, sur un fond sablonneux couvert d'algues.

129. *Idotea capito.*

Rathke, *Beitrage zür faun. der Krym.* p. 384, pl. 6, fig. 7 à 9.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 135, n° 15.

Cette espèce est assez rare; je n'en ai rencontré que quelques individus que j'ai pris dans les premiers jours d'août parmi les rochers situés sous le fort Bab-Azoun, environs d'Alger.

Genus *Anthura,* Leach. *Oniscus,* Montagu.

130. *Anthura filiformis,* Luc. (Pl. 5, fig. 8.)

Long. 20 millim. larg. 1 millim. $\frac{3}{4}$.

A. fusco-ferruginea; capite parvo, utrinque sulcato, anticè acuto; segmentis thoracis elongatis, angustis, profundè sulcatis, fortiter punctatis; abdomine elongato, segmento primo quinquescissurato, secundo angustato, fortiter carinato.

D'un brun ferrugineux. La tête est très-petite, plane, fortement sillonnée de chaque côté, bien moins longue que les segments thoraciques et légèrement terminée en pointe à sa partie antérieure; les antennes de la première paire sont courtes, composées de sept articles, dont les troisième et quatrième sont les plus longs; l'article terminal est très-court et hérissé de longs poils à son extrémité. Les antennes de la seconde paire sont au contraire plus allongées, et dépassent presque la tête; elles sont composées de dix articles dont le quatrième est le plus long; les articles terminaux sont très-courts et hérissés de poils assez allongés. Les segments du thorax sont très-étroits, avec les troisième, quatrième et cinquième les plus longs; tous sont profondément sillonnés dans leur partie médiane, et présentent une ponctuation forte et peu serrée. L'abdomen est allongé, avec les cinq premiers articles étroits, fortement ponctués de chaque côté, et soudés entre eux; le sixième est très-allongé, étroit, fortement caréné longitudinalement dans la partie médiane, et terminé en pointe arrondie postérieurement. Les fausses pattes de la dernière paire sont grandes, ciliées sur leurs bords, et ne dépassent pas le dernier segment abdominal. Tout le corps en dessous est lisse. Les pattes sont grêles, très-allongées, à l'exception cependant de la première, qui est épaisse et très-courte.

On ne connaissait encore qu'une seule espèce dans le genre des *Anthura,* qui a été établi par Leach aux dépens des *Oniscus* de Montagu. Les deux espèces que j'ai rencontrées sur les côtes de l'Algérie sont fort remarquables et toutes deux bien distinctes de celle appelée

A. gracilis, Leach, et qui a été trouvée sur les côtes de la Manche. C'est près de cette espèce que vient se placer mon *A. filiformis*, avec laquelle elle ne pourra être confondue par sa tête, qui est proportionnellement plus petite, par ses antennes supérieures, qui sont notablement plus longues que les inférieures, même dans les deux espèces algériennes. Il est aussi à noter que, chez l'*A. filiformis*, tout le corps en dessus est profondément sillonné et ponctué, tandis que, chez l'espèce océanique, ce même organe paraît être entièrement lisse.

Cette espèce a été rencontrée en mai, dans la rade de Bône, par M. Jeangérard.

Pl. 5, fig. 8. *Anthura filiformis*, grossie, 8[a] la grandeur naturelle, 8[b] portion antérieure du corps très-grossie vue en dessus, 8[c] une patte de la troisième paire, 8[d] abdomen grossi vu en dessus.

131. *Anthura nigropunctata*, Luc. (Pl. 5, fig. 9.)

Long. 13 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

A. suprà fusco-virescens, subtiliter nigropunctata; capite angustato, brevi, levigato, anticè subacuto; segmentis thoracis elongatis, levigatis; abdomine brevi, angusto, posticè emarginato, secundo segmento posticè acuminato.

D'un brun verdâtre, finement ponctué de noir. La tête est très-étroite, plus courte que les segments du thorax, légèrement convexe en dessus et entièrement lisse, avec sa partie antérieure profondément échancrée et légèrement terminée en pointe. Les antennes de la première paire sont courtes, grêles, d'un brun roussâtre clair, avec les premiers articles finement ponctués de noir; elles sont composées de huit articles dont le premier, et ensuite le troisième, sont les plus allongés; celles de la seconde paire sont un peu plus longues, plus épaisses, finement ponctuées de noir, composées seulement de cinq articles dont le premier, et ensuite le quatrième, sont les plus allongés. Tous les segments du thorax sont lisses, convexes, à peu près de même longueur, à l'exception cependant du premier, qui est le plus allongé, et du septième ou dernier, qui est le plus court. L'abdomen est court, étroit et échancré postérieurement avec le second article plus court, plus fortement terminé en pointe que dans l'*A. filiformis*, et non caréné longitudinalement dans la partie médiane. Tout le corps, en dessous, est de même couleur qu'en dessus, mais non ponctué de noir. Les pattes sont jaunâtres, grêles et assez allongées.

Je possède deux femelles dont les œufs, en assez grand nombre, non agglomérés, sont contenus dans une vaste poche ovifère qui part du premier segment thoracique et se continue jusqu'à l'extrémité postérieure du septième ou dernier segment : ces œufs sont ovalaires et d'un jaune pâle.

C'est près de l'*A. filiformis* que vient se placer cette jolie petite espèce, avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause de sa taille, qui est plus petite et proportionnellement plus large; de ses antennes supérieures, qui sont un peu moins allongées; enfin, de tous les segments du corps, qui sont entièrement lisses et finement ponctués de noir.

Cette espèce, qui habite les rades de l'Est et de l'Ouest, se tient parmi les fucus qui tapissent les rochers. Environs d'Oran, d'Alger et de Bône.

Pl. 5, fig. 9. *Anthura nigropunctata*, grossie, 9[a] la grandeur naturelle, 9[b] portion antérieure du corps très-grossie, vue en dessus, 9[c] abdomen très-grossi, vu en dessus.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES ASELLOTES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES ASELLOTES HÉTÉROPODES.

Genus *Tanaïs*, Edw. *Gammarus*, Sav.

132. *Tanaïs Dulongii.* (*Gammarus.*)

Savign. et Aud. *Descript. de l'Égypte. Crust.* pl. 11, fig. 1.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 142, n° 2.

Cette espèce a été trouvée très-abondamment dans la rade de Bône par M. Deshayes.

DEUXIÈME TRIBU.

LES ASELLOTES HOMOPODES.

Genus *Asellus*, Geoffr. *Oniscus*, Linn. *Squilla*, Degeer. *Cymothoa*, Fabr. *Idotea*, ejusd.

133. *Asellus aquaticus.* (*Oniscus.*)

Linn. *Syst. nat.* tom. II, p. 1061, n° 11.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 31, fig. 3.
Squilla asellus, Degeer, *Mém. pour serv. à l'hist. nat. des insect.* tom. V, p. 496, pl. 31, fig. 1 à 20.
Cymothoa aquatica, Fabr. *Ent. syst.* tom. II, p. 505, n° 8.
Asellus vulgaris, Latr. *Hist. nat. des crust. et des ins.* tom. VI, p. 559, pl. 58, fig. 1.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 146.

Ce n'est que dans l'Est, aux environs du cercle de Lacalle, que j'ai pris cette espèce; je l'ai rencontrée pendant l'hiver, dans de petites flaques d'eau situées sur les bords de la route qui conduit de Lacalle à Bône.

Cette espèce, jusqu'à présent, n'avait encore été signalée que comme habitant les eaux douces et stagnantes de l'Europe; les quelques individus que j'ai rencontrés en Algérie ne diffèrent de ceux trouvés en France que par leur taille, qui est plus grande.

Genus *Jæra*, Leach. *Oniscus*, Montagu.

134. *Jæra longicornis*, Luc. (Pl. 6, fig. 4.)

Long. 10 millim. larg. 3 millim.

J. cinerescente-flavescens, angusta, subcarinata; segmentis primis anticè spinosis, quarto profundè emarginato, subsequentibus subtruncatis, lævigatis; abdomine ovato, ad latera spinoso; antennis externis elongatissimis, ad basin spinosis; pedibus primi paris maximè elongatis, fortiter dilatatis, unguiculo mobili suprà armatis.

D'un gris jaunâtre; le corps est assez étroit, légèrement caréné dans sa partie médiane, et n'est pas hérissé sur les parties latérales de poils jaunâtres, comme cela se voit dans la *J. Kroyeri,* près de laquelle cette espèce vient se placer. La tête est aplatie, arquée à sa partie antérieure, et terminée latéralement par un prolongement scutiforme très-prononcé et épineux; sur le bord externe de ce prolongement, on aperçoit une petite échancrure dans laquelle sont implantées deux longues soies jaunâtres. Les antennes externes très-allongées, et dépassant même le corps en longueur, sont remarquables par le premier et le second article, qui, sur les côtés externes, sont armés d'une forte épine; les antennes internes sont très-courtes, filiformes, et ne présentent rien de remarquable. Les premiers segments sont terminés latéralement par un prolongement scutiforme fortement épineux; le quatrième segment diffère des précédents en ce que, sur le milieu de son bord latéral, il est pourvu d'une échancrure assez profonde; les segments suivants, presque coupés droit, sont lisses sur leurs bords latéraux. L'abdomen est terminé par un prolongement ovalaire, scutiforme, très-grand, fortement épineux; postérieurement il présente deux petits appendices composés chacun d'un article basilaire assez allongé et de deux petits articles terminaux, dont l'interne est plus grand que l'externe. Les pattes sont grêles, allongées, bionguiculées; la première paire est fort remarquable, et diffère des autres en ce qu'elle est beaucoup plus allongée, et terminée par un article très-grand, large, fortement comprimé à sa partie inférieure, sur le bord antérieur de laquelle se replie une griffe mobile.

Les espèces qui composent ce genre, et qui sont au nombre de trois, n'avaient encore été rencontrées que sur les côtes de l'Océan et dans la mer du Groënland. L'espèce que nous faisons connaître ici a beaucoup d'analogie avec la *Jæra Kroyeri,* Edw. avec laquelle cependant elle ne pourra être confondue à cause de ses antennes, qui sont beaucoup plus allongées et qui dépassent même le corps en longueur; du quatrième segment, qui est échancré vers le milieu de son bord latéral, et surtout de la première paire de pattes, qui est terminée par un article très-grand, large, fortement comprimé à sa partie inférieure et sur le bord antérieur de laquelle se replie une griffe mobile assez grosse.

Cette espèce, remarquable par la longueur de ses antennes, et surtout par la forme de la première paire de pattes, a été rencontrée en été, dans la rade de Bône, par M. Deshayes.

Pl. 6, fig. 4. *Jæra longicornis,* grossie, 4^a la grandeur naturelle, 4^b tête très-grossie vue en dessus, 4^c dernier segment abdominal, 4^d une patte de la première paire, 4^e une patte de la dernière paire.

TROISIÈME FAMILLE.

LES CLOPORTIDES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES CLOPORTIDES MARITIMES.

Genus *Ligia,* Fabr. *Oniscus,* Linn. *Cymothoa,* Fabr.

135. *Ligia italica.*

Fabr. *Suppl. ent. syst.* tom. VII, p. 302, n° 2.
Savigny, *Descript. de l'Égypte. Crust.* pl. 12, fig. 7.
Roux, *Crust. de la Méditerr.* pl. 13, fig. 1 à 2.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 31, fig. 5.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 156, n° 4.

Elle est commune pendant toute l'année sur les rochers du littoral algérien, particulièrement dans le cercle de Lacalle; elle se plaît dans les lieux humides, et se tient cachée sous les pierres situées sur les bords de la mer pendant l'hiver et le printemps. J'ai souvent rencontré cet Isopode courant avec vitesse sur les rochers, et se cachant dans leurs anfractuosités lorsqu'on veut s'en emparer; quelquefois même il se laisse choir à la mer, où on le voit nager avec assez de facilité.

DEUXIÈME TRIBU.

LES CLOPORTIDES TERRESTRES.

Genus *Porcellio,* Latr.

136. *Porcellio Wagneri.* (Pl. 6, fig. 6.)

Brandt, *Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 279, n° 3, pl. 9.

Il est assez commun dans l'Est et dans l'Ouest de nos possessions pendant l'hiver et une grande partie du printemps; il se tient sous les pierres humides, et j'ai assez souvent rencontré ce Porcellion au nombre de cinq à six individus réunis. Environs d'Oran, d'Alger, de Bône, et du cercle de Lacalle.

Ce *Porcellio* habite aussi le midi de la France, car il a été rencontré dans les environs de Marseille par mon collègue et ami M. Durieu de Maisonneuve.

Pl. 6, fig. 6. *Porcellio Wagneri* femelle, grossi, 6[a] la grandeur naturelle, 6[b] derniers segments abdominaux du mâle, 6[c] derniers segments abdominaux de la femelle.

137. *Porcellio Bovœi*, Luc. (Pl. 6, fig. 5.)

Long. 20 à 25 millim. larg. 8 à 10 millim. $\frac{1}{2}$.

P. corpore ovato, lato, griseo-flavescente marginato; capite fortiter granulato, processu medio lato, rotundato, prominulo; segmentis corporis granulatis; abdomine elongato, appendice caudali articulum basalem superante.

Il est plus grand et plus large que le *P. Wagneri*, auquel il ressemble un peu, et dont il se distingue par le front, qui est plus saillant, par la granulation des segments, qui est plus large et comme effacée, et enfin par l'abdomen, qui dépasse l'article basilaire des premières fausses pattes. Le corps est de forme ovalaire, large, d'un gris foncé, avec le bord des segments, jaunâtre. La tête est fortement granulée, mais ces granules sont peu saillantes et peu serrées; le lobe médian du front est peu avancé, beaucoup plus cependant que dans le *P. Wagneri*, arrondi et assez fortement creusé à sa base; les lobes latéraux sont très-avancés, assez fortement creusés en cuiller, avec leur bord antérieur arrondi et jaunâtre. Les antennes sont d'un gris moins foncé que le corps, avec les premiers articles jaunâtres. Tous les segments du corps sont assez fortement granulés, mais ces granules sont moins saillantes que dans le *P. Wagneri*, et paraissent même comme effacées sur les derniers segments. L'abdomen est peu sensiblement granulé avec le dernier article allongé, styliforme vers le bout, qui est jaunâtre, fortement creusé en dessus, et dépassant en longueur l'article basilaire des premières fausses pattes; ces dernières sont très-allongées, fortement styliformes. Chez la femelle, ces appendices sont beaucoup plus courts. Tout le corps en dessous est jaunâtre.

Ce Porcellion, qui n'est pas très-commun, habite les environs d'Alger et de Philippeville; je l'ai rencontré sous les pierres humides pendant l'hiver et le printemps.

J'ai dédié cette espèce à feu Bové, membre de la commission scientifique, mort à Alger victime de son zèle pour la science.

Pl. 6, fig. 5. *Porcellio Bovœi*, grossi, 5[a] la grandeur naturelle, 5[b] derniers segments abdominaux très-grossis vus en dessus.

138. *Porcellio platysoma*. (Pl. 6, fig. 7.)

Brandt, *Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner*, tom. III, p. 279, n° 2.

On rencontre cette espèce pendant tout l'hiver et le printemps, dans l'Est et dans l'Ouest de nos possessions; elle se tient sous les pierres humides et n'est pas très-commune.

Pl. 6, fig. 7. *Porcellio platysoma*, grossi, 7[a] la grandeur naturelle, 7[b] derniers segments abdominaux très-grossis.

139. *Porcellio Degeerii.*

Savign. et Aud. *Descript. de l'Égypte,* tom. IV, p. 289, *Crust.* pl. 5, fig. 13.
Brandt, *Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 278, n° 1.
Porcellio eucercus, Ejusd. *Conspect. monogr. crust. onisc.* p. 15, n° 7.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 168, n° 7.

Il habite l'Est et l'Ouest de l'Algérie, où il est assez commun pendant l'hiver et une grande partie du printemps. Environs d'Oran, d'Alger, de Constantine et de Bône; sous les pierres, où cette espèce vit en famille.

140. *Porcellio echinatus,* Luc. (Pl. 7, fig. 1.)

Long. 12 à 13 millim. larg. 6 à 6 millim. $\frac{1}{2}$.

P. cinereus, marginibus cinerescentibus; capite spinoso, processu medio elongato, curvato, anticè spatuliformi; segmentis corporis spinosis ac subtiliter granulatis; abdomine lato, elongato, appendice caudali articulum basalem superante; corpore pedibusque flavescentibus.

D'un gris foncé, avec les bords des segments d'un gris clair. Le corps est assez allongé, étroit, avec les parties latérales ou bords segmentaires très-dilatés. La tête est parsemée d'épines assez allongées et peu serrées; le lobe médian du front est très-allongé, fortement recourbé vers la partie supérieure, légèrement rétréci dans sa partie médiane et spatuliforme à son extrémité; les lobes latéraux sont aussi très-avancés, moins cependant que le lobe médian, non relevés et arrondis à leur extrémité; les antennes sont assez allongées, comprimées, d'un gris un peu moins foncé que le corps, avec les premiers articles testacés. Tous les segments du thorax sont parsemés de tubercules spiniformes assez allongés, très-peu serrés, et qui, sur les bords latéraux, sont en très-petit nombre et peu saillants; entre ces tubercules, assez irrégulièrement disposés, et formant trois rangs sur chaque segment, on aperçoit une granulation fine et assez serrée. Les segments abdominaux, comme ceux du thorax, sont parsemés de tubercules épineux, mais ces derniers ne forment qu'une seule rangée, et sont placés sur le bord postérieur; le dernier segment abdominal est allongé, large, légèrement relevé à son extrémité, qui est arrondie et assez fortement creusée en dessus; il dépasse de beaucoup l'article basilaire des premières fausses pattes, qui sont courtes, et dont l'article terminal est large, aplati et terminé en pointe arrondie à son extrémité. Tout le corps en dessous, ainsi que les pattes, sont d'un jaune clair, à l'exception cependant des segments qui, sur leurs bords, sont d'un gris cendré clair et très-finement granulés.

La femelle ressemble tout à fait au mâle et n'en diffère que par le lobe médian du front qui est court, non spatuliforme et terminé en pointe arrondie à son extrémité; il est aussi à noter que les lobes latéraux sont un peu plus larges à leur extrémité que chez le mâle, et que leur angle interne, au lieu d'être arrondi, comme cela a lieu chez ce sexe, est au contraire, dans la femelle, presque aigu.

Ce n'est que dans l'Ouest, pendant les mois de janvier et de février, aux environs d'Oran,

près du Château neuf et du côté qui regarde la mer, que j'ai rencontré ce joli *Porcellio*, dont la démarche est assez lente; il se tient sous les pierres humides, et vit en famille peu nombreuse.

Pl. 7, fig. 1. *Porcellio echinatus*, mâle, grossi, 1[a] la grandeur naturelle, 1[b] tête du mâle vue en dessus, 1[c] tête de la femelle vue en dessus, 1[d] derniers segments abdominaux.

141. *Porcellio variabilis*, Luc. (Pl. 6, fig. 8.)

Long. 16 à 18 millim. larg. 6 à 8 millim. ½.

P. elongatus, angustus; corpore griseo, flavescente maculato ac marginato vel flavescente-griseo tincto; capite fortiter granulato, processu medio lato, rotundato vix prominente; segmentis corporis granulatis, abdomine parùm elongato, attamen appendice caudali articulum basalem superante.

Cette espèce varie beaucoup pour la couleur : tantôt elle est d'un gris foncé, avec des taches jaunâtres de chaque côté, et les bords latéraux entièrement jaunes; tantôt elle est jaunâtre, quelquefois même d'un jaune rougeâtre et tachée de gris foncé; enfin je possède des individus qui sont entièrement d'un gris foncé avec les bords des segments seulement jaunâtres. Le corps est allongé, étroit; la tête présente une granulation assez forte, saillante et très peu serrée; le lobe médian du front est très-peu avancé et arrondi, tandis que les lobes latéraux, au contraire, sont très-saillants, assez fortement creusés en cuiller, avec leur bord antérieur arrondi. Les antennes sont allongées, d'un gris jaunâtre. Tous les segments du corps sont parsemés de granules saillantes, fortes, peu serrées, et parmi lesquelles on en aperçoit d'autres beaucoup plus petites. L'abdomen est plus finement granulé que les segments du thorax, et ces granules, en nombre beaucoup plus petit, occupent seulement la partie postérieure de ces segments; le dernier article est assez fortement sillonné en dessus, terminé en pointe peu aiguë, et dépasse l'article basilaire des premières fausses pattes : ces dernières sont généralement très-courtes. Tout le corps en dessous, ainsi que les pattes, sont jaunâtres; cependant il y a des individus chez lesquels ces organes sont d'un gris foncé.

Il est très-abondamment répandu, pendant tout l'hiver et une grande partie du printemps, dans l'Est et dans l'Ouest de nos possessions; il se tient sous les pierres humides, et vit en famille peu nombreuse. Les environs d'Oran, d'Alger, de Philippeville, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle, sont les lieux particulièrement fréquentés par cette espèce.

Pl. 7, fig. 8. *Porcellio variabilis*, grossi, 8[a] la grandeur naturelle, 8[b] derniers segments abdominaux très-grossis.

142. *Porcellio fuscovariegatus*, Luc. (Pl. 7, fig. 2.)

Long. 9 millim. larg. 4 millim.

P. angustus, elongatus; capite testaceo, cinereo marginato, processu medio vix prominente; segmentis corporis testaceis, cinereo marginatis, utrinque fusco trivittatis; corpore, pedibus antennisque fuscis, cinereo marginatis.

Étroit, allongé. La tête est testacée, marbrée de gris, avec le lobe médian du front très-

peu prononcé et représenté seulement par une petite saillie transversale; les lobes latéraux sont un peu plus prononcés et de forme arrondie. Les antennes sont testacées, avec les derniers articles très-légèrement tachés de grisâtre. Tous les segments du thorax sont testacés, légèrement marbrés de gris et tachés de brun foncé, couleur qui forme de chaque côté trois rangées longitudinales assez bien marquées; celles situées sur le dos sont très-rapprochées et beaucoup plus prononcées. L'abdomen est testacé, très-légèrement marbré de gris, avec le dernier segment abdominal large, court, fortement creusé en dessus, et ne dépassant pas l'article basilaire des premières fausses pattes : ces dernières sont testacées. Tout le corps en dessous est testacé, avec les organes de la locomotion tachés de gris plus ou moins foncé.

Cette espèce se tient sous les pierres, au nombre de cinq ou six individus au plus; je l'ai rencontrée pendant l'hiver et le printemps dans les environs d'Alger et d'Oran.

Pl. 7, fig. 2. *Porcellio fuscovariegatus*, grossi, 2ª la grandeur naturelle, 2ᵇ abdomen grossi vu en dessus.

Genus *Trichoniscus*, Brandt.

143. *Trichoniscus flavescens*, Luc. (Pl. 7, fig. 3.)

Long. 7 millim. larg. 4 millim.

T. flavescens, segmentis in medio flavo-cinerescentibus; capite trianguliformi, processibus lateralibus sat prominentibus; antennis flavis fusco maculatis, segmentis corporis subtiliter punctatis, ultimo segmento abdominali brevi ac appendice caudali articulum basalem superante; corpore pedibusque flavescentibus.

Jaunâtre, avec la partie médiane des segments d'un jaune très-légèrement cendré. La tête est entièrement jaune, parsemée de poils de cette couleur, très-courts et peu serrés; elle est triangulaire à sa partie antérieure, avec les lobes latéraux saillants et peu relevés. Les yeux sont d'un brun clair. Les antennes sont jaunes, courtes, avec les troisième, quatrième et cinquième articles tachés de brun. Tous les segments du thorax sont très-finement ponctués et parsemés de poils jaunâtres très-courts et peu serrés; le dernier segment est peu allongé, triangulaire, et dépasse cependant de beaucoup l'article basilaire des premières fausses pattes : ces dernières sont très-courtes, avec leur article terminal assez allongé cependant, et styliforme. Tout le corps en dessous, ainsi que les pattes, sont d'un jaune clair; celles-ci sont hérissées de poils assez allongés, jaunâtres.

Cette espèce habite l'Est et l'Ouest de nos possessions; je l'ai prise en hiver, sous les pierres situées près de la mer, dans les environs de l'ancienne et de la nouvelle Calle; les individus que je possède de l'Ouest ont été pris dans les environs d'Oran, par M. Deshayes.

Je ferai observer que cette coupe générique, qui a été établie par M. Brandt, ne renfermait qu'une seule espèce (*Trichoniscus pusillus*, Brandt), qui a été trouvée en Germanie.

Pl. 7. fig. 3. *Trichoniscus flavescens*, grossi, 3ª la grandeur naturelle, 3ᵇ tête vue en dessus, 3ᶜ derniers segments abdominaux, 3ᵈ une antenne.

Genus *Armadillo*, Latr. *Armidillo,* Brandt. *Oniscus*, Linn.

144. *Armadillo officinalis.*

Dumér. *Dict. des sc. nat.* tom. III, p. 117.
Brandt et Ratzeb. *Arzneith.* Bt. 2, p. 82, pl. 12, fig. 8 à 10.
Brandt, *Conspect. monogr. crust. onisc.* p. 29.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 178, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 71 bis, fig. 4.

Excessivement commun sous les pierres dans l'Ouest, et particulièrement dans l'Est de l'Algérie; cet Armadille, que j'ai toujours rencontré pendant l'hiver et le printemps, aime les lieux humides et ombragés, et c'est surtout dans les bois de chênes-liéges des environs de Philippeville et du cercle de Lacalle que j'ai abondamment trouvé cette espèce, vivant en famille assez nombreuse.

Genus *Armadillidium*, Brandt. *Armadillo*, Latr. *Oniscus*, Linn.

145. *Armadillidium granulatum.* (Pl. 7, fig. 6.)

Brandt, *Conspect. monogr. onisc.* p. 23, n° 1.
Ejusd. *Reis. in der Regents. Alg. von M. Wagner,* tom III, p. 280, n° 1.

Cette espèce, pendant tout l'hiver et une grande partie du printemps, est très-répandue dans l'Est et dans l'Ouest de l'Algérie; elle se plaît sous les pierres humides et vit en famille très-nombreuse. C'est particulièrement dans les environs d'Alger, de Philippeville, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle, que j'ai rencontré cet Armadillidium; il est beaucoup plus rare dans l'Ouest, et les quelques individus que j'ai pris ont été trouvés, dans les derniers jours de décembre, aux environs d'Oran et de Mers-el-Kebir.

Pl. 7, fig. 6. *Armadillidium granulatum,* grossi, 6^a la grandeur naturelle, 6^b le même vu de profil et roulé en boule.

146. *Armadillidium Pallasii.* (Pl. 7, fig 5.)

Brandt, *Reis. in der Regents. Alg. von M. Wagner,* tom. III, p. 281, n° 2.

Je n'ai rencontré que deux individus de cette espèce, que j'ai pris, à la fin de juillet, dans un ravin près de Birkadem; environs d'Alger. Je ne sais si cette Armadillidie habite aussi l'Ouest de nos possessions, mais, jusqu'à présent, elle n'y a pas encore été trouvée.

Pl. 7, fig. 5. *Armadillidium Pallasii,* grossi, 5^a la grandeur naturelle, 5^b le même vu de profil et roulé en boule, 5^c tête très-grossie vue en dessus.

147. *Armadillidium sulcatum*. (Pl. 7, fig. 4.)

Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 183, n° 6.

Cette espèce n'est pas très-rare, pendant l'hiver et le printemps, dans l'Est de l'Algérie, particulièrement dans les environs de Constantine et de Bône; elle se plaît sous les pierres humides, et vit en famille assez nombreuse.

Pl. 7, fig. 4. *Armadillidium sulcatum*, grossi, 4ª la grandeur naturelle, 4ᵇ le même vu de profil et roulé en boule, 4ᶜ tête très-grossie vue en dessus, 4ᵈ derniers segments abdominaux.

148. *Armadillidium commutatum*.

Brandt et Ratzeb. *Arzneith.* Bt. 2, p. 81, pl. 13, fig. 1, 2, 3 B.
Armadillo officinalis, Dumér. *Dict. des sc. nat.* tom. III, p. 117.

Très-commune dans toute l'Algérie pendant l'hiver et une grande partie du printemps; comme l'*A. granulatum* (Brandt), cette espèce vit en famille très-nombreuse sous les pierres humides.

Genus *Tylos*, Latr.

149. *Tylos Latreillæi*.

Savign. et Aud. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 287, pl. 13, fig. 1.
Edw. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 70 bis, fig. 2.
Ejusd. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 188.
Tylos armadillo, Latr. *Règne anim. de Cuv.* tom. IV, p. 142.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 31, fig. 4.

Rencontré sous les pierres dans les environs d'Alger et de Bône; cette espèce, pendant l'hiver et le printemps, n'est pas très-rare.

QUATRIÈME FAMILLE.

LES PRANIZIENS.

PREMIÈRE TRIBU.

LES ANCÉENS.

Genus *Anceus*, Risso.

150. *Anceus rapax*.

Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 196, n° 1, pl. 33, fig. 12.

Rencontré une seule fois dans la rade de Bône, aux environs du fort Génois, pendant le mois de mars.

C'est avec doute cependant que je rapporte cette espèce à l'*A. rapax* de M. Milne Edwards[1], le seul individu que je possède étant en très-mauvais état.

CINQUIÈME FAMILLE.

LES SPHÉROMIENS.

PREMIÈRE TRIBU.

LES SPHÉROMES ONGUICULÉS.

Genus *SPHÆROMA*, Latr. *Oniscus*, Linn. *Cymothoa*, Fabr.

151. *Sphæroma serratum.*

FABR. *Mant. ins.* tom. I, p. 242, n° 19.
DESM. *Consid. génér. sur les crust.* p. 301, pl. 47, fig. 3.
GUÉR. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 30, fig. 1, texte, p. 27, n° 30.
EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 205, n° 1, pl. 31, fig. 11.
Sphæroma cinerea, BOSC, *Hist. nat. des crust.* tom. II, p. 186.
SAVIGN. *Descript. de l'Égypte, Crust.* pl. 12, fig. 1.

Ce Sphérome n'est pas très-rare pendant toute l'année sur les côtes de l'Est et de l'Ouest, et se plaît sous les galets qui sont situés sur les bords de la mer; je l'ai surpris quelquefois aussi assez profondément enfoncé dans le sable. Cette espèce a une natation assez vive, et se roule en boule aussitôt qu'on la touche.

Elle varie beaucoup pour la couleur; j'ai rencontré des individus d'un beau vert clair, quelquefois même d'un brun rougeâtre, et d'autres, au contraire, chez lesquels ces couleurs étaient remplacées par un blanc nacré.

152. *Sphæroma granulatum.* (Pl. 7, fig. 7.)

EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 208, n° 10.

Cette espèce est beaucoup plus commune que la précédente, et se trouve plus ordinairement sur les côtes de l'Est que sur celles de l'Ouest; elle se tient sous les pierres placées sur les bords de la mer, et vit en famille assez nombreuse; je l'ai quelquefois aussi rencontrée enfoncée dans le sable.

Pl. 7, fig. 7. *Sphæroma granulatum,* grossi, 7^a la grandeur naturelle, 7^b le même vu de profil et roulé en boule, 7^c abdomen très-grossi vu en dessus.

[1] *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 196, n° 1, pl. 33, fig. 12.

153. *Sphæroma Boryi.*

GUÉR. *Expéd. scient. de Morée, Sect. des sc. phys.* tom. III, p. 48, n° 57, pl. 27, fig. 6.

Je n'ai trouvé que quelques individus de ce *Sphæroma*, que j'ai pris, à la fin de décembre, sous les pierres mouillées par la mer; rade d'Oran.

Genus *CYMODOCEA*, Leach.

154. *Cymodocea pilosa.* (Pl. 7, fig. 8.)

EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 213, n° 1.

Cette espèce qui, pendant toute l'année, est assez commune sur les côtes de l'Est et de l'Ouest de l'Algérie, se plaît sous les pierres situées sur les bords de la mer; elle se tient un peu enfoncée dans le sable humide, et il n'est pas rare de rencontrer sous la même pierre cinq ou six individus de cette espèce, dont la démarche est assez lente, et qui se contracte en boule lorsqu'on veut s'en emparer.

Pl. 7, fig. 8. *Cymodocea pilosa*, grossie, 8ᵃ la grandeur naturelle, 8ᵇ le même vu de profil et roulé en boule, 8ᶜ une patte médiane.

Genus *NÆSEA*, Leach. *Sphæroma*, Eichw.

155. *Næsea Edwardsii*, Luc. (Pl. 7, fig. 9.)

Long. 5 millim. larg. 2 millim.

N. brevis, lata, dorso lateribusque pilosa; capite, primis segmentis thoracis ac ultimis abdominis cinerescente tomentosis, dentibus segmenti sexti posticè fortiter curvatis, ultimo segmento abdominis suprà duobus tuberculis anticè spinosis curvatisque armato.

Elle est plus petite, moins allongée et surtout plus trapue que la *N. bidentata.* Le corps présente en dessus et sur les côtés cinq rangées longitudinales de faisceaux de poils assez allongés, avec les bords des parties latérales revêtues de poils longs et serrés. Le sixième anneau du thorax, très-grand, dépourvu de faisceaux de poils, est armé en dessus de quatre dents, dont les externes, très-petites, se présentent sous la forme de tubercules; les internes sont très-grandes, moins cependant que dans la *N. bidentata;* ces dents, dirigées en arrière, au-dessus de l'abdomen, sont fortement recourbées à leur extrémité inférieure et du côté interne. Le septième anneau thoracique est très-petit et armé latéralement d'une épine, comme cela se voit chez la *N. bidentata.* Le dernier segment de l'abdomen est tomenteux, présente en dessus deux gros tubercules fortement recourbés, épineux à leur

extrémité, et qui viennent se placer entre les dents internes du sixième segment thoracique, lorsque l'abdomen prend une position horizontale; son bord postérieur est assez fortement échancré dans son milieu, et offre, comme chez la *N. bidentata*, une petite dent médiane logée au fond de l'échancrure. Il est aussi à noter que chez cette espèce les fausses pattes postérieures, ainsi que la tête et les premiers segments du thorax, sont revêtues d'une tomentosité grisâtre, courte et serrée.

Cette espèce, qui est assez rare, et que j'ai dédiée à M. Milne Edwards, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris, a été rencontrée dans la rade de Bône, par M. Deshayes.

Pl. 7, fig. 9. *Næsea Edwardsii*, grossie, 9ª la grandeur naturelle, 9ᵇ abdomen vu de profil, 9ᶜ une patte médiane.

SIXIÈME FAMILLE.

LES CYMOTHOADIENS.

DEUXIÈME TRIBU.

LES CYMOTHOADIENS ERRANTS [1].

Genus *NEROCILA*, Leach. *Cymothoa*, Fabr. *Ichthyophilus*, Latr.

156. *Nerocila bivittata.*

RISSO, *Hist. de l'Europe mérid.* tom. V, p. 124.
EDW. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 252, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 66, fig. 5.

Elle habite les rades de Bône et d'Oran, et vit parasite sur les poissons; cette espèce paraît être assez rare.

157. *Nerocila Orbignyi* (*Ichthyophilus*).

GUÉR. *Expéd. scient. de Morée, Crust.* p. 47, n° 54.
Ejusd. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 29, fig. 3.

Elle habite la rade de Bône, où elle a été prise une seule fois en été par M. Deshayes.

Cette espèce n'avait encore été signalée que comme habitant les côtes de la Morée; cependant, suivant M. Guérin-Méneville, ce crustacé aurait été aussi rencontré à la Rochelle.

[1] La première tribu, ou celle des *Cymothoadiens ravisseurs*, comprend des crustacés qui n'ont encore été rencontrés que dans la mer du Chili et sur les côtes de la Patagonie.

Genus *Anilocra*, Leach. *Oniscus*, Pall. *Cymothoa*, Fabr. *Canolira*, Latr.

158. *Anilocra mediterranea*

Leach, *Dict. des sc. nat.* tom. XII, p. 350.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 257, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 66, fig. 1.

Je n'ai trouvé qu'une seule fois cette espèce, que j'ai prise en mars sur des poissons qui avaient été pêchés dans la rade d'Alger.

159. *Anilocra physodes.* (*Oniscus.*)

Linn. *Syst. nat.* tom. II, p. 1060, n° 4.
Fabr. *Suppl. entom. system.* p. 302, n° 3.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 257, n° 2.
Anilocra Cuvieri, Leach, *Dict. des sc. nat.* tom. XII, p. 350.

Cette espèce est assez commune dans les rades de l'Est et de l'Ouest; elle se plaît sur diverses espèces de poissons, et il n'est pas rare d'en rencontrer quelquefois un grand nombre sur un même individu.

160. *Anilocra frontalis.* (Pl. 8, fig. 1.)

Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 358, n° 3.

Cette Anilocre n'est pas très-rare dans la rade d'Oran pendant l'hiver; elle se plaît sur les poissons, et je l'ai rencontrée quelquefois errante, en draguant sur des fonds couverts d'algues dans la rade de Mers-el-Kebir.

Pl. 8, fig. 1. *Anilocra frontalis,* de grandeur naturelle, 1ª tête grossie vue en dessus, 1ᵇ une patte postérieure grossie, 1ᶜ une dernière fausse patte.

161. *Anilocra vittata,* Luc. (Pl. 8, fig. 2.)

Long. 12 millim. larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$.

A. angusta, elongata, flava, longitudinaliter viridi trivittata; capite anticè lato, rotundato, segmentis punctatis, ultimo plano, posticè rotundato; corpore pedibusque omninò flavis.

Le corps est beaucoup plus étroit et plus allongé que dans l'*A. frontalis,* il est jaune, avec trois grandes raies longitudinales d'un vert foncé formées par de petits points arrondis et peu serrés. La tête est entièrement lisse, arrondie à la partie antérieure, et beaucoup plus large que l'*A. frontalis.* Les antennes sont jaunes, et les internes dépassent le bord postérieur de la tête. Les yeux sont noirs et beaucoup plus finement granulés que ceux de l'*A. frontalis.* Les segments sont étroits, et présentent, dans leur partie médiane

et sur les côtés, des points arrondis, assez profondément enfoncés, et postérieurement une ponctuation assez fine et serrée. Le dernier segment abdominal, assez fortement ponctué, terminé en pointe arrondie postérieurement, est plat, et offre à sa naissance une carène comme dans l'*A. frontalis,* mais fortement déprimée transversalement à la base. La lame externe de la dernière fausse patte est un peu plus courte et surtout beaucoup plus large que dans l'*A. frontalis;* l'interne est de même grandeur que celle de cette dernière espèce, mais elle est beaucoup plus large, dilatée et arrondie à son côté interne, et tronquée à son extrémité. Le dessous du corps, ainsi que les pattes, est jaune et ne présente rien de particulier.

Cette espèce a été rencontrée dans la rade de Bône par M. Deshayes.

Pl. 8, fig. 2. *Anilocra vittata,* grossie, 3ª la grandeur naturelle, 3ᵇ tête grossie vue en dessus, 3ᶜ une patte antérieure, 3ᵈ une dernière fausse patte.

Genus *Cymothoa,* Fabr. *Oniscus,* Linn. *Asellus,* Oliv. *Canolira,* Risso.

162. *Cymothoa æstroïdes.* (Pl. 8. fig. 3.)

Risso, *Hist. nat. de l'Europe mérid.* tom. V, p. 123.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 272, n° 6.

Il est très-répandu pendant toute l'année dans les rades de l'Est et de l'Ouest, où on le trouve ordinairement vivant parasite sur diverses espèces de poissons; je l'ai rencontré quelquefois errant, en draguant dans la rade de Bône, aux environs du fort Génois.

Pl. 8, fig. 3. *Cymothoa æstroïdes* de grandeur naturelle, 3ª tête grossie vue en dessus, 3ᵇ une patte postérieure, 3ᶜ une dernière fausse patte.

163. *Cymothoa parallela.* (Pl. 8, fig. 24.)

Otto, *Mém. des curieux de la nat. de Bonn.* tom. XIV, p. 351, n° 7, pl. 22, fig. 3 à 4.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 273, n° 8.

Je n'ai pas trouvé cette curieuse espèce, qui fait partie des collections du Muséum, et qui a été prise dans la rade d'Oran par M. Bravais.

Pl. 8, fig. 4. *Cymothoa parallela,* grossi, 4ª la grandeur naturelle, 4ᵇ tête grossie vue en dessus, 4ᶜ une patte antérieure, 4ᵈ une dernière fausse patte.

Genus *Acherusia,* Lucas.

Dans ce nouveau genre, les antennes externes sont assez allongées et insérées de chaque côté et en dessous d'un prolongement triangulaire du front; les premier et second

articles sont assez courts, cylindriques, tandis que le troisième est un peu plus allongé, mais de même forme que les précédents; enfin, ces organes sont terminés par un filet très-court, grêle, composé de six articles qui diminuent de longueur progressivement. Les antennes de la seconde paire s'insèrent à la face inférieure de la tête, au-dessous de celles de la première paire; elles sont très-rapprochées à leur base, et ne sont pas séparées entre elles par une petite plaque épistomérienne, comme cela se remarque chez le genre *Æga;* elles sont terminées par un filet assez allongé, composé de quinze articles environ. La tête est petite et terminée, dans les mâles, par un front composé de trois tubercules relevés, dont le médian est beaucoup plus prononcé; dans les femelles, la tête est seulement trianguliforme. Les yeux sont très-grands, ovalaires, assez écartés et placés obliquement sur les côtés de la face supérieure de la tête. La bouche est saillante; les palpes mandibulaires sont très-longs et s'avancent presque jusqu'à la base des antennes de la première paire. Le thorax se compose d'anneaux qui ont à peu près tous la même largeur, et on y remarque de chaque côté, comme dans le genre *Æga,* une bordure formée par les pièces épimériennes, qui sont parfaitement distinctes, lamelleuses et fortement épineuses à leur partie postérieure. Les pattes des trois premières paires sont courtes, armées d'ongles assez forts, acérés et très-crochus, qui se reploient contre le pénultième article sans cependant le toucher. Les pattes des quatre paires suivantes sont beaucoup plus allongées et augmentent de longueur progressivement; comme dans le genre *Æga,* leur premier article ou cuisse est creusé postérieurement d'un sillon longitudinal assez profond et à bords tranchants; les articles suivants sont cylindriques, épineux, avec l'ongle qui termine ces organes très-petit, légèrement courbé et un peu plus allongé que dans le genre *Æga.* L'abdomen ne présente rien de particulier, si ce n'est que le sixième segment ou dernier article est large, arrondi, et n'est pas rétréci vers le bout comme dans le genre *Æga.* Les fausses pattes ne présentent rien de remarquable, et sont comme dans les *Æga.* Il est aussi à noter que le corps peut presque se rouler en boule [1], ce qui rapprocherait cette nouvelle coupe générique de celle appelée *Cirolana.*

Ce nouveau genre ressemble beaucoup aux *Æga,* avec lesquels il ne pourra cependant être confondu à cause de la disposition des antennes de la première paire et celles de la seconde paire, qui ne sont pas séparées par une plaque épistomérienne; enfin il est aussi à noter que le front est très-avancé, terminé par trois tubercules relevés, tandis que dans le genre *Æga,* cette même partie ne présente qu'un petit prolongement triangulaire très-infléchi.

164. *Acherusia Dumerilii,* Luc. (Pl. 8, fig. 5.)

Long. 26 millim. larg. 10 millim.

A. angusta, rubescens; antennis testaceis, capite in medio fortiter impresso, segmentis thoracis subtiliter punctatis posticè utrinque suprà cinerescente maculatis; pedibus corporeque testaceis, segmentis abdominis punctatis, ultimo in medio longitudinaliter unisulcato.

Le corps est bombé, assez étroit, rougeâtre. Les antennes sont testacées; celles de la seconde paire sont très-allongées et dépassent la partie postérieure du second segment

[1] Dans les mâles seulement.

thoracique. La tête est lisse, et présente dans sa partie médiane, entre les yeux, une dépression longitudinale assez fortement marquée. Les segments du thorax sont parsemés de points fins et peu serrés, et, sur le bord postérieur de chacun d'eux, on aperçoit deux petites taches cendrées peu rapprochées. Les pièces épimériennes sont marquées d'une seule ligne oblique, et toutes, à leur partie postérieure, sont fortement épineuses, à l'exception cependant des seconde et troisième paires, qui sont terminées en pointe arrondie. Toutes les pattes, ainsi que le dessous du corps, sont testacées. Les segments abdominaux sont finement ponctués, et de même couleur que les segments du thorax, à l'exception cependant du dernier, qui est testacé, cilié, et qui, dans sa partie médiane, présente un sillon longitudinal assez bien marqué. La lame interne des dernières fausses pattes est quelquefois plus longue et plus large que l'externe, et toutes deux sont finement ciliées et épineuses, surtout l'externe.

Cette espèce, que je dédie à M. Duméril, professeur d'erpétologie et d'ichthyologie au Muséum de Paris, a été rencontrée en été, dans la rade de Bône, par M. Deshayes.

Pl. 8, fig. 5. *Acherusia Dumerilii*, 5^a grandeur naturelle, 5^b tête grossie du mâle vue en dessus, 5^c tête grossie de la femelle également vue en dessus, 5^d palpe mandibulaire, 5^e une patte antérieure, 5^f une patte postérieure, 5^g une dernière fausse patte, 5^h dernier segment abdominal.

PREMIÈRE SECTION.

LES ISOPODES SÉDENTAIRES.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES BOPYRIENS.

Genus *Bopyrus*, Latr. *Monoculus*, Fabr.

165. *Bopyrus Squillarum*.

Foug. de Bond. *Mém. de l'acad. des sc.* 1772, p. 29, pl. 1.
Latr. *Hist. nat. des crust. et des ins.* tom. VII, p. 55, pl. 59, fig. 2 à 4.
Lamk. *Hist. nat. des anim. sans vert.* tome V, p. 164.
Desm. *Consid. génér. sur la classe des crust.* p. 325, pl. 49, fig. 8 à 14.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 29, fig. 2.
Edw. *Hist. nat. des crust.* tom. III, p. 282, n° 1.
Ejusd. *Atl. du règne anim. de Cuv. Crust.* pl. 64, fig. 1, 1^a, 1^b.
Monoculus crangorum, Fabr. *Suppl. ent. syst.* p. 306, n° 3.

Ce Bopyre, que j'ai trouvé assez communément, se tient fixé sous la voûte de la cavité branchiale de quelques genres de la tribu des Palémoniens, et y détermine, par sa pré-

sence, la formation d'une forte tumeur très-visible à l'extérieur. Les espèces de Palémoniens sur lesquelles j'ai rencontré le plus souvent ce petit crustacé parasite sont les *Palæmon serratus* et *squilla*. Je n'ai jamais trouvé le mâle de ce singulier crustacé, qui est extrêmement petit, vit probablement errant, et ne cohabite avec la femelle qu'au moment de l'accouplement.

SIXIÈME ORDRE.

LES PHYLLOPODES.

Genus *Estheria*[1], Straüs. *Cyzicus*, Aud. *Isaura*, Joly.

166. *Estheria cycladoïdes* (*Isaura*).

Joly, *Ann. des sc. nat.* 2ᵉ série, tom. XVII, p. 293, pl. 7 à 8, fig. 1 à 28.
Cyzicus Bravaisii, Aud. (inédit). *Bulletin de la soc. ent. de France*, tom. VI, p. 10.

Cette espèce est très-rare; elle a été trouvée pour la première fois par M. Bravais, dans une petite mare aux environs d'Arzew; pendant le séjour que je fis dans l'Ouest je ne l'ai rencontrée qu'une seule fois, à la fin de janvier, en raclant, avec un filet à pêcher les insectes, les bords du petit lac dans les environs d'Oran.

SEPTIÈME ORDRE.

LES DAPHNOÏDES.

Genus *Daphnia*, Latr. *Monoculus*, Jur.

167. *Daphnia acuminirostris*, Luc. (Pl. 8, fig. 6.)

Long. 1 millim. $\frac{1}{2}$ à 2 millim. larg. 1 millim.

D. flavescens; rostro brevi, anticè fortiter acuminato, testâ subtiliter reticulatâ, posticè spinâ elongatâ terminatâ.

Jaunâtre; le bec est court, assez fortement terminé en pointe, et forme un angle rentrant très-prononcé dans son milieu. Les grandes antennes ne sont pas garnies de soies

[1] Feu Audouin, dans le Bulletin des annales de la Société entomologique de France, 1ʳᵉ série, tom. VI, p. 10, a désigné, sous le nom de *Cyzicus*, une nouvelle coupe générique de crustacés à laquelle il n'a pas donné de carac-

plumeuses. La dépression que l'on aperçoit entre la tête et le dos est très-peu prononcée; les valves sont finement réticulées et terminées postérieurement par un prolongement assez prononcé et qui donne naissance à plusieurs autres articles. Il est probable que ce long prolongement diminue avec l'âge, car je possède des individus chez lesquels il n'est composé que de deux articles, et d'autres où il n'y en a qu'un. Le bord supérieur des valves est entièrement lisse, tandis que le côté opposé, ou le bord inférieur, présente deux ou trois soies assez allongées.

Cette espèce vient se placer près de la *D. reticulata*, avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause de l'extrémité de son bec, qui est assez fortement terminé en pointe.

J'ai rencontré cette Daphnie vers les derniers jours de février, dans de petites flaques d'eau qui se trouvent pendant l'hiver sur la route de Lacalle à Bône.

Pl. 8, fig. 6. *Daphnia acuminirostris*, grossie (femelle), vue de profil, 6ª la même vue en dessus, 6ᵇ tête grossie vue de profil, 6ᶜ grandes antennes, 6ᵈ la grandeur naturelle.

HUITIÈME ORDRE.

LES CYPROÏDES.

Genus *Cypris*, Mull. *Monoculus*, Linn.

168. *Cypris bispinosa*, Luc. (Pl. 8, fig. 7.)

Long. 2 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

C. testâ albido flavescente, utrinque unispinosâ.

Les valves sont blanchâtres, transparentes, revêtues d'un épiderme d'un gris jaunâtre; elles sont assez renflées sur les parties latérales, où elles présentent dans leur milieu et dans la région dorsale une épine fortement prononcée, dirigée en arrière; sur le dos, elles sont déprimées et très-légèrement sinueuses à leur point de réunion; leur partie antérieure est lamelleuse, arrondie et beaucoup plus large que leur partie postérieure. Les antennes sont courtes et lisses [1].

tères, et l'espèce qui lui sert de type est le *C. Bravaisii*, Aud. M. Joly, dans un travail ayant pour titre, *Recherches zoologiques, anatomiques et physiologiques sur l'*Isauracycladoïdes, *nouveau genre de crustacés à test bivalve, découvert aux environs de Toulouse* (*Ann. des sc. nat.* 2ᵉ série, t. XVII, p. 293, pl. 7 à 8, fig. 1 à 28), rapporte aux *Isaura* le genre *Cyzicus* de feu Audouin, et considère l'espèce du Nord de l'Afrique (*Cyzicus Bravaisii*, Aud.) comme étant identique avec l'*Isaura cycladoïdes* des environs de Toulouse. Dans une autre notice sur les *Limnadia*, *Estheria*, *Cyzicus* et *Isaura*, insérée dans le même recueil, M. Joly regarde son genre *Isaura* comme étant des *Estheria*, nouvelle coupe générique établie par M. Ruppell et décrite par M. Straüs-Durkeim. Dans l'intérêt de la science, et pour ne pas embrouiller la synonymie, je pense que le genre *Estheria* étant antérieur au genre *Isaura*, c'est le premier qui doit prévaloir.

[1] Je n'ai pu m'étendre davantage sur la description de cette espèce, ainsi que sur celle de la suivante. L'alcool dans lequel ont été plongés les quelques individus que nous avons rencontrés, étant très-faible, n'a pu empêcher la destruction du corps de ces *Cypris*.

Cette jolie petite espèce a été rencontrée par M. Durieu de Maisonneuve dans un petit ruisseau d'eau douce, affluent de la Boudjma. Plaine de Bône, vers les derniers jours du mois d'avril.

Pl. 8, fig. 7. *Cypris bispinosa,* grossi, vu en dessous, 7ª la grandeur naturelle, 7ᵇ le même vu de trois quarts.

169. *Cypris phaseolus,* Luc. (Pl. 8, fig. 8.)

Long. 2 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim.

C. viridis, anticè albicante marginata; testâ angustâ, elongatâ, infrà sinuatâ ac ciliatâ.

D'un vert foncé, avec sa partie antérieure bordée de blanchâtre; les valves sont étroites, allongées, entièrement lisses, avec leurs parties postérieure et antérieure de même largeur et arrondies; en dessus elles sont très-légèrement convexes, tandis qu'en dessous, ou à leur partie inférieure, elles sont sinueuses et très-finement ciliées; les antennes sont assez allongées et hérissées de longues soies plumeuses.

J'ai trouvé cette espèce en février, dans de petites flaques d'eau que l'on rencontre pendant l'hiver sur la route de Lacalle à Bône.

Pl. 8, fig. 8. *Cypris phaseolus,* grossi, vu de profil, 8ª le même vu en dessous, 8ᵇ la grandeur naturelle.

Observations. J'ai quelquefois rencontré, dans les mares et flaques d'eau des environs d'Alger, de Philippeville, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle, de petits crustacés appartenant, sans aucun doute, au neuvième ordre, ou les *Copépodes,* mais que je n'ai pu conserver, à cause de leur test transparent et très-fragile; une fois plongés dans l'alcool, ils se dissolvent presque et deviennent ensuite tout à fait impropres à l'étude.

DIXIÈME ORDRE.

LES SYPHONOSTOMES.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES PELTOCÉPHALES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES ARGULIENS.

Genus *Argulus,* Mull. *Pediculus,* Baker. *Monoculus,* Fabr. *Binoculus,* Geoffr.

170. *Argulus giganteus,* Luc. (Pl. 8, fig. 9.)

Long. 11 millim. larg. 1 millim.

A. ovatus, flavescens, subtiliter rubropunctatus; testâ dilatissimâ, membranaceâ, utrinque fusco rubescente, unilineatâ.

Je désigne sous ce nom un crustacé fort remarquable qui a été rencontré sur une Raie

et que je dois à l'obligeance de M. L. Vacherot. Malheureusement ce crustacé, que je rapporte au genre *Argulus*, a été piqué, et a éprouvé, par conséquent, par la dessiccation, un changement assez grand, surtout dans les antennes, dont il ne reste plus de vestiges; les organes de la locomotion, ainsi que l'abdomen, ont tellement souffert aussi qu'il me serait même difficile d'en indiquer la forme; il ne me reste donc de ce crustacé curieux que le test, qui est en assez bon état, quoique cependant un peu recroquevillé.

Cette espèce est bien moins discoïdale que l'*A. foliaceus*, et peut, par sa grandeur, être considérée comme le géant des espèces qui composent actuellement cette coupe générique, car elle n'a pas moins de onze millimètres de longueur sur sept de large. Jaunâtre, la tête est grande, très-allongée, étroite, et paraît arrondie à ses parties antérieure et postérieure; elle est fortement sillonnée longitudinalement entre les yeux, et ceux-ci, qui sont noirs, affectent une forme discoïdale. Le test est très-dilaté, membraneux, transparent, et paraît postérieurement ne pas être dépassé par l'abdomen; il est jaune, finement pointillé de rougeâtre, et parcouru longitudinalement, de chaque côté, par une ligne d'un brun rougeâtre. Les antennes n'existant plus, et les organes de la locomotion ainsi que l'abdomen étant en trop mauvais état pour que je puisse en décrire la forme, je n'en parlerai pas; seulement, je ferai observer que l'on distingue très-nettement, de chaque côté de la base du bec, un appendice gros et court terminé par une ventouse cupuliforme, et qui semble être un caractère propre au genre des *Argulus*.

Cette curieuse espèce a été rencontrée en mai par M. Louis Vacherot, sur une Raie qui avait été prise dans la rade d'Alger, entre le fort de l'Eau et le cap Matifou.

Pl. 8, fig. 9. *Argulus giganteus*, grossi, 9ª la grandeur naturelle.

CORRIGENDA ET ADDENDA.

Peu de temps après le tirage de la dixième feuille des Crustacés, qui comprend la famille des *Praniziens,* M. Deshayes me donna un flacon contenant plusieurs Isopodes, parmi lesquels se trouvèrent deux espèces nouvelles du genre des *Praniza*, crustacés que je n'avais pas rencontrés sur les côtes des possessions françaises du Nord de l'Afrique, et qui viennent se placer après le n° 150, et forment la seconde tribu, ou celle des Praniziens ordinaires. Outre ces deux espèces fort curieuses du genre *Praniza,* je trouvai aussi un autre crustacé très-remarquable et dont il a déjà été question dans le courant de cet ouvrage. Cet Isopode, singulier par sa forme, appartient au genre *Anceus;* je l'avais d'abord rapporté, et avec beaucoup de doute, à l'*A. rapax* de M. Milne Edwards; mais il en est bien distinct, et vient augmenter, dans cette coupe générique, le nombre fort restreint des espèces, car on n'en connaît que trois, et habitant des mers différentes : la première, appelée *A. forficularis,* Risso, a été rencontrée sur les côtes de Nice; les deux autres habitent celles de France et d'Angleterre; la première porte le nom d'*A. rapax,* Edw. et la seconde est désignée sous celui d'*A.* (*Cancer*) *maxillaris,* Montagu.

150. *Anceus vorax*[1], Luc.

Long. 7 millim. ½, larg. 2 millim. ½.

A. mandibulis flavotestaceis, magnis, validis, anticè fortiter acuminatis, infrà dilatatis intùsque denticulatis; antennis primi paris brevibus, secundis elongatis, testaceo rufescentibus subtilissimèque ciliatis; capite ferè tam longo quàm lato, testaceo subviolaceo, in medio longitudinaliter profundè depresso anticèque dente trianguliformi armato; segmentis thoracis brevissimis, latis, tertio in medio sat fortiter depresso quintoque elongato, angusto, posticè fortiter emarginato; abdomine fusco, angusto, septimo articulo posticè acuminato; pedibus exilibus, flavo subtestaceis subtilissimèque ciliatis.

M. Deshayes ayant rencontré en bon état un second individu du crustacé que j'ai rapporté, mais avec le plus grand doute[2], à l'*A. rapax* de M. Milne Edwards, j'ai pu l'étudier plus facilement, et me convaincre que ce crustacé n'était pas identique avec l'*A. rapax*, mais formait une espèce nouvelle. Elle est voisine de l'espèce océanienne (*A. rapax*), mais bien distincte par les mandibules, qui sont presque aussi longues que la tête, et qui, à l'état de repos, se croisent à leur extrémité; ce caractère semblerait rapprocher cette espèce africaine de celle appelée *A. forficularis,* Risso, avec laquelle cependant elle ne pourra être confondue, si toutefois la figure qu'en donne le naturaliste piémontais est

[1] *Non Anceus rapax,* pag. 73, n° 150.
[2] Pag. 73, n° 150.

exacte, à cause de sa tête, qui est presque aussi longue que large, tandis que, dans l'espèce de la mer de Nice, ce même organe est beaucoup plus large que long; enfin il est aussi à noter que, chez l'*A. vorax*, le dernier segment abdominal est étroit, allongé, presque terminé en pointe postérieurement, et ne dépasse pas les lames terminales des fausses pattes, tandis que, chez l'*A. forficularis*, ce même organe est court, arrondi à son extrémité, et semble dépasser, ou au moins égaler en longueur, les lames latérales des fausses pattes. Les mandibules, d'un jaune testacé, sont très-fortes, allongées, terminées en pointe recourbée et relevée à leur extrémité, où, à l'état de repos, elles se croisent l'une sur l'autre; inférieurement, elles sont très-larges, forment une saillie lamelleuse très-prononcée, trianguliforme, à côté externe convexe, à côté interne concave, et assez fortement denticulée dans toute la longueur du bord interne. Ces organes sont lisses, et, à partir de leur naissance, en dessus, ils présentent un bord saillant assez prononcé, tranchant, mais qui n'atteint à peu près que la moitié de leur longueur; l'autre moitié, au contraire, est arrondie, mousse. Les antennes de la première paire sont beaucoup plus courtes que celles de la seconde paire; elles sont d'un testacé roussâtre et très-finement ciliées. La tête, presque aussi longue que large, est d'un testacé légèrement violacé; dans son milieu, elle présente une dépression longitudinale fortement prononcée, qui s'élargit progressivement jusqu'à sa partie antérieure, où elle est pourvue d'une petite saillie ou dent trianguliforme; postérieurement, on aperçoit un petit sillon transversal, suivi d'une petite saillie également transversale et assez fortement prononcée; quelques poils roussâtres, clairement parsemés, se font remarquer sur la partie postérieure de cet organe. Les yeux, tout à fait situés à la partie antérieure de la tête, près de la saillie sur laquelle sont insérées les antennes, sont bruns, assez fortement réticulés, et forment une masse ovalaire disposée dans le sens longitudinal. Les mâchoires, plus longues que larges, operculiformes, lisses, sont d'un jaune très-légèrement teinté de violacé. Les trois premiers segments thoraciques sont très-courts, avec le troisième présentant, dans son milieu, une dépression longitudinale assez profondément enfoncée; le quatrième segment est un peu plus long que les précédents; quant au cinquième, il est très-allongé, un peu plus étroit que les autres, fortement échancré postérieurement, échancrure dans laquelle vient s'insérer l'abdomen, qui est très-étroit; cet organe, d'un brun foncé, est composé de sept segments, dont le dernier allongé, étroit, presque terminé en pointe à sa partie postérieure, est plus court que les lames terminales des fausses pattes; celles-ci sont ciliées sur leur bord, ainsi que les parties latérales des segments abdominaux. Les pattes sont grêles, peu allongées, d'un jaune très-légèrement testacé, et très-finement ciliées.

Cette espèce remarquable a été rencontrée par M. Deshayes; elle habitait des trous pratiqués par des *Tarets*, dans des bûches de bois qui avaient longtemps séjourné dans la mer (rade de Bône).

DEUXIÈME TRIBU.

LES PRANIZIENS ORDINAIRES.

Genus *Praniza*, Leach. *Oniscus*, Slabb.

150 bis. *Praniza mauritanica*, Luc.

Long. 5 millim. $\frac{3}{4}$, larg. 2 millim.

P. angusta, fuscoviridis, antennis, pedibus abdomineque testaceis, subtiliter viridi maculatis; capite ferè tam longo quàm lato, anticè rotundato, antennis exilibus, elongatis, secundis ultimo articulo, extrà utrinque uniciliato; tribus primis segmentis thoracis brevissimis, angustis, attamen tertio longiore, subsequentibus elongatissimis, latis, membranaceis, maximè fuscoviridibus; abdomine angusto, ciliato; pedibus elongatis, exilibus.

Elle ressemble un peu à la *P. maculata*, Westw. mais elle est plus étroite et surtout beaucoup plus allongée. Elle est d'un vert-bouteille foncé, à l'exception des antennes, des organes de la locomotion et de l'abdomen, qui sont testacés et très-finement maculés de vert foncé. La tête, presque aussi longue que large, non globuleuse, est assez convexe, arrondie antérieurement, avec le rétrécissement qu'elle présente à sa base, et qui la sépare du thorax, étroit et assez fortement prononcé; il est aussi à noter qu'à sa partie antérieure elle est pourvue d'un petit appendice, trianguliforme, rétréci à sa base, et qui semble articulé avec la portion antérieure de la tête; ce petit appendice, antérieurement, est dépassé par les mandibules, qui sont grêles et assez allongées. Les yeux sont très-saillants, d'un brun foncé. Les antennes sont grêles, allongées, testacées avec celles de la seconde paire portant à la base de leur dernier article une petite soie assez allongée. On ne distingue du thorax que trois segments, dont les deux premiers sont étroits, plus larges cependant que la tête; le troisième est plus large et surtout beaucoup plus long, et recouvre un peu en arrière le segment suivant, ou le quatrième, qui est confondu avec le cinquième; ces segments sont très-allongés, membraneux, d'un vert beaucoup plus foncé que le reste du corps, dont ils forment, au reste, la plus grande partie. L'abdomen est étroit, deux fois plus court que le thorax, avec le dernier segment, ou le sixième, terminé en pointe, et les fausses pattes auxquelles cet article donne naissance proportionnellement plus larges que lui, spatuliformes et armées de longs cils; je ferai aussi observer que les fausses pattes que présentent les cinq premiers segments abdominaux sont très-étroites et assez fortement ciliées. Les pattes sont allongées, grêles, glabres, si ce n'est cependant quelques cils que présente l'extrémité des quatrième et cinquième articles; en dessous, tout le corps est d'un vert foncé.

Cette espèce a été trouvée dans les mêmes conditions que l'*A. vorax*.

150 ter. *Praniza obesa*, Luc.

Long. 5 millim. larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$.

P. flavotestacea; capite multò latiore quàm longiore, in medio longitudinaliter subconvexo anticèque subacuminato; antennis sat elongatis, secundis multò longioribus quàm primis; duobus segmentis thoracis brevissimis, latis, subsequentibus confusis, latissimis, membranaceis, translucentibus marginibusque sinuatis; abdomine brevi, secundo, tertio, quartoque latis, subsequentibus angustiusculis, ultimo elongato, angusto, posticè sat fortiter acuminato; pedibus elongatis, exilibus, ciliatis, attamen primo secundoque paribus brevibus.

Elle est fort remarquable par sa forme courte et ramassée et ne ressemble à aucune des espèces connues. Elle est d'un jaune testacé. La tête, beaucoup plus large que longue, légèrement convexe longitudinalement dans son milieu, est sensiblement terminée en pointe à sa partie antérieure, avec le rétrécissement qu'elle présente à sa base, et qui la sépare du thorax, très-peu apparent; la petite pièce qu'elle présente antérieurement est aussi beaucoup plus large que longue, avec sa partie antérieure assez profondément échancrée. Les antennes de la seconde paire sont beaucoup plus allongées que celles de la première paire, et ces organes sont très-finement ciliés. On ne distingue que les premier et second segments du thorax, qui sont très-courts et plus larges que la tête; quant aux segments suivants, ils sont tous confondus, et forment une masse à peu près de forme ovoïde et à parties latérales assez fortement sinuées; cette masse, qui est le représentant des troisième, quatrième et cinquième segments, est membraneuse, et, à travers le derme, qui est tout à fait transparent, on aperçoit les œufs, agglomérés entre eux, d'un jaune roussâtre et de forme arrondie. L'abdomen est très-court, avec les trois segments médians plus larges que les premiers et les postérieurs; le dernier segment abdominal, plus étroit, mais plus long que les précédents, est terminé en pointe à sa partie postérieure; il est dépassé par la lame des dernières fausses pattes, qui est légèrement spatuliforme; celle-ci est assez fortement ciliée, ainsi que les parties latérales des segments abdominaux. Les pattes sont grêles, allongées, surtout celles des troisième, quatrième et cinquième paires; quant à celles des première et seconde paires, elles sont beaucoup plus courtes.

Cette espèce a été rencontrée dans les mêmes conditions que la précédente.

DEUXIÈME CLASSE.

ARACHNIDES.

PREMIER ORDRE.

LES ARANÉIDES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES THÉRAPHOSES.

Genus *Mygale*, Walck. *Cteniza*, Latr. *Aranea*, Linn.

1. *Mygale calpeiana.*

Walck. *Tabl. des aran.* p. 5, n° 6, pl. 1, fig. 1 à 2.
Ejusd. *Hist. nat. des aran.* fasc. 1, pl. 8 à 9.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 229, n° 27.

C'est avec doute que je considère cette espèce comme étant la *M. calpeiana*, les individus que j'ai rencontrés ayant souffert beaucoup dans l'alcool. Ce qui m'a engagé à la rapporter à cette Mygale, c'est la forme du céphalothorax et surtout la longueur des filières. Cette espèce n'est pas très-commune; elle se plaît sous les pierres, et je l'ai rencontrée, à la fin de mars, dans les environs du camp d'El-Arouch, province de Constantine.

2. *Mygale barbara*, Luc. (Pl. 1, fig. 1.)

Long. 13 millim. larg. 6 millim.

M. cephalothorace subdepresso, in medio fusco, marginibus rufescentibus, anticè crasso omninòque flavescente piloso; mandibulis parvis, fuscorufescentibus; palpis pedibusque elongatis, flavorufescentibus, fuscorubescente spinosis, his quinto articulo (tantùm in primo pari) anticè lato, spinâ curvatâ infrà armato; abdomine parvo, suprà flavorufescente, subflavescente piloso, infrà flavescente; fusulis brevibus, flavis.

Mâle. Le céphalothorax, d'un roussâtre clair sur les côtés, d'un brun assez foncé dans sa partie médiane, est de forme ovalaire; il est légèrement déprimé sur les parties latérales, qui sont non rebordées, assez épais à sa partie antérieure, et présentant, à la base de cette gibbosité, une dépression transversale très-profonde; il est lisse et revêtu de poils d'un

jaune clair. Les yeux, situés sur une éminence du céphalothorax, sont très-rapprochés et forment un carré plus large que long. Les mandibules sont très-petites, peu avancées, d'un brun roussâtre et couvertes de poils d'un jaune clair, assez longs et serrés; les crochets sont courts, d'un brun roussâtre foncé. Les palpes, assez allongées, d'un jaune roussâtre clair, sont revêtus de poils jaunes parmi lesquels on aperçoit des épines assez longues d'un brun roussâtre foncé; ces dernières sont surtout apparentes et nombreuses à l'extrémité du quatrième et du cinquième article; l'organe excitateur se présente sous la forme d'un tubercule arrondi d'un brun roussâtre clair, armé d'un stylet peu allongé. Les pattes, très-allongées, grêles, d'un jaune roussâtre, sont couvertes en dessus de poils d'un jaune clair, parmi lesquels on aperçoit des épines assez allongées, d'un brun rougeâtre foncé; chez les mâles, la quatrième et la seconde paire de pattes sont les plus longues; la première ensuite; la troisième est la plus courte; dans la première paire de pattes, le tibial, à son extrémité, est assez élargi et armé, à sa partie inférieure, de deux épines, dont celle située au côté interne est beaucoup plus forte et en forme de croissant. L'abdomen est petit et ne dépasse pas en longueur le tibial de la première paire de pattes; il est d'un jaune roussâtre foncé en dessus, revêtu de poils d'un jaune clair assez allongés et serrés; parmi ces poils, on en aperçoit d'autres qui sont noirs, très-allongés et fort peu serrés; en dessous, il est d'un jaune clair, couvert de poils de même couleur. Les filières sont courtes et entièrement jaunes.

Var. A. Abdomen, d'un jaune roussâtre en dessus, présentant, dans sa partie médiane, une suite de bandes brunes en forme de chevrons.

Femelle. Elle diffère du mâle par les organes de la locomotion, qui sont d'un jaune teinté de brun, moins allongés, et par le céphalothorax, qui est un peu moins déprimé; ce dernier organe est d'un brun légèrement teinté de rouge, revêtu de poils roussâtres. Les mandibules sont d'un roussâtre plus foncé que chez le mâle. L'abdomen varie beaucoup par la couleur; tantôt il est entièrement jaune, quelquefois d'un jaune roussâtre; enfin il y a des individus chez lesquels cet organe présente, dans la partie médiane, une suite de petites taches transversales en forme de chevrons, comme chez la variété A (mâle); il est aussi à noter que l'abdomen, ainsi que les filières, sont beaucoup plus allongés que chez les mâles.

J'ai rencontré cette Mygale dans l'Est et l'Ouest de l'Algérie; elle se plaît sous les pierres, et se construit, dans la terre, des sillons peu profonds dans lesquels elle se tient; quant au mâle, je l'ai trouvé errant; cependant je l'ai quelquefois surpris sous la même pierre avec la femelle, et habitant les mêmes sillons; environs d'Oran, d'Alger et du cercle de Lacalle.

Pl. 1, fig. 1. *Mygale barbara* (mâle), de grandeur naturelle, 1^a la disposition des yeux, 1^b un palpe grossi, 1^c une patte de la première paire très-grossie, 1^d *Mygale barbara* (femelle), de grandeur naturelle, 1^e la disposition des yeux, 1^f l'extrémité de l'abdomen, avec les filières vues en dessous.

3. *Mygale gracilipes*, Luc. (Pl. 1, fig. 2.)

Long. 16 millim. larg. 5 millim. $\frac{1}{2}$.

M. cephalothorace fuscorufescente, ovato, anticè sat fortiter gibboso, posticè ad lateraque depresso, in medio transversìm profundè impresso; palpis pedibusque exilibus, nigro-pilosis; abdomine suprà fusco, ad latera infràque flavorufescente; fusulis brevibus, flavo subrufescentibus.

Mâle. Le céphalothorax est ovale, rebordé, d'un brun roussâtre brillant, déprimé sur les côtés et à la partie postérieure, qui est légèrement tronquée; antérieurement, il est assez fortement bossu, et, à la base de cette saillie, qui est étroite, on aperçoit une dépression profonde en forme de croissant; il est lisse, à l'exception cependant de la partie antérieure, sur laquelle on aperçoit quelques petits tubercules placés çà et là. Les yeux, bien moins rapprochés que chez les Mygales en général, sont disséminés sur le céphalothorax, et forment, sur cet organe, trois rangées, dont la troisième et la première sont les plus allongées; la seconde est la plus courte. Les mandibules sont grêles, très-avancées, d'un brun roussâtre foncé, avec les crochets d'un noir roussâtre. Les mâchoires, ainsi que les palpes, sont d'un roussâtre clair; ces derniers sont très-allongés, revêtus de poils noirs, avec l'organe excitateur tuberculiforme et pourvu d'un stylet égalant en longueur l'article précédent ou le dernier. Les pattes, de même couleur que les palpes, sont très-allongées, grêles; la première paire, ensuite la quatrième, sont les plus longues, la seconde ensuite, puis vient la troisième, qui est la plus courte; ces organes sont hérissés de poils noirs, raides, peu serrés, parmi lesquels on aperçoit quelques épines placées çà et là. Le sternum, ainsi que la lèvre, sont d'un jaune roussâtre, parsemés de poils noirs peu serrés. L'abdomen, en dessus, est d'un brun foncé, avec les parties latérales et tout le dessous d'un jaune roussâtre; des poils de cette couleur, courts et assez serrés, revêtent cet organe. Les filières sont courtes, d'un jaune roussâtre clair. Je ne connais pas la femelle de cette espèce.

Au premier abord, j'avais considéré cette aranéide comme étant le mâle de la *Mygale* (*Cteniza*) *africana* de M. Koch, mais je n'ai pu persister longtemps dans cette opinion à cause du céphalothorax, qui, chez cette espèce, est moins ovalaire et bien moins déprimé que dans la *M. gracilipes;* des yeux, qui, au lieu d'être disséminés, comme chez cette espèce, sont, au contraire, très-rapprochés; enfin elle en diffère encore par la longueur relative des organes de la locomotion : ainsi, dans la *Mygale* (*Cteniza*) *africana*, Koch, c'est la quatrième paire qui est la plus longue, tandis que, chez la *M. gracilipes*, c'est la première paire qui est la plus allongée.

Ce n'est que dans l'Ouest, aux environs d'Oran, pendant l'hiver, que j'ai trouvé cette Mygale; je l'ai prise errante, mais le plus souvent cachée sous les pierres.

Pl. 1, fig. 2. *Mygale gracilipes*, de grandeur naturelle.

4. *Mygale cæmentaria.*

WALCK. *Hist. nat. des aran.* fasc. 3, pl. 10.
Ejusd. *Faun. franç.* p. 22, n° 1, pl. 2, fig. 4 (mâle).
DUF. *Ann. génér. des sc. phys.* tom. V, p. 29, pl. 73, fig. 5.
GUÉR. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Arachn.* pl. 1, fig. 2 (mâle).
DUGÈS, *Atl. du règne anim. de Cuv. Arachn.* pl. 1, fig. 1 le mâle, 1 *h* la femelle.
WALCK. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 235, n° 32.
Aranea Sauvagesii, LATR. *Mém. de la soc. d'hist. nat.* p. 121.

Je l'ai rencontré, dans les environs d'Alger, de Constantine et du cercle de Lacalle, pendant l'hiver et une grande partie du printemps; cette espèce n'est pas très-commune.

5. *Mygale africana* (*Cteniza*).

KOCH, *Die Arachn.* tom. V, p. 10, pl. CXLVI, n° 344.
Ejusd. *Reis. in der Regents. Algier von Moritz Wagner,* tom. III, p. 211, pl. 10.

Elle habite les environs de Constantine et du cercle de Lacalle; cette espèce, comme la *M. cæmentaria*, se construit dans la terre, sur le versant des collines, des nids entièrement semblables à ceux de cette *Mygale*.

Genus *CYRTOCEPHALUS*, Lucas [1].

Céphalothorax court, très-bombé et arrondi à sa partie antérieure, déprimé sur les parties latérales et à sa base. Yeux au nombre de huit, petits, tout à fait placés à la partie antérieure du céphalothorax, disséminés et formant deux lignes assez régulières; la première paire, ou la ligne intermédiaire, est petite; la seconde, un peu plus grosse, est située un peu plus en avant que les yeux, qui forment la ligne intermédiaire; ceux de la ligne intermédiaire postérieure, ou la troisième paire, sont très-petits, placés derrière et à peu de distance de ceux de la première et de la seconde paire; la quatrième paire est plus grosse que la précédente, et occupe la même ligne que les yeux de la troisième paire. Mandibules robustes, très-avancées, plus ou moins épineuses à leur partie antérieure, pourvues de crochets assez forts, en forme de croissant et assez allongés. Mâchoires beaucoup plus longues que larges. Lèvre très-petite, plus large que longue, quelquefois aussi longue que large, arrondie à son extrémité. Sternum plus long que large, à peu près de forme ovalaire, tronqué à son extrémité, et se rétrécissant vers la base, qui est trianguliforme. Palpes assez allongés, robustes, à dernier article revêtu en dessous et sur les parties latérales de poils courts, très-serrés et armé à son extrémité d'un onglet assez fort. Pattes robustes, peu allongées, les quatrième et seconde étant les plus longues, la première ensuite; la troisième est

[1] *Ann. de la soc. ent. de France*, 2ᵉ série, tom. III, p. 58.

la plus courte; chez ces organes, les fémurs sont très-robustes, surtout ceux de la troisième et de la quatrième paire; le tarse et le métatarse de la première et de la seconde paire de pattes sont revêtus, en dessous et sur les côtés, de poils courts et très-serrés; dans les pattes de la troisième et de la quatrième paire, il n'y a que le tarse qui présente cette particularité : tous ces organes, à leur extrémité, sont armés d'une griffe bifide, laquelle, à sa base, est biépineuse. Abdomen gros, allongé, à peu près de forme oblongue, plus large cependant postérieurement et ordinairement plus long que le céphalothorax; ouvertures stigmatiformes au nombre de quatre. Filières robustes, situées à l'extrémité de l'abdomen; celles de la première paire étant plus grosses, beaucoup plus allongées que celles de la seconde paire, qui, au contraire, sont très-courtes.

Aranéides creusant dans la terre des trous obliques, très-profonds, à parois revêtues d'une soie fine et serrée et à ouverture béante, c'est-à-dire non fermée par un couvercle, comme cela a lieu chez les Mygales et chez l'*Actinopus ædificatorius,* West. Ce genre fort remarquable ressemble beaucoup aux *Actinopus,* et rappelle, dans cette partie de l'Afrique mauritanienne, ces aranéides si curieuses qui déjà ont été signalées[1] dans l'Afrique tingitanienne. Au premier aspect, on est porté à considérer ces aranéides comme devant appartenir au genre des *Actinopus;* mais, les ayant étudiées avec soin et comparativement, j'ai cru devoir en former une coupe générique nouvelle par les caractères différentiels qu'elles m'ont présentés. En effet, le céphalothorax, chez ce nouveau genre, est beaucoup plus large à sa partie antérieure et surtout plus bombé que celui des *Actinopus.* Les yeux occupent aussi, sur cet organe, une position différente; ils sont plus disséminés, et présentent deux lignes transversales beaucoup plus régulières que celles formées par ces mêmes organes, chez les *Actinopus.* Les mandibules sont aussi beaucoup plus allongées et beaucoup plus robustes que dans toutes les espèces de ce dernier genre. Les mâchoires, comparées avec celles des *Actinopus,* sont peu différentes; cependant je ferai remarquer que, dans les *Cyrtocephalus,* elles sont plus longues, avec les palpes, que ces organes supportent beaucoup plus courts. Le sternum et l'abdomen ne m'ont présenté aucune différence bien sensible; cependant ce dernier organe m'a paru plus allongé que chez les *Actinopus.* Enfin les organes de la locomotion varient aussi pour la longueur; dans le genre Cyrtocéphale, c'est la troisième paire de pattes qui est la plus courte, tandis que, chez les *Actinopus,* c'est la seconde paire qui présente ce caractère.

Je ne connais pas les mâles de ces aranéides, de manière que les caractères génériques n'ont été formulés que sur des individus femelles. Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu me procurer ce sexe, et je suis d'autant plus fâché de ne l'avoir pas rencontré, que je ne puis dire si les palpes, dans les mâles de ces aranéides, présentent un article de plus, comme cela a lieu pour ce sexe dans les *Actinopus.* Il est probable que les mâles de ces aranéides sont errants, et qu'on ne les rencontre avec leurs femelles ou dans les environs des lieux qu'elles habitent que pendant la saison des amours.

[1] *Actinopus ædificatorius,* Westwood, *Observ. on the species of spiders which inhabit cylindrical tubes covered by a moveable trap-door, in the Trans. of the ent. soc. of Lond.* tom. III, p. 170, pl. 10, fig. 1 à 25.

6. *Cyrtocephalus Walckenaerii*, Luc. (Pl. 1, fig. 3.)

Long. 30 à 35 millim. larg. 10 millim.

Cyrtocephalus mauritanicus, Luc. *Ann. de la soc. ent. de France*, 2[e] série, tom. III, p. 58 (inédit).

C. cephalothorace anticè gibbosissimo, glabro, fuscorufescente, ad latera posticèque depresso, in medio fortiter impresso, fuscorufescente piloso; mandibulis ad basin glabris, fuscorufescentibus, anticè pilosis, nigrospinosisque; palpis pedibusque fuscorufescentibus, posticorum ultimis articulis nigrospinosis; abdomine subrubescente piloso, suprà fusco, ad latera infràque subfulvescente, fusulis flavescentibus.

Femelle. Le céphalothorax d'un brun roussâtre, quelquefois d'un jaune rougeâtre, suivant l'âge des individus, est entièrement lisse, non rebordé latéralement, et forme à sa base un angle rentrant assez prononcé; il est déprimé sur les parties latérales et postérieurement, et, de plus, revêtu de poils courts, peu rapprochés, de même couleur que le céphalothorax; à la base de la partie renflée de cet organe, on aperçoit une dépression très-profonde, en forme de croissant. Les mandibules, de même couleur que le céphalothorax, sont revêtues de poils roussâtres, longs, peu serrés, et terminés à leur extrémité, et surtout du côté interne, d'épines nombreuses très-courtes, d'un noir roussâtre; les crochets sont d'un noir rougeâtre, peu allongés et finement denticulés à leur côté interne. Les palpes et les pattes sont d'un brun rougeâtre foncé en dessus, de même couleur, mais beaucoup plus clairs, en dessous, avec l'article sous-axillaire dans les premiers, et l'exinguinal chez les seconds, noueux; ils sont revêtus de poils d'un roussâtre clair, allongés, peu serrés, avec le métatarse et le tarse des troisième et quatrième paires de pattes seulement armés d'épines d'un noir foncé. Le sternum, ainsi que la lèvre et les mâchoires, sont lisses, de même couleur que le dessous des pattes, c'est-à-dire d'un brun rougeâtre clair. L'abdomen, attaché au céphalothorax par un très-court pédicule, est allongé, brun en dessus, entièrement d'un fauve clair en dessous et sur les parties latérales; il est entièrement revêtu de poils d'un rougeâtre clair, très-courts et peu serrés, avec les ouvertures stigmatiformes constatables à l'extérieur par leurs bords, qui sont rougeâtres. Les filières sont jaunâtres et clairement parsemées de poils de cette couleur.

Cette espèce, dont la démarche est très-lente, se construit dans la terre un trou tubiforme, à direction oblique, assez profond, dont les parois sont revêtues d'une soie blanche fine et serrée, et dont l'ouverture est béante. C'est pendant l'hiver, sur les versants Est des collines de Mustapha-Supérieur et du camp de Kouba, aux environs d'Alger, du Koudiat-Ati et du Mansourah, dans les environs de Constantine, que j'ai rencontré cette curieuse aranéide.

Pl. 3, fig. 3. *Cyrtocephalus Walckenaerii*, de grandeur naturelle, 3[a] la disposition des yeux, 3[b] le céphalothorax vu de profil, 3[c] les mâchoires, avec les palpes et le sternum vus en dessous, 3[d] l'abdomen vu en dessous, pour montrer la disposition des filières et la place occupée par les ouvertures stigmatiformes, 3[e] le tarse et le métatarse vus en dessous, 3[f] un crochet du tarse très-grossi vu de profil, 3[g] la longueur relative des palpes et des organes de la locomotion.

7. *Cyrtocephalus terricola*, Luc. (Pl. 1, fig. 4.)

Long. 24 millim. larg. 6 millim. ½.

C. cephalothorace augusto, lævigato, rufescente, anticè sat gibboso, ad basin depresso truncatoque; mandibulis validis, parùm porrectis, fuscorufescentibus, anticè fortiter nigrospinosis; palpis pedibusque flavorufescentibus, elongatis, exilibus, primis secundo articulo compresso, subarcuato; abdomine elongato, ad basin lato rotundatoque, omninò fulvo, suprà attamen maculis fuscescentibus transversìm ornato; fusulis fuscis, elongatis.

Femelle. Le céphalothorax, d'un roussâtre clair, est lisse, plus étroit que dans l'espèce précédente, avec sa partie antérieure assez fortement gibbeuse, mais beaucoup moins large, et n'occupant que la moitié du céphalothorax; il est déprimé sur les côtés, ainsi qu'à sa base, qui est étroite et tronquée. Les yeux, par la position qu'ils occupent sur le céphalothorax, forment trois lignes transversales distinctes, et sont ainsi disposés : la seconde paire, au lieu d'être placée sur la même ligne que la première paire, comme cela se voit dans le *C. Walckenaerii*, est située plus en avant, et forme à elle seule une ligne distincte; la troisième paire ne présente rien de remarquable, mais la quatrième paire, au lieu d'être située tout près de la troisième paire, comme dans l'espèce précédente, est placée, au contraire, plus loin, et dépasse même la ligne occupée par la seconde paire. Les mandibules, d'un brun roussâtre foncé, sont moins robustes, plus étroites et moins allongés que dans le *C. Walckenaerii*, mais, comme chez cette espèce, elles sont parsemées, à leur extrémité, de poils d'un brun roussâtre, et armées d'épines assez allongées, nombreuses, d'un noir roussâtre foncé. Les palpes, d'un jaune roussâtre, sont un peu plus allongés et surtout beaucoup plus grêles, avec leur second article comprimé et légèrement en forme de croissant du côté interne. Les pattes, de même couleur que les palpes, sont aussi plus allongées et surtout beaucoup plus grêles que dans le *C. Walckenaerii*, et hérissées de poils d'un brun rougeâtre. Le sternum est aussi un peu plus allongé et surtout plus étroit. L'abdomen, assez allongé, plus gros à sa base qu'à sa partie antérieure, est fauve, et présente en dessus une série de taches transversales assez larges, d'un brun foncé; les ouvertures stigmatiformes sont d'un jaune légèrement cendré. Les filières sont brunes, avec la seconde paire plus allongée et surtout plus grêle que dans le *C. Walckenaerii*.

Je n'ai rencontré qu'une seule fois cette espèce, que j'ai prise tout à fait à la fin de décembre, sur le versant Est du Djebel Santa-Cruz; je l'ai surprise à l'entrée de son habitation, dont l'ouverture est assez large; quelques fils jetés çà et là avertissent l'habitant de cette demeure des animaux étrangers qui viennent se prendre dans ce réseau soyeux; environs d'Oran.

Pl. 1, fig. 4. *Cyrtocephalus terricola*, de grandeur naturelle, 4^a la disposition des yeux, 4^b les mâchoires, avec les palpes et le sternum vus en dessous.

Genus *Actinopus*, Perty. *Sphodros*, Walck. *Cratoscelis* et *Pachyloscelis*, Luc.

8. *Actinopus algerianus*, Luc. (Pl. 1, fig. 5.)

Long. 21 millim. larg. 8 millim. $\frac{1}{2}$.

A. cephalothorace rufescente nitido, lævigato, anticè sat gibboso; mandibulis parùm porrectis, fusco-rufescentibus, anticè fortiter spinosis; palpis pedibusque rufescente nitidis, horum ultimis articulis (tantùm in tertio pari) spinosis; abdomine fortiter gibboso, fusco, subtiliter tuberculato transversìmque rugato, rufescente piloso, suprà biimpresso, infrà subrufescente; fusulis prominentibus, elongatis, flavo rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, d'un roussâtre brillant, est lisse, assez bombé, rétréci à sa base, qui est déprimée et arrondie; à sa partie antérieure, qui présente une saillie assez fortement prononcée, on aperçoit quelques poils raides, très-allongés, peu serrés, d'un brun roussâtre, et qui semblent protéger les organes de la vue. Ces derniers, situés sur l'éminence que je viens de signaler, sont assez rapprochés, disposés sur trois lignes transversales et dont la postérieure est légèrement en forme de croissant. Les mandibules, peu avancées, d'un brun roussâtre foncé, sont lisses à leur naissance et armées à leur extrémité, du côté interne, d'un prolongement[1] parsemé d'épines assez fortes et serrées. Les palpes, presque aussi longs que les pattes de la première paire, sont d'un roussâtre brillant, à l'exception cependant des deux derniers articles, qui sont d'un brun foncé. Les pattes, de même couleur que les palpes, sont ainsi disposées : la quatrième paire et ensuite la première et la seconde sont les plus longues, avec la troisième la plus courte; tous ces organes, ainsi que les palpes, sont revêtus de poils roussâtres, avec le tibial de la troisième paire de pattes très-sensiblement rétréci à sa naissance; il est aussi à noter que l'extrémité du génual, du tibial et une grande partie du métatarse, dans cette troisième paire seulement, sont armés d'épines assez allongées, d'un brun roussâtre foncé. Le sternum est ovalaire, tronqué et échancré à son extrémité, pour recevoir la lèvre, dont la partie antérieure est épineuse. L'abdomen, plus long que le céphalothorax, est très-bombé, ovalaire et attaché à ce dernier organe par un très-court pédicule; il est assez finement tuberculé, d'un brun noirâtre foncé, couvert de poils roussâtres peu allongés, et marqué, près de la partie antérieure, de deux dépressions lisses, d'un jaune grisâtre; il est aussi à noter que cet organe est assez finement ridé transversalement. La partie occupée par les ouvertures stigmatiformes, ainsi que ces dernières, sont d'un roussâtre clair. Les filières sont très-saillantes, allongées, d'un jaune roussâtre.

Cette espèce ne pourra être confondue avec l'*A. ædificatorius*, West.[2], à cause de l'extrémité des mandibules, qui présente un prolongement armé d'épines; du sternum, qui est échancré pour recevoir la lèvre; de l'abdomen, qui est tuberculé, couvert de poils rous-

[1] Cet *Actinopus* appartient à ma division A, c'est-à-dire aux espèces dont les mandibules sont terminées en pointe ou lames à plusieurs piquants.

[2] C'est à ma division B, ou aux espèces dont les mandibules ne sont pas terminées en pointe ou lames à leur extrémité, mais arrondies, que se rapporte cette espèce, qui habite les environs de Tanger.

sâtres et marqué en dessus de deux impressions; enfin des organes de la locomotion, dont la quatrième et la première paire sont sensiblement plus longues que les suivantes.

Je n'ai trouvé qu'une seule fois cette curieuse espèce, que j'ai prise à la fin de mars, sous les pierres, près du fort Génois, aux environs de Bône.

Pl. 1, fig. 5. *Actinopus algerianus*, de grandeur naturelle, 5[a] la disposition des yeux, 5[b] le céphalothorax vu de profil, 5[c] les mâchoires, avec les palpes et le sternum vus en dessous, 5[d] l'extrémité abdominale vue en dessous, pour montrer la disposition des filières, 5[e] la longueur relative des palpes et des organes de la locomotion.

Genus *Filistata*, Latr. *Teratodes*, Koch.

9. *Filistata bicolor*. (Pl. 1, fig. 6.)

Latr. *Consid. génér. sur l'ord. nat. des crust. et des ins.* g. 35, p. 121.
Ejusd. *Nouv. dict. d'hist. nat.* tom. II, p. 468.
Walck. *Faun. franç. Aran.* p. 9 à 11, pl. 6, fig. 1 à 3.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 254, n° 1, pl. 6, fig. 1 *d*, 1 *c* et 1 *a*, et tom. II, p. 440.
Dugès, *Atl. du règne anim. de Cuv. Arachn.* pl. 6, fig. 1.
Teratodes attalicus, Koch, *Die Arachn.* tom. V, p. 6, pl. 146, fig. 343.

Cette espèce est très-commune dans l'Est de l'Algérie; je l'ai rencontrée aux environs d'Alger, mais plus particulièrement dans les maisons, à Constantine. La femelle est sédentaire, et établit, dans les fissures et les anfractuosités des murailles, une toile semblable à celle des Ségestries, c'est-à-dire en forme de tube, à l'embouchure duquel sont dirigés extérieurement des fils de soie comme autant de rayons divergents. J'ignore si cette Filistate habite aussi l'Ouest de nos possessions; mais, pendant le séjour que j'ai fait dans la province d'Oran, je n'ai jamais rencontré cette aranéide.

Quant au mâle, qui n'avait pas encore été figuré et que j'ai fait représenter dans notre atlas, il est peu agile et paraît être très-rare; je n'en ai trouvé que deux individus, que j'ai pris errants, en mai, dans la maison que la commission scientifique habitait à Constantine; il est plus petit et d'une couleur beaucoup plus pâle que la femelle; les pattes sont très-allongées, grêles, et, lorsque ces organes sont mis en mouvement, les palpes, qui sont aussi très-allongés, semblent, au premier aspect, remplir les mêmes fonctions que les pattes; en effet, ces organes sont sans cesse en mouvement et semblent sonder le terrain sur lequel cette aranéide marche.

Pl. 1, fig. 6. *Filistata bicolor* (mâle), grossie, 6[a] la grandeur naturelle, 6[b] la disposition des yeux, 6[c] les organes buccaux avec un palpe, et la partie antérieure du sternum vue en dessous.

DEUXIÈME TRIBU.

LES ARAIGNÉES.

Genus *Dysdera*, Latr.

10. *Dysdera erythrina*.

LATR. *Hist. nat. des crust. et des ins.* tom. VII, p. 215.
Ejusd. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 90, n° 1, pl. 5, fig. 3.
WALCK. *Tabl. des aran.* p. 47, pl. 5, fig. 49 à 50.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 261, n° 1.
HAHN. *Die Arachn.* tom. I, p. 7, pl. 1, fig. 3.
DUGÈS, *Atl. du règne anim. de Cuv. Arachn.* pl. 5, fig. 4.

Cette espèce, pendant toute l'année, est très-répandue dans l'Est et dans l'Ouest de l'Algérie; elle se tient sous les pierres humides, et forme, sous ces dernières, un tube de soie blanche fine et serrée; je l'ai rencontrée quelquefois aussi dans les cavités des murailles.

11. *Dysdera spinipes*, Luc. (Pl. 1, fig. 7.)

Long. 8 millim. larg. 2 millim. $\frac{3}{4}$.

S. cephalothorace fuscorufescente, maxillis in medio sat angustatis labroque elongato, anticè acuminato; palpis pedibusque rufescentibus, horum ultimis articulis infrà fortiter spinosis tibialique in quarto pari maximè robusto; abdomine ovato, subtilissimè rugoso, flavocinerescente, fulvopiloso; fusulis brevibus, flavescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, d'un brun roussâtre, étroit, présente, sur les parties latérales, quelques poils jaunâtres. Les yeux sont d'un roux foncé et disposés comme dans les espèces qui composent la famille des *Agores* de M. Walckenaer. Les mandibules, d'un noir roussâtre, peu allongées, sont hérissées de longs poils fauves. Les mâchoires, d'un roux assez foncé, sont allongées et assez fortement rétrécies dans leur partie médiane. La lèvre est d'un brun foncé, avec sa partie antérieure terminée en pointe arrondie. Le sternum, ovalaire, assez convexe, est d'un brun roussâtre brillant. Les palpes sont roussâtres, peu allongés, avec le dernier article teinté de brun et couvert de poils fauves. Les pattes sont robustes, de même couleur que les palpes, à l'exception cependant de la première et de la seconde paire, dont les derniers articles sont d'un brun foncé; le tibial, le métatarse et le tarse, chez ces derniers organes, sont armés, à leur partie inférieure, de longues épines d'un brun foncé; ces mêmes articles, dans la troisième et la quatrième paire de pattes, sont mutiques, à l'exception cependant du tibial de la troisième paire, qui présente quelques épines, mais bien peu prononcées; il est aussi à noter que le fémoral de la quatrième paire est plus robuste proportionnellement que ceux des autres pattes. L'abdomen,

ovalaire, très-finement ridé, assez allongé, d'un jaune cendré, ne présente en dessus aucun dessin; il est seulement parsemé de poils fauves, allongés, peu serrés. Les filières sont courtes, jaunâtres.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce.

Rencontrée dans les derniers jours de janvier aux environs d'Oran, sous les pierres, près du fort Santa-Cruz; cette Ségestrie se tenait dans un tube de soie blanche qu'elle s'était fabriqué dans une anfractuosité d'une grosse pierre; elle est assez rare, je n'en ai trouvé qu'un seul individu.

Pl. 1, fig. 7. *Dysdera spinipes*, grossie, 7ª la grandeur naturelle, 7ᵇ la disposition des yeux, 7ᶜ les organes buccaux avec un palpe vus en dessous.

12. *Dysdera angustata*, Luc. (Pl. 1, fig. 8.)

Long. 5 à 6 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$ à 1 millim. $\frac{3}{4}$.

D. cephalothorace nigro subrubescente, angustato, lævigato, ad latera posticèque rotundato; maxillis labroque elongatis, in medio angustatis; palpis pedibusque elongatissimis, exilibus, flavo rufescentibus; abdomine elongato, angustato, suprà infràque omninò fulvo; fusulis brevibus, fulvis.

Mâle. Le céphalothorax, étroit, d'un brun noir, très-légèrement teinté de rougeâtre, est lisse, assez bombé à sa partie antérieure, un peu élargi sur ses parties latérales, qui sont arrondies, ainsi qu'à la base. Les yeux sont ramassés, avec ceux de la ligne antérieure les plus gros. Les mandibules sont assez allongées, d'un brun roussâtre et hérissées de poils de cette dernière couleur; les crochets sont courts, d'un brun foncé. Les mâchoires, d'un roussâtre clair, sont très-allongées, assez convexes, presque droites et un peu rétrécies au côté où viennent s'implanter les palpes maxillaires; à leur partie antérieure, ces organes sont arrondis. La lèvre, très-allongée, étroite, d'un brun roussâtre foncé, est assez sensiblement rétrécie dans sa partie médiane. Les pattes et les palpes sont très-allongés, grêles, d'un jaune roussâtre et non annelés de brun et de jaune, comme dans la *D. Hombergii;* l'avant-dernier article des palpes est peu allongé, avec le suivant, ou le digital, pourvu d'un conjoncteur piriforme, armé à son extrémité d'un crochet excessivement fin, d'un brun foncé; des poils jaunes, courts, peu serrés, se font remarquer sur les palpes, ainsi que sur les organes de la locomotion. Le sternum est ovalaire, d'un brun roussâtre, lisse, et ne présente pas, comme dans le *D. Hombergii,* de petites éminences à la naissance des pattes. L'abdomen est très-allongé, étroit, entièrement fauve et revêtu de poils de cette couleur, courts et très-peu serrés. Les filières sont courtes, de même couleur que l'abdomen.

C'est près de la *D. Hombergii* que vient se placer cette espèce, avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause de sa taille, plus grande et surtout plus étroite; de ses pattes, qui sont unicolores et non annelées de brun et de jaune; du sternum, qui est entièrement lisse, de l'abdomen, qui, au lieu d'être d'un brun marron en dessus et rougeâtre en dessous, est, au contraire, entièrement unicolore.

J'ai rencontré cette espèce, qui n'est pas très-commune, pendant l'hiver et le printemps, dans les environs de Bône et de Philippeville; elle se construit, sous les pierres et quel-

quefois aussi sous les écorces des oliviers et des chênes-liéges, une petite coque de soie blanche à réseaux fins et serrés. Cette Dysdère, dont je ne connais pas la femelle, est assez agile.

Pl. 1, fig. 8. *Dysdera angustata*, grossie, 8[a] la grandeur naturelle, 8[b] la disposition des yeux, 8[c] les organes buccaux avec un palpe vus en dessous.

Genus *Segestria*, Latr. *Aranea*, Linn.

13. *Segestria perfida.*

Walck. *Tabl. des aran.* p. 48, pl. 5, fig. 51 à 52.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 267, n° 1.
Sav. *Descript. de l'Égypte*, p. 108, pl. 1, fig. 2.
Dugès, *Atl. du règne anim. de Cuv. Arachn.* pl. 7, fig. 3 (femelle).
Segestria cellaria, Latr. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 88, n° 1.
Aranea florentina, Rossi, *Faun. etrusc.* tom. II, p. 133, pl. 9, fig. 5.
Hahn. *Die Arachn.* tom. I, p. 5, pl. 1, fig. 1.

Très-commune pendant toute l'année, dans l'Est et l'Ouest de l'Algérie; cette espèce établit son habitation dans les anfractuosités des grosses pierres, quelquefois aussi dans les cavités des murs; je l'ai souvent rencontrée aussi sous les écorces des chênes-liéges, dans les bois des lacs Tonga et Houbeira, aux environs du cercle de Lacalle.

14. *Segestria senoculata.* (Pl. 1, fig. 9.)

Walck. *Tabl. des aran.* p. 48, pl. 5, fig. 51 à 52.
Ejusd. *Hist. nat. des aran.* fasc. 7, fig. 1 à 3, la femelle; 2 à 4, le mâle.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 268, n° 3.
Latr. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 89, n° 2.
Aranea senoculata, Linn. *Syst. nat.* édit. 13, tom. I, pars II, p. 1034.

Elle est aussi commune que la précédente, et je l'ai rencontrée dans les mêmes lieux et dans les mêmes conditions.

Cette espèce se construit un tube de soie, allongé, cylindrique, étroit, ordinairement ouvert par les deux bouts, dans lequel elle se tient, les six pattes antérieures dirigées en avant, ramassées, et passant par dessus le céphalothorax. C'est dans cette position que la Ségestrie sénoculée attend les insectes qui viennent se prendre aux fils de soie fins qu'elle a préalablement tendus çà et là à une certaine distance de son habitation, à l'ouverture de laquelle ils se réunissent, et d'où ils s'écartent ensuite comme des rayons divergents.

Les individus du Nord de l'Afrique diffèrent de ceux d'Europe par les pattes, qui sont plus sensiblement annelées, et surtout par les taches dont l'abdomen est orné, qui sont plus distinctement marquées.

Pl. 1, fig. 9. *Segestria senoculata*, grossie, 9[a] la grandeur naturelle, 9[b] la disposition des yeux.

Genus *Œcobius*, Lucas.

Céphalothorax cordiforme, plus large que long, très-aigu à sa partie antérieure, qui se prolonge en pointe recouvrant les mandibules. Yeux au nombre de six, réunis en un groupe resserré sur une protubérance du céphalothorax et disposés sur deux lignes transversales; l'antérieure, courbée en avant et composée de quatre yeux, dont les intermédiaires, moins rapprochés entre eux qu'ils ne le sont des latéraux, sont ronds; les latéraux ovales. Yeux postérieurs beaucoup plus gros que les antérieurs, éloignés l'un de l'autre, et formant, avec chaque paire latérale des antérieurs, un triangle irrégulier, dont l'angle le plus aigu est dirigé en arrière. Mandibules courtes, légèrement cunéiformes. Mâchoires courtes, apicales, très-inclinées sur la lèvre. Lèvre semi-ellipsoïde, large à sa base, arrondie à son extrémité, et divisée, près de sa base, par un sillon transversal qui la fait paraître composée de deux pièces. Sternum cordiforme, plus large ou aussi large que long, et plus ou moins déprimé dans sa partie médiane. Palpes subpédiformes, insérés presque au milieu du côté externe des mâchoires. Pattes velues, non épineuses, peu inégales entre elles, latéro-divergentes ou disposées à peu près comme celles des Mygales; la première paire la plus longue, la quatrième ensuite; la deuxième est la plus courte. Abdomen large, déprimé, subovalaire, terminé en pointe un peu prolongée et aiguë. Filières situées immédiatement au-dessous de l'extrémité postérieure de l'abdomen; les supérieures longues, un peu arquées et dépassant cet organe; les inférieures courtes, inclinées l'une vers l'autre, et recouvertes par le prolongement apical de l'abdomen.

Aranéides sédentaires, établissant dans les encoignures des murailles et sous les pierres une petite toile en forme de tente, formée par des fils de soie peu serrés, et sous laquelle elles se tiennent en observation, épiant les petits insectes qui viennent se prendre dans un réseau soyeux qu'elles ont préalablement tendu autour de leur habitation.

15. *Œcobius domesticus*, Luc. (Pl. 2, fig. 1.)

Long. 2 millim. larg. 1 millim.

Œ. cephalothorace flavo in fœminâ, subtilissimè nigro marginato in mare, gibbosissimo in regione oculari; mandibulis angustissimis, subporrectis; maxillis flavis, brevissimis, dilatatis et ad basin rotundatis; palpis pedibusque flavis flavoque pilosis; sterno cordiformi, sat gibboso, attamen in medio depresso; abdomine flavo, lato, fortiter albopunctato, posticè fusco transversim bimaculato mediâque maculâ longitudinaliter ornato; infrà flavescente; fusulis fortiter arcuatis, breviusculis, extensione apicali abdominis obtectis.

Femelle. Le céphalothorax, un peu plus large que long, d'un jaune uniforme chez la femelle, quelquefois bordé d'un mince filet noir chez le mâle, est très-bombé ou relevé en bosse vers la région des yeux; il s'abaisse insensiblement jusqu'à sa circonférence, qui est mince et comme déprimée; sa partie antérieure ne recouvre que la base des mandibules, qui sont un peu dirigées en avant et très-étroites. Les yeux sont d'un gris jaunâtre. Deux protubé-

rances allongées, subparallèles, d'un noir profond, occupent l'intervalle compris entre les yeux postérieurs et les intermédiaires antérieurs; ces protubérances, courbées en sens inverse, sont obliquement tronquées et apicales à leur extrémité antérieure, dilatées et arrondies à leur extrémité postérieure, et imitent assez bien la crosse d'un pistolet d'arçon. Entre ces deux protubérances, se trouvent deux fortes dépressions également subparallèles et affectant la même forme : chaque dépression est en juxtaposition avec le bord interne d'une des protubérances. Les mâchoires, très-courtes, très-inclinées sur la lèvre, sont dilatées et arrondies à leur base, et ont à peu près la forme d'une poire; elles sont jaunes, ainsi que tout le dessous du corps. Les palpes et les pattes, d'un jaune uniforme, sont couverts de longs poils de la même couleur. Le sternum, cordiforme, bombé, mais légèrement déprimé dans son milieu, est aussi large que long. L'abdomen, large, un peu sinué à son bord antérieur, qui recouvre une partie du céphalothorax, est ponctué de gros points blancs vaguement distribués; il porte, vers son extrémité postérieure, deux petites taches d'un brun sombre, quelquefois noires, disposées transversalement, et précédées d'une autre tache médiane, allongée longitudinalement, peu apparente et souvent oblitérée chez le mâle; cette tache est presque noire, et le bord antérieur de l'abdomen est marqué de brun foncé; chez la femelle, cette tache est à peine visible, et le bord antérieur de l'abdomen est sans bordure. Les filières, beaucoup plus arquées que dans l'*Œ. annulipes,* sont aussi moins allongées et presque entièrement recouvertes par le prolongement apical de l'abdomen.

Le mâle, que j'ai trouvé errant, ressemble beaucoup à la femelle et paraît n'en différer que par son céphalothorax, qui est quelquefois très-finement marginé de noir; par son abdomen, sur lequel souvent la tache qui suit les deux taches postérieures est oblitérée; enfin il est aussi à noter que le bord antérieur de cet organe est toujours plus ou moins marqué de brun foncé.

Cette espèce se plaît dans les encoignures des murailles, et se tient cachée sous une petite tente formée par des fils de soie peu serrés et entourée d'un réseau soyeux très-lâche; c'est seulement dans les maisons, à Alger, pendant les mois de septembre et d'octobre, que je prenais cette petite aranéide, dont la démarche est excessivement vive.

Pl. 2, fig. 1. *Œcobius domesticus,* grossi, 1[a] la grandeur naturelle, 1[b] le céphalothorax et l'abdomen vus de profil, 1[c] la disposition des yeux, 1[d] le céphalothorax très-grossi, pour montrer la position occupée par les yeux sur cet organe, 1[e] la bouche et le sternum vus en dessous, 1[f] l'extrémité de l'abdomen vue en dessous, pour montrer la disposition des filières, 1[g] la longueur relative des organes de la locomotion.

16. *Œcobius annulipes,* Luc. (Pl. 2, fig. 2.)

Long. 2 millim. larg. 1 millim.

Œ. cephalothorace fortiter anticè producto, fuscorubescente nitido; mandibulis flavo nigricantibus, nigro maculatis; maxillis sternoque nigroflavescentibus, illis quidem latis, hoc verò cordiformi, sed latiore quàm longiore, profundè triangulariter depresso; abdomine lato, subovato, anticè non sinuato, fuscorubescente, in medio fuscolineato, utrinque lineâ alternis vicibus angulatâ ornato, infrà nigricante; fusulis elongatis, flavescentibus, nigro maculatis.

Femelle. Le céphalothorax, dont la pointe antérieure, ou l'extrémité du front, beaucoup

plus prolongée que dans l'espèce précédente, recouvre entièrement les mandibules, est d'un brun rouge uniforme et luisant, plus large que long et relevé en bosse vers son milieu, comme chez l'*Œ. domesticus;* il est aussi, en partie, recouvert par le bord antérieur de l'abdomen. Les yeux postérieurs et les intermédiaires antérieurs sont noirs; les latéraux, jaunes; il n'existe pas de protubérance entre les yeux dans cette espèce, mais chaque œil postérieur occupe le côté antérieur externe d'une forte dépression rhomboïdale, à angles arrondis, dont le grand diamètre est dirigé longitudinalement, et dont le côté postérieur externe est cilié de trois ou quatre longs poils. Les palpes, ainsi que les pattes, sont jaunes et annelés de brun foncé. Les mandibules, d'un jaune sombre, sont verticales, et portent chacune une petite tache noire au milieu du dos. Les mâchoires, larges et un peu divergentes à leur base, se recourbent brusquement en angle obtus, vers leur milieu, pour embrasser la lèvre; leur extrémité est apicale; elles sont, ainsi que la lèvre et le sternum, d'un noir légèrement teinté de jaune. Le sternum, également cordiforme, mais plus large que long, est profondément creusé triangulairement dans sa partie médiane. L'abdomen est large, subovalaire, déprimé, terminé en pointe et sans sinuosité au bord antérieur; sa couleur principale est le brun rougeâtre foncé; une ligne longitudinale d'un brun foncé, terminée postérieurement en pointe aiguë et croisée vers son extrémité antérieure, et, sur son milieu, par deux courtes taches transversales, l'ensemble imitant un poignard ou un stylet, occupe le milieu du dos; cette figure est surtout déterminée par de gros points jaunâtres, disposés longitudinalement et en juxtaposition avec elle; cette ligne de gros points blancs, largement brisée en zigzag, occupe chaque côté de la ligne médiane, couvrant le reste de la surface dorsale de l'abdomen; l'ensemble de ces lignes brisées forme une série longitudinale de trois losanges transversaux, un peu lunuliformes, dont l'antérieure est moins anguleuse et plus arrondie; en dessous, il est noirâtre, sans tache. Les filières, beaucoup plus longues que dans l'espèce précédente, sont jaunâtres et tachées de noir.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce.

C'est particulièrement dans la campagne, aux environs d'Alger et de Constantine, pendant le printemps et l'été, que je prenais cette jolie petite aranéide, qui se plaît sous les pierres humides; je l'ai rencontrée quelquefois aussi dans les maisons, mais très-rarement. Cet *Œcobius*, comme l'espèce précédente, établit une petite toile en forme de tente, sous laquelle il se tient en observation.

Pl. 2, fig. 2. *Œcobius annulipes,* grossi, 2^a la grandeur naturelle, 2^b le céphalothorax et la partie antérieure de l'abdomen vus de profil, 2^c la disposition des yeux, 2^d le céphalothorax grossi, pour montrer la position occupée par les yeux sur cet organe, 2^e la bouche et le sternum vus en dessous, 2^f l'extrémité de l'abdomen vue en dessous, pour montrer la disposition des filières.

Genus SCYTODES, Latr.

17. *Scytodes thoracica.* (Pl. 2, fig. 3.)

LATR. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 99, n° 1, pl. 5, fig. 4.
WALCK. *Tabl. des aran.* p. 79, pl. 8, fig. 81 à 82.
Ejusd. *Hist. nat. des aran.* pl. 1, fig. 10.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 270, n° 1.
SAV. *Descript de l'Égypte,* p. 152, pl. 5, fig. 1 à 2.
GUÉR. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Arachn.* pl. 1, fig. 3.
DUGÈS, *Atl. du règne anim. de Cuv. Arachn.* pl. 9, fig. 4.
Scytodes tigrina, (Var.) KOCH, *Die Arachn.* tom. V, p. 87, pl. 167, fig. 398.

Cette espèce, que j'ai toujours rencontrée sous les pierres humides, est assez abondamment répandue, pendant l'hiver et une grande partie du printemps, dans les environs d'Alger et d'Oran. Dans l'Est, c'est-à-dire aux environs de Philippeville, de Constantine et de Bône, elle paraît être beaucoup plus rare. Je n'ai toujours trouvé que la femelle; quant au mâle, il est encore inconnu.

Var. A. Taches noires du céphalothorax non interrompues, d'un noir foncé, et formant trois lignes longitudinales; pattes fortement annelées de noir; abdomen, au lieu de présenter des points épars, comme cela se voit ordinairement, offrant au contraire, par la réunion de ces mêmes points, deux et quelquefois trois bandes transversales; il n'y a que les points de la base de l'abdomen qui soient distincts, encore il arrive bien souvent que ceux-ci se réunissent et forment alors deux lignes longitudinales.

Ce n'est que dans l'Ouest, aux environs d'Oran, que j'ai rencontré cette jolie variété, qui n'est pas très-commune. A ce sujet, je ferai observer que toutes les *Scytodes thoracica* que j'ai prises dans cette partie de nos possessions sont remarquables en ce que les taches noires que présentent le céphalothorax, l'abdomen et les organes de la locomotion, sont toujours beaucoup plus marquées que chez les individus qui habitent les environs d'Alger. Je ferai aussi remarquer que, dans les environs de cette ville, j'ai rencontré une vieille femelle, longue de 7 millimètres $\frac{1}{2}$ sur une largeur de 4 millimètres, dont le céphalothorax est entièrement jaune, et chez laquelle les taches noires ont presque entièrement disparu; mais cette oblitération est surtout sensible sur les pattes et sur l'abdomen, car ces divers organes sont entièrement d'un jaune roussâtre.

Pl. 2, fig. 3. *Scytodes thoracica* (Var.), grossie, 3ᵃ la grandeur naturelle.

18. *Scytodes distincta,* Luc. (Pl. 2, fig. 4.)

Long. 8 millim. à 8 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 3 millim. à 3 millim. $\frac{1}{2}$ (femelle).
Long. 5 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$ (mâle).

S. cephalothorace rufescente, flavopiloso, anticè sat gibboso, ad latera posticèque depresso; palpis flavescentibus, ultimis articulis rufescentibus hisque flavopilosis; pedibus elongatis, exilibus, subtiliter tuberculatis, rufescentibus, primis articulis attamen flavescentibus; abdomine elongato, ovato, flavescente, anticè fusco bimaculato, subtiliter rufescente tuberculato; fusulis flavis.

Femelle. Le céphalothorax, à sa partie antérieure, est étroit, assez saillant et d'un rous-

sâtre foncé; sur les côtés, il est élargi, arrondi, ainsi qu'à sa base, et ces diverses parties sont déprimées et teintées de jaune roussâtre; des poils jaunâtres, allongés, très-peu serrés, se font remarquer çà et là sur le céphalothorax; il est aussi à noter qu'à la partie postérieure de la gibbosité céphalique que présente cet organe, on aperçoit un sillon profond, longitudinal. Les yeux ne présentent rien de remarquable et sont disposés comme chez les espèces qui appartiennent à la famille des *Déprimées,* de M. Walckenaer. Les palpes, hérissés de poils assez allongés, sont jaunâtres, à l'exception cependant du dernier et de l'avant-dernier article, qui sont d'un roussâtre foncé. Les mandibules, ainsi que les crochets, sont roussâtres, et les premiers de ces organes sont revêtus de poils jaunâtres. Les pattes sont allongées, grêles et semblables, pour la longueur relative, à celles de la *S. rufescens,* Duf.; elles sont d'un roussâtre foncé, à l'exception de la hanche, de l'exinguinal et du fémoral, qui sont jaunâtres; des tubercules très-petits, peu serrés, d'un roussâtre plus foncé que les pattes, se font remarquer sur les divers articles de ces organes, qui présentent çà et là quelques poils jaunâtres; il est aussi à remarquer que la griffe qui arme les tarses est d'un brun foncé. Le sternum, ovalaire, d'un roussâtre clair, est terminé en pointe arrondie à sa base. L'abdomen, beaucoup plus long que le céphalothorax, recouvre entièrement la base de cet organe; il est peu bombé, ovalaire, jaunâtre, orné à sa partie antérieure de deux petites taches brunes; il est très-finement tuberculé et parsemé de poils jaunes très-courts et peu serrés. Les filières, jaunes, sont assez allongées, surtout celles de la première paire.

Mâle. Il est tout à fait semblable à la femelle, et n'en diffère que par la forme des derniers articles des palpes, et par la taille, qui est beaucoup plus petite que celle des individus femelles. Le premier et le second article des palpes sont comme chez la femelle; le troisième est court et globuliforme; le quatrième est allongé, très-large et comprimé; le cinquième article est très-court, globuliforme, avec l'organe excitateur très-renflé, arrondi et armé d'un stylet assez allongé, légèrement en forme de croissant. Chez les mâles non adultes, le cinquième article des palpes est allongé, piriforme, et ne présente pas d'organe excitateur.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la *S. rufescens,* auprès de laquelle elle vient se placer, et avec laquelle elle ne pourra être confondue, en ce que, chez cette dernière, le céphalothorax et l'abdomen sont d'un rougeâtre pâle, et surtout en ce que ce dernier organe est bimaculé de brun à sa partie antérieure, et orné de petites taches pentagonales entourées de jaune.

J'ai rencontré très-abondamment cette Scytode pendant l'hiver et le printemps, dans l'Est et dans l'Ouest de nos possessions, particulièrement aux environs du cercle de Lacalle, de Constantine, de Bône, d'Alger et d'Oran; elle se tient sous les pierres peu humides, où elle tend çà et là quelques fils de soie, qui forment une toile lâche à réseaux très-peu serrés. Cette espèce est assez agile, comparativement à la *S. thoracica,* dont les mouvements sont ordinairement assez lents. Les mâles sont très-rares : je n'en ai trouvé que deux individus, dont un non adulte.

Pl. 2, fig. 4. *Scytodes distincta,* un peu grossie, 4[a] la disposition des yeux, 4[b] le céphalothorax avec les

palpes et l'abdomen du mâle vus de profil, 4^c^ les organes buccaux vus en dessous, 4^d^ la longueur relative des organes de la locomotion.

Genus *Lycosa*, Latr.

19. *Lycosa narbonensis.*

Walck. *Faun. franç.* p. 12, pl. 1, fig. 1 à 3.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 282, n° 2, pl. 8, fig. 1 *d* et 1 *e*.
Lycosa melanogaster, Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.* 2e édit. tom. XVIII, p. 291.
Hahn, *Die Arachn.* tom. I, p. 102, pl. 26, fig. 76.

Elle est très-répandue, en Algérie, pendant les mois de juin, de juillet et d'août; c'est surtout aux environs de Sétif, de Milah et de Constantine, que j'ai rencontré cette Lycose, qui se tient dans des trous en terre, assez profonds, revêtus d'une soie fine et serrée, et dont les bords forment une saillie très-prononcée, en forme de palissade ou de bastion, au-dessus du sol. Cette espèce habite aussi les environs de Bône, d'Alger et d'Oran.

Les individus du Nord de l'Afrique diffèrent de ceux d'Europe par les chevrons et les triangles de la partie supérieure de l'abdomen, qui sont bien moins marqués, d'un brun roussâtre, et surtout par cet organe, qui est d'un cendré clair.

20. *Lycosa affinis,* Luc. (Pl. 2, fig. 5.)

Long. 17 millim. larg. 5 millim. $\frac{1}{2}$.

L. cephalothorace fuscorufescente, griseopiloso, marginibus vittâ griseo-albicante circumcinctis; palpis flavoaurantiaco-pilosis, ultimis articulis fusco-pilosis; pedibus albicante-griseo-pilosis, fortiter fusco-annulatis; abdomine cinerescente in medio, transversìm albicante vittato, maculis trianguliformibus fuscisque ornato, infrà transversìm nigro anticè posticèque flavoaurantiaco; fusulis brevibus, flavescentibus.

Mâle. Elle est très-voisine de la *L. tarentula,* mais elle est beaucoup plus petite, avec la tache noire transversale de la partie inférieure de l'abdomen beaucoup plus grande. Le céphalothorax, d'un brun roussâtre, est revêtu de poils gris, courts, assez serrés, plus clairs dans sa partie médiane, avec les côtés entourés par une bande d'un gris blanchâtre, formée par des poils de cette couleur; antérieurement, entre les yeux, il est hérissé de longs poils noirs. Les yeux sont noirs, généralement petits, avec ceux de la troisième paire affectant une forme ovalaire. Les mandibules, d'un brun roussâtre foncé, sont couvertes de poils fauves, avec les crochets peu allongés, en forme de croissant, et de même couleur que les mandibules. Les palpes sont d'un brun roussâtre clair, couverts de poils jaune-orange, à l'exception cependant de l'extrémité du dernier article, où ces poils deviennent d'un brun foncé. Les pattes, de même couleur que les palpes, sont assez fortement annelées de brun, et revêtues de poils d'un brun blanc-grisâtre; des épines d'un brun roussâtre foncé se font remarquer sur les palpes et sur les organes de la locomotion. L'abdomen, plus long que le céphalothorax, est revêtu, en dessus et sur les côtés, de poils d'un gris cendré clair, qui deviennent d'un brun roussâtre dans sa partie médiane; cette der-

nière est ornée de petites bandes blanchâtres, transversales, formées par des poils de cette couleur, et surmontées d'une petite tache trianguliforme d'un brun foncé; en dessous il est traversé par une large bande d'un noir foncé, limitée, à ses parties antérieure et postérieure, par une tache d'une belle couleur jaune-oranger. Les filières sont courtes, d'un fauve clair.

Je ne connais pas la femelle de cette espèce.

Rencontrée errante à la fin de juin, sur le versant méridional du Koudiat-Ati, dans les environs de Constantine; cette Lycose se plaît dans les lieux secs et arides.

Pl. 2, fig. 5. *Lycosa affinis*, de grandeur naturelle, 5ª la disposition des yeux.

21. *Lycosa ocreata.*

Koch, *Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 212, n° 2, pl. 10.
Dolomedes Dufourii, Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 455.

Cette espèce, que je n'ai pas rencontrée, a été découverte, en Algérie, par M. Moritz Wagner. MM. Walckenaer et Koch placent cette aranéide dans le genre des *Dolomedes,* mais je crois plutôt que c'est à celui des *Lycosa* qu'elle appartient, assertion, au reste, que je n'appuie que sur le *facies* de cette espèce, qui est tout à fait lycosien.

22. *Lycosa xylina.*

Koch, *Die Arachn.* tom. V, p. 119, pl. clxxiv, fig. 415.
Ejusd. *Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 213, n° 3, pl. 10.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 450, n° 16 bis.

Je n'ai pas rencontré cette espèce, qui habite l'Algérie, et qui a été trouvée par M. Moritz Wagner, dans les environs d'Oran, d'Alger et de Bône.

23. *Lycosa biimpressa*, Luc. (Pl. 2, fig. 6.)

Long. 20 millim. larg. 7 millim.

L. cephalothorace fusco, vittis tribus griseo-cinerescentibus ornato; mandibulis nigris, fulvo-pilosis; palpis rufescentibus, ultimis articulis fuscis; pedibus elongatis, primis articulis nigris, subsequentibus rufescentibus, fulvo-pilosis, infrà nigromaculatis; abdomine fusco ad latera supràque fulvo-piloso, anticè maculâ fuscâ trianguliformi elongatâ ornato, hâc posticè utrinque uniimpressâ, infrà omninò nigro; fusulis brevibus, rufescente tinctis.

Femelle. Le céphalothorax, d'un brun foncé, est revêtu de poils d'un gris cendré clair, qui forment trois bandes longitudinales, dont une médiane et les autres latérales; dans l'espace d'un brun foncé que laissent ces bandes sur le céphalothorax, on aperçoit, de chaque côté, trois petites taches transversales qui les lient entre elles. Les yeux sont noirs, avec les intervalles qu'ils laissent entre eux parsemés de poils noirâtres, placés çà et là. Il est aussi à noter que, chez ces organes, les yeux qui forment la ligne antérieure sont petits,

de même grosseur, avec ceux de la quatrième paire, ou dernière ligne, assez gros et peu écartés. Les mandibules sont noires, couvertes, à leur naissance, de poils fauves, et, à leur extrémité, de poils noirâtres; les crochets, ainsi que les mâchoires et la lèvre, sont d'un brun roussâtre. Les palpes, peu allongés, d'un roux clair, sont revêtus de poils fauves, lesquels deviennent d'un brun foncé à l'extrémité du dernier article. Les pattes, assez allongées, peu robustes, roussâtres, sont parsemées de poils fauves, parmi lesquels on aperçoit des épines d'un noir foncé, placées çà et là; la hanche et l'exinguinal, ainsi que tout le sternum, sont d'un noir foncé; il est aussi à noter que ces mêmes organes sont plus ou moins fortement tachés de noir à leur partie inférieure seulement. L'abdomen, plus long que le céphalothorax, est brun, couvert, sur les parties latérales et en dessus, de poils fauves, courts, assez serrés; à la partie antérieure, il présente une tache d'un brun foncé, trianguliforme, allongée, et, de chaque côté de laquelle on remarque postérieurement une petite impression profondément marquée, arrondie, d'un brun roussâtre foncé; en dessous, il est d'une belle couleur noire. Les filières sont courtes, teintées de roussâtre.

Je n'ai rencontré qu'une seule fois cette Lycose, que j'ai prise errante en mai, dans les marais d'Aïn-Dréan, aux environs du cercle de Lacalle.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce,

Pl. 2, fig. 6. *Lycosa biimpressa*, de grandeur naturelle, 6ª la disposition des yeux, 6ᵇ les mâchoires et le sternum vus en dessous.

24. *Lycosa exilipes*, Luc. (Pl. 2, fig. 7.)

Long. 22 millim. larg. 10 millim.

L. cephalothorace fuscorufescente, tribus vittis cinerescentibus ornato; sterno mandibulisque nigris, his ad basin fulvo-pilosis; palpis rufescentibus, fulvo-pilosis; pedibus exilibus, fuscorufescentibus, fulvo-pilosis, quinto articulo nigro maculato; abdomine fuscorufescente, fulvo-piloso, anticè biimpresso; corpore infrà fusulisque nigricantibus.

Femelle. Le céphalothorax, d'un brun roussâtre foncé, présente trois bandes longitudinales formées par des poils d'un gris clair, dont une médiane, les autres latérales; ces bandes sont plus étroites que dans la *L. biimpressa*, avec l'espace d'un brun foncé, que ces mêmes bandes laissent entre elles, beaucoup plus large aussi que dans cette dernière espèce. On ne voit pas non plus de petites taches transversales, qui lient ces bandes entre elles, comme cela se remarque chez la *L. biimpressa*. Les yeux sont d'un noir roussâtre; les latéraux antérieurs sont un peu plus gros que les yeux intermédiaires de la même ligne; ceux de la quatrième, ou dernière paire, ne présentent rien de remarquable, seulement ils sont beaucoup plus écartés que chez l'espèce précédente. Les palpes, grêles, assez allongés, sont d'un roux clair, revêtus de poils fauves, lesquels deviennent bruns au dernier article. Les mandibules sont d'un noir foncé, avec leur base clairement parsemée de poils fauves; les crochets, ainsi que la lèvre et les mâchoires, sont d'un noir roussâtre foncé. Les pattes, beaucoup plus grêles que dans la *L. biimpressa*, sont d'un brun roussâtre foncé, revêtues de poils fauves, avec les hanches d'un brun foncé et le tibial taché, en dessous, de noir. Le plastron sternal est entièrement noir. L'abdomen, d'un brun roussâtre, cou-

vert de poils fauves, courts, serrés, présente, à sa partie antérieure, deux petits points peu profondément marqués, entourés de jaune; en dessous, il est noirâtre, avec les filières de cette couleur.

Cette espèce, quoique très-voisine de la précédente, s'en distingue par la tache triangu-liforme de l'abdomen, qui manque complétement; par la couleur de cet organe, qui, en dessous, est d'un brun roussâtre, avec la partie inférieure et les filières noirâtres.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce, que j'ai prise à la fin de novembre, cachée sous les pierres, dans les ruines d'Hippône.

Pl. 2, fig. 7. *Lycosa exilipes*, de grandeur naturelle, 7[a] la disposition des yeux, 7[b] la longueur relative des organes de la locomotion.

25. *Lycosa tarentulina.*

Sav. *Descript. de l'Égypte*, p. 143, pl. 4, fig. 2.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 304, n° 12.
Lycosa maculata, Hahn, *Monogr. die Arachn.* in-4°, p. 34, pl. 3, fig. 1.
Lycosa inquilina, Koch, *in Herr. Schæff.* p. 120, fig. 2, le mâle; fig. 3, la femelle.

Rencontrée sous les pierres humides, en mars, dans la vallée du lac Tonga, aux environs du cercle de Lacalle.

Les individus du Nord de l'Afrique ont la plus grande analogie avec ceux qui habitent l'Égypte, et n'en diffèrent que par la tache noire de la partie inférieure de l'abdomen, qui est tronquée à sa partie antérieure, au lieu d'être terminée en pointe.

26. *Lycosa pilipes*, Luc. (Pl. 2, fig. 8.)

Long. 12 millim. larg. 6 millim.

L. cephalothorace fulvo, rufescente, fulvescente-piloso; mandibulis fuscorufescentibus, fulvo-pilosis; palpis testaceis, ultimo articulo fusco; maxillis rufescentibus, labro sternoque fuscis; pedibus elongatis, maximè pilosis, fusco sat fortiter annulatis; abdomine in mare fulvorufescente, suprà maculis subflaves-centibus ornato, ad latera infràque griseocinerescente; fusulis brevibus, flavescentibus.

Mâle. Le céphalothorax, moins bombé que chez les autres Lycoses, est d'un fauve rous-sâtre et entièrement recouvert de poils d'un fauve clair. Les yeux sont noirs, avec les in-termédiaires antérieurs beaucoup plus gros que les latéraux de la même ligne. Les man-dibules, d'un brun roussâtre foncé, sont parsemées de poils fauves, assez allongés et peu serrés. Les palpes, d'un jaune testacé, couverts de poils fauves, sont remarquables par le dernier article, qui est d'un brun foncé. Les mâchoires sont roussâtres, avec le sternum et la lèvre d'un brun foncé, couverts de poils courts, d'un gris cendré clair, parmi lesquels on en voit d'autres beaucoup plus allongés, d'un noir foncé et clairement parsemés. Les pattes, allongées et grêles, revêtues de longs poils fauves, sont de même couleur que les palpes, avec l'extrémité du fémoral et les articles qui suivent annelés de brun foncé; des poils fauves, parmi lesquels on en aperçoit d'autres assez allongés, se font remarquer sur ces organes. L'abdomen, d'un fauve roussâtre, revêtu de poils fauves, courts, serrés, est

orné en dessus de taches jaunâtres, faiblement marquées, arrondies, qui partent du sommet et n'atteignent pas tout à fait la partie postérieure de cet organe; ces taches, assez régulières, placées à la suite les unes des autres, forment, de chaque côté de l'abdomen, une bande longitudinale; il est aussi à remarquer que les taches qui occupent la partie antérieure sont plus grandes, d'un jaune un peu plus foncé et ordinairement plus fortement accusées que les autres; en dessous et sur les parties latérales, il est d'un gris cendré clair. Les filières sont courtes, jaunâtres.

Cette Lycose a un peu d'analogie avec la *L. peregrina*, Sav. avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause des taches jaunes qui ornent son abdomen, et surtout des poils nombreux, allongés, que présentent les organes de la locomotion, ce qui donne à cette espèce un aspect tout particulier.

La femelle, dont je n'ai trouvé qu'un seul individu, ressemble tout à fait au mâle.

Cette espèce habite les environs d'Alger, de Philippeville et de Constantine; elle se plaît sous les pierres et les galets qui se trouvent sur les bords des rivières, tel que le Seracmah, le Safsaf et le Rummel; elle n'est pas très-agile. Quant à la femelle, je ne l'ai rencontrée qu'une seule fois, mais errante; fin de mai et commencement de juin.

Pl. 2, fig. 8. *Lycosa pilipes*, de grandeur naturelle, 8ª la disposition des yeux.

27. *Lycosa villica*, Luc. (Pl. 2, fig. 9.)

Long. 8 à 10 millim. larg. 5 à 6 millim.

L. cephalothorace rufescente, fulvo-piloso, utrinque fuscorufescente maculato; mandibulis, palpis pedibusque fulvo-pilosis, his fusco maculatis rufescenteque spinosis; abdomine fulvo-piloso, suprà fusco-rufescente maculato; fusulis brevibus, fuscis.

Femelle. Le céphalothorax, d'un roussâtre clair, revêtu de poils fauves, présente, de chaque côté, une bande d'un brun roussâtre foncé, qui, réunie aux parties antérieure et postérieure, forme un ovale allongé; ces bandes, dilatées antérieurement, offrent, de chaque côté, dans le milieu de cette dilatation, qui est roussâtre, un petit point fauve formé par la réunion de quelques poils de cette couleur; l'espace qui existe entre ces deux bandes d'un brun roussâtre est fauve, et présente, dans sa partie médiane, une petite ligne longitudinale assez fine, d'un brun noirâtre. Les yeux sont d'un brun roussâtre. Les mandibules, de même couleur que le céphalothorax, sont parsemées de poils fauves. Les mâchoires, ainsi que la plaque sternale et la lèvre, sont d'un roussâtre clair. Les palpes, assez allongés, grêles, de même couleur que le sternum, à l'exception cependant de leur dernier article, qui, à l'extrémité, est d'un brun foncé, sont revêtus de poils fauves. Les pattes, d'un brun roussâtre clair, parsemées de poils fauves, sont tachées de brun foncé, couleur qui donne à ces organes un aspect annelé; de plus, ces dernières sont hérissées d'épines assez fortes, d'un brun roussâtre foncé, placées çà et là. L'abdomen, roussâtre, aussi long que le céphalothorax dans la femelle, plus court que cet organe chez le mâle, est entièrement couvert de poils fauves; en dessus, il est d'un fauve roussâtre, orné de taches d'un brun roussâtre foncé, qui forment, de chaque côté, une ligne longitudinale: vers la par-

tie antérieure, on aperçoit deux taches très-rapprochées, d'un brun roussâtre, et situées entre celles que je viens d'indiquer. Dans les mâles, ces taches sont très-confuses, peu sensibles, et je possède même un individu chez lequel elles sont entièrement oblitérées; en dessous et sur les parties latérales, il est entièrement fauve. Les filières sont très-courtes, d'un brun foncé.

Le mâle diffère de la femelle par une taille un peu plus petite et plus grêle; par le dernier article des palpes, qui est renflé à sa naissance, du côté interne et légèrement piriforme. Il est aussi à remarquer que, chez ce sexe, l'abdomen est plus court que le céphalothorax, avec la petite ligne médiane d'un brun noirâtre, que présente cet organe, souvent à peine distincte.

Cette espèce habite les environs du cercle de Lacalle et d'Oran; elle se plaît sous les pierres humides, et je l'ai prise pendant les mois de janvier, février et mars.

Pl. 2, fig. 9. *Lycosa villica*, de grandeur naturelle, 9ª la disposition des yeux.

28. *Lycosa erratica*, Luc. (Pl. 3, fig. 1.

Long. 11 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 4 millim.

L. cephalothorace fusco, fulvo-piloso, in medio cinerescente maculato, et ad latera cinereo-albicante circumcincto; mandibulis robustis, rufescentibus, flavo-pilosis; palpis pedibusque sat elongatis, exilibus, fulvo-pilosis, his attamen cinereo annulatis; abdomine cinerescente-piloso, anticè fulvescente, longitudinaliter vittato, utrinque fusco maculato, posticèque 3 vel 4 transversìm nigro lineato; fusulis brevibus, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, très-bombé à sa partie antérieure, légèrement rétréci à la base de cette gibbosité, est d'un brun foncé, couvert de poils fauves, et orné dans sa partie médiane, seulement postérieurement, d'une petite bande longitudinale d'un gris clair, dans le milieu de laquelle on aperçoit un petit trait d'un roux foncé; sur les parties latérales, il est entièrement entouré d'une bande formée par des poils d'un gris blanchâtre. Les yeux sont entièrement noirs; ceux de la ligne antérieure sont de même grosseur, et forment un croissant courbé en arrière, assez fortement prononcé; les yeux de la quatrième paire sont peu écartés et aussi gros que ceux de la troisième paire, et placés obliquement. Les mandibules, assez allongées, robustes, peu écartées à leur extrémité, sont roussâtres et entièrement couvertes de poils fauves allongés et peu serrés; les crochets sont courts, d'un noir roussâtre. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont d'un brun roussâtre, revêtues de poils fauves, très-courts. Les palpes ainsi que les pattes sont grêles, allongés, roussâtres, revêtus de poils fauves, avec ces derniers organes cependant annelés de cendré foncé; des épines d'un brun foncé, assez allongées, se font remarquer sur les organes de la locomotion. L'abdomen est assez allongé, ovale, entièrement couvert de poils grisâtres; antérieurement, il présente une petite bande longitudinale d'un fauve clair, marquée, de chaque côté, d'une petite tache triangulaire d'un brun foncé; postérieurement, il offre une série de trois ou quatre chevrons d'un brun foncé, placés sur un fond d'un blanc grisâtre; en dessous et sur les côtés, il est d'un gris clair finement tiqueté de grisâtre. Les filières sont courtes, roussâtres.

Rencontrée errante en janvier, sur les dunes de sable, dans les environs du cercle de Lacalle; cette espèce, dont je ne connais pas le mâle, n'est pas très-commune.

Pl. 3, fig. 1. *Lycosa erratica*, grossie, 1[a] la grandeur naturelle, 1[b] la disposition des yeux.

29. *Lycosa trucidatoria.*

Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 311, n° 19.
Lycosa agretica, Sav. *Descript. de l'Égypte, Arachn.* p. 147, pl. 4, fig. 6.

Cette espèce varie beaucoup. Les individus que j'ai rencontrés dans le Nord de l'Afrique diffèrent de ceux d'Égypte et d'Italie par le trapèze que présente la partie supérieure de l'abdomen, qui est toujours bien marqué et d'un brun foncé. Il y a des individus femelles dont la partie inférieure de l'abdomen est entièrement fauve; d'autres où cette même partie est ornée d'une bande longitudinale d'un noir foncé. Cette bande, quelquefois, se divise et forme alors deux petits traits longitudinaux; enfin j'ai trouvé d'autres individus qui, de chaque côté de cette même bande, présentent une ligne longitudinale d'un noir foncé, de manière que la bande médiane se trouve complétement entourée.

Cette Lycose, pendant les mois de mai et de juin, n'est pas très-rare dans l'Est de l'Algérie, particulièrement dans les environs du cercle de Lacalle, de Bône et de Constantine; je l'ai toujours trouvée errante.

30. *Lycosa vagabunda*, Luc. (Pl. 3, fig. 2.)

Long. 12 millim. larg. 5 millim.

L. cephalothorace flavorufescente, anteriùs nigricante, utrinque sat fortiter fusco marginato; mandibulis parvis, rufescentibus, anticè subfuscotinctis, flavo-pilosis; palpis pedibusque elongatis, flavescente-pilosis, his fulvescente maculatis; abdomine brevi, flavescente-piloso, anticè nigropunctato, suprà vittâ elongatâ fuscorufescente ornato, infrà fulvo; fusulis brevibus, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, d'un jaune roussâtre, avec sa partie antérieure noirâtre, présente, de chaque côté, une large bande d'un brun foncé; ces bandes, transversalement, présentent deux ou trois petits traits de même couleur que le céphalothorax. Les yeux sont noirs, avec l'espace qu'ils laissent entre eux revêtu de poils jaunes, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont d'un noir foncé. Ces organes ne présentent rien de bien remarquable, si ce n'est cependant que les yeux antérieurs forment une ligne peu courbée, et que ceux de la quatrième paire sont assez écartés et bien moins gros que dans l'espèce précédente. Les mandibules, roussâtres à leur naissance, teintées de brun à leur extrémité, sont parsemées de poils jaunes; elles sont petites, assez bombées, écartées, avec leurs crochets d'un roussâtre clair. Les palpes sont jaunes, revêtus de poils de même couleur, avec leur dernier article légèrement teinté de brun à l'extrémité. Les mâchoires et la lèvre sont d'un jaune sale, presque glabres. Les pattes sont allongées, grêles, de même couleur que les palpes, et parsemées de poils d'un fauve clair; des épines d'un brun assez foncé, placées çà et là, se font remarquer sur ces organes, qui sont aussi légèrement tachés de brun, à l'excep-

tion cependant de la hanche et de l'exinguinal, qui sont d'un jaune sale. L'abdomen, court, à peine plus long que le céphalothorax, est revêtu de poils d'un fauve clair, qui, en dessus, deviennent légèrement brunâtres; à sa partie antérieure, il est orné de deux points noirs, formés par des poils de cette couleur; dans sa partie médiane, on aperçoit une tache allongée, d'un brun roussâtre, un peu élargie vers le milieu, où elle présente un petit point noir de chaque côté; postérieurement, elle est très-rétrécie; sur les côtés, il est bordé par une bande assez large, d'un brun roussâtre; en dessous, il est entièrement fauve. Les filières sont courtes, roussâtres.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce.

Cette Lycose, que j'ai toujours rencontrée errante, pendant le printemps et l'hiver, habite les environs de Constantine et d'Alger; elle est très-agile.

Pl. 3, fig. 2. *Lycosa vagabunda*, grossie, 2^a la grandeur naturelle, 2^b la disposition des yeux.

31. *Lycosa valida*, Luc. (Pl. 3, fig. 3.)

Long. 12 millim. larg. 4 millim. $\frac{1}{2}$.

L. cephalothorace longitudinaliter utrinque fusco vittato, in medio lineâ subfulvescente ornato; mandibulis brevibus, convexis, rufescentibus, flavo-pilosis; palpis pedibusque rufescentibus, his fusco annulatis; abdomine fulvescente piloso, anticè nigro longitudinaliter maculato, posticè subtiliter fusco lineato utrinque subfulvescente maculato; infrà fulvo, fusulis brevibus, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax est brun, orné de trois bandes longitudinales, dont deux latérales d'un brun foncé, et une médiane d'un fauve très-clair; cette dernière, dans sa partie médiane, est très-sensiblement rétrécie; il est aussi à remarquer que les bords latéraux du céphalothorax sont entourés de fauve clair. Les yeux sont entièrement noirs, et ceux de la première ligne forment un croissant assez fortement courbé en arrière. Les mandibules, convexes, courtes, écartées à leur extrémité, sont d'un roussâtre clair, avec leur base couverte de poils jaunâtres. Les mâchoires, la lèvre ainsi que le sternum, sont d'un roussâtre clair, avec ce dernier couvert de poils jaunes, courts et peu serrés. Les palpes, ainsi que les pattes, sont roussâtres, revêtus de poils fauves; ces derniers organes sont courts, assez robustes, légèrement annelés de brun et armés d'épines allongées, d'un brun roussâtre foncé. L'abdomen est assez gros, ovalaire, entièrement couvert de poils d'un fauve clair, et orné, en dessus, d'une bande longitudinale d'un brun foncé, fortement crénelée sur les côtés, où l'on aperçoit de petites taches trianguliformes d'un noir foncé; postérieurement, on remarque deux ou trois petites bandes transversales, sinueuses, d'un brun foncé, et dont la première présente, dans sa partie médiane, une petite tache noire de forme triangulaire; de chaque côté de la seconde bande transversale, on aperçoit une petite tache arrondie, formée par des poils d'un jaune clair, entourée antérieurement de brun foncé; en dessous, il est entièrement fauve, avec les filières courtes et roussâtres.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce.

Ce n'est qu'aux environs de Constantine, pendant les mois de mai et de juin, sur les rochers arides du Koudiat-Ati, que j'ai surpris cette Lycose, qui n'est pas très-commune.

Pl. 3, fig. 3. *Lycosa valida*, grossie, 3^a la grandeur naturelle, 3^b la disposition des pattes.

32. *Lycosa fulvolineata*, Luc. (Pl. 3, fig. 4.)

Long. 10 à 12 millim. larg. 4 millim.

L. cephalothorace fusco in medio, ad basin subfulvolineato; mandibulis elongatis, robustis, fusco-pilosis; palpis pedibusque fuscorufescentibus, fulvo-pilosis, horum primis articulis rufescentibus; abdomine sat elongato, fusco nigricante piloso, anteriùs vittâ longitudinali fulvescente ornato; infrà lateribus fulvorufescentibus, fusulisque subrufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, d'un brun foncé, couvert de poils de même couleur, présente, dans sa partie médiane, une bande fauve formée par des poils courts et serrés; cette bande est peu apparente, cependant il y a des individus chez lesquels elle est assez distincte, particulièrement à la base du céphalothorax. Les yeux sont noirs; ceux de la ligne antérieure forment une courbe peu sensible, avec les intermédiaires beaucoup plus gros que les latéraux; les yeux de la troisième paire sont plus rapprochés entre eux que chez les espèces précédentes; enfin ceux de la quatrième paire sont assez écartés et placés obliquement. Les mandibules, allongées, robustes, sont d'un brun foncé, hérissées de poils fauves; les crochets sont courts, noirs à leur naissance et rougeâtres à leur extrémité. Les mâchoires sont roussâtres, avec la lèvre et le plastron sternal d'un brun foncé; ces divers organes sont parsemés de poils noirâtres. Les palpes, ainsi que les pattes, sont courts, robustes, d'un brun roussâtre, couverts de poils fauves, parmi lesquels on en aperçoit qui sont allongés, d'un brun noirâtre; la hanche, ainsi que l'exinguinal, sont d'un roussâtre clair, revêtus de poils courts, de cette couleur. L'abdomen est assez allongé, couvert de poils d'un brun roussâtre foncé, et orné, dans sa partie médiane, d'une bande assez large, formée par des poils d'un fauve clair, qui part de la partie antérieure et atteint à peine le milieu de l'abdomen; en dessous et sur les parties latérales, il est d'un fauve roussâtre. Les filières sont courtes, peu saillantes, d'un roussâtre clair.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce, qui se plaît dans les lieux humides, particulièrement sur les bords marécageux des rivières et des lacs. J'ai trouvé les quelques individus que j'ai pris aux environs du cercle de Lacalle, dans les marais du lac Tonga et sur les bords marécageux de l'Ouad-Safsaf, dans les environs de Philippeville.

Pl. 3, fig. 4. *Lycosa fulvolineata*, grossie, 4ª la grandeur naturelle, 4ᵇ la disposition des yeux.

33. *Lycosa numida*, Luc. (Pl. 3, fig. 5.)

Long. 9 millim. larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$ à 4 millim.

L. cephalothorace nigro, albo flavescente marginato, in medio longitudinaliter vittâ fulvescente trajecto; mandibulis, labro sternoque nigronitidis; pedibus sat elongatis, robustis, tertio, quarto, quinto, sexto, septimoque articulis fulvescente rufescentibus, primo, secundo articulis rubris; abdomine nigro, suprà vittâ longitudinali ornato, hàc in medio nigro maculato, lateribus infràque alboargenteo maculatis.

Mâle. Le céphalothorax, noir, couvert de poils de même couleur, est entouré de blanc jaunâtre sur les parties latérales; en dessus, il est orné d'une bande longitudinale d'un fauve clair, dans le milieu de laquelle on aperçoit un petit trait d'un noir foncé. Les yeux

sont noirs, entourés de roussâtre; les antérieurs sont petits, de même grosseur et forment une courbe peu sensible; les suivants ne présentent rien de remarquable. Les palpes, d'un noir roussâtre, parsemés de poils noirs, sont assez allongés, robustes, avec les crochets courts, d'un roussâtre clair. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un noir brillant. Les pattes, de médiocre longueur, robustes, ont le fémoral, le génual et les articles qui suivent, d'un fauve roussâtre, l'extrémité de la hanche et l'exinguinal d'une belle couleur rouge; des poils fauves, parmi lesquels on aperçoit des épines d'un brun roussâtre, se font remarquer sur les organes de la locomotion. L'abdomen, d'un noir très-légèrement teinté de roussâtre, est orné en dessus d'une bande longitudinale d'un fauve clair, élargie à sa partie antérieure, dans le milieu de laquelle on aperçoit une tache d'un noir foncé, en forme d'ovale allongé; sur les parties latérales, il est bordé de blanc d'argent, et dans son milieu, en dessous, il présente deux petits traits d'une belle couleur blanche, en forme de V. Il y a des individus chez lesquels la partie inférieure de l'abdomen ne présente que deux petits traits blancs. Les filières sont courtes, d'un noir roussâtre.

Cette espèce, dont je ne connais que la femelle, est assez rare, et se plaît sous les pierres humides; je l'ai prise, pendant l'hiver et le printemps, dans les environs d'Alger et du cercle de Lacalle.

Pl. 3, fig. 5. *Lycosa numida*, grossie, 5^a la grandeur naturelle, 5^b la disposition des yeux.

34. *Lycosa sylvicola*, Luc. (Pl. 3, fig. 6.)

Long. 10 à 12 millim. larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$ à 5 millim.

L. cephalothorace nigrorufescente, nigricante piloso, fulvo longitudinaliter univittato; palpis exilibus, rufescentibus, primo quintoque articulis nigris; mandibulis, maxillis, labro sternoque nigronitidis; pedibus parùm elongatis, exilibus, nigrorufescentibus, subnigromaculatis, primis articulis rufescentibus; abdomine ovato, suprà flavo-piloso, anteriùs nigro longitudinaliter maculato, 5 vel 6 fulvescente transversìm lineato; infrà nigro, vittâ longitudinali albicante, anteriùs fortiter emarginatâ, ornato; fusulis brevibus, fuscorufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, d'un noir roussâtre, parsemé de poils noirâtres, présente, dans sa partie médiane, une bande longitudinale assez large, formée par des poils fauves. Les yeux sont noirs, entourés de roussâtre, avec la ligne formée par les yeux antérieurs plus sensiblement courbée que dans l'espèce précédente. Les mandibules, d'un noir brillant, parsemées de poils fauves à leur naissance, sont allongées, convexes, avec les crochets petits, de même couleur que les mandibules, à l'exception cependant de leur extrémité, qui est rouge. Les mâchoires, la lèvre et le sternum sont d'un noir brillant, avec la partie antérieure des premières teintée de roussâtre. Les palpes, allongés, grêles, sont roussâtres, avec le premier et le dernier article d'un noir foncé; des poils fauves, parmi lesquels on aperçoit des épines, se font remarquer sur ces organes. Les pattes, peu allongées, grêles, sont d'un noir roussâtre, parsemées de poils fauves et très-légèrement tachées de noir foncé, couleur qui donne à ces organes un aspect annelé; la hanche et l'exinguinal sont d'un roussâtre clair. L'abdomen est assez gros, ovalaire, couvert en dessus et sur les parties

latérales de poils fauves, qui, sur ces dernières cependant, deviennent beaucoup plus clairs; antérieurement, il présente une bande d'un brun foncé, suivie de quatre ou cinq petits traits d'un fauve très-clair en forme de chevrons, et qui atteignent la partie postérieure de l'abdomen; en dessous, il est d'un noir foncé, et orné, dans sa partie médiane, d'une bande blanche longitudinale fortement échancrée à sa partie antérieure. Cette bande varie suivant l'âge des individus : dans le jeune âge, elle se présente sous la forme de deux petits traits d'un blanc jaunâtre, qui varient de grandeur selon que les individus sont plus ou moins jeunes; ces mêmes petits traits finissent par se réunir et par ne plus en former qu'un seul dans l'état adulte. Les filières sont courtes, d'un brun roussâtre.

Le mâle ressemble à la femelle; il n'en diffère que par les palpes, dont le troisième et le quatrième article sont plus courts, et par le cinquième ou le dernier, qui est renflé à la naissance et entièrement piriforme.

Var. A. Abdomen, en dessus, entièrement fauve, avec les lignes transversales en forme de chevrons non apparentes.

Cette Lycose est assez commune, pendant toute l'année, dans les forêts de chêne-liége des environs de Philippeville et du cercle de Lacalle; elle se plaît à errer dans les lieux frais et humides.

Pl. 3, fig. 6. *Lycosa sylvicola,* grossie, 6ª la grandeur naturelle, 6ᵇ la disposition des yeux.

35. *Lycosa venatrix,* Luc. (Pl. 3, fig. 7.)

Long. 8 à 10 millim. larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$ à 4 millim.

L. cephalothorace rufo-fusco, in medio fulvescente longitudinaliter univittato; mandibulis parvis, rufescentibus sterno labroque rufosubfuscescente tinctis; pedibus brevibus, exilibus, flavo-pilosis nigroque annulatis; abdomine ovato, parùm elongato, flavo-piloso ad latera, nigrescente suprà, in medio subfulvescente tincto transversìmque subtiliter nigrolineato, infrà flavo-piloso; fusulis brevibus, fuscorufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, sur les parties latérales, est revêtu de poils d'un roux brun assez foncé, et offre, dans sa partie médiane, une large bande longitudinale d'un fauve clair. Les yeux sont d'un noir brillant, avec ceux formant la ligne antérieure presque de même grosseur; il est aussi à noter que les yeux postérieurs sont peu écartés, dirigés obliquement, et qu'ils forment, avec ceux de la ligne intermédiaire, un carré presque régulier. Les mandibules, petites, peu allongées, assez écartées à leur extrémité, sont d'un roussâtre clair, avec leur base revêtue de poils d'un fauve roussâtre; les crochets sont très-petits, de même couleur que les mandibules. Les mâchoires sont d'un jaune sale. La lèvre, ainsi que le sternum, sont d'un roux teinté de brun, et ce dernier est couvert de poils fauves courts et peu serrés. Les palpes sont grêles, jaunâtres, revêtus de poils fauves, avec le dernier article légèrement teinté de brun. Les pattes sont courtes, très-grêles, roussâtres, couvertes de poils fauves, et plus ou moins fortement annelées de brun; des épines assez allongées, d'un brun légèrement teinté de roussâtre, se font remarquer sur les organes de la locomotion, ainsi que sur les palpes. L'abdomen est assez gros, peu allongé, ovalaire,

revêtu de poils fauves, qui, sur les parties latérales, sont d'un brun foncé; quelquefois ces dernières sont fauves et seulement plus ou moins fortement tiquetées de brun foncé; en dessus, les poils forment une bande longitudinale d'un fauve très-clair, traversée par de petits traits sinueux d'un noir foncé; de petits points jaunâtres, formés par des poils allongés de cette couleur, se font remarquer postérieurement de chaque côté de la bande fauve clair; en dessous l'abdomen est entièrement revêtu de poils jaunes. Les filières sont courtes, d'un brun roussâtre,

Le mâle diffère de la femelle par une forme beaucoup plus étroite et par les organes de la locomotion, qui sont plus allongés et surtout plus grêles.

Elle habite les environs d'Oran et d'Alger. Cette Lycose, que j'ai rencontrée pendant l'hiver et le printemps, se tient sous les pierres; je l'ai quelquefois aussi surprise errante.

Pl. 3, fig. 7. *Lycosa venatrix*, grossie, 7^a la grandeur naturelle, 7^b la disposition des yeux.

36. *Lycosa timida*, Luc. (Pl. 3, fig. 8.)

Long. 14 à 15 millim. larg. 4 millim. $\frac{1}{2}$ à 5 millim.

L. cephalothorace rufescente, flavo-piloso; mandibulis robustis, fuscis, flavescente pilosis; sterno labroque fuscis, primo fulvo-piloso; palpis pedibusque ferrugineis, fusco-annulatis, his fulvo-pilosis; abdomine sat lato, suprà fulvo-piloso, anteriùs maculâ fuscâ ornato, utrinque fulvescente punctato, infrà omninò flavescente piloso; fusulis rufescentibus, prominentibus.

Femelle. Elle ressemble un peu à la *L. pilipes*, mais elle est beaucoup plus robuste, avec son céphalothorax plus renflé et les pattes bien moins allongées. Le céphalothorax est roussâtre, entièrement revêtu de poils fauves, courts, peu serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres de couleur noire, allongés et placés çà et là. Les yeux sont noirs, avec les intermédiaires de la première ligne plus gros que ceux des côtés, et formant une ligne légèrement courbée en arrière; ceux de la ligne postérieure sont très-gros et assez écartés. Les mandibules sont assez fortes, convexes, d'un brun foncé, très-écartées à leur extrémité, et revêtues de poils jaunâtres, allongés, très-peu serrés; les crochets sont d'un brun roussâtre. Les mâchoires sont ferrugineuses à leur base, tandis qu'à leur extrémité elles sont teintées de jaunâtre. La lèvre, ainsi que le sternum, sont d'un brun foncé, et ce dernier organe est revêtu de poils fauves très-courts et peu serrés. Les palpes, ainsi que les pattes, sont ferrugineux, plus ou moins fortement annelés de brun; des poils fauves, parmi lesquels on aperçoit des épines d'un brun foncé, se font remarquer sur ces organes, particulièrement sur ceux de la locomotion. L'abdomen, plus allongé et un peu plus large que le céphalothorax, est entièrement revêtu en dessus de poils courts, très-serrés, d'un fauve foncé; antérieurement, ils forment une bande longitudinale d'un fauve teinté de brun, de chaque côté de laquelle on aperçoit de petites taches d'un fauve très-clair; celles-ci se font remarquer jusque sur la partie postérieure de l'abdomen, où elles se lient entre elles par de petits traits fauves, transversaux; en dessous et sur les côtés, il est entièrement revêtu de poils d'un jaune très-clair. Les filières, roussâtres, quoique courtes, sont très-saillantes.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce.

Cette Lycose se plaît sous les pierres; lorsqu'on la saisit, elle rassemble toutes ses pattes le long de son corps, et se laisse prendre sans opposer la moindre résistance. Elle habite les environs d'Alger et de Constantine, où je l'ai prise pendant l'hiver et une grande partie du printemps; cette espèce est assez rare; je n'en ai rencontré que quelques individus.

Pl. 3, fig. 8. *Lycosa timida*, grossie, 8[a] la disposition des yeux, 8[b] extrémité de l'abdomen avec les filières vues en dessous.

37. *Lycosa pelusiaca.*

Sav. *Descript. de l'Égypte, Arachn.* p. 148, pl. 4, fig. 8.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 308, n° 16.

Cette espèce est assez rare; je n'en ai rencontré que deux individus, que j'ai pris pendant l'hiver, sous les pierres humides, dans les environs d'Alger.

Observations. La série double de taches oblongues, divergentes, réunies en chevrons par un axe commun que présente l'abdomen de cette espèce, au lieu d'être blanche, comme chez les individus d'Égypte, est, chez ceux d'Algérie, d'un roussâtre clair. Je ferai aussi observer que l'abdomen en dessous est d'un noir foncé, et qu'il est orné, dans sa partie médiane, d'une bande longitudinale d'un jaune roussâtre bifurquée à sa partie antérieure.

38. *Lycosa pelliona.*

Sav. *Descript. de l'Égypte, Arachn.* p. 146, pl. 4, fig. 5.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 336, n° 52.

Cette espèce, qui n'est pas très-commune, habite les environs d'Alger, de Constantine et du cercle de Lacalle; je l'ai rencontrée, pendant le mois de juin, dans des lieux secs, arides et sablonneux.

39. *Lycosa paludicola* (*Aranea*).

Clerck. p. 94, spec. 7, pl. 4, fig. 4.
Sund. *Arachn.* p. 179, n° 5.
Walck. *Aranéid. de France,* p. 26, n° 15.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 333, n° 47.
Lycosa lignaria, Koch. *in Schæff.* p. 120, tab. 6, le mâle; tab. 10, la femelle.
Aranea littoralis, Degeer. *Mém. pour servir à l'hist. nat. des ins.* tom. VII, p. 274, pl. 15, fig. 17 à 18.

Cette Lycose, qui se plaît sur les bords des lacs, des rivières et des ruisseaux, est assez abondante, pendant tout l'hiver et le printemps, dans les environs d'Alger, de Philippeville et du cercle de Lacalle; je l'ai quelquefois aussi rencontrée dans les marais du lac Tonga.

40. *Lycosa gracilenta,* Luc. (Pl. 3, fig. 9.)

Long. 7 millim. larg. 3 millim.

L. cephalothorace angusto, nigro, posticè ferrugineo, grisescente piloso, in medio longitudinaliter vittà fulvo-flavescente trajecto; mandibulis sat elongatis, ferrugineis, ad basin fuscis; palpis pedibusque subferrugineis, flavo-pilosis, his gracilentis, femoribus fusco maculatis; abdomine fulvo-piloso, suprà rufescente longitudinaliter maculato; fusulis fulvis, sat prominentibus.

Mâle. Le céphalothorax, étroit, d'un noir foncé, avec sa partie postérieure ferrugineuse, est revêtu de poils grisâtres, qui, dans son milieu, sont d'un fauve jaunâtre, et forment une bande longitudinale assez large de cette couleur. Les yeux sont noirs, entourés de jaune, avec les intermédiaires de la première ligne plus gros que ceux des côtés; je ferai aussi observer que les yeux de la dernière paire sont plus écartés et forment presque un carré avec ceux de la ligne intermédiaire de la troisième paire. Les mandibules, assez allongées, peu écartées, sont d'un brun foncé à leur naissance, et ferrugineuses à leur extrémité; les crochets sont très-petits, d'un ferrugineux clair. Les mâchoires sont d'un jaune ferrugineux clair. La lèvre, ainsi que le sternum, sont d'un brun rougeâtre. Les palpes, ainsi que les pattes, sont d'un ferrugineux clair, revêtus de poils, avec les fémurs tachés de brun foncé; des épines assez allongées, roussâtres, se font remarquer sur ces organes, qui sont très-grêles. L'abdomen, d'un brun foncé, est court, étroit, entièrement couvert de poils fauves, qui deviennent d'un brun noirâtre sur les parties latérales, et orné en dessus d'une bande très-large, d'un roux très-clair, formée par des poils de même couleur. Les filières, fauves, sont assez saillantes.

La femelle diffère du mâle par sa forme, qui est moins étroite; par son abdomen, qui est plus allongé et plus large, et par ses pattes, qui sont un peu plus grêles, mais bien moins allongées.

Rencontré sous les pierres, en février, sur le versant Est du Djebel Santa-Cruz, aux environs d'Oran; cette espèce est assez rare; je n'en ai trouvé que trois individus, dont deux mâles et une femelle non tout à fait adulte.

Pl. 3, fig. 9. *Lycosa gracilenta,* grossie, 9[b] la grandeur naturelle, 9[b] la disposition des yeux.

41. *Lycosa quadripunctata,* Luc. (Pl. 4, fig. 1.)

Long. 6 millim. larg. 2 millim.

L. cephalothorace subrufescente, flavo-piloso; mandibulis rufescentibus, maxillis et labro flavo subgrisescentibus sternoque fusco; palpis pedibusque exilibus, flavo-pilosis, his fusco annulatis; abdomine subelongato, anticè subangustato, flavo-piloso, suprà nigricante quadripunctato; fusulis prominentibus, flavis, attamen ultimo articulo nigricante.

Mâle. Le céphalothorax, d'un roussâtre clair, est entièrement revêtu de poils jaunes, courts et assez serrés. Les yeux sont d'un noir brillant, avec ceux de la troisième paire dépassant à peine les yeux latéro-antérieurs de la première ligne. Les mandibules, rous-

sâtres, assez allongées, écartées à leur extrémité, sont couvertes de longs poils fauves clairement parsemés; les crochets sont d'un noir roussâtre. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont d'un jaune teinté de grisâtre, avec le plastron sternal de couleur brune. Les palpes, grêles, assez allongées, sont jaunâtres, à l'exception cependant du dernier article, qui est brun. Les pattes sont grêles, allongées, de même couleur que les palpes, et annelées de brun foncé; des poils, d'un jaune très-clair, parmi lesquels on en voit d'autres très-allongés, brunâtres, se font remarquer sur ces organes; il est aussi à noter que ces derniers sont armés de longues épines roussâtres. L'abdomen, un peu plus long que le céphalothorax, légèrement rétréci à sa partie antérieure, est jaune, revêtu de poils de cette couleur, courts, peu serrés; dans sa partie médiane, il présente, de chaque côté, deux petits points noirâtres qui forment un carré plus large que long. Les filières sont très-saillantes, de même couleur que l'abdomen, à l'exception cependant de leur dernier article, qui est noirâtre.

Je ne connais pas la femelle de cette espèce.

Rencontré une seule fois à la fin de janvier, sous les pierres humides, dans les marais du lac Tonga, aux environs du cercle de Lacalle.

Pl. 4, fig. 1. *Lycosa quadripunctata,* grossie, 1ª la grandeur naturelle, 1ᵇ la disposition des yeux, 1ᶜ les mâchoires et le sternum vus en dessous.

42. *Lycosa argenteo marginata,* Luc. (Pl. 3, fig. 10.)

Long. 8 millim. larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$.

L. cephalothorace rufescente, latè alboargenteo marginato, in medio vittà subfulvescente longitudinaliter trajecto; mandibulis parvis, rufescentibus; palpis pedibusque elongatis, rufescentibus rufescenteque pilosis, his subfusco-annulatis, tibiis metatarsisque anticè albo argenteo maculatis; corpore brevi, rufescente piloso, anteriùs fusco maculato, posticè alboargenteo punctato, lateribusque albo argenteo marginatis; corpore infrà fusulisque rufescentibus, his brevibus.

Femelle. Le céphalothorax, roussâtre, largement bordé de blanc argent, est parcouru longitudinalement, dans son milieu, par une bande d'un fauve clair, à la partie antérieure de laquelle on aperçoit deux petites bandes roussâtres, qui se réunissent postérieurement. Les yeux sont noirs, peu écartés, avec ceux de la troisième paire rapprochés et dépassés par les yeux latéraux de la première ligne; les yeux de la quatrième paire sont assez écartés et dirigés obliquement. Les mandibules, petites, assez allongées, sont roussâtres et écartées à leur extrémité; les crochets sont courts, d'un noir roussâtre. Les palpes, ainsi que les pattes, sont allongés, grêles, d'un roussâtre clair, revêtus de poils de même couleur; ces derniers organes sont légèrement annelés de brun, avec l'extrémité du tibial et du métatarse tachée de blanc argent. L'abdomen, plus court que le céphalothorax, revêtu de poils roussâtres, présente, de chaque côté de sa partie antérieure, quelques petites taches brunes qui forment une bande longitudinale; postérieurement, il est orné, de chaque côté, de quatre ou cinq petits points formés par des poils d'un blanc argent et bordé de cette couleur, particulièrement sur les parties latéro-antérieures; en dessous, il est roussâtre, avec les filières, de cette couleur, très-courtes.

Cette Lycose est très-rare; je n'en ai rencontré que quelques individus, que j'ai pris, en janvier, dans les environs d'Oran; elle se tient à la surface des ruisseaux, et semble se plaire à en remonter le courant. Lorsqu'on veut s'emparer de cette espèce, elle s'enfonce dans l'eau, et se cache sous les pierres ou parmi les grandes herbes. Le ruisseau dans lequel j'ai rencontré cette jolie Lycose est formé par une source d'eau chaude, dont la température est assez élevée. J'ai rencontré aussi cette curieuse espèce, dans les marais du lac Tonga, aux environs du cercle de Lacalle.

Pl. 3, fig. 10. *Lycosa argenteo marginata,* grossie, 10ᵃ la grandeur naturelle, 10ᵇ la disposition des yeux.

Genus *Lycosoïdes,* Lucas.

Cette nouvelle coupe générique est aussi voisine des Lycoses que des Dolomèdes, car elle présente les caractères des unes et des autres, et établit, par cette affinité, un passage naturel entre ces deux genres.

Le céphalothorax est bombé, semblable à celui des *Lycosa,* et les dessins qu'il présente en dessus ont une très-grande identité avec ceux que l'on voit sur le même organe chez ces aranéides. Les yeux, au nombre de huit, au lieu de former trois lignes, comme dans les genres *Lycosa* et *Dolomedes,* n'en présentent, au contraire, que deux, et ces organes sont ainsi disposés : les intermédiaires antérieurs sont les plus petits, les latéraux antérieurs et ceux des intermédiaires postérieurs sont les plus gros, enfin les latéraux postérieurs sont un peu plus petits que ceux-ci, et ordinairement portés sur une éminence assez sensible. Les mandibules ne présentent rien de remarquable et sont comme dans les genres *Lycosa* et *Dolomedes.* Les mâchoires sont plus courtes et surtout beaucoup plus étroites que chez ce genre, et ces organes, sous ce rapport, se rapprochent beaucoup plus des *Lycosa;* cependant, chez les Lycosoïdes, les mâchoires sont un peu plus larges, avec leur partie antérieure plus élargie et plus sensiblement tronquée. La lèvre est plus courte et surtout plus large que dans le genre *Lycosa,* et diffère de celle des *Dolomedes* en ce qu'elle est beaucoup plus étroite à la base, avec sa partie antérieure, au contraire, beaucoup plus large. Le sternum est aussi plus court et surtout plus étroit que dans le genre des *Lycosa.* Quant aux autres organes, tels que les palpes, les pattes et la disposition des filières, je n'ai rien vu qui différât beaucoup de ce que présentent les genres *Lycosa* et *Dolomedes.*

Cette coupe générique, comme il est facile de le voir, a une très-grande analogie avec les *Lycosa* et les *Dolomedes,* avec lesquelles cependant elle ne pourra être confondue, à cause de la disposition que présentent les yeux, qui sont situés sur deux lignes, de la forme des mâchoires et surtout de celle de la lèvre.

Aranéides ayant à peu près les mœurs des Lycoses; comme celles-ci, les Lycosoïdes se cachent sous les pierres humides, dans des trous en terre; il y en a même quelques-unes qui sont errantes, et qui, comme beaucoup d'espèces du genre des *Lycosa,* courent après leur proie.

A. Filières ne dépassant pas l'abdomen.

43. *Lycosoïdes algirica*, Luc. (Pl. 2, fig. 10.)

Long. 26 millim. larg. 11 millim.

L. cephalothorace fuscorufescente, flavo-piloso, utrinque nigro marginato; mandibulis nigris, flavo-pilosis; palpis flavis, ultimo articulo fusco annulato; pedibus rufescentibus, flavo-pilosis, primis articulis fusco maculatis, subsequentibus fortiter nigro annulatis (his attamen in mare omninò nigris); abdomine flavo-piloso, suprà nigro maculato vittatoque, lateribus infràque corpore subtiliter fusco maculatis; fusulis brevibus, flavis.

Femelle. Le céphalothorax, d'un brun roussâtre, revêtu de poils jaunes, courts et serrés, présente, de chaque côté des parties latérales, une bande d'un noir foncé, formée par des poils de cette couleur; dans l'espace jaune que laissent ces bandes noires dans la partie médiane, on aperçoit deux petits traits d'un brun foncé, obliques, et qui viennent se joindre à la petite dépression longitudinale; sur les côtés, près de la naissance des pattes, le céphalothorax est entouré par une petite ligne noire assez fine. Les yeux sont noirs, entourés de poils jaunes plus longs que ceux que l'on voit sur les autres parties du céphalothorax; les latéraux antérieurs, ainsi que les intermédiaires postérieurs, sont à peu près de même grosseur; les yeux de la dernière paire sont dirigés obliquement et portés sur des tubercules assez fortement prononcés. Les mandibules sont noires, convexes, couvertes de poils jaunes à leur naissance, et hérissées, à leur extrémité, de poils rougeâtres; les crochets sont d'un noir brillant. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont d'un brun rougeâtre, avec leur partie antérieure de cette couleur, mais beaucoup plus claire; des poils rougeâtres, allongés et peu serrés, se font remarquer sur ces divers organes. Le sternum est roussâtre, et entièrement revêtu de poils fauves. Les palpes sont jaunes, revêtus de poils de même couleur, avec ces deux derniers articles annelés de brun foncé. Les pattes sont roussâtres, revêtues de poils jaunes, avec la hanche, l'exinguinal, le fémoral et le génual tiquetés de noir, et les articles qui suivent largement annelés de cette couleur; cependant il est à noter que le tibial, le métatarse et le tarse des deux premières paires de pattes sont d'un noir foncé et seulement finement maculés de jaune. L'abdomen est assez gros, ovalaire, couvert de poils jaunes et assez finement tiqueté de brun; en dessus et vers la partie antérieure, il présente trois taches d'un noir foncé, et sur la partie postérieure on aperçoit quatre bandes de cette couleur, transversales, légèrement sinueuses; ces bandes et ces taches sont ornées, de chaque côté, d'un point jaune assez fortement prononcé; en dessous et sur les parties latérales, il est jaune, finement maculé de brun. Les filières sont courtes, entièrement jaunes.

Le mâle diffère de la femelle par une taille beaucoup plus grêle, par des pattes plus allongées et par l'abdomen, qui est beaucoup plus court. Les palpes sont grêles, avec l'avant-dernier article armé, à son côté interne et tout à fait à l'extrémité, d'une épine très-forte, d'un noir foncé; le dernier article est d'un brun rougeâtre, plus long que le précédent et tout à fait piriforme. Il est aussi à noter que, dans ce sexe, les derniers articles

des première et seconde paires de pattes, c'est-à-dire le tibial, le métatarse et le tarse sont d'un noir foncé.

Cette espèce, peu agile, se tient sous les pierres, quelquefois dans les fissures des arbres, et même dans des trous en terre. Au moment de la ponte, elle se construit un cocon orbiculaire, formé par une soie fine et peu serrée, et dans lequel elle dépose ses œufs, qui sont ronds, non agglomérés et d'un blanc jaunâtre. Quant au mâle, je l'ai presque toujours rencontré errant.

Cette Lycosoïde habite l'Est et l'Ouest de l'Algérie, et c'est particulièrement dans les environs d'Alger, pendant les mois de janvier, février et mars, que j'ai pris cette espèce, qui n'est pas très-rare; je l'ai trouvée aussi dans les environs d'Oran, mais elle y est bien moins répandue que dans l'Est.

Pl. 2, fig. 10. *Lycosoïdes algirica,* de grandeur naturelle, 10^a la disposition des yeux, 10^b les mâchoires et le sternum vus en dessous.

44. *Lycosoïdes pallipes,* Luc. (Pl. 4, fig. 6.)

Long. 6 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{4}$.

L. cephalothorace fuscorufescente, anticè marginibusque flavo; palpis pedibusque sat robustis, elongatis, flavotestaceis fuscescenteque spinosis; mandibulis validis, flavorufescentibus; maxillis, labro fuscorufescentibus, sternoque glabro omninò testaceo; abdomine ovato, elongato, flavosubrufescente, in medio nigro, bimaculato anticè, posticèque nigricante, subtiliter punctulato, corpore infrà fusulisque flavorufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, peu allongé, revêtu de poils jaunâtres, avec les côtés légèrement dilatés, est d'un jaune roussâtre dans son milieu, avec sa partie antérieure jaune et ses côtés finement bordés de cette couleur; il est aussi à remarquer que, chez les individus qui n'ont subi aucun frottement, cet organe est parsemé de poils peu serrés, d'un jaune roussâtre. Les yeux sont noirs, avec ceux des parties latéro-antérieures plus gros que ceux des intermédiaires de la première ligne. Les mandibules sont assez allongées, robustes et saillantes dans leur milieu; elles sont d'un jaune roussâtre, clairement parsemées de poils jaunes, avec les crochets d'un roux foncé. Les mâchoires ainsi que la lèvre sont d'un jaune roussâtre foncé, avec le sternum glabre et entièrement d'un jaune testacé. Les palpes et les pattes sont assez robustes, allongés, surtout les premiers; ils sont d'un jaune testacé, clairement parsemés de poils de cette couleur, parmi lesquels on aperçoit des épines allongées, d'un brun clair, qui hérissent çà et là ces divers organes, surtout ceux de la locomotion. L'abdomen, plus allongé et un peu plus large dans sa partie médiane que le céphalothorax, est ovalaire; il est d'un jaune légèrement teinté de roussâtre et orné, dans son milieu, de deux taches noires affectant la forme d'une virgule; à sa partie antérieure, il présente deux petites lignes longitudinales formées par des poils noirâtres, avec sa partie postérieure ornée de petites lignes noirâtres entre-croisées; en dessus, il est d'un jaune roussâtre. Les filières sont très-courtes, de même couleur que le dessous de l'abdomen.

Ce n'est qu'aux environs d'Alger, pendant les mois de février et de juin, que j'ai pris

cette espèce, qui se plaît sous les pierres, et que j'ai quelquefois aussi rencontrée errante.

Pl. 4, fig. 6. *Lycosoïdes pallipes*, grossie, 6[a] la grandeur naturelle, 6[b] la disposition des yeux.

B. Filières dépassant de beaucoup l'abdomen.

45. *Lycosoïdes rufipes*, Luc. (Pl. 4, fig. 5.)

Long. 10 à 11 millim. larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$ à 4 millim.

L. cephalothorace anticè rufo, angusto, marginibus posticèque subdepresso ac rufescente; mandibulis validis, rufis, fulvo-pilosis; palpis pedibusque rufis, fulvo-pilosis, ultimis rufo-spinosis; abdomine ovato, fulvo-piloso, suprà longitudinaliter flavo maculato; fusulis flavescentibus, tentacularibus elongatissimis.

Femelle. Le céphalothorax, étroit, saillant et avancé antérieurement, élargi et légèrement déprimé sur les côtés, est d'un roux clair, à l'exception cependant de la partie céphalique, qui est d'un roussâtre foncé. Les yeux sont d'un noir brillant, entourés de roussâtre. Les mandibules, très-fortes, peu allongées, d'un roux foncé, sont très-saillantes et parsemées de poils fauves allongés, peu serrés. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un roussâtre clair. Les palpes et les pattes sont roux, couverts de longs poils fauves, avec ces derniers organes armés d'épines très-allongées, d'un roux foncé. L'abdomen, un peu plus large que le céphalothorax, est gros, très-bombé et ovalaire; il est revêtu de poils fauves très-courts, serrés, et orné en dessus, de chaque côté, d'une série longitudinale de petites taches jaunâtres qui forment, sur cet organe, deux bandes de cette couleur. Les filières sont d'un roux clair, avec celles désignées sous le nom de filières-tentacules très-allongées.

Le mâle diffère de la femelle par une forme beaucoup plus grêle, des pattes beaucoup plus allongées, un abdomen plus étroit et surtout plus court que le céphalothorax.

Cette Lycosoïde, que j'ai prise assez communément pendant l'hiver et le printemps, habite les environs d'Alger, de Constantine et du cercle de Lacalle; elle se plaît sous les pierres humides; elle est très-agile.

Pl. 4, fig. 5. *Lycosoïdes rufipes*, grossie, 5[a] la grandeur naturelle, 5[b] la disposition des yeux.

46. *Lycosoïdes flavo maculata*, Luc. (Pl. 4, fig. 2.)

Long. 7 à 8 millim. larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$ à 4 millim.

L. cephalothorace angusto, nigro, posticè transversìm depresso, in medio cinerescente vittato; mandibulis fuscorufescentibus, sat elongatis, fulvo-pilosis; palpis pedibusque exilibus, fuscorufescentibus, his fortiter fusco annulatis; abdomine ovato, fulvo-piloso, suprà flavo bimaculato; fusulis fuscorufescentibus, tentacularibus nigris.

Femelle. Le céphalothorax est étroit, noir, déprimé transversalement à sa base, et parcouru, dans sa partie médiane, par une bande d'un gris très-clair, formée par des poils de cette couleur. Les yeux sont noirs, entourés de roussâtre. Les mandibules, d'un brun roussâtre, sont assez allongées, mais plus saillantes que chez l'espèce précédente, et parsemées

de longs poils fauves; les crochets sont courts, d'un roussâtre clair. Les mâchoires, la lèvre, ainsi que le sternum, sont d'un roussâtre teinté de brun foncé, et parsemés de poils noirâtres. Les palpes sont assez allongés, grêles, d'un brun roussâtre, revêtus de longs poils noirâtres. Les pattes sont allongées, très-grêles, de même couleur que les palpes, et annelées de brun foncé; elles sont couvertes de poils fauves assez allongés, parmi lesquels on aperçoit des épines très-longues, d'un noir foncé. L'abdomen est ovalaire, un peu plus large postérieurement qu'à sa partie antérieure; il est revêtu de poils fauves clairement parsemés, et orné, dans sa partie médiane, de deux petites taches jaunâtres formées par des poils assez allongés de cette couleur. Les filières sont d'un brun roussâtre, à l'exception cependant de celles désignées sous le nom de filières tentaculaires, qui sont noires.

Les mâles que j'ai rencontrés sont beaucoup plus grands que les femelles, dont ils diffèrent par les pattes, qui sont plus grêles, très-allongées, et par l'abdomen, plus court et surtout plus étroit que le céphalothorax; il est aussi à noter que l'article terminal des palpes est très-gros, piriforme.

Ce n'est que dans l'Ouest, aux environs d'Oran, pendant l'hiver, que j'ai pris cette jolie petite espèce, qui se plaît sous les pierres humides, et qui est très-agile.

Pl. 4, fig. 2. *Lycosoïdes flavo maculata,* grossie, 2ª la grandeur naturelle, 2ᵇ la disposition des yeux.

47. *Lycosoïdes rufithorax,* Luc. (Pl. 4, fig. 4.)

Long. 9 millim. larg. 3 millim.

L. cephalothorace rubrosubrufescente, anticè sat fortiter angustato; mandibulis validis, fuscorubescentibus, fuscoque pilosis; maxillis, labro, sternoque fuscotestaceis; palpis pedibusque elongatis, exilibus, fuscotestaceis, fulvoque pilosis; abdomine lato, breviusculo, fuscosubrufescente tincto, in medio longitudinaliter fusco bilineato, testaceoque maculato; fusulis elongatis, fuscotestaceis.

Femelle. Elle est très-voisine de la *L. rufipes,* mais en diffère par la forme de son céphalothorax et par les organes de la locomotion, qui sont d'un brun testacé. Le céphalothorax, assez allongé, assez fortement rétréci antérieurement, est d'un rouge légèrement teinté de roussâtre, parsemé de poils fauves, avec les parties latérales bordées de brun. Les yeux sont d'un noir brillant, avec ceux qui forment la première ligne de même grosseur. Les mandibules, assez allongées, robustes, saillantes à leur naissance, sont d'un brun rougeâtre, et parsemées de poils d'un brun foncé; les crochets sont courts, d'un rouge légèrement teinté de brun. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un brun testacé, parsemés de poils peu serrés, allongés, d'un brun foncé. Les palpes, ainsi que les pattes, sont allongés et plus grêles que dans la *L. rufipes;* ils sont d'un brun testacé, parsemés de poils fauves, parmi lesquels on aperçoit des épines allongées, d'un brun foncé. L'abdomen, beaucoup plus large et un peu plus court que dans l'espèce précédente, est d'un brun teinté de roussâtre; il est clairement parsemé de poils fauves et orné, dans son milieu, de deux bandes longitudinales, légèrement ondulées, d'un brun foncé; dans l'espace que laissent ces bandes entre elles, on aperçoit, de chaque côté, une série longitudinale de petits points testacés; ceux-ci sont très-peu marqués, à l'exception cependant des deux

premiers, qui sont assez fortement accusés; en dessous, il est entièrement de même couleur qu'en dessus, avec les filières allongées, d'un brun testacé.

Le mâle ressemble tout à fait à la femelle, à l'exception cependant de ses organes de la locomotion, qui sont plus grêles et plus allongés.

Cette espèce, qui habite les environs d'Alger et du cercle de Lacalle, se tient sous les pierres; je l'ai prise pendant les mois de mars et d'avril.

Pl. 4, fig. 4. *Lycosoïdes rufithorax*, grossie, 4[a] la grandeur naturelle, 4[b] la disposition des yeux.

48. *Lycosoïdes digitalis*, Luc. (Pl. 4, fig. 3.)

Long. 5 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

L. cephalothorace anticè angusto, fuscorufescente, longitudinaliter albido flavescente subtiliter bilineato; mandibulis elongatis, fuscorufescentibus, glabris; maxillis, labro sternoque testaceo rufescentibus; palpis breviusculis, robustis, flavorufescentibus, ultimo articulo maximè inflato omninòque testaceo; pedibus elongatis, exilibus, testaceo rufescentibus, ultimis articulis fulvo-pilosis; abdomine anticè angustato, fuscorufescente, flavo bilineato, in medio posticè testaceo bimaculato ac transversìm quinque lineato; corpore infrà testaceo rufescente, fusulis elongatis, rufescentibus.

Mâle. Le céphalothorax, assez allongé, très-étroit vers sa partie antérieure, qui est assez fortement bombée, est d'un brun roussâtre foncé, et orné, dans sa partie médiane, de deux petits traits longitudinaux très-rapprochés, d'un blanc jaunâtre, formés par des poils de cette couleur. Les yeux, plus ramassés que chez les espèces précédentes, sont saillants, d'un noir brillant; les deux premières paires d'yeux forment une ligne courbée en arrière, avec les intermédiaires très-petits. Les mandibules, d'un brun roussâtre, sont assez allongées, non saillantes dans leur partie médiane, et assez fortement écartées à leur extrémité; elles sont glabres, à l'exception cependant des sillons dans lesquels viennent se placer les crochets, qui sont parsemés de poils d'un testacé ferrugineux. Les mâchoires, la lèvre ainsi que le sternum sont d'un testacé roussâtre, excepté cependant la partie antérieure des mâchoires, qui est teintée de jaunâtre. Les palpes, peu allongés, sont robustes, d'un jaune roussâtre, avec le digital excessivement renflé et entièrement testacé. Les pattes, allongées, grêles, sont d'un testacé roussâtre, avec les derniers articles parsemés de poils bruns. L'abdomen, allongé, avec sa partie postérieure plus large que sa partie antérieure, est d'un brun roussâtre foncé; antérieurement, il présente deux petits traits longitudinaux assez rapprochés, formés par des poils jaunâtres; dans sa partie médiane, il est orné de deux taches testacées, suivies de quatre ou cinq petites bandes transversales en forme de chevrons et également testacées; en dessous, il est entièrement d'un brun roussâtre. Les filières sont allongées, roussâtres.

Rencontré une seule fois, aux environs d'Alger, dans les premiers jours de mars; cette espèce, dont je ne connais que le mâle, se plaît sous les pierres légèrement humides.

Pl. 4, fig. 3. *Lycosoïdes digitalis*, grossie, 3[a] la grandeur naturelle, 3[b] la disposition des yeux.

Genus *Hersilia*, Savigny.

Le genre Hersilie, créé par M. Savigny, ne comprenait que trois espèces, dont une d'Égypte et les deux autres de l'Inde. Les deux espèces que j'ai rencontrées en Algérie sont fort remarquables, et l'une d'elles (*H. Edwardsii*) semble, par sa forme, se rapprocher plutôt des Hersilies qui habitent l'Inde que de l'espèce qui a été observée en Égypte par M. Savigny. Quant à la seconde espèce, ou l'*H. oraniensis*, elle est aussi fort remarquable, et ne ressemble nullement aux espèces que je viens de citer, à cause de la forme robuste des organes de la locomotion, de la longueur des pattes de la troisième paire, et surtout de la briéveté des filières; mais, si on étudie les organes de la vue, ainsi que ceux de la manducation, on est conduit à placer cette curieuse aranéide dans le genre des *Hersilia*. En effet les organes de la vue, quoique plus ramassés chez les espèces algériennes, et particulièrement dans l'*H. oraniensis*, ont une disposition entièrement semblable à ceux de l'*H. caudata;* quant aux organes buccaux, ils diffèrent très-peu, si ce n'est cependant que les mâchoires, à leur partie antérieure, sont plus fortement acuminées que chez l'*H. caudata*. La griffe du tarse de cette espèce diffère beaucoup de celles des *H. Edwardsii* et *oraniensis;* à sa base, elle est armée d'une forte épine, tandis que, dans la *H. Edwardsii*, ce même organe en est dépourvu et ne présente que cinq petites épines, qui sont remplacées par des dents en peigne chez l'*H. oraniensis;* il est aussi à noter que la troisième paire de pattes, chez cette dernière, est beaucoup plus longue que dans toutes les Hersilies que je viens de citer. Ces caractères ne m'ayant pas paru suffisants pour former une coupe générique nouvelle avec cette aranéide, je propose, pour rendre l'étude plus facile des espèces assez nombreuses qui composent actuellement le genre *Hersilia*, de les diviser ainsi :

A. Filières de la troisième paire très-allongées; pattes de la troisième paire très-courtes.

Cette division comprendrait les *H. caudata*, Sav. *Savignyi*, Luc. *indica*, Luc. *Edwardsii*. Luc.

B. Filières de la troisième paire très-courtes; pattes de la troisième paire très-allongées.

Cette seconde division ne renfermera encore qu'une seule espèce, l'*H. oraniensis*, Luc.

Dans un mémoire que j'ai publié dans le Magasin de zoologie de M. Guérin-Méneville, ann. 1835, j'ai dit que M. Savigny avait divisé en deux articles le métatarse de l'*H. caudata*, article supplémentaire que j'ai désigné sous le nom de mésotarse. Chez les deux espèces algériennes, j'ai cherché si les organes de la locomotion présentaient de nouveau cette anomalie, et, après avoir observé au microscope les tarses de ces aranéides, je n'ai remarqué aucune division dans le métatarse.

Les deux espèces dont j'ai été à même d'observer les manières de vivre ont des mœurs très-différentes; l'*H. Edwardsii* se tient toujours appliquée à la face inférieure des grosses pierres, et marche sur le côté ou latéralement lorsqu'elle prend la fuite; quant à l'*H. oraniensis*, cette espèce se tient sous les pierres, qu'elle abandonne souvent cependant pour

aller à la recherche de sa nourriture, car j'ai surpris assez fréquemment cette *Hersilia* errant çà et là dans la campagne.

A. Filières de la troisième paire très-allongées; pattes de la troisième paire très-courtes.

49. *Hersilia Edwardsii,* Luc. (Pl. 4, fig. 7.)

Long. 3 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim.

H. cephalothorace latiore quàm longiore, flavorubescente, flavescente pilosoque; mandibulis minimis, glabris, flavo subrufescente tinctis; palpis exilibus, flavo-pilosis; pedibus elongatissimis, flavo tinctis, testaceo pilosis fuscoque maculatis; abdomine longiore quàm latiore, posticè fortiter angustato, subrufescente omninòque flavo-piloso, anticè fusco unilineato, utrinque quadripunctato, secundo puncto fortiter profundèque impresso; fusulis flavescentibus, subfuscoannulatis.

Mâle. Le céphalothorax, plus large que long, déprimé et arrondi sur les parties latérales, est d'un jaune teinté de rougeâtre et revêtu de poils jaunâtres assez allongés et serrés; à sa partie antérieure, il présente une petite protubérance étroite, sur laquelle sont placés les yeux, qui sont d'un noir brillant. Les yeux ne présentent rien de remarquable, si ce n'est que les intermédiaires de la seconde ligne sont plus rapprochés entre eux que ne le sont ceux de l'*H. caudata* de M. Savigny; il est aussi à noter que les yeux latéraux de la seconde ligne sont dirigés obliquement; ceux-ci, ainsi que les postérieurs, sont portés sur un tubercule commun. Les mandibules sont très-petites, courtes, d'un jaune très-légèrement teinté de roussâtre. Les mâchoires sont étroites, acuminées à leur extrémité, où elles se touchent; ces organes, ainsi que la lèvre, sont légèrement teintés de jaunâtre et parsemés de quelques poils très-courts de cette couleur. Les palpes, très-légèrement roussâtres, couverts de poils jaunes, sont grêles, assez allongés, avec le dernier article piriforme et très-renflé à sa naissance; des poils très-roides, allongés, noirs, se font remarquer sur le quatrième article. Les pattes sont très-allongées, grêles (à l'exception cependant de celles de la troisième paire, qui sont très-courtes), teintées de jaunâtre, revêtues de poils testacés et assez fortement annelées de brun foncé; des épines noirâtres, assez fortes, allongées, très-acérées, placées çà et là, se font particulièrement remarquer sur le troisième article des organes de la locomotion. La plaque sternale est entièrement cordiforme, d'un testacé brillant et presque glabre. L'abdomen, plus long que le céphalothorax, et plus large, dans sa partie médiane, que ce dernier organe, est fortement rétréci postérieurement; il est très-légèrement roussâtre et entièrement couvert de poils jaunes très-courts et serrés; à sa partie antérieure, en dessus, il présente une bande longitudinale d'un brun foncé; et, de plus, on remarque, de chaque côté, quatre dépressions punctiformes, dont la seconde, plus grande que les autres, est arrondie et très-profondément marquée; sur les côtés et en dessous, il est de même couleur qu'en dessus, et, de plus, il présente deux dépressions ovalaires assez bien prononcées. Les filières, jaunâtres, tachées de brun à leur extrémité, sont courtes, à l'exception cependant de celles de la première paire, qui sont très-allongées et légèrement annelées de brun.

Cette espèce, qui vient se placer après les *H. caudata,* Sav. et *Savignyi,* Luc. ne pourra être

confondue avec celles-ci à cause des yeux, qui sont plus ramassés; du céphalothorax, qui est plus large que long; des dépressions punctiformes, que présente le dessus de son abdomen, et de celui-ci, qui est fortement rétréci à sa partie postérieure.

Je ne connais pas la femelle de cette curieuse espèce, et, à ce sujet, je ferai remarquer que c'est le premier mâle connu jusqu'à présent dans cette division.

J'ai rencontré cette aranéide remarquable à la fin de janvier, dans les ravins Est du Djebel Santon, aux environs d'Oran; elle est très-vive, et se tient appliquée à la surface des grosses pierres; elle marche latéralement, caractère qui semble rapprocher cette coupe générique de celle des *Thomisus.* Je l'ai conservée vivante pendant deux ou trois jours, et, dans la boîte où je l'avais placée, elle avait tendu çà et là quelques fils de soie très-lâches, d'un blanc éclatant, et sur lesquels elle se tenait les pattes ramassées le long de son céphalothorax et de son abdomen.

Pl. 4, fig. 7. *Hersilia Edwardsii,* grossie, 7^a la grandeur naturelle, 7^b la disposition des yeux, 7^c les organes buccaux et le sternum vus en dessous, 7^d l'extrémité de l'abdomen, avec les filières vues en dessous, 7^e l'extrémité d'un tarse d'une patte de la première paire, avec sa griffe très-grossie.

B. Filières de la troisième paire très-courtes; pattes de la troisième paire très-allongées.

50. *Hersilia oraniensis,* Luc. (Pl. 4, fig. 8.)

Long. 5 à 6 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$ à 3 millim.

H. cephalothorace depresso, rufescente, flavorubescente piloso, utrinque flavorubescente maculato, marginibus nigrorubescente circumcinctis; mandibulis, maxillis, labro sternoque rufescentibus, flavo-pilosis; palpis, pedibusque rufescentibus, flavo-pilosis, fortiter fuscorubescente annulatis, horum primis articulis omninò rufescentibus; abdomine flavorubescente piloso, maculis vittâque fuscorubescente ornato, hâc fortiter utrinque crenatâ; corpore infrà fusulisque rufescentibus, flavo-pilosis.

Femelle. Le céphalothorax, très-déprimé, roussâtre, est couvert de poils très-courts, serrés, d'un jaune rougeâtre; de chaque côté, il présente trois ou quatre petites taches d'un jaune rougeâtre foncé, avec la ligne qui borde les parties latérales d'un noir teinté de rougeâtre et assez fortement échancré au côté interne; à sa base, qui est déprimée, on aperçoit un petit sillon longitudinal assez profond, d'un brun rougeâtre foncé. Les yeux sont d'un noir brillant, à l'exception cependant de ceux de la seconde paire, qui sont roussâtres; ils sont à peu près de même grosseur, excepté les latéro-antérieurs de la seconde ligne, qui sont plus petits et dirigés obliquement; je ferai aussi observer que ces organes sont plus ramassés que dans l'espèce précédente. Les mandibules ainsi que la lèvre sont roussâtres, revêtues de poils jaunes. Les mâchoires, plus courtes que dans l'*H. Edwardsii,* ne se touchent pas à leur extrémité; le sternum est aussi cordiforme, comme dans cette espèce, mais, sur les côtés, il est assez fortement échancré pour recevoir les hanches des deuxième, troisième et quatrième paires de pattes, avec sa partie postérieure plus fortement terminée en pointe. Les palpes et les pattes sont roussâtres, couverts de poils jaunes, avec ces derniers organes fortement annelés de brun rougeâtre foncé, à l'exception cependant de la hanche et de l'exinguinal, qui sont entièrement roussâtres; des épines peu allongées, d'un

brun foncé, se font remarquer sur les organes de la locomotion, dont les seconde, quatrième et première paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte, mais cependant beaucoup plus grande que dans l'*H. Edwardsii.* L'abdomen, plus large postérieurement qu'à sa partie antérieure, est revêtu de poils d'un jaune rougeâtre et taché de brun rougeâtre foncé; dans sa partie médiane, on aperçoit une bande longitudinale, qui part de la partie antérieure et atteint presque le milieu de l'abdomen : celle-ci est d'un brun rougeâtre foncé, fortement crénelée sur les côtés, qui sont légèrement teintés de blanc; en dessous, il est roussâtre et entièrement couvert de poils jaunâtres. Les filières sont courtes, de même couleur que le dessous de l'abdomen, et entièrement revêtues de poils fauves.

Le mâle diffère de la femelle par les pattes, qui sont un peu plus longues, plus grêles et ordinairement plus fortement annelées. L'abdomen est aussi moins gros, avec la bande médiane et les taches qu'il présente de même couleur que chez la femelle, mais beaucoup plus foncé. Je ferai aussi observer que, dans ce sexe, les palpes sont un peu plus courts, plus robustes, avec le dernier article jaunâtre, très-renflé dans sa partie médiane, et terminé en pointe à son extrémité.

Ce n'est qu'aux environs d'Oran, pendant les mois de janvier et de février, que j'ai rencontré cette jolie petite espèce, qui est très-agile, et que j'ai toujours surprise, soit sous les pierres, soit errante dans la campagne.

Pl. 4, fig. 8. *Hersilia oraniensis,* grossie, 8ª la grandeur naturelle, 8ᵇ la disposition des yeux, 8ᶜ les mâchoires et le sternum vus en dessous, 8ᵈ l'extrémité de l'abdomen, avec les filières vues en dessous, 8ᵉ l'extrémité d'un tarse d'une patte de la première paire, avec sa griffe très-grossie.

Genus *Dolomedes,* Latr. *Aranea,* Clerck. *Ocyale,* Sund.

51. *Dolomedes mirabilis* (*Aranea*).

Clerck, *Aran. suec.* p. 108, sp. 19, pl. 5, tab. 10.
Walck. *Aranéid. de France,* p. 34, n° 3, pl. fig. 1.
Ejusd. *Hist. nat. des aranéid.* fasc. 1, n° 9.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 356, n° 9.
Hahn, *Die Arachn.* tom. II, p. 35, pl. 51, fig. 120 (femelle).
Ocyale mirabilis, Sund. *Svens. spind.* p. 198, n° 1.
Aranea rufofasciata, Degeer, *Mém. pour servir à l'hist. nat. des ins.* tom. VII, p. 269, n° 21, pl. 16, fig. 1 à 8.

Les environs de Constantine, d'Alger et du cercle de Lacalle, sont particulièrement fréquentés par cette espèce, qui se plaît dans les lieux humides, couverts d'herbes et ombragés. J'ai rencontré, en juin, une grosse femelle qui tenait entre ses mandibules un cocon énorme rempli d'œufs.

Le nom de *mirabilis* ne provient pas de la robe de cette espèce, qui, au contraire, est d'une couleur assez sombre, mais bien du soin qu'elle prend de ses petits, et de son indus-

trie vraiment admirable pour mettre sa progéniture à l'abri de tous les dangers. A cet effet, cette espèce entoure les extrémités des branches ou des herbes d'une toile en dôme ou en ballon, de la grosseur du poing, ouvert par en bas, et elle place au milieu son cocon, qui est globuleux, d'un blanc légèrement jaunâtre et de la grosseur d'une petite chevrotine. Quand elle quitte sa demeure, elle emporte avec elle ce cocon : elle le tient serré contre son sternum et une partie de son ventre, au moyen de ses mandibules et de ses palpes. Dans son nid, elle ne quitte point ses petits qu'ils ne soient éclos. Lorsqu'elle est sur son cocon, rien ne l'effraye, et elle se laisse prendre plutôt que de l'abandonner. Dans tout autre temps, cette aranéide, au contraire, est très-sauvage et fuit avec rapidité lorsque l'on cherche à s'emparer d'elle.

52. *Dolomedes agelenoïdes*[1]. (Pl. 4, fig. 9.)

Long. 9 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$.

Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, *Suppl.* p. 450.

D. cephalothorace angusto, trivittato, ad latera albo-piloso; mandibulis elongatis, rufescentibus; pedibus exilibus, elongatis, glabris, primis articulis fusco maculatis, subsequentibus nigricante pilosis; abdomine brevi, maculâ rufescente in medio longitudinaliter ornato, marginibus nigris infràque corpore rufescente, albo-piloso; fusulis rufescentibus, brevibus, attamen primo pari maximè elongato.

Mâle. Le céphalothorax est étroit, plus allongé et moins déprimé que dans le *D. mirabilis;* il est d'un brun roux foncé sur les parties latérales, orné de chaque côté d'une bande noire et revêtu de poils blancs assez allongés, serrés; dans sa partie médiane, il est d'un roussâtre clair, couleur qui forme, dans le milieu, une bande longitudinale assez large. Les yeux sont roussâtres et forment presque quatre lignes sur la partie antérieure du céphalothorax; la première paire est assez forte, écartée et isolée; la seconde paire est plus rapprochée et plus petite que la précédente; la troisième, de même grosseur que la première paire et plus écartée que celle-ci, est située un peu plus en arrière de la seconde paire; la quatrième est la plus petite de toutes, un peu moins rapprochée de la seconde paire, et située sur une ligne très-éloignée de celle de la troisième paire. Les mandibules, rougeâtres, allongées, écartées à leur base, présentent çà et là quelques poils blancs; les crochets sont petits, d'une couleur plus foncée que les mandibules. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont d'un jaune très-légèrement teinté de roussâtre, et parsemées de quelques poils blancs. Le sternum est d'un brun roussâtre, revêtu de poils blancs, allongés et peu serrés. Les palpes, grêles, allongés, sont d'un roux foncé, avec les premiers articles presque glabres et les derniers parsemés de poils blancs, très-longs et peu serrés; l'article terminal est piriforme, avec sa naissance assez fortement renflée. Les pattes, très-allongées, grêles, sont roussâtres, presque glabres, avec la hanche, l'exinguinal et le fémoral tachés de brun foncé; le métatarse et le tarse sont parsemés de poils noirâtres, parmi lesquels on aperçoit des épines allongées, d'un brun roussâtre foncé. L'abdomen est peu allongé, parcouru, dans sa partie médiane, par une bande roussâtre, assez large et très-sensiblement festonnée de

[1] Ne serait-ce pas plutôt dans le genre des *Nyssus* qu'il faudrait placer cette espèce?

chaque côté; sur les parties latérales, il est d'un noir foncé, avec tout le dessous roussâtre, couvert de poils blancs, allongés, peu serrés. Les filières sont roussâtres, courtes, à l'exception cependant de la première paire, qui est très-allongée.

Je n'ai pas trouvé la femelle de cette espèce, qui a été prise en juin, par M. Durieu de Maisonneuve, dans les environs de Tlemsên; cette Dolomède habite aussi les environs d'Alger, car j'en ai rencontré deux individus, que j'ai surpris sous les pierres humides, tout à fait à la fin de novembre, sur les bords d'un petit ruisseau, dans le Boudjaréa.

Pl. 4, fig. 9. *Dolomedes agelenoïdes* (mâle), grossie, 9[a] la grandeur naturelle, 9[b] la disposition des yeux, 9[c] les mâchoires et le sternum vus en dessous, 9[d] l'extrémité de l'abdomen, avec les filières vues en dessous, 9[e] l'extrémité d'un tarse d'une patte de la seconde paire, avec sa griffe très-grossie.

Genus *Sphasus,* Walck. *Oxyopes,* Latr.

53. *Sphasus lineatus.*

Walck. *Aranéid. de France* (dans la *Faune française*), p. 37, n° 2.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 375, n° 3.
Koch, *Die Arachn.* tom. III, p. 12, pl. LXXVII, fig. 171 (le mâle), 172 (la femelle).
Oxyopes variegatus, Latr. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 117, n° 2.

Assez commune dans les environs de Constantine, pendant le mois de mai. Ce Sphase se tient en observation sur les plantes, et se précipite sur les insectes qui viennent s'y reposer ou chercher leur nourriture sur les fleurs. Je prenais ordinairement cette aranéide en fauchant les grandes herbes.

Avant l'accouplement, l'abdomen de la femelle, comme celui du mâle, est couvert de longs poils roussâtres; mais, lorsque celui de la femelle est renflé par les œufs qu'il contient, ces poils deviennent caduques, et cet organe alors, dans cet état, est entièrement glabre.

54. *Sphasus alexandrinus.*

Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 376, n° 7.

Cette espèce, que j'ai particulièrement rencontrée dans les environs de Constantine, est bien moins commune que la précédente; elle se plaît sur les fleurs, et je la prenais ordinairement en fauchant les grandes herbes. Commencement de mai, sur le plateau de Sidi-Mabrouk, et sur les versants des Djebel Koudiat-Ati et Mansourah.

55. *Sphasus algerianus.*

Walck. *Hist. nat. des ins. Apt. Suppl.* tom. II, p. 459.

Cette espèce, que je n'ai pas rencontrée, a été trouvée aux environs d'Alger, par M. Guyon, chirurgien en chef de l'armée d'Afrique.

Genus *Eresus*, Walck. *Aranea*, Auct.

56. *Eresus cinnaberinus.*

Walck. *Hist. nat. des aranéid.* fasc. 2, pl. 10.
Ejusd. *Aranéid. de France*, p. 38, pl. 4, fig. 7 à 8.
Ejusd. *Tabl. des aranéid.* p. 21, pl. 3, fig. 25 à 26.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 395, n° 1.
Latr. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 121, n° 1.
Koch, *Die Arachn.* tom. IV, p. 106, pl. cxxxviii, fig. 318 (mâle).
Eresus Audouinii, Brull. *Expéd. scient. de Morée*, p. 51, pl. 28, fig. 10.
Eresus puniceus (Var.), ejusd. *op. cit.* p. 102, pl. cxxxviii, fig. 315 (mâle).
Eresus 4-guttatus, ejusd. *op. cit.* p. 104, tab. cxxxviii, fig. 316 (mâle), tom. I, p. 45, pl. 12, fig. 35 (femelle).
Eresus illustris, ejusd. *op. cit.* p. 105, pl. cxxxviii, fig. 317 (mâle).
Eresus annulatus (Var.) ejusd. *op. cit.* tom. I, p. 47, pl. 12, fig. 36 (femelle).
Aranea 4-guttata, Coqueb. *Illustr. Icon. ins.* dec. 3, p. 122, pl. 24, fig. 12.
Rossi, *Faun. etrusc.* tom. II, p. 135, pl. 1, fig. 8 à 9.
Aranea moniligera, de Villers, *Entom.* tom. IV, p. 128, n° 119, pl. 11, fig. 8.
Araignée rouge, Oliv. *Encycl. méth.* tom. IV, p. 221, n° 85, pl. 340, fig. 17.

Elle habite l'Est et l'Ouest de l'Algérie. J'ai particulièrement rencontré cette Érèse dans les environs de Constantine, à la fin de mai, sur les rochers du Koudiat-Ati; je l'ai prise aussi en juillet, aux environs d'Alger. Les individus que je possède de l'Ouest m'ont été donnés par M. Durieu de Maisonneuve, qui les a rencontrés dans les environs de Tlemsên.

57. *Eresus Guerinii*, Luc. (Pl. 4, fig. 10.)

Long. 31 millim. larg. 11 millim.

E. cephalothorace nigro-fuscorufescente piloso; mandibulis fuscorufescentibus, maxillis, labro sternoque fuscorubescentibus, nigricante pilosis; pedibus brevibus, validis, nigris, fuscorufescente pilosis; abdomine ovato, maximo, fuscorubescente nigroque subrufescente piloso, suprà utrinque quatuor profundè impresso; fusulis sat prominentibus, fuscorufescentibus.

C'est la plus grande espèce des Érèses connues. Le céphalothorax, entièrement d'un brun noir, couvert de poils d'un brun roussâtre, courts, serrés, est plus large à sa partie antérieure qu'à sa base; antérieurement, il est arrondi et fortement gibbeux, déprimé postérieurement, avec une impression transversale fortement prononcée à la base de la gibbosité. Les yeux sont entièrement noirs. Les mandibules, de même couleur que le céphalothorax, sont très-saillantes, allongées et recouvertes de poils d'un brun roussâtre; les crochets sont d'un brun rougeâtre, très-courts et sensiblement striés longitudinalement. Les mâchoires, la lèvre ainsi que le sternum sont d'un brun rougeâtre brillant, parsemés de longs poils noirâtres, peu serrés. Les pattes, courtes, robustes, sont noires, clairement parsemées de poils d'un brun roussâtre, qui deviennent très-allongés, surtout à la partie inférieure des fémurs; la hanche est glabre et teintée de brun roussâtre brillant. L'abdomen, une fois plus long

que le céphalothorax, est ovale, avec sa partie antérieure cependant plus large que sa partie postérieure; il est entièrement d'un brun rougeâtre, revêtu de poils d'un noir très-légèrement roussâtre, courts, très-serrés, et qui donnent à cet organe une apparence veloutée; en dessus, il présente, de chaque côté, quatre points profondément marqués dont les deux premiers sont beaucoup plus gros et doubles. Les filières sont très-saillantes, d'un brun roussâtre.

Cette espèce, que je n'ai pas rencontrée pendant mon séjour en Algérie, m'a été communiquée par M. Guérin-Méneville; elle a été prise aux environs de Tenès, par M. Guyon, chirurgien en chef de l'armée d'Afrique.

Pl. 4, fig. 10. *Eresus Guerinii,* de grandeur naturelle, 10ª la disposition des yeux.

58. *Eresus imperialis.*

L. Duf. *Ann. génér. des sc. phys.* tom. IV, p. 3, pl. 69, fig. 2.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 397, n° 4, et tom. II, *Suppl.* p. 463.
Eresus Petagnæ, Sav. *Descript. de l'Égypte,* pl. 4, fig. 11.
Eresus Theisii, Brull. *Expédit. scient. de Morée,* p. 55, n° 18, pl. 28, fig. 11.

Ce n'est que dans l'Ouest, aux environs d'Oran, pendant les mois de janvier et de février, que j'ai rencontré cette jolie espèce, qui est d'un beau noir de velours agréablement pointillé en dessus de blanc argent. Je n'ai trouvé que trois individus de cet *Eresus,* que j'ai pris sous des feuilles de cactus à Oran, dans les environs du Château neuf.

Dans le jeune âge, cette espèce est d'un noir roussâtre, avec les points blancs argent dont elle est parsemée bien moins prononcés que dans l'âge adulte.

59. *Eresus acanthophilus.*

L. Duf. *Ann. génér. des sc. phys.* tom. VI, p. 14, pl. 95, fig. 3 (le mâle), fig. 4 (la femelle).
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 399, n° 6.
Érèse rayée, ejusd. *Aran. de France,* p. 4, pl. 4, fig. 3 à 4.
Latr. *Nouv. dict. d'hist. nat.* tom. X, p. 393.

Elle est très-commune dans l'Est et dans l'Ouest de l'Algérie, pendant tout le printemps et une grande partie de l'été. Cette espèce se construit, dans les haies, parmi les broussailles, entre les feuilles des chardons, des *chamærops humilis,* quelquefois aussi dans les fissures des rochers, une toile assez grande, à fils d'abord épars et au centre desquels est un cocon très-grand, suivant l'âge des individus. Cette retraite, qui a tout à fait la forme d'un cornet ou d'un capuchon, présente, à sa partie antérieure, une ouverture assez grande et toujours ouverte, à cause des fils de soie qui en tirent les bords de tous les côtés. Cette habitation est formée d'une soie assez fine, très-serrée, d'un gris cendré clair, et recouverte en dessus de débris d'insectes et de feuilles desséchées. L'habitant de cette retraite imperméable se tient ordinairement en observation, tout près de l'ouverture, ayant les première et seconde paires de pattes dirigées en avant. Lorsqu'on l'inquiète, cette Érèse se retire dans le

fond de son habitation, et, comme celle-ci est privée d'issue à sa partie postérieure, il est très-facile de s'emparer de l'architecte de cette retraite remarquable. Dans les fils de soie qui entourent çà et là l'habitation de l'*Eresus acanthophilus*, j'ai souvent rencontré de très-gros insectes, tels que les *Acridium lineola, peregrinum*, l'*Œdipoda migratoria*, la *Cicada cantans* et les *Scolia hortorum, bidens*, etc. etc.

C'est surtout dans les environs de Milah et de Sétif que j'ai rencontré cette Érèse; cependant elle est aussi très-répandue dans les environs de Constantine, de Bône, d'Alger et d'Oran. Dans une excursion que j'ai faite en novembre 1840, à la Galite, j'ai souvent aussi trouvé cette espèce parmi les broussailles dont cette île est couverte.

Cette espèce présente plusieurs variétés assez remarquables.

Var. A. Abdomen, en dessus, entièrement d'un gris cendré clair, sans bande, avec les dépressions ponctiformes d'un noir foncé.

Cette variété est assez commune.

Var. B. Bandes noires de l'abdomen très-grandes, très-élargies, envahissant le dessus et les parties latérales, et ne laissant qu'une bande médiane longitudinale d'un gris cendré clair.

Cette variété est bien moins répandue que la précédente.

Var. C. Bandes noires se réunissant, recouvrant entièrement le dessus de l'abdomen, de manière que toute cette partie est d'un brun noir velouté.

Je n'ai rencontré que deux ou trois individus de cette variété remarquable, que j'ai prise, en juin, dans les environs du camp de Sétif.

Genus *Palpimanus*, L. Duf. *Platyscelum*, Aud. *Chersis*, Latr. Walck.

60. *Palpimanus gibbulus*. (Pl. 5, fig. 1.)

L. Duf. *Ann. génér. des sc. phys.* tom. IV, p. 364, n° 5, pl. LXIX, fig. 5, *a, b, c*.
Chersis gibbulus, Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 390, n° 1.
Palpimanus hæmatinus, Koch, *Die Arachn.* tom. III, p. 21, pl. 80, fig. 178 à 179.

Cette espèce, pendant tout l'hiver et une grande partie du printemps, est très-commune dans l'Est et dans l'Ouest de l'Algérie; je l'ai particulièrement rencontrée aux environs d'Oran, d'Alger, de Bône, de Constantine et du cercle de Lacalle. Elle se tient sous les pierres humides, marche avec précaution et lenteur, et semble sonder le terrain avec sa première paire de pattes, qui est toujours en mouvement, lorsqu'elle veut se transporter d'un endroit à un autre. Ayant renfermé dans une boîte à parois très-lisses plusieurs de ces aranéides, j'ai remarqué qu'elles avaient tendu çà et là quelques fils de soie, à l'aide desquels elles se tenaient sur les parties verticales. Je ne sais pas quels sont les moyens mis en usage par cette espèce pour pourvoir à sa nourriture; elle est si peu agile dans ses mouvements, que probablement elle n'attaque que les animaux presque

sédentaires. Le Palpimane bossu semble vivre isolé, excepté dans le jeune âge cependant, où je l'ai quelquefois rencontré réuni au nombre de cinq ou six individus.

Ce n'est jamais sur la terre que j'ai surpris cette aranéide, mais bien dans les anfractuosités des grosses pierres, et quelquefois aussi sous les écorces des arbres.

Pl. 5, fig. 1. *Palpimanus gibbulus*, grossi, 1[a] la grandeur naturelle, 1[b] la disposition des yeux, 1[c] une patte de la première paire grossie, 1[d] le céphalothorax vu de profil, 1[e] la portion antérieure du céphalothorax et les mandibules vues de face, 1[f] la bouche et le sternum vus de face, 1[g] la longueur relative des organes de la locomotion.

Genus *Salticus*[1], Latr. *Attus*, Walck.

61. *Salticus Vaillantii*, Luc. (Pl. 5, fig. 2.)

Long. 10 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 4 millim.

S. cephalothorace nigro, albicante piloso marginato, in medio posticè rubescente lineato, anticè vittâ brevi albicantepilosâ ornato, hâc utrinque fortiter emarginatâ; mandibulis brevibus, nigris, albicante subflavescente pilosis; maxillis labroque fuscis, anticè rufescentibus; palpis brevibus, testaceo rufescentibus, flavescente pilosis; pedibus elongatis, robustis, rubescentibus, flavescente pilosis, quarto, quinto, sextoque articulis in primo pari nigris; abdomine nigro, in medio longitudinaliter piloso flavescente vittato, lateribus omninò flavescente pilosis; corpore infrà fusco, fusulis sat elongatis, rufescentibus, glabris.

Mâle. Le céphalothorax, plus large sur les côtés qu'antérieurement, est noir et taché longitudinalement de rougeâtre dans son milieu; cette tache, qui forme une bande assez étroite, part de la ligne formée par les yeux intermédiaires postérieurs, et se continue jusqu'à la base du céphalothorax; celui-ci, sur les parties latérales, est largement bordé de poils blancs, et, dans son milieu, il présente une bande peu allongée, formée par des poils blanchâtres et échancrée de chaque côté à sa base. Les yeux de la première et de la seconde paire, entourés de poils rougeâtres, sont d'un vert nacré; ceux de la quatrième paire sont de cette couleur et de même grandeur que ceux de la seconde paire; enfin les yeux de la troisième paire sont très-petits, roussâtres et placés presque à égale distance de ceux de la seconde et de la quatrième paire. Les mandibules sont noires, très-courtes, assez rapprochées, revêtues de poils d'un blanc très-légèrement jaunâtre, avec les crochets roussâtres et assez allongés. Les mâchoires et la lèvre sont d'un brun foncé, avec la partie antérieure de ces organes teintée de rougeâtre. Le sternum est testacé dans sa partie médiane et entouré de brun foncé. Les palpes sont courts, d'un testacé roussâtre, revêtus de poils jaunes, avec l'article terminal renflé et piriforme. Les pattes sont très-allongées, robustes, surtout celles de la première paire, chez laquelle la hanche, l'exinguinal, le fémoral, ainsi que le tarse, sont rougeâtres, avec l'extrémité de ce dernier et la partie inférieure du fémoral tachées de brun foncé; les articles qui suivent, c'est-à-dire le génual, le tibial et le métatarse sont d'un noir foncé. Les pattes suivantes sont rougeâtres,

[1] Le nom de *Attus* étant postérieur à celui de *Atta*, établi par Fabricius, en 1804, j'ai cru devoir adopter la dénomination de *Salticus* et mettre en synonymie celle de M. Walckenaër, qui ne date que de 1805.

avec la partie inférieure du fémoral de la seconde paire tachée de brun foncé, et l'extrémité du tarse, dans les trois paires suivantes, de cette couleur; des poils jaunâtres, parmi lesquels on aperçoit des épines assez fortes, allongées, d'un brun foncé, se font remarquer sur les divers articles composant les trois dernières paires de pattes; les première, troisième et seconde paires sont les plus allongées, avec la quatrième la plus courte. L'abdomen, un peu plus large et plus étroit que le céphalothorax, est noir en dessus, et présente dans son milieu une bande longitudinale formée par des poils jaunâtres; cette bande, de chaque côté, vers sa partie postérieure, est profondément échancrée et projette un petit trait qui atteint presque les parties latérales; celles-ci sont entièrement entourées de poils jaunâtres, formant une bande qui, à ses parties antérieure et postérieure, joint la bande médiane du dessus de l'abdomen; en dessous, il est d'un brun foncé, et cette couleur simule un triangle beaucoup plus long que large. Les filières sont assez allongées, glabres, et teintées de rougeâtre.

Cette jolie espèce, dont je ne connais que le mâle, a été rencontrée en juin, par M. Vaillant, dans les environs d'Hippône.

Pl. 5, fig. 2. *Salticus Vaillantii,* grossi, 2^a la grandeur naturelle, 2^b la disposition des yeux, 2^c la longueur relative des organes de la locomotion, 2^d la bouche et le sternum vus en dessous.

62. *Salticus erythrogaster,* Luc. (Pl. 5, fig. 3.)

Long. 9 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 3 millim. $\frac{3}{4}$.

S. cephalothorace, maxillis, labro, mandibulisque nigris, his elongatis, fortiter transversim striatis, anticè depressis intùs trispinosisque; palpis nigris, albido flavescente pilosis; pedibus nigrorufescentibus, ultimis articulis nigro annulatis; abdomine rubro, in medio longitudinaliter nigro univittato; fusulis brevibus, nigris.

Mâle. Elle ressemble un peu au *S. sanguineus,* près duquel cette jolie espèce vient se placer. Le céphalothorax est entièrement noir, parsemé de poils de cette couleur, très-allongés et peu serrés. Les yeux de la première et de la seconde paire sont d'un blanc jaunâtre, les suivants sont noirs, avec ceux de la troisième paire plus rapprochés de la deuxième que de la quatrième paire. Les palpes sont courts, noirs, allongés, revêtus de longs poils d'un blanc jaunâtre. Les mandibules sont noires, allongées, assez fortement dirigées en avant, très-sensiblement écartées dans leur partie médiane, fortement striées transversalement, et déprimées un peu avant leur extrémité, qui présente trois épines à leur côté interne; les crochets sont assez allongés, d'un brun rougeâtre. Les mâchoires ainsi que la lèvre et le sternum sont noirs, parsemés de poils blanchâtres. Les pattes de la première et de la seconde paire sont d'un noir roussâtre; celles des paires suivantes sont noires, à l'exception cependant du génual, du tibial, du métatarse et du tarse, qui sont roussâtres et annelés de noir foncé; ces organes sont parsemés de longs poils noirâtres, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont d'un blanc jaunâtre; je ferai aussi remarquer que, dans ces organes, dont les première, troisième et seconde paires sont les plus allongées, avec la quatrième la plus courte, la hanche et l'exinguinal des seconde, troisième et quatrième paires de pattes sont

entièrement d'un brun roussâtre. L'abdomen, plus long que le céphalothorax, est ovalaire, avec sa partie antérieure plus large cependant qu'à sa base, qui est assez fortement terminée en pointe; il est revêtu de poils d'une belle couleur rouge, courts, serrés, et orné, dans sa partie médiane, d'une bande longitudinale d'un beau noir foncé; de chaque côté de cette bande, on aperçoit quelquefois une petite tache noire de forme arrondie; en dessous, près des ouvertures stigmatiformes, il est noirâtre. Les filières sont courtes, entièrement noires.

Je ne connais pas la femelle de cette curieuse espèce, que j'ai prise, en mai et en juin, dans les environs de Constantine et du cercle de Lacalle; elle n'est pas très-commune.

Pl. 5, fig. 3. *Salticus erythrogaster,* grossi, 3^a la grandeur naturelle, 3^b la disposition des yeux, 3^c la longueur relative des organes de la locomotion, 3^d le céphalothorax grossi vu de profil, 3^e la portion antérieure du céphalothorax, avec les mandibules vues de face.

63. *Salticus nitidi ventris,* Luc. (Pl. 5, fig. 10.)

Long. 6 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim. $\frac{1}{4}$.

S. cephalothorace elongato, nigronitido, subcupreo tincto, ad basin fortiter truncato; mandibulis brevibus, rufescentibus, fulvo-pilosis; maxillis flavorufescentibus, labro sternoque fuscis; palpis exilibus, primis articulis fuscis, subsequentibus rufescentibus, rufescenteque pilosis; pedibus sat robustis, primis rufescentibus, ultimis fuscis, plùs minùsve fortiter nigro annulatis; abdomine suprà cyaneo nitido metallico, glabro, posticè ad latera nigro infràque rufescente; fusulis sat elongatis, primis nigris, subsequentibus rufescentibus.

Mâle. Le céphalothorax, un peu plus long que l'abdomen, est brusquement tronqué à sa base, et présente postérieurement, à la naissance de cette troncature, une petite saillie tuberculiforme; il est d'un noir brillant, légèrement teinté de cuivreux, et parsemé de poils noirs très-allongés, peu serrés. La quatrième paire d'yeux est d'un noir brillant, entourée de poils d'un blanc argent; la seconde et la quatrième paire sont d'un noir cuivreux; la troisième paire est noire, très-petite et plus rapprochée de la quatrième paire que de la seconde. Les mandibules sont très-courtes, roussâtres, parsemées de poils fauves; les crochets sont très-courts, de même couleur que les mandibules. Les mâchoires sont d'un jaune roussâtre, avec leur partie antérieure testacée. La lèvre, ainsi que le sternum, sont d'un brun roussâtre brillant. Les palpes sont grêles, peu allongés, avec le premier article et l'organe excitateur d'un brun foncé; les articles suivants sont roussâtres, revêtus de poils de cette couleur, avec le dernier article piriforme, renflé à sa naissance, et tout le bord antérieur du troisième article en dessus seulement, bordés de poils d'un blanc argent. Les pattes sont peu allongées, assez robustes; les deux premières paires sont entièrement roussâtres, avec les suivantes d'un brun foncé et plus ou moins fortement annelées de noir; des poils d'un roux clair, parmi lesquels on aperçoit quelques épines d'un brun foncé, se font remarquer sur ces organes; il est aussi à noter que ce sont les troisième, quatrième et seconde paires qui sont les plus allongées, avec la première la plus courte. L'abdomen, en dessus, présente une plaque scutiforme plus longue que large, entièrement glabre, d'un bleu métallique brillant; postérieurement, ainsi que sur les parties latérales, il est noir, couvert de longs poils

de cette couleur; en dessous, il est d'un roussâtre clair, parsemé de poils noirâtres. Les filières sont assez saillantes, avec la première paire d'un brun noirâtre, et les suivantes roussâtres.

Je ne connais pas la femelle de ce joli *Salticus.*

Cette espèce, que j'ai rencontrée pendant les mois de mars et de novembre, habite les environs de Philippeville et d'Hippône; elle se plaît dans des lieux frais, ombragés et couverts d'herbes.

Pl. 5, fig. 10. *Salticus nitidi ventris,* grossi, 10[a] la grandeur naturelle, 10[b] la disposition des yeux, 10[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

64. *Salticus luctuosus*, Luc. (Pl. 5, fig. 7.)

Long. 6 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 3 millim. $\frac{3}{4}$.

S. cephalothorace nigro, posticè truncato, lateribus subtiliter albo marginatis; mandibulis nigronitidis, maxillis rufescentibus, labro sternoque fuscis, his albicantepilosis; palpis brevibus, nigris, ultimis articulis suprà albo-pilosis; pedibus robustis, primis flavorufescentibus, subsequentibus rufis, fusco maculatis; abdomine nigronitido, quadripunctato, lateribus posticèque sat fortiter rugato, infrà rufescente, flavo-piloso; fusulis brevibus, rufescentibus.

Mâle. Le céphalothorax est noir, moins brusquement tronqué que chez le *S. nitidi ventris*, près duquel il vient se placer, et n'offre pas, à la naissance de cette troncature, comme chez cette dernière espèce, de saillie tuberculiforme; il présente, à sa partie antérieure, quelques poils noirs assez allongés, et, de plus, ses parties latérales sont entourées de poils blancs, lesquels forment une bordure très-fine. La première et la seconde paire d'yeux sont d'un vert clair, les suivantes sont noires, avec la troisième paire placée plus près de la quatrième paire que de la seconde. Les mandibules sont d'un noir brillant, avec les crochets courts, roussâtres. Les mâchoires sont d'un jaune roussâtre, avec la lèvre et le sternum d'un brun foncé et couverts de poils blanchâtres. Les palpes sont courts, noirs, avec la partie supérieure des troisième, quatrième et cinquième articles d'un blanc jaunâtre. Les pattes sont courtes, assez robustes, et de même longueur que chez l'espèce précédente; la première et la seconde paire sont d'un jaune roussâtre; les suivantes sont rousses, tachées de brun, avec l'extrémité des tarses, de cette couleur; des poils fauves, parmi lesquels on aperçoit des épines roussâtres assez allongées, se font remarquer sur les palpes ainsi que sur les organes de la locomotion. L'abdomen, un peu plus court que le céphalothorax, est de la même couleur que ce dernier; il présente, de chaque côté, en dessus, deux impressions, dont les antérieures sont plus grandes et plus profondément marquées; postérieurement et sur les côtés, il est fortement ridé et parsemé de poils blanchâtres placés çà et là; en dessous, il est roussâtre, revêtu de poils fauves. Les filières, bien moins saillantes que chez l'espèce précédente, sont courtes et entièrement roussâtres.

Je ne connais pas la femelle de cette espèce, que j'ai rencontrée une seule fois, à la fin de mars, dans les bois du lac Tonga, aux environs du cercle de Lacalle.

Pl. 5, fig. 7. *Salticus luctuosus,* grossi, 7[a] la grandeur naturelle, 7[b] la disposition des yeux, 7[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

65. *Salticus mauritanicus*, Luc. (Pl. 5, fig. 9.)

Long. 6 millim. $\frac{1}{2}$ à 7 millim. larg. 2 millim. à 2 millim. $\frac{1}{4}$.

S. cephalothorace brevi, crasso, atro, marginibus maculâque in medio albis; mandibulis nigronitidis, subtiliter transversìm striatis; maxillis, sterno labroque fuscis, primis anticè rufescentibus; palpis brevibus, fuscorufescentibus, secundo articulo suprà albo-piloso; pedibus exilibus, elongatis, fuscorufescentibus subtiliterque nigro annulatis; abdomine suprà rubescentepiloso, in medio quadripunctato, anticè posticèque albo-piloso lineato, infrà fusco, fulvo-piloso; pedibus brevibus, fuscorufescentibus.

Palporum in fœminâ primis articulis fuscis, subsequentibus testaceis, albido flavescentepilosis.

Mâle. Le céphalothorax, court, assez épais, est noir, parsemé de poils de cette couleur, allongés, peu serrés; sur les côtés, il présente une bande blanche assez large, et, dans sa partie médiane, entre les yeux de la quatrième paire, il est orné d'une tache de cette couleur, de forme oblongue, quelquefois cependant trianguliforme. La première paire d'yeux est verdâtre, entourée de poils rougeâtres; celles qui suivent sont d'un noir brillant, avec la troisième paire presque placée à égale distance de la quatrième et de la seconde. Les mandibules sont d'un noir brillant, assez allongées, très-écartées à leur extrémité, et finement striées transversalement; les crochets sont allongés, rougeâtres. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un brun foncé, avec l'extrémité de ces premiers organes teintée de roussâtre; des poils blancs, peu allongés, revêtent le plastron sternal. Les palpes sont courts, d'un brun roussâtre, couverts de poils noirs, avec le second article orné en dessus d'une tache blanche formée par des poils courts très-serrés; il est aussi à noter que le troisième article, à sa naissance et du côté interne, est armé d'une épine très-prononcée. Les pattes sont très-allongées, grêles, d'un jaune roussâtre, finement annelées de brun et parsemées de poils fauves, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, allongés, peu serrés; dans cette espèce, ce sont les première et quatrième paires de pattes qui sont les plus allongées; vient ensuite la seconde, puis la troisième, qui est la plus courte. L'abdomen est petit, ovalaire, couvert en dessus de poils rougeâtres, et marqué de quatre points assez profondément enfoncés; antérieurement, il est bordé de blanc et traversé postérieurement par trois petits chevrons blanchâtres; sur les parties latérales, il est taché de blanc, et, de plus, il présente de chaque côté, entre les points, une petite tache arrondie, blanche; près de ces taches, on remarque, de chaque côté, un petit trait blanchâtre situé transversalement; en dessus, il est brun, parsemé de poils fauves. Les filières sont courtes, d'un brun roussâtre.

La femelle diffère du mâle par une taille plus grande et surtout beaucoup plus robuste; par son abdomen, qui est plus grand et beaucoup plus large que le céphalothorax. Les palpes, chez ce sexe, ont leurs deux premiers articles d'un brun foncé, avec les troisième, quatrième et cinquième testacés, couverts de longs poils d'un blanc jaunâtre.

Il y a des individus chez lesquels la tache blanche du milieu forme une bande longitudinale, et atteint presque la base du céphalothorax; chez cette variété, les mandibules sont rougeâtres.

Cette espèce, qui ressemble un peu au *S. Adansonii*, près duquel elle vient se placer,

n'est pas rare dans l'Est et dans l'Ouest de l'Algérie; elle se plaît à errer, pendant les mois de mai, de juin et de juillet, sur les terrasses de la ville d'Alger; je l'ai rencontrée aussi, dans ces mêmes conditions, à Bône et à Constantine.

Pl. 5, fig. 9. *Salticus mauritanicus*, grossi, 9ª la grandeur naturelle, 9ᵇ la disposition des yeux, 9ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

66. *Salticus fallax*, Luc. (Pl. 5, fig. 5.)

Long. 8 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 3 millim.

S. cephalothorace elongato, depresso, cinerescentepiloso, lateribus rubescentibus, his albicante marginatis; mandibulis nigroæneo nitidis, sat fortiter transversìm striatis; maxillis, labro sternoque nigris, albicante flavo-pilosis; palpis robustis, elongatis, flavoaurantiacis, albicante subflavescente pilosis; pedibus breviusculis, rufescentibus, albicante flavescente pilosis, ultimis articulis fuscorufescente annulatis; abdomine elongato, rubescente griseo cinerescenteque piloso, infrà albicante piloso; fusulis sat elongatis, rufescentibus.

Femelle. Il est voisin du *S. mauritanicus,* mais il est moins large et plus allongé. Le céphalothorax est allongé, peu bombé, d'un noir roussâtre, revêtu de poils assez longs, serrés, d'un gris cendré clair, qui, sur les parties latérales, sont légèrement teintés de rougeâtre; il est aussi à noter que les côtés sont bordés de poils d'un gris blanchâtre. Les yeux sont d'un noir brillant, avec la troisième paire plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont courtes, d'un noir bronzé brillant et assez fortement striées transversalement; les crochets sont roussâtres, avec leur base d'un noir brillant. Les mâchoires, la lèvre, ainsi que le sternum, sont noirs, parsemés de longs poils d'un blanc jaunâtre. Les palpes sont assez allongés, robustes, d'un jaune oranger pâle, et couverts de longs poils d'un blanc très-légèrement teinté de jaunâtre. Les pattes sont robustes, peu allongées, roussâtres, couvertes de longs poils d'un blanc jaunâtre, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont d'un noir foncé; le métatarse et le tarse sont annelés de brun roussâtre, avec l'extrémité de ce dernier teintée de brun foncé. Je ferai aussi remarquer que la quatrième et la troisième paire de pattes sont les plus allongées, que la seconde vient ensuite, et que la première est la plus courte. L'abdomen, plus long et plus large que le céphalothorax, dans la femelle, est entièrement revêtu en dessus de poils rougeâtres, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont d'un gris cendré clair; ces poils forment une bande longitudinale peu marquée, de chaque côté de laquelle on aperçoit deux taches arrondies également peu sensibles; sur les côtés et en dessous, il est brun et revêtu de poils d'un blanc jaunâtre. Les filières sont assez allongées, roussâtres.

Le mâle diffère de la femelle par une forme plus étroite et par les derniers articles des palpes, qui sont noirs.

Rencontré errant, sur les ruines d'Hippône, à la fin de novembre; cette espèce n'est pas très-commune.

Pl. 5, fig. 5. *Salticus fallax,* grossi, 5ª la grandeur naturelle, 5ᵇ la disposition des yeux, 5ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

67. *Salticus cirtanus*, Luc. (Pl. 5, fig. 4.)

Long. 8 millim. $\frac{1}{4}$, à 9 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim. $\frac{3}{4}$ à 3 millim. $\frac{1}{4}$.

S. cephalothorace brevi, nigronitido, nigricante rufescenteque piloso; mandibulis nigris, brevibus, robustis, subtilissimè transversìm rugatis, albicantepilosis; maxillis labroque rufis, ad basin rufescentibus; sterno nigro, flavo-piloso; palpis pedibusque rufis, nigro fortiter annulatis, rubescente fulvoque pilosis; abdomine magno, sat elongato, ovato, suprà fulvo, in medio vittâ nigrâ longitudinaliter ornato, lateribus rubescentibus infràque fulvo, in medio fuscescente univittato; fusulis prominentibus, nigricantibus.

Femelle. Le céphalothorax est court, d'un noir brillant, parsemé de longs poils noirâtres, peu serrés, parmi lesquels on en voit d'autres qui sont roussâtres, courts et qui se font particulièrement remarquer sur la partie antérieure du céphalothorax, ainsi que sur les côtés latéro-antérieurs. Les yeux sont d'un noir brillant, entourés de poils roussâtres, avec la troisième paire placée presque à égale distance de la seconde et de la quatrième. Les mandibules, noires, courtes, robustes, très-saillantes, sont couvertes de longs poils blanchâtres, et, de plus, très-finement ridées transversalement; les crochets sont peu allongés et entièrement rougeâtres. Les mâchoires ainsi que la lèvre sont d'un roux foncé, avec leur partie antérieure teintée de roussâtre. Le sternum est noir, parsemé de longs poils fauves. Les palpes et les pattes sont d'un roux foncé, fortement annelés de noir, parsemés de poils rougeâtres, courts, parmi lesquels on en voit d'autres qui sont très-allongés, fauves; des épines d'un brun foncé, peu allongées, hérissent les organes de la locomotion, dont les première, quatrième et seconde paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, beaucoup plus allongé que le céphalothorax, est assez gros et entièrement de forme ovalaire; en dessus, il est d'un fauve très-clair, avec sa partie médiane ornée d'une large bande longitudinale d'un noir foncé; cette bande, entourée de roussâtre, et qui, chez quelques individus, est tachée de blanc de chaque côté, est assez fortement crénelée sur les côtés, vers la partie postérieure seulement; sur les parties latérales, il est teinté de rougeâtre foncé, avec le dessous fauve, partagé longitudinalement par une large bande brune. Les filières sont assez saillantes, noirâtres.

Cette espèce, dont je ne connais pas le mâle, habite les environs de Constantine, où je l'ai prise à la fin de mai, sur les arcades de l'aqueduc romain situé à la jonction du Rummel avec le Boumersoug; ce Saltique, très-agile, aime les lieux exposés au soleil, et se retire dans les anfractuosités des pierres, au moindre mouvement que l'on fait pour s'en emparer.

Pl. 5, fig. 4. *Salticus cirtanus*, grossi, 4[a] la grandeur naturelle, 4[b] la disposition des yeux, 4[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

68. *Salticus purpuratus* (*Attus*).

Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, *Suppl.* p. 466, n° 133 bis.

Je n'ai pas trouvé cette espèce, qui a été rencontrée, en Algérie, par M. Guyon, et qui a été décrite par M. Walckenaër.

69. *Salticus Forskaeli.*

Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 428, n° 43.
Attus tardigradus, Aud. *Explic. des pl. de l'expéd. d'Égypte*, p. 170, pl. 8, fig. 13.

Femelle. Le céphalothorax, d'un brun roux foncé antérieurement, avec sa partie postérieure entièrement roussâtre, est revêtu de poils fauves, assez allongés et peu serrés. Tous les yeux sont d'un jaune sale, avec la troisième paire plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont allongées, très-écartées à leur extrémité, d'un roux clair et très-finement striées transversalement. Les mâchoires sont roussâtres, avec la lèvre et le sternum d'un brun foncé, parsemés de poils fauves. Les palpes sont grêles, courts, roussâtres, couverts de longs poils jaunâtres. Les pattes sont assez allongées, grêles, d'un roux foncé, avec l'extrémité des tarses tachée de brun; des poils fauves, parmi lesquels on aperçoit des épines allongées, d'un brun foncé, se font remarquer sur les organes de la locomotion. L'abdomen est couvert de poils fauves, avec la bande longitudinale, de chaque côté, d'un brun rougeâtre; sur les côtés et en dessous, il est jaunâtre, entièrement revêtu de poils fauves. Les filières sont assez allongées, roussâtres.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce.

Rencontré une seule fois, à la fin de novembre, dans les maisons, à Bône; les mouvements de ce Saltique sont très-vifs.

70. *Salticus flavescente maculatus*, Luc. (Pl. 5, fig. 6.)

Long. 9 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$.

S. cephalothorace fusco, fulvo-piloso, posticè lineâ flavescente longitudinaliter ornato; mandibulis sat elongatis, rufescentibus, maxillis testaceis, labro sternoque rufescentibus; palpis brevibus, rufescentibus, flavo-pilosis; pedibus rufis, robustis, flavo-pilosis, tarsis testaceis anticè fuscis; abdomine ovato, elongato, rufescente, flavo-piloso, posticè utrinque flavescente maculato; fusulis longiusculis, fuscis.

Femelle. Le céphalothorax, d'un brun roux foncé, est parsemé de poils fauves, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont jaunâtres, et qui forment, à partir des yeux intermédiaires postérieurs, une bande longitudinale qui atteint la base du céphalothorax. Les yeux de la première paire sont verdâtres, ceux de la seconde et de la troisième sont d'un noir brillant, avec ceux de la dernière roussâtres; il est aussi à remarquer que les yeux de la troisième paire sont un peu plus rapprochés de ceux de la seconde que de ceux de la quatrième. Les mandibules sont assez allongées, roussâtres, parsemées de longs poils fauves. Les mâchoires sont testacées, avec la lèvre et le sternum d'un brun roussâtre; ce dernier est couvert de poils fauves, allongés, clairement parsemés. Les palpes sont courts, grêles, roussâtres, hérissés de longs poils jaunes. Les pattes, d'un roux foncé, assez robustes, sont couvertes de poils fauves, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, allongés; la troisième, la quatrième et la première paire sont les plus allongées, avec la seconde la plus courte; le tarse est testacé, avec son extrémité tachée de brun foncé. L'ab-

domen est ovalaire, assez allongé, roussâtre, entièrement couvert de poils fauves, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont très-allongés et d'un noir foncé; postérieurement, il présente, de chaque côté, une tache arrondie formée par des poils jaunâtres; et il y a même des individus chez lesquels la partie antérieure de cet organe est ornée de deux taches roussâtres et d'une petite ligne longitudinale de cette couleur, tout à fait située antérieurement; sur les côtés et en dessous, il est de même couleur qu'en dessus, avec les poils qui revêtent ces parties très-courts, d'un fauve clair. Les filières sont assez allongées, d'un brun foncé, parsemées de quelques poils fauves.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce, que j'ai trouvée sous les pierres, à la fin de novembre, dans les ravins du Djebel Santon, aux environs d'Oran; ce Saltique est assez rare.

Pl. 5, fig. 6. *Salticus flavescente maculatus,* grossi, 6[a] la grandeur naturelle, 6[b] la disposition des yeux, 6[c] la longueur relative des organes de la locomotion, 6[d] une patte de la première paire.

71. *Salticus oraniensis,* Luc. (Pl. 5, fig. 8.)

Long. 7 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$.

S. cephalothorace rufescente, anticè nigro, posticè lineâ albâ transversìm arcuatâ ornato; mandibulis rufis, sat elongatis, transversìm subtiliter striatis; maxillis labroque glabris, rufescentibus, sterno testaceo, fulvo-piloso; palpis elongatis, exilibus, rufescentibus, tertio quartoque articulis albido argente-opilosis; pedibus validis, maximè elongatis, rufescentibus, fulvo-pilosis, tarsis anticè fuscis; abdomine flavescente fulvo-piloso, anticè lineâ albâ arcuatâ, posticè alboque quadripunctato.

Mâle. Le céphalothorax, roussâtre, avec sa partie antérieure noire, est parsemé de poils roux, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont blancs, et qui forment une bande assez large, transversale en forme de croissant. Les yeux, entourés de poils rougeâtres, sont d'un verdâtre nacré, à l'exception cependant de ceux de la troisième paire, qui sont noirs et un peu plus rapprochés des yeux de la quatrième que de la seconde. Les mâchoires et la lèvre sont glabres, d'un roux clair, avec le sternum testacé et parsemé de quelques poils fauves. Les palpes, roussâtres, allongés, grêles, avec le digital d'un brun foncé, sont clairement parsemés de poils fauves, à l'exception cependant des troisième et quatrième articles, qui sont couverts de poils d'un blanc argent. Les pattes, très-allongées, assez robustes, sont entièrement roussâtres, parsemées de poils fauves, avec l'extrémité des tarses tachée de brun foncé; des épines, d'un roux foncé, assez allongées, se font remarquer sur les organes de la locomotion, dont les quatrième, troisième et première paires sont les plus longues, avec la seconde la plus courte. L'abdomen, presque aussi long que le céphalothorax, est moins large que ce dernier, jaunâtre et parsemé de poils jaunes; à sa partie antérieure, il est taché de poils blancs, qui offrent, à son sommet, une bande transversale en forme de croissant, bordée à ses parties antérieure et postérieure par des poils d'un roux foncé; postérieurement il présente quatre points blancs, dont les antérieurs sont plus grands et surtout plus marqués; une bande d'un roux foncé, longitudinale, très-étroite, se fait remarquer de chaque côté de l'abdomen et entoure même, du côté externe seulement, les points blancs de la partie

postérieure; les côtés et le dessous sont jaunâtres, parsemés de poils fauves. Les filières sont assez allongées, roussâtres.

Je ne connais pas la femelle de cette espèce.

J'ai rencontré ce Saltique à la fin de novembre, sur les murs de la vieille K'as'ba, à Oran.

Pl. 5, fig. 8. *Salticus oraniensis,* grossi, 8^a la grandeur naturelle, 8^b la disposition des yeux, 8^c la longueur relative des organes de la locomotion.

72. *Salticus nigrifrons,* Luc. (Pl. 6, fig. 7.)

Long. 6 millim. $\frac{3}{4}$, larg. 2 millim. $\frac{1}{4}$.

S. cephalothorace brevi, sat lato, rufo, attamen fronte omninò nigra; mandibulis subtiliter transversim striatis, elongatis, glabris, fuscorufescentibus; sterno rufo testaceo, fulvo-piloso; palpis elongatis, exilibus, rufescentibus, flavescente-pilosis; pedibus elongatis, validis, rufis, tarsis anticè nigris; abdomine elongato, angustato, ovato, posticè subacuminato, rufo, suprà longitudinaliter duabus lineis arcuatis ornato, infrà rufescente fulvo-piloso; fusulis brevissimis, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, court, assez large, peu bombé, est d'un roux foncé, avec sa partie antérieure et tout le front noirs; quelques poils d'un jaune verdâtre, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont allongés, noirs, se font remarquer sur cet organe et particulièrement en dessus. Les yeux de la première paire sont d'un jaune sale, les suivants sont d'un noir brillant, à l'exception cependant de ceux de la troisième paire, qui sont roussâtres, et qui sont un peu plus rapprochés de la quatrième paire que de la seconde. Les mandibules, finement striées transversalement, assez allongées, glabres sont d'un brun roussâtre foncé, avec les crochets noirs. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont de même couleur que les mandibules, et présentent çà et là quelques poils noirâtres. Le sternum est d'un roux testacé, parsemé de poils fauves. Les palpes, grêles, allongés, sont roussâtres, parsemés de poils d'un jaune clair. Les pattes, allongées, robustes, sont d'un roux foncé, avec l'extrémité des tarses noire; des poils fauves, très-courts, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, allongés, hérissent ces organes, dont les troisième, quatrième et première paires sont les plus longues, avec la seconde la plus courte. L'abdomen, plus allongé que le céphalothorax et plus étroit que ce dernier, est ovalaire, avec sa partie postérieure à peine terminée en pointe; il est d'un roux foncé, couvert de poils de cette couleur, et dont ceux situés à sa partie antérieure sont d'un jaune teinté de vert; en dessus, il présente deux bandes longitudinales en forme d'accolade, et dont les branches antérieures sont plus courtes et plus rapprochées que les branches postérieures; l'espace que laissent ces bandes entre elles est parsemé de poils d'un jaune roussâtre, qui forment des lignes transversales affectant la forme d'un croissant; sur les côtés et en dessous, il est roussâtre, couvert de poils fauves, courts, peu serrés. Les filières sont très-courtes, d'un roux clair.

Rencontré errant, en février, sur la terrasse de la maison qu'habitait la commission scientifique, à Alger; je ne connais pas le mâle de cette espèce.

Pl. 6, fig. 7. *Salticus nigrifrons,* grossi, 7^a la grandeur naturelle, 7^b la disposition des yeux, 7^c la longueur relative des organes de la locomotion, 7^d le céphalothorax vu de profil.

73. *Salticus jucundus*, Luc. (Pl. 6, fig. 8.)

Long. 7 millim. ½, larg. 3 millim.

S. cephalothorace brevi, in medio sat lato, rufescente suprà, anticè nigro nitido; mandibulis brevibus, convexis, maxillis, labro sternoque rufescentibus, albido-pilosis; palpis exilibus, rufescentibus, albo-pilosis; pedibus brevibus, validis, rufis, metatarso tarsoque flavescentibus; abdomine ovato, fusco, flavo-aurantiaco, piloso-albido anticè circumcincto, suprà maculâ trianguliformi transversìmque quatuor lineis fuscis ornato; corpore infrà fuscoflavescente longitudinaliter trivittato; fusulis prominentibus, rufescentibus.

Femelle. Il a un peu d'analogie avec le *S. nigrifrons*, dans le voisinage duquel il vient se placer. Le céphalothorax, court, plus large dans son milieu qu'à sa partie antérieure, est roussâtre, avec l'espace occupé par les organes de la vue d'un noir brillant; des poils d'un beau jaune se font remarquer sur le front, et, postérieurement, on aperçoit une bande en forme de croissant, formée par des poils blanchâtres. Les yeux sont d'un noir brillant, entourés de poils jaunes, avec la troisième paire plus rapprochée de la seconde que de la quatrième. Les mandibules, courtes, roussâtres, parsemées de poils fauves, sont convexes, arrondies, peu écartées à leur extrémité, avec les crochets d'un brun roux foncé. Les mâchoires, la lèvre ainsi que le sternum, sont d'un jaune légèrement roussâtre, parsemés de poils blancs. Les palpes sont grêles, peu allongés, roussâtres et parsemés de longs poils blancs. Les pattes, courtes, robustes, sont d'un roux foncé, avec le métatarse et le tarse jaunâtres, et ce dernier d'un noir foncé à son extrémité; il est aussi à noter que les deux dernières paires de pattes sont légèrement annelées de brun roussâtre; des poils blancs, assez allongés, clairement parsemés, et parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont d'un roux foncé, se font remarquer sur ces organes, dont les troisième, quatrième et première paires sont les plus allongées, avec la seconde la plus courte. L'abdomen est assez gros, ovale, d'un brun foncé, parsemé de poils d'un jaune doré, parmi lesquels on en voit d'autres qui sont bruns et qui forment, sur cet organe, une petite tache trianguliforme, et trois ou quatre petits traits transversaux en forme de croissant; je ferai aussi remarquer qu'antérieurement il est bordé de poils blancs, et que, de chaque côté, il présente deux petits traits transversaux de cette couleur; en dessous, il est d'un brun jaunâtre, parsemé de poils fauves et orné de trois bandes longitudinales d'un brun foncé, dont une médiane et les deux autres latérales. Les filières sont assez saillantes, roussâtres.

Rencontré, à la fin de novembre, sur les murailles du fort Santa-Cruz, aux environs d'Oran.

Pl. 6, fig. 8. *Salticus jucundus*, grossi, 8ª la grandeur naturelle, 8ᵇ la disposition des yeux, 8ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion, 8ᵈ l'extrémité de l'abdomen, avec les filières vues en dessous.

74. *Salticus agilis* (*Attus*).

Walck. *Hist. nat. des ins. Apt. Suppl.* tom. II, p. 464.

Cette espèce, que je n'ai pas trouvée pendant mon séjour dans le Nord de l'Afrique, a été prise, en Algérie, par M. le docteur Guyon.

75. *Salticus Moreletii*, Luc. (Pl. 6, fig. 3.)

Long. 5 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim. $\frac{1}{4}$.

S. cephalothorace brevi, anticè angusto, rufescente, suprà fusco maculato; mandibulis brevibus, latis, convexis, rufescentibus; maxillis, labro sternoque rufescentibus; palpis flavis, exilibus; pedibus elongatis, rufescentibus, validis; tarsis nigris; abdomine nigro, suprà marginibus argenteo maculato, infrà rufescente, fulvo-piloso, longitudinaliter nigro trilineato; fusulis prominentibus, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, court, étroit antérieurement, élargi et arrondi sur les côtés, est roussâtre, avec sa partie antérieure d'un brun foncé; il est parsemé de quelques poils jaunâtres, et, au-dessous de la troisième paire d'yeux, entre cette dernière et la seconde paire, il est orné d'un bouquet de poils roides, allongés, qui simule une petite corne de chaque côté; il est aussi à noter qu'entre la troisième paire d'yeux on aperçoit une petite dépression transversale; les yeux de la première paire, entourés de poils jaunâtres, sont bronzés; ceux qui suivent sont d'un noir brillant, avec la seconde paire d'yeux presque de même grosseur que la quatrième; je ferai aussi observer que la troisième paire est beaucoup plus rapprochée de la seconde que de la quatrième. Les mandibules, courtes, larges, convexes, sont roussâtres, clairement parsemées de poils fauves, très-courts. Les mâchoires, la lèvre, ainsi que le sternum sont roussâtres. Les palpes sont jaunes, grêles, allongés, parsemés de poils fauves. Les pattes sont courtes, robustes, surtout celles de la première paire; elles sont roussâtres, parsemées de poils fauves, avec l'extrémité des tarses entièrement noire; les troisième, quatrième et première paires sont les plus longues, avec la seconde la plus courte. L'abdomen est allongé, un peu plus étroit que le céphalothorax, ovalaire et légèrement acuminé à sa partie postérieure; en dessus, il est d'un noir de velours, entouré de poils roussâtres et orné de petits traits, dont un longitudinal, les autres transversaux et formés par de petites écailles d'un blanc argent; à ses parties antérieure et postérieure, on aperçoit de petits points d'un blanc argent, et les côtés sont parcourus par de petites lignes semi-transversales de cette couleur; en dessous, il est roussâtre, parsemé de poils fauves et orné de trois lignes noires longitudinales. Les filières sont assez saillantes, roussâtres.

Le mâle de ce Saltique m'est inconnu.

Cette espèce, que je dédie à mon ami, M. Morelet, membre de la commission scientifique de l'Algérie, habite les environs du cercle de Lacalle; je l'ai rencontrée, en juillet, sur les murs du moulin.

Pl. 6, fig. 3. *Salticus Moreletii*, grossi, 3ᵃ la grandeur naturelle, 3ᵇ la disposition des yeux, 3ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

76. *Salticus rufolineatus*, Luc. (Pl. 7, fig. 9.)

Long. 7 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim. $\frac{3}{4}$.

S. cephalothorace brevi, rufescente, anteriùs fusco flavoque piloso; mandibulis subelongatis, glabris, rufonitidis; maxillis, labro sternoque testaceis, hoc flavo-piloso; palpis elongatis, testaceis, flavo-pilosis; pedibus elongatis, exilibus, rufescentibus, tarsis anteriùs fuscis; abdomine elongato, ovato, flavo-piloso, utrinque rubescente longitudinaliter lineato, lateribus infràque cinerescentibus; fusulis elongatis, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, moins allongé et plus petit que l'abdomen, est roussâtre, avec sa partie antérieure teintée de brun foncé; des poils fauves, courts, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, allongés, revêtent cet organe, qui est assez bombé transversalement. Les première, seconde et quatrième paires d'yeux sont nacrées, avec la troisième d'un noir brillant, placée à égale distance de la seconde et de la quatrième paire. Les mandibules sont assez allongées, glabres, d'un roux brillant, avec les crochets courts et très-légèrement teintés de rougeâtre. Les mâchoires, la lèvre, ainsi que le sternum sont testacés, revêtus de longs poils jaunes. Les pattes sont allongées, grêles, entièrement roussâtres, parsemées de longs poils fauves, parmi lesquels on aperçoit des épines, courtes, d'un noir foncé; les troisième, première et quatrième paires sont les plus longues, avec la seconde la plus courte. L'abdomen est allongé, ovale, couvert de poils jaunes très-courts, serrés, et orné, de chaque côté, d'une bande longitudinale rousse, très-fortement onduleuse, formée par des poils de cette couleur; sur les côtés et en dessous, il est d'un gris clair et parsemé çà et là de poils jaunâtres. Les filières sont assez allongées, roussâtres.

Ce Saltique, dont je ne connais que la femelle, habite les environs d'Oran; je l'ai pris, dans les premiers jours de janvier, sur les murs de l'ancienne K'as'ba.

Pl. 7, fig. 9. *Salticus rufolineatus*, grossi, 9ᵃ la grandeur naturelle, 9ᵇ la disposition des yeux, 9ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

77. *Salticus algerinus*, Luc. (Pl. 6, fig. 6.)

Long. 5 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim.

S. cephalothorace crassissimo, brevi, rufescente, anticè nigro cærulescente; mandibulis brevibus, rufescentibus; maxillis, labro sternoque rufescente nitidis, glabris, hoc attamen fulvo-piloso; palpis brevibus, rufescentibus fuscoque annulatis; abdomine elongato, angusto, fusco, rufo-piloso, suprà nigricante transversìm lineato; fusulis brevissimis, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax est très-épais, court, roussâtre, parsemé de poils de même couleur avec la partie antérieure d'un noir bleuâtre. Les yeux sont d'un noir brillant avec ceux qui forment la troisième paire très-petits et placés à égale distance de la seconde et de la quatrième paire. Les mandibules sont peu allongées, roussâtres, avec les crochets très-courts, légèrement teintés de rougeâtre. Les mâchoires, la lèvre ainsi que le sternum sont d'un roussâtre brillant, glabres, à l'exception cependant de cette dernière partie, qui est parsemée de poils fauves. Les palpes sont peu allongés, roussâtres, parsemés de poils fauves,

avec la partie supérieure du quatrième et du cinquième article teintée de brun foncé. Les pattes sont grêles, assez allongées, de même couleur que les palpes, et annelées de brun foncé; des poils fauves, peu serrés, se font remarquer sur ces organes, dont la hanche et l'exinguinal sont d'un roussâtre brillant; il est aussi à noter que, dans cette espèce, laquatrième paire de pattes, et ensuite les troisième et seconde paires sont les plus allongées, avec la première la plus courte. L'abdomen plus long que le céphalothorax, étroit, allongé et d'un brun foncé revêtu de poils roux, courts et peu serrés : parmi ces poils, on en aperçoit d'autres qui sont noirâtres, et qui forment sur le devant de l'abdomen de petites raies légèrement ondulées; sur les côtés et en dessous, il est entièrement couvert de poils d'un roux foncé. Les filières sont très-courtes, roussâtres.

Le mâle ressemble tout à fait à la femelle, et n'en diffère que par la forme, qui est un peu plus étroite, et par les pattes, qui sont plus allongées et plus grêles.

Cette espèce est très-commune dans toute l'Algérie, particulièrement dans les environs d'Alger, où je l'ai prise très-abondamment pendant l'hiver et une grande partie du printemps; elle se tient sous les pierres et établit dans leurs anfractuosités un petit cocon de soie dans lequel elle passe la mauvaise saison.

Pl. 6, fig. 6. *Salticus algerinus*, grossi, 6^a la grandeur naturelle, 6^b la disposition des yeux, 6^c la longueur relative des organes de la locomotion, 6^d le tarse et le métatarse d'une patte de la première paire.

78. *Salticus erraticus*, Luc. (Pl. 6, fig. 5.)

Long. 4 millim. $\frac{3}{4}$, larg. 2 millim.

S. cephalothorace plano, ad latera lato, nigro, rubro-piloso, in medio anticèque albo-piloso; mandibulis maxillisque glabris, rufescentibus, labro sternoque fusco rufescentibus; palpis rufescentibus, parùm elongatis, albido-pilosis, quarto articulo infrà nigro; pedibus brevibus, validis, testaceis, attamen primo pari fuscorufescente, tribus primisque articulis nigris; abdomine elongato, angusto, rubro-piloso longitudinaliter trivittato, infrà flavo, albo-piloso; fusulis brevissimis, nigris.

Femelle. Le céphalothorax peu allongé, presque plan, est plus large sur les côtés qu'antérieurement; il est noir, revêtu de poils rouges parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont blancs, et qui forment dans la partie médiane un petit trait longitudinal; il est aussi à noter que le front est entièrement couvert de poils bruns. Les yeux, entourés de poils ferrugineux et blancs, sont d'un noir brillant, avec la troisième paire beaucoup plus sensiblement rapprochée de la quatrième paire que de la seconde. Les mandibules, assez allongées, glabres, sont entièrement roussâtres, avec les crochets de cette couleur. Les mâchoires sont de même couleur que les mandibules, avec la lèvre et le sternum d'un brun roussâtre. Les palpes sont roussâtres, peu allongés, parsemés de poils bruns, avec la partie inférieure du quatrième article d'un noir foncé, les deuxième et troisième articles sont ferrugineux, et annelés de blanc à leur partie antérieure. Les pattes sont courtes, robustes, testacées, à l'exception cependant de la première paire, qui est d'un brun roussâtre, de la hanche, de l'exinguinal et du fémoral, qui sont entièrement noirs; il est aussi à noter que l'extrémité des tarses est d'un noir foncé : des poils blancs, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, se font remarquer sur les organes de la locomotion dont les quatrième, troi-

sième et première paires sont les plus allongées, avec la seconde la plus courte. L'abdomen, plus allongé que le céphalothorax, mais plus étroit que celui-ci, est revêtu de poils rougeâtres et orné de trois bandes longitudinales, dont une médiane légèrement violacée, et les deux autres latérales d'une belle couleur blanche; en dessous il est jaunâtre, revêtu de poils blancs clairement parsemés; les filières sont très-courtes, d'un noir foncé.

J'ai trouvé cette remarquable espèce dans les premiers jours de février à Kouba, aux environs d'Alger; ce Saltique, à démarche vive et saccadée, se tient parmi les grandes herbes, dans les lieux humides, ombragés et couverts d'herbes.

Pl. 6, fig. 5. *Salticus erraticus*, grossi, 5^a la grandeur naturelle, 5^b la disposition des yeux, 5^c la longueur relative des organes de la locomotion.

79. *Salticus gesticulator*, Luc. (Pl. 6, fig. 9.)

Long. 6 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{4}$.

S. cephalothorace nigro, transversìm depresso, cinerescente rufoque piloso; mandibulis brevibus, fusco-rufescentibus; maxillis, labro sternoque fuscis, fulvo-pilosis; palpis elongatis, exilibus, subrufescentibus albo-pilosis; pedibus brevibus, validis, flavorufescentibus, fortiter nigro annulatis albicanteque pilosis; abdomine brevi, ovato, posticè subacuto, suprà grisescente vel flavo aurantiaco nigricanteque piloso, in medio quinque vel sex vittis arcuatis ornato, infrà fulvorufescente; fusulis fusconigricantibus, brevibus.

Femelle. Le céphalothorax est noir, peu bombé, déprimé transversalement derrière la première paire d'yeux, avec les parties latérales un peu plus larges qu'antérieurement; il est parsemé de poils grisâtres assez courts, serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont d'un roux foncé; il est aussi à noter que le céphalothorax, à sa partie antérieure, présente de longs poils noirs, très-allongés, peu serrés. Les deux premières paires d'yeux sont d'un noir brillant bronzé, avec les suivantes entièrement noires; ces yeux sont entourés de poils roussâtres, avec la troisième paire placée à égale distance de la quatrième et de la seconde. Les mandibules, peu allongées, sont d'un brun roussâtre, presque entièrement cachées par les poils du bandeau, qui sont très-allongées, d'un blanc jaunâtre. Les mâchoires, la lèvre et le sternum sont bruns, couverts de poils allongés, fauves. Les palpes sont allongés, grêles, d'un roussâtre clair, parsemés de longs poils blancs. Les pattes courtes, robustes, sont d'un jaune roussâtre, largement annelées de noir, parsemées de poils blanchâtres assez allongés, peu serrés : des épines noires, peu allongées, hérissent ces organes, dont les quatrième, troisième et seconde paires sont les plus allongées, avec la seconde la plus courte. L'abdomen est court, peu bombé, de forme ovalaire, avec la partie antérieure plus large que la partie postérieure, qui est légèrement terminée en pointe; il est noir, couvert de poils d'un gris clair, quelquefois d'un jaune oranger, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, et qui forment dans la partie médiane de cet organe cinq ou six petits chevrons diminuant de largeur progressivement; en dessous il est d'un fauve roussâtre. Les filières sont d'un brun noirâtre, très-peu allongées.

Var. A. Abdomen en dessus, envahi par des poils d'un gris cendré clair, quelquefois d'un jaune oranger, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, mais qui ne forment pas de chevrons.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce qui, pendant l'hiver, le printemps et une grande partie de l'été, est assez abondamment répandue dans l'Est et dans l'Ouest de l'Algérie, particulièrement aux environs d'Alger, de Constantine, de Milah et de Sétif. Lorsque ce Saltique est inquiété, il tient sans cesse ses palpes en mouvement ainsi que sa première paire de pattes et tourne sur lui-même avec beaucoup de rapidité.

Pl. 6, fig. 9. *Salticus gesticulator,* grossi, 9^a la grandeur naturelle, 9^b la disposition des yeux, 9^c la longueur relative des organes de la locomotion, 9^d le céphalothorax vu de profil.

80. *Salticus fulviventris,* Luc. (Pl. 6, fig. 1.)

Long. 8 millim. $\frac{1}{4}$, larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$.

S. cephalothorace elongato, crassiusculo, transversìm depresso, nigro-piloso, longitudinaliter utrinque griseo subcinerescente lineato; mandibulis brevibus, rufescentibus; maxillis, labro sternoque fuscis, nigricantepilosis; palpis exilibus, elongatiusculis, flavorufescentibus, fulvo-pilosis; pedibus elongatis, exilibus, nigrorufescentibus, griseo subcinerescente annulatis; abdomine elongato, ovato, griseo cinerescente nigroque piloso, nigro longitudinaliter bilineato, atque griseo subcinerescente maculato, marginibus infràque omninò fulvis; fusulis brevissimis, fuscis.

Femelle. Le céphalothorax, allongé, peu bombé, déprimé transversalement après la première paire d'yeux, est couvert de poils noirs entremêlés d'autres poils d'un gris cendré; en dessus et de chaque côté, il présente une bande longitudinale qui entoure le front, et qui est formée par des poils d'un gris cendré clair. Les yeux sont d'un noir brillant, entourés de poils d'un gris cendré avec la troisième paire un peu plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont courtes, roussâtres et presque glabres. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un brun foncé, parsemés de poils noirâtres. Les palpes, grêles, peu allongés, sont d'un jaune roussâtre, parsemés de poils fauves avec l'extrémité du dernier article légèrement teintée de brun. Les pattes, allongées, grêles, sont d'un noir roussâtre et annelées de gris cendré clair : des épines noires, assez allongées, hérissent ces organes, dont les quatrième, troisième et seconde paires, sont les plus allongées avec la première la plus courte. L'abdomen, assez allongé, ovale, est couvert de poils d'un gris cendré parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, et qui donnent à cet organe un aspect moucheté; dans sa partie médiane, il présente deux petits traits noirs, longitudinaux, sur lesquels on voit quatre petits points d'un gris cendré très-clair et peu rapprochés les uns des autres; en dessous et sur les côtés, il est entièrement fauve. Les filières sont très-courtes, d'un brun foncé.

Je ne connais pas le mâle de ce Saltique, dont je n'ai trouvé que quelques individus; il habite les environs de Constantine et du cercle de Lacalle; je l'ai pris en mai sous les pierres.

Pl. 6, fig. 1. *Salticus fulviventris,* grossi, 1^a la grandeur naturelle, 1^b la disposition des yeux, 1^c le métatarse et le tarse d'une patte de la première paire, 1^d la longueur relative des organes de la locomotion.

81. *Salticus rufifrons*, Luc. (Pl. 6, fig. 2.)

Long. 5 millim. larg. 2 millim.

S. cephalothorace brevi, nigro nitido, fulvorufescente piloso, fronte fuscorubescente marginibusque cinerescente circumcinctis; mandibulis fuscorufescentibus, brevibus; maxillis, labro sternoque fuscis, illis anticè flavescentibus; palpis rufis, breviusculis, albidoflavescente pilosis; pedibus brevibus, validis, rufescentibus, ultimis articulis fusco annulatis; abdomine brevi, nigro, fusco rufescente piloso, suprà fuscobilineato, marginibus albidoflavescente infràque fulvovirescente; fusulis brevibus, rufescentibus.

Mâle. Le céphalothorax, court, bombé, d'un noir brillant, est couvert de poils roussâtres peu allongés, serrés, avec les bords des côtés finement entourés de cendré clair et le front revêtu de poils d'un roux ferrugineux. Les deux premières paires d'yeux, ainsi que la quatrième, sont d'un vert métallique clair, entourées de poils roussâtres; la troisième paire d'yeux est d'un noir brillant et plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules, d'un brun roussâtre, sont courtes, glabres avec les crochets d'un roussâtre clair. Les mâchoires, la lèvre, ainsi que le sternum, sont d'un brun foncé avec la partie antérieure des premiers organes jaunâtre: des poils fauves, peu serrés, revêtent ces diverses parties. Les palpes sont d'un roux foncé, courts et entièrement couverts de poils d'un blanc jaunâtre. Les pattes, courtes, assez fortes, surtout les deux premières paires, sont d'un roussâtre clair; les suivantes sont de la même couleur, mais beaucoup plus foncée, et annelées de brun foncé : des poils fauves assez courts, parmi lesquels on en voit d'autres qui sont noirs, très-allongés, revêtent ces organes, dont les troisième, quatrième et première paires sont les plus allongées, avec la seconde la plus courte. L'abdomen est court, noir, couvert de poils d'un fauve roussâtre, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont bruns, et qui forment de chaque côté une bande longitudinale de cette couleur. Il est aussi à noter que l'espace qui existe entre ces deux bandes est d'un gris cendré clair; sur les côtés, il est d'un blanc jaunâtre, avec le dessous d'un fauve roussâtre. Les filières sont très-courtes, roussâtres.

Rencontré à Tixeraïn, aux environs d'Alger, à la fin de mai. J'ai pris ce Saltique, dont je ne connais pas la femelle, sous les écorces d'un caroubier.

Pl. 6, fig. 2. *Salticus rufifrons*, grossi, 2^a la grandeur naturelle, 2^b la disposition des yeux, 2^c la longueur relative des organes de la locomotion.

82. *Salticus numidicus*. (Pl. 6, fig. 10.)

Long. 6 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$.

S. cephalothorace elongato, marginibus fusco-piloso, suprà fulvo longitudinaliter fusco lineato anticèque fuscorufescente piloso; mandibulis brevibus, rufescentibus, transversìm subtiliter striatis; maxillis labroque rufis, sterno subrufescente; palpis brevibus, robustis, fulvoflavescente pilosis, ultimo articulo fulvo; pedibus exilibus, rufis, fulvo-pilosis, ultimis articulis fusco maculatis; abdomine fulvoflavescente piloso, suprà utrinque nigro bilineato, in medioque longitudinaliter albicante; fusulis brevibus, fulvis.

Mâle. Le céphalothorax, assez allongé, plus large dans son milieu qu'antérieurement, est revêtu sur les parties latérales de poils d'un brun foncé, et en dessus de poils d'un fauve

clair; dans son milieu, il présente une bande longitudinale formée par des poils d'un brun foncé qui se continue jusqu'à la base en diminuant progressivement; à sa partie antérieure il est parsemé de poils d'un fauve roussâtre qui forment une tache à peu près carrée. Les deux premières paires d'yeux sont d'un beau vert métallique; les suivantes sont noires, avec la troisième paire plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules, finement striées transversalement, sont courtes, d'un brun roussâtre et clairement parsemées de poils de cette couleur. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont rousses, avec le sternum d'un roux légèrement teinté de brunâtre, et parsemé de poils d'un jaune clair. Les palpes sont courts, robustes, couverts de poils d'un fauve jaunâtre, avec l'extrémité du dernier article roussâtre et l'organe excitateur d'un brun foncé. Les pattes sont courtes, grêles, à l'exception cependant de la première paire, qui est un peu plus robuste que les autres; elles sont ovales, parsemées de poils fauves parmi lesquels on aperçoit des épines roussâtres assez allongées; les deux premières paires de pattes en dessous sont parsemées de poils jaunes assez allongés, avec le métatarse et l'extrémité du tarse d'un brun foncé; les quatrième, troisième et seconde paires sont les plus longues, avec la première la plus courte. L'abdomen est entièrement parsemé de poils d'un fauve jaunâtre, très-courts, serrés, et orné en dessus de deux bandes d'un brun foncé légèrement teintées de roussâtre sur les côtés externes; il est aussi à noter que l'espace qui existe entre ces deux bandes est blanchâtre et unimaculé de noir antérieurement. Les filières sont courtes, entièrement fauves.

Je ne connais pas la femelle de cette espèce, que j'ai rencontrée dans les derniers jours de juin sur les ruines qui entourent çà et là le camp de Sétif.

Pl. 6, fig. 10. *Salticus numidicus*, grossi, 10[a] la grandeur naturelle, 10[b] la disposition des yeux, 10[c] l'extrémité de l'abdomen avec les filières vues en dessous, 10[d] la longueur relative des organes de la locomotion.

83. *Salticus Paykullii.*

Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 409, pl. 7, fig. 22.

M. Savigny n'a connu que le mâle de cette espèce; quant à la femelle, elle lui ressemble beaucoup, et n'en diffère que par la bande ovale blanche du céphalothorax, qui n'atteint pas le front, et qui est interrompue par ce dernier, qui est d'un noir brillant légèrement teinté de roussâtre; sur les côtés, ainsi que sur le front, il est revêtu de poils d'un blanc fauve. Les yeux sont d'un noir brillant, avec les deux premières paires entourées de poils blancs, et les suivantes de roux ferrugineux. Les mandibules sont d'un brun roussâtre, parsemées de poils fauves. Les mâchoires, la lèvre ainsi que le sternum, sont d'un testacé légèrement roussâtre, avec ce dernier organe parsemé de poils jaunâtres. Les palpes sont d'un roux clair, couverts çà et là de poils d'un blanc jaunâtre. Les pattes sont d'un roux foncé, parsemées de poils fauves, avec l'extrémité du dernier article noire. L'abdomen est d'un roux clair, couvert de poils d'un blanc jaunâtre à sa partie antérieure, avec les bandes longitudinales qu'il présente en dessus d'un noir foncé; sur les côtés et en dessous, il est teinté de roussâtre, clairement parsemé de poils fauves. Les filières sont assez allongées, d'un noir foncé.

Rencontré une seule fois, à la fin de juillet, errant sur les murs de la K'as'ba, à Constantine.

84. *Salticus Bresnieri*, Luc. (Pl. 7, fig. 8.)

Long. 5 millim. larg. 2 millim.

S. cephalothorace nigrorufescente, transversim depresso, marginibus, fronte albis in medioque subflavescente bilineato; pedibus palpisque nigrorufescentibus, horum tertio articulo suprà albo-piloso; mandibulis brevibus, rufescentibus, albicantepilosis; maxillis, labro sternoque nigrorufescentibus; abdomine nigro rufo, suprà albido subflavescente trilineato; fusulis brevibus, rufescentibus.

Fœmina differt mare maxillis, labro, sterno pedibusque omninò testaceis.

Mâle. Le céphalothorax, un peu plus long que l'abdomen, d'un noir teinté de roussâtre, présente, après la quatrième paire d'yeux, une dépression transversale assez fortement prononcée; il est parsemé de longs poils noirs, peu serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres beaucoup plus courts, d'un noir roussâtre, qui revêtent la partie où sont situés les organes de la vue; les côtés, ainsi que le front, sont bordés de poils blancs, avec la partie médiane ornée de deux bandes fines d'un blanc très-légèrement roussâtre, qui partent de la seconde paire d'yeux et atteignent la base du céphalothorax. Les yeux de la première paire sont d'un noir brillant, avec la troisième paire plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les palpes sont courts d'un noir roussâtre, parsemés de poils de cette couleur, à l'exception du troisième article, qui est couvert en dessus de poils blancs. Les mandibules, courtes, rapprochées, sont d'un roux clair et revêtues de longs poils blanchâtres. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un noir roussâtre, à l'exception cependant des premiers organes, dont la partie antérieure est teintée de roussâtre. Les pattes, peu allongées, robustes, sont d'un noir roussâtre, couvertes de poils de même couleur, parmi lesquels cependant on en aperçoit d'autres qui sont fauves et qui se font remarquer sur les troisième et quatrième paires de pattes : il est aussi à noter que les quatrième, troisième et première paires sont les plus allongées avec la seconde la plus courte, et que tous les tarses à leur extrémité sont d'un noir foncé. L'abdomen, plus court et surtout plus étroit que le céphalothorax, est d'un noir roux plus foncé que dans ce dernier organe, couvert de poils noirs assez allongés et orné de trois lignes longitudinales d'un blanc très-légèrement jaunâtre, dont une médiane assez large, et les autres latérales plus étroites; sur les côtés et en dessous, il est entièrement noir. Les filières sont courtes, roussâtres.

Chez la femelle, le céphalothorax ainsi que l'abdomen sont entièrement semblables à ceux du mâle pour la couleur, ainsi que les bandes d'un blanc jaunâtre qui ornent ces divers organes, mais ceux de la manducation ainsi que de la locomotion, au lieu d'être d'un noir roussâtre comme dans le mâle, sont au contraire, chez la femelle, entièrement testacés; je ferai aussi remarquer que les pattes sont beaucoup plus courtes que celles du mâle.

J'ai rencontré assez abondamment ce joli Saltique dans les environs d'Alger, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle; il se tient sous les pierres et sous les écorces

des arbres, où il se construit un petit cocon ovalaire formé par une soie très-blanche, serrée, et dans lequel il passe la saison d'hiver; au printemps, il abandonne cette soyeuse habitation, et va à la recherche de sa nourriture.

J'ai dédié cette espèce à mon ami M. Bresnier, professeur d'arabe à la chaire d'Alger.

Pl. 7, fig. 8. *Salticus Bresnieri*, grossi, 8[a] la grandeur naturelle, 8[b] la disposition des yeux, 8[c] un palpe mâle très-grossi, 8[d] un tarse d'une patte de la quatrième paire, 8[e] la longueur relative des organes de la locomotion.

85. *Salticus fulvotrilineatus*, Luc. (Pl. 7, fig. 7.)

Long. 5 millim. larg. 2 millim.

S. cephalothorace elongato, in medio lato, fuscorufescente, ad latera anticèque vittâ albâ circumcincto; mandibulis elongatis, rubescentibus, albo-pilosis; maxillis, labro sternoque nigro subrufescente tinctis; palpis sat elongatis, nigris, fuscorufescente-pilosis, attamen tertio articulo quintoque anticè tantùm albo-piloso; pedibus elongatis, exilibus, fuscorufescentibus, secundo articulo duobusque ultimis rufis; abdomine parvo, suprà nigrorufescente fulvorubescenteque longitudinaliter trilineato, infrà marginibusque fusco; fusulis brevibus, fuscorufescentibus.

Mâle. Il ressemble un peu au *S. Bresnieri*, mais il est beaucoup plus étroit. Le céphalothorax, d'un brun roussâtre, plus large dans sa partie médiane qu'antérieurement, est entièrement entouré sur les côtés par une large bande formée par des poils d'une belle couleur blanche : dans la partie où sont situés les organes de la vue, il est couvert de poils d'un roux ferrugineux parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, placés çà et là. Les yeux sont noirs, avec ceux de la troisième paire plus rapprochés des yeux de la quatrième que de la seconde. Les mandibules, assez allongées, rougeâtres, couvertes de longs poils blancs assez clairement parsemés, sont plutôt dirigées verticalement qu'en avant. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un noir très-légèrement teinté de roussâtre. Les palpes sont assez allongés, grêles, noirs, parsemés de poils d'un brun roussâtre, à l'exception cependant du troisième article et de l'extrémité du cinquième, qui sont revêtus de poils blancs. Les pattes, assez allongées, grêles, sont d'un brun roussâtre avec l'exinguinal, le métatarse et le tarse entièrement roux : des poils noirs, peu allongés, parmi lesquels on aperçoit des épines d'un brun foncé, hérissent ces organes, dont les quatrième, troisième et seconde paires sont les plus allongées, avec la première la plus courte. L'abdomen, un peu plus allongé que le céphalothorax, moins large que ce dernier, entièrement d'un noir roussâtre, est orné en dessus de trois lignes longitudinales d'un brun ferrugineux, dont une médiane assez large et les autres latérales; en dessous et sur les côtés, il est brun et parsemé de poils de cette couleur. Les filières sont courtes, d'un brun roussâtre.

Je ne connais pas la femelle de cette espèce, que je n'ai trouvée qu'une seule fois, à Kouba, vers la fin de janvier; environs d'Alger.

Pl. 7, fig. 7. *Salticus fulvotrilineatus*, grossi, 7[a] la grandeur naturelle, 7[b] la disposition des yeux, 7[c] le céphalothorax vu de profil, 7[d] la longueur relative des organes de la locomotion.

86. *Salticus Monardi*, Luc. (Pl. 7, fig. 2.)

Long. 6 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim. $\frac{1}{4}$.

S. cephalothorace anticè angusto, nigro, marginibus fronteque fulvo circumcincto, in medio longitudinaliter fulvo trivittato, vittà mediâ brevissimâ; mandibulis brevibus, nigrorufescentibus; maxillis, labro sternoque nigris, hoc fulvo-piloso; palpis brevibus, robustis, primis articulis fuscorufescentibus, subsequentibus testaceis, fulvoque pilosis; pedibus robustis, brevibus, subrufescentibus, fulvo-pilosis, tarsis anticè nigris; abdomine brevi, nigro, infrà omninò fulvo, suprà que fulvo lineato; fusulis sat elongatis, fuscis.

Mâle. Il ressemble un peu au *S. Bresnieri,* et vient se placer dans le voisinage de cette espèce. Le céphalothorax, plus étroit antérieurement qu'à ses parties latéro-postérieures, est assez bombé et d'un noir foncé; les côtés ainsi que le front sont bordés de fauve, et en dessus il présente trois bandes longitudinales de cette couleur, dont la médiane très-courte, les autres larges, partant de la partie antérieure et atteignant presque la base du céphalothorax. Les yeux de la première paire sont d'un beau vert métallique; les suivants sont bronzés, à l'exception cependant de ceux de la troisième paire, qui sont d'un noir brillant et plus rapprochés de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont d'un noir roussâtre, courtes, assez rapprochées, avec les crochets d'un roux très-clair. Les mâchoires, la lèvre ainsi que le sternum sont noirs, avec ce dernier parsemé de poils fauves. Les palpes sont courts, assez robustes, avec les premiers articles d'un brun roussâtre; les suivants sont testacés, à l'exception cependant de l'extrémité de leur dernier article et de l'organe excitateur, qui sont d'un brun foncé : des poils fauves recouvrent ces organes, particulièrement les troisième, quatrième et cinquième articles. Les pattes sont courtes, robustes, très-légèrement roussâtres, parsemées de poils fauves, avec l'extrémité des tarses d'un noir foncé; des épines d'un brun foncé, allongées, se font remarquer sur ces organes, dont les troisième, quatrième et seconde paires sont les plus allongées, avec la première la plus courte. L'abdomen, plus court que le céphalothorax, est noir, et orné en dessus d'une bande longitudinale de cette couleur; il est fauve en dessous. Les filières sont assez allongées, d'un brun foncé.

Je ne connais pas la femelle de cette espèce, que j'ai prise en juin sur des orangers, dans le jardin de l'hôpital du Dey; j'ai dédié ce Saltique à M. Monard, médecin en chef de cet hôpital.

Pl. 7, fig. 2. *Salticus Monardi*, grossi, 2^{a} la grandeur naturelle, 2^{b} la disposition des yeux, 2^{c} l'extrémité de l'abdomen et les filières vues en dessous, 2^{d} le même organe et les filières vus de profil, 2^{e} la longueur relative des organes de la locomotion.

87. *Salticus Guyonii*, Luc. (Pl. 7, fig. 6.)

Long. 6 millim. $\frac{3}{4}$, larg. 2 millim. $\frac{1}{4}$.

S. cephalothorace brevi, angusto, fuscorufescente cinerescenteque piloso, anticè marginibusque rubescente lineato; mandibulis, maxillis, labro sternoque glabris, rufescentibus, hoc tamen flavescente-piloso; palpis exilibus, elongatis, testaceis, albicante-pilosis; pedibus sat validis, testaceorufescentibus, tar-

sis nigris; abdomine sat magno, cinerescente-piloso, suprà longitudinaliter duabus vittis posticè interruptis ornato, marginibus subtiliter rubescente maculato, infràque omninò fulvoflavescente; fusulis sat elongatis, flavescentibus, fulvorubescente annulatis.

Femelle. Le céphalothorax court, étroit, un peu plus large sur les côtés qu'antérieurement, est d'un brun roussâtre, revêtu de poils d'un gris cendré clair; à sa partie antérieure, il est orné de deux bandes transversales rougeâtres, dont une située entre la quatrième et la troisième paire d'yeux affecte la forme d'un croissant; enfin, sur les parties latérales, on aperçoit de chaque côté une bande longitudinale de même couleur que celles présentées par la partie antérieure. Les yeux, d'un noir brillant, légèrement teintés de roussâtre cependant, sont entourés de poils d'un gris cendré clair; les yeux de la troisième paire paraissent un peu plus rapprochés de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont courtes, glabres, d'un roussâtre clair et très-sensiblement dirigées en avant; les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont de même couleur que les mandibules, glabres, à l'exception cependant du sternum, qui est revêtu de poils jaunâtres. Les palpes sont grêles, allongés, testacés, parsemés de poils blanchâtres, avec le dernier article légèrement teinté de brun à son extrémité. Les pattes, assez robustes, peu allongées, sont d'un testacé très-légèrement roussâtre, avec l'extrémité des tarses d'un noir foncé : des poils fauves très-courts, clairement parsemés, se font remarquer sur ces organes, dont les quatrième, troisième et première paires sont les plus allongées, avec la seconde la plus courte. L'abdomen, beaucoup plus allongé que le céphalothorax, et un peu plus large que celui-ci, est couvert de poils d'un gris cendré clair; en dessus, il présente deux bandes longitudinales d'un noir foncé, bordées de chaque côté de poils rougeâtres, et interrompues postérieurement par une ligne transversale d'un fauve clair; sur les côtés, il est tiqueté de poils rougeâtres, tandis qu'en dessous il est entièrement d'un fauve jaunâtre. Les filières sont assez allongées, jaunâtres, annelées de fauve rougeâtre.

Je n'ai rencontré qu'une seule fois cette espèce, que j'ai prise errante à la fin de juin sur les murailles qui entourent le camp de Sétif (province de Constantine).

Pl. 7, fig. 6. *Salticus Guyonii*, grossi, 6ª la grandeur naturelle, 6ᵇ la disposition des yeux, 6ᶜ le céphalothorax vu de profil, 6ᵈ la longueur relative des organes de la locomotion.

88. *Salticus Boryi*, Luc. (Pl. 7, fig. 3.)

Long. 8 millim. larg. 3 millim.

S. cephalothorace brevi, angusto, in medio sat lato, fuscorufescente, marginibus albo circumcincto, suprà piloso rufescente, anticè posticèque transversìm albo lineato; mandibulis, maxillis labroque glabris, fuscorufescentibus; sterno fusco, albicante-piloso; palpis pedibusque elongatis, exilibus, testaceis, primo pari attamen fuscorufescente; abdomine magno, suprà fusco, in medio longitudinaliter albo maculato, anticè, marginibus infràque albo; fusulis prominentibus, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, court, étroit, peu bombé, plus large dans sa partie médiane qu'antérieurement, est d'un brun légèrement teinté de roussâtre; sur les côtés, il est entouré par une ligne blanche, étroite, et en dessus il est parsemé de poils roussâtres parmi les-

quels on en aperçoit d'autres qui sont blancs, et qui forment deux bandes transversales, dont une située antérieurement et l'autre entre la dernière paire d'yeux; derrière cette bande, qui est peu marquée et légèrement en forme de croissant, on aperçoit une petite tache blanche longitudinale. Tous les yeux sont d'un noir brillant, entourés de poils rougeâtres, avec la troisième paire plus rapprochée de la seconde que de la quatrième. Les mandibules sont glabres, allongées, peu écartées et d'un brun roussâtre brillant. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont roussâtres, glabres comme les mandibules, avec le sternum d'un brun foncé, parsemé de quelques poils blanchâtres. Les palpes sont très-allongés, grêles, testacés et clairement parsemés de poils assez blancs courts. Les pattes sont allongées, grêles, testacées, à l'exception cependant de la première paire, qui est d'un brun roussâtre, et de l'extrémité des tarses, qui est d'un noir foncé : des poils blanchâtres très-courts, clairement parsemés, parmi lesquels on en voit d'autres qui sont noirs, très-allongés, se font remarquer sur les organes de la locomotion, dont les quatrième, troisième et première paires sont les plus allongées, avec la seconde la plus courte. L'abdomen est très-gros, beaucoup plus long et plus large que le céphalothorax; il présente en dessus une large tache d'un brun foncé, laquelle est ornée, dans sa partie médiane, d'une bande longitudinale blanche, de forme oblongue, formée par des poils de cette couleur, et projetant postérieurement de chaque côté deux petits traits transversaux; à sa partie antérieure, ainsi que sur les côtés et en dessous, il est entièrement blanc. Les filières sont saillantes, roussâtres.

J'ai dédié cette espèce à M. le colonel Bory de Saint-Vincent, président de la commission scientifique.

Trouvé une seule fois à Bône, vers la fin d'octobre, sur la terrasse de la maison que j'habitais; cette espèce est très-vive.

Pl. 7, fig. 3. *Salticus Boryi*, grossi, 3ᵃ la grandeur naturelle; 3ᵇ la disposition des yeux, 3ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

89. *Salticus Basseletii*, Luc. (Pl. 7, fig. 1.)

Long. 6 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{4}$.

S. cephalothorace sat elongato, anticè crasso, nigro nitido, marginibus albido subflavescente-pilosis, ad basinque fulvo bimaculatis; mandibulis brevibus, fuscorufescentibus; maxillis, labro sternoque fuscis, albido flavescente-pilosis; palpis elongatis, validis, fuscorufescentibus, tertio articulo omninò flavo, suprà tantùm albo subflavescente-piloso; pedibus sat elongatis, robustis, rufescentibus, flavescente nigroque pilosis; abdomine brevi, suprà nigro nitido, marginibus fulvo infràque flavescente albido-piloso; fusulis brevibus, primis fuscis, secundis flavescentibus.

Mâle. Le céphalothorax, assez allongé, bombé, plus large sur les parties latéro-postérieures qu'antérieurement, est d'un noir brillant parsemé de poils de même couleur; les bords latéraux sont entièrement entourés de poils d'un blanc très-légèrement jaunâtre, et à sa base il est orné de deux taches oblongues formées par des poils fauves avec la partie antérieure ou le front ferrugineux. La première paire d'yeux est d'un beau vert métallique bril-

lant; la seconde paire est d'un brun violacé, avec les suivantes d'un noir brillant; la troisième paire est sensiblement plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont courtes, assez rapprochées, d'un brun noirâtre, et parsemées de quelques poils fauves. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un brun foncé, parsemés de poils très-courts, d'un blanc jaunâtre. Les palpes, assez allongés, robustes, sont d'un brun roussâtre, à l'exception cependant du troisième article, qui est entièrement jaune, et de l'organe excitateur qui est d'un brun foncé : des poils d'un blanc très-légèrement jaunâtre, assez allongés et serrés, revêtent, seulement en dessus, les divers articles de ces organes, dont cependant le terminal ou le dernier est brun à l'extrémité. Les pattes sont assez allongées, robustes, teintées de blanc roussâtre et parsemées de poils jaunes parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, très-allongés et placés çà et là; des épines d'un brun foncé, clairement parsemées, hérissent ces organes, dont les troisième, quatrième et seconde paires sont les plus allongées, avec la première la plus courte. L'abdomen, plus court et un peu plus large que le céphalothorax, est d'un noir brillant en dessus, avec les côtés revêtus de poils fauves et tout le dessous jaunâtre, parsemé de poils blancs; postérieurement, près des filières, il présente un petit trait allongé, longitudinal, formé par des poils fauves. Les filières sont courtes avec la première paire d'un brun foncé, revêtue de poils fauves et la seconde entièrement jaunâtre et presque glabre.

Rencontré une seule fois en mai, sur les pierres de l'aqueduc romain, aux environs de Constantine. La femelle de cette espèce m'est inconnue. J'ai dédié ce Saltique à M. Basselet, chirurgien aide-major.

Pl. 7, fig. 1. *Salticus Basseletii*, grossi, 1ª la grandeur naturelle, 1ᵇ la disposition des yeux, 1ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

90. *Salticus Theïsii*, Luc. (Pl. 7, fig. 10.)

Long. 5 millim. larg. 1 millim. $\frac{3}{4}$.

S. cephalothorace brevi, nigro subrufescente tincto, anticè æneo, vittâ rufescente ornato, illâ posticè interruptâ; mandibulis brevibus, rufescentibus, ad basin attamen fuscis; maxillis, labro rufescentibus, sternoque nigro æneo; palpis brevibus, validis, rufescentibus, ultimo articulo suprà subfusco maculato; pedibus sat elongatis, robustis, rufescentibus, fortiter nigro annulatis; abdomine brevi, angusto, rufescente-piloso, anticè alboflavescente circumcincto, posticè albo bimaculato, infrà nigro flavo-piloso; fusulis elongatis, rufescentibus.

Mâle. Le céphalothorax est court, très-bombé, et présente, dans sa partie médiane, une dépression longitudinale assez fortement prononcée; il est d'un noir légèrement teinté de brunâtre, et orné d'une bande roussâtre qui part du front, passe sous les yeux des seconde, troisième et quatrième paires, et atteint, sans la joindre cependant, la partie postérieure de la dépression longitudinale; antérieurement il est bronzé et revêtu de poils roussâtres assez courts, peu serrés. Les yeux sont d'un noir brillant, entourés de poils roussâtres, avec la troisième paire plus rapprochée de la seconde que de la quatrième. Je ferai aussi observer que de chaque côté du céphalothorax, au-dessous des yeux de la qua-

trième paire, on aperçoit des poils blancs qui forment une bande longitudinale, mais très-faiblement indiquée. Les mandibules sont courtes, arrondies, glabres, d'un brun foncé à leur naissance et roussâtres à leur extrémité; les mâchoires et la lèvre sont roussâtres avec le sternum d'un noir bronzé. Les palpes sont courts, robustes, d'un testacé roussâtre, parsemés çà et là de poils de cette couleur, avec le dernier article présentant à sa naissance une petite tache brunâtre. Les pattes, assez allongées, robustes, sont roussâtres, presque glabres, et annelées de brun foncé : ce sont les troisième, première et quatrième paires qui sont les plus longues, avec la seconde la plus courte. L'abdomen, un peu plus allongé que le céphalothorax, mais moins large que ce dernier, est noir, revêtu de poils roussâtres; il est bordé de blanc jaunâtre à sa partie antérieure, orné derrière cette bande de deux petits traits blancs se touchant par le haut, et taché de cette couleur de chaque côté postérieurement; en dessous il est noir, parsemé de poils fauves très-courts, peu serrés. Les filières sont allongées, roussâtres.

Cette espèce, dont je ne connais pas la femelle, a été rencontrée en mai, dans les environs du cercle de Lacalle, par M. Durieu de Maisonneuve.

Je dédie ce Saltique à M. de Theïs, consul de France à Varsovie, et auteur de plusieurs bons mémoires sur la classe des Arachnides.

Pl. 7, fig. 10. *Salticus Theïsii*, grossi, 10ᵃ la grandeur naturelle, 10ᵇ la disposition des yeux, 10ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

91. *Salticus Nicoletii*, Luc. (Pl. 7, fig. 5.)

Long. 7 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim. $\frac{3}{4}$ à 3 millim.

S. cephalothorace angusto, griseo fulvo-piloso, in medio longitudinaliter lineâ nigricante maculato; mandibulis brevibus, rufescentibus; maxillis flavo subrubescentibus; labro, sternoque nigris, flavo-pilosis; palpis brevibus, validis, flavo aurantiacis, albicante subflavescente-pilosis; pedibus fulvo-pilosis posticis nigro annulatis; abdomine griseo fulvo-piloso, infrà albicante-piloso; fusulis prominentibus, rufis, fuscoannulatis.

Var. A. Cephalothorace marginibus nigris, pedibus fortiter nigro annulatis abdomineque suprà fusco utrinque, quinque vel sex fusco maculato.

Var. B. Cephalothorace abdomineque omninò griseofulvescentibus, hoc suprà 4 subimpresso.

Femelle. Le céphalothorax, étroit, un peu plus élargi sur les côtés qu'à sa partie antérieure, est entièrement recouvert de poils d'un gris fauve, assez courts, serrés, et parmi lesquels on en voit d'autres qui sont noirs, très-allongés, placés çà et là, particulièrement cependant sur la partie antérieure du céphalothorax. Je ferai aussi observer que, sur la partie supérieure de cet organe, les poils dont elle est revêtue sont d'un gris noirâtre, et forment une bande longitudinale assez bien marquée. Les yeux sont d'un noir brillant, avec la troisième paire beaucoup plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont peu allongées, roussâtres, hérissées de poils fauves clairement parsemés. Les mâchoires sont d'un jaune très-légèrement teinté de grisâtre, avec la lèvre et le sternum d'un noir foncé, couverts de poils fauves. Les palpes courts, robustes, sont d'un jaune orangé, parsemés de poils courts, d'un blanc très-légèrement jaunâtre, avec les derniers

articles plus renflés que les précédents. Les pattes, peu allongées, roussâtres, sont couvertes de poils d'un gris fauve parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, très-allongés, placés çà et là. Les pattes postérieures sont annelées de noir foncé, avec tous les tarses de cette couleur; il est aussi à noter que les quatrième, troisième et seconde paires sont les plus allongées, avec la première la plus courte. L'abdomen est très-gros, beaucoup plus large et plus allongé que le céphalothorax, et entièrement revêtu de poils courts d'un gris fauve; en dessous il est couvert de poils blanchâtres, avec les filières saillantes, rousses et annelées de brun foncé.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

Var. A. Parties latérales du céphalothorax d'un noir foncé, avec la bande médiane bien marquée. Toutes les pattes très-sensiblement annelées de noir. Abdomen présentant en dessus, de chaque côté, cinq ou six petits points bruns, placés sur un fond d'un fauve clair.

Var. B. Céphalothorax et abdomen entièrement d'un gris fauve, ce dernier présentant, en dessus, quatre petites impressions très-faiblement marquées.

Cette espèce habite les environs d'Hippône, où je l'ai prise en novembre; quant aux variétés A et B, je les ai rencontrées en janvier dans les environs du cercle de Lacalle.

Pl. 7, fig. 5. *Salticus Nicoletii*, grossi, 5ª la grandeur naturelle, 5ᵇ la disposition des yeux, 5ᶜ l'extrémité de l'abdomen, avec les filières vues en dessous, 5ᵈ le même organe ainsi que les filières vus de profil, 5ᵉ la longueur relative des organes de la locomotion.

92. *Salticus affinis*, Luc. (Pl. 7, fig. 4.)

Long. 8 à 9 millim. larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$ à 4 millim. $\frac{1}{2}$.

S. cephalothorace angusto, transversìm depresso, fuscorufescente fulvo-piloso; mandibulis brevibus, fuscorufescentibus, subtiliter transversìm rugatis; maxillis, labro sternoque fuscis, hoc fulvo-piloso; palpis brevibus, ferrugineis (duobus primis articulis attamen fuscorubescentibus), fulvo-pilosis, duobus ultimis articulis albido flavescente-pilosis; pedibus brevibus, robustis, rufescentibus, fulvo-pilosis nigroque annulatis; abdomine magno, crasso, fuscorufescente fulvo-piloso, suprà que quadripunctato, infrà flavescente; fusulis brevibus, fuscorufescentibus.

Femelle. Il ressemble beaucoup au *S. Nicoletii* et vient se placer tout près de cette espèce. Le céphalothorax, peu bombé, étroit, un peu plus large sur les côtés qu'à sa partie antérieure, présente derrière la première paire d'yeux une dépression transversale assez sensible; il est d'un brun roussâtre, parsemé de poils fauves très-courts, serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, allongés, et situés particulièrement sur la partie antérieure du céphalothorax. Les deux premières paires d'yeux sont d'un noir bronzé, les suivantes sont d'un noir brillant, avec la troisième paire beaucoup plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont très-courtes, d'un brun rougeâtre, finement ridées transversalement, et présentant çà et là quelques poils fauves. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un brun foncé, avec ce dernier organe entièrement caché par des poils fauves. Les palpes sont courts, ferrugineux, couverts de poils fauves (à l'exception cependant des deux premiers articles, qui sont d'un brun rougeâtre),

avec les deux derniers articles parsemés de longs poils d'un blanc jaunâtre. Les pattes, courtes, robustes, surtout les deux premières paires, sont roussâtres, couvertes de poils fauves, courts, serrés, et annelées de noir foncé : des poils de cette couleur, très-allongés, se font remarquer sur ces organes, dont les quatrième, troisième et première paires sont les plus longues, avec la seconde la plus courte. L'abdomen est gros, très-renflé, beaucoup plus large et plus long que le céphalothorax; il est d'un brun roussâtre, et entièrement revêtu en dessus de poils fauves, courts, très-serrés; dans sa partie médiane, il présente quatre dépressions peu marquées, non revêtues de poils fauves, et qui forment à peu près un carré; en dessous, il est couvert de poils jaunâtres. Les filières sont courtes, d'un brun roussâtre.

Cette espèce, dont le mâle m'est inconnu, habite les environs de Bougie, de Constantine et du cercle de Lacalle, où je l'ai rencontrée pendant tout le printemps; elle est assez rare, et se plaît dans les lieux exposés au soleil.

Pl. 7, fig. 4. *Salticus affinis*, grossi, 4ᵃ la grandeur naturelle, 4ᵇ la disposition des yeux, 4ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

93. *Salticus propinquus*, Luc. (Pl. 8, fig. 1.)

Long. 5 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

S. cephalothorace elongato, nigro nitido, marginibus albo-piloso, supràque in medio albo bimaculato; mandibulis elongatissimis, nigro nitidis, intùs fortiter bispinosis; maxillis rufescentibus, ad basin nigris; labro sternoque nigris, hoc albo subflavescente-piloso; palpis pedibusque elongatis, nigrorufescentibus, ultimis articulis testaceis; abdomine elongato, ovato, nigrorufescente, suprà albo transversìm quadrivittato, infrà nigro, albicante-piloso; fusulis brevissimis, nigrorufescentibus.

Fœmina differt mare cephalothorace anticè albo, transversìm vittato, palpis pedibusque omninò testaceis.

Mâle. Il ressemble un peu au *S. scenicus*, et vient se placer tout près de cette espèce. Le céphalothorax, peu bombé, allongé, un peu élargi sur les parties latérales, est noir, bordé de poils blancs sur les côtés, et orné de deux taches de cette couleur situées derrière la quatrième paire d'yeux; quelques poils d'un fauve foncé, allongés, peu serrés, hérissent la partie antérieure du céphalothorax. Les yeux sont d'un noir brillant, avec la troisième paire plus rapprochée de la seconde que de la quatrième. Les mandibules sont dirigées en avant et presque horizontales; elles sont très-allongées, très-écartées à leur extrémité, d'un noir brillant, avec leur côté interne armé de deux épines assez fortement prononcées; les crochets sont rougeâtres, très-allongés et légèrement en forme de croissant. Les mâchoires sont noires à leur base et roussâtres à leur extrémité; la lèvre et le sternum sont d'un noir brillant, avec ce dernier organe couvert de longs poils d'un blanc jaunâtre, peu serrés. Les palpes sont très-allongés, grêles, d'un noir roussâtre, parsemés de poils blancs. Les pattes sont très-allongées, surtout les première et seconde paires, qui sont d'un noir roussâtre, avec le tarse de la première paire testacé, le métatarse et le tarse de cette couleur dans la seconde paire de pattes; les pattes suivantes sont de la même couleur que les premières paires, mais beaucoup plus claires; il est aussi à noter

que la hanche et l'exinguinal sont roussâtres, avec l'extrémité des tarses d'un brun foncé : des poils fauves très-allongés, peu serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont blancs et très-courts, se font remarquer sur les organes de la locomotion, dont les première, seconde et quatrième paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, ovale, allongé, d'un noir roussâtre, est orné en dessus de quatre bandes transversales formées par des poils d'une belle couleur blanche, et dont les médianes affectent à peu près la forme d'un chevron; quant à la postérieure, elle est petite et quelquefois interrompue dans le milieu; en dessous il est noir, parsemé de poils blanchâtres, courts, peu serrés. Les filières sont très-courtes, d'un noir roussâtre.

La femelle diffère du mâle par une taille plus grande, par les palpes et les pattes qui sont testacées, et par le céphalothorax, qui, chez les individus très-frais, présente une bande transversale formée par des poils d'une belle couleur blanche; il est aussi à noter que chez ce sexe la troisième paire d'yeux est un peu plus rapprochée de la quatrième que de la seconde, et que les mandibules sont presque verticales.

Cette espèce, dont je n'ai rencontré que quelques individus, se plaît à errer, pendant la plus grande chaleur du jour, sur les rochers arides de Koudiat-Ati, aux environs de Constantine; fin de mai.

Pl. 8, fig. 1. *Salticus propinquus* (mâle), grossi, 1[a] la grandeur naturelle, 1[b] la disposition des yeux du mâle, 1[c] la disposition des yeux de la femelle, 1[d] le céphalothorax du mâle vu de profil, 1[e] le céphalothorax de la femelle également vu de profil, 1[f] la bouche très-grossie du mâle vue en dessous, 1[g] la longueur relative des organes de la locomotion.

94. *Salticus confusus*, Luc. (Pl. 8, fig. 2.)

Long. 5 millim. larg. 2 millim. $\frac{2}{5}$.

S. cephalothorace nigro, rufescente-piloso, marginibus albo marginatis; mandibulis elongatissimis, fusco-rufescentibus, subtilissimè transversìm rugatis, utrinque fortiter bispinosis; maxillis rufescentibus, labro sternoque nigro nitidis; palpis pedibusque elongatis, exilibus, rufescentibus, flavo-pilosis; tarsis anticè fuscis; abdomine elongato, ovato, albicante-piloso, nigricante subtiliter punctato atque maculato; fusulis brevissimis, rufescentibus.

Fœmina differt mare palpis et pedibus testaceis abdomineque rubescente maculato.

Mâle. Il ressemble au précédent par la forme, et vient se placer tout à côté de cette espèce. Le céphalothorax est allongé, noir, parsemé de poils roussâtres, avec les côtés, et quelquefois la partie antérieure, bordés de poils blancs. Les yeux sont d'un noir brillant, avec ceux de la troisième paire placés à égale distance de ceux de la seconde et de la quatrième paire. Les mandibules, dirigées en avant, très-allongées, très-écartées à leur extrémité, sont d'un brun roussâtre, très-finement ridées transversalement, avec leur côté interne armé de deux fortes épines; les crochets sont aussi très-allongés, d'un brun roussâtre très-clair, et légèrement en forme de croissant. Les mâchoires sont entièrement rousses, avec la lèvre et le sternum d'un noir brillant, et ce dernier parsemé de poils d'un fauve très-clair, assez allongés, peu serrés. Les palpes et les pattes sont grêles, très-allongés, d'un roussâtre clair, parsemés de poils fauves, avec l'extrémité des tarses tachée de brun

foncé; quant à la longueur relative de ces derniers organes, elle est entièrement semblable à celle de l'espèce précédente. L'abdomen, allongé, ovale, est d'un brun roussâtre et entièrement revêtu de poils blanchâtres très-courts, serrés; il est assez finement piqueté de noir, avec une tache de cette couleur située à la partie antérieure. Les filières sont très-courtes, roussâtres.

La femelle diffère du mâle par son céphalothorax, dont les parties latérales sont plus largement bordées de blanc, et par le dessus de cet organe, dont les poils sont en plus grand nombre, plus serrés, et forment une tache assez grande qui projette de chaque côté deux petits traits qui vont se réunir à la bande marginale. Les palpes et les pattes sont testacés, avec l'extrémité des tarses d'un brun foncé. L'abdomen, comme chez le mâle, est aussi revêtu de poils blanchâtres, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont roussâtres, et qui forment de chaque côté trois petites taches de cette couleur, placées longitudinalement.

Elle habite les environs de Bône et du cercle de Lacalle, où je l'ai prise pendant les mois de mai et de juin; cette espèce est très-agile, et se plaît dans les lieux exposés au soleil.

Pl. 8, fig. 2. *Salticus confusus* (mâle), grossi, 2[a] la grandeur naturelle, 2[b] la disposition des yeux du mâle, 2[c] la disposition des yeux de la femelle, 2[d] la longueur relative des organes de la locomotion.

95. *Salticus albovittatus,* Luc. (Pl. 8, fig. 3.)

Long. 4 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim.

S. cephalothorace angusto, elongato, in medio transversim depresso, nigro, marginibus albido circumcincto, suprâque albo trimaculato; mandibulis elongatissimis, glabris, nigrorufescentibus; maxillis, labro, sternoque nigris; palpis elongatis, exilibus, nigris, rufescente albido-pilosis; pedibus sat elongatis, nigro-rufescentibus, nigricante albo-pilosis, tarsisque rufescentibus; abdomine brevi, angusto, nigro, rufescente-piloso, suprà albo transversìm quadrivittato, infrà rufescente, albicante-piloso; fusulis brevibus, nigris.

Fœmina differt mare palpis pedibusque testaceis, his attamen fortiter fusco annulatis.

Mâle. Le céphalothorax est étroit, allongé, peu bombé et sensiblement déprimé derrière la quatrième paire d'yeux; il est noir, bordé de blanc sur les parties latérales, et orné en dessus de trois taches de cette couleur, dont une placée antérieurement, et les deux autres de chaque côté de la dépression de la quatrième paire d'yeux. Ceux-ci sont roussâtres, entourés de noir, avec ceux de la troisième paire cependant de cette dernière couleur et placés presque à égale distance de la seconde et de la quatrième. Les mandibules, dirigées en avant, très-allongées, glabres, fortement écartées à partir de leur base, sont d'un noir roussâtre; les crochets sont aussi longs que les mandibules et entièrement roussâtres. Les mâchoires, la lèvre et le sternum sont glabres, entièrement noirs. Les palpes, très-allongés, grêles, sont d'un noir roussâtre, avec le dernier article assez renflé à la naissance; ils sont parsemés de poils roussâtres parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont d'une belle couleur blanche. Les pattes, assez allongées, grêles, sont de même couleur que les palpes, parsemées de poils noirs, parmi lesquels on en voit d'autres qui sont blancs et placés çà et là; les première, seconde et quatrième paires sont les plus allongées, avec la troisième

la plus courte : il est aussi à noter que le tarse est entièrement roussâtre. L'abdomen, plus court et plus étroit que le céphalothorax, est ovale, avec la partie postérieure assez fortement acuminée; il est noir, parsemé de poils roussâtres et orné en dessus de quatre bandes transversales blanches, formées par des poils très-courts, et dont les première, seconde et quatrième, sont interrompues; en dessous, il est roussâtre, revêtu de poils blancs, courts, peu serrés. Les filières sont très-courtes, noires.

La femelle est plus courte et surtout plus robuste que le mâle, duquel elle ne diffère que par les palpes et les pattes, qui sont testacés, avec ces derniers organes cependant annelés de brun foncé.

Rencontré pendant le printemps et l'hiver, dans les environs d'Oran, d'Alger et du cercle de Lacalle. Cette espèce n'est pas très-commune.

Pl. 8, fig. 3. *Salticus albovittatus* (mâle), grossi, 3ª la grandeur naturelle, 3ᵇ la disposition des yeux du mâle, 3ᶜ la disposition des yeux de la femelle, 3ᵈ la longueur relative des organes de la locomotion.

96. *Salticus Ravoisiœi*, Luc. (Pl. 8, fig. 4.)

Long. 6 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$.

S. cephalothorace brevi, rufescente-piloso, utrinque posticè albo univittato; mandibulis brevibus, nigris, glabris, sat fortiter transversìm rugatis; maxillis, labro sternoque nigris, albo-pilosis; palpis exilibus, testaceo rufescentibus, albo-pilosis; pedibus brevibus, robustis, fuscorufescentibus, primo pari omninò nigro, ultimis articulis in tertio quartoque paribus, rufescentibus, fusco annulatis; abdomine elongato, ovato, anticè transversìm, in medio longitudinaliter ad lateraque albo vittato, infrà nigro, albo-piloso; fusulis brevibus, rufescentibus, albo-pilosis.

Femelle. Le céphalothorax est court, noir, parsemé de longs poils roussâtres, et orné, de chaque côté, de poils blancs qui forment une bande de cette couleur, qui partent de la dernière paire d'yeux et atteignent la base du céphalothorax; sur les parties latérales et antérieurement, il est parsemé de longs poils d'une belle couleur blanche. Les deux premières paires d'yeux sont d'un noir teinté de vert, les suivantes sont d'un noir brillant, avec la troisième paire un peu plus rapprochée de la quatrième que de la seconde, qui est entourée de poils blancs très-courts. Les mandibules sont courtes, noires, glabres, fortement ridées transversalement, avec les crochets d'un roussâtre clair. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont noirs, parsemés de quelques poils blancs. Les palpes sont grêles, peu allongés, d'un testacé roussâtre, et couverts de poils d'une belle couleur blanche. Les pattes sont courtes, assez robustes, d'un brun roussâtre foncé, à l'exception cependant de la première paire, qui est entièrement noire (le tarse cependant excepté); il est aussi à remarquer que le métatarse et le tarse des troisième et quatrième paires sont roussâtres, annelés de brun foncé : des poils blancs, allongés, peu serrés, se font remarquer sur ces organes, dont les troisième, quatrième et première paires sont les plus allongées, avec la seconde la plus courte. L'abdomen est gros, ovalaire, d'un noir mat, et beaucoup plus allongé que le céphalothorax; antérieurement il présente une bande transversale en forme de croissant; dans son milieu, il est orné d'une bande longitudinale et de trois petites

taches transversales sur les parties latérales : cette bande, ainsi que ces taches, sont formées par des poils d'une belle couleur blanche; en dessous il est noir, couvert de poils blanchâtres. Les filières [1] sont courtes, roussâtres, parsemées de poils blancs.

Cette jolie espèce, dont je ne connais pas le mâle, habite les environs de Milah et d'Alger. Je l'ai prise en mars sur les rochers. J'ai dédié ce Saltique à M. Ravoisié, architecte et membre de la commission scientifique.

Pl. 8, fig. 4. *Salticus Ravoisiæi*, grossi, 4ᵃ la grandeur naturelle, 4ᵇ la disposition des yeux, 4ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

97. *Salticus arenarius*, Luc. (Pl. 8, fig. 5.)

Long. 6 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim.

S. cephalothorace angusto, elongato, transversim depresso, nigro subcinerescente-piloso; mandibulis brevibus, glabris nigronitido violaceis, subtiliter transversimque striatis; maxillis rufescentibus, labro sternoque nigris, albido flavescente-pilosis; pedibus palpisque testaceis, primis exilibus, secundis robustis, brevibus, fusco annulatis, tarsisque nigris; abdomine elongato, nigro cinereo nigricanteque piloso, infrà omninò flavescente-piloso; fusulis brevibus, subrufescentibus, fusco annulatis.

Femelle. Le céphalothorax, étroit, très-avancé, assez allongé, déprimé transversalement après la quatrième paire d'yeux, peu bombé, est noir et entièrement revêtu de poils très-courts, serrés, d'un gris cendré très-clair; postérieurement, il présente une petite ligne longitudinale d'un noir foncé, ornée, de chaque côté, d'un petit point arrondi de cette couleur. Les yeux sont noirs, avec ceux de la troisième paire plus rapprochés de la quatrième que de la seconde. Les mandibules courtes, très-élargies à leur extrémité, assez finement striées transversalement, sont glabres et teintées de noir violacé brillant. Les crochets sont assez allongés, noirs à leur naissance, et entièrement jaunâtres à leur extrémité. Les mandibules sont noirâtres, avec la lèvre et le sternum d'un noir foncé et clairement parsemés de poils d'un blanc jaunâtre. Les palpes, grêles, allongés, sont entièrement testacés et revêtus de poils de cette couleur. Les pattes sont courtes, robustes, de même couleur que les palpes, annelées de brun avec l'extrémité des tarses d'un noir foncé; des poils jaunâtres très-allongés, clairement parsemés, hérissent ces organes, dont les quatrième, première et troisième paires sont les plus allongées, avec la seconde la plus courte. L'abdomen, plus allongé et un peu plus large que le céphalothorax, est noir, couvert de poils d'un gris cendré, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, et qui donnent à cet organe un aspect tiqueté. Postérieurement, près des filières, il est orné d'une tache brune assez fortement prononcée; en dessous, il est brun et entièrement revêtu de poils jaunâtres. Les filières sont courtes, légèrement roussâtres, et tachées de brun à leur extrémité.

Rencontré dans les premiers jours de mars, aux environs d'Oran; cette espèce, qui est très-petite, se plaît dans les lieux sablonneux.

Pl. 8, fig. 5. *Salticus arenarius*, grossi, 5ᵃ la grandeur naturelle, 5ᵇ la disposition des yeux, 5ᶜ le céphalothorax vu de profil, 5ᵈ la longueur relative des organes de la locomotion.

[1] Je crois que chez les individus qui n'ont subi aucun frottement la partie postérieure de l'abdomen, dans le voisinage surtout des filières, présente, de chaque côté, deux ou trois petits points formés par des poils blancs, très-courts.

98. *Salticus angustatus*, Luc. (Pl. 8, fig. 6.)

Long. 5 millim. larg. 2 millim.

S. cephalothorace elongato, angusto, fusco, marginibus testaceo rufescente, omninò albido-piloso, suprà transversìm rufo ferrugineo bivittato; mandibulis brevibus, glabris, rufescente nitidis; maxillis labroque testaceis, sterno omninò fusco; palpis pedibusque flavescentibus, tarsis nigris; abdomine elongato, suprà nigro, longitudinaliter quatuor lineis arcuatis flavo testaceis ornato, infrà flavo, in medio longitudinaliter fusco univittato; fusulis sat prominentibus, fuscis.

Femelle. Le céphalothorax, allongé, étroit, peu bombé, est brun, avec les parties latérales d'un testacé roussâtre; derrière la première paire d'yeux, il présente une dépression transversale assez fortement prononcée; il est couvert de poils et orné de deux bandes transversales d'un rouge ferrugineux, dont une située à la partie antérieure et l'autre sur la dépression que l'on aperçoit derrière la première paire d'yeux; ceux-ci sont d'un jaune roussâtre, avec la troisième paire placée presque à égale distance de la quatrième et de la seconde. Les mandibules sont courtes, glabres, d'un roussâtre brillant. Les mâchoires ainsi que la lèvre sont testacées, avec le sternum d'un brun foncé. Les palpes et les pattes sont jaunâtres, avec l'extrémité des tarses d'un brun foncé. L'abdomen, allongé, un peu plus large que le céphalothorax, est d'un noir foncé en dessus, et orné, dans la partie médiane, de quatre petits traits transversaux d'un jaune testacé, ayant l'aspect de chevrons, à l'exception cependant du troisième trait, qui se présente sous la forme d'une petite bande transversale; ces bandes sont partagées dans leur milieu par une ligne longitudinale d'un jaune testacé qui part de la partie antérieure, mais qui n'atteint pas tout à fait l'extrémité abdominale. Cet organe est revêtu de poils fauves, courts, clairement parsemés, dont quelques-uns, d'un roux ferrugineux, entourent les petites bandes ou traits que je viens de signaler; il est entièrement entouré de fauve, avec le dessous de cette couleur, mais présentant dans son milieu une bande longitudinale d'un brun foncé. Les filières sont assez saillantes, brunes.

Environs d'Alger, fin de juillet; je n'ai rencontré qu'une seule fois cette espèce.

Pl. 8, fig. 6. *Salticus angustatus*, grossi, 6ᵃ la grandeur naturelle, 6ᵇ la disposition des yeux, 6ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

99. *Salticus paludivagus*, Luc. (Pl. 8, fig. 7.)

S. cephalothorace elongato, angusto, plano, transversìm depresso, fuscorufescente, anticè fusconigricante, fulvescente rufescenteque piloso; mandibulis brevissimis, testaceis, extùs fusco maculatis; maxillis, labro sternoque glabris, omninò flavis; palpis brevibus, exilibus, flavescentibus, albicante-pilosis; pedibus validis, brevibus, flavis, tarsis anticè fuscis; abdomine elongatissimo, angusto, fuscorufescente, rubescente-albido-piloso, utrinque cinerescente trimaculato, infrà rufescente, albo-piloso; fusulis sat prominentibus, rufescentibus.

Femelle. Il est voisin du *S. arenarius,* mais il est plus étroit et surtout plus allongé. Le céphalothorax, allongé, étroit, plus large sur les côtés qu'à sa partie antérieure, est presque plan, et présente, derrière la première paire d'yeux, une dépression transversale assez

fortement prononcée; il est d'un brun roussâtre, avec la partie antérieure d'un brun noirâtre, et couvert de poils clairement parsemés, fauves et roussâtres. Les yeux sont d'un brun roussâtre, avec ceux de la troisième paire placés presque à égale distance de la seconde et de la quatrième. Les mandibules sont très-courtes, glabres, testacées, tachées de brun foncé au côté externe, avec les crochets entièrement roussâtres. Les mâchoires, la lèvre, ainsi que le sternum, sont glabres et entièrement jaunes. Les palpes sont très-courts, grêles, d'un jaune clair, et parsemés de poils blanchâtres. Les pattes sont courtes, robustes, à l'exception cependant de la quatrième paire, qui est très-allongée; elles sont jaunes avec l'extrémité des tarses d'un brun foncé, et celle du métatarse, dans la première paire surtout, de cette couleur; des poils d'un blanc jaunâtre, parmi lesquels on aperçoit quelques épines, hérissent ces organes, dont les quatrième, première et seconde paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen est très-allongé, étroit, attaché au céphalothorax par un pédicule assez long; il est d'un brun roussâtre en dessus, parsemé de poils rougeâtres parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont blancs, et qui donnent à cet organe un aspect moucheté; de chaque côté, il présente trois petites taches ovalaires transversales, d'un gris cendré clair, et légèrement entourées de brun; en dessous, il est roussâtre, couvert de poils blancs, et présente dans sa partie médiane une bande longitudinale d'un brun foncé. Les filières sont assez saillantes, roussâtres.

Rencontré vers le milieu de juillet, dans les marais du lac Tonga, aux environs du cercle de Lacalle.

Pl. 8, fig. 7. *Salticus paludivagus*, grossi, 7^a la grandeur naturelle, 7^b la disposition des yeux, 7^c la longueur relative des organes de la locomotion.

100. *Salticus mutabilis*, Luc. (Pl. 8, fig. 8.)

Long. 3 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim.

S. cephalothorace sat elongato, flavo subrufescente tincto, marginibus anticèque subflavescente-piloso, posticè nigro trimaculato; mandibulis brevibus, flavorufescentibus; labro sternoque nigro nitidis; palpis brevibus, subflavescentibus, albo-pilosis; pedibus flavis, elongatis, tarsis anticè fuscis; abdomine elongato, angusto, flavo-piloso, posticè utrinque fusco bimaculato, infrà flavo; fusulis sat prominentibus, flavosubrufescente tinctis.

Femelle. Le céphalothorax assez allongé, plus large sur les côtés qu'à sa partie antérieure, avec celle-ci presque plane, est légèrement déprimé à partir de la quatrième paire d'yeux; il est d'un jaune légèrement teinté de roussâtre, couvert à son sommet de poils d'un jaune clair, courts, serrés, qui imitent de chaque côté trois petits traits qui vont rejoindre les parties latérales, qui elles-mêmes sont d'un jaune clair; derrière la quatrième paire d'yeux, il est taché de noir foncé de chaque côté, avec la base entièrement de cette couleur. Les yeux sont d'un noir brillant, avec ceux de la troisième paire plus rapprochés de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont courtes, d'un jaune roussâtre, avec les crochets de cette dernière couleur. Les mâchoires sont jaunes, avec la lèvre et le sternum d'un noir brillant. Les palpes sont courts, très-légèrement jaunâtres, et parsemés de poils

d'une belle couleur blanche. Les pattes, d'un jaune un peu plus foncé que les palpes, sont assez allongées, robustes, avec l'extrémité des tarses d'un brun foncé; dans ces organes, qui sont parsemés de poils blancs, les quatrième, première et seconde paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, allongé et un peu plus étroit que le céphalothorax, est revêtu de poils jaunes très-courts, serrés, et orné de chaque côté, vers la partie postérieure, de deux taches d'un brun foncé; il y a des individus chez lesquels l'abdomen, à sa partie antérieure, présente un petit point d'un brun foncé, quelquefois même roussâtre; en dessous, il est entièrement jaune, avec les filières assez saillantes, d'un jaune très-légèrement teinté de roussâtre.

Cette espèce, dont je ne connais que la femelle, est d'une conservation difficile à cause des poils jaunes, qui disparaissent au moindre frottement; elle habite les environs d'Alger, et se plaît dans les lieux exposés au soleil; fin de juillet.

Pl. 8, fig. 8. *Salticus mutabilis,* grossi, 8ᵃ la grandeur naturelle, 8ᵇ la disposition des yeux, 8ᶜ le céphalothorax vu de profil, 8ᵈ la longueur relative des organes de la locomotion.

101. *Salticus meticulosus*, Luc. (Pl. 8, fig. 9.)

Long. 4 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

S. cephalothorace nigro, vel nigrorufescente, subfulvo-piloso, anticè lineà rubescente transversim ornato; mandibulis brevissimis, convexis; maxillis, labro sternoque testaceis, glabris; palpis pedibusque testaceis, his tarsis anticè nigris; abdomine ovato, elongato, fusco, flavo-piloso, utrinque rubescente bilunulato; fusulis sat elongatis, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, presque aussi long que l'abdomen, un peu plus large sur les côtés qu'à ses parties antérieure et postérieure, est noir, quelquefois d'un noir roussâtre; chez les individus qui n'ont subi aucun frottement, il est parsemé de poils d'un fauve clair, très-courts, serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont rougeâtres et qui forment, à sa partie antérieure, une bande transversale située entre la seconde et la quatrième paire d'yeux; postérieurement, il est orné d'une bande longitudinale d'un brun foncé, qui atteint à peine la ligne que forme la quatrième paire d'yeux. Ceux-ci sont d'un noir brillant, à l'exception cependant de la quatrième paire, qui est entourée de roussâtre; il est aussi à noter que la troisième paire d'yeux est un peu plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont très-courtes, convexes, d'un testacé rougeâtre, avec les crochets ferrugineux. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont glabres et d'une couleur testacée. Les palpes et les pattes sont testacés, parsemés de poils jaunâtres, avec l'extrémité des tarses d'un noir foncé; les quatrième, troisième et première paires sont les plus allongées, avec la seconde la plus courte. L'abdomen est ovale, allongé, d'un brun foncé, avec la partie postérieure légèrement acuminée: il est couvert de poils jaunes, courts, serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont rougeâtres, et qui forment de chaque côté de cet organe, en dessus, deux bandes assez grandes, dont celles situées à la partie antérieure sont interrompues; il est aussi à noter que postérieurement on aperçoit, de chaque côté, trois petits traits de même couleur que les bandes. Les filières sont assez allongées, roussâtres.

Rencontré seulement dans l'Est, pendant le printemps et l'été, aux environs d'Alger, de Philippeville, et du cercle de Lacalle; j'ai pris aussi cette espèce sur les murs de la mosquée, à Milah, vers le milieu de juin. Ce Saltique est très-agile, mais lorsqu'on cherche à s'en emparer, il fixe sur les lieux où il cherche sa proie un petit fil de soie, se laisse choir ensuite, et échappe facilement aux recherches de l'observateur. Je ne connais pas le mâle de cette espèce, qui se conserve mal dans l'alcool.

Pl. 8, fig. 9. *Salticus meticulosus*, grossi, 9[a] la grandeur naturelle, 9[b] la disposition des yeux, 9[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

102. *Salticus albobimaculatus*, Luc. (Pl. 8, fig. 10.)

Long. 4 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim. $\frac{1}{4}$.

S. cephalothorace brevi, in medio sat lato, nigro, fulvo rufescente-piloso, fronte albo-pilosâ; maxillis, mandibulis fuscorufescentibus, his brevibus, sat convexis, rugosis; labro sternoque nigris, fulvo-pilosis; palpis brevissimis, exilibus, subrufescentibus, suprà albo-pilosis; pedibus brevibus, rufis, fusco annulatis fulvoque pilosis; tarsis flavescentibus, anticè fuscis; abdomine magno, ovato, convexo, fuscorufescente albicanteque piloso, anticè bifusco rufo punctato, posticè utrinque albo maculato, infrà fusco, fulvo-piloso; fusulis brevibus, fuscorufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax est court, plus large dans sa partie médiane qu'antérieurement, et fortement coupé en biseau à sa base; il est noir, parsemé de poils d'un fauve roussâtre, courts, serrés, avec le bandeau ou le front bordé de longs poils d'une belle couleur blanche. Chez les individus qui n'ont subi aucun frottement, on aperçoit dans la partie médiane, entre les yeux de la troisième et de la quatrième paire, un petit trait longitudinal d'un brun foncé. La première paire d'yeux est d'un roux brillant; celles qui suivent sont noires, avec la troisième paire beaucoup plus rapprochée de la seconde que de la quatrième. Les mandibules sont courtes, assez convexes, d'un brun roussâtre et assez fortement rugueuses; les crochets sont très-courts, entièrement d'un roux clair. Les mâchoires sont de même couleur que les mandibules; la lèvre ainsi que le sternum sont noirs, parsemés de poils fauves très-courts. Les palpes, légèrement allongés, grêles, d'un roux très-clair, sont clairement parsemés, en dessous, de poils blancs. Les pattes, courtes, d'un roux foncé, annelées de brun, sont parsemées de poils fauves; le métatarse est jaunâtre à sa naissance, avec le tarse de cette couleur, et taché de brun foncé à son extrémité. L'abdomen, beaucoup plus long et plus gros que le céphalothorax, est ovale et assez convexe; il est brun, couvert de poils roussâtres très-courts, serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont blancs, et qui donnent un aspect moucheté à cet organe; antérieurement, il présente deux petits points d'un brun roux foncé, et, entre ceux-ci, on remarque deux petits traits de cette couleur, qui se joignent à leurs parties antérieure et postérieure, avec l'espace qu'ils laissent dans leur milieu d'un gris cendré clair; postérieurement, il est orné, de chaque côté, d'une tache blanche arrondie, entourée de brun roux foncé, avec l'espace qui existe entre ces deux taches présentant trois petites bandes transversales d'un brun roussâtre, et affectant la forme de chevrons; en dessous, il est de même couleur qu'en

dessus, et entièrement couvert de poils fauves. Les filières sont courtes, d'un brun roussâtre.

J'ai rencontré ce Saltique à la fin de juillet, errant sur les joncs, dans les marais du lac Tonga, aux environs du cercle de Lacalle.

Pl. 8, fig. 10. *Salticus albobimaculatus*, grossi, 10ᵃ la grandeur naturelle, 10ᵇ la disposition des yeux, 10ᶜ le céphalothorax vu de profil, 10ᵈ la longueur relative des organes de la locomotion.

103. *Salticus fulvo-pilosus*, Luc. (Pl. 9, fig. 1.)

Long. 3 millim. $\frac{3}{4}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{4}$.

S. cephalothorace fulvo-piloso, ferè longiore quàm latiore, ad latera sat dilatato; mandibulis, maxillis rufescentibus; labro sternoque nigris; palpis brevibus, exilibus, subaurantiacis, albo-pilosis; pedibus brevibus, validis, rufescentibus, fuscescenteque annulatis; abdomine sat elongato, posticè acuminato, fulvo-piloso, sparsìm fusco lineato maculatoque, infrà rufescente; fusulis sat prominentibus, flavo subrufescente tinctis.

Femelle. Le céphalothorax, presque aussi long que large, un peu plus dilaté sur les parties latérales qu'antérieurement, est entièrement revêtu de poils fauves, courts, serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont bruns. Les yeux sont d'un noir brillant, avec ceux de la troisième paire placés presque à égale distance des yeux de la seconde et de la quatrième. Les mandibules sont très-courtes, d'un brun roussâtre foncé; les mâchoires sont de même couleur que les mandibules; la lèvre ainsi que le sternum sont noirs, parsemés de poils fauves placés çà et là. Les palpes sont très-courts, grêles, d'une couleur orange-clair, et couverts de poils blancs assez allongés, peu serrés. Les pattes sont courtes, robustes, roussâtres, annelées de brunâtre, avec l'extrémité des tarses d'un brun foncé; des poils fauves, courts, peu serrés, hérissent ces organes, dont les quatrième, troisième et première paires sont les plus longues, avec la seconde la plus courte. L'abdomen, plus allongé et un peu plus large que le céphalothorax, est assez bombé et légèrement acuminé postérieurement; il est revêtu de poils fauves assez serrés, et orné çà et là de petits traits et de taches d'un brun foncé et dont celle qui occupe la partie médiane se présente sous la forme d'un triangle; il est aussi à noter que les petits traits des parties latérales sont transversaux, tandis que ceux qui occupent la partie postérieure sont longitudinaux; en dessous, il est roussâtre. Les filières sont assez saillantes, d'un jaune légèrement teinté de roussâtre.

Cette espèce habite l'Est et l'Ouest de l'Algérie, où je l'ai rencontrée, pendant le printemps et l'été, dans les environs de Constantine, d'Alger et d'Oran; cette espèce, dont je ne connais que la femelle, est très-agile et saute plutôt qu'elle ne marche.

Pl. 9, fig. 1. *Salticus fulvo-pilosus*, grossi, 1ᵃ la grandeur naturelle, 1ᵇ la disposition des yeux, 1ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

104. *Salticus albifrons*, Luc. (Pl. 9, fig. 9.)

Long. 4 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

S. cephalothorace brevi, anticè gibboso, posticè fortiter truncato, cinereo-piloso, fronte albo-pilosâ; mandibulis brevibus; maxillis, labro sternoque nigris, albo-pilosis; palpis sat elongatis, exilibus, rufescentibus, albo-pilosis, tertio quartoque articulis suprà fuscis; pedibus brevibus, validis, rufescentibus, nigricante maculatis, metatarso, tarsoque nigro annulatis; abdomine ad latera lato, posticè rotundato, fusco-rufescente, griseo-piloso, suprà quadripunctato, infrà albo-piloso; fusulis brevibus, fuscis.

Femelle. Il ressemble un peu au *S. fulvo-pilosus,* avec lequel il ne pourra être confondu, à cause de son céphalothorax, qui est plus bombé et brusquement tronqué à sa base; il en diffère encore par la couleur de ses palpes et de ses organes de la locomotion. Le céphalothorax est court, très-bombé, brusquement tronqué à sa base, avec ses parties latérales un peu plus larges qu'antérieurement; il est noir, couvert de poils d'un gris foncé, très-courts, serrés, avec les parties latérales et le front entièrement parsemés de longs poils blancs. Je ferai aussi remarquer que chez les individus qui n'ont subi aucun frottement, la base de cet organe présente deux petits traits longitudinaux d'un brun foncé. Les yeux, d'un noir brillant, sont remarquables, en ce que les deux premières paires en dessus sont entourées de poils rougeâtres; ceux de la troisième paire sont très-petits et beaucoup plus rapprochés de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont courtes, avec les mâchoires, la lèvre et le sternum noirs, parsemés de poils blancs. Les palpes sont assez allongés, grêles, roussâtres, avec le dessus des troisième et quatrième articles taché de brun; des poils d'un gris cendré clair, très-allongés, peu serrés, revêtent ces organes. Les pattes courtes, robustes, sont roussâtres tachées de brun foncé et revêtues de poils blancs, courts, serrés; il est aussi à noter que le métatarse et le tarse sont annelés de noir foncé : quant à leur longueur relative, elle est semblable à celle de l'espèce précédente. L'abdomen, un peu plus allongé que le céphalothorax, est plus élargi sur les côtés qu'antérieurement, avec la partie postérieure arrondie et non acuminée comme dans le *S. fulvo-pilosus;* il est d'un brun roussâtre, couvert de poils d'un gris foncé, courts, serrés, et présente, en dessus, de chaque côté, quatre points assez profondément enfoncés, et qui forment deux lignes longitudinales; en dessous, il est entièrement couvert de poils blancs. Les filières sont courtes, d'un brun foncé.

Cette espèce habite les environs du cercle de Lacalle, où je l'ai prise, en février, sous les écorces des chênes-liéges, dans les bois du lac Tonga.

Pl. 9, fig. 9. *Salticus albifrons,* grossi, 9^a la grandeur naturelle, 9^b la disposition des yeux, 9^c le céphalothorax vu de profil, 9^d la longueur relative des organes de la locomotion.

105. *Salticus cupreus.*

WALCK. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 409, n° 10.
SAV. et AUD. *Descript. de l'Égypte,* tom. XXII, p. 407, pl. 4, fig. 15 (mâle).
HAHN, *Die Arachn.* tom. II, p. 42, pl. 55, fig. 127.
Attus Mouffetii, AUD. et SAV. *Descript. de l'Égypte,* tom. XXII, p. 407, pl. 7, fig. 16 (femelle).

Je l'ai rencontrée dans l'Est et dans l'Ouest de l'Algérie pendant l'hiver et une grande partie du printemps. Elle se construit, pour passer la mauvaise saison, dans les *Helix coriosula, Hieroglyphica* et *Cyclostoma Wolzianum,* un petit cocon de soie d'un blanc éclatant. Cette espèce n'est pas très-commune.

106. *Salticus nitidus,* Luc. (Pl. 9, fig. 10.)

Long. 3 millim. larg. 1 millim.

S. cephalothorace sat elongato, nigro nitido, glabro, attamen ad apicem nigricante-piloso; mandibulis brevibus, glabris, fuscorufescentibus; maxillis, labro sternoque fuscis, hoc fusco rufescente-piloso; palpis sat elongatis, exilibus, duobus primis articulis fuscorufescentibus, subsequentibus testaceis; pedibus elongatis, exilibus, testaceis, attamen tribus primis articulis fuscorufescentibus; abdomine suprà æneo nitido, infrà fusco, omninò fulvo-piloso; fusulis brevissimis, fuscis.

Femelle. Il est voisin du *S. cupreus,* près duquel il vient se placer. Le céphalothorax, assez allongé, peu bombé, d'un noir brillant, plus large sur les parties latérales qu'antérieurement, est glabre, à l'exception cependant de la partie antérieure, qui présente çà et là quelques poils noirs. Les yeux sont noirs, avec la troisième paire plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont courtes, glabres, d'un brun roussâtre, avec les crochets de cette dernière couleur. Les mâchoires, la lèvre, ainsi que le sternum, sont d'un brun foncé, avec ce dernier organe parsemé de poils d'un brun roussâtre. Les palpes sont grêles, assez allongés, avec les deux premiers articles d'un brun roussâtre foncé, les suivants testacés et parsemés de poils de cette couleur. Les pattes, grêles, sont assez allongées avec la hanche, l'exinguinal et le fémoral, d'un brun roussâtre foncé; les articles qui suivent sont testacés, parsemés de poils de cette couleur, avec l'extrémité du tarse légèrement teintée de brun; les quatrième, troisième et première paires sont les plus longues, avec la seconde la plus courte. L'abdomen, un peu plus allongé et un peu plus large que le céphalothorax, est ovale, avec la partie postérieure légèrement acuminée; il est d'un bronzé brillant en dessus, brun en dessous, et parsemé de poils fauves, courts, peu serrés. Les filières sont très-courtes, brunes.

Elle habite les environs de Constantine, où je l'ai prise dans les premiers jours de juin errante sur l'aqueduc romain situé à la jonction du Boumersoug et du Rummel; je n'ai rencontré qu'un seul individu de cette curieuse espèce.

Pl. 9, fig. 10. *Salticus nitidus,* grossi, 10^a la grandeur naturelle, 10^b la disposition des yeux, 10^c le céphalothorax vu de profil, 10^d la longueur relative des organes de la locomotion.

107. *Salticus mœstus*, Luc. (Pl. 9, fig. 2.)

Long. 3 millim. $\frac{1}{2}$ à 4 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$ à 2 millim.

S. cephalothorace posticè lato, plano, nigro, piloso viridi æneo, marginibus subtiliter albo circumcincto, supràque albo bimaculato; mandibulis brevibus, nigris; maxillis, labro sternoque fusco subrufescentibus; palpis breviusculis, sat validis, nigris nigroque pilosis, tertio, quarto quintoque articulis suprà albido-pilosis; pedibus nigris, exilibus, metatarso tarsoque rufescentibus, nigro alboque pilosis; abdomine brevi, angusto, nigro, piloso viridi æneo, suprà albo quadripunctato, anticèque albo circumcincto, infrà nigro, albo-piloso, posticè transversìm albo quadripunctato; fusulis breviusculis, fusco rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, plus large postérieurement qu'à sa partie antérieure, peu bombé, est noir, parsemé de poils d'un vert bronzé, courts, assez serrés, avec les yeux de la première paire précédés d'une touffe de petits poils blancs formant de chaque côté une tache de cette couleur; il est aussi à noter que les côtés sont finement entourés de poils blancs. Les yeux sont d'un noir brillant, avec la troisième paire placée presque à égale distance des yeux de la seconde et de la quatrième. Les mandibules sont très-courtes, noires, avec les mâchoires, la lèvre et le sternum d'un brun teinté de roussâtre. Les palpes, assez allongés, noirs, parsemés de poils de même couleur, sont remarquables par les troisième, quatrième et cinquième articles, qui sont tachés de blanc en dessus. Les pattes, allongées, grêles, sont d'un brun foncé, à l'exception cependant du métatarse et du tarse, qui sont roussâtres; elles sont parsemées de poils d'un brun foncé, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont d'une belle couleur blanche; les quatrième, troisième et première paires sont les plus allongées, avec la seconde la plus courte. L'abdomen, court, un peu plus étroit que le céphalothorax, est peu bombé et à peu près de forme ovalaire; il est noir, revêtu en dessus de poils d'un vert bronzé, et orné de quatre taches arrondies d'une belle couleur blanche; ces taches, par leur réunion, affectent à peu près la forme d'un carré; cependant je ferai observer que celles qui sont situées postérieurement sont plus rapprochées que les taches qui occupent la partie antérieure; sur les côtés et antérieurement il est entouré par une raie blanche assez fine, formée par des poils de cette couleur très-courts; en dessous il est noir, parsemé de poils blancs et orné vers sa partie postérieure de quatre points blancs placés sur une ligne transversale. Les filières sont courtes, d'un brun roussâtre.

Cette jolie petite espèce n'est pas très-rare pendant le printemps et une très-grande partie de l'été dans l'Est et dans l'Ouest de nos possessions d'Afrique, particulièrement aux environs de Constantine, d'Alger et d'Oran; ce Saltique est très-vif et semble se plaire dans les maisons.

Pl. 9, fig. 2. *Salticus mœstus*, grossi, 2[a] la grandeur naturelle, 2[b] la disposition des yeux, 2[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

108. *Salticus fulvounilineatus*, Luc. (Pl. 9, fig. 8.)

Long. 3 millim. $\frac{3}{4}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

S. cephalothorace brevi, nigro nitido, fulvo grisescente-piloso; maxillis brevibus, rufescentibus; labro sternoque fuscis; palpis exilibus, albido flavescente-pilosis; pedibus elongatis, fuscis, primis articulis

tarsisque fuscescente testaceis; abdomine elongato, ovato, suprà fulvo rufescente-piloso, in medioque lineâ fuscâ longitudinaliter ornato, infrà albido flavescente; fusulis sat prominentibus, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax est court, d'un noir brillant, couvert de poils d'un fauve grisâtre, peu serrés, parmi lesquels on en voit d'autres qui sont de cette couleur, mais beaucoup plus allongés et clairement parsemés. Entre les yeux de la quatrième paire, on aperçoit un espace entièrement dénudé, et qui est d'un noir foncé. Les yeux sont noirs, entourés de roussâtre, avec la troisième paire plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont courtes, d'un brun roussâtre, parsemées de poils d'un gris cendré clair. Les mâchoires sont roussâtres, avec la lèvre et le sternum d'un brun foncé; ceux-ci sont parsemés de poils fauves. Les palpes sont petits, grêles, testacés et revêtus de poils allongés d'un blanc jaunâtre. Les pattes sont assez allongées, grêles, d'un brun foncé, à l'exception cependant de la hanche, de l'exinguinal, du fémoral et des tarses, qui sont d'un brun clair testacé; des poils fauves, allongés, peu serrés, revêtent ces organes, dont les quatrième, troisième et première paires sont les plus allongées, avec la seconde la plus courte. L'abdomen, plus allongé que le céphalothorax, et un peu plus étroit que ce dernier, est ovale, garni de poils d'un fauve roussâtre, et orné dans son milieu d'une bande longitudinale d'un brun légèrement teinté de roussâtre; à la partie antérieure, qui est d'un fauve roussâtre clair, il présente une petite touffe formée par la réunion d'un assez grand nombre de poils d'un blanc jaunâtre; en dessous, il est couvert de poils d'un gris clair. Les filières sont assez allongées, roussâtres.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce, que j'ai rencontrée à la fin de novembre, dans les ruines d'Hippône.

Pl. 9, fig. 8. *Salticus fulvounilineatus*, grossi, 8ᵃ la grandeur naturelle, 8ᵇ la disposition des yeux, 8ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

109. *Salticus lilliputanus*, Luc. (Pl. 9, fig. 4.)

Long. 2 millim. $\frac{3}{4}$, larg. 1 millim.

S. cephalothorace elongato, anticè nigro, ad latera basinque rufescente, in medio attamen testaceo unilineato; mandibulis brevissimis, testaceis; maxillis, labro sternoque testaceo subrufescente tinctis; palpis brevibus, sat robustis, testaceis, flavescente-pilosis; pedibus breviusculis, glabris, testaceis, subfuscorufescente annulatis; abdomine flavescente, gibboso, brevi, posticè acuminato, in medio utrinque lineâ fortiter denticulatâ fulvâ ornato; fusulis flavescentibus, sat prominentibus.

Mâle. Le céphalothorax, allongé, bombé seulement dans la partie où est placée la dernière paire d'yeux, est remarquable en ce que, antérieurement, il est coupé brusquement en biseau; cette partie est noire, ainsi que celle qui existe entre la quatrième paire d'yeux; les côtés, ainsi que la base, sont d'un roussâtre clair, avec cette dernière ornée dans sa partie médiane d'une bande longitudinale d'un jaune testacé; il est glabre, à l'exception cependant de la partie antérieure, qui est parsemée de poils d'un vert jaunâtre. Les yeux de la première paire sont d'un jaune clair brillant; ceux qui suivent sont noirs, avec la troisième paire plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont très-

courtes, testacées, avec les mâchoires, la lèvre et le sternum d'un testacé légèrement teinté de roussâtre. Les palpes sont courts, assez robustes, de même couleur que les mandibules, avec le dernier article de forme oblongue, allongé et parsemé de poils jaunâtres peu serrés. Les pattes sont peu allongées, robustes, testacées, glabres et légèrement annelées de brun roussâtre; les quatrième, troisième et première paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, assez bombé à la partie antérieure, est ovalaire et légèrement acuminé postérieurement; il est jaunâtre, parsemé de poils d'un fauve foncé qui forment de chaque côté une bande longitudinale fortement denticulée; dans l'espace jaune clair que laissent ces deux bandes, on aperçoit deux petites lignes transversales d'un fauve foncé; en dessous, il est jaunâtre, avec les filières de cette couleur et assez saillantes.

Je ne connais pas la femelle de cette espèce, que j'ai prise en juillet sur les murs de la K'as'ba, à Alger.

Pl. 9, fig. 4. *Salticus lilliputanus*, grossi, 4[a] la grandeur naturelle, 4[b] la disposition des yeux, 4[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

110. *Salticus rufolimbatus*, Luc. (Pl. 6, fig. 4.)

Long. 4 millim. larg. 1 millim. $\frac{3}{4}$.

S. cephalothorace crasso, marginibus rufo, in medio flavo maculato; mandibulis brevibus, rufescentibus; maxillis, labro sternoque testaceorufescentibus, his flavo-piloso circumcinctis; palpis elongatis, validis, testaceis, flavescente-pilosis; pedibus elongatis, exilibus, rufescentibus; tarsis anticè nigris; abdomine parvo, ovato, flavescente-piloso, rufescenteque transversìm bilineato, lateribus, infràque testaceo, flavo-piloso; fusulis sat elongatis, flavescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, épais, plus long que l'abdomen, est coupé carrément à sa partie antérieure; il est noir antérieurement, largement bordé de roux sur ses parties latérales, et taché de jaune en dessus : ces taches sont formées par des poils assez courts. Chez les individus bien frais, et qui n'ont subi aucun frottement, la partie antérieure noire du céphalothorax est entièrement recouverte de poils roussâtres, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont jaunes. La première et la seconde paire d'yeux sont brunes, entourées de jaune clair; les suivantes sont d'un noir brillant, avec les yeux de la troisième paire plus rapprochés de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont courtes, roussâtres, avec les crochets très-petits d'un rougeâtre brillant. Les mâchoires, la lèvre, ainsi que le sternum, sont d'un testacé roussâtre, avec ce dernier organe entouré de poils jaunes. Les palpes sont allongés, robustes, testacés, recouverts de longs poils d'un jaune clair. Les pattes sont allongées, grêles, roussâtres, avec l'extrémité des tarses d'un noir foncé : des poils fauves, parmi lesquels on aperçoit des épines noires assez allongées, se font remarquer sur les organes de la locomotion, dont les quatrième, première et troisième paires sont les plus longues, avec la seconde la plus courte. L'abdomen est très-court, ovalaire, revêtu en dessus de poils jaunâtres, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont d'un roux foncé et qui forment deux bandes transversales en forme de chevrons; sur les côtés et en dessous, il est testacé, couvert de poils jaunâtres, plus courts et moins serrés que ceux que l'on voit en dessus. Les filières sont assez allongées, jaunâtres.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce, que j'ai rencontrée à la fin de novembre dans les environs d'Oran.

Pl. 6, fig. 4. *Salticus rufolimbatus,* grossi, 4[a] la grandeur naturelle, 4[b] la disposition des yeux, 4[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

111. *Salticus quadripunctatus,* Luc. (Pl. 9, fig. 6.)

Long. 4 millim. larg. 1 millim. $\frac{3}{4}$.

S. cephalothorace sat elongato, transversìm convexo, rufo testaceo, anticèque nigro; mandibulis brevibus, maxillis, labro sternoque glabris, rufescentibus; palpis pedibusque sat validis, testaceis, flavo-pilosis, tarsis anticè fuscis; abdomine griseo cinerescente, anticè rubro bilineato, posticèque albo quadripunctato; fusulis sat elongatis, testaceis.

Femelle. Le céphalothorax, aussi long que l'abdomen, est épais, bombé transversalement dans sa partie médiane, avec sa base fortement coupée en biseau; il est d'un roux légèrement testacé, noir à sa partie antérieure, parsemé de poils fauves très-courts, avec l'espace qui existe entre les yeux de la quatrième paire d'un noir foncé. Les yeux de la première et de la seconde paire sont bruns, entourés de jaune; les suivants sont d'un noir brillant, avec ceux de la troisième paire plus rapprochés de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont courtes, glabres, roussâtres, avec les crochets de cette couleur. Les mâchoires, la lèvre, ainsi que le sternum, sont glabres, d'un jaune légèrement teinté de roussâtre. Les palpes, ainsi que les pattes, sont assez robustes, testacés, revêtus de poils jaunes, courts, clairement semés; ce sont les quatrième, troisième et seconde paires qui sont les plus allongées, avec la première la plus courte; il est aussi à noter que l'extrémité des tarses sont d'un brun assez foncé. L'abdomen en dessus est d'un gris cendré clair, orné de deux bandes rouges longitudinales, affectant à peu près la forme d'un croissant, avec l'espace qui existe entre ces deux bandes, présentant deux taches d'un gris cendré foncé; postérieurement, il est orné, de chaque côté, de deux points blancs arrondis bordés, à leur côté externe, de noir foncé; il est aussi à remarquer que l'espace laissé par ces petits points est d'un gris cendré foncé; sur les côtés et en dessous, il est roussâtre, parsemé de poils fauves très-courts. Les filières sont assez saillantes, testacées.

Je n'ai rencontré qu'une seule fois cette espèce, dont je ne connais pas le mâle, à la fin de novembre, errante sur le marabout du Djebel Santon, aux environs d'Oran.

Pl. 9, fig. 6. *Salticus quadripunctatus,* grossi, 6[a] la grandeur naturelle, 6[b] la disposition des yeux, 6[c] le céphalothorax vu de profil, 6[d] la longueur relative des organes de la locomotion.

112. *Salticus Levaillantii,* Luc. (Pl. 9, fig. 3.)

Long. 3 millim. $\frac{3}{4}$, larg. 2 millim. $\frac{3}{4}$.

S. cephalothorace elongato, lato, nigro, anticè ad lateraque vittâ albâ circumcincto, attamen posticè interruptâ; mandibulis minimis, brevibus, nigro cupreis; maxillis, labro sternoque fuscis, fulvo-pilosis; palpis brevibus, robustis, testaceis, primo articulo ad basin fuscorubescente; pedibus brevibus, rufes-

centibus, attamen primis articulis in primo pari nigris; abdomine brevi, ovato, nigro subrufescente, albido flavescente circumcincto, in medioque longitudinaliter albido flavescente lineato, infrà marginibusque nigro, albido flavescente-piloso; fusulis brevibus, nigrorufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, plus long et plus large que l'abdomen, est noir, parsemé de longs poils de cette couleur, et entouré à sa partie antérieure d'une bande assez large, formée de poils blancs, qui part de la partie frontale au-dessous des organes de la vue, passe sur les côtés, et vient s'arrêter ensuite derrière la quatrième paire d'yeux. Ceux-ci sont d'un noir brillant, avec la première paire entourée de poils rougeâtres, et la troisième plus rapprochée des yeux de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont très-courtes, d'un noir cuivreux. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum sont bruns, parsemés de poils fauves. Les palpes sont courts, assez robustes, testacés, couverts de poils jaunâtres, avec le premier article taché de brun rougeâtre. Les pattes sont courtes (la troisième paire cependant exceptée), robustes, surtout celles de la première paire, qui est noire, avec le métatarse et le tarse roussâtres; les pattes suivantes sont de cette couleur, hérissées de poils fauves, parmi lesquels on aperçoit quelques épines assez allongées d'un brun foncé. Ces organes varient beaucoup pour la longueur; les troisième, première et quatrième paires sont les plus allongées, avec la seconde la plus courte. L'abdomen est très-court, ovale, d'un noir très-légèrement teinté de roussâtre et parsemé de poils jaunâtres, très-longs, peu serrés; il est entièrement entouré par une bande d'un blanc jaunâtre, qui projette, vers la partie postérieure et du côté interne, un petit trait spiniforme; dans la partie médiane, il présente une bande longitudinale d'un blanc jaunâtre, dont la partie antérieure est assez fortement rétrécie de chaque côté; en dessous et sur les parties latérales, il est noir et clairement parsemé de poils d'un blanc jaunâtre. Les filières sont courtes, d'un noir roussâtre.

Cette jolie espèce, dont je ne connais pas le mâle, habite les environs d'Oran; je l'ai prise, à la fin de février, dans une *Helix Dupotetii*, où elle s'était construit un petit cocon lenticulaire, formé par une soie fine, serrée, d'un blanc éclatant.

J'ai dédié cette espèce à mon ami M. le commandant Levaillant, un des zoologistes de la commission scientifique.

Pl. 9, fig. 3. *Salticus Levaillantii*, grossi, 3[a] la grandeur naturelle, 3[b] la disposition des yeux, 3[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

113. *Salticus Duriœi*, Luc. (Pl. 9, fig. 5.)

Long. 4 millim. $\frac{2}{3}$, larg. 2 millim.

S. cephalothorace gibboso, nigrorufescente, rubro albidoque piloso; mandibulis brevissimis, rufescentibus; maxillis, labro sternoque rufescente subfuscis; pedibus sat elongatis, robustis, testaceis, fuscorufescente annulatis, tarsisque anticè fuscis; corpore gibboso, ferè globoso, posticè attamen subacuto, rufo, rubro albidoque piloso, ad basin utrinque albo maculato; fusulis prominentibus, primis rufis, subsequentibus testaceis.

Mâle. Le céphalothorax très-bombé, presque aussi long que l'abdomen, est d'un noir

roussâtre, revêtu de poils rouges, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont blancs, et qui forment sur cet organe des taches ainsi disposées : une médiane sous la forme de bande longitudinale, mais plusieurs fois interrompue; une de chaque côté, occupant l'espace qui existe entre la seconde et la quatrième paire d'yeux; je ferai aussi observer que les parties latérales sont aussi plus ou moins parsemées de poils blanchâtres. Les yeux de la première et de la seconde paire sont d'un vert clair teinté de jaunâtre; les suivants sont d'un noir brillant, avec la troisième paire plus rapprochée des yeux de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont très-courtes, assez rapprochées, roussâtres. Les mâchoires, la lèvre et le sternum sont d'un roussâtre légèrement teinté de brun, avec ce dernier organe clairement parsemé de poils roux. Les palpes sont courts, testacés, revêtus de poils assez allongés d'une belle couleur blanche. Les pattes sont assez allongées, robustes, testacées, annelées de brun roussâtre, avec l'extrémité des tarses d'un brun foncé : des poils bruns et roussâtres, très-courts, parmi lesquels on aperçoit des épines allongées d'un noir foncé, se font remarquer sur ces organes, dont les troisième, quatrième et première paires sont les plus longues, avec la seconde la plus courte. L'abdomen est assez gros, bombé, presque globuleux, avec sa partie postérieure cependant légèrement terminée en pointe; il est roux, revêtu de poils rouges et de poils blancs, lesquels bordent toute la partie antérieure de cet organe, et forment, de chaque côté, une large tache blanche semi-transversale, entourée au côté interne de brun foncé; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus, et clairement parsemé de poils blanchâtres. Les filières sont courtes, très-saillantes cependant, avec la première paire de même couleur que le dessous de l'abdomen, et les suivantes entièrement testacées.

Cette jolie petite espèce, dont je ne connais pas la femelle, et que j'ai dédiée à mon collègue M. Durieu de Maisonneuve, habite les environs d'Oran; je ne l'ai rencontrée qu'une seule fois, dans les premiers jours de mars, sur les murs du fort Santa-Cruz; elle est très-agile.

Pl. 9, fig. 5. *Salticus Duriæi,* grossi, 5^a la grandeur naturelle, 5^b la disposition des yeux, 5^c le céphalothorax vu de profil, 5^d la longueur relative des organes de la locomotion.

114. *Salticus Bovæi*, Luc. (Pl. 9, fig. 7.)

Long. 4 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

S. cephalothorace brevi, sat lato, nigro, æneo nitido; fronte piloso rubescente; mandibulis brevibus, glabris, rufescentibus; maxillis testaceis, labro sternoque fusco rufescente tinctis; palpis sat elongatis, robustis, testaceis, flavescente-pilosis; pedibus brevibus, validis, rufescentibus, tibiis metatarsisque fusco annulatis; abdomine brevi, lato, cordiformi, fusco ferrugineo, anticè in medioque transversìm albo flavescente vittato, infrà rufescente, fulvescente-piloso; fusulis prominentibus, rufescentibus, primo pari attamen fusco.

Femelle. Le céphalothorax court, bombé, arrondi en dessus, est assez fortement coupé en biseau à sa partie postérieure; il est légèrement plus large sur les côtés qu'antérieurement, entièrement d'un noir bronzé brillant, avec le front couvert de poils rougeâtres. Les yeux de la première paire sont verdâtres, entourés de poils rougeâtres; ceux qui suivent

sont d'un noir brillant, avec la troisième paire plus sensiblement rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules, dirigées en avant, sont courtes et très-écartées à leur extrémité; elles sont glabres, d'un brun roussâtre, avec les crochets entièrement de cette couleur. Les mâchoires sont testacées, avec la lèvre et le sternum d'un brun légèrement teinté de roux. Les palpes, assez allongés, robustes, sont testacés et parsemés çà et là de poils d'un jaune clair. Les pattes sont courtes, robustes, entièrement roussâtres, à l'exception cependant du tibial et du métatarse qui sont légèrement annelés de brun : des poils jaunâtres, assez courts, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont bruns, hérissent ces organes, dont les quatrième, troisième et première paires sont les plus longues, avec la seconde la plus courte. L'abdomen court, mais cependant un peu plus allongé et surtout beaucoup plus large que le céphalothorax, est tout à fait cordiforme; il est d'un brun ferrugineux, avec la partie antérieure bordée de blanc jaunâtre, et traversée un peu au delà du milieu par une bande de cette couleur; cette bande est suivie d'une tache arrondie d'un jaune légèrement teinté de cendré; il est aussi à noter que, dans l'espace que laissent ces deux bandes entre elles, on aperçoit deux taches arrondies d'un roux ferrugineux et une petite bande de cette couleur affectant la forme de la lettre V; en dessous, il est entièrement roussâtre, parsemé de poils fauves. Les filières sont saillantes, roussâtres, à l'exception cependant de la première paire, qui est d'un brun foncé.

Rencontré, en avril, sous les pierres humides, sur les bords de la route qui conduit de Stora à Philippeville; cette espèce est très-rare, peu agile, et je n'en ai trouvé qu'un seul individu.

Pl. 9, fig. 7. *Salticus Bovæi*, grossi, 7^a la grandeur naturelle, 7^b la disposition des yeux, 7^c le céphalothorax vu de profil, 7^d la longueur relative des organes de la locomotion.

115. *Salticus Berbruggeri*, Luc. (Pl. 10, fig. 1.)

Long. 2 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim.

S. cephalothorace brevi, lato, confertissimè cinereo-piloso; mandibulis minimis, nigris, fulvo-pilosis; sterno, maxillis labroque fuscis, anticè attamen flavescentibus; palpis brevibus, exilibus, flavis flavoque pilosis; pedibus elongatis, primo pari robusto, nigrorufescente, subsequentibus flavis, fusco annulatis; abdomine brevi, gibboso, cinereo-piloso, fuscoque anticè bimaculato, infrà fusco; fusulis brevissimis, fuscis.

Femelle. Le céphalothorax, un peu plus large que l'abdomen et un peu moins allongé que celui-ci, est entièrement revêtu de poils courts, très-serrés, d'un cendré foncé. Les yeux de la première paire sont jaunes, entourés de noir; les suivants sont d'un noir brillant, à l'exception cependant de la quatrième paire, qui est entourée de jaune; il est aussi à noter que la troisième paire d'yeux est beaucoup plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont noires, très-courtes, parsemées de poils fauves. Le sternum est d'un brun foncé, avec les mâchoires et la lèvre de cette couleur. Les palpes sont courts, grêles, jaunes, hérissés de poils de cette couleur. Les pattes sont assez allongées, surtout celles de la troisième paire; elles sont grêles, à l'exception cependant de celles de la pre-

mière paire, qui sont un peu plus robustes; elles sont jaunes, annelées de brun foncé, avec la première paire cependant entièrement d'un noir roussâtre, et le métatarse et le tarse jaunes, annelés de brun : des poils fauves, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, se font remarquer sur ces organes, dont la troisième paire est la plus longue; les quatrième et première sont de même longueur, avec la seconde la plus courte. L'abdomen est court, très-bombé, couvert de poils d'un gris cendré foncé, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs; antérieurement, il est orné de deux petites taches assez rapprochées d'un brun foncé; en dessous, il est brun. Les filières sont très-courtes, de même couleur que le dessous de l'abdomen.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce, que j'ai rencontrée une seule fois, en juillet, errante sur les rayons de la bibliothèque, à Alger; je l'ai dédiée à M. Berbrugger, bibliothécaire de cette ville, et membre de la commission scientifique de l'Algérie.

Pl. 10, fig. 1. *Salticus Berbruggeri,* grossi, 1[a] la grandeur naturelle, 1[b] la disposition des yeux, 1[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

116. *Salticus Guichenotii,* Luc (Pl. 10, fig. 2.)

Long. 3 millim. $\frac{3}{4}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

S. cephalothorace sat elongato, testaceo rufescente, fulvescente-piloso fuscoque lineato; mandibulis brevibus, rufescentibus, attamen ad basin fuscis; maxillis testaceis, labro sternoque fuscis, his fulvo-pilosis; palpis pedibusque brevibus, rufescentibus, fulvo-pilosis; abdomine brevi, suprà fulvo-piloso, anticè in medio fusco lineato, posticèque fusco maculato, infrà albo-piloso; fusulis sat prominentibus, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, assez allongé, étroit, un peu plus large sur les parties latéro-postérieures qu'antérieurement, est fortement bombé dans sa partie médiane; il est d'un testacé roussâtre, revêtu de poils fauves, courts, serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont bruns, et qui forment, entre les yeux des troisième et quatrième paires, deux petits traits légèrement obliques et assez rapprochés; à sa base, il présente aussi deux filets d'un brun foncé, mais ceux-ci se réunissent à leur partie antérieure, et forment une petite lunule. Les yeux sont d'un jaune fauve, moins écartés que chez les espèces précédentes, avec ceux de la troisième paire placés à égale distance de la quatrième et de la seconde. Les mandibules sont courtes, roussâtres, avec leur naissance d'un brun foncé, et les crochets d'un brun rougeâtre. Les mâchoires sont testacées, avec la lèvre et le sternum d'un brun foncé. Les palpes sont courts, roussâtres, parsemés de poils fauves. Les pattes, grêles, allongées, surtout celles de la deuxième paire, sont de même couleur que les palpes, et parsemées de poils fauves assez allongés, peu serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont d'un brun foncé : ce sont les troisième, quatrième et première paires qui sont les plus longues, avec la seconde la plus courte. L'abdomen, un peu plus allongé et légèrement plus large que le céphalothorax, est entièrement revêtu de poils fauves, et orné, à sa partie antérieure, de quatre petits traits d'un brun foncé, dont ceux situés entre les traits qui occupent les parties latérales sont courts et placés obliquement ; postérieurement, de chaque côté, il

présente une tache transversale d'un brun foncé; en dessous, il est parsemé de poils blancs. Les filières sont assez saillantes, roussâtres.

Cette espèce, que j'ai rencontrée à la fin de janvier, au pied des chênes-liéges, dans le bois du lac Tonga, aux environs du cercle de Lacalle, saute plutôt qu'elle ne marche; j'ai dédié ce Saltique à M. Guichenot, naturaliste préparateur attaché à la commission scientifique de l'Algérie.

Pl. 10, fig. 2. *Salticus Guichenotii*, grossi, 2ª la grandeur naturelle, 2ᵇ la disposition des yeux, 2ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

117. *Salticus nigro maculatus*, Luc. (Pl. 10, fig. 3.)

Long. 2 millim. $\frac{1}{4}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{4}$.

S. cephalothorace elongatiusculo, anticè depresso, rufescente, in medio gibboso, transversim nigro vittato flavo posticèque rufo sexmaculato; mandibulis brevissimis, testaceorufescentibus; maxillis, labro sternoque testaceis, glabris; palpis longiusculis, exilibus, flavescentibus; pedibus brevibus, testaceorufescentibus, tarsis anticè fuscescente maculatis; abdomine angusto, ovato, rufescente, nigro maculato, maculis mediis conjunctis lateribusque subtiliter nigro circumcinctis; fusulis prominentibus, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, bombé dans son milieu, déprimé antérieurement, est aussi allongé et presque aussi large que l'abdomen; il est d'un jaune roussâtre, taché de noir antérieurement, avec sa partie médiane ornée d'une bande transversale de cette couleur, assez large, légèrement en forme de croissant, et située derrière la quatrième paire d'yeux; à sa base, il présente six taches d'un roux foncé, disposées en ligne transversale. La première paire d'yeux est roussâtre, entourée de noir; les suivantes sont d'un noir brillant, avec la troisième paire placée presque à égale distance de la seconde et de la quatrième. Les mandibules sont très-courtes, d'un testacé roussâtre; les mâchoires, la lèvre, ainsi que le sternum, sont glabres, légèrement teintés de testacé. Les palpes sont légèrement allongés, grêles, d'un jaune clair, parsemés de poils de cette couleur. Les pattes sont courtes, d'un testacé roussâtre; des poils fauves, allongés, peu serrés, se font remarquer sur ces organes, dont les quatrième, troisième et première paires sont les plus longues, avec la seconde la plus courte. L'abdomen, un peu plus large que le céphalothorax et un peu plus long que celui-ci, est entièrement ovalaire et très-peu bombé; il est roussâtre, orné de chaque côté de quatre taches noires, dont les médianes se réunissent et forment une bande transversale à peu près en forme de chevrons; antérieurement, entre les deux taches, on aperçoit un petit trait assez fin, longitudinal, d'un roux foncé, et un petit point arrondi de cette couleur de chaque côté de la partie antérieure du petit trait; postérieurement, il présente une tache médiane d'un noir foncé, avec l'espace qui existe entre cette tache et la troisième, offrant trois petits traits transversaux d'un gris cendré foncé; sur les côtés et en dessous, il est de la même couleur qu'en dessus, finement entouré de noir, avec une petite ligne de cette couleur située à sa partie postérieure. Les filières sont assez saillantes, roussâtres.

Je n'ai rencontré qu'une seule fois cette jolie espèce, que j'ai prise en avril, en fauchant les grandes herbes dans les environs de Philippeville.

Pl. 10, fig. 3. *Salticus nigro maculatus*, grossi, 3ª la grandeur naturelle, 3ᵇ la disposition des yeux, 3ᶜ la longueur naturelle des organes de la locomotion.

118. *Salticus testaceo lineatus*, Luc. (Pl. 10, fig. 4.)

Long. 2 millim. $\frac{1}{2}$, larg. $\frac{3}{4}$ de millim.

S. cephalothorace fusco, in medio vittâ longitudinali flavo aurantiacâ ornato; mandibulis brevissimis, convexis, rufescentibus; maxillis, labro sternoque glabris, testaceorufescentibus; palpis pedibusque testaceis, illis brevibus, his elongatis, glabris; tarsis anticè nigris; abdomine elongato, fusco, rufo longitudinaliter trivittato, vittâ mediâ subtiliter rufo lineatâ; corpore infrà testaceo; fusulis prominentibus, rufis.

Femelle. Le céphalothorax, plus court et un peu plus étroit que l'abdomen, est d'un brun foncé sur les côtés, avec la partie médiane présentant une bande longitudinale assez large, d'un jaune orangé : cette bande, qui part de la partie antérieure du céphalothorax, n'atteint pas tout à fait la base de cet organe; des poils blanchâtres, clairement semés, se font remarquer sur le céphalothorax, particulièrement sur les parties latérales. Les yeux sont d'un noir brillant, entourés de poils blancs, avec la troisième paire un peu plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont très-courtes, convexes, roussâtres, avec les crochets d'un roux foncé. Les mâchoires, la lèvre, ainsi que le sternum, sont glabres, d'un testacé roussâtre. Les palpes sont courts, glabres, testacés. Les pattes, de même couleur que les palpes, sont assez allongées, grêles, avec l'extrémité des tarses teintée de brun foncé: les quatrième, troisième et première paires sont les plus longues, avec la seconde la plus courte. L'abdomen, plus allongé et plus large sur les parties latéro-postérieures que le céphalothorax, est d'un roux foncé; il est entièrement entouré de testacé; cette couleur forme deux bandes interrompues par de petits traits semi-transversaux, très-fins, et qui sont d'un brun roux très-foncé; dans la partie médiane, on aperçoit une bande longitudinale de même couleur que les latérales, avec un petit trait d'un roux foncé, finement accusé; postérieurement, cette bande projette de chaque côté deux petits traits transversaux testacés; en dessous, le corps est entièrement testacé. Les filières sont saillantes, d'un roux foncé.

J'ai pris cette espèce, dont le mâle m'est inconnu, en fauchant de grandes herbes, dans les premiers jours de mars, sur le versant Est du Boudjaréa, aux environs d'Alger.

Pl. 10, fig. 4. *Salticus testaceo lineatus*, grossi, 4^a la grandeur naturelle, 4^b la disposition des yeux, 4^c la longueur relative des organes de la locomotion.

119. *Salticus Nivoyi*, Luc. (Pl. 10, fig. 5.)

Long. 3 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{4}$.

S. cephalothorace elongato, depresso, plano, flavorufescente, in medio nigro lineato, lateribus nigro marginatis; mandibulis brevissimis, rufescentibus; maxillis labroque fuscis; sterno glabro, omninò testaceo; palpis elongatis, exilibus, testaceis, primis articulis nigris, tertio quartoque articulis tantùm suprà nigro maculatis; pedibus brevibus, validis, testaceis, attamen primo pari nigro, ultimis articulis rufescentibus, tantùmque nigro annulatis; abdomine elongato, angusto, flavescente, in medio fusco lineato, lateribus nigro marginatis punctatisque; corpore infrà flavescente; fusulis brevissimis, fuscorufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, allongé, déprimé, entièrement plan en dessus, présente, vers la moitié de sa longueur, une petite dépression transversale en forme de croissant; il est d'un

jaune roussâtre, taché de noir dans la région occupée par les organes de la vue, couleur qui se continue jusqu'à la base du céphalothorax, et forme sur cet organe une bande médiane longitudinale qui se rétrécit progressivement; ses parties latérales sont largement bordées de noir : des poils jaunâtres courts, clairement semés, se font remarquer sur le céphalothorax, particulièrement vers la partie antérieure et sur les côtés. Les yeux de la première paire sont roussâtres, les suivants sont d'un noir brillant, avec ceux de la troisième paire plus sensiblement rapprochés des yeux de la quatrième que de la seconde. Les mandibules sont très-courtes, roussâtres, assez rapprochées, avec les mâchoires et la lèvre d'un brun foncé. Le sternum est glabre, entièrement testacé. Les palpes sont grêles, assez allongés, testacés, couverts de longs poils jaunâtres, avec les premiers articles noirs, le troisième et le quatrième, tachés de cette couleur, seulement en dessus. Les pattes, courtes, robustes, sont testacées, à l'exception cependant de la paire antérieure, qui est noire, du métatarse et du tarse, qui sont roussâtres et seulement annelés de noir foncé; il est aussi à noter que la naissance du tibial dans la quatrième paire de pattes seulement, et tous les tarses, sont teintés de brun. L'abdomen, légèrement déprimé dans son milieu, est allongé, étroit, jaunâtre, et clairement parsemé de poils de cette couleur; en dessus, dans son milieu, il présente une bande longitudinale d'un brun foncé : les parties latérales sont bordées de noir, avec les intervalles qui existent de chaque côté entre elles et la bande médiane, ornés d'une rangée de petits points noirs, bien marqués, peu serrés, et formant une petite ligne longitudinale légèrement courbée. En dessous, il est entièrement jaune. Les filières sont très-courtes, d'un brun roussâtre foncé.

Cette espèce, que j'ai rencontrée en janvier dans la propriété de M. de Nivoy, à Kouba, aux environs d'Alger, est très-agile; elle tient sans cesse son abdomen en mouvement, comme certains hyménoptères, et se sert de sa première paire de pattes pour sonder le terrain lorsqu'elle marche, comme le *Palpimanus gibbulus*.

J'ai dédié cette espèce à mon ami M. de Nivoy, qui habite depuis longtemps Alger, et qui a obtenu d'excellents résultats provenant de plusieurs éducations que cet agriculteur distingué a faites du Ver à soie (*Bombyx* [*Sericaria*] *mori*) et de la Cochenille (*Coccus cacti*).

Pl. 10, fig. 5. *Salticus Nivoyi*, grossi, 5[a] la grandeur naturelle, 5[b] la disposition des yeux, 5[c] l'abdomen vu de profil, 5[d] la longueur relative des organes de la locomotion.

120. *Salticus albo trimaculatus*, Luc. (Pl. 10, fig. 6.)

Long. 4 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim.

S. cephalothorace angusto, elongato, nigro, in medio albo unimaculato; mandibulis brevibus, nigro nitidis; maxillis labroque rufis, anticè subflavescente tinctis; sterno nigro; palpis brevibus, exilibus, fuscorufescentibus, ultimis articulis testaceis; pedibus exilibus (attamen primo pari sat robusto), primis articulis rufescentibus, subsequentibus testaceis; abdomine elongato, nigro, anticè nigro nitido, posticè cyaneo violaceo, in medioque albo bimaculato, infrà nigro, albicante-piloso; fusulis sat elongatis, fuscis.

Femelle. Le céphalothorax très-étroit, allongé, peu bombé, est noir et orné, derrière la quatrième paire d'yeux, d'une tache blanche médiane formée par des poils de cette couleur.

Les yeux sont d'un noir brillant, avec ceux de la troisième paire beaucoup plus rapprochés des yeux de la seconde que de la quatrième. Les palpes sont courts, grêles, d'un brun roussâtre, à l'exception cependant des derniers articles, qui sont testacés. Les mandibules sont très-courtes, glabres, d'un noir brillant, avec les crochets très-petits et roussâtres. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont glabres, d'un roux foncé, avec leur partie antérieure légèrement teintée de jaunâtre. Le sternum est entièrement noir. Les pattes sont grêles, allongées, à l'exception cependant de celles de la première paire, qui sont robustes et assez épaisses; ces organes varient beaucoup pour la couleur : dans la première paire, la hanche, l'exinguinal ainsi que le fémoral, sont roussâtres, quelquefois d'un brun roussâtre, avec le génual et le tibial d'un noir foncé, le métatarse et le tarse testacés; les pattes suivantes sont plus grêles, filiformes, et diffèrent beaucoup aussi entre elles pour la couleur : dans la seconde paire, la naissance de la hanche est testacée, avec toute la partie antérieure, l'exinguinal et le fémoral roussâtres ou d'un brun roussâtre; le génual et le tibial sont testacés, quelquefois d'un testacé roussâtre, avec le métatarse et le tarse d'un jaune testacé; dans les deux dernières paires, les trois premiers articles sont comme dans la précédente; ceux qui suivent sont légèrement roussâtres, à l'exception cependant du métatarse et du tarse, qui sont testacés, du tibial et de la naissance du métatarse qui, dans la quatrième paire, sont d'un noir légèrement teinté de roussâtre; je ferai aussi observer que tous ces organes sont presque glabres, et que les tarses, à leur extrémité, sont plus ou moins fortement tachés de brun; quant à la longueur relative de ces organes, ce sont les quatrième, seconde et première paires qui sont les plus longues, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, allongé, étroit, plus large cependant que le céphalothorax sur ses côtés postérieurs, est arrondi, et attaché à ce dernier par un pédicule assez long; il est bombé, un peu déprimé dans sa partie médiane, et très-légèrement acuminé postérieurement; il est noir, avec sa partie antérieure présentant une petite tache d'un noir brillant; postérieurement, il est d'un bleu violacé; sur les parties latérales, antérieurement, on aperçoit de chaque côté une tache blanche formée par des poils de cette couleur; en dessous, il est noir, parsemé de poils blanchâtres très-courts, peu serrés. Les filières sont assez allongées, d'un brun foncé.

Je n'ai rencontré que quelques individus de cette jolie petite espèce, que j'ai prise en mai sous les pierres humides, sur le Koudiat-Ati, aux environs de Constantine. Ce Saltique, qui est très-agile, habite aussi les environs d'Alger et de Bône.

Pl. 10, fig. 6. *Salticus albo trimaculatus*, grossi, 6^a la grandeur naturelle, 6^b la disposition des yeux, 6^c l'abdomen vu de profil, 6^d la longueur relative des organes de la locomotion.

121. *Salticus mutilloïdes*, Luc. (Pl. 10, fig. 7.)

Long. 7 millim. larg. 1 millim. $\frac{3}{4}$.

S. cephalothorace breviusculo, in medio transversìm depresso, nigro, fronte albicante-piloso; mandibulis, maxillis, labro sternoque nigris, glabris, primis subtiliter transversìm striatis; palpis elongatis, exilibus, suprà nigris, infrà rufescentibus; pedibus elongatis, exilibus, fusco testaceoque variegatis; abdomine fortiter pediculato, angusto, anticè transversìm nodoso, nigro, vel nigro violaceo, vel æneo quadri-sub-albo-maculato, infrà nigro; fusulis elongatis, nigris.

Femelle. Cette espèce ressemble beaucoup, pour la forme, à une Mutille. Le céphalothorax est légèrement allongé, étroit antérieurement, plus large sur les parties latéro-postérieures, avec son extrémité très-rétrécie et assez fortement relevée; il est très-peu bombé, noir, et présente, entre les yeux de la troisième et de la quatrième paire, une dépression assez sensible. Les yeux de la première paire sont d'un brun jaunâtre; les suivants sont noirs, avec ceux de la troisième paire beaucoup plus rapprochés des yeux de la seconde que de la quatrième : quelques poils blanchâtres, allongés, peu serrés, se font remarquer sur le front. Les mandibules, légèrement dirigées en avant, sont peu allongées, noires, assez finement striées transversalement, avec les crochets très-courts et entièrement roussâtres. Les mâchoires, la lèvre, ainsi que le sternum, sont glabres et entièrement noirs. Les palpes, allongés, grêles, sont noirs en dessus, roussâtres en dessous, avec l'extrémité de leur dernier article de cette couleur : des poils bruns, assez allongés, peu serrés, hérissent les derniers articles de ces organes. Les pattes sont très-grêles, allongées, et diffèrent entre elles beaucoup pour la couleur; dans la première paire, qui est un peu plus robuste que les autres, la hanche, l'exinguinal et le fémoral sont d'un jaune roussâtre, avec la naissance du dernier article et tout son bord externe d'un noir foncé; quelquefois tous ces articles sont de cette dernière couleur; le génual, le tibial, le métatarse et le tarse sont également d'un jaune roussâtre, avec leur bord interne, l'extrémité du métatarse et la naissance du tarse d'un noir foncé; la seconde paire de pattes est d'un jaune roussâtre, quelquefois testacée, avec le côté interne du tibial, du génual et du fémoral bordé de brun foncé; dans la troisième paire, la hanche est d'un jaune roussâtre, avec l'exinguinal et tout le fémoral d'un noir foncé; les articles suivants sont d'un jaune roussâtre, à l'exception cependant du côté interne du génual, qui est bordé de noir foncé; la quatrième paire est d'un noir foncé, à l'exception cependant de la naissance de la hanche, du génual et du fémoral, qui est d'un jaune roussâtre, et du métatarse et du tarse, qui sont d'un roux foncé. Quant à la longueur relative de ces organes, les quatrième, première et seconde paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, attaché au céphalothorax par un très-long pédicule, est allongé, noir, avec sa partie antérieure présentant une dépression transversale fortement prononcée; dans cette partie, on aperçoit de chaque côté une tache blanche, et sur les côtés on remarque, chez les individus qui n'ont subi aucun frottement, un petit trait semi-transversal de cette couleur; en dessous, il est entièrement noir : des poils très-courts, noirâtres, peu serrés, hérissent en dessus et en dessous cet organe, qui quelquefois est d'un noir violacé et même bronzé. Les filières sont assez allongées, noires.

Le mâle ressemble tout à fait à la femelle, et n'en diffère que par le dernier article de ses palpes, qui est renflé, et par sa première paire de pattes, qui est beaucoup plus épaisse.

Ce n'est que dans l'Est de nos possessions, aux environs de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle, pendant l'hiver et une grande partie du printemps, que j'ai rencontré cette curieuse espèce, à démarche lente, et tenant sans cesse ses palpes en mouvement; elle se tient cachée sous les pierres humides, sous les écorces des arbres; cependant je l'ai quelquefois trouvée aussi se promenant au soleil, sur des rochers, dans des lieux très-arides.

Pl. 10, fig. 7. *Salticus mutilloïdes*, grossi, 7[a] la grandeur naturelle, 7[b] la disposition des yeux, 7[c] le

céphalothorax vu de profil, 7[d] l'abdomen vu de profil, 7[e] la longueur relative des organes de la locomotion.

Genus *Thomisus*, Walck. *Aranea*, Fabr.

122. *Thomisus rotundatus.*

Walck. *Faun. franç. Aran.* p. 71, n° 1, pl. 6, fig. 4.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 500, n° 1.
Sav. et Aud. *Égypte*, p. 166, pl. 7, fig. 3 et 4.
Aranea globosa, Fabr. *Ent. syst.* tom. II, p. 411, n° 15.
Thomisus globosus, Hahn, *Die Arachn.* tom. I, p. 34, pl. 9, fig. 28.

Ce Thomise est très-commun, pendant tout le printemps et une grande partie de l'été, dans l'Est et dans l'Ouest de l'Algérie; cette espèce, qui est assez agile, se plaît sur les fleurs; les environs d'Alger, et particulièrement ceux de Bône, de Constantine et du cercle de Lacalle, sont les lieux dans lesquels j'ai rencontré le plus abondamment ce *Thomisus.*

123. *Thomisus ochraceus.*

Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, *Suppl.* p. 468, n° 8 bis.

Ce Thomise, qui habite l'Algérie, et que je n'ai pas rencontré, a été trouvé par M. Guyon, chirurgien en chef de l'armée d'Afrique.

124. *Thomisus fucatus.*

Walck. *Faun. franç. Aran.* p. 72, n° 4.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 505, n° 11.
Thomisus robustus, Hahn, *Die Arachn.* tom. I, p. 50, pl. 13, fig. 38.

Très-abondamment répandu dans toute l'Algérie, pendant l'hiver et une grande partie du printemps; j'ai toujours rencontré ce *Thomisus* sous les pierres. Environs d'Oran, d'Alger, de Philippeville, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle.

125. *Thomisus bufo.*

L. Duf. *Ann. génér. des sc. phys.* tom. V, p. 51, pl. 76, fig. 4.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 506, n° 12.
Thomisus brevipes, Hahn, *Monogr. von Spinnen*, tom. IV, heft in-4°, pl. 3, fig. 6.

Ce n'est qu'aux environs de Philippeville et de Constantine que j'ai pris cette espèce assez rare; je n'en ai trouvé que deux individus, rencontrés sous les pierres humides.

126. *Thomisus claveatus.*

Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 510, n° 20.
Thomisus hirtus, Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 397, pl. 6, fig. 11, 1 (le mâle), 11, 2 (la femelle).

Ce Thomise habite les environs d'Alger et se tient sous les pierres humides; j'ai rencontré cette espèce, qui est assez rare, en février, dans les montagnes du Boudjaréa et aux environs de Kouba.

127. *Thomisus truncatus.*

Walck. *Faun. franç. Arachn.* p. 75, n° 6, pl. 6, fig. 6.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 515, n° 25.
Thomisus Martinyi, Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 396, pl. 6, fig. 9, 1 (la femelle), fig. 9, 2 (le mâle).
Aranea truncata, Pall. *Spicil. zool.* p. 47, fasc. 9, pl. 1, fig. 15.
Aranea horrida, Fabr. *Ent. syst.* tom. II, p. 411, n° 16.

Ce n'est que dans l'Est de l'Algérie, pendant le printemps et l'été, aux environs de Constantine, de Milah, de Sétif et de Bône, que j'ai trouvé ce *Thomisus*, qui se plaît sur les fleurs. J'ai quelquefois rencontré aussi cette espèce en compagnie des *Thomisus onustus* et *citreus.*

128. *Thomisus sanguinolentus.*

Walck. *Hist. nat des ins. Apt.* tom. II, *Suppl.* p. 469.

Je n'ai pas trouvé cette espèce, qui a été prise en Algérie par M. Guyon.

129. *Thomisus onustus.*

Walck. *Faun. franç. Aran.* p. 72, pl. 6, fig. 5.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 517, n° 28.
Thomisus Peronii, Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 395, pl. 6, fig. 7.

Cette espèce est très-abondamment répandue dans l'Est de l'Algérie, pendant le printemps et l'été, particulièrement dans les environs de Constantine, de Milah, de Sétif, de Bône et du cercle de Lacalle; je l'ai toujours rencontrée sur les fleurs. Ce *Thomisus* cependant habite aussi l'Ouest de nos possessions, car j'en possède quelques individus qui ont été trouvés aux environs de Tlemsên par mon collègue M. Enfantin.

Les environs de Constantine et du cercle de Lacalle nourrissent une variété assez remarquable en ce que la couleur, jaune ou blanche, est mélangée de rouge carmin; cette couleur, sur le dessus de l'abdomen de cette espèce, forme une grande tache triangulaire, tandis que, sur les côtés, en dessous et postérieurement, elle est disposée en bandes transversales peu serrées.

130. *Thomisus cristatus.*

Walck. *Faun. franç. Aran.* p. 77, n° 9.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 521, n° 33.
Thomisus Clerckii, Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 398, pl. 6, fig. 13.
Thomisus ulmi, Hahn, *Die Arachn.* tom. I, p. 38, pl. 10, fig. 30 (la femelle).
Thomisus lateralis, ejusd. *Op. cit.* p. 40, pl. 10, fig. 31.
Thomisus pini, ejusd. *Op. cit.* p. 26, pl. 8, fig. 23.
Thomisus sabulosus, ejusd. *Op. cit.* p. 28, pl. 8, fig. 24.
Thomisus viaticus, ejusd. *Op. cit.* p. 35, pl. 8, fig. 29.
Aranea liturata, Fabr. *Ent. syst.* tom. II, p. 416, n° 33.
Xysticus audax, Koch, *in Schæff.* fasc. 129, fig. 16 à 17.
Xysticus viaticus, ejusd. *Op. cit.* fasc. 130, fig. 13.
Xysticus mordax, ejusd. *Op. cit.* fasc. 130, fig. 19 (le mâle), fig. 20 (la femelle).

J'ai rencontré très-communément cette espèce, pendant toute l'année, dans l'Est et dans l'Ouest de nos possessions; elle se plaît sous les pierres, et n'est pas rare, surtout dans les environs d'Oran, d'Alger, de Philippeville, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle.

131. *Thomisus numida*, Luc. (Pl. 10, fig. 9.)

Long. 4 millim. $\frac{3}{4}$, larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$.

T. cephalothorace nigro; tuberculis ocularibus flavescentibus; mandibulis nigricantibus, maxillis labroque nigris, anticè testaceorufescentibus; palpis brevibus, nigrorufescentibus, quarto articulo intùs fortiter unguiculato; pedibus exilibus, elongatis, primo articulo nigro ferrugineo, subsequentibus nigris, attamen tibiis, metatarso tarsoque flavo subrufescente tinctis; abdomine subrotundato, suprà nigro, flavo ferrugineo circumcincto flavescenteque maculato; fusulis nigrorufescentibus.

Mâle. Le céphalothorax, peu déprimé, entièrement noir, est parsemé de poils testacés, très-courts, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont épais, très-raides, d'un noir foncé et placés çà et là. Les yeux, portés sur des tubercules jaunâtres, quelquefois d'un jaune roussâtre, sont d'un noir brillant, et ne présentent rien de remarquable quant à la disposition qu'ils occupent sur le céphalothorax. Les mandibules sont courtes, assez larges, d'un noir teinté de roux, roussâtres à leur extrémité, avec les crochets entièrement noirs. Les mâchoires ainsi que la lèvre sont noires, avec leur partie antérieure teintée de testacé roussâtre. Le sternum est noir, parsemé de quelques poils de cette couleur. Les palpes sont courts, noirs, le plus souvent d'un noir roussâtre, avec le quatrième article armé, à son côté interne, d'un crochet fortement recourbé; le cinquième ou dernier est court, piriforme, avec son extrémité teintée de jaune roussâtre. Les pattes, grêles, assez allongées, sont armées de longues épines noires. Ces organes sont clairement parsemés de poils testacés; la hanche est d'un noir ferrugineux, avec l'exinguinal, le fémoral et le génual noirs; le tibial, le métatarse et le tarse sont d'un jaune très-légèrement teinté de roux. L'abdomen, de forme presque arrondie, noir en dessus, revêtu de poils de cette couleur, assez épais et placés çà et là, présente cinq dépressions punctiformes peu marquées; les parties latérales et le dessous sont ridés, teintés de ferrugineux clair et finement pointillés de jaunâtre. Il y

a des individus chez lesquels l'abdomen en dessus est entouré de ferrugineux clair, et, dans ce cas, cet organe, à ses parties antérieures et latérales, est assez fortement maculé de jaunâtre. Les filières sont très-courtes, d'un noir roussâtre.

J'ai rencontré ce *Thomisus*, dont je ne connais pas la femelle, pendant le printemps et une grande partie de l'été, dans l'Est et l'Ouest de l'Algérie, particulièrement aux environs d'Oran, de Bône et de Sétif; cette espèce se tient sous les pierres; elle est très-agile.

Pl. 10, fig. 9. *Thomisus numida*, grossi, 9[a] la grandeur naturelle, 9[b] la disposition des yeux.

132. *Thomisus annulipes*, Luc. (Pl. 10, fig. 10.)

Long. 4 à 4 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 à 2 millim $\frac{1}{2}$.

T. cephalothorace nigrosubrufescente tincto, marginibus flavofuscescente circumcinctis; mandibulis, maxillis labroque nigrorufescentibus; sterno rufescente; pedibus exilibus, elongatis, duobus anticis nigris, metatarso tarsoque flavis, nigro annulatis, posticorum primis articulis flavorufescentibus, subsequentibus flavis, nigro annulatis; abdomine suprà fuscorufescente, rugoso, infrà flavescente; fusulis fuscorufescentibus.

Mâle. Ce Thomise ressemble beaucoup au *T. numida*, et vient se placer tout près de cette espèce. Le céphalothorax, tout à fait semblable à celui du *T. numida*, est d'un noir légèrement teinté de roussâtre, bordé de jaune brunâtre sur les parties latérales, et hérissé en dessus de poils épais placés çà et là. Les yeux, portés sur des tubercules de la même couleur que le céphalothorax, sont d'un noir brillant, finement entourés de jaune. Les mandibules sont courtes, d'un noir roussâtre, avec les crochets d'un noir brillant. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont d'un noir roussâtre, avec le sternum de cette dernière couleur. Les palpes sont courts, d'un noir teinté de roux, avec le quatrième article armé, à son côté externe, de deux crochets, dont l'interne, plus allongé, est tout à fait spiniforme; le cinquième article est très-élargi, comprimé, spatuliforme, d'un brun roussâtre foncé, parsemé de poils de cette dernière couleur; à son extrémité, qui est terminée en pointe, il présente une petite tache d'un cendré foncé. Les pattes sont grêles, allongées; les deux premières paires sont noires, hérissées de poils et d'épines de cette couleur, avec la hanche et l'exinguinal annelés de brun; le métatarse et le tarse sont jaunes, avec le premier de ces organes fortement annelé de noir foncé; les pattes suivantes sont d'un jaune roussâtre, avec la hanche, l'exinguinal, la naissance du fémoral et l'extrémité de ce dernier article maculé de noir; le génual et le tibial sont jaunes, bordés de noir foncé; le métatarse et le tarse sont jaunes, et seulement annelés de noir. L'abdomen, moins arrondi que dans le *T. rugosus*, est plus large que long; il est d'un brun roussâtre clair, ridé sur les parties latérales et postérieurement, et hérissé de poils spiniformes assez allongés, peu serrés; en dessus, et lorsque cette Aranéide a subi un jeûne assez long, on aperçoit cinq dépressions punctiformes, assez profondément marquées, et qui forment une figure triangulaire beaucoup plus longue que large; en dessous, il est jaunâtre, avec les filières d'un brun roussâtre.

Cette espèce présente une variété assez remarquable, chez laquelle les tubercules des six premières paires d'yeux sont jaunes; il est aussi à noter que l'extrémité des mandibules et

des pattes est tachée de jaunâtre. L'abdomen est d'un brun foncé en dessus, entouré de jaune et orné de trois raies transversales de cette couleur, dont la première est interrompue dans son milieu; en dessous et sur les côtés, il est jaune et très-finement pointillé de brun roussâtre foncé.

C'est seulement dans l'Est, pendant l'hiver, le printemps et une partie de l'été, aux environs d'Hippône, d'Alger et du cercle de Lacalle, que j'ai pris cette espèce, qui se plaît sous les pierres, et que j'ai quelquefois rencontrée aussi sous les écorces des chênes-liéges, dans les bois des lacs Tonga et Houbeira.

La femelle de cette espèce m'est inconnue.

Pl. 10, fig. 10. *Thomisus annulipes*, grossi, 10[a] la grandeur naturelle, 10[b] la disposition des yeux, 10[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

133. *Thomisus atomarius* (*Aranea*).

Panz. *Faun. Germ.* fasc. 74, pl. 19.
Walck. *Faun. franç. Aran.* p. 79, n° 10.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 523, n° 34.
Thomisus lynceus, Latr. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 112, n° 3.
Thomisus similis, Reuss. et Wider, *Mus. Senckenb.* p. 275, pl. 18, fig. 8.
Thomisus diana, Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte, Arachn.* tom. XXII, p. 399, pl. 7, fig. 1 à 2.

Cette espèce n'est pas rare, dans l'Est et dans l'Ouest de l'Algérie, pendant l'hiver et une partie du printemps; elle se plaît sous les pierres, et c'est particulièrement aux environs d'Alger et de Constantine que j'ai rencontré ce *Thomisus*, dont la démarche est assez lente.

134. *Thomisus venulatus*.

Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, *Suppl.* p. 470, n° 34 bis.

Trouvé, en Algérie, par M. Guyon. Je n'ai pas rencontré cette espèce.

135. *Thomisus pilosus*.

Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 524, n° 35.
Thomisus Lalandœi, Sav. et Aud *Descript. de l'Égypte, Arachn.* tom. XXII, p. 398, pl. 6, fig. 12.
Thomisus griseus, Hahn, *Die Arachn.* tom. I, p. 121, pl. 34, fig. 9.

C'est seulement aux environs d'Alger, dans les premiers jours de janvier, que j'ai rencontré cette jolie petite espèce, qui se plaît sous les pierres humides; elle est fort peu agile.

136. *Thomisus citreus.*

WALCK. *Tabl. des aran.* p. 31, n° 7, pl. 4, fig. 34 à 35.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 526, n° 39.
HAHN, *Die Arachn.* tom. I, p. 43, pl. 11, fig. 2.

Cette espèce, qui n'est pas très-rare en Algérie, surtout dans l'Est, se plaît sur les fleurs, particulièrement sur les ombelles de la carotte sauvage, où je la prenais pendant les mois de juin et de juillet; environs d'Alger, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle. Les individus que je possède de l'Ouest m'ont été donnés par M. Durieu de Maisonneuve, qui a rencontré ce *Thomisus* dans les environs de Tlemsên.

137. *Thomisus villosus.* (Pl. 10, fig. 8.)

WALCK. *Faun. franç. Aran.* p. 85, n° 20.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 535, n° 54.
LATR. *Nouv. dict. d'hist. nat.* tom. XXXIV, p. 41.
Thomisus Buffonii, SAV. et AUD. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 397, pl. 6, fig. 10.

L'Est de l'Algérie, et particulièrement les environs de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle, nourrissent cette espèce, qui, pendant la fin du printemps et tout l'été, n'est pas très-rare. Ce *Thomisus* habite l'Ouest de nos possessions, car il a été rencontré, en juillet, aux environs de Tlemsên, par mon collègue M. Durieu de Maisonneuve.

C'est particulièrement sur les fleurs que je trouvais cette espèce, qui est très-agile, fuit et se laisse choir au moindre mouvement que l'on fait éprouver à la plante sur laquelle cette Aranéide se tient en observation.

Pl. 10, fig. 8. *Thomisus villosus* (femelle), grossi, 8[a] la grandeur naturelle, 8[b] la disposition des yeux, 8[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

Genus *MONASTES*, Lucas.

Cette nouvelle coupe générique, que je place près des *Philodromus*, est fort remarquable, surtout par la forme de l'abdomen, la longueur relative des organes de la locomotion et la disposition des yeux; les deux espèces que j'ai rencontrées ont un peu d'analogie par leur *facies* avec celles composant la famille des *Custodientes* de M. Walckenaër, mais elles s'en distinguent par la forme du céphalothorax, la longueur relative des organes de la locomotion et la disposition des mâchoires.

Le céphalothorax est beaucoup plus long que large, étroit, tronqué à ses deux extrémités, dont l'antérieure est avancée et plus étroite que la postérieure. Les yeux, assez écartés entre eux, sont placés sur deux lignes; les deuxième et quatrième paires sont les plus grosses et sont situées sur des tubercules assez fortement prononcés; la troisième paire est bien moins

grosse que les précédentes, mais plus forte cependant que la première, qui est la plus petite de toutes; les yeux qui la forment sont aussi les plus rapprochés; ces organes, par leur disposition, représentent deux lignes dont la postérieure, légèrement courbée, affecte à peu près la forme d'un croissant. Les mandibules sont assez fortes, allongées, dirigées en avant, larges et rapprochées à leur naissance, écartées à leur extrémité, où elles sont arrondies; les crochets sont très-petits, courbés et placés dans une rainure à bords entièrement mousses. Les mâchoires sont allongées, larges et arrondies à leur naissance, étroites et arrondies à leur extrémité, où elles sont très-rapprochées; la lèvre est allongée, très-étroite, plus fortement rétrécie dans sa partie médiane, et terminée en pointe à sa partie antérieure. Le plastron sternal est beaucoup plus long que large. Les palpes, insérés sur le côté externe des mâchoires et sur leur partie élargie, sont grêles, assez allongés, avec le crochet, dont leur dernier article est armé, très-court. Les pattes de la première et de la seconde paire sont grêles et très-allongées; les suivantes sont beaucoup plus petites, surtout la troisième paire, qui est la plus courte de toutes : ces organes à leur extrémité, sont terminés par une double griffe, armée d'épines à sa partie inférieure; il est aussi à noter que les hanches des deux premières paires de pattes sont allongées, que les suivantes sont beaucoup plus courtes; celles de la troisième paire sont remarquables par leur bord postérieur, qui est assez fortement creusé dans sa partie médiane. L'abdomen est très-allongé, filiforme, ordinairement terminé à sa partie postérieure par un prolongement spiniforme assez fortement recourbé inférieurement. Les filières sont saillantes et situées à peu près aux trois quarts de l'abdomen, lorsque cet organe est terminé par un prolongement spiniforme.

Aranéides très-agiles, se tenant sur les branches, les deux premières paires de pattes dirigées en avant, très-rapprochées entre elles, et les deux postérieures placées le long de l'abdomen.

168. *Monastes paradoxus,* Luc. (Pl. 11, fig. 1.)

Long. 5 millim. $\frac{3}{4}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{4}$.

M. cephalothorace rufescente, angusto, subpiloso; mandibulis rufescentibus, fusco-pilosis; maxillis, labro sternoque testaceis; palpis testaceis, fusco-pilosis; pedibus exilibus, primis paribus elongatissimis, testaceosubrufescentibus, suprà subtiliter fusco punctulatis, fulvoque pilosis; abdomine angusto, elongato, rufescente, posticè infrà arcuato, transversìmque plicato; lateribus longitudinaliter profundè rugatis; infrà corpore testaceo, rufescente, utrinque longitudinaliter subpunctulato; fusulis prominentibus, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax est roussâtre, étroit, peu bombé, et présente à sa base une petite fossule longitudinale assez fortement prononcée : quelques poils d'un brun foncé, raides, dirigés en avant, placés çà et là, se font remarquer sur cet organe. Les yeux sont d'un noir brillant, entourés de jaune, avec les tubercules qui supportent ceux de la deuxième et de la quatrième paire d'un gris cendré. Les mandibules sont de même couleur que le céphalothorax, clairement parsemées de poils d'un brun foncé, allongés et dirigés en avant; les crochets des mandibules sont très-courts, roussâtres. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont testacées. Les palpes sont testacés, parsemés de poils d'un brun foncé, raides et placés çà et là. Les pattes, d'un testacé légèrement roussâtre, finement pointillées de brun

en dessus, sont parsemées de poils fauves, courts, peu serrés; il est aussi à noter que la griffe qui termine le tarse est d'un brun foncé. L'abdomen, plus de trois fois plus long que le céphalothorax, est d'un brun roussâtre, et présente de chaque côté une rangée longitudinale de poils d'un brun foncé; ces poils, allongés, peu serrés, sont tous à direction postérieure; à sa base, il se termine en un prolongement spiniforme, recourbé inférieurement et fortement plissé dans le sens transversal; sur les côtés, il est de même couleur qu'en dessus, et parcouru longitudinalement par trois ou quatre sillons assez profondément marqués; en dessous, il est d'un testacé roussâtre, et orné de chaque côté d'une ligne longitudinale formée par des points d'un brun foncé. Les filières sont roussâtres.

Le mâle ressemble beaucoup à la femelle, et n'en diffère que par les organes de la locomotion, qui sont beaucoup plus grêles, et par le dernier article des palpes, qui est très-renflé, piriforme, avec l'organe excitateur se présentant sous la forme d'une petite cupule cornée; à sa base, du côté interne, cet organe présente un prolongement spiniforme très-allongé : des poils allongés, d'un brun foncé, hérissent les trois derniers articles des palpes.

Ce n'est qu'aux environs du cercle de Lacalle, pendant les mois de mai et de juin, dans des lieux couverts de broussailles, annuellement brûlées par les Arabes, que j'ai rencontré cette curieuse aranéide, placée le long des tiges mortes, et se confondant presque avec celles-ci.

Pl. 11, fig. 1. *Monastes paradoxus*, grossi, 1^a la grandeur naturelle, 1^b le céphalothorax très-grossi, sur lequel on voit la disposition des yeux, 1^c le sternum ainsi que les mâchoires vus en dessous, 1^d l'abdomen très-grossi vu de profil, indiquant la position qu'occupent les filières, 1^e le même vu en dessus, 1^f les filières très-grossies vues en dessous, 1^g un palpe du mâle vu en dessous, 1^h la longueur relative des organes de la locomotion.

139. *Monastes lapidarius*, Luc. (Pl. 11, fig. 2.)

Long. 4 millim. larg. 1 millim. $\frac{3}{4}$.

M. cephalothorace brevi, lato, suprà flavescente, lateribus fuscis; mandibulis griseoflavescentibus, subtiliter nigro punctulatis; maxillis, labro sternoque fusconigricantibus; palpis pedibusque testaceorufescentibus, fusco punctulatis, fulvoque pilosis; abdomine brevi, lato, griseoflavescente, nigro subtiliter maculato ac quadri-punctato, posticè fortiter unituberculato transversìmque plicato; lateribus fortiter rugatis; corpore infrà griseoflavescente, attamen in medio longitudinaliter fusco tincto; fusulis sat prominentibus, rufescentibus.

Mâle. Le céphalothorax est moins long et beaucoup plus large que dans l'espèce précédente; il est d'un brun jaunâtre en dessus, avec les parties latérales teintées de brun foncé; comme chez le *M. paradoxus*, il présente quelques poils d'un brun foncé, dirigés en avant, et placés çà et là. Les yeux sont d'un noir brillant, avec les tubercules, supportant les seconde et quatrième paires, d'un gris cendré, et l'espace qui existe entre les autres paires finement pointillé de brun. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un brun noirâtre. Les palpes sont assez courts, robustes, d'un testacé roussâtre, finement pointillés de brun, avec le dernier article très-renflé et piriforme. Les pattes sont grêles, cepen-

dant beaucoup plus robustes que chez l'espèce précédente; elles sont de même couleur que les palpes, mais fortement pointillées de brun foncé; il est aussi à noter que le tibial et le métatarse sont armés d'épines assez fortes d'un brun foncé, et que tous les tarses à leur extrémité sont noirs : des poils fauves, clairement semés, se font remarquer sur ces organes, dont les seconde et troisième paires sont les plus allongées, tandis que les suivantes sont à peu près de même longueur. L'abdomen, beaucoup plus court et plus large que dans le *M. paradoxus,* non terminé par un prolongement spiniforme bien sensible à sa partie postérieure, recouvre en partie la base du céphalothorax; il est d'un gris jaunâtre, finement maculé de noir, et marqué de quatre points assez profondément enfoncés, dont deux situés à la partie antérieure, et les deux autres près de la base, où il présente de chaque côté une saillie tuberculiforme fortement prononcée; tout à fait postérieurement, il est terminé par un très-petit prolongement, avec l'espace qui existe entre l'extrémité de ce prolongement et celui-ci assez fortement plissé transversalement; sur les côtés, il est fortement ridé longitudinalement; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus, avec la partie médiane teintée de brun foncé longitudinalement. Les filières sont assez saillantes, roussâtres.

La femelle, dont je n'ai rencontré qu'un seul individu non adulte, ressemble tout à fait au mâle, et semble n'en différer que par les organes de la locomotion, qui sont un peu moins grêles.

Rencontré, aux environs d'Alger, sous les pierres humides; cette espèce, que j'ai prise en janvier, est très-rare; je n'en ai trouvé que deux individus, dont une jeune femelle et un mâle adulte.

Pl. 11, fig. 2. *Monastes lapidarius,* grossi, 2^a la grandeur naturelle, 2^b la disposition des yeux, 2^c la longueur relative des organes de la locomotion.

Genus *Philodromus,* Walck. *Araneus,* Clerck. *Thomisus,* Hahn.

140. *Philodromus calidus,* Luc. (Pl. 11, fig. 3.)

Long. 6 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$ (femelle).
Long. 4 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim. $\frac{3}{4}$ (mâle).

P. cephalothorace depresso, lato, flavescente, fusco maculato, ad latera posticè utrinque univittato; mandibulis sat elongatis, fuscis; maxillis, labro sternoque flavotestaceis; palpis pedibusque elongatis, exilibus, flavotestaceis, his nigro subannulatis maculatisque; abdomine depressiusculo, marginibus posticè dilatato, fusco nigricante, subtiliter albo maculato, transversìm quadri-vittato, in medio fortiter quadri-impresso, infrà flavotestaceo; fusulis brevibus, rufescentibus.

Var. A. Abdomine omninò flavotestaceo.
Var. B. Cephalothorace, palpis, pedibus abdomineque omninò nigrorufescentibus.

Femelle. Ce Philodrome est très-voisin du *P. tigrinus,* près duquel cette nouvelle espèce vient se placer. Le céphalothorax est plus déprimé et plus large que dans le *P. tigrinus;* il est jaunâtre, maculé de brun, et orné de chaque côté, vers les bords latéro-postérieurs, d'une

bande d'un noir foncé; quelquefois la naissance de la gibbosité céphalothoracique présente deux petites taches d'un brun foncé; chez les individus qui n'ont subi aucun frottement, le céphalothorax est revêtu de poils d'un gris cendré blanchâtre, courts et assez serrés. Les yeux sont d'un noir brillant et portés sur des tubercules beaucoup plus saillants que chez le *P. tigrinus*. Les mandibules sont d'un brun foncé, un peu plus allongées que dans le *P. tigrinus*, avec les crochets entièrement rougeâtres. Les mâchoires, la lèvre et le plastron sternal, sont d'un jaune testacé, revêtus de poils de même couleur, et ne présentent rien de remarquable. Les palpes sont jaunâtres, grêles, assez allongés et très-finement annelés et maculés de brun; chez les individus bien frais, les pattes, de même couleur que les palpes, sont plus longues que dans le *P. tigrinus;* elles sont finement maculées de noir et assez fortement annelées de cette couleur : des épines d'un noir foncé, allongées, peu serrées, hérissent çà et là les organes de la locomotion, dont les seconde, troisième et première paires sont les plus longues, avec la quatrième la plus courte. L'abdomen, plus large sur les parties latérales que dans le *P. tigrinus,* est légèrement acuminé à sa base; il est d'un brun noirâtre, finement maculé de blanc; chez les individus qui n'ont subi aucun frottement, il est parsemé de poils d'un gris cendré blanchâtre, qui forment sur cet organe quatre bandes transversales, dont les deux premières sont très-larges et en forme de chevrons; dans son milieu, on aperçoit quatre dépressions ovalaires très-profondément marquées, et entourées de gris cendré blanchâtre; en dessous, il est d'un jaune testacé, avec les filières courtes et roussâtres.

Ce Philodrome présente plusieurs variétés.

Var. A. Femelle. Abdomen entièrement d'un jaune testacé.

Le mâle ressemble beaucoup à la femelle, et n'en diffère que par la gracilité de ses pattes, par son abdomen, qui est beaucoup moins large et plus court, et par le dernier article des palpes qui est très-renflé et piriforme.

Var. B. Mâle. Céphalothorax, organes de la manducation, de la locomotion, et abdomen entièrement d'un noir roussâtre.

Ce n'est que dans l'Est de l'Algérie, pendant le printemps et l'été, aux environs de Constantine, que j'ai rencontré cette jolie espèce; elle se plaît sur les rochers, dont elle a parfois la couleur; ses organes de la locomotion, ainsi que son céphalothorax et son abdomen, sont tellement appliqués sur les roches, avec lesquelles elle se confond, qu'il est souvent difficile de l'apercevoir; elle est très-agile et il est peu facile de la prendre sans la briser. Dans les bois des lacs Tonga et Houbeira, aux environs du cercle de Lacalle, j'ai quelquefois rencontré cette aranéide, qui se tient sous les écorces des chênes-liéges et dans les fissures de ces arbres. Je ferai aussi remarquer que cette espèce affecte souvent la couleur des écorces des chênes-liéges.

Pl. 11, fig. 3. *Philodromus calidus,* grossi, 3ᵃ la grandeur naturelle, 3ᵇ la disposition des yeux, 3ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

141. *Philodromus ornatus,* Luc. (Pl. 11, fig. 5.)

Long. 2 millim. $\frac{2}{3}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

P. cephalothorace fuscorufescente, fulvo-piloso, marginibus posticèque fortiter fusco tincto; mandibulis brevibus; maxillis, labro sternoque rufescentibus, hoc fulvo-piloso; palpis brevibus, flavosubrufescentibus; pedibus rufescentibus, exilibus, elongatis; abdomine angusto, fulvo-piloso, anticè posticèque nigro maculato, infrà rufescente; fusulis fuscorufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax est peu bombé, d'un brun roussâtre foncé, parsemé de poils fauves, assez allongés, peu serrés; sur les parties latérales, il est bordé de brun foncé, et, à sa base, il présente un petit trait longitudinal de cette couleur, mais beaucoup plus clair cependant. Les yeux sont d'un noir brillant, avec ceux formant la seconde paire les plus gros de tous. Les mandibules sont courtes, roussâtres, parsemées de poils fauves, placés çà et là. Les mâchoires, la lèvre, ainsi que le sternum, sont de même couleur que les mandibules, avec les poils qui revêtent ces organes plus allongés et en plus grand nombre. Les palpes, d'un jaune très-légèrement teinté de roussâtre, sont courts, avec le dernier article couvert de poils fauves. Les pattes sont allongées, grêles, d'une couleur roussâtre foncé; elles sont clairement parsemées de poils fauves, avec l'extrémité du génual quelquefois annelée de brun foncé. L'abdomen allongé, étroit, est un peu plus large que le céphalothorax, surtout sur ses côtés; il est roussâtre, parsemé de poils fauves, courts, assez serrés, et orné à sa partie antérieure d'une bande longitudinale d'un noir foncé; postérieurement, il présente deux petites taches d'un noir foncé légèrement courbées, et deux petits traits transversaux de cette couleur à son extrémité; en dessous, il est roussâtre, clairement parsemé de poils fauves. Les filières sont courtes, d'un brun roussâtre.

Cette espèce n'est pas très-commune; elle se plaît dans les maisons, et les quelques individus que j'ai pris, je les ai rencontrés sur les murailles de la chambre que j'habitais dans le cercle de Lacalle.

Pl. 11, fig. 5. *Philodromus ornatus,* grossi, 5ª la grandeur naturelle, 5ᵇ la disposition des yeux.

142. *Philodromus fusco limbatus,* Luc. (Pl. 11, fig. 6.)

Long. 3 millim. larg. 1 millim.

P. cephalothorace flavorufescente, lateribus fortiter fusco limbatis, hisque subtilissimè flavo circumcinctis; mandibulis brevibus, testaceorufescentibus; labro sternoque testaceis; palpis pedibusque exilibus, testaceis, illorum secundo articulo intùs fusco subtiliter punctulato, horum femoribus nigro punctatis annulatisque; abdomine flavorufescente, subfulvescente-piloso, in medio quadri-impresso, anticèque trianguliter fusco maculato, infrà flavescente; fusulis brevibus, fuscis.

Femelle. Le céphalothorax, déprimé, avec la partie antérieure légèrement bombée, est d'un jaune roussâtre, fortement marginé de brun sur les parties latérales, avec celles-ci très-finement entourées de jaune; lorsque cet organe n'a subi aucun frottement, il est entièrement revêtu de poils fauves. Les yeux sont d'un noir brillant, avec ceux de la seconde paire moins

gros que dans l'espèce précédente. Les mandibules sont courtes, d'un testacé roussâtre, et très-clairement parsemées de poils fauves. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont testacées, et présentent des poils très-courts placés çà et là. Les palpes sont courts, testacés, avec le bord interne du second article finement pointillé de brun foncé. Les pattes sont grêles, allongées, de même couleur que les palpes, avec le fémoral fortement ponctué et annelé de noir foncé, le génual et le tibial quelquefois légèrement annelés de brun roussâtre : des poils fauves, peu serrés, parmi lesquels on aperçoit des épines de cette couleur, mais allongées, se font remarquer sur ces organes. L'abdomen, plus long que le céphalothorax, et plus large que ce dernier sur ses parties latéro-postérieures, est d'un jaune roussâtre, et entièrement revêtu de poils d'un fauve clair, courts et assez serrés; en dessus, il présente quatre impressions assez profondément marquées, et à sa partie antérieure, il est orné d'une tache trianguliforme de couleur brune; en dessous, il est jaunâtre, parsemé de poils fauves. Les filières sont très-courtes, d'un brun foncé.

Le mâle diffère de la femelle par une taille plus grêle et les organes de la locomotion beaucoup plus allongés; chez ce sexe, le dernier article des palpes est renflé, mais très-légèrement piriforme.

Ce n'est qu'aux environs d'Alger, pendant les mois de janvier et de février, que j'ai trouvé ce petit *Philodromus*, qui est très-agile, et se plaît sous les pierres humides.

Pl. 11, fig. 6. *Philodromus fusco limbatus*, grossi, 6ª la grandeur naturelle, 6ᵇ la disposition des yeux.

143. *Philodromus pulchellus*, Luc. (Pl. 11, fig. 4.)

Long. 3 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{4}$.

P. cephalothorace in medio flavo, marginibus fuscorufescentibus, hisque subtiliter albo circumcinctis; mandibulis elongatis, testaceis; maxillis, labro sternoque testaceo subrufescente tinctis; palpis pedibusque elongatis, exilibus, testaceis, fuscorufescente spinosis; abdomine angusto, elongato, albo tri-maculato nigroque quadri-maculato, anticèque flavo maculato; corpore infrà testaceo; fusulis rufescentibus.

Mâle. Le céphalothorax, assez bombé dans sa partie médiane, déprimé et élargi sur les côtés, est parsemé de poils testacés, courts, serrés dans sa partie médiane, il est jaune, fortement marginé de brun roussâtre sur les côtés, avec ceux-ci très-finement bordés de blanc; dans son milieu, après la quatrième paire d'yeux, il présente une bande blanche transversale en forme de croissant, et à sa base il est obscurément bimaculé de cette couleur. Les yeux sont d'un noir brillant, et ne présentent rien de remarquable. Les mandibules sont allongées, testacées, avec les crochets roussâtres. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le plastron sternal, sont d'un testacé très-légèrement teinté de roussâtre. Les palpes sont allongés, testacés, avec le dernier article légèrement piriforme, et celui-ci d'un testacé roussâtre au côté interne. Les pattes, très-allongées, grêles, de même couleur que les palpes, présentent des épines allongées d'un brun roussâtre foncé, et placées çà et là; il est aussi à noter que l'extrémité du tarse est d'un brun foncé. L'abdomen étroit, allongé, un peu plus large que le céphalothorax sur les parties latéro-postérieures, est assez fortement acuminé à sa base; il est d'un brun rougeâtre, avec sa partie antérieure tachée de jaune; il est orné de

trois taches blanches, dont une médiane, les autres latérales, semi-transversales, et en forme de croissant; de plus, on aperçoit quatre autres taches, mais de couleur noire, dont deux très-petites, situées de chaque côté de la tache médiane blanche, et les deux autres semi-transversales, bordant le côté interne des bandes latérales blanches; en dessous, il est testacé, avec les filières roussâtres.

Je n'ai rencontré qu'une fois cette espèce, que j'ai prise dans les premiers jours du mois de mai, sous les pierres humides aux environs d'Hippône; je ne connais pas la femelle de ce *Philodromus*, qui est très-agile.

Pl. 11, fig. 4. *Philodromus pulchellus*, grossi, 4ª la grandeur naturelle, 4ᵇ la disposition des yeux.

144. *Philodromus gracilentus*, Luc. (Pl. 11, fig. 7.

Long. 7 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$.

P. cephalothorace depresso, flavosubrufescente, subtiliter fuscorufescente maculato, flavescenteque piloso; maxillis, labro mandibulisque flavescentibus, his sat elongatis, testaceo-pilosis; sterno elongato, cordiformi, angustato; palpis exilissimis, flavorufescentibus; pedibus sat robustis, elongatis, flavosubrufescentibus, rufescenteque subtilissimè punctulatis; abdomine angusto, elongatissimo, flavo-piloso, in medio flavo subrufescente longitudinaliter lineato fuscoque quadri-impresso; infrà cinerescente-piloso; fusulis brevibus, rufescentibus.

Femelle. Cette espèce, par sa forme grêle et très-allongée, appartient à la famille des Surveillantes (*Custodientes*) de M. Walckenaër, et vient se placer avant le *P. oblongus*, avec lequel elle a beaucoup d'analogie. Le céphalothorax est déprimé, comme dans le *P. oblongus;* il est d'un jaune roussâtre, finement pointillé de brun roussâtre, couleur qui forme sur cet organe trois bandes longitudinales obscurément indiquées; il est revêtu de poils jaunes clairement semés, mais qui deviennent plus touffus et surtout beaucoup plus longs à la partie antérieure de cet organe. Les yeux sont d'un noir brillant, plus petits que ceux du *P. oblongus,* à l'exception de ceux qui occupent les parties latérales, qui sont au contraire plus gros; ces organes sont aussi un peu plus écartés que dans le *P. oblongus,* mais présentent au reste la même disposition. Les mandibules sont jaunâtres, un peu plus allongées que dans le *P. oblongus*, et parsemées de quelques poils testacés. Les mâchoires et la lèvre sont jaunes, et ne présentent rien de remarquable. Le sternum est de même couleur que ces derniers organes, cordiforme, mais beaucoup plus allongé et plus étroit que dans le *P. oblongus.* Les palpes sont très-grêles, de médiocre longueur, d'un jaune clair, parsemés de poils jaunes parmi lesquels on aperçoit quelques épines assez fortes, d'un jaune teinté de roussâtre. Les pattes sont assez robustes et démesurément longues (surtout celles de la seconde paire), comparées à celles du *P. oblongus;* les seconde, première et troisième paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte; elles sont d'un jaune très-légèrement roussâtre, finement pointillées de cette dernière couleur, avec l'extrémité des tarses d'un brun assez foncé; elles sont parsemées de poils d'un jaune clair, parmi lesquels on aperçoit des épines assez allongées, fortes et qui sont d'un brun roussâtre foncé. L'abdomen est très-étroit, et beaucoup plus allongé que dans le *P. oblongus;* il est d'un jaune roussâtre, et entièrement revêtu

de poils d'un jaune clair, courts et assez serrés; dans sa partie médiane, il présente une bande longitudinale assez large, d'un jaune légèrement roussâtre, et quatre petites impressions très-espacées d'un brun roux foncé; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus, à l'exception cependant des poils, qui sont d'un gris cendré clair. Les filières sont courtes, roussâtres.

J'ai trouvé cette curieuse espèce sur les bords du lac Houbeira, vers le milieu de juillet; elle était appliquée le long de la tige d'un roseau, et tenait entre ses mandibules un cocon orbiculaire, formé d'une soie très-fine et d'un blanc éclatant; ayant ouvert ce cocon, j'ai trouvé qu'il contenait trente-cinq œufs assez gros, jaunâtres, et non agglomérés. En fauchant les grandes herbes, dans les derniers jours de mars, sur les bords de l'Ouad-Safsaf, aux environs de Philippeville, j'ai rencontré un second individu de cette espèce, non adulte, et dont les taches d'un brun roussâtre que présentent les organes de la locomotion sont beaucoup plus prononcées que dans l'âge adulte.

Pl. 11, fig. 7. *Philodromus gracilentus*, grossi, 7ª la grandeur naturelle, 7ᵇ la disposition des yeux, 7ᶜ les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous, 7ᵈ la longueur relative des organes de la locomotion.

145. *Philodromus oblongiusculus*, Luc. (Pl. 11, fig. 8.)

Long. 7 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$.

L. cephalothorace anticè gibboso, rufescente, fusco subtiliter punctulato; palpis exilibus, elongatis, flavorufescentibus, ultimis articulis flavescente-pilosis; pedibus elongatissimis, flavorufescentibus, fusco-spinosis; abdomine elongato, oblongiusculo, virescente, flavo-piloso, anticè maculâ fuscâ subtrapezoiformi ornato; fusulis brevibus, rufescentibus.

Femelle. Il ressemble au *P. oblongus,* mais il est moins oblong, avec les pattes beaucoup plus allongées, surtout celles de la seconde paire. Le céphalothorax, beaucoup plus bombé antérieurement que chez le *P. oblongus,* est roussâtre, finement pointillé de brun, et présente des poils d'un blanc jaunâtre clairement semés. Les yeux sont noirs, à peu près tous de même grosseur, et paraissent plus écartés que chez le *P. oblongus.* Les mandibules, ainsi que la lèvre et le sternum, sont roussâtres. Les palpes sont grêles, allongés, d'un jaune roussâtre, avec les derniers articles parsemés de poils jaunâtres. Les pattes sont grêles, très-allongées; les seconde, quatrième et première paires sont les plus longues, avec la troisième la plus courte; elles sont d'un jaune roussâtre, et clairement parsemées d'épines allongées, d'un brun assez foncé. L'abdomen est allongé, moins cependant que chez le *P. oblongus;* il est aussi comparativement beaucoup plus large, et, sous ce rapport, il ressemble un peu à celui du *P. rhombiferens;* il est roussâtre, revêtu de poils jaunes, courts, serrés, et orné, à sa partie antérieure, d'un rhombe ou trapèze plus ou moins obscurément indiqué, très-allongé, d'un brun foncé; en dessous, il est verdâtre et entièrement parsemé de poils jaunes. Les filières sont courtes, roussâtres, quelquefois cependant tirant un peu sur le vert.

Cette espèce, que j'ai prise dans les premiers jours de mai, aux environs de Constan-

tine, n'est pas très-commune; je n'en ai rencontré que quelques individus, et je les ai tous surpris sur des fleurs,

Pl. 11, fig. 8. *Philodromus oblongiusculus*, grossi, 8[a] la grandeur naturelle, 8[b] la disposition des yeux, 8[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

146. *Philodromus rhombiferens.*

WALCK. *Faun. franç.* p. 95, n° 9, pl. 6, fig. 8.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 559, n° 12.
SAV. et AUD. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 392, pl. 6, fig. 5 (femelle).
Thomisus Fabricii, eorumd. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 392, pl. 6, fig. 3 (mâle).
Philodromus Albini, eorumd. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 392, pl. 6, fig. 4 (mâle âgé).
Thomisus rhomboicus, HAHN, *Die Arachn.* tom. I, p. 111, pl. 28, fig. 83.
Araneus formicinus, CLERCK, *Aran. suec.* p. 134, pl. 6, fig. 2.

Cette espèce est beaucoup plus répandue dans l'Est de l'Algérie que dans l'Ouest, et n'est pas rare surtout pendant le printemps et une grande partie de l'été, dans les environs d'Alger, de Philippeville, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle; ce Philodrome se tient sur les fleurs, les pattes placées le long de son corps, attendant qu'une proie facile vienne s'y placer, pour s'en emparer et en faire ensuite sa nourriture. Durant la saison d'hiver, cette espèce se tient sous les pierres humides.

Genus *OLIOS*, Walck.

147. *Olios oraniensis*, Luc. (Pl. 11, fig. 9.)

Long. 19 millim. larg. 7 millim.

O. cephalothorace subgibboso, fuscorufescente nitido, omninò subgriseo cinerescente-piloso; mandibulis rubescentibus, validis, elongatis, in medio sat inflatis; maxillis fuscorufescentibus, intùs flavotestaceis; labro brevi, omninò fuscorufescente, sternoque rufescente, griseo cinerescente-piloso; palpis pedibusque sat robustis, elongatis, fuscorufescentibus, griseo cinerescente-pilosis, rufescenteque spinosis; abdomine ovato, anticè attamen subtruncato, rufescente, fulvoque piloso; infrà griseo cinerescente-piloso, duabus lineis fuscis ornato, his posticè conjunctis; fusulis brevibus, fuscorufescentibus.

Femelle. C'est dans la section des *Grapses*, de M. Walckenaër, et près de l'*O. grapsus* de ce même savant, que cette curieuse espèce, qui est nouvelle, vient se ranger. Le céphalothorax est légèrement bombé, d'un brun roussâtre brillant, entièrement revêtu de poils d'un gris cendré clair, assez allongés et serrés. Les yeux sont d'un noir brillant, protégés par des poils roussâtres, très-forts, raides et clairement semés : ces organes sont peu écartés entre eux, avec les yeux de la ligne antérieure formant une courbe assez sensible. Les mandibules sont très-fortes, allongées et écartées à leur extrémité; elles sont saillantes et arrondies dans leur partie médiane, et tachées de brun foncé à leur côté externe; elles sont rougeâtres, clairement parsemées de poils d'un gris cendré clair, parmi lesquels on en

aperçoit d'autres qui sont roussâtres; les crochets sont assez allongés, et de même couleur que les mandibules. Les mâchoires sont d'un brun rougeâtre, avec leur côté interne d'un jaune testacé : des poils rougeâtres, allongés, hérissent ces organes, particulièrement les côtés interne et externe. La lèvre est courte, plus large que longue, et entièrement d'un brun rougeâtre brillant. Le sternum est roussâtre, entièrement recouvert de poils d'un gris cendré clair, assez longs et serrés. Les palpes, assez robustes, allongés, sont d'un roussâtre clair et armés d'épines assez longues de cette couleur : des poils d'un gris cendré clair revêtent ces organes, particulièrement leur dernier article, où ils deviennent très-courts et serrés. Les pattes sont robustes, allongées; les seconde, quatrième et première paires sont les plus longues, avec la troisième la plus courte; elles sont d'un brun roussâtre assez foncé, parsemées d'épines de cette couleur, et revêtues de poils d'un gris cendré clair, assez allongés et serrés. L'abdomen, plus long que le céphalothorax, un peu plus large que ce dernier, est assez bombé, et affecte une forme ovalaire, avec sa partie antérieure cependant légèrement tronquée; il est roussâtre et entièrement revêtu de poils fauves, allongés et serrés; dans sa partie médiane, il présente de chaque côté deux petits traits brunâtres longitudinaux, et qui se réunissent à leur partie postérieure; en dessous, il est de la même couleur qu'en dessus, à l'exception cependant des poils, qui sont d'un gris cendré clair; de plus, il est orné de deux bandes longitudinales d'un brun foncé, qui se réunissent à leur partie postérieure, et forment, par cette disposition, une figure qui ressemble à la lettre V. Les filières sont très-courtes, d'un brun roussâtre, et à peine saillantes.

Cette espèce se tient sous les pierres, où elle se construit une toile roussâtre, quelquefois d'un blanc jaunâtre et à tissu serré; cette toile, beaucoup plus large que longue, est à enveloppe double; la première enveloppe est tissée sur la pierre; la seconde est béante, et c'est dans l'espèce de fourreau ou d'étui que forment ces deux enveloppes que l'*O. oraniensis* passe la saison d'hiver et subit ses changements de peau. Je ferai aussi observer que cette retraite soyeuse, imperméable, placée sur les parties latérales des grosses pierres, quelquefois aussi dans leurs anfractuosités, est toujours percée, à l'une de ses extrémités, d'une ouverture par laquelle l'*O. oraniensis* peut prendre la fuite lorsqu'on vient le troubler dans sa paisible retraite. Cette espèce est très-agile, marche latéralement, comme les crabes, et paraît assez rare dans nos possessions d'Afrique; ce n'est qu'aux environs d'Oran, pendant les mois de janvier et de février, que j'ai rencontré cet *Olios*, qui se plaît dans les lieux élevés, particulièrement sur les versants Est des Djebel Santon et Santa-Cruz.

Pl. 11, fig. 9. *Olios oraniensis*, de grandeur naturelle, 9ª la disposition des yeux.

148. *Olios barbarus*, Luc. (Pl. 11, fig. 10.)

Long. 15 millim. larg. 6 millim.

O. cephalothorace anticè subrubescente, marginibus rufescente-pilosis; mandibulis sat elongatis, validis, ferrugineis, rufescente-pilosis; maxillis ad basin ferrugineis, anticè labroque omninò testaceoferrugineis;

sterno flavosubrufescente tincto, flavescenteque piloso; palpis sat elongatis, rufescentibus; pedibus brevibus in fœminâ, exilibus elongatisque in mare, rufescentibus, fusco subannulatis fulvoque pilosis; abdomine in utroque sexu elongato, ovato, rufescente, fulvo-piloso, in medio longitudinaliter fuscorufescente lineato, marginibus fusco maculatis; infrà corpore duobus lineis ornato, his posticè conjunctis; fusulis sat prominentibus, rufescentibus.

Femelle. Cette espèce, qui est nouvelle, vient se placer près de l'*O. oraniensis,* dont elle est voisine. Le céphalothorax est comme dans l'espèce précédente : il est rougeâtre antérieurement, couleur qui forme ensuite une ligne étroite, et qui atteint la base du céphalothorax; lorsque cet organe n'a subi aucun frottement, ses parties latérales sont ordinairement revêtues de poils roussâtres. Les yeux, d'un noir brillant, entourés de roux et protégés par des poils roussâtres, sont disposés comme dans l'espèce précédente, à l'exception cependant de ceux de la ligne antérieure, qui, par leur disposition, forment un croissant plus prononcé que dans l'*O. oraniensis.* Les mandibules, assez allongées, robustes, sont ferrugineuses et clairement parsemées de poils roussâtres; les crochets sont courts, de même couleur que les mandibules. Les mâchoires sont ferrugineuses à leur naissance, avec leur extrémité et toute la lèvre d'un testacé ferrugineux. Le sternum est d'un jaune légèrement teinté de roux, parsemé de poils jaunâtres, assez allongés et peu serrés. Les palpes sont assez allongés, roussâtres, parsemés de poils fauves, avec l'extrémité de leur dernier article légèrement teintée de brun. Les pattes sont courtes dans les femelles, longues, allongées et grêles dans les mâles; elles sont roussâtres, légèrement annelées de brun et revêtues de poils fauves, allongés, peu serrés : des épines d'un roux foncé, peu allongées, hérissent ces organes, dont la longueur relative est semblable à celle de l'*O. oraniensis.* L'abdomen, ovale, plus long que le céphalothorax dans les deux sexes, et un peu plus large dans la femelle, est roussâtre et entièrement revêtu de poils fauves allongés et serrés : dans son milieu, on aperçoit une bande d'un brun roussâtre, qui part de sa partie antérieure, et n'atteint pas tout à fait la base de cet organe, où on remarque quatre ou cinq petites taches trianguliformes; sur les côtés, il est tiqueté de brun foncé; en dessous, il est de la même couleur qu'en dessus; mais, de plus, il est orné de deux bandes d'un brun foncé, qui, par leur position, représentent la lettre V. Les filières sont assez saillantes, roussâtres.

Le mâle diffère de la femelle par une forme plus grêle; par les pattes, qui sont plus allongées, et par le dernier article des palpes, qui est long, renflé et piriforme.

Cet *Olios* est assez abondamment répandu dans l'Est de l'Algérie, particulièrement aux environs d'Alger, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle; il habite aussi l'Ouest de nos possessions, mais il paraît y être plus rare. C'est sous les pierres, pendant l'hiver et une grande partie du printemps, que je rencontrai cette espèce, qui est très-agile, et forme, comme la précédente, une habitation à double enveloppe, dans laquelle elle passe la mauvaise saison et subit ses divers changements de peau.

Pl. 11, fig. 10. *Olios barbarus,* de grandeur naturelle, 10[a] la disposition des yeux.

149. *Olios algerianus*, Luc. (Pl. 12, fig. 1.)

Long. 10 à 12 millim. larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$ à 5 millim.

O. cephalothorace rufescente nitido, ferrugineo, quinque-lineato, ad basimque fulvo-piloso; mandibulis elongatis, in medio sat inflatis, ferrugineo nitidis, anticèque fusco tinctis; maxillis testaceosubrufescentibus; labro omninò rufescente; sterno testaceo nitido flavoque piloso; palpis pedibusque exilibus, elongatis, testaceo rubescente nitidis, illis attamen sat validis, ultimo articulo fuscorufescente, horum metatarso tarsoque fuscorufescentibus, fulvo-pilosis; abdomine elongato, ovato, rufescente flavescenteque piloso, in medio flavo, fusco quadri-punctato, posticèque transversìm fusco subtiliter quinque-lineato, infrà rufescente; fusulis sat prominentibus, rufescentibus.

Mâle. Cet *Olios* a un peu d'analogie avec l'*O. barbarus*, et vient se ranger dans le voisinage de cette espèce. Le céphalothorax, un peu plus bombé que dans les espèces précédentes, est d'un roussâtre brillant, et orné dans sa partie médiane de cinq petits traits longitudinaux d'un ferrugineux légèrement teinté de rouge, qui partent de la partie antérieure et atteignent à peine le milieu du céphalothorax, à l'exception cependant du trait médian qui recouvre la fossule de cet organe : des poils fauves, clairement semés, se font remarquer sur le céphalothorax, particulièrement à sa base. Les yeux, d'un noir brillant, généralement assez gros, sont remarquables en ce que la ligne antérieure, au lieu d'être courbée en avant, comme chez les espèces précédentes, forme, au contraire, une ligne légèrement courbée en arrière. Les mandibules allongées, et assez renflées un peu après leur naissance, sont d'un ferrugineux brillant, avec leur extrémité teintée de brun foncé : des poils roussâtres, allongés, placés çà et là, hérissent ces organes, dont les crochets sont d'un brun ferrugineux. Les mâchoires sont d'un testacé légèrement teinté de roussâtre, avec la lèvre de cette dernière couleur. Le sternum est d'un testacé brillant, et revêtu de poils jaunes placés çà et là. Les palpes, allongés, assez robustes, ont leurs quatre premiers articles d'un jaune testacé, et le cinquième ou le dernier d'un brun roussâtre foncé, revêtu de poils fauves, allongés et serrés. Les pattes, d'un testacé rougeâtre brillant, sont grêles, assez allongées, parsemées d'épines d'un brun foncé, avec le métatarse et le tarse d'un brun roussâtre foncé : des poils fauves, assez courts, serrés, revêtent ces deux derniers articles, et particulièrement leur partie inférieure. L'abdomen, dans les deux sexes, est plus allongé que le céphalothorax, et un peu plus large que ce dernier dans la femelle; il est de forme ovalaire, avec sa partie antérieure légèrement tronquée et sa base assez fortement acuminée; il est roussâtre, et parsemé de poils jaunes, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont bruns, ce qui rend les parties latérales de cet organe finement tiquetées; en dessus, il présente quatre dépressions d'un brun roux foncé, surtout les postérieures, suivies de quatre ou cinq petits traits de cette couleur, finement accusés, en forme de chevrons, et qui atteignent la base de l'abdomen; il est aussi à remarquer que l'espace médian est d'un jaune plus clair que les parties latérales; en dessous, il est roussâtre, recouvert de poils fauves, avec la région où sont situés les organes de la génération, d'un brun roux foncé. Les filières sont assez saillantes, roussâtres.

Le mâle diffère de la femelle par une forme un peu plus grêle, et par le dernier article des palpes, qui est piriforme et entièrement d'un jaune testacé.

Cette espèce, pendant toute l'année, est répandue assez abondamment dans l'Est et l'Ouest de l'Algérie, mais plus particulièrement dans les environs d'Alger; elle se plaît dans les lieux humides, se tient sous les pierres, et même au pied des grandes herbes, où je l'ai souvent surprise.

Pl. 12, fig. 1. *Olios algerianus* (mâle), de grandeur naturelle, 1[a] la disposition des yeux, 1[b] les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous.

Genus *Sparassus*, Walck. *Micrommata*, Latr. *Aranea*, Clerck.

150. *Sparassus smaragdulus.*

Walck. *Faun. franç. Aran.* p. 101, n° 1, pl. 7, fig. 4.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 582, n° 1.
Aranea virescens, Clerck, p. 158, pl. 6, tab. 4.
Aranea smaragdina, Fabr. *Ent. syst.* tom. II, p. 412, n° 18.
Micrommata smaragdula, Latr. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 115, n° 1.
Hahn, *Die Arachn.* tom. I, p. 119, tab. 33, fig. 89 B.
Sparassus roseus (mâle), Walck. *Faun. franç. Aran.* p. 103, n° 1, pl. 7, fig. 3.
Araneus roseus, Clerck, *Aran. suec.* p. 237, n° 6, pl. 6, fig. 7.
Micrommata smaragdina, Hahn, *Die Arachn.* tom. I, p. 119, pl. 33, fig. 89 A.

Cette espèce, pendant la fin de l'hiver, est assez répandue dans l'Est de l'Algérie, particulièrement dans les environs d'Alger, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle; elle se plaît dans des lieux humides, couverts d'herbes ou boisés. Elle est assez agile, et remarquable par la couleur vert tendre de son céphalothorax et de ses organes de la locomotion, et par son abdomen, qui est d'un vert plus pâle. Dans les marais d'Aïn-Dréan, aux environs du cercle de Lacalle, j'ai rencontré une grosse femelle portant entre ses mandibules son cocon, qui est orbiculaire, formé d'une soie fine, serrée, transparente, et à travers laquelle on aperçoit les œufs, qui sont d'un jaune légèrement teinté de verdâtre, assez gros et non agglomérés.

Genus *Clubiona*, Walck. *Aranea*, Auct.

151. *Clubiona parvula*, Luc. (Pl. 12, fig. 2.)

Long. 5 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{4}$ (femelle).
Long. 6 millim. larg. 1 millim. $\frac{3}{4}$ (mâle).

C. cephalothorace valido, elongato, rufescente flavoque piloso; mandibulis rufescentibus, parvis in fœminâ, validis, elongatis, fuscorufescentibus in mare; maxillis, sterno testaceis, labroque fuscorufescente; palpis pedibusque brevibus in fœminâ, his elongatis, exilibusque in mare, testaceis, flavescente-pilosis, rufescenteque spinosis; abdomine elongato, flavosubrufescente, subtiliter fusco punctulato, in medio longitudinaliter fuscorubescente lineato, lateribus utrinque fusco unimaculatis; corpore infrà omninò flavosubrufescente; fusulis fuscis, prominentibus.

Mâle. Le céphalothorax, robuste dans les deux sexes, allongé, peu bombé, très-légèrement rétréci à sa partie antérieure, est roussâtre, parsemé de poils jaunes, allongés, peu serrés. Les yeux sont d'un noir brillant, généralement très-saillants, presque tous de même grosseur, formant deux lignes très-rapprochées, avec les intermédiaires postérieurs très-écartés. Les mandibules, de même couleur que le céphalothorax, sont petites dans la femelle, robustes et allongées dans le mâle; chez la femelle, elles sont peu saillantes au delà de leur naissance, et clairement parsemées de poils jaunes; les crochets sont assez allongés, d'un brillant foncé. Les mâchoires et le sternum sont testacés, avec la lèvre d'un brun roussâtre foncé. Les palpes et les pattes sont courts, testacés, avec les tarses de ces derniers organes d'un brun foncé; ils sont parsemés de poils d'un jaune très-clair, peu serrés, parmi lesquels on aperçoit des épines roussâtres assez allongées; les quatrième, première et seconde paires de pattes sont un peu plus longues, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, beaucoup plus long et plus large que le céphalothorax, est d'un jaune légèrement roussâtre, finement pointillé de brun foncé; dans sa partie médiane, il est orné d'une ligne d'un brun rougeâtre, quelquefois entièrement brune, qui part de la partie antérieure, où elle est assez large, et n'atteint que faiblement la base de cet organe; cette bande, postérieurement, est traversée par un très-grand nombre de petits traits transversaux en forme de chevrons, mais légèrement indiqués; sur ces parties, on aperçoit de chaque côté une bande semi-transversale d'un brun plus ou moins foncé; en dessous, il est d'un jaune testacé; des poils très-courts, peu serrés, de la même couleur que l'abdomen, parsèment çà et là cet organe. Les filières, assez saillantes, sont jaunes, quelquefois brunes cependant.

Le mâle diffère de la femelle par son céphalothorax, qui est d'un brun rougeâtre; par ses mandibules, qui sont allongées, robustes et très-saillantes au delà de leur naissance : ces organes, ainsi que les mâchoires et la lèvre, sont d'un brun rougeâtre foncé. Les palpes et les pattes sont plus grêles et un peu plus allongés que dans la femelle, avec le dernier article des premiers organes assez fortement renflé, et muni à sa partie inférieure d'une cupule ovalaire d'un brun rougeâtre; il est aussi à noter que, chez ce sexe, l'abdomen, quoique plus large que le céphalothorax, ne dépasse pas en longueur ce dernier organe.

Ce n'est qu'aux environs d'Alger, pendant le mois de janvier, que j'ai rencontré cette jolie petite espèce, dont la démarche est bien moins vive que celle des autres *Clubiona;* elle se plaît sous les pierres humides, où je l'ai toujours surprise errante.

Pl. 12, fig. 2. *Clubiona parvula* (mâle), grossie, 2ᵃ la grandeur naturelle, 2ᵇ la disposition des yeux, 2ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

152. *Clubiona lapidicola.*

WALCK. *Faun. franç. Aran.* p. 129, n° 7.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 598, n° 10.
LATR. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 91, n° 1, pl. 3, fig. 98.
HAHN, *Die Arachn.* tom. II, p. 29, pl. 40, fig. 10.
Clubiona lapidaria, ejusd. *Monogr. aran.* fasc. 7, pl. 1, fig. *c.*

Cette espèce, très-abondamment répandue dans toute l'Algérie pendant l'hiver et une grande partie du printemps, se plaît sous les pierres humides, où elle tend des toiles en forme de nappe assez grandes, et qui tiennent à la fois à la pierre et au sol sur lequel la pierre repose. J'ai quelquefois rencontré aussi cette espèce, sous les vieilles écorces de chêne, dans les bois, aux environs de Philippeville et du cercle de Lacalle.

153. *Clubiona Listeri.*

SAV. et AUD. *Descript. de l'Égypte, Arachn.* tom. XXII, p. 386, pl. 5, fig. 9.
Clubiona livida, WALCK. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 600, n° 11.

Environs de Philippeville, fin de mars; je n'ai rencontré qu'une seule fois cette espèce, que j'ai prise au pied des arbres, sur les bords de l'Ouad-Safsaf.

154. *Clubiona oblonga*, Luc. (Pl. 12, fig. 3.)

Long. 12 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 4 millim.

C. cephalothorace anticè subangustato, rufescente, rufoflavescente-piloso; mandibulis exilibus, elongatis, angustis, nigris fulvoque pilosis; maxillis elongatis, in medio fortiter angustatis; labro elongato, angusto; sterno testaceo marginibusque subfusco tinctis; palpis pedibusque exilibus, elongatis, testaceis, flavo-pilosis, fusco rufescenteque spinosis; abdomine oblongo, angusto, fusco, omninò flavescente-piloso; fusulis sat elongatis, flavescentibus, flavescenteque pilosis.

Mâle. Le céphalothorax, bombé, légèrement rétréci vers sa partie antérieure, sensiblement dilaté sur les côtés, est robuste et assez allongé; il est roussâtre, quelquefois d'un brun roussâtre, et entièrement couvert de poils d'un roux jaunâtre, courts, serrés. Les yeux, d'un noir brillant, sont sur deux lignes régulières légèrement courbées, avec les intermédiaires antérieurs et postérieurs formant un carré presque parfait. Les mandibules, très-allongées, légèrement portées en avant, sont grêles et assez fortement écartées à leur extrémité; elles sont noires, quelquefois d'un noir teinté de roux, et revêtues de poils fauves assez allongés et très-clairement semés; les crochets sont très-longs et entièrement rougeâtres. Les mâchoires, assez allongées, très-rétrécies dans leur partie médiane, sont rougeâtres et très-clairement parsemées de longs poils noirs à leur côté externe; la lèvre est aussi très-allongée, fort étroite, de même couleur que les mâchoires, et clairement parsemée de longs poils noirs; il est aussi à noter que tous ces organes, à leur côté interne, sont revêtus de poils jaunes, courts et très-serrés. Le sternum est testacé, revêtu de poils de cette couleur, avec les par-

ties latérales légèrement teintées de brun. Les palpes et les pattes sont grêles, allongés, testacés, quelquefois d'un testacé très-légèrement lavé de roux, couverts de poils jaunes, parmi lesquels on aperçoit de longues épines d'un brun roussâtre clairement semées; ces épines sont surtout sensibles dans les deux dernières paires de pattes, dont les quatrième, première et seconde paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte : quant aux palpes, leur dernier article est légèrement renflé, piriforme, et teinté de brun roussâtre. L'abdomen est oblong, plus étroit et beaucoup plus long que le céphalothorax; il est brun et entièrement couvert de poils jaunâtres. Les filières sont assez allongées, jaunâtres, revêtues de poils de même couleur.

Ce n'est qu'aux environs d'Alger et de Constantine, pendant l'hiver et le printemps, que j'ai rencontré cette *Clubione;* elle se plaît sous les pierres, où elle établit une toile assez grande, et sous laquelle elle se tient. Je ne connais pas la femelle de cette curieuse espèce, qui n'est pas très-commune.

Pl. 12, fig. 3. *Clubiona oblonga,* grossie, 3[a] la grandeur naturelle, 3[b] la disposition des yeux, 3[c] les organes buccaux vus en dessous, 3[d] la longueur relative des organes de la locomotion.

155. *Clubiona rufipes,* Luc. (Pl. 12, fig. 4.)

Long. 12 millim. larg. 4 millim. $\frac{1}{2}$.

C. cephalothorace angusto, omninò fuscorufescente, flavescenteque piloso; mandibulis rufis, subelongatis, sat prominentibus; maxillis labroque rufescentibus; sterno rufo testaceo; palpis pedibusque exilibus, brevibus, fuscorufescentibus, flavo-pilosis, fusco rufoque spinosis; abdomine omninò fuscorufescente, testaceo-piloso, suprà fusco subbipunctato; fusulis sat elongatis, fuscorufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, allongé, assez bombé, sensiblement rétréci vers sa partie antérieure, est entièrement d'un brun roussâtre, parsemé de poils jaunâtres, courts et peu serrés. Les yeux de la première paire sont noirs, les suivants sont d'un jaune roussâtre; ces organes sont disposés sur deux lignes assez fortement courbées, avec les yeux, formant la ligne antérieure, plus rapprochés entre eux que dans l'espèce précédente; il est aussi à noter que les yeux latéro-postérieurs sont très-écartés, et que les intermédiaires postérieurs forment avec les intermédiaires antérieurs un carré bien moins parfait que chez la *Clubiona oblonga.* Les mandibules, peu allongées, renflées au delà de leur naissance, sont d'un brun roux foncé et clairement parsemées de poils jaunâtres. Les crochets sont très-courts et entièrement rougeâtres. Les mâchoires et la lèvre sont roussâtres, parsemées de quelques poils bruns, situés particulièrement sur les côtés externes des premiers organes. Le sternum est d'un roux testacé, revêtu de poils jaunâtres. Les palpes et les pattes sont grêles, allongés, entièrement d'un brun roux foncé; ces derniers organes sont clairement parsemés de poils jaunes, parmi lesquels on aperçoit de longues épines très-fines d'un brun légèrement roussâtre. Voici la longueur relative des organes de la locomotion : la quatrième paire est très-allongée, les première et troisième paires sont à peu près de même longueur, avec la seconde paire légèrement plus courte. L'abdomen est très-grand, plus large, et surtout beaucoup plus long que le céphalothorax; il est entièrement d'un brun

roussâtre foncé, couvert de poils testacés, courts et peu serrés; dans sa partie médiane, il présente deux points d'un brun foncé très-légèrement marqués, et qui s'oblitèrent même chez quelques individus. Les filières sont assez allongées, de même couleur que l'abdomen.

Cette espèce, que j'ai prise en hiver, mais très-rarement, habite les environs d'Oran, et se tient sous les pierres légèrement humides.

Pl. 12, fig. 4. *Clubiona rufipes*, grossie, 4ª la grandeur naturelle, 4ᵇ la disposition des yeux, 4ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

156. *Clubiona exilipes*, Luc. (Pl. 12, fig. 5.)

Long. 11 millim. larg. 4 millim.

B. cephalothorace fuscorubescente, anticè sat fortiter gibboso, subfulvoque piloso; mandibulis elongatis, fuscorubescente nitidis; maxillis labroque rubescentibus, illis intùs attamen flavescente tinctis; sterno in medio viridi testaceo, marginibus fuscis; palpis pedibusque exilibus, flavosubrufescente tinctis, flavoque pilosis; abdomine elongato, lato, ovato, fuscescente tincto, in medio longitudinaliter fuscorufescente lineato, punctatoque, omninò testaceo-piloso, posticè marginibusque sat fortiter transversìm rugato; fusulis prominentibus, primis rufescentibus, subsequentibus fuscis.

Femelle. Le céphalothorax, d'un brun rougeâtre brillant, parsemé de poils fauves, surtout à sa base et sur les côtés, est assez fortement bombé, principalement vers sa partie antérieure. Les yeux sont noirs, entourés de jaune, avec les latéraux antérieurs et postérieurs portés sur des éminences assez fortement prononcées; ils sont peu serrés, forment deux lignes bien distinctes, dont la postérieure est légèrement courbée; il est aussi à noter que les yeux intermédiaires postérieurs sont les plus gros de tous et assez écartés. Les mandibules sont allongées, assez fortement écartées à leur extrémité; elles sont d'un brun rougeâtre brillant, parsemées de poils fauves; les crochets, noirs à leur naissance, rouges à leur extrémité, sont peu allongés et légèrement en forme de croissant. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont rougeâtres, avec les premières cependant légèrement teintées de jaune à leur côté interne; la lèvre est bombée longitudinalement, avec sa partie antérieure à peine tronquée et arrondie. Le sternum, dans son milieu, est d'un vert testacé, tandis que ses parties latérales sont d'un brun foncé et parsemées de poils jaunâtres. Les palpes, allongés, grêles, sont d'un jaune légèrement teinté de roussâtre, parsemés de poils bruns, avec leur dernier article lavé de cette couleur. Les pattes, de même couleur que les palpes, sont grêles et allongées, avec l'extrémité du métatarse et du tarse d'un brun foncé : des poils jaunes, assez allongés, peu serrés, revêtent ces divers organes, dont les première, quatrième et seconde paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, beaucoup plus allongé et beaucoup plus large que le céphalothorax, est brun, et présente dans son milieu une raie longitudinale d'un brun foncé, qui, par sa disposition, affecte la forme d'une croix renversée; cette raie est suivie de quatre points d'un brun roux foncé, et, de chaque côté de la partie postérieure de la raie médiane et des premiers points, on aperçoit deux autres petits points de cette couleur, arrondis; il est aussi à remarquer que la partie postérieure de la raie médiane, ainsi que les points qui la

suivent, sont placés sur un fond d'un brun clair teinté de jaunâtre; je ferai aussi observer que l'abdomen, à partir des points postérieurs, est assez fortement ridé à sa base; enfin des poils testacés, courts, assez serrés, revêtent le dessus et le dessous de cet organe, qui quelquefois, sur les parties latérales, est aussi assez fortement ridé. Les filières sont saillantes : les supérieures sont roussâtres, tandis que les inférieures, au contraire, sont de même couleur que l'abdomen, c'est-à-dire brunes.

Cette espèce, qui vient se placer dans le voisinage de la *C. erratica*, habite les environs d'Alger, de Constantine et du cercle de Lacalle; elle n'est pas très-commune, et se plaît sous les pierres placées dans les lieux assez humides; je l'ai toujours rencontrée pendant l'hiver et le printemps.

Pl. 12, fig. 5. *Clubiona exilipes,* grossie, 5[a] la grandeur naturelle, 5[b] la disposition des yeux, 5[c] la bouche ainsi que le sternum vus en dessous, 5[d] la longueur relative des organes de la locomotion.

157. *Clubiona barbara,* Luc. (Pl. 12, fig. 8.)

Long. 10 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 4 millim. $\frac{1}{2}$ (femelle).
Long. 9 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 3 millim. (mâle).

C. cephalothorace fuscoflavescente omninòque fulvo-piloso; mandibulis elongatis, ad basin sat prominentibus, fuscorufescente nitidis; maxillis, labro sternoque testaceis; palpis pedibusque exilibus, elongatis, flavotestaceis, tarsis anticè fuscis; abdomine elongato, lato, ovato, fuscosubrufescente fuscoque piloso; fusulis brevibus.

Femelle. Elle vient se placer près de la *C. exilipes,* avec laquelle elle a un peu d'analogie. Le céphalothorax, un peu plus court et un peu moins étroit que dans cette dernière espèce, est d'un brun jaunâtre et entièrement couvert de poils bruns, courts et peu serrés. Les yeux sont d'un noir brillant, légèrement entourés de roussâtre, avec les latéraux portés sur des éminences moins prononcées que dans le *C. exilipes,* avec les yeux intermédiaires postérieurs un peu plus petits, mais entièrement semblables quant à la disposition. Les mandibules sont très-allongées, assez épaisses, bombées et arrondies à leur naissance, grêles, rétrécies et très-écartées à leur extrémité; elles sont d'un brun roussâtre brillant, teintées de brun à leur extrémité, où elles présentent, ainsi qu'à leur côté interne, de longs poils fauves; les crochets sont d'un noir rougeâtre, allongés et très-légèrement courbés. Les mâchoires et la lèvre sont testacées, avec cette dernière partie plus fortement tronquée à son extrémité que dans l'espèce précédente, et légèrement creusée dans sa partie médiane. Le sternum, de même couleur que les organes de la manducation, ne présente rien de remarquable. Les palpes et les pattes, grêles et allongés, sont d'un jaune testacé, quelquefois légèrement lavé de brun, avec l'extrémité des tarses d'un brun plus ou moins foncé : quelques poils jaunâtres se font remarquer sur les organes de la locomotion, dont les première, seconde et quatrième paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, beaucoup plus long et plus large que le céphalothorax, est ovalaire, d'un brun légèrement jaunâtre, parsemé de poils bruns, courts et assez serrés. Les filières sont courtes, de même couleur que l'abdomen. Chez le mâle, les mandibules sont beaucoup plus allon-

gées; il en est de même pour les pattes et les palpes; dans ces derniers organes, le digital est piriforme et paraît très-compliqué; enfin il est aussi à noter que l'abdomen est beaucoup plus petit.

Elle habite les environs de Philippeville, où je l'ai prise en mars, au pied des arbres qui bordent l'Ouad-Safsaf; elle est assez rare, je n'en ai rencontré que deux individus, dont un mâle et une femelle.

Pl. 12, fig. 8. *Clubiona barbara*, grossie, 8[a] la grandeur naturelle, 8[b] la disposition des yeux, 8[c] les mandibules et le front vus de face, 8[d] la longueur relative des organes de la locomotion.

158. *Clubiona ornata*, Luc. (Pl. 12, fig. 6.)

Long. 6 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$.

C. cephalothorace viridi subrufescente, flavo-piloso, in medio fuscescente longitudinaliter lineato; mandibulis brevibus, glabris, nigro nitidis, ad basin attamen fuscorubescentibus; maxillis labroque testaceo rubescentibus; sterno omninò testaceo; palpis pedibusque exilibus, elongatis, flavo subvirescentibus, ultimis articulis fusco tinctis; abdomine elongato, anticè angusto, virescente, in medio longitudinaliter fusco maculato; fusulis sat elongatis, virescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, d'un vert légèrement teinté de roussâtre, est assez bombé et clairement parsemé de poils fauves; à sa partie antérieure, derrière la ligne intermédiaire des yeux postérieurs, on aperçoit une petite ligne brune, longitudinale, qui atteint à peine la fossule du céphalothorax. Les yeux sont noirs, avec les latéraux portés sur des éminences assez prononcées; ils sont semblables à ceux de l'espèce précédente, à l'exceptiòn cependant des yeux intermédiaires postérieurs, qui sont plus écartés. Les mandibules sont courtes, d'un brun rougeâtre brillant à leur naissance, avec leur extrémité d'un noir foncé; elles sont glabres, si ce n'est quelques poils cependant que l'on aperçoit çà et là sur les bords du sillon qui reçoit les crochets; ceux-ci sont d'un noir foncé à leur naissance, avec leur extrémité teintée de rouge. Les mâchoires sont d'un testacé rougeâtre, parsemées de poils fauves; la lèvre est de même couleur que les mâchoires, mais beaucoup plus foncée cependant; quant au sternum, il est entièrement testacé et parsemé de poils jaunes. Les palpes et les pattes sont grêles, allongés, d'un jaune très-légèrement teinté de verdâtre, avec l'extrémité des derniers articles des premiers organes, celle du métatarse et du tarse d'un gris foncé; des poils testacés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont bruns, se font remarquer sur ces organes, dont la longueur relative est semblable à celle de l'espèce précédente. L'abdomen est beaucoup plus allongé que le céphalothorax, et plus large que celui-ci sur les parties latéro-postérieures, tandis qu'à sa partie antérieure il est assez étroit; il est verdâtre, et orné dans sa partie médiane d'une série de petites taches trianguliformes, d'un brun foncé, qui, placées à la suite les unes des autres et assez rapprochées, forment une ligne longitudinale; il est aussi à noter que les taches postérieures sont seules séparées. Les filières sont assez allongées, verdâtres.

Je n'ai rencontré qu'un seul individu de cette curieuse espèce, que j'ai prise vers le milieu de juin, dans les marais du lac Tonga, aux environs du cercle de Lacalle.

Pl. 12, fig. 6. *Clubiona ornata*, grossie, 6^a la grandeur naturelle, 6^b la disposition des yeux, 6^c la longueur relative des organes de la locomotion.

159. *Clubiona mandibularis*, Luc. (Pl. 12, fig. 7.)

Long. 9 millim. larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$.

C. cephalothorace angusto, fuscorubescente; mandibulis fuscorubescentibus, elongatis, ad basin prominentibus inflatisque; maxillis labroque brevibus, testaceo-rufescentibus, ad basin fusco tinctis; palpis pedibusque exilibus, brevibus, flavorufescentibus, attamen in primis articulis basilaribus testaceis; abdomine lato, fusco, ovato, subpiloso; fusulis prominentibus, fuscis.

Femelle. Le céphalothorax, d'un brun rougeâtre, plus court que dans le *C. nutrix*, à laquelle cette espèce ressemble un peu, est étroit et assez bombé; il est glabre, à l'exception cependant de sa partie antérieure, qui offre çà et là quelques poils roussâtres. Les yeux, d'un noir brillant, sont plus écartés que chez les espèces précédentes, avec les latéraux antérieurs et postérieurs portés sur de petites éminences. Les mandibules sont robustes, allongées, excessivement saillantes et très-renflées à leur naissance; elles sont d'un brun rougeâtre, revêtues de poils fauves assez allongés; elles sont assez fortement écartées dans leur partie médiane, avec les crochets rougeâtres à leur naissance, entièrement rouges à leur extrémité, et en forme de croissant. Les mâchoires et la lèvre sont plus courtes que dans le *C. nutrix;* elles sont d'un testacé roussâtre, avec leur naissance assez fortement teintée de brun. Le sternum ne présente rien de remarquable. Les palpes sont plus grêles et plus allongés que dans le *C. nutrix;* ils sont d'un testacé roussâtre, mais avec les deux premiers articles testacés. Les pattes sont courtes, grêles, d'un jaune roussâtre, parsemées de poils fauves, parmi lesquels on aperçoit des épines assez allongées, d'un brun rougeâtre. L'abdomen, plus long, et surtout beaucoup plus large que le céphalothorax, est brun en dessus et en dessous, ovalaire, parsemé de poils de cette couleur, assez allongés et peu serrés. Les filières sont saillantes, de même couleur que l'abdomen.

Cette Clubione, que j'ai rencontrée en janvier à Kouba, aux environs d'Alger, se plaît au pied des grandes herbes, dans les lieux frais, ombragés et humides.

Pl. 12, fig. 7. *Clubiona mandibularis*, grossie, 7^a la grandeur naturelle, 7^b la disposition des yeux, 7^c le front ainsi que les mandibules vus de face, 7^d la longueur relative des organes de la locomotion.

160. *Clubiona pallipes*, Luc. (Pl. 12, fig. 9.)

Long. 6 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim. $\frac{1}{4}$.

C. cephalothorace elongato, lato, testaceo subrufescente tincto flavescenteque piloso; mandibulis brevibus, testaceo subrufescente tinctis; maxillis, labro sternoque testaceis; palpis pedibusque brevibus, flavo testaceis, fuscorufescente spinosis; abdomine elongato, ovato, posticè subacuminato, testaceo, subrufescente in medio, marginibus posticèque fuscorubescente lineato; fusulis brevibus, fuscoflavescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, rappelant un peu par sa forme celui du genre des Drasses, est d'un testacé légèrement teinté de roussâtre et clairement parsemé de poils jaunâtres;

il est assez bombé, allongé, rétréci vers sa partie antérieure, avec les côtés très-sensiblement élargis. Les yeux sont noirs, presque tous de même grosseur, saillants, avec les intermédiaires postérieurs assez écartés. Les mandibules, courtes, peu saillantes au delà de leur naissance, sont de même couleur que le céphalothorax, et clairement parsemées de poils jaunes; les crochets sont allongés, d'un brun roussâtre. Les mâchoires, allongées, glabres, testacées, sont élargies à leur partie antérieure, surtout du côté interne, et arrondies à leur extrémité. La lèvre est d'un brun roussâtre, courte, étroite, et, comme les mâchoires, cet organe est entièrement glabre. Le sternum est testacé, parsemé çà et là de poils jaunâtres très-courts. Les palpes et les pattes sont courts, grêles, entièrement d'un jaune testacé, à l'exception cependant de l'extrémité des tarses, qui est d'un brun plus ou moins foncé; ils sont parsemés de poils jaunâtres, parmi lesquels on aperçoit des épines très-allongées, d'un brun roussâtre foncé : les quatrième, seconde et première paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, beaucoup plus long et plus large que le céphalothorax, est assez large et arrondi à sa partie antérieure, avec la base légèrement acuminée; il est d'un jaune très-légèrement roussâtre, parsemé de poils testacés, et orné, dans sa partie médiane, d'une bande longitudinale d'un brun rougeâtre foncé; les parties latérales sont parcourues par de petites lignes de cette couleur; postérieurement on aperçoit quatre ou cinq petits traits transversaux en forme de chevrons, et qui sont de même couleur que la bande longitudinale; en dessous, il est entièrement d'un jaune sale. Les filières sont courtes, d'un brun jaunâtre.

Je n'ai rencontré qu'une seule fois cette jolie espèce, que j'ai prise aux environs de Philippeville, vers le milieu du mois de mars, au pied des arbres que l'on trouve çà et là sur le bord de l'Ouad-Safsaf.

Pl. 12, fig. 9. *Clubiona pallipes*, grossie, 9[a] la grandeur naturelle, 9[b] la disposition des yeux, 9[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

Genus *Drassus*, Walck. *Pythonissa*, Koch. *Macaria*, ejusd.

(*Drassus*, Walck.)

161. *Drassus validus*, Luc. (Pl. 12, fig. 10.)

Long. 11 millim. larg. 4 millim. $\frac{1}{2}$.

D. cephalothorace fuscorubescente nitido, fuscoflavescenteque vestito; mandibulis subprominentibus, transversim subtiliter striatis, fuscorubescenteque nitidis; maxillis, labro sternoque fuscorufescentibus, fusco-pilosis; palpis pedibusque brevibus, sat robustis, fulvo-pilosis, et fusco-spinosis; abdomine omninò fuscoflavescente-piloso; fusulis sat prominentibus, flavosubrufescente tinctis.

Il est voisin du *D. lucifagus*, mais il est beaucoup plus grand. Le céphalothorax, d'un brun rougeâtre brillant, peu bombé, présente, vers sa partie postérieure, une petite fossule assez profondément marquée; lorsqu'il n'a subi aucun frottement, cet organe est entière-

ment couvert de poils très-serrés, courts, d'un brun jaunâtre, parmi lesquels on en aperçoit d'autres d'un brun foncé, allongés et clairement semés. Les yeux intermédiaires de la ligne antérieure sont d'un noir brillant, les suivants sont rougeâtres, à l'exception cependant des intermédiaires postérieurs, qui sont jaunes. Les mandibules, légèrement saillantes au delà de leur naissance, sont d'un brun rougeâtre brillant; elles sont finement striées transversalement, très-écartées à leur extrémité, et parsemées de longs poils noirs, surtout à leur naissance; les crochets sont courts, d'un rouge brillant, à l'exception cependant de leur base, qui est noire. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un brun rougeâtre, clairement parsemées de longs poils bruns. Les palpes et les pattes sont de même couleur que le céphalothorax, avec leur article terminal plus fortement teinté de brun; ces derniers organes sont assez robustes, courts, parsemés de poils fauves parmi lesquels on aperçoit des épines assez allongées et d'un brun foncé; c'est la quatrième paire qui est la plus allongée, les première et seconde paires sont à peu près de même longueur, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, plus long et beaucoup plus large que le céphalothorax, est ovale et entièrement revêtu de poils d'un brun jaunâtre brillant : ces poils sont courts, assez serrés, et cachent complétement le derme abdominal, qui est d'un brun foncé. Les filières sont assez saillantes, d'un jaune légèrement teinté de roussâtre.

Trouvé en janvier, dans les fissures d'une grosse pierre, aux environs du cercle de Lacalle.

Pl. 12, fig. 10. *Drassus validus*, grossi, 10[a] la grandeur naturelle, 10[b] la disposition des yeux, 10[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

162. *Drassus obscurus*, Luc. (Pl. 13, fig. 1.)

Long. 13 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 4 millim. $\frac{3}{4}$.

D. cephalothorace subelongato, angusto, rufescente, flavescente-piloso; mandibulis robustis, elongatis, subprominentibus, fuscorubescente tinctis, fuscoque pilosis; maxillis, labroque fuscorufescentibus, nigropilosis, sternoque testaceo subrubescente; palpis pedibusque elongatis, exilibus, testaceo subrubescente tinctis, horum ultimis articulis attamen fuscis; abdomine elongato, ovato, fusco, omninòque testaceo-piloso; fusulis brevibus, fuscosubrufescentibus.

Femelle. Il ressemble un peu au *D. validus*, mais il est beaucoup plus étroit, et les pattes sont un peu plus grêles. Le céphalothorax, légèrement allongé, assez bombé, étroit, avec sa partie antérieure assez large et arrondie, est roussâtre et parsemé de poils d'un jaune clair, allongés, peu serrés. Les yeux intermédiaires de la première ligne sont d'un noir brillant, ceux qui suivent sont d'un jaune roussâtre, à l'exception cependant des yeux intermédiaires postérieurs qui sont jaunes, assez gros et très-rapprochés; il est aussi à noter que ces organes, par la position qu'ils occupent sur le céphalothorax, forment deux lignes beaucoup plus courbées que dans l'espèce précédente, et que les latéraux antérieurs de la première ligne sont plus gros que les yeux intermédiaires de la même ligne, et sont aussi beaucoup plus rapprochés de ces derniers que dans le *D. validus;* enfin, je ferai aussi observer que les yeux latéro-antérieurs et postérieurs sont portés sur de petits tubercules. Les mandibules, robustes, allongées, légèrement saillantes au delà de leur naissance, sont d'un brun rou-

geâtre foncé, et parsemées de quelques poils bruns; les crochets sont courts, d'un noir rougeâtre, avec leur extrémité de cette dernière couleur. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont d'un brun rougeâtre clair, parsemées de longs poils noirs; le sternum est d'un testacé légèrement teinté de rougeâtre, et clairement parsemé de poils bruns. Les palpes sont allongés, grêles, d'un testacé légèrement rougeâtre, à l'exception cependant de leur article terminal, qui est entièrement brun. Les pattes sont aussi assez allongées et grêles, de même couleur que les palpes, avec le métatarse et le tarse teintés de brun foncé : des poils d'un brun clair, assez allongés, clairement semés, se font remarquer sur les palpes ainsi que sur les organes de la locomotion; il est aussi à noter que parmi ces poils on aperçoit des épines courtes, d'un brun foncé, qui hérissent çà et là ces divers organes. L'abdomen, beaucoup plus long et un peu plus large que le céphalothorax, est d'un brun foncé et entièrement revêtu de poils testacés très-courts, peu serrés. Les filières sont courtes, d'un brun très-légèrement teinté de roussâtre.

Ce *Drassus*, dont je ne connais pas le mâle, habite les environs du cercle de Lacalle; il se plaît sous les pierres humides, où je l'ai rencontré pendant les mois de janvier et de février. Cette espèce n'est pas très-commune.

Pl. 13, fig. 1. *Drassus obscurus*, grossi, 1[a] la grandeur naturelle, 1[b] la disposition des yeux.

163. *Drassus rufipes*, Luc. (Pl. 13, fig. 2.)

Long. 7 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$.

D. cephalothorace brevi, lato, glabro, fuscorubescente nitido; mandibulis brevibus, fuscorufescentibus; maxillis, fuscorubescentibus; labro fusco sternoque testaceo rufescente; palpis pedibusque sat elongatis, exilibus, ruforubescentibus, fulvo-pilosis, fuscoque spinosis; abdomine elongato, ovato subcinerescente cinereoque piloso; fusulis brevissimis, cinereis.

Femelle. Le céphalothorax, d'un brun rougeâtre brillant, est court, sensiblement élargi sur les parties latéro-postérieures, et assez fortement rétréci vers sa partie céphalique; il est entièrement glabre, avec la fossule, que présente ordinairement la base de cet organe, à peine marquée. Les yeux intermédiaires de la ligne antérieure sont noirs; les suivants sont d'un jaune roussâtre, à l'exception cependant des intermédiaires de la ligne postérieure, qui sont entièrement jaunes; quant à la disposition que ces organes occupent sur le céphalothorax, ils sont entièrement semblables à ceux de l'espèce précédente, seulement les latéro-postérieurs sont plus écartés des yeux intermédiaires postérieurs que dans le *D. obscurus;* je ferai aussi remarquer que les yeux latéro-antérieurs et postérieurs ne sont point portés, comme dans cette dernière espèce, sur de petits tubercules. Les mandibules sont courtes, d'un brun roussâtre, et clairement parsemées de poils fauves. Les crochets, assez allongés, sont rougeâtres, à l'exception cependant de leur naissance, qui est d'un brun foncé. Les mâchoires sont d'un brun rougeâtre, avec la lèvre d'un brun foncé. Le sternum est d'un testacé roussâtre et clairement parsemé de poils fauves. Les palpes, ainsi que les pattes, sont assez allongés, grêles, d'un roux teinté de rougeâtre; ils sont parsemés de poils fauves, courts, parmi lesquels on aperçoit des épines peu allongées, d'un brun foncé, et

placées çà et là. L'abdomen, plus long et un peu plus large que le céphalothorax, est ovalaire, avec sa partie postérieure un peu plus large que sa partie antérieure; il est d'un cendré très-clair, revêtu de poils cendrés, courts, très-peu serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont bruns et plus allongés. Les filières sont très-courtes, d'un cendré foncé.

Cette espèce, que j'ai prise à la fin de mars dans les environs de Constantine, se plaît sous les pierres humides; je n'ai rencontré qu'un seul individu de ce curieux *Drassus*.

Pl. 13. fig. 2. *Drassus rufipes*, grossi, 2ᵃ la grandeur naturelle, 2ᵇ la disposition des yeux.

164. *Drassus corticalis*, Luc. (Pl. 13, fig. 3.)

Long. 10 millim. larg. 2 millim. $\frac{3}{4}$.

D. cephalothorace brevi, fusco subrubescente flavoque piloso; mandibulis porrectis, ab basim prominentibus, fusco subrubescente tinctis; maxillis, labro sternoque fuscorubescentibus; palpis pedibusque elongatis, exilibus, fuscotestaceis, flavescenteque pilosis; abdomine anticè angusto, posticè lato, fusco subflavescente, fuscescenteque piloso; fusulis elongatis, fuscotestaceis.

Femelle. Le céphalothorax, court, assez bombé, est d'un brun légèrement rougeâtre, et présente çà et là quelques poils jaunes. Les yeux sont tout à fait disposés comme dans l'espèce précédente; ceux qui forment la première ligne sont noirs, les latéro-postérieurs sont d'un roussâtre clair, avec les intermédiaires de la seconde ligne entièrement jaunes. Les mandibules non verticales, avancées et très-saillantes à leur naissance, sont d'un brun rougeâtre foncé et clairement parsemées de poils bruns. Les crochets sont courts, d'un brun rougeâtre, avec leur extrémité de cette dernière couleur. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un brun rougeâtre clair, avec les côtés externes des premières et la partie antérieure des organes suivants clairement parsemés de poils bruns. Les palpes, ainsi que les pattes, sont assez allongés, grêles, d'un brun testacé, revêtus de poils jaunâtres, courts, serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont très-allongés et d'un brun foncé. L'abdomen, plus long que le céphalothorax, est étroit à sa partie antérieure, et élargi sur ses parties latérales, où il égale presque en largeur le céphalothorax; il est d'un brun légèrement jaunâtre, parsemé de poils d'un brun clair, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirâtres et assez allongés. Les filières sont très-allongées, d'un brun testacé.

Le mâle diffère de la femelle par les mandibules, qui sont moins saillantes et moins portées en avant, et par ses pattes, qui sont plus grêles et surtout plus allongées. Je ferai aussi observer que le quatrième article des palpes présente en dessus un prolongement spiniforme très-allongé, qui recouvre en partie l'article terminal, lequel est gros et très-renflé.

Ce *Drassus* est très-abondamment répandu dans l'Est de l'Algérie pendant une grande partie de l'année, et c'est particulièrement sous les écorces des oliviers et des chênes-liéges que je rencontrais toujours cette espèce; environs d'Alger et du cercle de Lacalle.

Pl. 13. fig. 3. *Drassus corticalis*, grossi, 3ᵃ la grandeur naturelle, 3ᵇ la disposition des yeux.

165. *Drassus crassipes*, Luc. (Pl. 13, fig. 4.)

Long. 12 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 4 millim.

D. cephalothorace elongato, angusto, fuscorufescente, omninò flavorufescente-piloso; mandibulis sat elongatis, subprominentibus, fuscorubescente tinctis; maxillis, labro fusco subrufescentibus, sternoque testaceo rufescente; palpis elongatis, exilibus, fuscotestaceis; pedibus elongatis, validis, crassis (præsertìm anticis), fusco subrufescente tinctis; abdomine fusco, brevi, angusto, anticè truncato, fusco flavescenteque piloso; fusulis prominentibus, fusco subrufescente tinctis.

Femelle. Ce *Drassus* ne pourra être confondu avec les espèces précédentes par son céphalothorax, qui est plus allongé, et son abdomen plus court et sensiblement tronqué à sa partie antérieure; il en diffère encore par ses organes de la locomotion, qui sont plus robustes, surtout les deux premières paires. Le céphalothorax est allongé, étroit, d'un brun roussâtre foncé, et entièrement couvert de poils d'un jaune roussâtre, lorsque cet organe n'a subi aucun frottement. Les yeux sont d'un jaune roussâtre, à l'exception cependant des intermédiaires postérieurs, qui sont jaunes. Les mandibules, assez allongées, légèrement saillantes, sont d'un brun légèrement teinté de rougeâtre, et clairement parsemées de poils fauves; les crochets sont courts et entièrement rougeâtres. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont d'un brun rougeâtre clair, avec la partie médiane de ce dernier organe formant une saillie longitudinale assez fortement prononcée. Le sternum est d'un testacé roussâtre et clairement parsemé de poils bruns. Les palpes sont grêles et un peu moins allongés que dans les espèces précédentes; ils sont d'un brun testacé et clairement parsemés de poils fauves. Les pattes, allongées, robustes, épaisses, surtout les deux premières paires, sont d'un brun foncé légèrement teinté de roussâtre; elles sont revêtues de poils d'un brun clair, parmi lesquels on aperçoit des épines peu allongées d'un brun roussâtre foncé; il est aussi à noter que la partie inférieure du métatarse et du tarse est revêtue de poils d'un brun foncé, très-courts et serrés. L'abdomen, presque aussi long que le céphalothorax, de même largeur que ce dernier, est remarquable par sa partie antérieure, qui est tronquée; il est d'un brun foncé, et entièrement revêtu de poils d'un brun jaunâtre assez allongés et serrés. Les filières sont très-saillantes, d'un brun très-légèrement teinté de roussâtre.

Le mâle ne diffère de la femelle que par ses pattes, qui sont plus allongées et moins épaisses; le dernier article des palpes est légèrement piriforme, et l'avant-dernier, à son côté externe, est armé d'un prolongement spiniforme assez fortement prononcé.

Les environs d'Alger et du cercle de Lacalle nourrissent cette espèce, que j'ai prise pendant l'hiver et une grande partie du printemps; ce *Drassus*, qui est très-agile, se tient sous les pierres.

Pl. 13, fig. 4. *Drassus crassipes*, grossi, 4^a la grandeur naturelle, 4^b la disposition des yeux, 4^c les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous.

166. *Drassus distinctus,* Luc. (Pl. 13, fig. 5.)

Long. 9 millim. larg. 3 millim. $\frac{1}{4}$.

D. cephalothorace sat elongato, lato, fulvo subrufescente, glabro; mandibulis fuscorufescentibus, brevibus, ad basim prominentibus; maxillis, labro sternoque rufescente nitidis; palpis pedibusque elongatis, sat robustis, testaceo subrufescente tinctis; abdomine lato, ovato, fuscescente fuscoque piloso; fusulis brevibus, fuscotestaceis.

Femelle. Le céphalothorax, assez allongé, peu bombé, légèrement rétréci à sa partie antérieure, est plus large sur les parties latérales que chez les espèces précédentes; il est d'un fauve très-légèrement roussâtre et entièrement glabre. Les yeux, beaucoup plus écartés que chez les espèces précédentes, sont remarquables en ce que les postérieurs forment une ligne presque droite, avec les yeux intermédiaires de la même ligne placés moins obliquement, plus rapprochés et moins ovales; ils sont d'un jaune tirant sur l'ambre, à l'exception cependant des intermédiaires antérieurs, qui sont noirs. Les mandibules, courtes, saillantes à leur naissance, sont d'un brun roussâtre foncé, et hérissées à leur partie antérieure de poils d'un brun clair, allongés et placés çà et là. Les crochets, courts, d'un brun rougeâtre, présentent dans leur milieu, du côté externe, un bourrelet assez fortement prononcé. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un testacé roussâtre brillant, parsemées de quelques poils d'un brun jaunâtre. Les palpes, ainsi que les pattes, sont assez allongés, robustes, et d'un testacé très-légèrement teint de roussâtre; ils sont parsemés de poils d'un brun clair, parmi lesquels on aperçoit des épines courtes, d'un brun roussâtre foncé, placées çà et là. L'abdomen, plus allongé et plus large que le céphalothorax, est ovale, d'un brun clair, et très-clairement parsemé de poils d'un brun foncé. Les filières sont courtes, d'un brun testacé.

Cette espèce, dont je n'ai trouvé que deux individus femelles, habite les environs d'Alger; je l'ai prise, à la fin de février, sous les pierres.

Pl. 13, fig. 5. *Drassus distinctus,* grossi, 5ᵃ la grandeur naturelle, 5ᵇ la disposition des yeux, 5ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

167. *Drassus Lyonnetii.*

Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte,* tom. XXII, p. 383, n° 6, pl. 5, fig. 6.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 626, n° 17.

Rencontré, en mars, sous les pierres, près du fort l'Empereur, aux environs d'Alger. Cette espèce paraît être assez rare; je n'en ai rencontré qu'un seul individu.

168. *Drassus viridissimus.*

Walck. *Hist. nat. des aran.* fasc. 4, fig. 9.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 631, n° 21.

Trouvé, sous les pierres, en janvier, dans le cimetière des Juifs, aux environs d'Alger.

(*Pythonissa,* Koch.)

169. *Drassus parvulus,* Luc. (Pl. 13, fig. 6.)

Long. 3 millim. largeur 1 millim.

D. cephalothorace depresso, lato, flavescente rubro tincto, lateribus subtiliter nigro marginatis; mandibulis, maxillis, labroque flavosubrufescente tinctis; sterno magno, luteo, suborbiculato; pedibus luteis, nigro annulatis; abdomine pediculato, fusco nigroque variegato, suprà luteo sexmaculato; fusulis palpisque flavescentibus.

Mâle. Cette espèce qui, par son organisation buccale, se rapproche des *Pythonissa,* mais qui en diffère un peu par la disposition des yeux, est remarquable par son céphalothorax, qui est très-large, déprimé, et à peu près piriforme ou large et arrondi à sa base, et très-acuminé à sa partie antérieure. D'un jaune vif à rayons rougeâtres, il est finement bordé de noir sur toute sa circonférence, à l'exception, toutefois, de la partie céphalique, où il présente quelques poils d'un brun clair. Les yeux, situés très-près du bord antérieur du front, sont inégaux entre eux et disposés sur deux lignes droites, transverses et parallèles; les latéraux de la ligne antérieure, beaucoup plus gros que les autres, sont jaunes et ovales; ils obliquent l'un vers l'autre par leurs extrémités antérieures. Les intermédiaires de la même ligne sont noirs et très-rapprochés des latéraux; ils obliquent dans le même sens. Les yeux de la ligne postérieure, égaux entre eux et de la grandeur des intermédiaires antérieurs, sont jaunes, ovales et équidistants : chaque paire latérale oblique en sens inverse des antérieurs correspondants. Les mandibules, peu allongées, étroites, écartées à leur extrémité, sont d'un jaune très-légèrement teint de roussâtre; les crochets sont très-courts et légèrement teintés de brun. Les mâchoires, de même couleur que les mandibules, sont courtes, légèrement inclinées, et très-sensiblement rétrécies dans leur partie médiane du côté interne; elles sont très-arrondies à leur base, avec leur côte externe légèrement concave, et leur partie antérieure presque acuminée. La lèvre est très-courte, aussi longue que large, avec sa partie antérieure légèrement rétrécie et arrondie. Le sternum est très-grand, peu bombé, et de la couleur des palpes. Les palpes sont jaunes, robustes, assez allongés, avec le dernier article très-renflé et piriforme : quelques poils jaunâtres hérissent ces organes. Les pattes sont grosses, allongées et velues; leur principale couleur est le jaune; les deux premières paires ont le tibial et le génual noirs, le fémoral brun, le reste jaune; la troisième paire est jaune, annelée de brun foncé aux articulations; la quatrième paire a l'extrémité du fémoral, du génual et du tibial, moins la base, noire, tout le reste également jaune; ce sont les quatrième, première et seconde paires qui sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, porté par un long pédoncule jaune, bordé latéralement de brun et paraissant articulé au milieu, est à peu près piriforme ou plus large postérieurement qu'à sa partie antérieure; il est revêtu de longs poils noirâtres; sa couleur est le brun noirâtre, plus foncé aux deux extrémités, qui sont arrondies; au milieu, il porte en dessus deux bandes longitudinales et parallèles, composées chacune de trois taches jaunes, avec l'espace compris entre ces deux bandes d'un brun rougeâtre mal

déterminé; en dessous, il est jaune, avec sa partie postérieure légèrement bordée de noir. Les filières sont jaunes, assez allongées.

La femelle de cette espèce m'est inconnue; ce n'est qu'aux environs de Philippeville, à la fin de mars, que j'ai rencontré errante cette jolie petite espèce; elle est très-agile, et se plaît sous les pierres; ce *Drassus* paraît très-rare; je n'en ai trouvé qu'un seul individu.

Pl. 13, fig. 6. *Drassus parvulus*, grossi, 6[a] la grandeur naturelle, 6[b] la disposition des yeux, 6[c] les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous, 6[d] la longueur relative des organes de la locomotion.

170. *Drassus dives*, Luc. (Pl. 13, fig. 9.)

Long. 4 millim. $\frac{1}{2}$ à 5 millim. larg. 1 millim.

D. angustatus, elongatus; cephalothorace fusco nitido, subfusiformi, anticè subrotundato, posticè truncato, pilis sparsis albicantibus vestito; pedibus tenuibus, elongatis, flavescente fusco annulatis; tarsis palpisque flavescentibus; abdomine oblongo, coarctato, atro nitido, albo maculato, anticè flavescente-piloso; pedunculo elongato, flavo; fusulis brevibus, obscurè flavis.

Femelle. Le céphalothorax, étroit, allongé, subfusiforme, tronqué à ses deux extrémités, est d'un brun rougeâtre très-foncé et luisant; il est revêtu de quelques poils blancs très-courts, squamiformes, et bordé d'un mince filet blanchâtre. Les yeux sont d'un noir brillant, et forment deux lignes fortement courbées; ils sont très-écartés, surtout les intermédiaires postérieurs. Les mandibules sont allongées, robustes, et leur couleur est un brun très-légèrement teinté de roussâtre; les crochets sont très-courts, noirâtres. Les mâchoires sont d'un brun roussâtre, avec la lèvre fortement teintée de noir. Les palpes, d'un jaune sombre, portent chacun, au côté interne du second article, deux épines droites très-aiguës, mais peu robustes. Les pattes, allongées, fines, légèrement velues et épineuses, sont jaunes, tachetées et annelées de brun. Les deux paires antérieures ont le tarse, la base du métatarse, le tibial, le génual et une partie du fémoral jaunes; la hanche, l'exinguinal, une bande longitudinale sur la cuisse, et la plus grande partie du métatarse, sont d'un brun rougeâtre sombre : la disposition de ces couleurs est la même sur les deux paires postérieures, seulement le brun domine, et le fémoral de la paire postérieure est bi-annelé de noir; je ferai aussi remarquer que la quatrième paire est très-allongée, puis viennent les première et seconde paires : la troisième est la plus courte de toutes. L'abdomen, uni au thorax par un long pédoncule jaune, est piriforme, rétréci dans son milieu, et arrondi à sa partie postérieure, qui est plus large que sa partie antérieure; il est d'un noir bleuâtre métallique très-brillant avec son extrémité antérieure couverte d'écailles vertes; sur les côtés, un peu au-dessous, sont deux taches jumelles et transversales blanchâtres; plus bas encore, et au milieu du rétrécissement, sont deux autres taches également blanchâtres et disposées de la même manière; enfin, à l'extrémité postérieure, et au-dessus de la partie anale, se trouve une cinquième tache d'un blanc vif. Les filières sont d'un brun jaunâtre clair, le sternum est noir, et l'abdomen en dessous est couvert d'écailles irisées; il est aussi à noter que la partie antérieure de ce dernier organe, ainsi que les mandibules, sont revêtues de longs poils pâles.

Rencontré une seule fois, à la fin de mars, sur le mur du moulin, aux environs du cercle de Lacalle; cette espèce, qui se plaît dans des lieux exposés au soleil, est très-agile, et, lorsqu'elle marche, elle tient sans cesse en mouvement ses palpes et son abdomen.

Pl. 13, fig. 9. *Drassus dives,* grossi, 9^a la grandeur naturelle, 9^b la disposition des yeux, 9^c les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous, 9^d la longueur relative des organes de la locomotion.

171. *Drassus fastuosus,* Luc. (Pl. 13, fig. 10.)

Long. 3 millim. larg. 1 millim.

D. nitidissimus; cephalothorace oblongo, fusco, anticè truncato, posticè rotundato, pilis squamiformibus versicoloriis vestito; pedibus palpisque flavescente nigro maculatis, illis ad basim croceorubris; abdomine piriformi, obscurè viridi pediculato, squamis versicoloriis maculato; fusulis brevissimis, albicante squamosis.

Femelle. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la précédente. Le céphalothorax, d'un brun rouge à reflet métallique et luisant, est oblong, grand, arrondi postérieurement, et coupé en ligne presque droite à son extrémité antérieure; il porte, près de la cavité céphalique, quelques poils squamiformes chatoyants, et s'unit à l'abdomen par un long pédoncule d'un vert sombre et grisâtre. Les yeux sont noirs, moins écartés que chez le *D. dives,* surtout les intermédiaires postérieurs; il est aussi à remarquer que les intermédiaires antérieurs sont plus petits que ceux qui occupent les côtés de la même ligne, tandis que, chez l'espèce précédente, ces organes sont à peu près de même grosseur. Les mandibules sont assez allongées, grêles, d'un noir légèrement teinté de roux. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont de même couleur que les mandibules. Les palpes sont d'un jaune sombre, avec la base des articles d'un brun foncé. Les pattes, allongées, assez menues et peu velues, sont d'un jaune très-pâle, tachetées et annelées de noir. Les deux paires antérieures ont une bande longitudinale noire sur le fémoral, et deux anneaux sombres sur le métatarse. Aux deux paires postérieures, le fémoral est bordé de noir; il est aussi à noter que l'extrémité du génual, celle du tibial, ainsi que les deux anneaux que présente le métatarse, sont noirâtres. L'abdomen, piriforme, un peu plus long que le céphalothorax, mais pas plus large, est d'un vert métallique très-foncé, et légèrement teinté de noirâtre; il est luisant et hérissé de quelques poils sombres; sur sa partie antérieure et sur les côtés, il présente quelques taches irrégulières formées par des écailles irisées et chatoyantes, et sur son milieu une bande transversale d'écailles pareilles; en dessous, il est blanchâtre à reflet irisé, avec les filières très-courtes, revêtues d'écailles blanchâtres également irisées.

Cette espèce est très-voisine de la précédente, avec laquelle cependant elle ne pourra être confondue, à cause de son céphalothorax, qui est beaucoup plus large et bien moins rétréci à sa partie antérieure que chez le *D. dives;* il est aussi à noter que cet organe, au lieu d'être tronqué à sa base, comme cela a lieu chez le *D. dives,* est au contraire très-arrondi. Les pattes sont aussi plus robustes et moins allongées. Enfin, son abdomen est un peu plus court, avec le pédicule qui l'unit au céphalothorax plus fortement étranglé dans sa partie médiane que chez le *D. dives.*

Ce *Drassus*, un peu plus commun que le précédent, habite les environs de Bône et du cercle de Lacalle; je l'ai rencontré en novembre, sous les pierres; il est très-agile, et, comme le *D. dives*, il tient sans cesse en mouvement ses palpes et son abdomen lorsqu'il marche.

Pl. 13, fig. 10. *Drassus fastuosus*, grossi, 10ª la grandeur naturelle, 10ᵇ la disposition des yeux, 10ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

172. *Drassus flavitarsis*, Luc. (Pl. 14, fig. 5.)

Long. 3 millim. $\frac{3}{4}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{4}$.

D. cephalothorace brevi, lato, anticè angustato, nigro, marginibus subtiliter albicante circumcinctis; mandibulis sat elongatis, fuscorufescentibus; maxillis, labro sternoque fusco nigricante nitidis, illis anticè testaceis; palpis sat validis, subnigricantibus; pedibus elongatis, exilibus, nigris flavo annulatis, tarsisque omninò flavis; abdomine elongato, subangusto, anticè nigro, posticè nigronitido transversimque albo vittato; fusulis brevissimis, testaceo subrufescentibus.

Mâle. Le céphalothorax est noir, légèrement déprimé, parsemé de quelques poils testacés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont squamiformes et d'un vert métallique brillant; il est court, plus large sur les parties latérales que chez les espèces précédentes, et assez finement entouré de blanchâtre. Les yeux sont noirs, assez saillants, et disposés comme chez le *D. dives*. Les mandibules, assez allongées, légèrement saillantes à leur naissance, sont d'un brun roussâtre, et présentent, à leur partie antérieure, des poils testacés, assez allongés et peu serrés; les crochets sont très-courts, roussâtres. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un brun noirâtre brillant, avec la partie antérieure des premiers organes testacée. Les palpes, assez robustes, peu allongés, sont noirs, à l'exception cependant de la partie antérieure du deuxième article, le dessus des troisième, quatrième et cinquième articles, qui sont testacés. Les pattes, grêles, allongées, sont noires, annelées de jaune, avec le tarse entièrement de cette couleur; il est aussi à noter que la hanche ainsi que l'exinguinal sont testacés : des poils noirâtres, parmi lesquels on aperçoit des épines testacées, allongées, se font remarquer sur les organes de la locomotion, particulièrement à la partie inférieure du tibial et du métatarse des deux premières paires de pattes. L'abdomen, allongé, presque aussi large que le céphalothorax, est d'un noir mat, avec toute sa partie postérieure d'un noir brillant : celle-ci est ornée à sa base, près des filières, d'une petite bande transversale, légèrement arquée, formée par des poils blancs très-courts, serrés; je ferai aussi remarquer que cet organe, vers sa partie antérieure, est clairement parsemé de poils roussâtres, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont squamiformes et d'un beau vert métallique; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus, et parsemé de poils testacés. Les filières sont très-courtes, d'un testacé roussâtre.

La femelle, à peu près semblable au mâle, et de la même grandeur que lui, n'en diffère que par la partie jaune des pattes, qui est plus vive, et les filières, qui sont d'un rouge orangé vif. Les poils blancs de la moitié antérieure de l'abdomen sont plus nombreux, et

les palpes ont leur moitié antérieure jaune et leur partie postérieure d'un brun noirâtre très-foncé. Les yeux, qui, chez le mâle, sont sur deux lignes presque parallèles, diffèrent de ceux de la femelle, en ce que les latéraux des deux lignes sont un peu plus écartés que les intermédiaires : de cette position il résulte que la ligne extérieure se trouve courbée en avant, tandis que la postérieure l'est en arrière; c'est le seul caractère un peu sensible qui différencie la femelle du mâle.

Ce n'est qu'aux environs d'Alger, pendant tout l'hiver, le printemps et une grande partie de l'été, que je prenais cette jolie petite aranéide, qui se plaît sous les pierres légèrement humides; cette espèce n'est pas très-rare; elle est remarquable par sa démarche, qui est bien moins vive que celle des espèces précédentes.

Pl. 14, fig. 5. *Drassus flavitarsis* (femelle), grossi, 5ᵃ la grandeur naturelle, 5ᵇ la disposition des yeux, 5ᶜ le mâle grossi, 5ᵈ la grandeur naturelle, 5ᵉ la disposition des yeux.

173. *Drassus ater,* Latr.

Latr. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 87, n° 3, pl. 3, fig. 11.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 618, n° 7.
Hahn, *Monogr. der Aran.* fasc. 7, pl. 2, fig. *d, c.*
Ejusd. *Die Arachn.* tom. II, p. 54, pl. 54, fig. 142.

Il habite les environs d'Alger, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle; ce *Drassus,* qui se tient sous les pierres, n'est pas très-rare pendant l'hiver et une grande partie du printemps.

(*Macaria,* Koch.)

174. *Drassus erythrocephalus*, Luc. (Pl. 13, fig. 7.)

Long. 5 millim. larg. 2 millim.

D. cephalothorace glabro, fuscorubescente nitido, marginibus subtilissimè nigro circumcinctis; mandibulis breviusculis, rubescentibus; maxillis rubescente testaceis; labro sternoque fuscorubescentibus, hoc confertim subtilissimèque punctulato; palpis elongatis, flavotestaceis; pedibus sat elongatis, validis, testaceo subrubescente tinctis, attamen articulis mediis fusco maculatis; abdomine elongato, oblongo, suprà viridi subfuscescente tincto, quadri-punctato, infrà fuscorufescente; fusulis virescente-fuscis, sat prominentibus.

Var. A. Abdomine fusulisque omninò nigris.
Var. B. Abdomine infrà rufo, testaceo, posticè fuscescente tincto.

Femelle. Le céphalothorax, peu bombé, est d'un brun rougeâtre brillant, et entièrement glabre; il est assez allongé, très-légèrement déprimé sur ses parties latérales, qui sont très-finement bordées de noir. Les yeux intermédiaires de la première ligne sont d'un noir brillant; les suivants sont d'un jaune clair, à l'exception cependant des yeux intermédiaires de la première ligne, qui sont d'un gris cendré : ces organes forment deux lignes légèrement courbées; ils sont presque tous de même grosseur, avec les intermédiaires postérieurs très-

écartés. Les mandibules, rougeâtres, peu allongées, sont clairement parsemées de poils bruns; les crochets sont très-courts, de même couleur que les mandibules, mais plus clairs cependant. Les mâchoires sont d'un rougeâtre testacé, avec la lèvre et le sternum d'un brun rougeâtre; celui-ci, sur ses parties latérales, est clairement parsemé de poils fauves, avec la partie médiane présentant une ponctuation très-fine et serrée. Les palpes sont allongés, d'un jaune testacé, et clairement parsemés de poils bruns. Les pattes, assez allongées, robustes, sont d'un testacé légèrement teint de rougeâtre, avec l'extrémité du fémoral, tout le génual et le tibial noirâtres; ces organes sont clairement parsemés de poils bruns, parmi lesquels on aperçoit des épines d'un roux foncé. L'abdomen, oblong, plus allongé et plus large que le céphalothorax, est d'un vert très-légèrement teinté de brun, et clairement parsemé de poils brunâtres; en dessus, lorsque cette espèce est à jeun, cet organe présente quatre points oblongs formant un carré plus long que large, mais qui disparaissent lorsque l'abdomen est renflé et gorgé de nourriture; en dessous, il est d'un brun roussâtre. Les filières, d'un rouge brun, sont assez saillantes.

Le mâle diffère de la femelle par la forme, qui est un peu plus grêle, et par ses organes de la locomotion, qui sont plus allongés.

Cette espèce présente plusieurs variétés, dont voici les plus remarquables:

Var. A. Abdomen en dessus et en dessous d'un brun verdâtre, avec les filières de cette couleur.

Var. B. Abdomen d'un roux testacé en dessous, couleur atteignant les parties latéro-antérieures; sa partie postérieure cependant teintée de brunâtre.

Cette espèce n'est pas rare dans l'Est de l'Algérie, pendant l'hiver et le printemps, particulièrement aux environs d'Alger; elle se plaît sous les pierres humides; elle est très-agile.

Pl. 13, fig. 7. *Drassus erythrocephalus,* grossi, 7[a] la grandeur naturelle, 7[b] la disposition des yeux.

175. *Drassus albo maculatus,* Luc. (Pl. 13, fig. 8.)

Long. 7 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$.

D. cephalothorace anticè posticèque rotundato, subelongato, in medio longitudinaliter gibboso, nigro alboque piloso; mandibulis nigris, elongatis, cinerescente-pilosis; maxillis, labro sternoque fusconigricantibus, hoc cinerescente-piloso; palpis exilibus, elongatis, fuscorufescentibus; pedibus sat elongatis, validis, primis articulis nigris, subsequentibus rufis, fuscoque fortiter annulatis; abdomine elongato, pediculato, anticè truncato, angustoque, marginibus posticèque rotundato, nigro subrufescente tincto, alboque transversim quadri-maculato, infrà subrufescente cinerescenteque tri-maculato; fusulis elongatis, cinereis.

Femelle. Elle ressemble au *D. clubionoïdes,* dans le voisinage duquel cette espèce vient se placer. Le céphalothorax, assez allongé, bombé, est remarquable par ses parties antérieure et postérieure, qui sont arrondies; il est noir, revêtu de poils blancs, courts, peu serrés, qui forment sur cet organe, lorsque cette espèce n'a subi aucun frottement, quatre bandes, dont trois longitudinales (une médiane et deux latérales) et une transversale, située tout à fait à l'extrémité postérieure, et à laquelle viennent aboutir les autres bandes. Les yeux sont noirs, avec les deux lignes que ces organes forment, plus espacées que dans l'es-

pèce précédente, et plus sensiblement courbées; il est aussi à remarquer que les yeux intermédiaires postérieurs sont moins écartés que chez le *D. erythrocephalus.* Les mandibules sont noires, assez allongées, et parsemées de quelques poils d'un gris cendré clair; les crochets sont courts, roussâtres, avec leur naissance cependant teintée de brun foncé. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un brun noirâtre, avec ce dernier organe parsemé de poils d'un gris cendré clair. Les palpes sont grêles, allongés, d'un brun roussâtre, et clairement parsemés de poils de cette dernière couleur. Les pattes sont assez allongées, robustes, avec la hanche, l'exinguinal et le fémoral d'un noir foncé, et les articles suivants, c'est-à-dire le génual, le tibial, le métatarse et le tarse, roussâtres, plus ou moins fortement annelés de brun foncé : des poils noirs, allongés, peu serrés, parmi lesquels on aperçoit des épines assez fortes, de même couleur que les poils, se font remarquer sur ces organes, dont les quatrième, première et seconde paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, attaché au céphalothorax par un pédicule court, d'une couleur orangé vif, est allongé, tronqué à sa partie antérieure, qui est étroite, large et arrondi sur les côtés; ceux-ci sont arrondis ainsi que la base; il est d'un noir très-légèrement teinté de roussâtre, revêtu de poils de même couleur, et orné de quatre taches blanches transversales, dont une, assez large, située à la partie antérieure, deux plus petites, placées sur les côtés, et enfin une quatrième occupant tout à fait la partie postérieure de cet organe; en dessous, il est de la même couleur qu'en dessus, et présente trois taches d'un gris cendré clair, dont une médiane, plus longue que large, près des organes de la génération, et une autre, de chaque côté, près de la naissance des filières; celles-ci sont assez allongées, d'un cendré foncé.

Ce *Drassus* présente une variété assez remarquable.

Var. A. Abdomen présentant en dessus également quatre taches, l'antérieure étant divisée en deux, de manière que la partie postérieure de cet organe en est tout à fait dépourvue; il est aussi à noter que ces taches, au lieu d'être blanches, sont d'un gris cendré clair et beaucoup plus grandes.

Cette espèce habite seulement l'Est de nos possessions d'Afrique; je l'ai rencontrée pendant l'hiver et le printemps, dans le cercle de Lacalle, mais plus particulièrement aux environs d'Alger. Elle se plaît sous les pierres, mais le plus souvent je l'ai prise au pied des arbres, parmi les grandes herbes, à Kouba, dans la propriété de mon ami M. de Nivoy; sa démarche d'abord est lente, mais lorsqu'on l'inquiète, cette espèce est très-vive, et échappe facilement lorsqu'on veut s'en emparer. Quant à la variété A, je ne l'ai trouvée qu'une seule fois, en novembre, sous les pierres, près du fort l'Empereur, aux environs d'Alger.

Pl. 13, fig. 8. *Drassus albo maculatus*, grossi, 8ª la grandeur naturelle, 8ᵇ la disposition des yeux, 8ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

176. *Drassus albo vittatus*, Luc. (Pl. 14, fig. 1.)

Long. 8 millim. larg. 3 millim.

D. cephalothorace elongato, angusto, rubescente, rubro metallico nitido squamoso vestito; mandibulis elongatis, prominentibus, fuscorubescentibus; maxillis brevibus; labro sternoque fuscorubescentibus; palpis elongatis, fuscorufescentibus, attamen primis articulis fortiter nigro tinctis; pedibus elongatis, exilibus, nigris, duobus primis articulis albo-pilosis, ultimis articulis in primis paribus præsertim rubescentibus, attamen tarsis fuscis; abdomine elongato, ovato, fortiter gibboso, nigro, fusco æneo squamoso, albo transversìmque vittato, infrà cinereo, albicante longitudinaliter ornato; fusulis brevibus, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax est allongé, assez bombé, avec sa partie antérieure sensiblement rétrécie; il est rougeâtre, entièrement revêtu, lorsque cet organe n'a subi aucun frottement, de petites écailles d'un rouge métallique brillant. Les yeux sont noirs, assez saillants, avec les lignes que ces organes forment, plus fortement courbées que chez l'espèce précédente; ils sont noirs, assez saillants, avec les intermédiaires antérieurs assez gros, et ceux qui occupent les parties latéro-postérieures très-rapprochés des yeux intermédiaires de la même ligne. Les mandibules sont assez allongées, saillantes et assez fortement écartées à leur extrémité; elles sont d'un brun rougeâtre, parsemées de quelques poils noirs, allongés, placés çà et là; les crochets sont courts, roussâtres. Les mâchoires sont peu allongées, et entièrement de même couleur que les mandibules; la lèvre et le sternum sont glabres, d'un brun rougeâtre foncé. Les palpes sont grêles, allongés, d'un brun roussâtre, à l'exception cependant des deux premiers articles, qui sont fortement teintés de noir. Les pattes sont très-grêles, allongées; elles sont noires, avec les deux premiers articles ou la hanche et l'exinguinal revêtus de poils blancs; dans les deux premières paires de pattes, le génual, le tibial et les trois quarts du métatarse sont rougeâtres, avec l'extrémité de ce dernier article et tout le tarse d'un brun foncé; dans les deux dernières paires, ces mêmes articles sont d'un brun très-légèrement teinté de roussâtre : des poils noirâtres, courts, peu serrés, parmi lesquels on aperçoit des épines d'un brun foncé, se font remarquer sur ces organes, dont la quatrième paire est la plus allongée; les première et seconde paires sont à peu près de même longueur, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, beaucoup plus allongé et plus large que le céphalothorax, est ovalaire, très-bombé, avec sa partie postérieure très-légèrement terminée en pointe; il est noir recouvert d'écailles d'un brun bronzé, et orné de bandes et de taches blanches formées par des poils de cette couleur, courts et serrés; antérieurement, et sur les parties latérales, les bandes que cet organe présente de chaque côté sont transversales, assez fortement prononcées; je ferai remarquer aussi que celles qui occupent les parties latérales remontent jusque sur le dos, mais ne se touchent pas; à cette partie, ces bandes sont ornées de quatre points rouges irisés, formés par de petites écailles de cette couleur; postérieurement, il présente cinq taches blanches transversales, dont deux situées de chaque côté, et une médiane occupant tout à fait la partie postérieure; en dessous, il est de la même couleur qu'en dessus, et offre, dans sa partie médiane, une bande longitudinale, étroite, d'un cendré blanchâtre, formée par des poils de cette couleur. Les filières sont saillantes, roussâtres.

Ce n'est qu'aux environs de Constantine, pendant les mois de mai et de juin, que je prenais cette aranéide, qui se plaît dans des lieux secs et arides; elle se tient sous les pierres, et sa démarche est très-lente.

Pl. 14, fig. 1. *Drassus albo vittatus*, grossi, 1^a la grandeur naturelle, 1^b la disposition des yeux, 1^c les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous, 1^d la longueur relative des organes de la locomotion.

177. *Drassus pallipes*, Luc. (Pl. 14, fig. 3.)

Long. 3 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim.

D. angustus, elongatus; cephalothorace atro nitido, fusiformi; anticè truncato, posticè rotundato, vittâ albâ in medio longitudinaliter ornato; mandibulis palpisque obscurè cinereis; pedibus flavotestaceis, femoribus ad basim nigris, coxis maculâ argenteâ ornatis; abdomine ovato, obscurè virescente albo maculato; fusulis nigrescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, étroit, allongé, subfusiforme, est d'un noir luisant, dépourvu de poils; il porte, sur sa partie postérieure, une ligne longitudinale lancéiforme, blanche, terminée postérieurement par un chevron de la même couleur. Les yeux, d'un noir brillant, sont disposés comme chez l'espèce précédente, seulement les intermédiaires antérieurs sont plus gros, avec les intermédiaires postérieurs moins rapprochés des latéraux de la même ligne; je ferai aussi remarquer que les deux lignes que ces organes forment sont un peu plus courbées que dans le *D. albo vittatus.* Les palpes sont grêles, très-allongés, d'un gris jaunâtre, à l'exception cependant des derniers articles, qui sont fortement teintés de noir. Les mandibules sont courtes, d'un gris jaunâtre légèrement teinté de brun. Les mâchoires sont d'un jaune roussâtre, avec la lèvre et le sternum d'un noir brillant. Du fémoral à l'extrémité du tarse, les pattes sont d'un jaune testacé, tandis que la hanche, l'exinguinal et le fémoral sont noirs; ces organes sont grêles, allongés et peu velus; ils portent une tache d'un blanc argenté, sur la face supérieure de la hanche : quant à leur longueur relative, elle est entièrement semblable à celle de l'espèce précédente. L'abdomen, assez fortement renflé, est ovoïde et acuminé à ses deux extrémités; il est d'un vert foncé, teinté longitudinalement de noir dans son milieu et sur ses côtés; il est orné de trois bandes circulaires transversales blanches, l'une à la base, l'autre à l'extrémité, et la troisième au milieu; plus, trois points également blancs, disposés en triangle sur le milieu de la partie dorsale; en dessous, il est d'un vert noirâtre, à l'exception cependant de la partie où sont situés les organes de la respiration, qui est d'un jaune roussâtre : des poils bruns, parmi lesquels on en aperçoit qui sont blancs, clairement semés, revêtent la partie inférieure de cet organe. Les filières sont courtes, roussâtres.

Cette espèce ressemble un peu à la précédente, avec laquelle elle ne pourra être confondue, à cause de son céphalothorax, qui est plus long et plus large, et de ses pattes, qui, à partir du génual, sont entièrement d'un jaune testacé; il est aussi à noter que l'abdomen est un peu plus court, plus fortement pédiculé, avec ses parties antérieure et postérieure plus sensiblement acuminées que dans le *D. albo vittatus.*

Je n'ai rencontré que deux individus de cette jolie petite espèce, que j'ai prise en février.

sous les pierres, près du cap Caxine, aux environs d'Alger; ayant placé ces deux individus dans une petite boîte, j'ai remarqué que ces aranéides s'étaient formé chacune une petite coque de soie d'un blanc légèrement grisâtre.

Pl. 14, fig. 3. *Drassus pallipes*, grossi, 3ª la grandeur naturelle, 3ᵇ la disposition des yeux.

178. *Drassus coarctatus*, Luc. (Pl. 14, fig. 2.)

Long. 5 millim. ½, larg. 1 millim.

D. cephalothorace fusco nitido, angusto, elongato, anticè subacuminato, posticè truncato; mandibulis, palpis flavotestaceis, maxillisque flavescente cinereis; pedibus tenuibus, elongatis, anticis flavis, femoribus coxisque nigris, posticis nigrescente flavo tinctis, tarsis flavescentibus; abdomine elongato, coarctato, nigro, suprà albo quadri-maculato; fusulis sat elongatis, flavescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, étroit, allongé, presque fusiforme, un peu acuminé en avant, tronqué en arrière, est d'un brun noirâtre très-foncé et luisant; il porte quelques poils blancs très-courts. Les yeux sont noirs, disposés comme chez les espèces précédentes, avec les deux lignes que ces organes forment un peu plus rapprochées cependant entre elles. Les palpes sont d'un jaune testacé, avec les mandibules et les mâchoires d'un jaune grisâtre assez sombre, avec les crochets de ces premiers organes d'un jaune roussâtre. Les mâchoires sont d'un brun teinté de roux, avec la lèvre et le sternum noirs : ce dernier est revêtu de poils blanchâtres assez longs, peu serrés. Les pattes sont longues, effilées, peu velues et luisantes; les deux premières paires sont jaunes de l'extrémité du fémoral à celle du tarse, et d'un noir brunâtre foncé de leur base au génual; les deux paires postérieures sont d'un brun noirâtre, plus foncées à la base, et teintées de jaune sombre aux articulations. Les tarses sont jaunes. L'abdomen, porté par un pédoncule court, étroit, allongé, un peu plus resserré au milieu, est d'une largeur égale à celle du céphalothorax; sa couleur est le noir verdâtre luisant, submétallique; il porte, en dessus, deux lignes transversales, composées chacune de deux taches blanches; la première ligne est située à la base, et la deuxième au milieu du dos, sur la partie la plus étroite du rétrécissement; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus, et parsemé de poils squamiformes, blanchâtres. Les filières, très-apparentes, sont jaunes.

Je n'ai rencontré qu'un seul individu de cette espèce, que j'ai prise en mai, errante sur les galets des bords du Rummel, aux environs de Constantine.

Pl. 14, fig. 2. *Drassus coarctatus*, grossi, 2ª la grandeur naturelle, 2ᵇ la disposition des yeux.

179. *Drassus formicarius*, Luc. (Pl. 14, fig. 4.)

Long. 5 millim. ½, larg. 1 millim. ¾.

D. cephalothorace angusto, anticè posticèque rotundato, rufescente testaceo, rubescenteque piloso; mandibulis brevibus, angustis, glabris, testaceo rubescentibus; maxillis breviusculis, labro sternoque glabris, fuscorubescente tinctis; palpis pedibusque elongatis, exilibus, horum primo secundoque paribus subrufescentibus, subsequentibus fuscorufescentibus; abdomine elongato, angusto, fortiter in

medio transversim coarctato, fuscorufescente, albo quinque-maculato; fusulis sat elongatis, fuscorufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, étroit, légèrement allongé, arrondi à ses parties antérieure et postérieure, est roussâtre, bombé longitudinalement, et parsemé de poils d'un testacé rougeâtre, courts, très-serrés; à sa base, il présente une petite figure trianguliforme, formée par la réunion de poils testacés. Les yeux sont noirs, moins saillants que chez les espèces précédentes, disposés comme chez ces dernières, avec les deux lignes courbes que ces organes forment, moins rapprochées entre elles que dans le *D. coarctatus;* il est aussi à remarquer que les intermédiaires postérieurs sont aussi plus écartés, et, par conséquent, plus rapprochés des latéraux de la même ligne. Les mandibules sont courtes, étroites, glabres, d'un testacé roussâtre, avec les crochets très-courts et légèrement teintés de rougeâtre. Les mâchoires sont peu allongées, de même couleur que les mandibules; la lèvre et le sternum sont glabres, et teintés de brun rougeâtre. Les palpes sont grêles, allongés, testacés, et clairement parsemés de poils de cette couleur. Les pattes sont très-allongées, grêles, avec les premières paires roussâtres et les suivantes d'un brun teinté de roux : des poils très-courts, testacés, peu serrés, parmi lesquels on aperçoit des épines roussâtres, très-fines, allongées, placées çà et là, se font remarquer sur les organes de la locomotion, ainsi que sur les palpes. L'abdomen, attaché au céphalothorax par un pédicule assez court, allongé, étroit, plus large que le céphalothorax cependant, présente vers sa partie médiane un étranglement assez fortement prononcé; il est d'un brun roussâtre, et revêtu, lorsqu'il n'a subi aucun frottement, de petites écailles d'un jaune verdâtre brillant; il est orné de cinq taches blanches, dont quatre occupent la partie antérieure de cet organe, avec la cinquième tout à fait située à la base; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus, avec les taches blanches non apparentes. Les filières sont assez allongées, d'un brun roussâtre.

Rencontré une seule fois, sous les pierres, en juillet, sur les bords du lac Houbeira, aux environs du cercle de Lacalle.

Pl. 14, fig. 4. *Drassus formicarius*, grossi, 4ª la grandeur naturelle, 4ᵇ la disposition des yeux.

Genus *Clotho*, Latr. *Uroctea*, L. Duf.

180. *Clotho Durandii.*

Latr. *Gener. crust. et ins.* (*in Suppl.*), tom. II, p. 370.
Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 347, pl. 3, fig. 6.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 636, n° 1.
Clotho Goudotii, ejusd. *op. cit.* tom. I, p. 638, n° 2.
Uroctea quinque-maculata, L. Duf. *Ann. génér. des sc. phys. de Bruxelles*, tom. V, p. 43, pl. 76, fig. 1.

Ce n'est que dans l'Ouest de nos possessions, aux environs d'Oran, et pendant l'hiver, que j'ai rencontré cette industrieuse aranéide; elle se construit, à la surface inférieure des grosses pierres, une toile assez semblable pour la forme aux tentes des Arabes. Son

contour présente sept ou huit échancrures, dont les angles seuls sont fixés sur la pierre au moyen de faisceaux de fils, tandis que ses bords sont libres et presque béants. Cette singulière habitation ressemble à un taffetas des plus fins, et paraît formée, suivant M. L. Dufour, qui le premier a étudié cette curieuse espèce, d'un plus ou moins grand nombre de doublures, suivant l'âge de l'ouvrière. Un peu avant la ponte, le *Clotho Durandii* tisse un appartement tout exprès, plus duveté, plus moelleux, où doivent être renfermés et les sacs des œufs et les petits récemment éclos. Les poches ou sachets qui les renferment varient pour le nombre, mais ils semblent ne pas dépasser celui de six; ces poches ont une forme lenticulaire, et ont neuf millimètres environ de diamètre. Elles sont d'un taffetas blanc comme la neige, et fournies en dedans de l'édredon le plus fin. J'ai rencontré plusieurs fois des sachets remplis de jeunes Clothos, qui, dans cet âge, sont entièrement d'un testacé verdâtre, avec les cinq points que présente la partie supérieure de leur abdomen d'un jaune très-clair.

C'est particulièrement sur les Djebel Santon et Santa-Cruz que je trouvai cette aranéide, dont j'ai cherché longtemps le mâle, mais en vain. Dans le col qui sépare ces deux montagnes, j'ai rencontré, sous les pierres dont ce passage est jonché, une variété à abdomen d'un brun roussâtre, quelquefois noir, et sur lequel on n'aperçoit aucune trace des cinq points jaunes que présente ordinairement le *C. Durandii.* Comme quelquefois je trouvai sous la même pierre cette variété sans tache avec l'espèce typique, je suis porté à penser que ce *Clotho,* auquel M. Walckenaër a donné le nom de *C. Goudotii,* ne doit pas former une espèce, mais plutôt être considéré comme une simple variété.

Genus *Enyo,* Sav. *Clotho,* Walck.

181. *Enyo algirica,* Luc. (Pl. 14, fig. 6.)

Long. 5 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

E. cephalothorace fusco nitido, maculis duabus ferrugineis longitudinaliter ornato; mandibulis nigrescente rubro tinctis; palpis crassis, villosis, luteis, unguibusque nigrescentibus; sterno fusco; pedibus exilibus, elongatis, luteis, femoribus fuscis; abdomine ovato, nigrescente violaceo tincto, lateribus flavo maculatis; maculâ anali elongatâ, flavâ; corpore infrà, fusulisque flavescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, plus étroit que l'abdomen, est piriforme, un peu allongé, et d'un brun rougeâtre très-foncé, presque noir et légèrement teinté de jaune; il est très-luisant et à peine velu; la partie céphalique en arrière des yeux est fortement teintée de rouge ferrugineux : une tache de cette dernière couleur occupe le milieu de son bord postérieur près de la jonction de l'abdomen avec le céphalothorax. Les yeux intermédiaires de la première ligne sont noirs, les suivants sont d'un jaune d'ambre brillant. Les mandibules, allongées, saillantes à leur naissance, un peu dirigées en avant, sont brunes et teintées de rouge à leur base; les crochets sont très-courts et entièrement d'un brun roussâtre clair. Les palpes, courts, clairement parsemés de poils testacés, sont épais, jaunes, recour-

bés latéralement, et terminés par un ongle noir très-visible. Les mâchoires, recouvrant en partie les mandibules, sont glabres, allongées, et d'un brun légèrement teinté de roussâtre. La lèvre est assez allongée, de même couleur que les mâchoires, à l'exception cependant de sa partie antérieure, qui est d'un jaune testacé. Le sternum est d'un brun roussâtre, clairement parsemé de poils testacés. Les pattes sont allongées, fines, d'un beau jaune vif, avec le fémoral d'un brun rougeâtre très-foncé, surtout aux antérieures. Les hanches, en dessous, sont d'un jaune pâle ou plutôt testacées; ces organes sont glabres, à l'exception cependant du fémoral, qui est clairement parsemé de poils d'un jaune très-clair : quant à leur longueur relative, ce sont les quatrième, première et seconde paires qui sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, d'un noir violacé, est ovoïde, légèrement velu et à peine luisant; il porte sur ses côtés trois taches irrégulières, qui sont des découpures de la tache ventrale, et qui se confondent en une seule en s'approchant du ventre; de plus, on remarque dans sa partie postérieure, et immédiatement au-dessus de la partie ovale, une bande longitudinale, fusiforme, s'étendant jusqu'au milieu de son plus grand diamètre; cette bande, d'un jaune pâle, est légèrement bordée de fauve; le corps, en dessous, est d'un jaune testacé, et très-clairement parsemé de poils de cette couleur. Les filières sont courtes, bordées de brun du côté qui regarde la partie inférieure de l'abdomen, et ne sont visibles qu'en dessous.

Les mâles, plus rares que les femelles, diffèrent de celles-ci par leur taille, qui est plus petite, et par leurs palpes qui, au lieu d'être jaunes, sont d'un brun roux foncé, avec le dernier article renflé, piriforme et parsemé de poils testacés.

Ce n'est qu'aux environs d'Alger que j'ai pris cette espèce, qui y est très-abondamment répandue pendant l'hiver et une grande partie du printemps; cette curieuse aranéide, que j'ai toujours rencontrée sous les pierres, se tient dans un petit cocon de soie blanche assez lâche, et légèrement revêtu de petites parcelles de terre; ce cocon est sans issue, et lorsqu'on l'enlève de la pierre sur laquelle il est fixé pour s'emparer de l'habitant qu'il contient, celui-ci fuit aussitôt, et si rapidement, qu'il est fort difficile de s'en saisir. Je ne sais si cette *Enyo* abandonne cette soyeuse habitation pendant l'été pour aller à la recherche de sa nourriture; mais tous les individus des deux sexes que j'ai pris, je les ai toujours rencontrés renfermés dans leur cocon et jamais errants.

Pl. 14, fig. 6. *Enyo algirica*, grossie, 6ᵃ la grandeur naturelle, 6ᵇ la disposition des yeux, 6ᶜ les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous, 6ᵈ la longueur relative des organes de la locomotion.

182. *Enyo amaranthina*, Luc. (Pl. 14, fig. 7.)

Long. 4 millim. larg. 1 millim.

E. amaranthina; cephalothorace brevi, depresso, lato, rufescente, pilis sparsis albis recumbentibus vestito; mandibulis breviusculis, flavescentibus, maxillis labroque testaceo rufescentibus, parùm flavo-pilosis; sterno lato, cordiformi, posticè fortiter acuminato; palpis validis, flavescentibus; pedibus fusulisque croceo-flavis; abdomine oblongo, elongato, amaranthino, pilis brevissimis cinereisque vestito.

Femelle. La couleur générale de cette espèce est le rouge amaranthe, plus sombre à l'ab-

domen qu'au céphalothorax. Celui-ci, plus étroit que l'abdomen, est court, large, déprimé, arrondi sur ses côtés, et presque tronqué à ses deux extrémités; son bord antérieur est un angle obtus très-ouvert; son bord postérieur est légèrement échancré au milieu; quelques poils blancs, courts et couchés sur l'épiderme, sont épars sur sa surface. Les yeux, disposés sur trois lignes transversales, sont d'un jaune d'ambre très-pâle, à l'exception des deux intermédiaires de la ligne antérieure qui sont noirs; ils sont tous grands, et la plupart ovalaires. La ligne antérieure, composée de quatre yeux, est légèrement recourbée en arrière; les deux yeux intermédiaires sont rapprochés des latéraux, et laissent entre eux un espace à peu près égal à celui qu'occupe chaque œil latéral; la seconde ligne, un peu plus courte que la première, est composée de deux yeux ovales et obliques, placés chacun très-près de l'œil latéral de la ligne antérieure, de manière à former avec celui-ci et l'œil intermédiaire un triangle isocèle; enfin la troisième et dernière ligne est également composée de deux yeux ovales un peu plus rapprochés entre eux que ceux de la ligne intermédiaire; ils obliquent en sens inverse, et sont placés très-près de ceux de la seconde ligne, de manière à former avec eux et les latéraux antérieurs deux courbes latérales à face concave en regard, et dont les extrémités postérieures sont plus rapprochées entre elles que les antérieures; enfin, en d'autres termes, l'ensemble des yeux forme, sur la partie antérieure du céphalothorax, un demi-cercle, dont la ligne antérieure est le diamètre. Les mandibules, peu allongées, légèrement dirigées en avant, sont divergentes et très-rapprochées entre elles à leur base; elles sont jaunes, clairement parsemées de poils testacés. Les crochets sont allongés, rougeâtres, et assez fortement en forme de croissant. Les mâchoires, presque droites ou très-peu inclinées sur la lèvre, et plus larges à leur base qu'à leur extrémité, se terminent en angle très-obtus; elles sont d'un testacé roussâtre, et clairement parsemées de poils jaunes sur les côtés externes. La lèvre, de même couleur que les mâchoires, un peu plus large que longue, et en triangle tronqué, est légèrement échancrée au sommet. Le sternum, très-large et légèrement bombé, cordiforme et fortement terminé en pointe à sa base, est glabre et d'un jaune très-légèrement teinté de rougeâtre. Les palpes sont allongés, assez robustes, d'un jaune légèrement rougeâtre, et très-clairement parsemés de poils testacés. Les pattes, courtes proportionnellement au corps, sont d'un jaune safrané foncé; leur longueur relative est que les quatrième, première et deuxième paires sont les plus longues, avec la troisième la plus courte; quelques poils testacés, peu allongés, se font remarquer sur ces organes. Enfin l'abdomen est oblong, très-allongé, bombé en dessus, déprimé en dessous, et revêtu de poils très-courts, et couchés sur l'épiderme, d'un gris jaunâtre. Les filières sont courtes, d'un jaune safrané.

C'est provisoirement que nous plaçons cette espèce parmi les *Enyo*, avec lesquelles elle n'a d'autres rapports que la disposition des yeux et la longueur relative des organes de la locomotion; elle ne se rapporte même à aucune des divisions du genre *Clotho* de M. Walckenaër; son corps étroit et allongé, son céphalothorax fortement déprimé, ses yeux ne laissant qu'un front très-court, et ses mâchoires presque droites, sont autant de caractères qui l'éloignent des *Enyo* en particulier et des *Clotho* en général; cependant, par la disposition de ses yeux, à l'exception toutefois de la ligne antérieure, un peu courbée en arrière au

lieu de l'être en avant, et par la forme générale de sa bouche, elle se rattache plus aux *Enyo* qu'à tout autre genre.

Je n'ai rencontré qu'une seule fois cette jolie espèce, que j'ai prise en hiver, sous les pierres, sur le versant Est du Djebel Santa-Cruz, aux environs d'Oran; la démarche de cette aranéide est généralement assez lente.

Pl. 14, fig. 7. *Enyo amaranthina*, grossie, 7ᵃ la grandeur naturelle, 7ᵇ la disposition des yeux, 7ᶜ les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous, 7ᵈ la longueur relative des organes de la locomotion.

Genus *Latrodectus*, Walck. *Aranea*, Rossi.

183. *Latrodectus ornatus*, Luc. (Pl. 14, fig. 8.)

Long. 9 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 5 millim.

L. cephalothorace anticè angusto, glabro, fuscorufescente nitido; mandibulis fuscorufescentibus, subtilissimè transversìm striatis; maxillis fusco subrubescentibus; labro ad basim nigro anticèque testaceo; palpis pedibusque elongatis, exilibus, fuscorufescentibus; abdomine ovato, nigro nitido, fulvo-piloso, anticè transversìm alboflavescente lineato suprà que vittâ longitudinali alboflavescente ornato, infrà nigro nitido; fusulis brevibus, rufescentibus.

Femelle. Elle ressemble un peu au *L. Martius,* avec lequel cette espèce ne pourra être confondue, à cause de son abdomen qui, en dessus, présente dans les deux sexes une bande longitudinale d'un blanc légèrement jaunâtre et formant quatre ou cinq petits triangles réunis. Le céphalothorax, étroit vers sa partie antérieure, est glabre et d'un brun roussâtre brillant. La première paire d'yeux est d'un noir brillant, avec celles qui suivent d'un brun roussâtre. Les mandibules, d'un brun roussâtre, très-finement striées transversalement, sont parsemées de quelques poils bruns. Les crochets à leur naissance sont de même couleur que les mandibules, avec leur extrémité entièrement rougeâtre. Les mâchoires sont d'un brun légèrement rougeâtre, avec la lèvre noire à sa base et testacée à son extrémité. Le sternum est d'un noir brillant, et présente des poils placés çà et là de cette couleur. Les palpes, grêles, assez longs, sont d'un brun roussâtre, avec les derniers articles couverts de poils noirâtres assez allongés et peu serrés. Les pattes sont de même couleur que les palpes, parsemées de poils fauves, avec l'extrémité des fémurs, du génual et du tibial teintée de brun plus ou moins foncé. L'abdomen, très-gros, de forme ovalaire, est d'un noir brillant, parsemé de poils fauves, allongés et très-peu serrés; à sa partie antérieure, il est entouré par une bande transversale d'un blanc jaunâtre, et, en dessus, dans son milieu, il est orné d'une bande longitudinale également d'un blanc jaunâtre, et formant quatre ou cinq petits triangles réunis; en dessous, il est d'un noir brillant, avec les filières roussâtres.

Le mâle diffère de la femelle par les palpes, dont le dernier article est renflé à sa naissance, piriforme, et terminé en pointe à son extrémité; il est aussi à remarquer que les

organes de la locomotion chez ce sexe sont plus allongés, plus grêles, et que l'abdomen est toujours moins renflé.

Cette espèce présente une variété qui est assez commune, et chez laquelle la bande longitudinale de l'abdomen est très-étroite; quelquefois même elle présente plusieurs interruptions.

Pendant toute l'année, ce Latrodecte est très-commun dans l'Est et l'Ouest de nos possessions d'Algérie; il se place sous les pierres, quelquefois sur les côtés de celles-ci, et établit une toile à réseaux très-lâches, sur laquelle il se tient ordinairement en observation. J'ai souvent été mordu par cette espèce, et j'avoue qu'il n'est jamais rien résulté de fâcheux de cette morsure, ce qui me porte à penser que les effets vénéneux attribués à cette aranéide ne sont pas dus à celle-ci, mais bien à quelques reptiles; du reste, il y a une chose certaine, c'est que de tous les naturalistes qui ont écrit sur cette aranéide réputée vénéneuse, aucun n'a eu soin de s'assurer que la maladie qu'il décrit soit véritablement causée par la morsure des Latrodectes. Ils n'ont rapporté aucune observation, aucune expérience qui pût démontrer ce qu'ils avançaient. J'ajouterai aussi que j'ai souvent interrogé les Arabes, surtout ceux qui habitent les plaines, et qui passent une partie de leur existence à faire paître leurs nombreux troupeaux, et j'ai appris de ces habitants nomades de nos possessions qu'ils ne redoutent rien de cette aranéide.

Pl. 14, fig. 8. *Latrodectus ornatus*, grossi, 8^a la grandeur naturelle, 8^b la disposition des yeux, 8^c les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous, 8^d la longueur relative des organes de la locomotion.

184. *Latrodectus Martius.*

Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte,* tom. XXII, p. 354, pl. 3, fig. 10.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 644, n° 2.

Cette espèce est bien distincte du *L. malmignatus,* avec lequel elle ne pourra être confondue à cause de son abdomen, qui est entièrement noir, à l'exception cependant de sa partie antérieure, qui est ornée d'une ligne transverse d'un rouge sanguin, tournant quelquefois au jaune. Je ferai aussi remarquer que l'abdomen chez ce Latrodecte est bien moins terminé en pointe vers sa partie anale que dans le *L. malmignatus.*

Je n'ai rencontré que six individus de cette espèce, qui est beaucoup plus rare que la précédente; j'en possède à divers âges, et j'ai toujours remarqué que l'abdomen est entièrement noir, ce qui me fait supposer que ce Latrodecte n'est pas une variété du *L. malmignatus,* mais bien une espèce distincte. Enfin, j'ajouterai aussi que, pendant mon séjour en Algérie, je n'ai jamais trouvé le *L. malmignatus,* Walck.

Cette espèce habite les environs d'Alger et du cercle de Lacalle, et établit sous les pierres, quelquefois aussi dans les buissons, des toiles semblables à celles de l'espèce précédente. J'ai pris ce *Latrodectus* pendant les mois d'avril et de mai.

185. *Latrodectus argus.*

Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 353, pl. 3, fig. 10 (femelle).
Luc. *in Webb. et Berthel. Hist. nat. des îles Canar. Ent. arachn.* p. 35, n° 28, pl. 6, fig. 6 (mâle).
Latrodectus oculatus, Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 645, n° 3.

Cette espèce, que j'ai rencontrée en mai, habite les bois des lacs Tonga et Houbeira, aux environs du cercle de Lacalle. Ce Latrodecte se construit dans les broussailles, et sous les troncs des arbres renversés, une toile assez grande à réseaux très-lâches, sur laquelle il se tient épiant les insectes qui viennent se prendre dans ce réseau inextricable.

Dans les environs d'Alger, j'ai rencontré une variété de cette espèce assez remarquable par son abdomen, qui est noir, et qui présente à sa partie antérieure un petit trait blanc, suivi d'une tache oculiforme de cette couleur. Les environs d'Oran nourrissent aussi une variété de ce Latrodecte assez curieuse par son abdomen, qui est orné antérieurement de deux taches formant deux ovales transversaux étroits, et se touchant par leur extrémité antérieure; il est aussi à remarquer que derrière cette tache on en aperçoit trois autres placées sur une ligne transverse, et dont la médiane est oculiforme; enfin, derrière cette tache médiane, on remarque deux petits traits formant un triangle à base ouverte et à angles latéraux très-arrondis.

186. *Latrodectus spinipes*, Luc. (Pl. 14, fig. 9.)

Long. 4 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim.

L. cephalothorace magno, atro nitido, obsoletè punctato, fossulis duabus in medio longitudinaliter dispositis; oculis prominentibus, flavescentibus; maxillis, sterno, mandibulis labroque nigris, his punctatis; palpis validis, fuscis, articulo ultimo rufescente-piloso; pedibus robustis, spiniferis, luteo fuscoque variegatis; abdomine brevi, angusto, obscurè nigro, flavo maculato, pilis brevissimis nigrescentibus vestito; corpore infrà nigro, in medio transversìm rufo maculato; fusulis brevissimis, nigrescentibus.

Mâle. Le céphalothorax, beaucoup plus grand que l'abdomen, est large et arrondi en arrière, acuminé et tronqué en avant; il est d'un noir luisant, teinté de brun rouge peu sensible, et entièrement dépourvu de poils; sa surface est irrégulièrement pointillée, ou plutôt chagrinée, et il porte deux larges fossules rondes, l'une en arrière des yeux, l'autre au milieu du dos; ses bords latéraux sont finement dentelés et très-légèrement teintés de testacé. Les yeux, saillants et tuberculés, sont jaunâtres; les latéraux portés sur un tubercule commun. Les mandibules, d'un brun roussâtre brillant, fortement ponctuées, sont robustes, larges, peu allongées, et clairement parsemées de poils roussâtres. Les crochets sont très-courts, d'un roussâtre clair. Les mâchoires, d'un noir mat, sont assez allongées, et plus larges à leur base qu'à leur partie antérieure; elles sont finement chagrinées et fortement étranglées dans leur partie médiane du côté interne. La lèvre, plus longue que large, de même couleur que les mâchoires, est terminée en pointe arrondie à sa partie antérieure; elle est finement chagrinée, et présente à peu près dans son milieu un bourrelet transversal assez fortement prononcé. Le sternum est d'un noir brillant, parsemé de points très-

grands, assez serrés, et profondément marqués : des poils testacés, clairement semés, se font remarquer sur les organes buccaux ainsi que sur le sternum. Les palpes sont courts, robustes, d'un brun foncé, avec leur dernier article très-renflé, piriforme, et revêtu de poils roussâtres longs et serrés. Les pattes, robustes et assez allongées, offrent une rangée d'épines fortes et recourbées en avant sur toute la longueur de leur côté externe[1]. Les épines les plus fortes sont sur le fémoral de la deuxième paire. Depuis le génual jusqu'à l'extrémité du tarse, les pattes sont jaunes et annelées de noir aux articulations; le fémoral et les deux articles de la base sont d'un brun rougeâtre vif, mais presque noir; les pattes sont, ainsi que le céphalothorax, très-luisantes, et, en outre, couvertes de quelques longs poils. L'abdomen, aussi long que le céphalothorax, mais beaucoup plus étroit que celui-ci, est petit, subovalaire; il est d'un noir terne ou opaque, légèrement soyeux, et porte sur sa partie antérieure deux taches obliques d'un jaune sombre; immédiatement au-dessous de ces taches, est un gros point rond blanchâtre, suivi de quatre petits points blancs disposés en quadrilatère, puis viennent deux taches oblongues, jaunâtres, obliquant en sens inverse, disposées sur une ligne transversale courbée en avant; au-dessous de l'intervalle laissé entre ces deux lignes sont deux autres points ronds également blanchâtres et disposés longitudinalement. Tout le dessous du corps est noir, et présente dans son milieu une petite tache transversale d'un roux foncé. Les filières sont noires et très-courtes.

Je n'ai trouvé qu'une seule fois cette espèce, que j'ai prise errante, en mai, sous les pierres, sur le versant Est du Koudiat-Ati, aux environs de Constantine; je ne connais pas la femelle de cette curieuse aranéide, que j'ai cru devoir placer dans le genre des *Latrodectus,* avec lequel elle a beaucoup d'affinité; cependant, je ferai observer que les yeux intermédiaires postérieurs sont moins ovales et placés moins obliquement que dans les espèces composant cette coupe générique.

Pl. 14, fig. 9. *Latrodectus spinipes,* grossi, 9^a la grandeur naturelle, 9^b la disposition des yeux.

Genus *Pholcus,* Walck. *Aranea,* Schr.

187. *Pholcus phalangioïdes.*

Walck. *Hist. nat. des aran.* fasc. 5, pl. 10 (le mâle et la femelle).
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. I, p. 652, n° 1.
Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte,* tom. XXII, p. 360, pl. 3, fig. 3
Aranea Pluchii, Scop. *Ent. Carniol.* p. 104 à 1120.
Aranea opilionides, Schr. *Énum. des ins. Austr.* p. 580, n° 1103.

Ce n'est que dans l'Est de l'Algérie, pendant l'hiver et le printemps, que j'ai rencontré cette espèce, qui, comme les individus qui habitent l'Europe, se plaît dans les habitations et dans les lieux humides et abandonnés. Les maisons à Alger et à Constantine, et particulièrement les ruines d'Hippône, sont fréquentées par cette aranéide.

[1] Excepté au tarse.

188. *Pholcus barbarus*, Luc. (Pl. 15, fig. 1.)

P. cephalothorace fuscoflavescente, in medio fusco subrubescente lineato, longiore quàm latiore, anticè subangustato, lateribus fortiter gibbosis, hisque fuscorubescente subtiliter marginatis; mandibulis, maxillis, labroque fuscorubescentibus, hoc cum sterno non articulato; sterno fuscorubescente, posticèque fortiter tuberculato tantùm in fœminâ; palpis exilibus, flavotestaceis, ultimo articulo flavo, incrassato, anticè sat fortiter acuminato; pedibus elongatis, flavotestaceis, tibiis, femoribus, anticè tantùm genibusque fuscorubescentibus, metatarsis tarsisque subfusco tinctis; abdomine elongato, flavescente, in medio longitudinaliter vittâ fuscorubescente ornato, illâ utrinque flavo marginatâ lateribusque fuscorubescente maculatis; fusulis prominentibus, fuscorufescente tinctis.

Femelle. Il a beaucoup d'analogie avec le *P. rivulatus*, et vient se placer tout à côté de cette espèce égyptienne. Le céphalothorax, un peu plus long que large, sensiblement avancé et rétréci à sa partie antérieure, est d'un brun jaunâtre; il est fortement bombé sur les parties latérales, qui sont arrondies, finement bordées de brun rougeâtre, et qui, en dessus, présentent transversalement, de chaque côté, trois petits traits d'un noir foncé; la fossule, que l'on aperçoit à partir du tubercule oculifère, est très-profonde, et celle-ci est parcourue longitudinalement par une bande d'un brun rougeâtre, bifurquée à sa partie antérieure. Les yeux, plus rapprochés entre eux que chez le *P. rivulatus,* sont noirâtres, à l'exception cependant des latéraux de la première ligne, qui sont d'un jaune d'ambre; ces organes diffèrent aussi pour la forme de ceux du *P. rivulatus;* ainsi les yeux intermédiaires de la première ligne sont ovalaires, et légèrement placés obliquement; les latéraux antérieurs de la même ligne sont aussi ovalaires, et la position qu'ils occupent sur le céphalothorax est semi-transversale; les yeux intermédiaires de la ligne postérieure sont ronds, plus écartés que ceux du *P. rivulatus,* et beaucoup plus rapprochés aussi des yeux latéro-antérieurs et postérieurs que dans cette dernière espèce; il est aussi à remarquer que les yeux latéro-postérieurs sont ovalaires et légèrement placés obliquement. Les mandibules, d'un brun rougeâtre, sont plus larges à leur extrémité qu'à leur base, avec les crochets dont ces organes sont armés courts et assez robustes. Les mâchoires, de même couleur que les mandibules, sont légèrement acuminées à leur partie antérieure, et très-sensiblement rétrécies dans leur partie médiane, surtout au côté interne. La lèvre, de même couleur que les mâchoires, est arrondie, assez bombée, avec sa partie antérieure sensiblement terminée en pointe : cet organe n'est pas articulé, comme chez les autres *Pholcus,* avec le sternum; il forme, au contraire, corps avec celui-ci, et n'en est séparé que par une légère dépression lunuliforme. Le sternum, plus long que large, fortement échancré sur les parties latérales, ainsi qu'à sa base, est de même couleur que les organes buccaux; il est parsemé de poils testacés, et présente à son extrémité postérieure, entre les hanches des pattes de la dernière paire, un fort tubercule conique, relevé et un peu dirigé en arrière. Je crois que c'est la seule espèce qui, jusqu'à présent, offre cette particularité, et, à ce sujet, je ferai observer qu'il n'y a que chez la femelle que l'on voit ce tubercule; car, dans le mâle, la base du sternum est entièrement lisse. Les palpes sont grêles, allongés, d'un jaune testacé, à l'exception du dernier article, qui est renflé, piriforme, d'un jaune plus foncé que les articles précédents, et

fortement terminé en pointe à son extrémité : cet article terminal, parsemé de poils testacés, est remarquable par son aspect renflé, quoique cependant l'individu que je décris ici soit une femelle; du reste, je ferai observer que cette particularité se présente aussi chez le *P. rivulatus,* Sav. Les pattes, d'un jaune testacé, parsemées de poils de cette couleur, sont très-allongées et moins grêles que chez le *P. rivulatus,* Sav.; les première, seconde et quatrième paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte; il est aussi à remarquer que la partie antérieure du fémur, tout le génual et l'extrémité du tibial sont annelés de brun rougeâtre, avec le métatarse et le tarse légèrement teintés de brun. L'abdomen, allongé, moins large que chez le *P. rivulatus,* est jaunâtre, et présente, en dessus, une bande longitudinale d'un brun rougeâtre foncé, bordée de jaune clair, continue, formant de petits triangles; cette bande, dans son milieu, émet de chaque côté un petit trait qui atteint la partie postérieure; de petites taches, de même couleur que la bande médiane, se font remarquer de chaque côté de celle-ci, ainsi que sur les côtés de l'abdomen; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus, avec la bande médiane longitudinale plus large, d'un brun rougeâtre plus foncé, légèrement rétrécie dans sa partie médiane, et les petites taches que l'on aperçoit de chaque côté de celle-ci, d'un jaune très-légèrement roussâtre. Les filières sont courtes, saillantes, d'un brun légèrement teinté de roussâtre.

Le mâle ressemble tout à fait à la femelle, et n'en diffère que par sa forme, qui est plus grêle, ses pattes un peu plus allongées, ses palpes très-renflés, composés d'un très-grand nombre de pièces; je ferai aussi remarquer que chez tous les mâles que j'ai rencontrés, la base du sternum ne présente pas le tubercule que cette même partie offre chez la femelle.

Cette espèce est excessivement agile, et la toile qu'elle se construit est assez curieuse. La partie supérieure est représentée par des fils lâches, entre-croisés, placés çà et là, et fort peu serrés; au-dessous de ces fils, est une espèce de tapis à tissu serré, et ayant une forme plus ou moins carrée; c'est à la partie inférieure de ce tapis que se tient ordinairement ce *Pholcus,* épiant les insectes qui viennent se prendre dans le réseau de fils de soie placé au-dessus de lui. Les haies de nopals, d'agaves, les buissons, recèlent un assez grand nombre de ces toiles, qui sont fort peu éloignées les unes des autres, rapprochement qui porte à supposer que cette espèce vit en bonne intelligence avec ses congénères.

Pendant tout l'hiver et une grande partie du printemps, je prenais cette espèce, qui n'est pas rare, dans les environs d'Alger, de Bône et du cercle de Lacalle; elle habite aussi les environs d'Oran, de Mostaganem, de Messerghin, et j'ai même rencontré quelquefois ce joli *Pholcus* dans les maisons.

Pl. 15, fig. 1. *Pholcus barbarus,* grossi, 1^a la grandeur naturelle, 1^b la disposition des yeux, 1^c les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous, 1^d le sternum et l'abdomen vus en dessous, 1^e la longueur relative des organes de la locomotion, 1^f un palpe mâle vu de profil.

189. *Pholcus quadri-punctatus,* Luc. (Pl. 15, fig. 2.)

Long. 2 millim. ¼, larg. 1 millim.

P. minusculus, omninò flavescens; cephalothorace nitido, suborbiculato, maculis gemellis duabus rufescentibus in medio positis; oculis sex; sterno orbiculato; palpis pedibusque tenuissimis, immaculatis; abdomine globoso, pallidè flavescente, fusco quadri-punctato; fusulis brevissimis, flavescentibus.

Femelle. Cette petite espèce, d'un jaune paille uniforme au céphalothorax et aux pattes, avec l'abdomen d'un jaune blanchâtre, est remarquable par l'absence des deux yeux intermédiaires, qui appartiennent à toutes les autres espèces de ce genre [1]. Les six autres, gros, très-visibles, d'un gris verdâtre foncé, et bordés de noir, sont disposés en deux groupes latéraux triangulaires, qui laissent entre eux un espace légèrement plus large que celui occupé par les yeux intermédiaires des autres Pholques.

Le céphalothorax, suborbiculaire, à partie antérieure gibbeuse et un peu prolongée en avant, est luisant, assez déprimé, surtout sur ses côtés, et relevé vers son milieu, qui offre une profonde fossule longitudinale, sur chaque côté de laquelle est une petite tache oblongue, rougeâtre. Les palpes sont courts, très-grêles et entièrement d'un jaune testacé. Les mandibules, de même couleur que les palpes, sont plus courtes et plus larges que dans le *P. phalangioïdes.* Les mâchoires sont d'un jaune clair, proportionnellement moins larges à leur base que le *P. phalangioïdes,* et placées beaucoup plus obliquement que dans cette dernière espèce. La lèvre, de même couleur que les mâchoires, est courte, beaucoup plus large que longue, forme qui oblige ces derniers organes à être très-écartés à leur base. Le sternum est d'un jaune testacé, et entièrement orbiculaire, déprimé, et ne présente ni taches ni tubercules. Les pattes, longues, fines, très-peu velues, sont légèrement teintées de roux aux articulations. L'abdomen, globuleux, un peu plus long que le céphalothorax, mais beaucoup plus large, est d'un jaune très-pâle et revêtu de poils assez fins de la même couleur; une tache jaune, peu apparente, terminée en pointe antérieurement, occupe longitudinalement sa surface médiane. Sa moitié postérieure est occupée par quatre points bruns, disposés en quadrilatère; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus; enfin les filières, très-courtes et peu apparentes, sont jaunes.

Cette curieuse espèce, dont je n'ai rencontré qu'un seul individu, habite les maisons à Constantine, où je l'ai prise, à la fin de juin, dans ma chambre; ce *Pholcus* avait tendu, dans l'encoignure de la muraille, quelques fils de soie jetés çà et là, sur lesquels il se tenait en observation.

Pl. 15, fig. 2. *Pholcus quadri-punctatus,* grossi, 2ª la grandeur naturelle, 2ᵇ la disposition des yeux, 2ᶜ les organes buccaux vus en dessous.

[1] Dugès, *Observ. sur les aran.* (*Ann. des sc. nat.* tom. VI, 1836, p. 160), avait déjà observé une espèce de ce genre n'ayant que six yeux, et que M. Walckenaër (*Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, Suppl. p. 406) considère comme n'étant qu'un très-jeune individu du *P. phalangioïdes;* cependant la seconde espèce à six yeux que j'ai découverte en Algérie vient confirmer ce qu'avait avancé Dugès sur les Pholques dont les yeux intermédiaires manquent; il est fâcheux que la figure qui accompagne le travail de Dugès ne représente que les organes de la vue de ce *Pholcus,* auquel il a donné le nom de *P. sex-oculatus.* Ces mêmes organes ont été aussi représentés dans l'Atlas du règne animal de Cuvier, Arachn. pl. 9, fig. 7.

Genus *Tegenaria*, Walck. *Agelena*, Sund. *Aranea*, Auct.

190. *Tegenaria domestica* (*Aranea*), Linn.

Linn. *Faun. suec.* 2[e] édit. p. 487, n° 2000.
Walck. *Faun. Paris.* tom. II, p. 216, n° 56.
Ejusd. *Faun. franç.* p. 205, pl. 8, fig. 1 (la femelle), fig. 2 (le mâle).
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 2, n° 1.
Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 312, pl. 1, fig. 5.
Dugès, *Atl. du règne anim. de Cuv. Arachn.* pl. 8, fig. 3.
Luc. *Ann. de la soc. ent. de France*, 2[e] série, tom. II, p. 461, n° 1.
Aranea Derhamii, Scop. *Ent. Carn.* p. 400, n° 1104.
Tegenaria stabularia, Koch, *in Herrich Schœff.* p. 125, n° 13.

Cette Tégénaire, pendant toute l'année, n'est pas très-rare dans l'Est et dans l'Ouest de l'Algérie, où on la rencontre, comme les individus qui habitent l'Europe, dans les maisons et les caves. Environs d'Alger, de Bône, de Constantine, d'Oran, de Tlemsên et de Mascara.

191. *Tegenaria africana*, Luc. (Pl. 15, fig. 3.)

Long. 17 millim. larg. 5 millim. $\frac{1}{2}$.

T. cephalothorace brevi, sat lato, flavorufescente, subtilissimè fusco circumcincto, marginibus fuscorufescente maculatis; mandibulis elongatis, flavorufescentibus; maxillis, flavotestaceis, ad basin angustatis; labro brevi; sterno flavo utrinque fuscescente tincto; palpis pedibusque validis, elongatis, flavotestaceis, attamen tarsis fuscescente tinctis, fuscoque fortiter spinosis; abdomine ovato, elongato, fusco anticè, flavo subrufescente utrinque tri-maculato, posticè transversìm trilineato lateribusque flavo subrufescente quadri-vittatis; corpore infrà fusco, flavoaurantiaco maculato; fusulis flavo subaurantiaco tinctis.

Femelle. Le seul individu que j'aie rencontré de cette curieuse espèce est fort remarquable, et se rapproche beaucoup plus de la *T. domestica* que des *T. Guyonii* et *longipalpis*. Du reste, elle ne pourra être confondue avec ces espèces, à cause de la forme des yeux intermédiaires de la première paire et de ceux des latéro-antérieurs de la seconde paire, qui sont plus ou moins ovalaires, au lieu d'être arrondis comme dans les *T. domestica*, *Guyonii* et *longipalpis*.

Le céphalothorax est proportionnellement moins long que dans le *T. domestica*, mais les côtés sont plus dilatés; il est d'un jaune roussâtre, très-finement bordé de brun foncé, et orné, sur les parties latérales, de petites taches d'un brun roussâtre, trianguliformes, bien séparées entre elles, et disposées à peu près dans le sens transversal; il est plus bombé à sa partie antérieure que dans la *T. domestica*, avec la fossule qui est située à la base de la gibbosité céphalique finement marquée, et d'un brun foncé. Les yeux, d'un jaune d'ambre, placés sur de légères éminences d'un noir foncé, sont disposés comme dans la *T. domestica*, mais beaucoup plus écartés entre eux; il est aussi à noter que les yeux intermédiaires de la première ligne sont ovalaires, et placés presque semi-transversale-

ment, avec les latéro-antérieurs un peu moins ovalaires que les intermédiaires de la même ligne, et seulement situés obliquement. Les mandibules, un peu plus allongées que dans la *T. domestica,* sont d'un jaune roussâtre, et très-clairement parsemées de poils testacés; les crochets sont peu allongés, de même couleur que les mandibules. Les mâchoires, allongées, d'un jaune testacé, sont plus étroites à leur base que dans la *T. domestica;* la lèvre est aussi plus courte, et celle-ci, de même couleur que les mâchoires, est parsemée, comme ces derniers organes, de poils d'un brun foncé. Le sternum est d'un jaune testacé, teinté de brun de chaque côté de ses parties latérales, et clairement parsemé de poils de cette couleur. Les palpes, assez allongés, plus robustes que dans la *T. domestica,* sont d'un jaune testacé, et clairement parsemés de poils brunâtres. Les pattes, de même couleur que les palpes, avec les tarses cependant très-légèrement teintés de brun, sont plus allongées et plus robustes que dans la *T. domestica;* elles sont légèrement revêtues de poils d'un brun clair, et hérissées d'épines d'un brun foncé; quant à la longueur relative de ces organes, elle est semblable à celle de la *T. domestica.* Cependant je ferai remarquer que celles de la troisième paire sont plus allongées que dans la *T. domestica.* L'abdomen ovale, allongé, paraît plus court et moins renflé que dans la *T. domestica;* il est d'un brun foncé, légèrement teinté de roussâtre, et orné à sa partie antérieure, de chaque côté, de trois taches arrondies d'un jaune très-légèrement roussâtre; ces taches, placées longitudinalement, sont extrêmement rapprochées; postérieurement, on aperçoit trois bandes transversales de même couleur que les taches que je viens de signaler, et affectant toutes la forme d'un chevron; sur les parties latérales, il présente trois ou quatre autres bandes semi-transversales, d'un jaune très-légèrement teinté de rougeâtre; en dessous, il est brun, taché de jaune orangé clair. Les filières sont courtes, à l'exception des latérales, qui sont très-allongées et d'un jaune légèrement teint d'orangé.

Le mâle m'est inconnu.

Je n'ai trouvé qu'une seule fois cette espèce, que j'ai prise à la fin de mai, dans les bois du lac Houbeira, aux environs du cercle de Lacalle; cette Tégénaire s'était construit, sur les parties latérales d'une grosse pierre, une toile assez grande, horizontale, semblable à celle de la *T. domestica,* et dont le tube cylindrique avait une issue sous la pierre.

Pl. 15, fig. 3. *Tegenaria africana,* de grandeur naturelle, 3[a] la disposition des yeux, 3[b] les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous, 3[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

192. *Tegenaria Guyonii.*

Long. 18 millim. larg. 6 millim. (femelle).
Long. 15 millim. larg. 5 millim. (mâle).

GUÉR. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Arachn.* pl. 2, fig. 1 (mâle).
WALCK. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 5, n° 2.
LUC. *Ann. de la soc. ent. de France,* 2[e] série, tom. II, p. 402, n° 2.

Femelle. Cette Tégénaire [1], dont M. Guérin-Méneville n'a connu que la femelle, res-

[1] Dans une note monographique sur le genre des *Tegenaria,* que j'ai publiée dans les Annales de la société entomologique de France, 2[e] série, tom. II, p. 462, j'ai dit que cette espèce présentait une variété noirâtre, qui habi-

semble beaucoup à la *T. domestica*, avec laquelle cependant elle ne pourra être confondue à cause de sa taille, qui est beaucoup plus grande, et surtout à cause de ses organes de la locomotion, qui sont plus robustes et beaucoup plus allongés. Le céphalothorax, d'un brun roussâtre clair, avec sa partie antérieure teintée de brun foncé, est beaucoup plus grand et surtout plus large que dans la *T. domestica*, il est moins déprimé sur ses côtés que dans cette dernière espèce, avec la partie antérieure plus bombée et moins rétrécie. Les yeux ne présentent rien de remarquable, et sont comme dans la *T. domestica*. Les mandibules, d'un brun foncé, sont très-allongées et très-saillantes au delà de leur naissance; elles sont assez fortement écartées à leur extrémité, avec les poils dont elles sont revêtues, allongés et assez serrés; les crochets sont robustes, d'un brun rougeâtre. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont d'un brun foncé, avec le sternum d'un jaune ferrugineux: ces divers organes ne présentent rien de remarquable, si ce n'est que les poils dont ils sont revêtus sont très-longs et en beaucoup plus grand nombre que dans la *T. domestica*. Les palpes, légèrement roussâtres, avec leur dernier article d'un brun foncé, sont grêles, assez allongés, et à peu près de même longueur que ceux de la *T. domestica*. Les pattes, de même couleur que les palpes, sont beaucoup plus robustes et plus allongées que dans cette dernière espèce; elles ne sont pas annelées de brun, avec les poils dont elles sont revêtues très-longs, et en beaucoup plus grand nombre que dans la *T. domestica;* l'abdomen est aussi beaucoup plus gros, d'un brun roussâtre, et ne présente pas dans sa partie médiane (au moins chez la femelle) une bande d'un roux clair, ornée, de chaque côté, de quatre ou cinq taches jaunes, comme cela se voit ordinairement dans la *T. domestica*. Je ferai aussi remarquer que les poils dont cet organe est couvert sont longs, roussâtres et assez serrés. Enfin, chez tous les individus que j'ai rencontrés, j'ai toujours remarqué que les parties latérales de l'abdomen, dans la femelle, n'étaient jamais tachetées de brun foncé comme cela a ordinairement lieu chez la *T. domestica;* en dessous, il est entièrement de même couleur qu'en dessus. Les filières sont assez allongées, de même couleur que l'abdomeu, et ne présentent rien de remarquable.

Le mâle diffère de la femelle par son céphalothorax et son abdomen, qui sont beaucoup plus étroits, et les organes de la locomotion, qui sont plus grêles et surtout beaucoup plus allongés. Je ferai aussi observer que les fémurs des deux premières paires de pattes sont d'un brun plus foncé que ces mêmes articles dans les pattes suivantes. L'abdomen présente en dessus, dans son milieu, une bande longitudinale d'un jaune roussâtre, ornée, de chaque côté, de quatre ou cinq taches d'un jaune clair. Les palpes sont grêles, assez allongés, avec la naissance de l'article terminal légèrement renflé en dessus seulement.

L'Est et l'Ouest de nos possessions nourrissent cette espèce, qui n'est pas très-rare dans les maisons de Constantine, de Bône, d'Oran et d'Alger, où elle tend une toile tout à fait semblable à celle de la *T. domestica*.

tait les grandes forêts de chênes-liéges des environs du cercle de Lacalle; mais, ayant étudié de nouveau les Tégénaires que j'ai recueillies en Algérie, je me suis aperçu que je m'étais trompé et que ce n'est pas la *T. Guyonii* que l'on rencontre dans les bois de l'Est de nos possessions, mais bien la *T. longipalpis*, espèce nouvelle et bien distincte des *T. domestica*, *Guyonii* et *africana*.

193. *Tegenaria longipalpis,* Luc.

Long. 15 millim. larg. 6 millim.

T. cephalothorace fuscorufescente tincto, lato, anticè gibboso; mandibulis fuscorufis, elongatis, validis, fortiterque prominentibus; maxillis, labro sternoque fuscorufis, ad basim vix acuminato; palpis, pedibusque fuscorufis, illis femora superantibus, his brevibus, exilibus, non annulatis; abdomine magno, fusco suprà longitudinaliter flavo-maculato; fusulis sat elongatis.

Femelle. Cette espèce, quoique ressemblant beaucoup à la *T. domestica,* en diffère cependant par des caractères assez tranchés, parmi lesquels je signalerai d'abord sa taille, qui est toujours beaucoup plus grande, et ses pattes qui sont plus fines, moins allongées, et non annelées de brun; ce dernier caractère la distinguera aussi, au premier abord, de la *T. Guyonii;* mais, ce qui empêchera surtout de la confondre avec ces deux espèces, ce sont ses palpes, qui dépassent ordinairement en longueur le fémoral des pattes de la première paire. Le céphalothorax, d'un brun teinté de roussâtre, est plus large que dans le *T. domestica,* avec sa partie antérieure beaucoup plus bombée; sur ses parties latérales, il présente trois ou quatre petites taches brunes, placées transversalement; il est aussi à noter que la fossule que l'on aperçoit derrière la partie céphalique est plus allongée et plus profondément marquée que dans la *T. domestica.* Les yeux, d'un brun roussâtre brillant, ne présentent rien de remarquable, et sont comme dans cette dernière espèce. Les mandibules, d'un brun rouge foncé, sont beaucoup plus allongées et beaucoup plus saillantes au delà de leur naissance que dans les *T. domestica* et *Guyonii;* elles sont aussi plus robustes, plus écartées à leur extrémité, avec les poils qui revêtent ces organes plus allongés, et en plus grand nombre; les crochets, d'un brun rougeâtre, sont aussi plus allongés, plus robustes, avec les épines qui arment le bord des sillons dans lesquels ces crochets sont reçus beaucoup plus forts et plus nombreux. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont d'un brun roux foncé, avec leur partie antérieure teintée de roussâtre clair : ces divers organes sont entièrement semblables à ceux de la *T. domestica,* seulement ils sont plus grands et plus robustes. Le sternum est d'un brun roussâtre foncé, avec la base moins fortement acuminée que dans la *T. domestica.* Les palpes, d'un brun roux foncé, avec leur article terminal d'un brun foncé, sont plus grêles et beaucoup plus allongés que dans les *T. domestica* et *Guyonii,* car ils dépassent ou égalent au moins toujours le fémoral de la première paire de pattes, tandis que, dans ces dernières espèces, à peine si les palpes atteignent la partie antérieure de ces mêmes organes. Les pattes, de même couleur que les palpes, sont plus grêles, moins allongées et plus effilées que dans les *T. domestica* et *Guyonii,* et ne sont pas, comme dans la première espèce, annelées de brun foncé. L'abdomen, beaucoup plus long que dans la *T. domestica,* est d'un brun foncé, et orné, dans sa partie médiane, de taches jaunes beaucoup plus grandes que dans cette espèce, avec la bande qui existe entre ces taches d'un brun plus foncé que l'abdomen; je ferai aussi observer que les parties latérales ne sont pas maculées de brun foncé, comme cela se remarque dans la *T. domestica.* Les filières sont assez allongées, surtout celles de la première paire, et ne présentent rien de remarquable

Je ne connais pas le mâle de cette curieuse espèce.

Elle est assez abondamment répandue dans l'Est et l'Ouest de nos possessions, où on la rencontre pendant toute l'année dans les caves et les maisons; je l'ai trouvée aussi dans le Boudjaréa. Cette espèce habite également les bois, car dans mes excursions à l'Est de Bône et aux environs du cercle de Lacalle, j'ai trouvé plusieurs individus qui avaient tendu leur toile parmi des chênes-liéges que l'administration des eaux et forêts avait fait couper et ranger en tas; ces individus étaient remarquables par leur couleur d'un noir foncé, ce qui est sans doute dû aux lieux qu'ils habitent, car ces bois, de temps immémorial, étaient sans cesse ravagés par le feu des Arabes, qui ont été obligés de renoncer à leur œuvre de destruction depuis notre occupation.

Genus *Agelena*, Walck. *Aranea*, Auct.

194. *Agelena canariensis*, Luc.

Luc. *in Webb*, et Berth. *Hist. nat. des îles Canar. Ent.* p. 37, n° 29, pl. 6, fig. 10.

Ce n'est que dans l'Est de l'Algérie, pendant les mois de février et de mars, aux environs d'Alger, d'Hippône et du cercle de Lacalle, que j'ai trouvé cette Agélène, qui se plaît sous les pierres. Cette espèce n'avait encore été rencontrée qu'aux îles Canaries.

Genus *Epeira*, Walck. *Argyope*, Sav. *Aranea*, Auct.

195. *Epeira cratera*.

Walck. *Faun. Paris.* tom. II, p. 197, n° 15.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 35, n° 10.
Schæff. *Icon. insect. circa Ratisb.* pl. 49, fig. 5 à 6.

Ce n'est qu'aux environs d'Alger, de Bône et du cercle de Lacalle, pendant les mois de mars, avril, mai et juin, que je rencontrais cette Épeire, qui se construit une toile verticale parmi les plantes élevées, telles que les *asphodelus ramosus;* cette espèce, qui n'avait été signalée que comme habitant l'Europe, n'est pas très-rare.

196. *Epeira armida*.

Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 37, pl. 2, fig. 8.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 52, n° 35.

Cette espèce, pendant les mois de mai et de juin, n'est pas rare dans l'Est de l'Algérie, particulièrement aux environs de Constantine, de Milah, de Sétif, de Bône et du cercle de Lacalle; elle habite aussi l'Ouest de nos possessions, car j'en possède un individu qui a été

pris aux environs de Tlemsên par M. Durieu de Maisonneuve. Cette espèce se tient parmi les plantes peu élevées, et se construit, dans les grandes herbes, une toile de forme orbiculaire, assez grande, au centre de laquelle est une espèce de petit tapis ou hamac, formé d'une soie fine, très-serrée, et sur laquelle cette aranéide se tient en observation.

197. *Epeira adianta.*

Walck. *Faun. Paris.* tom. II, p. 99, n° 22.
Ejusd. *Faun. franç. Aran.* pl. 9, fig. 8.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 52, n° 36.
Miranda pictilis, Koch, *Die Arachn.* tom. V, p. 30, pl. 158, fig. 369.
Epeira sclopetaria, Hahn, *Die Arachn.* tom. II, p. 46, pl. 57, fig. 131.

Je n'ai trouvé que deux individus mâles de cette espèce, que j'ai pris à la fin de juillet, en fauchant les grandes herbes dans les bois du lac Houbeira, aux environs du cercle de Lacalle.

198. *Epeira apoclisa.*

Walck. *Faun. Paris.* tom. II, p. 195, n° 13.
Ejusd. *Hist. nat. des aranéid.* fasc. 5, fig. 1 (le mâle), fig. 2 (la femelle).
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 61, n° 49.
Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte, Arachn.* tom. XXII, p. 339, pl. 2, fig. 10, n°s 1, 2, 3, et p. 132, pl. 3, fig. 10, n°s 1 et 2.
Hahn, *Die Arachn.* tom. II, p. 30, pl. 48, fig. 116.

J'ai rencontré assez communément cette espèce, qui varie beaucoup pour les couleurs et leur disposition, pendant tout le printemps, dans l'Est de l'Algérie, particulièrement aux environs d'Alger, de Philippeville, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle. Sur les bords de l'Arouch, j'ai trouvé plusieurs nids de cette aranéide faits avec une soie très-fine et serrée. Les œufs sont placés dans un double cocon.

199. *Epeira umbratica* (*Araneus*).

Clerck, *Aran. suec.* p. 31, n° 5, pl. 1, tab. 7.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 66, n° 52.
Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte, Arachn.* tom. XXII, p. 345, pl. 3, fig. 3.
Hahn, *Die Arachn.* tom. II, p. 24, pl. 46, fig. 112.

Je n'ai rencontré que deux individus de cette espèce, que j'ai pris en mars, sous les écorces des chênes, dans les bois du lac Tonga, aux environs du cercle de Lacalle. A côté de l'arbre sous les écorces duquel cette espèce avait établi sa retraite, se trouvait une toile assez grande, verticale, de forme orbiculaire et composée de fils irrégulièrement distribués. Dans cette toile, qui, sans aucun doute, était celle de cette Épéire, se trouvaient plusieurs insectes complétement emmaillottés de fils de soie, et qui probablement avaient servi de nourriture à cette espèce.

200. *Epeira callophylla.*

WALCK. *Faun. Paris.* tom. II, p. 200, n° 25.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 70, n° 7.
KOCH, *Die Arachn.* tom. VI, p. 148, pl. 216, fig. 538 (le mâle), fig. 539 (la femelle).
Epeira annulipes, LUC. *in Webb,* et BERTH. *Hist. nat. des îles Canar. Ent.* p. 14, n° 32, pl. 6, fig. 2.

Cette espèce, qui se plaît dans les maisons, particulièrement à Alger et à Bône, se construit, dans l'encadrement des vitres et dans les encoignures des murailles, une toile ordinairement petite, composée de fils très-fins, de forme orbiculaire, et à mailles très-écartées. C'est surtout pendant l'été et l'automne que je prenais cette aranéide, qui place habituellement son cocon dans le voisinage des lieux où elle a tendu sa toile.

201. *Epeira cucurbitina.*

CLERCK, *Aran. suec.* p. 44, n° 12, pl. 2, tab. 4.
WALCK. *Tabl. des aran.* p. 63, n° 46.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 76, n° 64.
LATR. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 107, n° 11.
Miranda cucurbitina, KOCH, *Die Arachn.* tom. V, p. 53, pl. 159, fig. 371 (le mâle), 372 (la femelle).

Rencontré en avril, sur les rives du lac Tonga, aux environs du cercle de Lacalle.

202. *Epeira fasciata* (*Araneus*).

LATR. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 106, n° 8.
DUGÈS, *Atl. du règne anim. de Cuv. Arachn.* pl. 11, fig. 1 et fig. 1 *a,* la femelle et le mâle.
WALCK. *Aran. de France,* p. 134, n° 1, pl. 9, fig. 2.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 104, n° 102.

Elle n'est pas rare dans l'Est de l'Algérie, particulièrement aux environs d'Alger et de Bône, pendant la fin du printemps et une grande partie de l'été.

Cette espèce diffère des individus qui habitent l'Europe par les bandes et les taches que présentent son céphalothorax et son abdomen, qui sont d'un noir plus vif; quelquefois celles-ci sont en plus grand nombre, mais cela dépend de l'oblitération plus ou moins grande des bandes jaunes et de la réunion des deuxième et troisième bandes noires en une seule. Du reste, je crois que cette variation dans le nombre des bandes et la couleur plus ou moins foncée de celles-ci, ainsi que des taches du céphalothorax, sont dues aux influences climatériques.

203. *Epeira aurelia.*

WALCK. *Aran. de France,* p. 239.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 107, n° 103.
Argyope aurelia, SAV. et AUD. *Descript. de l'Égypte,* tom. XXII, p. 331, n° 5, *Arachn.* pl. 2, fig. 5.
Aranea trifasciata, FORSK. *Descript. anim.* p. 86, n° 30, pl. 24.
Aranea fasciata, POIR. *Observ. etc. etc. dans le Journ. de phys.* 1787, tom. XXXI, p. 114, pl. 1, fig. 3.

Elle habite les environs d'Alger, de Constantine et du cercle de Lacalle; cette espèce établit probablement sa toile parmi les grandes herbes, car ce n'est qu'en fauchant celles-ci que je me procurais cette curieuse aranéide.

204. *Epeira sericea* (*Aranea*).

Oliv. *Encycl. méth.* tom. IV, p. 199, n° 2.
Latr. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 107.
Hahn, *Die Arachn.* tom. I, p. 8, pl. 2, fig. 4.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 116, n° 123.
Argyope sericea, Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 334, *Arachn.* pl. 2, fig. 6.

Elle est beaucoup plus commune que les espèces précédentes et habite l'Est et l'Ouest de nos possessions; ce n'est que parmi les plantes élevées que cette jolie espèce établit son soyeux domicile. Les environs de Constantine, du cercle de Lacalle et d'Alger, sont fréquentés par cette espèce, qui a été aussi trouvée dans les environs d'Oran et d'Arzew, par MM. Deshayes et Vaillant.

205. *Epeira angulata* (*Araneus*).

Clerck, *Aran. suec.* p. 22, n° 1, pl. 1, tab. 1, fig. 1, 2 et 3.
Walck. *Faun. franç.* pl. 9, fig. 4.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 121, pl. 44, fig. 108 A, B.

C'est particulièrement dans les bois des lacs Tonga et Houbeira, pendant le printemps et une grande partie de l'été, que je prenais cette espèce, qui tend sa toile parmi les plantes élevées.

J'ai souvent rencontré la variété C décrite et figurée par Clerck; dans cette variété, l'abdomen est d'un bistre foncé, noirâtre, avec une tache d'un jaune vif à la partie supérieure.

206. *Epeira circe.*

Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 338, *Arachn.* pl. 2, fig. 9.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 130, n° 145.

Elle est beaucoup plus rare que l'espèce précédente; elle se plaît sur les lisières des bois et parmi les broussailles, où je l'ai quelquefois prise au milieu de sa toile; environs du cercle de Lacalle, fin de juillet.

207. *Epeira opuntiæ.*

L. Duf. *Descript. de six aran. etc. etc. Ann. génér. des sc. phys.* tom. IV, p. 359, n° 3, pl. 69, fig. 3.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 140, n° 159, pl. 18, fig. 2 D.
Epeira cacti-opuntiæ, Luc. *in Webb*, et Berth. *Hist. nat. des îles Canar. Ent.* p. 40, n° 31, pl. 7, fig. 6, 6 *a*.

Cette espèce, pendant tout le printemps et l'été, n'est pas rare dans les environs d'Alger. C'est toujours parmi les broussailles et les haies de nopals que cette espèce établit ses filets, au moyen d'un réseau dont les fils sont lâches et irrégulièrement entrelacés; cette aranéide se tient ordinairement au centre de son réseau, qui se trouve toujours tendu, à cause des fils de soie jetés çà et là qui le tirent de tous côtés.

208. *Epeira tri-tuberculata*, Luc. (Pl. 15, fig. 4.)

Long. 6 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$.

E. cephalothorace lato, glabro, nigrorufescente nitido; mandibulis, maxillis labroque fuscorufescentibus; sterno nigrorufescente, flavoque maculato; palpis pedibusque brevibus, illis exilibus, his sat validis, articulis primis fuscorufescentibus, subsequentibus flavis, fusco rufoque annulatis; abdomine elongato, anticè acuminato, posticè tri-tuberculato, fuscoflavescente, suprà argenteo maculato, infràque nigroflavescente maculato; fusulis brevibus, nigris.

Femelle. Le céphalothorax, large, peu allongé et glabre, est entièrement d'un noir roussâtre brillant. Les yeux sont noirs, avec les antérieurs plus écartés que les intermédiaires postérieurs. Les mandibules, ainsi que les mâchoires et la lèvre, sont d'un brun roussâtre, parsemées de quelques poils blancs. Le sternum est d'un noir teinté de roux, couvert de poils blancs, et taché de jaune sur les parties latérales, ainsi que postérieurement. Les palpes sont grêles, peu allongés, d'un jaune légèrement teinté de brun, avec les premiers articles d'un brun roussâtre. Les pattes sont courtes, assez robustes, avec la hanche et l'exinguinal d'un brun roux foncé; les articles suivants sont jaunes, annelés de brun d'un roux foncé, avec l'extrémité du fémoral et tout le génual d'un noir légèrement teinté de brun : des poils, d'un blanc jaunâtre, courts, clairement semés, se font remarquer sur ces divers organes. L'abdomen est étroit, allongé, et recouvre une assez grande partie du céphalothorax, à cause de son extrémité antérieure, qui est fortement terminée en pointe; postérieurement, il présente trois tubercules, dont le médian, légèrement relevé en dessus, est beaucoup plus gros et plus allongé que ceux qui occupent les parties latérales; il est d'un brun jaunâtre, et maculé de taches arrondies de cette dernière couleur, et orné vers sa partie antérieure de blanc argent, qui simule des taches en forme de chevrons; après le dernier chevron, on aperçoit deux bandes longitudinales formées par du blanc argent; celles-ci, assez rapprochées entre elles, atteignent la naissance du tubercule médian; je ferai aussi remarquer que les taches et bandes qui sont d'un blanc argent, sont toutes plus ou moins fortement bordées de noir; en dessous, il est noir, taché de jaunâtre. Les filières sont très-courtes, noires.

Cette jolie aranéide habite les environs du cercle de Lacalle, et tend sa toile parmi les broussailles; cette espèce, dont je n'ai rencontré que quelques individus, est assez rare; je les ai pris à la fin d'août et vers le commencement de septembre. Je ne connais pas le mâle de cette Épéire.

Pl. 15, fig. 4. *Epeira tri-tuberculata*, grossie, 4ᵃ la grandeur naturelle, 4ᵇ la disposition des yeux.

209. *Epeira lineata*, Luc. (Pl. 15, fig. 5.)

Long. 10 millim. larg. 4 millim.

E. cephalothorace flavo testaceo, fusco-piloso, anticèque subfuscescente tincto; mandibulis rufescentibus; maxillis, labro sternoque fuscis, hoc fortiter quadri-tuberculato; palpis pedibusque elongatis, sat exilibus, his fortiter fusco maculatis, tibiis metatarsisque fuscescente annulatis; abdomine elongato, ovato, anticè

acuminato, fuscoflavescente, subtilissimè fusco maculato, longitudinaliter albo lineato, infrà fusco vittato; fusulis brevibus, fuscis.

Femelle. Le céphalothorax, étroit, assez allongé, peu bombé, est d'un jaune testacé, avec sa partie antérieure très-légèrement teintée de brun; il est clairement parsemé de poils bruns, allongés, et présente dans son milieu une petite ligne brune, qui part de la fossule du céphalothorax, et n'atteint pas tout à fait la partie postérieure de cet organe. Les yeux sont d'un noir brillant, avec les intermédiaires antérieurs très-écartés, et les intermédiaires postérieurs, au contraire, très-rapprochés; comme ces deux lignes sont assez fortement écartées entre elles, il en résulte que les yeux latéro-antérieurs et postérieurs sont situés dans l'espace des première et quatrième paires d'yeux. Les mandibules, assez allongées, bombées dans leur milieu, avec leur partie antérieure sensiblement élargie, sont roussâtres et parsemées de quelques poils jaunes. Les crochets sont courts, teintés de rougeâtre. Les mâchoires, d'un brun foncé, sont courtes, grêles à leur base, très-élargies et arrondies à leur partie antérieure, avec leur côté interne très-sensiblement tronqué. La lèvre, de même couleur que les mâchoires, est courte, assez convexe, et beaucoup plus large que longue. Le sternum, de même couleur ainsi que les mâchoires, présente de chaque côté des parties latérales, d'une part, entre l'insertion de la patte antérieure et les mâchoires, et, de l'autre, entre la base des deux pattes postérieures, une protubérance tuberculiforme et triangulaire, dont l'axe et le sommet sont dirigés dans le sens des pattes qui les avoisinent. Les palpes, ainsi que les pattes, sont d'un jaune testacé roussâtre, avec ces derniers organes fortement tachés de brun; le tibia et le métatarse clairement annelés de cette couleur; il est aussi à noter que les première, seconde et quatrième paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte : ces organes sont grêles, allongés, parsemés de poils jaunes, peu serrés, parmi lesquels on aperçoit çà et là quelques épines d'un brun foncé. L'abdomen est allongé, ovale, avec sa partie antérieure très-sensiblement terminée en pointe; il est d'un brun jaunâtre en dessus, très-finement tiqueté de brun foncé, et orné de chaque côté de trois bandes courbes longitudinales, dont celles qui sont situées sur les parties latérales sont fortement ondulées et bordées au côté interne par du brun foncé; il est clairement parsemé de poils fauves, et marqué dans son milieu de quatre points arrondis, peu marqués, formant un carré beaucoup plus long que large; sur les côtés, il est fortement taché de brun foncé; en dessous, il est jaunâtre, et orné de deux bandes brunes représentant la lettre V, mais qui, à sa base, serait très-arrondie; il est aussi à remarquer que dans l'espace qui existe entre ces deux bandes on aperçoit ordinairement un petit trait brun plus ou moins fortement marqué. Les filières sont courtes, d'un brun foncé.

Le mâle de cette Épeire m'est inconnu.

Ce n'est qu'aux environs de Sétif, pendant le mois de juin, que j'ai pris cette espèce, qui tend sa toile parmi les grandes herbes, dans des lieux frais et humides.

Pl. 15, fig. 5. *Epeira lineata,* grossie, 5^a la grandeur naturelle, 5^b la disposition des yeux, 5^c les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous, 5^d la longueur relative des organes de la locomotion.

210. *Epeira albo maculata*, Luc. (Pl. 15, fig. 6.)

Long. 7 millim. larg. 3 millim. $\frac{3}{4}$.

E. cephalothorace, mandibulis fuscorubescentibus, maxillis, labro, sterno, palpis pedibusque fusco subrufescentibus; abdomine elongato, ovato, nigro subrufescente, suprà longitudinaliter albo sex-maculato; fusulis brevissimis, fuscorufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, d'un brun rougeâtre brillant, étroit à sa partie antérieure, assez fortement bombé, et très-légèrement élargi sur les parties latérales, présente çà et là quelques poils roussâtres. Les yeux sont d'un brun roussâtre brillant, avec les intermédiaires de la ligne antérieure petits et beaucoup plus rapprochés entre eux que les yeux intermédiaires de la ligne postérieure; il est aussi à noter que les yeux latéro-antérieurs sont situés un peu au-dessous de la ligne que forment les yeux intermédiaires, de manière que les latéro-postérieurs, qui se trouvent presque avec les latéro-antérieurs, sont placés légèrement au-dessus des yeux intermédiaires de la ligne antérieure. Les mandibules, grandes, robustes, d'un brun rougeâtre plus foncé que le céphalothorax, sont revêtues de poils fauves allongés, et placés çà et là. Les crochets sont courts, de même couleur que les mandibules. Les mâchoires, assez allongées, légèrement acuminées à leur partie antérieure, sont d'un brun roussâtre foncé, parsemées de poils fauves. La lèvre, beaucoup plus longue que large, assez fortement convexe, est entièrement de même couleur que les mâchoires. Le sternum ne présente rien de remarquable; il est aussi de même couleur que les mâchoires. Les palpes sont peu allongés, grêles, d'un brun très-légèrement teinté de roussâtre. Les pattes sont assez allongées, robustes, d'un brun roussâtre plus clair que les palpes : des poils testacés, courts, assez serrés, revêtent ces organes, ainsi que les palpes, chez lesquels ils sont beaucoup plus allongés. L'abdomen, plus long et plus large que le céphalothorax, est ovalaire, avec sa partie antérieure cependant légèrement plus élargie; il est d'un noir roussâtre, et orné en dessus, de chaque côté, de six taches blanches qui diminuent de grosseur progressivement; ces taches sont ainsi disposées : deux, assez grandes, ovalaires, situées tout à fait antérieurement dans le sens transversal; l'espace qui existe entre ces taches et celles qui suivent est assez grand; les autres taches sont plus petites (les secondes cependant exceptées), rapprochées entre elles, et disposées sur l'abdomen en ligne longitudinale : les quatre dernières taches sont arrondies, tandis que les secondes sont plus larges, et affectent la forme, celle qui est située du côté gauche, d'un accent aigu, celle du côté droit, d'un accent grave; lorsque cet organe n'a subi aucun frottement, il est entièrement recouvert de poils roussâtres, assez serrés, mais à travers lesquels cependant on distingue les taches. Les filières sont très-courtes, d'un brun roussâtre.

Je n'ai trouvé qu'une seule fois cette espèce, que j'ai prise à la fin de juin, en fauchant les grandes herbes, dans les environs du camp de Sétif.

Pl. 15, fig. 6. *Epeira albo maculata*, grossie, 6ᵃ la grandeur naturelle, 6ᵇ la disposition des yeux, 6ᶜ les organes buccaux vus en dessous.

211. *Epeira paradoxa*, Luc. (Pl. 15, fig. 7.)

Long. 2 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

E. cephalothorace mandibulisque glabris, nigro nitidis; maxillis, labro sternoque nigrorufescentibus; palpis pedibusque rubris, nigro annulatis; abdomine suborbiculato, gibbosissimo, flavescente fusco nigroque variegato, tuberculis dorsalibus maximè prominentibus; fusulis fuscorufescentibus, crassis, sat prominulis, infra abdomen positis.

Cette très-petite espèce, que je place avec doute dans le genre des *Epeira*, est remarquable par son corps, qui est presque aussi large que long, à épiderme dur et semi-coriacé, et semble se rapprocher beaucoup des *Plectana*, par sa quatrième paire de pattes, qui est plus allongée que les autres.

Femelle. Le céphalothorax, très-petit, en grande partie recouvert par la partie antérieure de l'abdomen, est glabre, et entièrement d'un noir brillant. Les yeux sont bruns; les intermédiaires antérieurs sont très-gros, et forment avec les intermédiaires postérieurs, un carré presque parfait. Les mandibules sont courtes, glabres, de même couleur que le céphalothorax, avec les crochets d'un brun roussâtre. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un noir très-légèrement teinté de roussâtre. Les palpes et les pattes, courts, assez robustes, sont d'un rouge vif, et annelés de noir foncé; ils sont clairement parsemés de poils roussâtres, et dans les organes de la locomotion, ce sont les quatrième, première et seconde paires qui sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, aussi large que long, très-gibbeux en dessus, plat et concave en dessous, est jaune, réticulé en rouille, et porte vers son milieu une bande transversale et irrégulière de taches noires, séparées entre elles par d'autres taches d'un jaune pâle; sa partie dorsale se relève en trois forts tubercules verticaux, coniques et disposés en triangle, un du côté antérieur et deux du côté postérieur de l'abdomen. La longueur de l'axe du tubercule antérieur est égal au diamètre longitudinal de l'abdomen; les deux autres, un peu plus courts, sont légèrement dirigés en arrière. La partie postérieure de l'abdomen en arrière des tubercules présente un double pli transversal, qui forme trois espèces de bourrelets à saillie arrondie. Les filières, au nombre de cinq, sont disposées en rayon de cercle au milieu d'un large espace circulaire occupant une grande partie du ventre; elles sont grosses, courtes, coniques, et le groupe qu'elles forment est entouré de plis profonds qui rident la partie inférieure de l'abdomen dans tous les sens; en dessous, cet organe est d'un brun légèrement ferrugineux. Les filières sont très-courtes, épaisses, légèrement saillantes, et d'un brun teinté de roussâtre.

Comme je l'ai déjà dit plus haut, cette petite *Epeira* a les plus grandes affinités avec le genre des *Plectana*, et peut être considérée, je crois, comme faisant partie de cette coupe générique.

Je ne connais pas le mâle de cette curieuse espèce; c'est à la fin de janvier, à Kouba, dans la propriété de mon ami M. de Nivoy, aux environs d'Alger, que j'ai pris au pied des *Asphodelus ramosus* cette curieuse aranéide, que je n'ai rencontrée qu'une seule fois; elle est très-agile, et l'épiderme de son abdomen rappelle un peu par sa consistance celui du genre des *Gasteracantha*.

Pl. 15, fig. 7. *Epeira paradoxa*, grossie, 7[a] la grandeur naturelle, 7[b] la même vue de profil, 7[c] la même vue de face, 7[d] la disposition des yeux, 7[e] la disposition des filières, 7[f] la longueur relative des organes de la locomotion.

Genus *Tetragnatha*, Walck. *Eugnatha*, Sav. *Aranea*, Auct.

212. *Tetragnatha extensa* (*Aranea*).

Linn. *Faun. suec.* 2[e] édit. p. 489, n° 1011.
Walck. *Faun. Paris.* tom. II, p. 204, n° 30.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 203, n° 1.
Latr. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 101, n° 1.
Hahn, *Die Arachn.* tom. II, p. 43, pl. 56, fig. 129 (le mâle).

Je l'ai rencontré aux environs d'Alger et du cercle de Lacalle, pendant les mois de mai et de juin, sur les bords des lacs, des rivières et des ruisseaux; j'ai pris quelquefois aussi cette espèce dans les bois des lacs Tonga et Houbeira; elle se plaît dans les lieux humides, couverts de grandes herbes, parmi lesquelles elle se construit une toile orbiculaire, quelquefois cependant verticale.

213. *Tetragnatha nitens* (*Eugnatha*).

Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 323, pl. 2, fig. 2.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 209, n° 4.

Cette espèce habite les environs d'Alger et du cercle de Lacalle; je n'en ai trouvé que quelques individus, que j'ai pris pendant l'été et l'automne dans des lieux frais et humides, particulièrement sur les bords des rivières et des lacs.

214. *Tetragnatha pelusia* (*Eugnatha*).

Sav. et Aud. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 325, pl. 2, fig. 3.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 210, n° 5.

Je l'ai rencontrée dans les mêmes conditions que la précédente; cette espèce paraît être beaucoup plus rare.

Genus *Uloborus*, Walck.

215. *Uloborus plumipes*, Luc. (Pl. 15, fig. 8.)

Long. 5 millim. larg. 1 millim. $\frac{2}{3}$.

U. fuscus; cephalothorace piriformi, gibboso, immaculato, fulvescente-piloso; palpis brevibus, tenuibus, fusco villosis; pedibus magnis, validis, flavo annulatis, tibiis anticè tantùm in primo pari pilis elon-

gatis, setiformibus vestitis, metatarsis tarsisque omninò flavis; abdomine villoso, elongato, bituberculato, anticè dilatato, emarginato, posticè subacuminato, punctis dorsalibus quatuor albis ornato, sed his obliteratis; fusulis brevibus, flavescentibus.

Cette espèce remarquable ressemble un peu à l'*U. Walckenaerii,* dans le voisinage duquel elle vient se placer. Sa couleur générale est le brun de suie, plus sombre aux organes de la locomotion, et légèrement teinté de jaunâtre au corps. Le céphalothorax est subpiriforme, arrondi sur les parties latérales, ainsi qu'à sa base; il est bombé en dessus, et couvert de poils bruns, courts, assez serrés. Les yeux sont d'un noir brillant, à peu près de même grosseur et plus écartés entre eux que dans l'*U. Walckenaerii;* il est aussi à noter que les yeux latéro-postérieurs sont beaucoup plus écartés des intermédiaires de la même ligne que dans cette dernière espèce. Les mandibules sont très-courtes, et entièrement cachées par les mâchoires, lorsque ces organes sont vus en dessous; celles-ci sont de même couleur que les mandibules, un peu plus larges que longues, avec leur base arrondie et plus étroite que leur partie antérieure, qui est assez large et très-légèrement arrondie. La lèvre, d'un brun roussâtre, est beaucoup plus large que longue, avec sa partie antérieure étroite et arrondie. Le sternum, en forme d'écusson, est légèrement bombé, et assez fortement échancré sur les parties latérales, pour recevoir les hanches; à sa base, il est fortement terminé en pointe : tous ces organes sont revêtus de poils très-courts, serrés, d'un brun légèrement jaunâtre. Les palpes sont très-courts, bruns, revêtus de poils de cette couleur. Les pattes antérieures, beaucoup plus longues et plus robustes que les autres, sont brunes de la base à l'extrémité du génual; le tibial est d'un blanc jaunâtre dans sa première moitié, brun et couvert sur les côtés de longs poils soyeux dans sa seconde moitié ou la partie antérieure; le métatarse et le tarse sont d'un jaune pâle uniforme; les pattes suivantes sont brunes et annelées de blanc jaunâtre : dans ces organes, qui sont revêtus de poils bruns, courts, assez serrés, les première, quatrième et seconde paires sont les plus longues, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, obconique, large et un peu échancré à sa base, acuminé en arrière, porte vers sa partie antérieure deux petits tubercules coniques à sommet rougeâtre; entre ces deux tubercules est une légère dépression, et en arrière de celle-ci, presque vers le milieu du corps, on aperçoit quatre points blanchâtres, oblitérés, disposés en quadrilatère. Les filières, dont les latérales sont seules visibles en dessus, sont brunes.

Cette curieuse espèce, dont je ne connais pas le mâle, est entièrement velue, mais les poils dont elle est revêtue sont courts, à l'exception toutefois de ceux des tibias antérieurs, qui sont allongés, et disposés comme les barbes d'une plume.

C'est à la fin de juillet, dans les broussailles situées entre l'ancienne et la nouvelle Calle, que j'ai rencontré cette aranéide, dont je n'ai trouvé que deux individus; cette espèce se tenait tellement fixée contre une branche, avec ses premières paires de pattes dirigées en avant et ses postérieures dirigées dans le sens opposé, et si rapprochées entre elles, qu'il était difficile de l'apercevoir, et ce n'est que par un mouvement brusque que je fis faire à la branche sur laquelle elle était posée, qu'elle se laissa choir, et se mit à fuir avec une vitesse vraiment remarquable.

Pl. 15, fig. 8. *Uloborus plumipes*, grossi, 8[a] la grandeur naturelle, 8[b] la disposition des yeux, 8[c] les

organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous, 8[d] la longueur relative des organes de la locomotion.

Genus *Linyphia*, Walck.

216. *Linyphia gibbosa*, Luc. (Pl. 15, fig. 9.)

Long. 4 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim.

L. cephalothorace angusto, elongato, rufo-nitido, fronte mandibulisque flavescente rubro tinctis; palpis flavis; pedibus elongatis, tenuissimis, duobus primis paribus fuscis, subsequentibus flavescentibus; abdomine ovato, magno, gibbosissimo, nigrescente, fusco tincto argenteoque maculato; fusulis brevissimis, flavescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, étroit, allongé, piriforme, est d'un rouge laque luisant et sombre; il est entièrement glabre, avec le front et les mandibules teintés de rouge laque plus clair que le céphalothorax; celles-ci sont allongées, grêles, parsemées de quelques poils roussâtres, avec les crochets très-courts et entièrement rougeâtres. Les yeux sont d'un noir brillant, avec les intermédiaires antérieurs assez écartés et beaucoup plus gros que les intermédiaires postérieurs; il est aussi à noter que les yeux latéraux sont presque placés sur la même ligne que les yeux intermédiaires antérieurs. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un noir teinté de roux brillant. Les palpes et les pattes sont grêles, allongés, avec les premiers et les deux paires de pattes postérieures d'un jaune pâle; les suivantes, c'est-à-dire les deux paires de pattes antérieures, sont d'un brun rougeâtre uniforme : des poils testacés, clairement semés, se font remarquer sur ces divers organes, dont les première, seconde et quatrième paires sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, ovoïde, beaucoup plus grand que le céphalothorax, est d'un brun sombre, plus clair sur le dos que sur les parties latérales, qui sont presque noires; il est très-gibbeux, et fortement relevé en cône oblique, de manière que son axe longitudinal forme, avec le plan de position de l'aranéide, un angle d'environ quarante degrés; il en résulte que les filières placées sous le ventre sont beaucoup plus près de son insertion au céphalothorax que de son extrémité postérieure. Sa surface dorsale est ornée de plusieurs larges taches argentées, bordées de noir, qui toutes obliquent vers la région médiane, à l'exception cependant de la plus postérieure qui est transverse; en dessous, il est d'un brun livide, et il présente aussi quelques taches argentées, mais oblitérées et peu distinctes : tout l'abdomen est légèrement velu, presque luisant, avec les filières très-courtes et jaunâtres.

Rencontré dans les premiers jours de novembre, en fauchant les grandes herbes, aux environs du cercle de Lacalle; cette espèce, dont je n'ai trouvé qu'un seul individu, est très-agile, et fait la morte en rassemblant ses organes de la locomotion le long de son corps lorsqu'on la touche.

Pl. 15, fig. 9. *Linyphia gibbosa*, grossie, 9[a] la grandeur naturelle, 9[b] la disposition des yeux, 9[c] le même vu de profil et au trait.

217. *Linyphia fastuosa*, Luc. (Pl. 16, fig. 1.)

Long. 6 millim. larg. 2 millim.

L. cephalothorace elongato, angusto, piriformi, rufo-nitido; mandibulis, maxillis, rubro-violaceis; labro sternoque nigris, hoc elongato, scutiformi; palpis pedibusque fuscoflavescente tinctis; abdomine ovato, nitido, nigro-violaceo, maculis lateralibus posticisque testaceis; corpore infrà nigro, æneo-nitido; fusulis fulvescentibus, nigris.

Femelle. Le céphalothorax, beaucoup plus étroit que l'abdomen, est allongé, piriforme, et d'un rouge sombre uniforme et luisant. Les yeux sont noirs; les latéraux, presque conjoints, sont placés sur l'alignement des postérieurs. Les mandibules, presque verticales, sont peu allongées, très-renflées à leur base, d'un rouge violacé sombre, et légèrement divergentes à l'extrémité. Les mâchoires sont glabres, de même couleur que les mandibules. La lèvre et le sternum sont d'un noir foncé brillant; celui-ci est grand, allongé, et tout à fait en forme d'écusson. Les palpes et les pattes, d'un brun jaunâtre luisant, sont légèrement teintés de rouge aux articulations. Les pattes sont fines, allongées et peu velues; ce sont les quatrième, première et seconde paires qui sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, ovoïde, mais relevé postérieurement, ou plus épais à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure, est d'un noir violacé luisant; il porte deux longues taches latérales testacées, irrégulièrement découpées, disposées longitudinalement, et dont le côté externe projette des branches linéiformes, obliques, qui s'étendent jusqu'aux côtés du ventre; une ligne ondulée et transverse de la même couleur marie ces deux taches, par leur extrémité postérieure, un peu au-dessus de la partie anale; en dessous, le corps est d'un noir bronzé, sans taches, avec les filières courtes et entièrement noires.

Cette Linyphie habite l'Est et l'Ouest de l'Algérie; j'en ai rencontré un individu en mai, en fauchant les grandes herbes, dans les bois du lac Tonga. M. Durieu de Maisonneuve en a trouvé deux autres individus, qu'il a pris en juin, aux environs de Tlemsên.

Pl. 16, fig. 1. *Linyphia fastuosa*, grossie, 1[a] la grandeur naturelle, 1[b] la disposition des yeux, 1[c] les mâchoires ainsi que le sternum vus en dessous, 1[d] la longueur relative des organes de la locomotion.

218. *Linyphia pallipes*, Luc. (Pl. 16, fig. 2.)

Long. 5 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{4}$.

L. angustata, nitida; cephalothorace fusconigrescente tincto, oculis tuberculatis; mandibulis, maxillis, labroque rufescentibus; sterno fuscorufescente, glabro; palpis flavescentibus, nigro variegatis, pedibus villosis, flavo-olivaceis; abdomine oblongo, fusco-violaceo, ferè nigro, fulvoque maculato, infrà nigrorufescente; fusulis nigricantibus.

Mâle. Cette espèce, dont la femelle m'est inconnue, est étroite, allongée, presque cylindrique. Le céphalothorax, proportionnellement plus grand que dans l'espèce précédente, est d'un brun noirâtre très-foncé et luisant. Les yeux, dont les postérieurs intermédiaires sont très-écartés l'un de l'autre, sont tous tuberculés; les latéraux conjoints sont portés sur un

tubercule commun; les intermédiaires sur deux tubercules allongés, sur chacun desquels sont disposés les latéro-antérieurs et postérieurs du carré intermédiaire : ces yeux sont d'un noir brillant. Les mandibules, les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont roussâtres, avec le sternum d'un brun roussâtre : tous ces organes sont glabres. Les palpes, à organe excitateur très-renflé et maculé de noir, sont jaunâtres. Les pattes, velues, épineuses, fines et allongées, sont d'un jaune olive sans taches; ce sont les première, quatrième et seconde paires qui sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, oblong, cylindriforme, glabre, est d'un brun violacé luisant foncé; il est bordé latéralement par une ligne de taches fauves, dont la première ou l'antérieure est allongée, linéiforme, et un peu courbée en lunule; un peu au-dessus du milieu du dos se trouvent deux taches en croissant, dirigées en avant, également fauves et disposées sur une ligne transverse; ces deux taches sont précédées et suivies de deux points jumeaux de la même couleur, dont l'ensemble forme un quadrilatère très-allongé. Le corps, en dessous, est d'un noir roussâtre, avec les filières légèrement noirâtres.

Dans cette espèce, les yeux latéraux sont plus rapprochés de la ligne des antérieurs que de celle des postérieurs, ce qui est précisément le contraire chez l'espèce précédente.

Je n'ai rencontré qu'une fois cette espèce, que j'ai prise en mars sous des pierres humides, près les marais du lac Tonga, dans les environs du cercle de Lacalle.

Pl. 16, fig. 2. *Linyphia pallipes*, grossie, 2[a] la grandeur naturelle, 2[b] la disposition des yeux, 2[c] la longueur relative des organes de la locomotion.

Genus *Theridion*, Walck.

219. *Theridion punicum*, Luc. (Pl. 16, fig. 3.)

Long. 6 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{3}$.

T. cephalothorace cordiformi, transversim dilatato, flavescente-nitido; mandibulis, maxillis, labro sternoque flavo subfulvescentibus, nigricante-pilosis; sterno fulvescente; pedibus palpisque flavescentibus; abdomine ovato, atro, vel fusco, testaceo maculato; corpore infrà fusco, posticè testaceo bimaculato; fusulis flavescentibus.

Femelle. Cette espèce, qui comprend plusieurs variétés, a le céphalothorax cordiforme, dilaté transversalement, et très-arrondi sur les côtés. Les yeux, assez ramassés, ne présentent rien de remarquable; ils sont testacés, entourés de brun, avec les intermédiaires de la première ligne de cette couleur. Les mandibules, d'un jaune légèrement teinté de fauve, sont courtes, verticales. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont de même couleur que les mandibules, et clairement parsemées de poils testacés. Les palpes et les pattes, allongés, sont minces et entièrement testacés; dans ces derniers organes ce sont les première, quatrième et troisième paires qui sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, ovale, testacé, porte longitudinalement sur son milieu une large bande à bords latéraux dentelés, formant quatre à cinq losanges transversaux,

dont le grand axe augmente et le petit diminue vers l'extrémité postérieure de l'abdomen; sur chaque côté est une double bande maculaire, réunie par son extrémité antérieure à celle du milieu du dos; en dessous, il est brun bi-maculé de testacé à sa base, avec les filières courtes, jaunâtres.

Var. A. Céphalothorax d'un jaune rougeâtre; pattes et palpes testacés; abdomen d'un brun noirâtre, teinté de lie de vin, à taches bien distinctes et d'une couleur testacée (c'est la variété figurée pl. 16, fig. 3); céphalothorax et abdomen revêtus de poils jaunâtres.

Var. B. Céphalothorax d'un brun rougeâtre; pattes et palpes terre de Sienne ou jaune safran; abdomen comme dans la variété A, avec les taches presque blanches.

Var. C. Un peu plus petite que les précédentes. Céphalothorax, pattes et palpes jaunes; abdomen blanchâtre, avec deux bandes longitudinales de taches brunes sur le dos, dessinant les dents latérales de la bande médiane.

Var. D. Étroite et allongée; céphalothorax rougeâtre; pattes d'un jaune pâle; abdomen d'un brun chocolat, avec les taches testacées et bien marquées.

Var. E. Céphalothorax et pattes d'un testacé foncé; abdomen noir, très-luisant, à taches blanches. Cette variété est peu velue et plus petite que les précédentes.

Var. F. Variable pour la grandeur; céphalothorax et pattes d'un jaune brunâtre, plus foncé cependant pour celles-ci que pour le céphalothorax; abdomen d'un brun livide, à taches blanchâtres, avec une série de taches noires de chaque côté de la bande médiane, chaque tache noire occupant l'espace compris entre deux dents.

Var. G. Très-petite; céphalothorax d'un brun rougeâtre foncé; pattes d'un brun jaunâtre sombre, à base jaune; abdomen d'un brun cuivreux et luisant, avec les taches testacées et un peu oblitérées.

Toutes ces variétés sont plus ou moins velues.

C'est l'espèce la plus commune, et que j'ai toujours trouvée, pendant l'été et l'automne, dans les maisons de nos villes de l'Est et de l'Ouest, où elle se retire pour faire sa ponte.

Pl. 16, fig. 3. *Theridion punicum*, grossi, 3^a la grandeur naturelle, 3^b la disposition des yeux, 3^c la longueur relative des organes de la locomotion.

220. *Theridion flavo maculatum*, Luc. (Pl. 17, fig. 4.)

Long. 7 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$.

T. cephalothorace rufo-nitido, mandibulis, maxillis, labro rufescentibus, sternoque lato, fuscoflavescente; palpis flavis; pedibus flavescente rubro tinctis, fusco annulatis; abdomine fusco, luteo maculato, maculis fusco reticulatis; fusulis flavescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, assez large et cordiforme, est d'un rouge foncé très-luisant. Les yeux sont comme dans l'espèce précédente. Les mandibules, courtes et verticales, sont rougeâtres; quant aux mâchoires et à la lèvre, elles sont de la meme couleur que les mandibules, avec le sternum d'un brun jaunâtre plus ou moins foncé, selon les individus, et assez large. Les palpes sont jaunes. Les pattes, allongées et assez robustes, ont la base d'un jaune foncé; le fémoral, jaune pâle; le génual, rougeâtre; le tibial, jaune pâle, avec l'extrémité et un anneau au milieu d'un gris léger et peu visible; enfin, le métatarse et le tarse

sont rougeâtres et annelés de brun; c'est la première paire de pattes qui est la plus longue, tandis que les quatrième et seconde sont à peu près de même longueur, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, gros, très-bombé, est d'un brun chocolat foncé, et présente trois lignes jaunes transversales, rapprochées l'une de l'autre, occupant son bord antérieur; immédiatement au-dessous, et vers le milieu de la dernière ligne, est une tache triangulaire également jaune, et coupée dans son milieu par un trait longitudinal brun; après cette tache viennent deux points jumeaux ronds, qui sont immédiatement suivis de deux bandes longitudinales et parallèles, composées chacune de trois grandes taches obliques ovalaires, simulant trois chevrons interrompus au sommet; ces taches diminuent de grandeur de la première à la dernière; enfin, une autre tache en forme de fer de flèche, dont la pointe est dirigée en avant, termine le dessus du milieu du dos, dont les côtés sont couverts par trois grandes macules arrondies : toutes ces taches sont jaunes et réticulées en brun. Les filières sont jaunes.

Cette espèce a les plus grandes affinités avec la précédente, et n'en est peut-être qu'une variété de plus; sa principale différence consiste dans les pattes, qui sont ici annelées, tandis que dans le *T. punicum* elles sont unicolores; sa taille est aussi peut-être un peu plus grande, et sa seconde paire de pattes plus allongée.

Cette espèce, qui habite les maisons d'Alger, n'est pas très-rare; je l'ai prise à la fin de juillet dans les encoignures des murailles, où elle se retire pour faire sa ponte.

Pl. 17, fig. 4. *Theridion flavo maculatum*, grossi, 4ᵃ la grandeur naturelle, 4ᵇ la disposition des yeux, 4ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

221. *Theridion nigro marginatum*, Luc. (Pl. 16, fig. 7.)

Long. 6 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$.

T. cephalothorace flavo croceo, nigro maculato, maculà dorsali fuscà; mandibulis, maxillis labroque pallidè flavis; sterno nigro, maculà flavà in medio longitudinaliter ornato; pedibus palpisque flavescentibus, fusco annulatis; abdomine ovato, suprà violaceo-nigrescente, vittà dorsali albà, vittisque lateralibus nigris, denticulatis; corpore infrà albo fuscoque variegato; fusulis flavescentibus.

Femelle. Cette jolie espèce a le céphalothorax d'un jaune safran, bordé latéralement de noir; il est luisant et piriforme, et porte sur son milieu une tache brune peu foncée. Les yeux sont d'un noir foncé, et moins rapprochés que dans les espèces précédentes. Les mandibules, d'un jaune pâle, sont terminées par un petit crochet rouge. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, ne présentent rien de remarquable, et sont de la même couleur que les mandibules. Les palpes et les pattes, d'un jaune foncé, sont annelés de brun noirâtre assez pâle, et hérissés de poils et d'épines fauves; dans ces derniers organes ce sont les première, quatrième et seconde paires qui sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. Le sternum, en forme d'écusson allongé, est d'un noir profond, légèrement lavé de rouge, et porte sur son milieu une tache clypéiforme d'un jaune vif. L'abdomen, ovalaire, bombé, très-relevé à sa partie antérieure, est d'un noir violacé en dessus, entouré de blanc, et porte une large bande longitudinale à bords latéraux dentelés, blanche sur son milieu; le blanc

des côtés de l'abdomen, étant également dentelé, donne à l'ensemble du dessin dorsal la forme d'une feuille noire à côte ou nervure centrale blanche; le dessous de l'abdomen est d'un blanc sale, varié et tacheté de brun livide; enfin les filières sont d'un brun jaunâtre très-pâle.

Cette espèce habite les environs d'Alger; je l'ai rencontrée, en juillet, dans l'ancien cimetière des Chrétiens, parmi les grandes herbes.

Pl. 16, fig. 7. *Theridion nigro marginatum*, grossi, 7ᵃ la grandeur naturelle, 7ᵇ la disposition des yeux, 7ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

222. *Theridion rufithorax*, Luc. (Pl. 16, fig. 8.)

Long. 4 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim.

T. cephalothorace rufo-nitido, mandibulis divergentibus, rubris, intùs utrinque tri-spinosis; maxillis, labro sternoque fuscis, hoc lato, clypeiformi, punctato immaculatoque; pedibus palpisque flavescente rubro tinctis; abdomine flavescente, albo maculato; maculâ dorsali fuscâ foliiformi; corpore infrà fusco; fusulis fulvescentibus.

Femelle. Le céphalothorax et les mandibules sont glabres, rouges et luisants; celles-ci, divergentes et dirigées en avant, sont armées, à leur côté interne et près de leur extrémité, de trois fortes épines. Les yeux sont d'un noir brillant, avec les intermédiaires postérieurs plus gros et un peu plus écartés que les intermédiaires antérieurs; il est aussi à noter que ces organes forment un carré beaucoup plus long que large. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un brun foncé, avec ce dernier large, clypéiforme, entièrement sans tache, et parsemé de points assez forts et serrés. Les palpes et les pattes, d'un jaune foncé, teintés de rouge aux articulations, sont légèrement velus et luisants comme le céphalothorax; dans ces derniers organes ce sont les première et quatrième paires qui sont les plus longues, à peu près d'égale longueur; vient ensuite la seconde paire, et, enfin, la troisième, qui est la plus courte. L'abdomen, d'un jaune pointillé de blanc sur les côtés et en dessous, porte, en dessus, une grande tache, ondulée en forme de feuille, d'un brun jaunâtre, moins foncé sur la longueur médiane; cette tache est bordée de blanc, et son milieu orné antérieurement de trois paires de taches jumelles blanches, allongées, qui se succèdent longitudinalement, et, postérieurement, de trois taches transversales, également allongées et disposées longitudinalement, mais qui diminuent de longueur de la première à la dernière : quatre points bruns, disposés en quadrilatère, occupent le milieu du dos; en dessous, il est entièrement brun, avec les filières légèrement teintées de jaune.

Cette espèce, qui se plaît sous les pierres et quelquefois aussi au pied des arbres, habite les environs de Philippeville, où je l'ai prise à la fin de mars.

Pl. 16, fig. 8. *Theridion rufithorax*, grossi, 8ᵃ la grandeur naturelle, 8ᵇ la disposition des yeux, 8ᶜ les mandibules vues de face, 8ᵈ la longueur relative des organes de la locomotion.

223. *Theridion erythrocephalum.*

Koch, *Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 214, n° 4.
Ejusd. *Die Arachn.* tom. VI, p. 4, pl. 203, fig. 501.

Cette espèce, que je n'ai pas trouvée pendant mon séjour en Algérie, a été rencontrée par M. Wagner, qui lui donne pour patrie les environs d'Alger.

224. *Theridion rufo lineatum.* (Pl. 16, fig. 10.)

Long. 4 millim. larg. $\frac{3}{4}$ de millim.

T. cephalothorace flavo-nitido, nigro marginato, vittâ dorsali magnâ, clepsydriformi, rubrâ; maxillis, mandibulis, labro sternoque glabris, fusco subrufescente tinctis; palpis pedibusque flavis, fulvo articulatis; abdomine ovato, maculâ dorsali fuscâ, foliiformi, denticulatâ; lateribus albis, luteo punctatis; corpore infrà fuscoalbicante, sordido fusco livido punctulato; fusulis flavescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, large, arrondi à la partie céphalique, étroit, est d'un beau jaune pâle et luisant; il est glabre, bordé latéralement de noir, et présente dans son milieu une bande longitudinale en forme de clepsydre d'un brun rougeâtre vif, du centre de laquelle s'échappent de fines lignes rouges sous forme de rayons. Les yeux sont d'un noir brillant, avec les latéro-postérieurs placés sur la même ligne longitudinale que les latéro-antérieurs. Les mandibules, ainsi que les mâchoires, la lèvre et le sternum, sont glabres, d'un brun légèrement teinté de roux, avec ce dernier organe bordé de brun foncé. Les palpes et les pattes sont jaunes, avec les articulations brunes; dans ces organes, ce sont les première, quatrième et seconde paires qui sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, ovalaire, présente dans sa partie médiane une grande tache longitudinale en forme de feuille denticulée, d'un brun rougeâtre, plus clair sur sa longueur médiane, et noire sur les bords; une fine ligne médiane et des traits obliques plus foncés en représentent la côte et les nervures; de chaque côté de cette tache est une large bande en zigzag irrégulière, blanche, et pointillée de jaune, qu'une ligne longitudinale de taches obliques et noires sépare du ventre; celui-ci est d'un blanc sale, tacheté et pointillé de brun livide; ses côtés sont zébrés de brun, et une large tache de cette dernière couleur occupe l'espace compris entre les filières et la base de l'abdomen. Les filières sont courtes et d'un brun jaunâtre sombre.

C'est en fauchant les grandes herbes, à la fin de juillet, à Kaddous, aux environs d'Alger, que j'ai pris cette espèce, dont je n'ai trouvé que quelques individus.

Pl. 16, fig. 10. *Theridion rufo lineatum,* grossi, 10^a la grandeur naturelle, 10^b la disposition des yeux, 10^c la longueur relative des organes de la locomotion.

225. *Theridion mandibulare,* Luc. (Pl. 17, fig. 1.)

Long. 4 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

T. elongatum; cephalothorace rufo-nitido, glabro; mandibulis extensis, dehiscentibus, rubris, intùs fortiter bispinosis; maxillis rubescentibus, labro sternoque fuscoflavescentibus, hoc suborbiculato, fusco

marginato; pedibus palpisque flavo croceis; abdomine ovato, albo fuscoque variegato, flavescente-piloso, suprà maculâ dorsali foliiformi, nigrâ; corpore infrà fusco; fusulis fulvescentibus.

Mâle. Cette espèce, étroite et allongée, a le céphalothorax glabre, d'un rouge safrané foncé et luisant. Les yeux sont noirs, avec les intermédiaires antérieurs et postérieurs très-gros, et formant un carré presque parfait. Les mandibules, longues, robustes et dirigées en avant, sont très-divergentes, armées de deux épines au côté interne, et terminées par un long crochet fortement recourbé. Les mâchoires sont rougeâtres, avec la lèvre et le sternum d'un brun jaunâtre; celui-ci, en forme d'écusson, est large, presque circulaire, et bordé de brun foncé. Les palpes, filiformes et très-allongés, sont fauves, et terminés par un conjoncteur noir très-velu. Les pattes, allongées et fines, sont d'un jaune safrané uniforme; elles sont velues sur toute leur longueur; ce sont les première, troisième et seconde paires qui sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, ovale, très-bombé en dessus, est d'un blanc sale, varié et tacheté de brun jaunâtre sur les côtés et en dessous; le dessus est occupé par une grande tache oblongue, festonnée sur ses bords, et d'un noir varié de gris et de blanc, sur le milieu de laquelle est une autre tache en forme de trèfle d'un brun rougeâtre; une tache triangulaire blanche, située au-dessus du trèfle, et deux petites macules jumelles, et obliquant en sens inverse au-dessous de la même figure, complètent le dessin de l'abdomen, qui est revêtu de poils fins, courts, soyeux et fauves; le corps en dessous est brun, avec les filières courtes, d'un brun foncé.

Je ne connais pas la femelle de cette espèce.

Rencontré errant sur les chênes-liéges, vers les premiers jours de janvier, dans les bois du lac Tonga, aux environs du cercle de Lacalle.

Pl. 17, fig. 1. *Theridion mandibulare,* grossi, 1[a] la grandeur naturelle, 1[b] la disposition des yeux, 1[c] les mandibules vues de face, 1[d] la longueur relative des organes de la locomotion.

226. *Theridion nervosum.*

Oliv. *Encycl. méthod.* tom. IV, p. 210, n° 41.
Hahn, *Die Arachn.* tom. II, p. 48, pl. 58, fig. 133.
Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. II, p. 301, n° 11.
Araneus sisyphus, Clerck. *Aran. suec.* p. 54, spec. 4, pl. 3, fig. 5.
Theridion sisyphus, Schoeff. *Deuts. insect.* 131, 9 (mâle, var. C.).
Theridion aulicum, Koch, *Die Arachn.* tom. IV, p. 115, pl. 140, fig. 323.

Elle habite les environs de Constantine, où je l'ai prise en juin, sous les pierres; cette espèce paraît assez rare, je n'en ai rencontré que deux individus.

227. *Theridion vicinum,* Luc. (Pl. 17, fig. 3.)

Long. 7 millim. larg. 3 millim.

T. cephalothorace flavo-nitido, nigro marginato, maculâ dorsali fuscâ; mandibulis, maxillis labroque fuscorufescentibus, sterno omninò fusco æneo-nitido; pedibus palpisque croceo-flavis, fusco annulatis; abdomine magno, ovato, depresso, albescente fusco reticulato, maculâ dorsali foliiformi, nigrâ; corpore infrà fusco; fusulis nigrescentibus.

Femelle. Cette espèce, une des plus grosses d'Afrique, a le céphalothorax jaune, bordé

latéralement de noir, avec une tache brune projetant des rayons rouges au milieu du dos. Les yeux sont noirs, avec les intermédiaires postérieurs plus gros et un peu plus écartés que les intermédiaires antérieurs. Les mandibules, très-courtes, sont verticales; elles sont d'un brun roussâtre, ainsi que les mâchoires et la lèvre; quant au sternum, il est entièrement d'un brun bronzé brillant. Les palpes sont jaunes, et teintés de brun aux articulations. Les pattes, d'un jaune safrané foncé, sont annelées de brun noirâtre, plus foncé et presque noir aux articulations, pâle et à peine visible au milieu des articles; ce sont les première, quatrième et seconde paires qui sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, large, ovale, un peu déprimé en dessus, est d'un blanc jaunâtre sale, et fortement réticulé en brun; sa surface dorsale est recouverte par une large tache foliiforme à bords dentelés et noirs; au milieu de cette tache en est une autre allongée d'un brun noirâtre, qui se résume postérieurement en une ligne fine d'un brun livide, et projette de chaque côté trois lignes, obliquant en arrière, du même brun livide, et qui simulent les nervures de la feuille; une bande transversale noirâtre, un peu recourbée en arrière et interrompue dans son milieu, occupe le bord antérieur de l'abdomen, dont le dessous, beaucoup plus sombre que le dessus, présente une large bande ventrale brune, bordée de blanc pâle. Les filières sont noirâtres.

Ce *Theridion*, qui habite les environs de Constantine, est très-agile; je l'ai pris, dans les premiers jours de mai, sous les pierres, où il avait construit une toile à réseaux très-lâches.

Pl. 17, fig. 3. *Theridion vicinum*, grossi, 3ª la grandeur naturelle, 3ᵇ la disposition des yeux, 3ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

228. *Theridion albo cinctum*, Luc. (Pl. 16, fig. 4.)

Long. 7 millim. ½, larg. 3 millim.

T. cephalothorace, palpis, mandibulis, maxillis, pedibus sternoque rubescente fusco tinctis, tarsis metatarsisque flavis; abdomine ovato, fusco, suprà infràque albo maculato; fusulis nigrescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, les mandibules, les mâchoires, la lèvre, le sternum et les pattes, jusqu'à l'extrémité des tibias, sont d'un brun rougeâtre très-foncé, presque noir; le céphalothorax est glabre et luisant; sa fossule dorsale est un peu rougeâtre. Les yeux sont d'un noir brillant, assez espacés, avec les intermédiaires antérieurs un peu plus écartés que les intermédiaires postérieurs. Les pattes sont velues et luisantes, et ont le tarse et le métatarse jaunes; la première paire est la plus longue, les quatrième et seconde sont à peu près de même grandeur, avec la troisième la plus courte. L'abdomen, ovalaire et très-gibbeux ou bombé, est d'un brun cuivreux non métallique, finement moucheté de noir peu apparent; il est entouré d'une bande blanchâtre profondément découpée du côté interne, et présente sur le dos sept taches de la même couleur, une antérieure, large, transversale, en forme de chevrons, les six autres disposées en trois paires successives, dont la dernière n'est séparée que par un mince filet; ces taches sont ovalaires, et obliquent l'une vers l'autre à chaque paire; le dessous de l'abdomen est orné d'une ligne longitudinale blanche terminée postérieurement en fer de hallebarde, et un peu dilatée à son extrémité antérieure.

Les filières, très-courtes et réunies en faisceaux resserrés, sont noirâtres; chez cette belle espèce, l'abdomen est légèrement velu, d'un noir mat luisant.

Rencontré, en juin, sous les pierres, aux environs du camp de Sétif; cette jolie espèce paraît assez rare; je n'en ai trouvé que quelques individus.

Pl. 16, fig. 4. *Theridion albo cinctum*, grossi, 4ª la grandeur naturelle, 4ᵇ la disposition des yeux, 4ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

229. *Theridion rufipes*, Luc. (Pl. 16, fig. 5.)

Long. 4 millim. larg. 1 millim. $\frac{3}{4}$.

T. cephalothorace, palpis, mandibulis, maxillis, pedibus sternoque rubrocroceo-nitidis; abdomine fusco villoso, albo tri-maculato; fusulis rubescentibus, nigrescente cinctis; oculis flavescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, les palpes, les organes buccaux, le sternum et les pattes, sont d'un rouge safrané très-vif et luisant. Les palpes et les pattes sont hérissés de poils rougeâtres; dans ces derniers organes, les première et quatrième paires sont à peu près de même longueur; vient la seconde, puis la troisième, qui est la plus courte. Le céphalothorax est glabre. Les yeux sont jaunâtres, avec les intermédiaires antérieurs plus gros que les intermédiaires postérieurs, qui sont disposés obliquement. L'abdomen, d'un brun jaunâtre mal déterminé, est très-velu; il présente dans son milieu, de chaque bord latéral, une tache irrégulière blanche, transverse et entourée de noir, et, sur son extrémité postérieure, une autre tache également blanche et bordée de noir, mais disposée longitudinalement, et se prolongeant en diminuant de diamètre jusqu'à la partie anale; en dessous, il est d'un brun jaunâtre immaculé. Les filières sont rougeâtres, et entourées d'un cercle noir assez large.

Pris, en octobre, aux environs d'Oran, par M. Vaillant, peintre de la commission.

Pl. 16, fig. 5. *Theridion rufipes*, grossi, 5ª la grandeur naturelle, 5ᵇ la disposition des yeux, 5ᶜ les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous, 5ᵈ la longueur relative des organes de la locomotion.

230. *Theridion luctuosum*, Luc. (Pl. 17, fig. 5.)

Long. 3 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim.

T. nitidum; cephalothorace fusco nigrescente in medioque rubro tincto; pedibus palpisque rufescentibus; abdomine ovato, nigro, suprà infràque flavo maculato, pilis flavescentibus vestito; fusulis flavescentibus.

Femelle. Ce Théridion, entièrement luisant quoique velu, a le céphalothorax d'un brun noirâtre très-foncé, et teinté de rouge vif au milieu. Les yeux sont d'un noir brillant; les intermédiaires antérieurs forment avec les intermédiaires postérieurs un carré presque parfait. Les palpes et les pattes sont d'un rouge safrané uniforme, et, dans ces derniers organes, ce sont les première, quatrième et seconde paires de pattes qui sont les plus allongées, avec la troisième la plus courte. Le sternum et les mandibules sont bruns : celles-ci sont verticales, courtes et bombées à leur base. L'abdomen, ovalaire, très-bombé, d'un

noir verdâtre, tant en dessus qu'en dessous, porte sur son bord antérieur un gros point jaune, un pareil point sur son milieu, et, de chaque côté de celui-ci, mais éloigné et très-près du bord latéral, un autre point de même dimension et de même couleur, plus une large tache transversale lunuliforme, également jaune sur son extrémité postérieure; chaque espace compris entre les points latéraux et les taches antérieures et postérieures est occupé par une autre tache allongée et lunuliforme, dont la courbure suit celle des côtés de l'abdomen; en dessous, il est noir, et bordé de blanc jaunâtre, avec les filières de cette couleur : toute la surface de l'abdomen est recouverte d'un rare duvet de poils fauves très-courts.

C'est aux environs de Constantine, sous les pierres, que j'ai pris ce Theridion, que je n'ai trouvé qu'une seule fois.

Pl. 17, fig. 5. *Theridion luctuosum,* grossi, 5ª la grandeur naturelle, 5ᵇ la disposition des yeux, 5ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

231. *Theridion argus,* Luc. (Pl. 17, fig. 6.)

Long. 2 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{4}$.

T. cephalothorace punctato, cordiformi, transversìm dilatato, fusco, immaculato; palpis pallidè fuscis; pedibus robustis, fuscis, ad basim flavis; sterno fusco; abdomine nigrescente, fusco tincto, flavo maculato; fusulis nigrescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, d'un brun violacé foncé, noirâtre, est pointillé, luisant; il est cordiforme, dilaté transversalement, avec sa partie céphalique large et carrée. Les yeux sont noirs, et ne présentent rien de remarquable. Les palpes sont d'un brun pâle. Les pattes, assez robustes, sont d'un brun rougeâtre foncé, teintées de jaune à l'extrémité du fémoral, et d'un jaune vif depuis leur origine jusqu'à et y compris l'extrémité de l'exinguinal. Le sternum, d'un brun noirâtre, est presque orbiculaire. Les mandibules, ainsi que les mâchoires et la lèvre, sont de même couleur que le sternum. L'abdomen, large, bombé, presque globuleux, est d'un brun foncé, verdâtre, et légèrement teinté de jaune; il porte une bande médiane composée de trois taches d'un jaune très-pâle; la première, large et allongée, s'étend de la base de l'abdomen, jusqu'au tiers environ de sa longueur; la seconde, séparée de la précédente par un court espace, est transversale et triangulaire; la troisième se résume en un gros point rond, au-dessous duquel, et sur l'extrémité postérieure même de l'abdomen, est une autre petite tache cruciforme de même couleur : trois taches en courbes obliques, d'un jaune plus pâle, ornent les côtés de l'abdomen, qui est noir en dessous, avec un point blanc au milieu du ventre. Les filières sont noirâtres.

Rencontré, sous les pierres, pendant le mois de février, dans les ravins du Djebel Santon, aux environs d'Oran; cette espèce est très-agile; je n'en ai trouvé qu'un seul individu.

Pl. 17, fig. 6. *Theridion argus,* grossi, 6ª la grandeur naturelle.

232. *Theridion erythropus*, Luc. (Pl. 17, fig. 7.)

Long. 2 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{4}$.

T. cephalothorace fusco-rubro, transversìm dilatato, maculà dorsali flavo-croceà ornato; mandibulis, maxillis, labroque glabris, fuscorufescentibus; sterno glabro, atro-nitido; pedibus palpisque rufescentibus; abdomine ovato, gibboso, fusco, flavo maculato, infràque omninò nigricante; fusulis breviusculis, fulvis.

Femelle. Le céphalothorax, large, à tête carrée, est d'un brun rougeâtre très-foncé sur les côtés; son milieu est d'un jaune safrané vif; il est luisant et glabre. Les yeux sont disposés sur une tache noire quadriforme; ils sont d'un noir brillant, avec le carré que forment les intermédiaires antérieurs et postérieurs plus long que large. Les mandibules, ainsi que les mâchoires et la lèvre, sont glabres, d'un brun roussâtre foncé. Le sternum est glabre, d'un noir brillant. Les pattes et les palpes, d'un rouge safrané vif, sont hérissés de poils rougeâtres. L'abdomen, ovalaire, large, bombé, est d'un brun rougeâtre sombre; il porte sur son extrémité postérieure une large tache ondulée jaune, à laquelle viennent aboutir de chaque côté deux lignes étroites, irrégulièrement longitudinales et parallèles, de la même couleur; l'une de ces lignes borde la surface dorsale; l'autre, la région ventrale; une bande longitudinale de taches jaunes et jumelles occupe le milieu du dos, dont toute la surface est coupée transversalement par quatre lignes fines, équidistantes et peu apparentes; en dessous, l'abdomen est noirâtre, avec les filières très-courtes, d'un brun foncé.

C'est dans les grandes forêts de chênes-liéges du lac Tonga, aux environs du cercle de Lacalle, que j'ai pris, pendant l'été, cette espèce, qui avait tendu sa toile parmi les grandes herbes.

Pl. 17, fig. 7. *Theridion erythropus*, grossi, 7^a la grandeur naturelle, 7^b la disposition des yeux.

233. *Theridion sex-albomaculatum*, Luc. (Pl. 17, fig. 8.)

Long. 2 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{4}$.

T. cephalothorace fusco, transversìm dilatato; pedibus palpisque virescente fusco annulatis; abdomine ovato, nigrescente cæruleo, anticè rotundato, posticè subacuminato, maculis sex dorsalibus albis; corpore infrà omninò nigro; fusulis brevissimis, nigrescentibus.

Mâle. Le céphalothorax, proportionnellement très-large, est d'un brun jaunâtre foncé et luisant, moins foncé dans son milieu que sur ses parties latérales. Les yeux sont noirs, les intermédiaires antérieurs plus gros que les intermédiaires postérieurs, et formant avec ceux-ci, un carré plus long que large. Les organes de la manducation, ainsi que le sternum, sont d'un noir foncé. Les palpes, d'un gris verdâtre, ont le digital très-renflé et biannelé de brun sombre. Les pattes ont la hanche et l'exinguinal d'un gris verdâtre très-pâle, le fémoral brun, le génual gris à la base et brun à l'extrémité, le reste d'un gris verdâtre, annelé de brun; les première et quatrième paires sont à peu près de même longueur; vient ensuite la seconde paire, puis la troisième, qui est la plus courte. L'abdomen, d'un bleu noirâtre foncé et luisant, est ovoïde, sa partie antérieure étant largement arrondie,

et son extrémité postérieure légèrement acuminée; il est revêtu de poils sombres, et porte deux lignes transversales de taches blanches, l'une sur son bord antérieur, composée de deux taches transverses, l'autre sur son milieu, et composée de quatre taches plus petites, dont les deux intermédiaires obliquent l'une vers l'autre par leur extrémité antérieure; en dessous, il est d'un noir foncé, avec les filières très-courtes, noirâtres.

Trouvé, une seule fois, aux environs de Constantine, dans les premiers jours de juin.

Pl. 17, fig. 8. *Theridion sex-albomaculatum,* grossi, 8ª la grandeur naturelle, 8ᵇ la disposition des yeux, 8ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

234. *Theridion nigro punctatum,* Luc. (Pl. 16, fig. 6.)

Long. 3 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

T. flavescens; cephalothorace croceo-flavo, vittis fuscis in medio longitudinaliter ornato; pedibus, tibiis metatarsisque fusco annulatis; abdomine globoso, flavescente, fusco tincto, suprà infràque nigro punctato, maculâ dorsali cruciformi, albâ; fusulis flavescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, d'un jaune safrané, porte sur la partie céphalique une tache brune en forme de trident, dont les trois branches sont coupées vers leur milieu par une ligne transversale de la même couleur. Les yeux sont d'un noir brillant, avec les intermédiaires postérieurs plus gros et un peu plus écartés que les intermédiaires antérieurs, et formant un carré presque parfait. Les mandibules, ainsi que les mâchoires, la lèvre et le sternum, sont glabres, d'un jaune testacé. Les palpes et les pattes sont d'un jaune très-pâle; les dernières ont le génual teinté de rouge, et le tibial, ainsi que le métatarse, annelés de brun noirâtre; les quatrième et première paires sont à peu près de même longueur, ensuite vient la seconde paire, puis la troisième, qui est la plus courte. L'abdomen, globuleux, à limbe orbiculaire, légèrement déprimé en dessus, est jaunâtre, et teinté de brun clair vers son milieu; il présente une large bande médiane droite, blanche, et coupée au milieu par une autre bande, également droite et blanche, mais plus étroite, transversale, et dont les extrémités n'atteignent pas les bords latéraux de l'abdomen; ces deux bandes forment une croix, dont les branches antérieures et postérieures sont larges, et les latérales étroites; l'espace compris entre chaque branche est d'un brun rougeâtre, dont l'intensité augmente en approchant des angles rentrants; la surface, tant en dessus qu'en dessous, de l'abdomen, est couverte de points noirs, oculiformes, entourés d'un cercle blanc. Les filières sont jaunes et entourées de petites taches noires.

Rencontré, une seule fois, aux environs d'Alger, en hiver, en fauchant les grandes herbes, dans le cimetière des Juifs.

Pl. 16, fig. 6. *Theridion nigro punctatum,* grossi, 6ª la grandeur naturelle, 6ᵇ la disposition des yeux, 6ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

235. *Theridion fulvo lunulatum*, Luc. (Pl. 17, fig. 9.)

Long. 7 millim. larg. 3 millim.

T. cephalothorace, palpis, pedibus sternoque flavescentibus; pedibus robustis, elongatis; abdomine ovato, fusco, fulvo maculato, flavescente-piloso; fusulis flavescentibus.

Femelle. Le céphalothorax est large, ovalaire, velu, et d'un jaune safrané luisant, avec les rayons qui partent de la fossule dorsale rougeâtres. Les yeux sont jaunes, à l'exception cependant des intermédiaires antérieurs, qui sont d'un brun foncé; ils sont très-ramassés, les intermédiaires postérieurs beaucoup plus gros que les intermédiaires antérieurs, avec le carré que ces organes forment un peu plus large que long. Les mandibules sont d'un jaune roussâtre. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont fauves, clairement parsemées de poils brun foncé. Les palpes et les pattes, d'un jaune uniforme, sont également velus; ces dernières sont assez robustes et très-longues comparativement au corps; la première paire est beaucoup plus allongée que la quatrième, qui est un peu plus longue que la seconde; quant à la troisième paire, elle est comme chez les espèces précédentes, c'est-à-dire très-courte. L'abdomen, ovalaire, d'un brun noirâtre sombre, est très-velu, et présente à sa partie antérieure une large lunule transversale fauve, au-dessous de laquelle sont cinq grosses taches rondes de la même couleur, disposées en croix romaine; le dessous est fauve, avec les filières assez saillantes, jaunâtres.

Cette espèce diffère de toutes les autres par ses pattes très-allongées, et par ses yeux beaucoup plus gros, et disposés sur deux bandes rapprochées l'une de l'autre, et presque parallèles; le duvet qui la recouvre est aussi beaucoup plus long et plus épais.

Ce n'est qu'aux environs d'Oran, pendant l'hiver, que j'ai pris cette espèce, qui avait tendu une toile lâche et très-irrégulière parmi les *Chamærops humilis.*

Pl. 17, fig. 9. *Theridion fulvo lunulatum*, grossi, 9[a] la grandeur naturelle, 9[b] la disposition des yeux 9[c] la longueur relative et naturelle des organes de la locomotion.

236. *Theridion uncinatum*, Luc. (Pl. 17, fig. 2.)

Long. 3 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{4}$.

T. minusculum; cephalothorace fusco-nitido, oculis prominentibus, in tuberculo capitis dispositis; pedibus palpisque exilibus, elongatis, pallidèque luteis; sterno fusco; abdomine nigro, suprà infràque albo maculato, posticè fortiter uncinato; fusulis nigrescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, tant en dessus qu'en dessous, ainsi que la bouche et tous les organes qui en dépendent, à l'exception des palpes, sont d'un brun rougeâtre très-foncé et luisant. Les yeux sont portés sur une protubérance céphalique très-relevée et verticale; ils sont d'un noir brillant, et forment un carré plus large que long. Les palpes et les pattes, allongés et menus, sont d'un beau jaune pâle uniforme. L'abdomen, ovoïde, très-bombé à sa partie antérieure, est d'un noir verdâtre teinté de brun, et parsemé de taches et de points blancs tant en dessus qu'en dessous; il présente sur le milieu du dos un fort

tubercule conique, légèrement dirigé en arrière. Les filières sont noirâtres, et occupent la partie médiane du dessous de l'abdomen. Vu de profil, cet organe est obliquement attaché au céphalothorax, et sa partie antérieure en recouvre la base; la distance de l'insertion au céphalothorax, à l'extrémité antérieure de l'abdomen, est plus grande que celle de cette même insertion aux filières, tandis que celle des filières au sommet du tubercule est égale à la distance de ce même sommet à l'extrémité antérieure de l'abdomen. Par son mode d'insertion au céphalothorax, l'abdomen forme avec celui-ci un angle d'environ quarante-cinq degrés.

Trouvé, une seule fois, en mai, en fauchant les grandes herbes, dans le Boudjaréa, aux environs d'Alger.

Pl. 17, fig. 2. Le *Theridion uncinatum,* grossi, 2ᵃ la grandeur naturelle, 2ᵇ la disposition des yeux, 2ᶜ le même au trait vu de profil, 2ᵈ la longueur relative des organes de la locomotion.

237. *Theridion bicolor,* Luc. (Pl. 16, fig. 9.)

Long. 2 millim. $\frac{2}{3}$, larg. 2 millim.

T. cephalothorace, palpis, mandibulis, pedibus sternoque rubris; abdomine punctato, globoso, gibbosissimo, nigro; fusulis flavescentibus.

Femelle. Cette petite espèce, presque aussi large que longue, a le céphalothorax et tous les organes qui en dépendent d'un rouge foncé luisant et uniforme, et l'abdomen noir, luisant, et couvert de points creux visibles à l'œil nu; il est, ainsi que toutes les autres parties du corps, revêtu d'un rare duvet de poils fauves, et offre, en outre, des plis disposés en zones concentriques. Les yeux sont d'un noir brillant, avec les intermédiaires postérieurs plus gros et plus écartés que les intermédiaires antérieurs; il est aussi à noter que ces organes par la position qu'ils occupent, forment sur la partie céphalique un carré beaucoup plus long que large; je ferai aussi observer que chez cette espèce, c'est la quatrième paire de pattes qui est la plus longue, ensuite viennent les première et seconde paires, qui sont à peu près de même longueur; quant à la troisième, elle est comme chez les autres espèces, c'est-à-dire la plus courte de toutes. Les filières sont jaunâtres.

Par sa couleur, cette espèce ressemble, à s'y méprendre, aux *Linyphia delicatula* et *bicolor,* l'une d'Europe et l'autre du Chili.

Je n'ai rencontré que deux individus de cette espèce, que j'ai pris, en hiver, sous les pierres, dans les environs d'Alger et d'Oran.

Pl. 16, fig. 9. *Theridion bicolor,* grossi, 9ᵃ la grandeur naturelle, 9ᵇ la disposition des yeux, 9ᶜ la longueur relative des organes de la locomotion.

238. *Theridion acuminatum,* Luc. (Pl. 17, fig. 10.)

Long. 4 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{3}$.

T. cephalothorace, palpis pedibusque fusco-rubris; capite extenso, prominente; thorace transversìm dilatato; sterno nigro, tuberculato; abdomine globoso, nigro-nitido, posticè acuminato; fusulis nigrescentibus.

Femelle. Le céphalothorax de cette espèce est très-large et cordiforme; sa partie antérieure, ou la tête prolongée en avant, recouvre les mandibules, et rend les yeux antérieurs visibles, en regardant en dessous; sa couleur est le brun rougeâtre foncé et luisant; sa fossule dorsale, assez profonde, projette des sillons rayonnants qui n'atteignent pas les bords du céphalothorax. Les mandibules, courtes et obliquemment rentrées, s'appuient sur l'extrémité des mâchoires, qui, elles-mêmes, sont fortement inclinées sur la lèvre. Les yeux, d'un noir brillant, disposés sur deux lignes courbées en avant, forment une espèce de lunule; les antérieurs du carré intermédiaire sont un peu plus écartés entre eux que les postérieurs, et les latéraux ne sont pas conjoints, mais écartés entre eux par un espace égal à un peu plus de la moitié du diamètre d'un œil. Les pattes, fortes, luisantes et velues, sont, ainsi que les palpes, de la couleur du céphalothorax, et n'offrent d'autre particularité que la longueur des postérieurs, qui est supérieure à celle des antérieurs, ce qui rapproche cette aranéide du genre des *Linyphia.* Le sternum, presque orbiculaire, est noir, ainsi que tout le dessous du corps et les filières. L'abdomen, d'un noir luisant, présente quelques poils vers sa région postérieure; il est globuleux, large, renflé, arrondi antérieurement, et brusquement terminé en pointe aiguë à son extrémité postérieure; il est aussi à noter qu'un sillon longitudinal occupe le milieu du dos.

Le mâle diffère de la femelle par sa taille plus grêle, ses pattes plus allongées, et son abdomen beaucoup plus étroit et moins renflé; je ferai aussi observer que les palpes sont moins allongés, et que l'organe excitateur est court, très-renflé et bi-épineux à sa partie antérieure. Ce Théridion, par la disposition de ses yeux, sa tête avancée et recouvrant les mandibules, et l'espèce de pli transversal que la protubérance nécessite sur le front, a les plus grandes affinités avec les Épisines, et semble marquer le passage du genre *Theridion* au genre des *Episinus.*

Ce joli petit Théridion habite l'Est et l'Ouest de l'Algérie, mais plus particulièrement cependant les environs d'Alger, où il est assez abondamment répandu; cette espèce, qui n'est pas très-rare, se tient, pendant l'hiver, dans un petit cocon de soie blanche à tissu assez lâche, et qu'elle se fabrique pour passer la mauvaise saison, tandis que, pendant le printemps et l'été, elle est errante. Les environs de Bône, ainsi que ceux du cercle de Lacalle et d'Oran, nourrissent aussi cette curieuse espèce.

Pl. 17, fig. 10. *Theridion acuminatum,* grossi, 10^a la grandeur naturelle, 10^b la disposition des yeux, 10^c le céphalothorax et l'abdomen vus de profil, 10^d la bouche et la partie antérieure du céphalothorax vues en dessous, 10^e un palpe mâle très-grossi vu de profil, 10^f la longueur relative des organes de la locomotion.

Genus *Episinus,* Walck.

239. *Episinus algiricus,* Luc. (Pl. 17, fig. 11.)

Long. 4 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

E. cephalothorace depresso, cordiformi, luteo, fusco maculato; mandibulis flavo subrufescentibus, cylindricis; maxillis, labro sternoque flavis, hoc angusto, elongato, subfusiformi; palpis pedibusque flavescen-

tibus; abdomine elongato, subtriangulato, anticè angustato, emarginato, posticè truncato bituberculatoque, maculâ dorsali triangulari, fuscâ, flavo reticulatâ; corpore infrà lateribusque flavescentibus; fusulis brevissimis, subfuscescente tinctis.

Mâle. Cette rare espèce a le corps étroit et allongé, et le céphalothorax court, arrondi, déprimé et rétréci vers la tête; il est d'un jaune pâle, finement bordé de brun, et présente une bande médiane de cette dernière couleur, occupant le milieu du dos, et portant, en outre, sur chacun de ses côtés, une ligne courbe formée par des points bruns. Les yeux, comme chez les espèces de ce genre singulier, sont disposés sur deux lignes, l'antérieure fortement courbée en arrière; la postérieure, au contraire, presque droite; au-dessus des yeux, qui sont d'un noir brillant, le front est coupé par un sillon transversal assez profond, et dont le bord inférieur recouvre la naissance des mandibules; celles-ci sont d'un jaune légèrement roussâtre, cylindriques, perpendiculaires, et un peu renflées à leur base. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont jaunes, et ce dernier est étroit, allongé et subfusiforme. Les palpes sont d'un jaune pâle comme le céphalothorax; ils sont courts, et terminés par un conjoncteur ovoïde très-gros. Les pattes, allongées et fines, sont également d'un jaune pâle, mais teintées de gris à l'extrémité du métatarse et du tarse; la troisième paire est très-courte, avec les première et quatrième très-allongées, presque égales, et la seconde beaucoup plus courte, moins cependant que la troisième paire : ces organes, ainsi que les palpes, sont revêtus de poils assez allongés, d'un jaune testacé. L'abdomen, environ trois fois plus long que le céphalothorax, est étroit à sa partie antérieure, qui est tronquée et échancrée, en grossissant insensiblement jusqu'à sa partie postérieure; cet organe figure assez bien une pyramide tétraèdre tronquée vers son sommet; à sa partie postérieure, qui est également tronquée, le dos se termine par deux angles aigus entre lesquels est une profonde échancrure, de sorte que l'extrémité postérieure de l'abdomen forme un triangle renversé et vertical, dont la partie anale forme l'angle d'en bas, et les deux angles qui terminent le dos ceux d'en haut; la surface dorsale est occupée par une grande tache, affectant également la forme d'une pyramide tronquée au sommet; elle est d'un jaune sombre, réticulé de brun; ses côtés sont dessinés par une ligne un peu ondulée d'un brun rouge assez vif, et son milieu par une bande longitudinale d'un jaune verdâtre, projetant de chaque côté trois rameaux bruns peu apparents; les côtés de l'abdomen sont d'un jaune très-pâle, et teintés légèrement de rose très-pâle. Les filières sont très-courtes et très-légèrement teintées de brunâtre.

Le genre des *Episinus,* qui a été établi par M. Walckenaër, sur une espèce rencontrée une seule fois aux environs de Paris, est fort peu nombreux, car on n'en connaît encore que trois espèces, dont l'une, l'*Episinus truncatus,* a été trouvée en Europe; la seconde, l'*Episinus americanus,* est originaire du Chili; enfin, la troisième, est l'*Episinus algiricus,* qui a pour patrie le Nord de l'Afrique. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces trois espèces, qui toutes sont figurées, ont entre elles les plus grands rapports, et ne sont que des mâles; quant à leurs femelles, elles sont encore inconnues.

C'est à Kouba, aux environs d'Alger, dans la propriété de mon ami M. de Nivoy, que

j'ai rencontré, en janvier, cette curieuse espèce, qui est très-agile; je n'en ai trouvé qu'un seul individu, que j'ai pris au pied des grandes herbes dans des lieux frais, humides et ombragés. Cette aranéide est très-vive, et échappe facilement lorsque l'on veut s'en emparer; espérant trouver des femelles, j'ai cherché pendant bien longtemps dans les mêmes lieux où j'avais trouvé le mâle, mais en vain.

Pl. 17, fig. 11. *Episinus algiricus*, grossi, 11^a la grandeur naturelle, 11^b la disposition des yeux, 11^c les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous, 11^d le céphalothorax et l'abdomen vus de profil, 11^e la longueur relative des organes de la locomotion.

TROISIÈME ORDRE[1].

LES SCORPIONIDES.

Genus *ANDROCTONUS*, Hempr. et Ehrenb. *Scorpio*, Auct.

240. *Androctonus funestus*.

HEMPR. et EHRENB. *Symb. phys. Dec. prima*, sp. 7, pl. 2, fig. 5.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 40, n° 1.
Androctonus bicolor, KOCH, *Die Arachn.* tom. VIII, p. 41, pl. CCLXV, fig. 621.

Je n'ai pas trouvé cette espèce, que M. P. Gervais cite comme ayant été prise dans la province d'Oran, par M. Gérard.

241. *Androctonus bicolor*. (Pl. 18, fig. 1.)

HEMPR. et EHRENB. *Symb. phys. Dec. prima*, sp. 12, tab. 2, fig. 4.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 41, n° 3, pl. 14, fig. 3.
Scorpio australis, SAV. et AUD. *Descript. de l'Égypte*, tom. XXII, p. 412, pl. 8, fig. 3.
Androctonus æneas, KOCH, *Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner*, tom. III, p. 218, n° 7, tab. 10.
Ejusd. *Die Arachn.* tom. VI, p. 3, pl. 181, fig. 432.
Androctonus Hector, KOCH, *Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner*, tom. III, p. 219, n° 8, pl. 10.
Ejusd. *Die Arachn.* tom. VI, p. 6, pl. 181, fig. 433.

Ce n'est que dans l'Ouest de l'Algérie, aux environs d'Oran, que l'on rencontre cette espèce, qui est assez rare, et qui m'a été donnée par M. Levaillant, colonel au 36e de ligne.

Pl. 18, fig. 1. *Androctonus bicolor*, de grandeur naturelle, 1^a la disposition des yeux, 1^b le sternum et l'abdomen vus en dessous, 1^c le dernier segment caudal ainsi que l'aiguillon vus de profil.

[1] Le deuxième ordre, ou celui des *Phrynéides*, se compose d'arachnides désignées sous le nom de *Phrynus*, et dont les espèces n'ont encore été rencontrées qu'en Asie et en Amérique.

242. *Androctonus occitanus* (*Scorpio*).

Amor. *Journ. de phys.* juillet 1789, tom. XXXV, p. 9, pl. 1, fig. 1 à 3.
L. Duf. *Journ. de phys.* tom. LXXXIV, p. 439, fig. 1 à 8.
Edw. *Atl. du règne anim. de Cuv. Arachn.* pl. 24, fig. 1.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 42, n° 4, pl. 23, fig. 4.
Scorpio tunetanus, Herbst, *Nat. ungeflüg. insekt.* p. 68, pl. 2, fig. 2.
Androctonus Paris[1], Koch, *Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner*, tom. III, p. 220, n° 9, pl. 10.
Ejusd. *Die Arachn.* tom. V, p. 25, pl. 151, fig. 352.

C'est l'espèce la plus commune de toute l'Algérie, car je l'ai trouvée aussi abondamment dans l'Est que dans l'Ouest; on la rencontre, pendant toute l'année, sous les pierres; je l'ai quelquefois surprise aussi dans les maisons à Constantine et à Bône, mais ce n'est qu'accidentellement que je trouvais cet *Androctonus* dans cette condition. Ayant ouvert le corps d'une femelle, j'ai compté vingt-huit jeunes *Androctonus*, parfaitement développés, ayant 6 millimètres $\frac{1}{2}$ de long sur 2 millimètres $\frac{1}{2}$ de large; ces jeunes Androctones, dans le ventre de la mère, étaient disposés de manière que tous avaient leur partie antérieure dirigée vers l'ouverture génératrice; dans cette condition, ils sont d'un blanc jaunâtre, légèrement tachés de gris en dessus; les organes de la vue sont très-visibles, surtout la première paire d'yeux, qui est placée en dessus; quant à ceux qui occupent les côtés, ils sont fort obscurément indiqués, et ne sont réellement constatables que par la présence d'une petite tache noire que l'on voit de chaque côté du céphalothorax. Les palpes, ainsi que les organes de la locomotion, sont repliés sous le sternum et sur les parties latérales de cet organe; les pattes sont très-faibles, et ne présentent pas encore de tarse. Les mandibules, ainsi que les mâchoires, sont très-constatables, et paraissent assez bien développées; il en est de même des peignes, dont l'usage est encore ignoré, et de la queue, qui est repliée sous le ventre.

Genus *Buthus*, Hempr. et Ehrenb. *Scorpio*, Auct.

243. *Buthus palmatus*. (Pl. 18, fig. 2.)

Hempr. et Ehrenb. *Symb. phys. dec. prima*, sp. 1, pl. 1, fig. 1.
Buthus testaceus, Koch. *Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner*, tom. III, p. 216, n° 6, pl. 10.
Ejusd. *Die Arachn.* tom. V, p. 3, pl. 115, fig. 342.

Je n'ai toujours rencontré cette jolie espèce que dans l'Est de l'Algérie, particulièrement

[1] Je crois que l'*Androctonus clytoneus*, Koch, *Die Arachn.* tom. V, p. 70, pl. 163, fig. 384, qui habite le Nord de l'Afrique, ne doit être considéré que comme une variété de l'*Androctonus occitanus*, Auct. Il est bien probable aussi que les *A. peloponnensis*, Koch, *Op. cit.* tom. III, p. 34, pl. 185, fig. 190, *A. Dufoureius*, Brull. *Expéd. sc. de Morée, Zool.* p. 58, pl. 28, fig. 2, ne doivent être regardés que comme des variétés de l'*A. occitanus*. Enfin MM. Emprich et Ehrenberg font connaître dans les *Symbolæ physicæ* deux autres variétés qu'ils désignent sous les noms de *A. intermedius* et *intumescens*; celle-ci a été figurée par M. Savigny dans les planches du grand ouvrage sur l'Égypte, *Arachn.* pl. 8, fig. 1.

aux environs de Constantine, de Milah, de Sétif, de Bône et du cercle de Lacalle; elle est assez commune pendant l'hiver et tout le printemps, se tient sous les pierres, mais le plus souvent dans un trou assez profond, qu'elle se creuse en terre.

Pl. 18, fig. 2. *Buthus palmatus*, de grandeur naturelle, 2^a la disposition des yeux sur le céphalothorax, 2^b le sternum et l'abdomen vus en dessous, 2^c le dernier segment caudal ainsi que l'aiguillon vus de profil.

Genus *Scorpius*, Hempr. et Ehrenb.

244. *Scorpius flavicaudus.*

Degéer, *Mém. pour servir à l'hist. nat. des ins.* tom. VII, p. 339, pl. 40, fig. 11 à 13.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 67, n° 70.
Scorpio europæus, Edw. *Atl. du règne anim. de Cuv. Arachn.* pl. 19, fig. 2.
Scorpio germanicus, Herbst, *Naturs. ungeflüg. insekt.* p. 71, pl. 1, fig. 3.
Scorpio terminalis, Brull. *Expédit. scient. de Morée, Zool.* p. 59, n° 22, pl. 28, fig. 3.
Scorpius algericus, Koch, *Reis. in Regents. Algier, von M. Wagner*, tom. III, p. 215, n° 5, pl. 10.

Cette petite espèce, que j'ai rencontrée en novembre, dans l'île de la Galite, habite aussi l'Ouest de nos possessions, car elle a été trouvée par M. le colonel Levaillant dans les environs de Tlemsên.

Genus *Chelifer*, Geoffr.

245. *Chelifer cancroïdes* (*Phalangium.*)

Linn. *Syst. nat.* édit. 13, tom. I, p. 2 *a*, p. 1028.
Latr. *Hist. nat. des ins.* tom. VII, p. 141, pl. 62, fig. 2.
De Théis, *Ann. des sc. nat.* 1re série, tom. XXVII, p. 69, pl. 3, fig. 1.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 77, n° 1.
Chelifer fuscus, Geoffr. *Hist. nat. des ins.* tom. II, p. 618.
Chelifer europæus, Degéer, *Mém. pour servir à l'hist. nat. des ins.* tom. VII, p. 355, pl. 15, fig. 14 à 15.

Cette espèce, que je n'ai pas rencontrée communément, se tient sous les écorces des arbres, et c'est particulièrement pendant l'hiver et le printemps, dans les environs d'Alger et du cercle de Lacalle, que j'ai pris ce *Chelifer*, qui se plaît sous les écorces des oliviers, des caroubiers et des chênes-liéges. Je ferai aussi remarquer que j'ai quelquefois surpris cette espèce sous les pierres humides.

246. *Chelifer brachydactylus*, Luc. (Pl. 18, fig. 4.)

Long. 2 millim. larg. $\frac{1}{2}$ millim.

C. cephalothorace subtilissimè granario, fuscorufescente, in medio transversìm lunato-impresso, marginibus testaceo posticèque rufescente; mandibulis prominentibus, testaceo subrufescente tinctis; maxillis

rufescentibus palpisque crassis, fuscorufescentibus, horum secundo articulo compresso, lato, tertio globuliformi, quarto crasso, digitis brevibus terminato; pedibus testaceis, coxis, sternoque testaceo subrufescente tinctis; abdomine elongato, angusto, fuscorufescente, transversìm longitudinaliterque flavo lineato.

Il a un peu d'analogie avec le *C. cancroïdes,* mais il est plus étroit, avec les doigts qui terminent les palpes bien moins allongés. Le céphalothorax, plus long que large, arrondi à sa partie antérieure, s'élargissant progressivement jusqu'à sa base, est d'un brun roussâtre foncé, avec les bords latéraux testacés, et sa partie postérieure roussâtre assez fortement rebordée; il est très-finement chagriné, et présente une dépression transversale assez fortement prononcée et lunuliforme. Les mandibules, assez saillantes, sont d'un testacé légèrement teinté de roussâtre. Les mâchoires sont roussâtres, avec les palpes auxquels elles donnent naissance épais, d'un brun roussâtre foncé; le premier article est court et bien moins globuliforme que dans le *C. cancroïdes;* le second article, beaucoup plus allongé, étroit à sa naissance, est comprimé du côté externe, et beaucoup plus large que dans l'espèce précédente; le suivant, plus court, très-rétréci à ses parties antérieure et postérieure, est globuliforme; le dernier article est épais, plus court que dans le *C. cancroïdes,* avec les doigts qu'il présente trapus et très-peu allongés; des poils, assez allongés, peu serrés, d'un roussâtre clair, hérissent ces organes, ainsi que les mâchoires et les mandibules. Les pattes sont courtes, testacées, avec les hanches et le sternum d'un testacé légèrement teinté de brun : quelques poils d'un jaune testacé, clairement semés, se font remarquer sur ces organes. L'abdomen, plus allongé, et surtout plus étroit que dans le *C. cancroïdes,* est légèrement aplati; il est d'un brun roussâtre foncé, avec la ligne longitudinale du milieu assez fortement prononcée. Pendant la vie, la membrane, qui unit entre eux les segments abdominaux, est d'un jaune testacé, mais qui devient roussâtre après la mort, et forme une ligne longitudinale médiane et des lignes transversales de cette couleur; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus : des poils testacés, courts, clairement semés, se font remarquer sur le céphalothorax et sur l'abdomen.

Cette espèce est assez rare; je n'en ai rencontré que quelques individus, que j'ai pris, à la fin de novembre, dans les environs de Bône; ce Chélifer se plaît au pied des oliviers, et se tient sous les écorces humides.

Pl. 18, fig. 4. *Chelifer brachydactylus,* grossi, 4ᵉ la grandeur naturelle.

247. *Chelifer tuberculatus,* Luc. (Pl. 18, fig. 5.)

Long. 3 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

C. cephalothorace subtiliter tuberculato, depresso, fuscorufescente, marginibus posticèque testaceo rufescente, transversìmque fortiter biimpresso; maxillis, mandibulis, testaceo rufescentibus, his prominentibus; palpis elongatissimis, fuscorufescentibus, tribus primis articulis subtiliter tuberculatis, quarto lævigato, fuscorubescente nitido, digitis brevibus terminato; pedibus sat elongatis, flavo-testaceis, coxis sternoque testaceo rufescentibus; abdomine lato, depresso, subtiliter tuberculato, fuscorufescente, transversìm longitudinaliterque testaceo rufescente lineato; infrà testaceo rufescente.

Il est voisin du *C. cancroïdes,* avec lequel il ne pourra être confondu, à cause des doigts

des palpes, qui sont plus courts, ainsi que des trois premiers articles de ceux-ci et du céphalothorax, qui sont tuberculés. Le céphalothorax, d'un brun roussâtre foncé, avec les côtés postérieurs et sa base d'un testacé roussâtre, est déprimé; il est finement tuberculé, et chacun de ces tubercules donne naissance à un petit poil roussâtre; dans sa partie médiane, il présente deux sillons transversaux très-profondément marqués. Les mandibules sont très-saillantes, d'un testacé roussâtre. Les mâchoires sont de même couleur que les mandibules. Les palpes sont très-allongés, et le troisième article dépasse le septième segment de l'abdomen; ils sont d'un brun roussâtre, avec les trois premiers articles très-finement tuberculés; le dernier est lisse, d'un brun rougeâtre brillant. Le premier article, très-étroit à sa naissance, est légèrement globuliforme; les second et troisième sont grêles, presque de même longueur et à peine renflés; le quatrième ou dernier, très-étroit à sa naissance, est fortement renflé ensuite, avec les doigts qui le terminent peu allongés : des poils, assez allongés, peu serrés, d'un jaune testacé, hérissent les mandibules et les palpes de cette espèce. Les pattes sont assez allongées, d'un jaune testacé, avec la hanche et le plastron sternal d'un testacé roussâtre. L'abdomen, large, aplati, est d'un brun roussâtre foncé, avec les côtés et la partie postérieure de chaque segment d'un testacé roussâtre; la ligne longitudinale du milieu est assez bien marquée, et, de chaque côté de celle-ci, qui est d'une couleur moins foncée que le reste du corps, on aperçoit une rangée de points d'un roux foncé; il est aussi à noter que chacun des segments abdominaux présente une rangée transversale de très-petits tubercules, peu serrés, et qui donnent naissance à un petit poil roussâtre; en dessous, il est d'un testacé roussâtre, et présente, sur un fond plus clair que le reste du corps, les tubercules que l'on voit en dessus de chaque côté de la ligne longitudinale.

Cette espèce, qui est très-agile, et que j'ai prise aux environs d'Oran, dans les derniers jours de décembre, se plaît sous les pierres humides.

Pl. 18, fig. 5. *Chelifer tuberculatus*, grossi, 5ª la grandeur naturelle.

248. *Chelifer pediculoïdes*, Luc. (Pl. 18, fig. 6.)

Long. 2 millim. $\frac{1}{4}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

C. cephalothorace granario, fuscorufescente, anticè angusto, subemarginato, in medioque plus minusve fortiter transversìm uniimpresso; mandibulis subprominentibus, flavorufescente tinctis; maxillis testaceo rufescentibus; palpis elongatis, subtilissimè granariis, exilibus, fuscorufescentibus, quarto articulo fusco-rufo, digitis elongatis, intùs curvatis terminato: his subrufescente tinctis, testaceoque pilosis; pedibus sat elongatis, exilibus, flavo-testaceis, coxis sternoque subfusco tinctis; abdomine brevi, lato, suprà infràque flavo-testaceo, segmentis fusco-rufis.

Le céphalothorax, étroit à sa partie antérieure, qui est légèrement échancrée dans son milieu, s'élargit à partir des yeux, et augmente de largeur progressivement jusqu'à sa base; il est d'un brun roussâtre foncé, assez finement chagriné, et présente dans son milieu une dépression transversale plus ou moins fortement prononcée : il y a des individus chez lesquels les bords latéro-postérieurs, ainsi que la base, sont d'un jaune testacé, et quelquefois

d'un testacé roussâtre. Les mandibules sont peu saillantes, d'un brun roussâtre clair, et hérissées de poils testacés. Les mâchoires sont d'un testacé roussâtre. Les palpes, très-finement chagrinés, sont très-allongés, et dépassent de beaucoup l'abdomen; ils sont grêles, d'un brun roussâtre clair, à l'exception cependant de la partie renflée du quatrième article, qui est d'un brun roux foncé; le premier article, très-court, assez fortement rétréci à sa naissance, est légèrement globuliforme; le second, allongé, grêle, peu élargi, est légèrement comprimé, avec la base beaucoup plus rétrécie qu'à sa partie antérieure; le troisième article est assez fortement renflé dans sa partie médiane, avec les extrémités antérieure et postérieure très-sensiblement rétrécies; enfin, le quatrième article ou le dernier est très-renflé, de forme ovalaire, avec les doigts qui le terminent, allongés, grêles, fortement courbés, et d'un jaune très-légèrement teinté de roussâtre; il est aussi à noter que ces doigts sont hérissés de longs poils testacés, clairement semés. Les pattes, assez allongées, grêles, sont d'un jaune testacé, avec la hanche et le plastron sternal légèrement teintés de brun : des poils courts, clairement parsemés, de même couleur que les pattes, se font remarquer sur ces derniers organes. L'abdomen, court, très-renflé, plus large dans son milieu qu'à ses parties antérieure et postérieure, est d'un jaune testacé, avec les parties cornées des segments d'un brun roux foncé, et disposées de manière à former des bandes transversales de cette couleur, prolongées longitudinalement par la bande médiane de l'abdomen; je ferai aussi remarquer que la partie cornée du premier segment forme trois petites taches transversales; en dessous, il est entièrement de même couleur qu'en dessus.

Cette espèce est assez rare; je n'en ai trouvé que quelques individus, que j'ai pris, en mars, sous les pierres humides, dans les environs de Philippeville et du cercle de Lacalle.

Pl. 18, fig. 6. *Chelifer pediculoïdes,* grossi, 6ª la grandeur naturelle.

249. *Chelifer scorpioïdes.*

Herm. *Mém. Apt.* p. 116, pl. 5, fig. l, n.
De Théis, *Ann. des sc. nat.* 1re série, tom. XVII, pl. 3, fig. 2.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 78, n° 7.

Il n'est pas rare, sous les pierres, pendant les mois de janvier, février et mars, aux environs d'Oran, de Constantine, de Bône et d'Alger; cette espèce se plaît aussi sous les écorces des arbres, car j'en ai souvent rencontré dans cette condition dans les bois de chênes-liéges qui se trouvent entre Stora et Philippeville, ainsi que dans les forêts du cercle de Lacalle.

250. *Chelifer nepoïdes.*

Herm. *Mém. Apt.* p. 116, pl. 5, fig. q.
De Théis, *Ann. des sc. nat.* tom. XVII, 1re série, p. 75, pl. 3, fig. 3.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 79, n° 8.

Je n'ai rencontré que trois individus de cette espèce, que j'ai surpris sous des bois amassés sur la terrasse de la maison que la commission scientifique habitait à Alger; fin de novembre.

251. *Chelifer sesamoïdes.*

Sav. *Mém. sur les anim. sans vert.* tom. I, p. 114, pl. 6, fig. 3.
Ejusd. *Descript. de l'Égypte, Arachn.* pl. 8, fig. 4.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 80, n° 14.

Trouvé, en janvier et en février, sous les pierres, aux environs d'Alger, et sous les écorces des chênes-liéges renversés dans les bois du cercle de Lacalle; je n'ai rencontré que quelques individus de cette espèce.

Genus *Obisium*, Leach. *Chelifer*, Geoffr.

252. *Obisium Bravaisii.*

Gerv. *Ann. de la soc. ent. de France. Bullet.* tom. II, 1re série, p. xlv.
Ejusd. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 84, n° 29.
Edw. *Atl. du règne anim. de Cuv. Arachn.* pl. 20 *bis*, fig. 3.

Ce n'est qu'aux environs d'Oran, pendant les mois de janvier et de février, que j'ai trouvé cette curieuse espèce, qui semble se plaire sous les plantes marines rejetées par la mer.

253. *Obisium pallipes*, Luc. (Pl. 17, fig. 3.)

Long. 2 millim. $\frac{1}{4}$, larg. $\frac{3}{4}$ de millim.

O. cephalothorace brevi, posticè sat lato, fuscorufescente nitido; maxillis fuscorufescentibus; mandibulis prominentibus, elongatis, fusco subrufescentibus, testaceo rufescenteque pilosis; palpis elongatis, rufonitidis, attamen digitis subrufescentibus; pedibus brevibus, sat validis, flavo-testaceis, albicante-pilosis coxisque fuscorufescentibus; abdomine elongato, anticè angusto, fuscorufescente nitido, primis segmentis flavo-testaceis.

Il ressemble un peu à l'*O. Hermanni*, figuré par M. Savigny dans le grand ouvrage de l'Égypte (pl. 8, fig. 5), mais il ne pourra être confondu avec cette espèce, à cause de son céphalothorax, qui est plus court, et surtout plus large; de son abdomen, qui est plus allongé et peu sensiblement élargi; il est aussi à noter que les pattes sont plus courtes et plus robustes. Le céphalothorax est court, assez large et assez fortement bombé; il est lisse, d'un brun roussâtre brillant, et augmente progressivement de largeur jusqu'à sa base. Les yeux sont d'un roux testacé. Les mâchoires sont de même couleur que le céphalothorax. Les mandibules, assez saillantes au-dessus de la bouche, sont allongées, d'un roussâtre clair : des poils très-allongés, d'un testacé roussâtre, hérissent çà et là ces organes. Le sternum est d'un brun roussâtre clair. Les palpes, plus allongés que le corps, sont d'un brun teinté de roux brillant, à l'exception cependant des doigts, qui sont d'un roussâtre clair; le premier article, ou celui qui est inséré sur les mâchoires, est court, grêle à sa naissance, avec sa partie antérieure, au contraire, assez fortement globuliforme; le second

est beaucoup plus allongé et assez robuste; le troisième, moins long que le précédent, est très-renflé dans son milieu, avec les parties antérieure et postérieure très-fortement étranglées; le quatrième est très-renflé, avec les doigts qui le terminent allongés, grêles, et légèrement recourbés du côté interne : des poils, très-légèrement roussâtres, allongés, semés çà et là, hérissent les derniers articles de ces organes. Les pattes, courtes et plus robustes que dans l'*O. Hermanni,* augmentent de longueur progressivement, à l'exception cependant de la troisième paire; elles sont d'un jaune testacé, avec les hanches d'un brun roussâtre, et parsemées de poils blancs, très-courts, placés çà et là. L'abdomen, allongé, étroit à sa partie antérieure, et augmentant de largeur progressivement, est d'un brun brillant teinté de roux foncé, à l'exception cependant des deux ou trois premiers segments qui sont d'un jaune testacé; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus; cependant il y a des individus chez lesquels la couleur testacée des premiers segments s'étend jusqu'aux quatrième et cinquième.

Rencontrée, pendant l'hiver et le printemps seulement, dans l'Est de l'Algérie, particulièrement aux environs d'Alger, de Bône et du cercle de Lacalle; cette espèce, qui est très-agile, se plaît sous les pierres, et quelquefois aussi dans leurs anfractuosités, où elle se construit une petite coque sans issue, d'un tissu soyeux, serré, revêtue à l'extérieur de grains de sable et de parcelles de terre; c'est sous cette enveloppe que cet *Obisium,* qui aime les lieux sablonneux et peu humides, passe la saison d'hiver.

Pl. 17, fig. 3. *Obisium pallipes,* grossi, 3ª la grandeur naturelle.

254. *Obisium ischnocheles* (*Chelifer*).

Herm. *Mém. Apt.* p. 118, pl. 60, fig. 14.
De Théis, *Ann. des sc. nat.* 1re série, tom. XXVII, p. 65, pl. 1, fig. 3.
Luc. *Hist. nat. des crust. des arachn. des myriap. etc. etc.* tom. I, p. 449.
Chelifer ischnocheles, Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 81, n° 20.
Chelifer trombidioïdes, Latr. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 133.
Obisium orthodactylum, Leach, *Zool. miscell.* tom. III, p. 141, fig. 2.

Cette espèce est très-abondamment répandue dans l'Est et dans l'Ouest de l'Algérie, particulièrement aux environs d'Alger, d'Oran, de Philippeville, de Bône et du cercle de Lacalle; elle est très-agile, et se plaît sous les pierres légèrement humides. Sur le versant Est du Djebel Santon, dans une anfractuosité d'une grosse pierre, j'ai trouvé une femelle de cette espèce entourée de ses petits; ils étaient au nombre de douze, longs d'un millimètre sur un quart de millimètre de largeur; à cet état, ils sont entièrement d'un jaune testacé et semblent vivre en famille.

QUATRIÈME ORDRE.

LES SOLPUGIDES.

Genus *Galeodes*, Oliv. *Solpuga*, Licht. et Herbst.

255. *Galeodes barbara*, Luc. (Pl. 18, fig. 7.)

Long. 40 millim. larg. 9 millim.

G. cephalothorace flavorufescente, latiore quàm longiore, posticè angustato ad basimque transversim impresso; mandibulis brevibus, validis, chelis flavo subrufescentibus, nigroque denticulatis; palpis pedibusque validis, flavescentibus flavescenteque ciliatis; abdomine elongato, angusto, marginibus albido flavescente vel subgrisescente tincto, in medio longitudinaliter nigro vittato, infrà flavo subfusco tincto, quinto segmento posticè spinoso.

Le céphalothorax, plus large que long, est assez fortement rétréci près de sa base, où il présente un sillon transversal assez profondément marqué; il est d'un jaune roussâtre, parsemé de poils jaunes, très-courts, serrés, mais qui deviennent beaucoup plus longs sur les parties latérales. Les yeux sont noirs, avec le tubercule qui les supporte de cette couleur. Les mandibules [1], de même couleur que le céphalothorax, sont courtes, robustes, larges, avec les côtés et leur partie supérieure arrondis. Les crochets auxquels ces organes donnent naissance sont allongés, robustes, d'un jaune roussâtre plus clair que les mandibules, avec leur extrémité et les dents qu'ils présentent d'un noir foncé : des poils, d'un jaune clair, très-raides, allongés et peu serrés, hérissent ces organes. Les palpes, très-allongés, robustes, moins longs cependant que les pattes de la dernière paire, sont d'un jaune clair, et hérissés de très-longs poils de cette couleur, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont beaucoup plus petits. Les mâchoires et le sternum ne présentent rien de remarquable, si ce n'est qu'ils sont d'un jaune plus clair que le céphalothorax, et que les poils dont ces organes sont hérissés sont plus courts et plus serrés; je ferai aussi observer que ces organes ont été parfaitement représentés par M. Milne Edwards, dans l'atlas du Règne animal de Cuvier (pl. 20 *bis*, nº 2); dans cette figure, on remarque l'appareil buccal, les antennes-pinces, la base des palpes pédiformes, les orifices respiratoires, situés derrière la base des pattes de la seconde paire, la portion des pattes de la dernière paire, garnies de

[1] Ces organes, suivant M. E. Blanchard, dans un travail ayant pour titre, *Observations sur l'organisation d'un type de la classe des Arachnides*, le genre Galéode, *Galeodes*, Oliv. démontre que les forcipules des arachnides, comme le pensaient Latreille et quelques autres entomologistes, ne sont autres que des antennes modifiées, quant à la forme et aux usages. Voici sur quoi cet anatomiste appuie cette observation : « Le cerveau des Galéodes, dit-il, fournit une première paire de nerfs, se rendant aux yeux : ce sont les nerfs optiques. Ceux de la seconde paire vont se ramifier dans les antennes-pinces. Ce fait montre clairement que ces appendices ne sont ni des mandibules, ni des organes qu'on pourrait leur comparer. Dans aucun animal annelé, les mandibules, les mâchoires, la lèvre inférieure ne reçoivent leurs filets nerveux des ganglions sus-œsophagiens. » (*Comptes rendus de l'Acad. des sc.* 1845, p. 1383.)

leurs appendices spatuliformes, l'orifice génital, les orifices stigmatiques, situés sous le bord postérieur du second et du troisième anneau de l'abdomen, et conduisant l'air dans les trachées, et, enfin, la partie anale. Les pattes, de même couleur que les palpes, sont revêtues de longs poils d'un jaune clair; comme dans ces derniers organes, elles sont courtes, robustes, à l'exception cependant de la quatrième paire, qui est très-allongée; ce sont les quatrième, troisième et première paires qui sont les plus allongées, avec la seconde la plus courte. Comme chez toutes les espèces qui composent ce genre singulier, il n'y a que les trois dernières paires de pattes qui soient armées à leur extrémité d'une griffe bifide; quant à la première paire, elle ressemble tout à fait aux palpes, et lorsque cette Galéode est à la recherche de sa nourriture, la première paire de pattes remplit les mêmes fonctions que les palpes, c'est-à-dire qu'elle sert plutôt à sonder le terrain, comme ces derniers organes. La dernière paire de pattes présente, en dessous, cinq papilles à peu près de forme triangulaire, dont l'usage nous est encore inconnu, et qui semblent être les analogues des peignes des scorpions; ces appendices trianguliformes sont ainsi disposés : deux sur le sternum, deux sur la hanche, et un sur l'exinguinal; je ferai aussi observer que dans les organes de la locomotion, la hanche et l'exinguinal sont très-allongés, comparativement au fémoral, qui est très-court, et cette conformation ne se présente seulement que dans les troisième et quatrième paires de pattes, qui se composent alors de sept articles; dans les deux premières paires, on ne compte que six articles, et ce serait l'avant-dernier ou le métatarse qui manquerait; outre les longs poils jaunes qui hérissent les organes de la locomotion, ceux-ci sont armés d'épines roussâtres, qui se font particulièrement remarquer à la partie inférieure du métatarse et du tarse. L'abdomen, assez allongé, étroit, est d'un blanc jaunâtre, légèrement teinté de gris sur les parties latérales, et orné dans son milieu d'une bande longitudinale continue, assez large, d'un noir foncé; quelques poils jaunâtres se font remarquer sur cette bande, mais ils occupent particulièrement la partie inférieure de chaque segment; en dessous, il est d'un jaune légèrement teinté de brun, couvert de poils de même couleur, allongés, peu serrés, avec la partie postérieure du cinquième segment armée d'épines roussâtres, allongées et serrées.

Cette espèce ressemble à la *G. araneoïdes*, figurée par M. Koch dans ses *Die Arachnid.*, t. III, p. 17, pl. 73, fig. 164, et pl. 74, fig. 165; mais elle s'en distingue facilement par son céphalothorax, qui est beaucoup plus large et plus court, et par ses mandibules, qui sont beaucoup plus fortes et bien moins allongées. Chez l'espèce figurée par l'auteur allemand, l'abdomen est d'un brun noirâtre et orné de taches noires séparées, tandis que chez le *G. barbara* ce même organe est jaune, avec une large bande médiane, longitudinale et continue; enfin, il est aussi à noter que chez l'espèce d'Algérie les organes de la locomotion sont plus robustes et moins allongés que dans la *G. araneoïdes* figurée par M. Koch.

J'ai rencontré dans les environs du cercle de Lacalle, en janvier, un jeune individu de cette espèce, qui ressemble tout à fait à l'adulte, et dont la longueur égale environ dix-huit millimètres; je l'ai trouvé sous des pierres, dans les lieux sablonneux, où il s'était construit un trou dans lequel il se tenait presque engourdi.

C'est dans l'Est seulement que l'on trouve cette espèce, qui n'est pas très-rare aux environs de Sétif et sur la route qui conduit de ce camp à celui de Djimmilah; cette Galéode court avec une très-grande agilité et préfère les lieux arides et sablonneux. Le premier individu que je voulus prendre se redressa sur les pattes de derrière, et, comme je me préparais à le saisir, il se précipita sur mon bras, mordit si profondément, avec ses fortes mandibules, la manche du caban de laine que je portais, qu'il y resta accroché et ne put se débarrasser; je profitai alors de la fausse position où se trouvait cette Galéode pour la précipiter dans un flacon rempli d'alcool; tous les individus que j'ai rencontrés ensuite, je m'en suis emparé avec les pinces à prendre les Hyménoptères.

Pl. 18, fig. 7. *Galeodes barbara*, de grandeur naturelle, 7[a] la disposition des yeux, 7[b] une mandibule vue de profil.

256. *Galeodes intrepida.*

Walck. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 89, n° 9, pl. 27, fig. 1.
Sav. *Descript. de l'Égypte, Arachn.* pl. 8, fig. 10.

G. cephalothorace ferè longiore quàm latiore, in medio longitudinaliter depresso; flavescente, marginibus fuscorufescentibus; mandibulis elongatis, flavis, flavescente rubescenteque pilosis, chelis validis, rubescentibus, anticè nigris, intùs fuscorubescente denticulatis; palpis elongatis, robustis, rubescentibus, attamen primo articulo flavo; pedibus flavis, horum quarto articulo anticè quintoque ad basim fuscorufescente tinctis; abdomine elongato, sat lato, ovato, suprà infràque cinereo rufescente, flavescenteque piloso.

Le céphalothorax, presque aussi long que large, assez fortement rétréci vers sa base, avec sa partie antérieure bombée, surtout sur les côtés antérieurs, est jaunâtre, et teinté de brun roussâtre sur les parties latérales; il est déprimé longitudinalement dans son milieu, parsemé de poils jaunes, courts, serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont roussâtres, très-allongés. Les yeux sont d'un noir brillant, avec le tubercule qui supporte ces organes de cette couleur. Les mandibules, plus allongées que dans l'espèce précédente, sont jaunes, plus étroites, bombées et arrondies sur leurs parties latérales et en dessus; elles sont parsemées de poils courts, jaunes, parmi lesquels on en voit d'autres qui sont très-allongés, d'un jaune teinté de rougeâtre. Les crochets sont allongés, rougeâtres, noirs à leur extrémité, avec les dents dont ces organes sont armés à leur côté interne d'un brun teinté de rougeâtre. Les palpes sont allongés, robustes, roussâtres, avec le premier article jaune, et parsemé de longs poils de cette couleur. Les mâchoires, ainsi que le sternum, sont d'un jaune clair, revêtus de poils de cette couleur. Les pattes sont jaunes, grêles, à l'exception cependant de celles de la quatrième paire, qui sont plus robustes, avec l'extrémité du tibial et la naissance du génual teintées de brun roussâtre : des poils jaunes, clairement semés, très-allongés, se font remarquer sur ces organes. L'abdomen est allongé, assez large, et de forme ovalaire; il est d'un cendré jaunâtre, et revêtu de poils d'un jaune clair; en dessous, il est entièrement de même couleur qu'en dessus.

Je n'ai trouvé que quelques individus de cette Galéode, que je rapporte, mais avec doute,

à la *G. intrepida* [1], Walck.; c'est pendant l'hiver, sous les pierres humides, sur le versant Est du Djebel Santon, aux environs d'Oran, que j'ai pris cette singulière espèce.

CINQUIÈME ORDRE.

LES PHALANGIDES.

Genus *Phalangium*, Linn. *Opilio*, Herbst.

257. *Phalangium cirtanum* (*Opilio*). (Pl. 18, fig. 8.)

Koch, *Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner*, tom. III, p. 122, pl. 10.

Cette espèce, figurée par M. Koch, est fort remarquable; mais ce savant aptérologiste n'a probablement eu en sa possession qu'un individu mutilé, car dans la figure qui représente cette espèce, les seconde et troisième paires de pattes manquent, et ne sont approximativement indiquées que par de simples traits.

Le céphalothorax, épineux à sa partie antérieure et sur les côtés, présente dans son milieu une tache violacée entourée de jaunâtre; cette tache, dans sa partie médiane, est ornée d'une bande d'un blanc jaunâtre, qui part du tubercule oculifère et atteint la partie postérieure de l'abdomen. Derrière le tubercule oculifère, on aperçoit deux ou trois sillons transversaux assez profondément marqués, avec la partie saillante des premier et second sillons offrant une ligne transversale de petits tubercules épineux. Le tubercule oculifère est assez saillant, bi-épineux antérieurement, avec sa partie postérieure armée de six tubercules épineux disposés transversalement; il est d'un brun rougeâtre, avec les yeux d'un noir brillant. Un peu avant ce tubercule, à la partie antérieure du céphalothorax, on aperçoit quelquefois deux petites taches d'un jaune orangé. Les mandibules sont lisses, allongées, peu robustes, d'un jaune ferrugineux brillant, avec l'extrémité des doigts d'un noir foncé. Les mâchoires, ainsi que le sternum, sont d'un jaune testacé. Les palpes, assez allongés, sont d'un jaune ferrugineux, avec le dernier article d'un jaune testacé, et le crochet dont il est armé d'un noir foncé; des poils très-courts, raides, peu serrés, d'un noir foncé, hérissent ces organes. Les pattes sont d'un brun jaunâtre, quelquefois d'un brun foncé, avec celles de la première paire, le métatarse et le tarse des suivantes, jaunâtres; la hanche, l'exinguinal, le fémoral, le génual et le tibial sont tachés de brun foncé à leur extrémité, avec le tarse très-finement annelé de cette couleur : de petites épines courtes, peu serrées, et disposées régulièrement en ligne longitudinale, se font remarquer sur le fémoral et le génual. L'abdomen est très-gros, à peu près de forme ovalaire, et plus large

[1] Le nom d'*intrepida* avait déjà été donné, par M. Léon Dufour, à une Galéode qui habite l'Espagne méridionale; mais cette espèce avait été antérieurement désignée par Latreille sous le nom de *G. dorsalis*.

antérieurement qu'à sa partie postérieure, qui est arrondie; il est d'un brun violet, quelquefois entièrement de cette dernière couleur, et orné en dessus d'une tache d'un noir foncé, qui n'est, au reste, comme la bande longitudinale d'un blanc jaunâtre qui la partage, que la continuation de celle que présente le céphalothorax; cette tache, assez fortement rétrécie à la jonction de l'abdomen avec le céphalothorax, est finement bordée de jaunâtre; postérieurement, elle est très-étroite, et atteint la base de l'abdomen; en dessous, il est d'un jaune testacé, quelquefois taché de brun transversalement.

Cette espèce présente plusieurs variétés assez remarquables.

Var. A. Corps entièrement d'un brun noirâtre.
Var. B. Corps entièrement d'un cendré jaunâtre.

Chez ces deux variétés, la bande longitudinale, d'un blanc jaunâtre, n'est nullement apparente.

Ce Phalangium n'est pas rare dans l'Est et l'Ouest de l'Algérie, pendant l'hiver et tout le printemps, particulièrement aux environs d'Oran, d'Alger, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle; il est assez agile, se tient dans des lieux frais et humides, et se plaît à se reposer sur les parties latérales des grosses pierres.

Pl. 18, fig. 8. *Phalangium cirtanum*, de grandeur naturelle, 8ª le céphalothorax vu de profil.

258. *Phalangium africanum*, Luc. (Pl. 18, fig. 9.)

Long. 11 millim. larg. 6 millim. ½.

P. fuscoflavescens, in medioque flavo subfuscescente tincto unilineatum; longitudinali maculâ fuscâ, posticè interruptâ, cephalothorace depresso, anticè ad lateraque spinoso; tuberculo oculifero flavo, utrinque spinoso; mandibulis flavo-testaceis; digitis anticè nigris; maxillis sternoque flavis; palpis longiusculis, exilibus, nigro-spinulosis, ultimo articulo anticè fusco tincto; pedibus exilibus, flavorufescentibus, femoribus genibusque flavescente-spinosis, subsequentibus nigricante-spinosis, metatarso tarsoque lævigatis, fuscis; abdomine elongato, lato, lateribus flavo subfusco tinctis; corpore infrà albido flavescente.

Il ressemble un peu au *P. cirtanum*, avec lequel il ne pourra être confondu, à cause de la tache d'un brun foncé que présentent le céphalothorax et l'abdomen, et qui est toujours plus ou moins fortement interrompue. Le céphalothorax, déprimé sur ses parties latérales, qui sont légèrement découpées et clairement parsemées d'épines, est d'un brun jaunâtre, et plus ou moins taché de brun foncé de chaque côté du tubercule oculifère; à sa partie antérieure, qui est arrondie, il est parsemé d'épines assez allongées; postérieurement, il est d'un brun foncé, couleur formant une tache longitudinale qui se continue jusque sur l'abdomen, mais qui, arrivée à peu près au milieu de cet organe, est toujours plus ou moins fortement interrompue; sur les parties latérales, elle est bordée de jaune clair, et fortement rétrécie à la jonction du céphalothorax avec l'abdomen; elle s'élargit ensuite, et forme de chaque côté un angle très-prononcé, également entouré de jaune clair; il est aussi à noter que cette tache, dans son milieu, présente une bande longitudinale, étroite, d'un blanc jaunâtre, qui part du tubercule oculifère et atteint, sans s'interrompre, l'extrémité de l'ab-

domen; celui-ci est orné de trois taches trianguliformes d'un brun foncé, qui diminuent de largeur progressivement; derrière le tubercule oculifère, le céphalothorax présente une rangée transversale de petites épines et un sillon, également transversal, d'un brun foncé. Le tubercule oculifère est jaune, assez saillant, armé de chaque côté de cinq ou six épines peu prononcées. Les yeux sont d'un noir brillant. Les mandibules, d'un jaune testacé, entièrement lisses, sont assez allongées, avec les doigts d'un noir foncé à leur extrémité. Les mâchoires, ainsi que le sternum, sont entièrement jaunes. Les palpes sont grêles, peu allongés, jaunes, hérissés de petits piquants noirs, avec l'extrémité du dernier article légèrement teintée de brun, et le crochet qui arme celui-ci assez allongé et d'un noir foncé. Les pattes sont grêles, de médiocre longueur, d'un jaune roussâtre, avec la hanche entièrement jaune; l'extrémité du fémoral, du génual et du tibial d'un brun foncé; le fémoral et le génual sont armés de rangées d'épines serrées, jaunâtres, à extrémité d'un brun foncé; le tibial seulement est parsemé de petits piquants noirâtres, avec le métatarse et le tarse lisses, et celui-ci d'un brun foncé. L'abdomen est très-gros, plus long que large, et arrondi postérieurement; il est d'un jaune légèrement teinté de brun sur les parties latérales, et présente en dessus trois ou quatre rangées transversales de petites épines; en dessous, il est d'un blanc jaunâtre, et offre cinq sillons transversaux, qui semblent indiquer la division des segments entre eux.

Cette espèce varie beaucoup pour la couleur du dessus du céphalothorax et de l'abdomen, qui, quelquefois, est entièrement d'un brun foncé; cependant la tache longitudinale est toujours sensiblement interrompue.

Le mâle diffère de la femelle par son abdomen, beaucoup plus court, et par les organes de la locomotion, qui sont plus grêles et surtout beaucoup plus allongés. Ce sexe présente une variété assez remarquable, en ce que la tache brune du céphalothorax et de l'abdomen n'est pas entourée de jaunâtre, et surtout en ce qu'elle n'offre pas dans sa partie médiane de bande longitudinale d'un blanc jaunâtre.

Cette variété a été rencontrée, en juin, dans les environs de Tlemsên, par M. Durieu de Maisonneuve.

Cette espèce est très-abondamment répandue dans l'Est et l'Ouest de l'Algérie pendant tout l'hiver, le printemps et une grande partie de l'été; elle aime les lieux humides, et se tient particulièrement sous les pierres, au pied des arbres situés sur les bords des rivières et des lacs. Les environs d'Alger, de Philippeville, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle nourrissent ce *Phalangium,* que j'ai souvent rencontré en famille au nombre de trois ou quatre individus; il habite aussi les environs d'Oran, mais je l'y ai toujours rencontré bien moins communément que dans l'Est.

Pl. 18, fig. 9. *Phalangium africanum,* de grandeur naturelle, 9ª le céphalothorax vu de profil.

259. *Phalangium albounilineatum,* Luc. (Pl. 18, fig. 10.)

Long. 9 millim. ½ à 10 millim. larg. 4 millim. à 4 millim. ½.

P. rufoflavescens, in medio fusco maculatum, longitudinaliterque albounilineatum; marginibus anticis depressis flavescente-spinosis; tuberculo oculifero albo subflavescente, utrinque quadri-spinoso;

mandibulis lævigatis, flavorufescentibus; digitis anticè nigris; palpis, maxillis sternoque flavo-testaceis, nigro-spinulosis; pedibus elongatis, secundo tertioque articulis fortiter spinosis, subsequentibus subtilissimè nigricante-spinulosis; abdomine quinqueplici vel sexplici serie transversìm spinoso.

Var. A. Corpore suprà omninò flavorufescente.

Le céphalothorax, jaune, quelquefois d'un jaune roussâtre sur les côtés et antérieurement, présente dans sa partie médiane une tache d'un brun plus ou moins foncé, qui atteint presque le milieu de l'abdomen, et qui est fortement rétrécie à la jonction de cet organe avec le céphalothorax; antérieurement, et sur les côtés, qui sont déprimés, on aperçoit des épines de même couleur que le céphalothorax à extrémité d'un brun foncé et assez clairement semées; à partir du tubercule oculifère, il présente trois sillons peu profondément enfoncés et deux rangées transversales de très-petites épines; de plus, il est orné d'une bande médiane longitudinale blanche plus étroite que dans le *P. cirtanum*, et qui atteint le dernier segment abdominal; cette bande, à peu près vers le milieu de l'abdomen, s'élargit, et représente presque la figure d'un triangle. Le tubercule oculifère est assez saillant, d'un blanc très-légèrement jaunâtre, et armé de chaque côté de quatre épines, dont deux situées à la partie antérieure et les deux autres postérieurement. Les yeux sont d'un noir brillant. Les mandibules sont lisses, d'un jaune roussâtre brillant, avec l'extrémité des doigts d'un noir foncé. Les mâchoires, ainsi que le sternum, sont d'un jaune testacé, parsemées de petits piquants d'un noir foncé, courts, peu serrés. Les palpes, grêles, allongés, sont entièrement d'un jaune testacé. Les pattes, grêles, très-allongées, sont d'un jaune roussâtre, avec l'exinguinal et le fémoral hérissés d'épines peu serrées, assez allongées, de même couleur que les pattes, et à extrémité d'un brun foncé; les articles suivants ne présentent que de petits piquants noirâtres, très-courts et serrés. L'abdomen, court et arrondi à sa partie postérieure, est d'un jaune roussâtre, et présente cinq ou six rangées transversales de petites épines jaunes à extrémité d'un brun foncé; en dessous, il est lisse et entièrement d'un jaune testacé.

Var. A. Céphalothorax et abdomen entièrement d'un jaune roussâtre et ne présentant ni la tache brunâtre, ni la bande longitudinale blanche, comme cela se voit chez l'espèce typique.

Trouvée, dans les derniers jours d'avril, aux environs d'Alger et de Constantine; cette espèce, qui se plaît sous les pierres humides, est assez rare, et vit quelquefois en famille au nombre de cinq ou six individus.

Pl. 18, fig. 10. *Phalangium albounilineatum*, grossi, 10ª la grandeur naturelle, 10ᵇ le céphalothorax vu de profil.

260. *Phalangium numidicum*, Luc. (Pl. 19, fig. 7.)

Long. 9 millim. $\frac{1}{2}$ à 10 millim. larg. 4 millim. $\frac{1}{2}$ à 5 millim.

P. flavo-ferrugineum, in medio longitudinaliter albounilineatum; cephalothorace depresso, sat fortiter spinoso posticèque transversìm profundè unisulcato; tuberculo oculifero flavorufescente, spinosissimo; mandibulis lævigatis, flavorufescentibus, anticè angustatis; maxillis sternoque flavo-testaceis; palpis elongatis, exilibus, testaceo subferrugineis, tertio articulo suprà spinoso; pedibus elongatissimis, exilibus, fusco-rufescentibus, secundo, tertio quartoque articulis in primo pari sat fortiter rufescentes-pinosis, tertio arti-

culo in primo tantùm pari inflato; abdomine fuscorufescente, triplici vel quadruplici serie transversìm spinoso-tuberculato, infrà omninò flavo-testaceo.

Le céphalothorax, fortement déprimé antérieurement et sur les côtés, est d'un jaune ferrugineux, d'un brun foncé postérieurement, et orné, à partir du tubercule oculifère, d'une bande longitudinale d'une belle couleur blanche, quelquefois cependant très-légèrement teintée de jaune; celle-ci est étroite, et n'atteint jamais le dernier segment abdominal, au moins chez les individus qui sont à ma disposition; il est couvert d'épines, qui, sur les parties latérales, sont disposées par groupes; postérieurement, il présente un sillon transversal profondément marqué, et deux rangées, également transversales, de petites épines. Le tubercule oculifère est peu saillant, d'un jaune roussâtre et très-épineux. Les mandibules, lisses, d'un jaune roussâtre, sont allongées, très-étroites à leur partie antérieure, avec l'extrémité des doigts d'un noir foncé. Les mâchoires, ainsi que le sternum, sont d'un jaune testacé. Les palpes sont grêles, allongés, d'un testacé légèrement ferrugineux, avec la naissance du troisième article armée en dessus de quelques épines. Les pattes, grêles et beaucoup plus allongées que dans l'espèce précédente, sont d'un brun roussâtre foncé, avec la hanche seulement testacée et parsemée de petites taches arrondies roussâtres; l'exinguinal, le fémoral et le génual sont hérissés d'épines roussâtres à extrémité d'un brun foncé; il est aussi à noter que le fémoral de la première paire de pattes seulement est très-renflé, et que cette conformation a également lieu pour la hanche et l'exinguinal. L'abdomen est d'un brun ferrugineux, couleur qui devient beaucoup plus foncée surtout sur les côtés de la bande blanche; il est aussi à remarquer que cet organe présente trois ou quatre rangées transversales de petits tubercules épineux; en dessous, il est lisse et entièrement d'un jaune testacé.

Cette espèce a été prise par M. Vaillant, aux environs de Cherchêl, dans les premiers jours de juin; ce *Phalangium* habite aussi l'Ouest de nos possessions, car mon collègue M. Durieu de Maisonneuve m'a rapporté plusieurs individus de cette espèce que ce consciencieux botaniste a rencontrés, en été, aux environs de Tlemsên.

Pl. 19, fig. 7. *Phalangium numidicum*, grossi, 7^a la grandeur naturelle, 7^b le céphalothorax vu de profil.

261. *Phalangium propinquum*, Luc. (Pl. 20, fig. 4.)

Long. 9 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 4 millim. $\frac{1}{2}$.

P. flavescens, maculâ fuscâ ornatum, illâ in medio fortiter angustatâ albidoque flavescente longitudinaliter unilineatâ; cephalothorace tuberculoque oculifero spinosis; maxillis, sterno mandibulisque testaceis, his intùs subtiliter spinosis; palpis testaceis; pedibus elongatis, exilibus, testaceo-rufescentibus, primis articulis testaceis, tarsis fuscis, articulis intermediisque subtilissimè spinosis; abdomine suprà subtilissimè granario, quadruplici vel quintuplici serie transversìm tuberculoso-spinoso; corpore infrà omninò testaceo.

Il ressemble un peu au *P. cirtanum*, mais il est plus petit, et surtout beaucoup plus grêle. Le céphalothorax est jaunâtre, avec sa partie antérieure parsemée d'épines en bien plus grand nombre que dans le *P. cirtanum* et à extrémité d'un brun foncé; postérieurement, il présente une tache d'un brun foncé, longitudinale, qui part du tubercule ocul-

fère et se continue jusqu'à la partie postérieure de l'abdomen, où elle est très-rétrécie et presque terminée en pointe; cette bande ou tache, à partir de la jonction du céphalothorax avec l'abdomen, est très-rétrécie; elle est bordée de jaune clair, et présente dans son milieu une ligne longitudinale d'un blanc jaunâtre beaucoup plus étroit que dans le *P. cirtanum;* il est aussi à noter que le céphalothorax offre derrière le tubercule oculifère une rangée transversale de petits tubercules épineux. Le tubercule oculifère, d'un jaune légèrement teinté de roussâtre, est très-saillant et fort épineux sur les parties latérales. Les yeux sont d'un brun roussâtre brillant. Les mandibules sont testacées, armées de quelques épines à leur côté interne, avec l'extrémité des doigts d'un noir foncé. Les mâchoires, ainsi que le plastron sternal, sont testacés. Les palpes, de même couleur que les mâchoires, sont grêles, allongés, et parsemés, ainsi que les divers organes que je viens de citer, de poils épineux, courts, serrés, d'un brun foncé. Les pattes sont grêles, allongées, d'un testacé roussâtre, avec la hanche et l'exinguinal testacés et le tarse d'un brun foncé; le fémoral, le génual et le tibial sont parsemés de petites épines allongées, plus serrées et en plus grand nombre que dans le *P. cirtanum :* ces épines, à extrémité d'un brun foncé, sont disposées comme dans cette dernière espèce. L'abdomen est aussi beaucoup plus court que chez le *P. cirtanum;* il est très-finement chagriné, et présente quatre ou cinq rangées transversales de tubercules épineux; ces épines, par leur disposition, semblent indiquer la jonction des segments entre eux; en dessous, il est entièrement testacé.

La femelle ressemble tout à fait au mâle, et n'en diffère que par son abdomen, qui est beaucoup plus renflé, et les organes de la locomotion, qui sont plus courts.

Il se plaît sous les pierres, dans les lieux humides, aux environs d'Alger; cette espèce paraît assez rare; je n'en ai rencontré que quelques individus, que j'ai pris pendant les mois de janvier et de février.

Pl. 20, fig. 4. *Phalangium propinquum,* grossi, 4ᵃ la grandeur naturelle, 4ᵇ le céphalothorax vu de profil, 4ᶜ les organes buccaux ainsi que les palpes vus en dessous, 4ᵈ le fémoral très-grossi d'une patte de la première paire, pour montrer la disposition des épines, 4ᵉ un tarse d'une patte de la dernière paire.

262. *Phalangium levipes,* Luc. (Pl. 20, fig. 6.)

Long. 7 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 3 millim. $\frac{1}{3}$.

P. cephalothorace anticè bituberculato, lateribus emarginato, utrinque sat profundè unisulcato, testaceo rufescente sparsim flavescente maculato posticèque transversim bisulcato; tuberculo oculifero lævigato, flavescente; mandibulis palpisque elongatis, lævigatis, testaceo-ferrugineis; pedibus sat elongatis, exilibus, testaceo subrufescentibus, omninò lævigatis tarsisque flavescentibus, attamen subrufescente annulatis; abdomine subtilissimè granario, rufo, sparsim flavescente maculato, in medio vittâ flavâ longitudinali ornato, hâc utrinque fusco-rufo circumscriptâ; corpore infrà lævigato, omninò flavo.

Le céphalothorax, tronqué et bi-tuberculé à sa partie antérieure, échancré sur les côtés, qui sont assez profondément sillonnés de chaque côté, est d'un testacé roussâtre, taché de jaune çà et là, et parcouru transversalement par de petites lignes d'un brun rougeâtre; je ferai aussi remarquer que les angles latéro-antérieurs du céphalothorax sont d'un brun foncé, et que, postérieurement, il présente derrière le tubercule oculifère deux petits

sillons transversaux très-courts et assez fortement accusés. Le tubercule oculifère est jaune, entièrement lisse, avec les yeux d'un noir foncé. Les mandibules sont assez allongées, lisses, d'un testacé ferrugineux, avec l'extrémité des doigts d'un noir foncé. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont testacées. Les palpes sont assez allongés, grêles, de même couleur que les organes de la manducation, avec l'extrémité du dernier article d'un brun foncé. Les pattes sont très-allongées, grêles, d'un testacé légèrement roussâtre, avec l'extrémité du fémoral, du génual et du tibial d'un jaune clair. Il y a des individus chez lesquels ces divers articles sont plus ou moins teintés de brun; les tarses sont jaunâtres et très-légèrement annelés de roussâtre; dans toutes les espèces que j'ai examinées, j'ai toujours remarqué que le fémoral, le génual et le tibial étaient plus ou moins fortement épineux; chez le *P. levipes,* tous ces articles, au contraire, sont entièrement lisses. L'abdomen, beaucoup plus long que large, est assez bombé en dessus, avec sa partie postérieure arrondie; il est très-finement chagriné, d'un roux assez foncé, mélangé de taches jaunâtres, et orné dans son milieu d'une bande longitudinale jaune, assez large, qui part de la partie postérieure du céphalothorax et se continue jusqu'au dernier segment abdominal; cette bande, de chaque côté, est circonscrite par du brun-roux foncé, qui forme deux lignes longitudinales sinueuses de cette couleur; en dessous, il est entièrement jaune.

Cette espèce, qui se plaît sous les pierres, a été rencontrée, en juin, aux environs de Tlemsên par mon collègue M. Durieu de Maisonneuve.

Pl. 20, fig. 6. *Phalangium levipes,* grossi, 6ª la grandeur naturelle, 6ᵇ le céphalothorax vu de profil.

263. *Phalangium nigro maculatum,* Luc. (Pl. 20, fig. 3.)

Long. 6 millim. larg. 2 millim. $\frac{3}{4}$.

P. cephalothorace lævigato, rufescente, sparsìm nigro maculato, posticè unisulcato marginibusque subemarginatis; tuberculo oculifero flavescente, lævigato; mandibulis exilibus, elongatis, angustis, lævigatis, flavosubrufescentibus; palpis pedibusque elongatis, testaceo rufescentibus, horum primo tertioque articulis rufescente marginatis tarsisque flavescentibus, subtiliter fuscescente annulatis; abdomine lævigato, flavo-rufescente, nigro maculato, posticè flavo utrinque maculato, infrà omninò flavo-testaceo interstitiis flavescentibus.

Le céphalothorax, lisse, fortement tronqué à sa partie antérieure, légèrement échancré sur les parties latérales, qui sont peu déprimées, est roussâtre, taché çà et là de brun, et présente antérieurement, chez les trois individus que j'ai pris de ce *Phalangium,* une petite ligne longitudinale d'un roussâtre très-clair; postérieurement, il présente un sillon transversal étroit, assez profond, avec la saillie située derrière le tubercule oculifère, et à la jonction du céphalothorax avec l'abdomen, très-finement spinuleux. Le tubercule oculifère est très-saillant, jaune, lisse, avec les yeux d'un jaune brillant et entourés de brun foncé. Les mandibules, grêles, allongées, très-étroites, sont lisses, d'un jaune légèrement roussâtre, avec l'extrémité des doigts tachée de noir foncé. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont testacés. Les palpes sont grêles, allongés, d'un testacé roussâtre, avec les second et troisième articles bordés de brun foncé. Les pattes sont grêles, de médiocre longueur; elles

sont de même couleur que les palpes, avec la partie antérieure de la hanche et la naissance du fémoral tachées de brun foncé : des épines noirâtres, très-fines, courtes et peu serrées, se font remarquer sur les troisième, quatrième et cinquième articles, qui sont assez épais; il est aussi à remarquer que les tarses sont jaunes et très-finement annelés de brun. L'abdomen, plus long que large, lisse, assez convexe et arrondi postérieurement, est d'un jaune roussâtre, avec les intervalles qui indiquent la jonction des segments entre eux d'un jaune clair, et ses parties latérales légèrement teintées de brun; tous les segments dans leur milieu sont ornés, de chaque côté, d'un point noir qui forme deux lignes longitudinales, à l'exception cependant du quatrième, qui, en place des points noirs, présente deux traits transversaux de cette couleur; le pénultième et le dernier segment sur les côtés sont bordés de noir et bi-maculés de jaune foncé; en dessous, il est entièrement d'un jaune testacé.

Je l'ai rencontré dans l'Est et dans l'Ouest de l'Algérie, particulièrement aux environs d'Alger, de Constantine, de Bône, du cercle de Lacalle et d'Oran; c'est pendant l'hiver seulement que j'ai trouvé cette espèce, qui est assez rare, et qui se plaît sous les pierres légèrement humides.

Pl. 20, fig. 3. *Phalangium nigro punctatum*, grossi, 3ª la grandeur naturelle, 3ᵇ le céphalothorax vu de profil.

264. *Phalangium granarium*, Luc. (Pl. 19, fig. 3.)

Long. 9 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 4 millim. $\frac{1}{2}$.

P. sat subtiliter granarium; cephalothorace abdomineque nigris, in medio longitudinaliter flavorufescente lineatis, illo anticè marginibusque flavorufescentibus; tuberculo oculifero sat prominente, lævigato, flavorufescente; mandibulis brevibus, exilibus, flavo-testaceis, digitis anticè nigris; maxillis subflavo-testaceis, sterno flavorufescente; palpis sat crassis, flavorufescentibus, subtilissimè fusco-spinosis; pedibus elongatissimis, exilibus, flavorufescentibus, femoribus, tibiis anticè genibusque nigris; abdomine inflato, subglobuliformi vel ovato, subtiliter granario, infrà omninò flavorufescente.

Le céphalothorax, déprimé sur les parties latérales et antérieurement, est assez finement chagriné, et présente à sa base deux sillons transversaux, dont le postérieur est plus grand et plus profondément marqué; il est d'un jaune légèrement roussâtre, et porte dans sa partie médiane une tache d'un noir foncé, divisée en deux par une bande d'un jaune roussâtre, qui atteint l'extrémité postérieure de l'abdomen en se rétrécissant graduellement. Le tubercule oculifère est assez saillant, lisse, d'un jaune roussâtre, avec les yeux d'un noir brillant. Les mandibules sont courtes, grêles, d'un jaune testacé, avec l'extrémité des doigts d'un noir foncé. Les mâchoires sont d'un jaune beaucoup plus clair que les mandibules, avec le sternum d'un jaune roussâtre, parsemé de petits tubercules assez saillants, peu serrés. Les palpes sont assez épais et de médiocre longueur; ils sont d'un jaune roussâtre, parsemés de très-petits piquants noirâtres, avec le dernier article assez allongé, grêle, lisse, et le crochet qui le termine d'un noir roussâtre. Les pattes sont très-grêles et très-allongées; elles sont d'un jaune roussâtre, avec l'extrémité du fémoral, tout le génual et l'extrémité du tibial d'un noir teinté de roussâtre; elles sont parsemées d'épines très-courtes, peu serrées,

d'un brun roussâtre, avec la hanche finement chagrinée, le métatarse et le tarse lisses. L'abdomen est assez renflé, plus long que large, presque globuliforme, mais le plus souvent ovalaire; il est dur au toucher, finement chagriné, d'un noir foncé, à l'exception cependant de ses côtés antérieurs, qui sont d'un jaune roussâtre; la couleur noire, étant divisée en deux par la bande longitudinale d'un jaune roussâtre, forme deux taches qui ne sont que la continuation de celles que présente le céphalothorax; il y a des individus chez lesquels ces taches sont interrompues très-sensiblement par du jaune roussâtre à la jonction du céphalothorax avec l'abdomen; en dessous, cet organe est d'un jaune roussâtre, plus finement chagriné qu'en dessus, et présente transversalement cinq sillons profondément marqués, avec les intervalles qui les séparent, saillants, et offrant chacun une rangée transversale de tubercules très-petits, serrés.

Cette espèce est assez répandue seulement dans l'Ouest de l'Algérie; je l'ai rencontrée, pendant l'hiver et le printemps, dans les ravins situés sur les bords de la route qui conduit d'Oran à Mers-el-Kebir; ce *Phalangium*, qui est très-agile, se plaît sous les pierres, où il vit en famille de trois ou quatre individus.

Pl. 19, fig. 3. *Phalangium granarium*, grossi, 3^a la grandeur naturelle, 3^b le céphalothorax vu de profil.

265. *Phalangium flavo unilineatum*, Luc. (Pl. 20, fig. 5.)

Long. 6 millim. larg. 4 millim.

P. subtiliter confertim granarium, flavosubfuscescens, suprà nigrum, flavo unilineatum; cephalothorace depresso, anticè truncato, lateribus emarginatis; tuberculo oculifero subtilissimè spinuloso; mandibulis, maxillis sternoque flavo-testaceis; palpis elongatis, flavo-testaceis, fuscorufescente spinulosis; pedibus elongatissimis, exilibus, flavo-testaceis fusco-spinulosis, femoribus, tibiis anticè genibusque fuscis; abdomine latiore quàm longiore, posticè truncato, quadrique sulcato, infrà omninò flavo-testaceo, transversìm quinque-sulcato, interstitiis elevatis, subtiliter tuberculatis.

Il ressemble un peu au *P. granarium*, mais il est plus court et surtout plus étroit. Le céphalothorax, coupé droit ou tronqué à sa partie antérieure, échancré sur les parties latérales, est déprimé et parsemé de granules fines et très-serrées; il est d'un noir roussâtre dans sa partie médiane, couleur qui forme deux bandes, envahissant les parties latérales de l'abdomen, où elles sont d'un noir foncé, et assez finement maculées de jaunâtre, particulièrement sur leurs côtés externes; dans son milieu, l'abdomen est jaune, couleur qui forme une bande longitudinale atteignant l'extrémité de cet organe, où elle s'élargit, particulièrement dans la partie médiane; à sa base, il présente deux sillons transversaux assez profondément marqués. Le tubercule oculifère est très-saillant, légèrement épineux, jaune, avec les yeux d'un noir brillant foncé. Les mandibules sont d'un jaune testacé, entièrement lisses, grêles, allongées, avec l'extrémité des doigts et les côtés internes de ceux-ci d'un noir foncé. Les mâchoires, ainsi que le sternum, sont de même couleur que les mandibules, avec les côtés externes de ce dernier organe très-finement denticulés. Les palpes sont grêles, allongés, d'un jaune testacé, hérissés de très-petits piquants d'un brun roussâtre, avec le crochet qui termine le dernier article noir. Les pattes, très-allongées, beau-

coup plus grêles que dans le *P. granarium,* sont d'un jaune testacé, avec l'extrémité du fémoral, du génual et du tibial d'un brun foncé : de très-petites épines, d'un brun foncé, clairement semées, hérissent le fémoral et le génual seulement de cette espèce remarquable. L'abdomen, plus large que long, avec sa partie antérieure plus étroite qu'à la base, qui est tronquée, est remarquable en ce que celle-ci présente quatre sillons transversaux profondément marqués et légèrement arqués; il est entièrement couvert de granules fines, serrées; en dessous, il est entièrement d'un jaune testacé, parcouru transversalement par cinq sillons, avec les intervalles qui les séparent saillants et très-finement tuberculés dans le sens transversal.

Je n'ai trouvé qu'une seule fois cette espèce, que j'ai prise aux environs de Constantine dans les derniers jours d'avril; ce *Phalangium* est très-agile et se plaît sous les pierres.

Pl. 20, fig. 5. *Phalangium flavo unilineatum,* grossi, 5ª la grandeur naturelle, 5ᵇ le céphalothorax vu de profil.

266. *Phalangium filipes,* Luc. (Pl. 20, fig. 2.)

Long. 5 millim. ½, larg. 3 millim.

P. rubro ferrugineum, subtilissimè granarium lateribus nigro marginatis; cephalothorace anticè fuscescente, utrinque obliquè uniimpresso posticèque transversim profundè bisulcato; tuberculo oculifero lævigato, nigro; mandibulis brevibus, exilibus, testaceis; palpis elongatis, testaceis vel ferrugineis, articulo tertio suprà fusco, ultimo testaceo, anticè fusco; pedibus filiformibus, tenuissimis, nigro subrufescente tinctis, attamen primo articulo testaceo vel ferrugineo, secundo nigro-nitido, femoribus tantùm subtilissime spinulosis; abdomine obeso, in medio subfusco tincto.

Le céphalothorax, tronqué à sa partie antérieure, qui est très-légèrement bi-épineuse, est échancré sur ses parties latérales et très-finement chagriné; il est d'un rouge ferrugineux, légèrement teinté de noirâtre antérieurement, avec les côtés bordés de noir foncé; il est peu déprimé, et offre de chaque côté du tubercule oculifère une petite impression légèrement oblique et assez fortement accusée; à sa base, qui est convexe, il présente deux sillons transversaux profondément marqués. Le tubercule oculifère est très-saillant, lisse, d'un noir mat, avec les yeux d'un noir brillant. Les mandibules sont courtes, grêles, d'un jaune testacé, quelquefois d'un testacé ferrugineux, avec le bord interne des doigts et l'extrémité de ces derniers d'un noir foncé. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont ferrugineux. Les palpes sont grêles, allongés, d'un jaune testacé quelquefois ferrugineux, avec le troisième article teinté de brun en dessus; le cinquième est testacé, avec son extrémité d'un brun foncé; quelquefois ce dernier article, à sa naissance, est très-légèrement lavé de roux. Les pattes, filiformes, très-grêles, d'une longueur démesurée, sont d'un noir très-légèrement teinté de roussâtre, à l'exception cependant de la hanche, qui est testacée, quelquefois ferrugineuse, et de l'exinguinal, qui est d'un noir brillant [1]; je ferai aussi observer que le fémur, le génual et le tibial sont tachés de blanc à leur extrémité : ces organes sont lisses, à l'exception cependant du fémoral, qui est clairement parsemé de très-petits tubercules épineux. Il y a des individus chez lesquels les organes de

[1] Dans tous les individus que j'ai pris, la membrane qui lie la hanche à l'exinguinal est d'une belle couleur blanche.

la locomotion varient beaucoup pour la couleur; ainsi, j'en possède quelques-uns où les deux premières paires de pattes sont d'un roux foncé. L'abdomen est très-renflé, très-gibbeux, presque aussi large que long, avec la partie postérieure très-légèrement acuminée; il est très-finement chagriné, d'un rouge ferrugineux, quelquefois entièrement de cette dernière couleur, et bordé de noir foncé de chaque côté; cette bordure est étroite, légèrement festonnée, et toujours plus ou moins interrompue; entre ces deux bandes, à sa partie antérieure, il est ordinairement plus ou moins fortement teinté de brun foncé; en dessous, il est lisse, d'un jaune ferrugineux, avec le premier segment ventral plus ou moins fortement maculé de brun.

Cette espèce présente plusieurs variétés assez remarquables.

Var. A. Pattes d'un roux foncé, avec l'extrémité du fémoral, du génual et du tibial d'une belle couleur blanche.

Var. B. Corps entièrement ferrugineux, avec les organes de la locomotion comme chez la variété précédente.

Var. C. Corps, organes de la manducation et hanches très-légèrement testacés; pattes comme chez les variétés précédentes.

Var. D. Corps avec les pattes et les hanches comme chez la variété C; dessus taché de brun foncé, avec la couleur noire bordant le céphalothorax et l'abdomen remplacée par du blanc très-légèrement teinté de jaunâtre.

Cette singulière espèce, qui ne paraît être qu'en pattes, n'est pas très-rare dans l'Est de l'Algérie pendant tout l'hiver et une grande partie du printemps; elle se plaît au pied des arbres, dans les lieux humides; ce *Phalangium*, à démarche d'abord lente, devient très-agile lorsqu'on l'inquiète. Les ruines d'Hippône sont fréquentées par cette espèce remarquable, qui vit en famille nombreuse; elle n'est pas très-rare non plus aux environs de Bougie et surtout d'Alger, particulièrement à Kouba, où j'en ai rencontré un assez grand nombre d'individus dans la propriété de mon ami M. de Nivoy. Quant aux variétés C et D, je les ai prises, en juin, dans les jardins qui entourent la jolie petite ville de Milah (province de Constantine).

Pl. 20, fig. 2. *Phalangium filipes*, grossi, 2^a la grandeur naturelle, 2^b le céphalothorax vu de profil.

267. *Phalangium annulipes*, Luc. (Pl. 20, fig. 1.)

Long. 8 millim. larg. 6 millim. $\frac{1}{2}$.

P. cephalothorace fuscorufescente, anticè angusto, marginibus depressis utrinque unisulcatis; tuberculo oculifero sat prominente flavorufescente, utrinque spinoso; mandibulis brevibus, lævigatis, testaceo rufescentibus, secundo articulo extùs intùsque ferrugineo tincto; palpis elongatis, flavo-testaceis, tertio quartoque articulis flavo-ferrugineis; pedibus sat elongatis, exilibus, flavo-testaceis, tertio, quarto quintoque articulis fortiter fusco annulatis; abdomine tàm lato quàm longo, lævigato, flavorufescente, anticè fusco maculato, in medio flavorufescente unilineato, marginibus corporeque infrà flavo-testaceis.

Le céphalothorax, tronqué et étroit à sa partie antérieure, déprimé sur les bords latéraux, qui sont unisillonnés de chaque côté, est d'un brun roussâtre; à sa partie anté-

rieure, qui est légèrement parsemée d'épines, il présente deux petits traits longitudinaux d'un brun foncé; de chaque côté du tubercule oculifère, il est parsemé de quelques tubercules épineux, et, postérieurement, il supporte une rangée transversale de très-petites épines. Le tubercule oculifère est assez saillant, d'un jaune roussâtre, et très-légèrement épineux de chaque côté. Les yeux sont d'un noir brillant. Les mandibules sont courtes, lisses, d'un testacé roussâtre, avec les côtés externe et interne du second article tachés de ferrugineux, et l'extrémité des doigts d'un noir foncé. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un jaune testacé. Les palpes sont grêles, allongés, d'un jaune testacé, à l'exception cependant des troisième et quatrième articles, qui sont d'un jaune ferrugineux et légèrement tachés de brun : des piquants noirâtres, très-courts, assez serrés, hérissent ces organes. Les pattes sont grêles, fines, assez allongées; elles sont d'un jaune testacé, avec le fémur, le génual et le tibial largement annelés de brun foncé; la hanche, ainsi que l'exinguinal, sont lisses, avec le fémoral, le tibial et le génual clairement parsemés d'épines très-courtes. L'abdomen, aussi large que long, est lisse, d'un jaune roussâtre, et finement tiqueté de brun foncé; antérieurement, il est orné d'une tache d'un brun foncé, bordée obliquement à ses côtés externes de jaune clair, et partagée dans son milieu par une bande longitudinale d'un jaune ferrugineux; il est aussi à noter que postérieurement il porte trois rangées transversales de très-petits points, arrondis, d'un brun foncé, et dont la première est presque interrompue à sa naissance; en dessous et sur les parties latérales, il est d'un jaune testacé.

Ce n'est que dans l'Ouest de l'Algérie que l'on trouve cette espèce, qui a été rencontrée, en juin, par M. Durieu de Maisonneuve, aux environs de Tlemsên et d'Oran.

Pl. 20, fig. 1. *Phalangium annulipes,* grossi, 1ᵃ la grandeur naturelle, 1ᵇ le céphalothorax vu de profil.

268. *Phalangium barbarum,* Luc. (Pl. 19, fig. 1.)

Long. 8 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 5 millim.

P. fuscorufescens, vel nigro-rufo tinctum, vel fuscoflavescens, utrinque flavo vel albicante lineatum; cephalothorace anticè marginibusque spinosis, tuberculo oculifero flavorufescente spinulosoque; mandibulis maximis, inflatis, fuscorufescentibus, primo articulo suprà intùsque spinoso, secundo subtiliter spinuloso, digitis rubescentibus anticè intùsque nigris; palpis elongatis, sat validis, articulo secundo gibboso, suprà infràque spinoso; pedibus sat elongatis, validis, attamen fuscorufescentibus, primis articulis spinosis; abdomine brevi, posticè rotundato, fuscorufo infràque flavo-testaceo.

D'un brun roussâtre, légèrement teinté de jaune, quelquefois d'un noir roux ou d'un brun jaunâtre, et orné de chaque côté d'une bande de cette couleur, quelquefois blanche, qui se rétrécit à la jonction du céphalothorax avec l'abdomen. Le céphalothorax, tronqué et échancré à sa partie antérieure, présente de chaque côté de cette échancrure, qui est peu profonde, une épine assez fortement prononcée; en arrière de cette échancrure, on aperçoit un bourrelet transversal saillant sur les parties latérales, et parsemé dans son milieu de petites épines roussâtres à extrémité d'un brun foncé; sur les côtés, il est légèrement déprimé et hérissé de très-petites épines placées çà et là; derrière le tubercule oculifère, on aperçoit une petite saillie transversale légèrement parsemée d'épines. Le tuber-

cule oculifère est assez saillant, d'un jaune roussâtre, hérissé de petites épines, au nombre de six ou sept de chaque côté. Les yeux sont d'un noir brillant. De chaque côté de la saillie qui porte le tubercule oculifère, on aperçoit trois ou quatre petites épines. Les mandibules sont très-fortes, allongées, renflées, et chez quelques individus plus longues que le céphalothorax et l'abdomen réunis; elles sont d'un brun roussâtre, avec le premier article parsemé, en dessus et au côté interne, d'épines très-courtes, peu serrées, d'un roussâtre clair à extrémité d'un brun foncé; le second article, plus renflé que le précédent, avec les tubercules dont il est couvert plus petits et plus serrés, est assez allongé, et terminé par des doigts rougeâtres; ceux-ci ont leur extrémité et leur côté interne d'un noir foncé, avec le doigt mobile présentant, un peu au delà de son milieu, une dent assez fortement prononcée. Les mâchoires, ainsi que le sternum, sont testacés. Les palpes sont allongés, assez robustes, d'un brun testacé, avec le dernier article entièrement de cette dernière couleur: dans ces organes, le second article est renflé, d'un brun roux foncé, et hérissé d'épines à ses parties supérieure et inférieure. Les pattes, assez allongées, d'un brun roussâtre foncé, sont grêles, à l'exception cependant de celles de la première paire, dont les troisième, quatrième et cinquième articles sont beaucoup plus renflés et plus couverts d'épines; dans les pattes suivantes, ces mêmes articles et épines sont en bien moins grand nombre, et finissent même par s'oblitérer sur les quatrième et cinquième articles des seconde, troisième et quatrième paires de pattes; les articles suivants sont entièrement glabres, et ne présentent rien de remarquable. L'abdomen, plus long que large, est gros, peu bombé, et arrondi à sa partie postérieure; il est entièrement lisse, d'un brun teinté de roux foncé, quelquefois entièrement brun; en dessous, il est d'un jaune testacé, et parcouru transversalement par cinq sillons qui indiquent les divisions segmentaires.

Cette espèce varie beaucoup pour la couleur du céphalothorax et de l'abdomen; il y a des individus chez lesquels ces organes sont d'un noir teinté de roux, avec les bandes latérales jaunes, étroites et très-distinctes cependant; d'autres, au contraire, où ces mêmes organes sont d'un brun jaunâtre, finement maculés de jaune, avec les bandes longitudinales de cette couleur et à peine marquées; enfin, je possède d'autres individus chez lesquels les bandes jaunes envahissent les parties latérales du céphalothorax et de l'abdomen, de manière que la couleur brune du milieu forme une tache longitudinale quelquefois interrompue postérieurement.

Ce n'est qu'aux environs de Constantine, pendant le mois de mai, que j'ai trouvé cette remarquable espèce, qui se plaît dans les lieux humides et couverts d'herbes; ce *Phalangium*, que j'ai rencontré errant, est très-agile.

Pl. 19, fig. 1. *Phalangium barbarum*, grossi, 1^a la grandeur naturelle, 1^b le céphalothorax vu de profil, 1^c les mandibules et les palpes vus en dessus.

269. *Phalangium tuberculatum*, Luc. (Pl. 19, fig. 4.)

Long. 5 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 4 millim. $\frac{1}{2}$.

P. cephalothorace fusco, anticè fortiter spinoso, posticè transversìm unisulcato; tuberculo oculifero fusco-rufescente, utrinque spinoso; mandibulis in mare elongatis, inflatis, primo articulo fortiter spinoso, sub-

sequente magno, lævigato; palpis elongatis, rufo-testaceis, primis articulis spinosis; pedibus brevibus, exilibus, fuscorufescentibus, primis articulis fuscis, tertio quartoque spinosis, subsequentibus flavo-testaceis: abdomine latiore quàm longiore, posticè rotundato, suprà fusco tuberculato spinosoque, infrà lævigato, fusco subrufescente tincto.

Fœmina à mare differt mandibulis brevibus, corpore suprà omninò nigro minùsque fortiter tuberculato spinoso.

Il ressemble un peu au *P. infuscatum,* avec lequel il ne pourra être confondu, à cause de son abdomen, qui est fortement tuberculé. Le céphalothorax, dont la partie antérieure est tronquée, mais légèrement évasée en arrière, est d'un brun foncé; il est déprimé sur les bords latéraux, avec sa partie antérieure parsemée d'épines roussâtres à extrémité d'un brun foncé. Le tubercule oculifère est d'un brun roussâtre, armé de sept épines de chaque côté, avec les yeux d'un noir mat. Les mandibules sont allongées, avec le premier article court, jaunâtre, quelquefois d'un jaune rougeâtre, et fortement épineux en dessus; le second est plus allongé, étroit à sa naissance, renflé, lisse, d'un brun roux foncé, à l'exception de la base, qui est tachée de jaune orangé rougeâtre; les doigts qui terminent ce second article sont assez allongés, d'un ferrugineux clair, à l'exception cependant de leur extrémité, qui est noire. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un jaune testacé. Les palpes sont assez allongés, d'un roux testacé, avec les premier et second articles fortement épineux; les suivants sont presque lisses, testacés, et seulement parsemés de quelques poils raides, très-courts, d'un brun foncé. Les pattes, courtes, grêles, sont d'un brun roussâtre, à l'exception de l'exinguinal et de la hanche, qui sont d'un brun foncé, du métatarse et de la naissance du tarse, qui sont d'un jaune testacé; la partie antérieure de l'exinguinal et tout le fémoral sont fortement épineux; il est aussi à noter que la partie supérieure seulement de ces organes est d'un jaune testacé, et quelquefois entièrement d'un brun roussâtre. L'abdomen, court, plus large que long, avec sa partie postérieure arrondie, est peu bombé; il est d'un brun foncé, et parsemé de tubercules épineux distribués sur cet organe en rangées transversales; en dessous, il est entièrement lisse, d'un brun légèrement teinté de roussâtre, et parcouru transversalement par cinq sillons qui semblent indiquer la division des segments entre eux.

La femelle ressemble tout à fait au mâle, et n'en diffère que par les mandibules, qui sont beaucoup plus courtes, bien moins renflées, et par la partie supérieure de son céphalothorax et de son abdomen, dans lesquels les tubercules épineux sont bien moins prononcés. Il est aussi à remarquer que chez ce sexe le corps est entièrement noir en dessus, tandis qu'en dessous il est entièrement jaune.

Var. A. Corps en dessus d'un jaune testacé, avec la partie médiane du céphalothorax tachée de brun roussâtre, et l'abdomen présentant en dessus une tache brune très-légèrement marquée.

On trouve cette espèce dans l'Est et dans l'Ouest de l'Algérie, particulièrement aux environs de Constantine, où je l'ai prise pendant les mois de mai et de juin; elle se plaît sous les pierres; je l'ai rencontrée aussi assez souvent errante. Les individus que je possède

de l'Ouest ont été pris, en juin, aux environs de Tlemsên, par M. Durieu de Maisonneuve.

Pl. 19, fig. 4. *Phalangium tuberculatum*, grossi, 4ª la grandeur naturelle, 4ᵇ le céphalothorax vu de profil.

270. *Phalangium instabile*, Luc. (Pl. 19, fig. 6.)

Long. 5 à 8 millim. larg. 3 à 4 millim. $\frac{1}{4}$.

P. flavum, vel fusco-testaceum, subtiliter fuscescente maculatum, in medio longitudinaliter utrinque fusco univittatum; cephalothorace lævigato, vel subtuberculato, anticè angusto, posticè transversìm profundè sulcato; tuberculo oculifero subspinoso, sat prominente; mandibulis brevibus, lævigatis, flavo-testaceis, prominentibus, suprà primo articulo extùs intùsque fusco maculato; palpis elongatis, exilibus, testaceis, fuscescenteque maculatis; pedibus brevibus, omninò testaceis, ferè lævigatis; abdomine latiore quàm longiore, lævigato, fusco punctato, infrà flavo-testaceo, subrufescenteque tincto.

Il ressemble un peu au *P. africanum*, mais il est beaucoup plus petit. Le corps, en dessus, est d'un jaune testacé, tiqueté de brun, et orné de chaque côté d'une ligne d'un brun foncé, partagée par une tache ou éclaircie longitudinale d'un brun clair; ces lignes et cette tache se continuent jusqu'à la partie postérieure de l'abdomen, dont elles atteignent la base, en se rétrécissant par une suite d'étranglements, dont le premier se voit à la jonction du céphalothorax avec l'abdomen, et le second, plus fortement prononcé, un peu avant la partie postérieure de cet organe; il est aussi à noter que les lignes brunes que présente le corps en dessus sont toujours plus ou moins bordées de jaune clair. Le céphalothorax, beaucoup plus large que long, tronqué et étroit antérieurement, fortement déprimé sur les parties latérales, présente après le tubercule oculifère, c'est-à-dire derrière celui-ci, un sillon transversal très-profondément marqué; il est lisse, quelquefois cependant très-légèrement tuberculé, avec le tubercule oculifère assez saillant, jaunâtre, et très-légèrement épineux. Les yeux sont d'un noir brillant, quelquefois entourés de jaune. Les mandibules sont courtes, lisses, d'un jaune testacé, tachées de brun sur les côtés externe et interne, ornées de petites lignes transversales de cette couleur, avec les doigts qui terminent ces organes d'un noir foncé. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un jaune testacé. Les palpes sont assez allongés, grêles, testacés, tachés longitudinalement et transversalement de brun, avec le troisième article très-légèrement dilaté au côté interne de la partie antérieure; il est aussi à noter que ces organes sont parsemés de petits piquants noirâtres, courts, très-serrés. Les pattes sont de médiocre longueur, grêles, testacées, et quelquefois légèrement tachées de brun; elles sont lisses, si ce n'est cependant quelques petits piquants noirâtres, clairement semés, que présentent les divers articles qui composent ces organes. L'abdomen, plus large que long, quelquefois presque aussi long que large, est lisse, et présente sur les parties latérales quelques petits points arrondis, d'un brun foncé, disposés en rangées transversales; en dessous, il est d'un jaune testacé, légèrement taché de brun, et parcouru transversalement par cinq sillons qui indiquent la division des segments entre eux.

Ce *Phalangium* varie beaucoup pour la couleur plus ou moins foncée du corps, des palpes

et des organes de la locomotion; mais je crois que ces variations sont dues à l'âge plus ou moins avancé des individus. La variété la plus remarquable est celle-ci :

Var. A. Tache médiane du corps d'un noir foncé, avec la couleur jaune des parties latérales couvrant le reste de l'abdomen, et les côtés de celui-ci d'un brun foncé.

Cette espèce est très-abondamment répandue, pendant tout l'hiver et une grande partie du printemps, dans l'Ouest de l'Algérie, particulièrement aux environs d'Oran; elle se tient sous les pierres humides, et vit en famille assez nombreuse; elle habite aussi les environs d'Alger, car j'en possède plusieurs individus qui ont été pris, en janvier, aux alentours de cette ville.

Pl. 19, fig. 6. *Phalangium instabile,* grossi, 6ª la grandeur naturelle, 6ᵇ le céphalothorax vu de profil, 6ᶜ un palpe grossi.

271. *Phalangium infuscatum,* Luc. (Pl. 19, fig. 8.)

Long. 8 millim. larg. 4 millim. $\frac{1}{2}$.

P. infuscatum, in medio longitudinaliter utrinque fusco bivittatum; cephalothorace marginibus subdepresso, anticè unicâ posticèque transversìm duplici serie spinoso; tuberculo oculifero flavescente, fortiter utrinque spinoso; mandibulis lævigatis, flavo subfuscescente tinctis; maxillis, labroque subfusco tinctis; palpis brevibus, fuscoflavescentibus, secundo, tertio præsertìm quartoque articulis intùs sat fortiter anticè dilatatis; pedibus brevibus, validis, flavo subinfuscatis, extùs intùsque fusco annulatis, femoribus genibusque spinosorufescentibus, subsequentibus lævigatis, flavescentibus; abdomine magno, elongato, cinereo-nigricante, infrà nigro vel fusco infuscato.

Le céphalothorax, plus large que long, est profondément échancré à sa partie antérieure; il est légèrement déprimé sur les côtés, et hérissé de quelques épines; dans son milieu, il est d'un brun foncé, couleur qui forme une tache bordée de chaque côté d'un noir foncé; cette tache, à la jonction du céphalothorax avec l'abdomen, dans la partie médiane de celui-ci, ainsi qu'à sa base, est fortement étranglée; je ferai aussi observer que le céphalothorax, à sa partie antérieure, est parsemé d'épines jaunâtres à extrémité d'un brun foncé, et orné derrière le tubercule oculifère de deux rangées transversales de petites épines. Le tubercule oculifère est jaunâtre et assez fortement épineux de chaque côté. Les yeux sont d'un noir brillant. Les mandibules, lisses, d'un jaune légèrement teinté de brun, sont peu allongées, assez robustes, avec l'extrémité des doigts d'un noir foncé. Les mâchoires et le sternum sont légèrement teintés de brun. Les palpes, de médiocre longueur, sont d'un brun jaunâtre et annelés de brun foncé; ils sont parsemés de très-petits piquants noirâtres, avec l'extrémité des second, troisième et quatrième articles assez fortement dilatée à leur côté interne, surtout dans le troisième article, où cette dilatation forme un prolongement très-prononcé. Les pattes, de médiocre longueur, sont assez robustes, d'un jaune roussâtre, quelquefois testacées, avec les côtés externe et interne annelés de brun foncé; le fémur et le génual sont hérissés d'épines roussâtres à extrémité d'un brun foncé; les articles suivants sont lisses, avec le métatarse et le tarse jaunâtres. L'abdomen est gros, beaucoup plus long que large, d'un cendré noirâtre, et entièrement lisse en dessus, où l'on aperçoit trois ou

quatre rangées transversales de petits points noirs obscurément indiqués; en dessous, il est également lisse comme en dessus, mais entièrement d'un brun noirâtre foncé.

Ce n'est qu'aux environs de Constantine, pendant les mois d'avril et de mai, que j'ai trouvé ce *Phalangium*, qui est très-agile, et qui se plaît sous les pierres humides.

Pl. 19, fig. 8. *Phalangium infuscatum*, grossi, 8ᵃ la grandeur naturelle, 8ᵇ le céphalothorax vu de profil, 8ᶜ un palpe très-grossi également vu de profil, pour montrer la dilatation que présente le troisième article à son extrémité antérieure.

272. *Phalangium echinatum*, Luc. (Pl. 19, fig. 2.)

Long. 9 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 5 millim.

P. fuscorufescens, in medio longitudinaliter vittâ fuscâ ornatum, illâ lineâ longitudinali fuscorufescente bipartitâ; cephalothorace depresso, anticè fortiter spinoso, tuberculo oculifero sat prominente, fuscorufescente, fortiter utrinque spinoso; mandibulis brevibus, lævigatis, testaceo ferrugineis; palpis elongatis, exilibus, spinosis, testaceo rufescentibus, ultimo articulo flavo; pedibus brevibus, sat validis, primo articulo subtiliter tuberculato, subsequentibus spinosis; abdomine magno, suprà fortiter spinoso, infrà lævigato, flavo-testaceo.

D'un brun roussâtre, orné dans sa partie médiane d'une bande longitudinale d'un brun foncé, fortement rétrécie à la jonction du céphalothorax avec l'abdomen; cette bande, qui est plus foncée sur ce dernier organe que sur le céphalothorax, est bordée de blanc jaunâtre et fortement découpée sur les côtés; dans son milieu, elle est divisée par une ligne d'un brun roussâtre clair, qui est plus large sur le céphalothorax que sur l'abdomen. Le céphalothorax, tronqué à sa partie antérieure, déprimé sur les parties latérales, est remarquable par son sommet, qui est armé de longues épines peu serrées; les parties latérales sont légèrement découpées, et armées de chaque côté de trois bouquets d'épines, moins allongées que celles que l'on voit sur la partie antérieure du céphalothorax; il est aussi à noter que la partie occupée par le tubercule oculifère est épineuse, et que postérieurement il présente deux petits sillons transversaux assez bien marqués et deux rangées transversales d'épines très-courtes. Le tubercule oculifère est d'un brun roussâtre clair, hérissé, de chaque côté, d'épines très-allongées, avec les yeux d'un noir brillant. Les mandibules sont courtes, d'un testacé ferrugineux, avec les doigts d'un noir foncé à leur extrémité. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un jaune testacé, et parsemés de petits piquants noirâtres courts et peu serrés. Les palpes sont assez allongés, grêles, épineux, d'un testacé roussâtre, avec le dernier article jaune et taché de brun à son extrémité. Les pattes sont courtes, assez robustes, d'un testacé roussâtre; la hanche est parsemée de petits tubercules, l'exinguinal, ainsi que le fémoral, le génual et le tibial, sont hérissés de longues épines de même couleur que les pattes, mais à extrémité d'un brun foncé; il y a des individus chez lesquels l'extrémité du fémoral, du génual et du tibial est plus ou moins teintée de brun foncé; le métatarse est finement spinuleux; quant au tarse, il est lisse, et finement annelé de noir foncé. L'abdomen, beaucoup plus long que large, avec sa base arrondie, égale presque en largeur la partie antérieure; il est assez bombé, hérissé d'épines clairement semées, à l'exception cependant de celles qui occupent la partie postérieure, qui

sont disposées sur deux rangées transversales; en dessous, il est d'un jaune testacé et entièrement lisse; quelques petits traits d'un brun foncé, disposés transversalement, semblent indiquer la division des segments entre eux.

Dans le jeune âge, cette espèce est entièrement d'un jaune testacé, avec la bande longitudinale d'un brun foncé, et la raie qui la divise en deux, d'un blanc jaunâtre.

Ce n'est que pendant l'hiver, dans l'Ouest de l'Algérie, aux environs d'Oran, que j'ai rencontré cette curieuse espèce, qui est assez rare, et que j'ai toujours trouvée sous les pierres humides; ce joli *Phalangium* habite aussi les environs de Tlemsên, car j'en possède un individu qui a été rencontré errant dans les environs de cette ville par M. Durieu de Maisonneuve.

Pl. 19, fig. 2. *Phalangium echinatum,* grossi, 2ª la grandeur naturelle, 2ᵇ le céphalothorax vu de profil, 2ᶜ un palpe.

273. *Phalangium troguloïdes,* Luc. (Pl. 19, fig. 5.)

Long. 8 millim. larg. 3 millim. $\frac{1}{4}$.

P. cephalothorace fuscorufescente, depresso, anticè truncato, quinque-spinoso, lateribusque spinulosis; tuberculo oculifero flavescente, utrinque sub-trituberculato; mandibulis brevibus, lævigatis, flavo-testaceis, palpis sat crassis, fuscorufescente tinctis; pedibus elongatis, exilibus, flavo-testaceis, fusco annulatis subtiliterque maculatis, tertio, quarto quintoque articulis subspinulosis; abdomine elongato, depresso, fuscorufescente, transversìm septemplici serie tuberculato, infrà lævigato, flavorufescente.

Il ressemble un peu au *P. echinatum,* avec lequel cette espèce ne pourra être confondue, à cause de son abdomen, qui n'est point épineux, mais seulement tuberculé, et des organes de la locomotion, dans lesquels les épines sont à peine apparentes. Ce *Phalangium* a presque la forme d'un Trogule. Le céphalothorax, beaucoup plus large que long, d'un brun roussâtre, est fortement tronqué à son extrémité, qui est armée de cinq épines, dont les médianes sont les plus allongées; il est assez fortement épineux sur les parties latérales, et à sa base, après le tubercule oculifère, il présente un sillon transversal très-profondément marqué. Le tubercule oculifère est assez saillant, jaunâtre, légèrement tri-tuberculé de chaque côté, avec les yeux d'un brun roussâtre brillant. Les mandibules sont courtes, lisses, d'un jaune testacé, avec l'extrémité des doigts d'un noir foncé. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un jaune roussâtre, parsemées de petits piquants noirâtres. Les palpes sont assez épais, de médiocre longueur, avec les premier, second et cinquième articles d'un jaune testacé taché de brun, les troisième et quatrième d'un brun roussâtre finement maculé de brun. Les pattes sont plus grêles que dans l'espèce précédente; elles sont d'un jaune testacé, mais le plus ordinairement d'un brun roussâtre, annelées de brun, et finement maculées de cette couleur; le fémoral, le génual et le tibial sont très-finement parsemés d'épines. L'abdomen, beaucoup plus long que large, et plus déprimé que dans le *P. echinatum,* est d'un brun roussâtre, et très-finement chagriné; dans sa partie médiane, il est orné d'une tache d'un brun foncé, longitudinale, étroite, à partir de la jonction du céphalothorax avec l'abdomen, s'élargissant ensuite, puis se rétrécissant progressivement; cette tache, dont les parties latérales sont noires, très-finement bordées de testacé, est forte-

ment tronquée à sa partie postérieure, et ne dépasse pas le sixième segment abdominal; il est parsemé de tubercules, mais ceux-ci, qui sont assez saillants, sont régulièrement disposés en ligne transversale, et forment sept rangées bien distinctes; les tubercules qui représentent l'avant-dernière rangée sont beaucoup plus fortement prononcés que les autres; en dessous, il est lisse, d'un jaune roussâtre.

Ce *Phalangium* habite l'Est et l'Ouest de l'Algérie, mais plus particulièrement cette dernière localité; il n'est pas très-rare, en hiver, aux environs d'Oran, sous les pierres humides, où je l'ai quelquefois trouvé en famille; quant aux individus que je possède de l'Est, je les ai rencontrés dans les environs d'Alger et du cercle de Lacalle.

Pl. 19, fig. 5. *Phalangium troguloïdes,* grossi, 5^a la grandeur naturelle, 5^b le céphalothorax vu de profil.

274. *Phalangium tuberculiferum,* Luc. (Pl. 21, fig. 1.)

Long. 4 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{4}$.

P. omninò fusconigricante tinctum; cephalothorace depresso, granario, anticè tri-spinoso posticè bituberculato; tuberculo oculifero angusto, sat prominente, anticè bispinoso in medioque cephalothoracis posito; mandibulis prominentibus, flavorufescentibus, palpis pedibusque flavo subfusco tinctis, his brevibus, crassis (secundo pari attamen exili, elongatissimo), primo articulo multi-tuberculato, subsequentibus spinosis; abdomine sat gibboso, granario, longitudinaliter quadruplici serie tuberculato, infrà rufescente, lævigato.

Entièrement d'un brun légèrement teinté de noir; le céphalothorax, déprimé sur les côtés, qui sont arrondis et relevés, est armé à sa partie antérieure de trois épines coniques; l'une, supérieure, forte, très-aiguë et relevée; les deux autres, dirigées en avant, sont plus petites et situées immédiatement au-dessous de la première; il est assez fortement chagriné, et présente postérieurement deux tubercules saillants et assez rapprochés; à sa base, on aperçoit un sillon transversal profondément marqué; la saillie qui indique la jonction du céphalothorax avec l'abdomen est assez fortement prononcée. Le tubercule oculifère, étroit, assez saillant, est situé au milieu du céphalothorax, et armé de deux petites épines à son bord antérieur. Les yeux sont fortement prononcés et d'un noir brillant. Les mandibules, d'un jaune roussâtre, sont visibles en dessus; elles sont lisses, avec l'extrémité des doigts d'un noir foncé. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un roux foncé et très-légèrement chagrinées. Les palpes, d'un jaune assez fortement teinté de brun, sont grêles, assez allongés, à l'exception cependant des premiers articles, qui sont épais, dilatés au côté interne, et très-finement tuberculés en dessus. Les pattes, de même couleur que les palpes, sont courtes, assez épaisses, à l'exception cependant de celles de la seconde paire, qui sont, au contraire, grêles et très-allongées. L'exinguinal de toutes les pattes est multi-tuberculé, et à l'extrémité de la hanche des deux paires de pattes postérieures on aperçoit une forte épine. Toutes les pattes portent six rangées longitudinales et équidistantes d'épines depuis l'exinguinal jusqu'à l'extrémité du tibial; mais ces épines sont courtes et tuberculiformes à la deuxième et à la quatrième paire, longues et en dents de scie à la première et à la troisième paire; je ferai aussi remarquer que les deux petites pièces

transversales situées à la base de la bouche, entre les hanches des pattes de la première paire, chez les *Phalangium*, sont, chez cette espèce, à l'état rudimentaire. L'abdomen, beaucoup plus long que large, est convexe, chagriné, avec sa partie postérieure arrondie; en dessus, il présente quatre rangées longitudinales de forts tubercules assez rapprochés, et qui augmentent de grosseur progressivement; ces tubercules sont disposés de manière qu'ils semblent indiquer transversalement le nombre des segments abdominaux; je ferai aussi remarquer que les rangées latérales ne sont composées que de cinq tubercules, tandis que celles qui occupent la région médiane présentent, au contraire, chacune six tubercules; un sillon transversal, assez fortement accusé, se fait remarquer à la base de l'abdomen, et semble indiquer le dernier segment abdominal; en dessous, il est lisse, roussâtre, avec les saillies indiquant la limite de chaque segment peu prononcées et d'un brun foncé.

J'ai rencontré assez abondamment ce *Phalangium*, pendant tout l'hiver et le printemps, dans l'Est et l'Ouest de l'Algérie, particulièrement aux environs du cercle de Lacalle, de Bône, de Constantine, d'Alger et d'Oran; cette espèce est très-lente dans ses mouvements, se tient sous les pierres, le dessous du corps regardant celles-ci, et le dos tourné vers la terre; elle semble vivre en bonne intelligence avec ses congénères, car je l'ai souvent rencontrée au nombre de trois ou quatre individus sous la même pierre; ce *Phalangium* varie assez pour la couleur, mais cela est dû au terrain qu'il habite, car cette espèce est toujours plus ou moins couverte d'une couche de terre.

Pl. 21, fig. 1. *Phalangium tuberculiferum*, grossi, 1[a] la grandeur naturelle, 1[b] le céphalothorax vu en dessus, 1[c] les organes buccaux et le sternum vus en dessous, 1[d] le corps vu de profil.

275. *Phalangium oraniense*, Luc. (Pl. 21, fig. 2.)

Long. 3 à 3 millim. $\frac{1}{4}$, larg. 2 à 2 millim. $\frac{1}{2}$.

P. omninò fusconigricans; cephalothorace depresso, in medio marginibusque carinato, anticè fortiter unispinoso; tuberculo oculifero nigro, sat prominente, anticè bispinoso; mandibulis brevissimis, lævigatis, fuscoferrugineo nitidis, digitis testaceis; palpis longiusculis, fuscorufescentibus, ultimo articulo attamen flavo-testaceo; pedibus brevibus, sat crassis (secundi pari elongato), fuscis, flavorufescente annulatis, primis articulis omninò flavorufescentibus, his fortiter angulatis, secundo articulo in tribus primis paribus fortiter tri-spinoso, subsequentibus spinulosis, femoribus, genibus tibiisque in secundo quartoque paribus suprà denticulatis, infrà denticulo serratis; abdomine depresso, posticè truncato tuberculatoque, infrà subtilissimè granario, duplici serie longitudinaliter tuberculato, infrà fuscorufescente.

Il ressemble un peu au *P. tuberculiferum*, avec lequel il ne pourra être confondu, à cause de son céphalothorax, qui n'est point tuberculé à la base, et de l'abdomen, qui est plus court, tronqué postérieurement, et qui ne présente que deux rangées longitudinales de tubercules.

Entièrement d'un brun noirâtre; le céphalothorax, fortement déprimé sur les côtés, relevé en carène dans sa partie médiane et sur ses bords latéraux, est armé, au centre de son bord antérieur, d'une forte épine conique très-aiguë, et dirigée en avant; postérieurement, il ne présente ni saillie, ni sillon. Le tubercule oculifère, d'un noir mat, est situé à l'extrémité antérieure de la carène médiane; ce tubercule, qui porte deux courtes épines dirigées en avant, et insérées sur son côté antérieur, est placé au-dessus du milieu de la longueur

médiane du céphalothorax, c'est-à-dire plus rapproché du bord antérieur de cet organe que de son bord postérieur, avec les yeux que ce tubercule supporte d'un noir brillant. Les mandibules ne dépassent pas le bord antérieur du céphalothorax, comme cela se voit dans l'espèce précédente; elles sont très-courtes, lisses, d'un brun ferrugineux brillant; les doigts sont testacés. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont roussâtres, avec ce dernier organe assez finement chagriné. Les palpes, de médiocre longueur, sont d'un brun roussâtre; le dernier article est assez allongé, d'un jaune testacé; de petits poils, d'un brun foncé, courts, très-peu serrés, hérissent ces organes. Les pattes sont courtes, assez épaisses, à l'exception cependant de celles de la seconde paire, qui sont allongées, mais moins que dans l'espèce précédente; elles sont d'un brun foncé, annelées de jaune roussâtre, avec la hanche et l'exinguinal de cette dernière couleur. La hanche de chaque patte se termine en angles saillants, et l'exinguinal des trois paires antérieures est armé de trois fortes épines, dont deux du côté antérieur, et une du côté postérieur de cet organe. Le fémoral des première et troisième paires est armé de fortes épines, disposées sur six lignes longitudinales et équidistantes; il en est de même pour le génual et le tibial, mais ici les épines sont plus courtes. Le fémoral, le génual et le tibial des deuxième et quatrième paires sont tuberculés en dessus et dentelés en scie en dessous. Les deux petites pièces transversales situées à la base de la bouche, entre les hanches des pattes de la première paire, chez les *Phalangium*, sont aussi chez cette espèce, à l'état rudimentaire, et à peine visibles. L'abdomen, plus long que large, avec sa partie postérieure tronquée et tuberculée, est déprimé, d'un brun noirâtre foncé; il est très-finement chagriné, et présente, en dessus, dans sa partie médiane, qui est assez convexe, deux rangées longitudinales de tubercules d'un brun foncé; ces tubercules sont assez saillants, et placés presque à égale distance les uns des autres; en dessous, il est d'un brun roussâtre, très-finement chagriné, avec les sillons transversaux faiblement accusés.

Ce n'est qu'aux environs d'Oran, pendant l'hiver, dans les ravins Est du Djebel Santon, que j'ai rencontré, sous des pierres humides, cette jolie petite espèce, qui est très-lente; comme la précédente, elle varie pour la couleur, variation qui, au reste, n'est due qu'au terrain sur lequel habite ce *Phalangium*.

Pl. 21, fig. 2. *Phalangium oraniense*, grossi, 2^a la grandeur naturelle, 2^b le céphalothorax vu de profil, 2^c les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous, 2^d le corps vu de profil.

Genus *Goniosoma*, Perty. *Phalangium*, Auct.

276. *Goniosoma lilliputanum*, Luc. (Pl. 21, fig. 3.)

Long. 2 millim. $\frac{3}{4}$, larg. 1 millim.

G. nigrum, vel nigro fuscorufescente tinctum; cephalothorace marginibus posticèque subrufescente, transversim subtiliter plicato ac tuberculato, longitudinaliterque duplici serie tuberculorum ornato; tuberculo oculifero prominente, nigro, vel rufescente subtiliterque tuberculato; mandibulis validis, fuscoferru-

gineis, infrà curvatis, secundo articulo extùs bidenticulato; maxillis, sterno labroque flavo subrufescente tinctis, hoc anticè fortiter bifido; palpis exilibus, flavorufescentibus, subspinosis, corpus æquantibus; pedibus longiusculis, nigris, vel fuscorufescentibus, femoribus, genibus tibiisque ad basin albo-testaceis, his subtiliter tuberculatis tarsisque flavorufescentibus; primo articulo tantùm in quarto pari suprà denticulato-spinoso; abdomine suprà transversìm flavorufescente trajecto, infrà rufescente, lævigato.

Noir, quelquefois d'un noir brun teinté de roussâtre. Le céphalothorax, légèrement lavé de roux clair sur les parties latérales, avec sa base bordée de cette couleur, occupe à lui seul les trois quarts de la longueur du corps; il est légèrement plissé transversalement, et présente deux rangées longitudinales et parallèles de tubercules; ceux-ci sont assez gros, et au nombre de six sur chaque rangée. Toute la surface du céphalothorax paraît comme chagrinée à la vue simple; mais soumise au microscope, on remarque que cette surface est couverte de petits tubercules pédiculés, semblables à de petits champignons plus gros et surtout plus sensibles sur le bord antérieur. Le tubercule oculifère est très-saillant, placé sur le bord antérieur du céphalothorax; il est noir, quelquefois roussâtre, parsemé de tubercules fins et serrés, avec les yeux d'un noir brillant. Les mandibules, d'un brun ferrugineux, sont fortes, recourbées en dessous, à forcipules obliquant l'une vers l'autre au-dessus de la bouche; le second article de ces organes est bi-denté à son côté externe. Les mâchoires, d'un jaune teinté de roussâtre, sont robustes, appliquées sur la bouche. Le sternum et la lèvre sont de même couleur que les mâchoires, et ce dernier organe est fortement bifide à son extrémité. Les palpes sont grêles, d'un jaune roussâtre, et composés d'articles comprimés; ils sont de la longueur du corps, assez fins, et très-légèrement épineux sur toute la longueur de leur surface : ces épines sont droites et sétiformes. Les pattes sont grêles, de médiocre longueur, mais quelquefois d'un brun roussâtre, avec la naissance et l'extrémité du fémoral, ainsi que du génual et du tibial, d'un blanc testacé; ces organes sont parsemés de tubercules très-fins et peu serrés, avec les articles du tarse d'une couleur toujours plus claire que les précédents, mais le plus souvent d'un jaune roussâtre; je ferai aussi remarquer que les hanches des trois premières paires sont mutiques, tandis que celles de la quatrième paire sont dentelées d'épines en dessus. L'abdomen, beaucoup plus large que long, est de même couleur que le céphalothorax, qui le recouvre presque entièrement; on n'aperçoit que trois segments, distincts entre eux par une membrane d'un jaune roussâtre, assez large, qui les divise; sur les parties latérales, ainsi qu'en dessous, il est d'un brun roussâtre, lisse, avec les segments gastriques très-distincts, et formant des sillons transversaux assez fortement prononcés; en arrière du sternum, et tout près du segment ventral, on aperçoit de chaque côté une dépression trianguliforme assez fortement prononcée et d'un brun foncé.

Le mâle ressemble tout à fait à la femelle, et n'en diffère que par le premier article qui supporte les mandibules, qui est terminé à son extrémité par une pointe spiniforme très-prononcée et dirigée en avant.

C'est avec le *G. raptator* de Colombie que, par sa forme subcarrée, cette espèce a le plus d'analogie; cependant elle en diffère beaucoup, d'abord par la taille, ensuite par l'absence des deux épines dorsales qui caractérisent l'espèce colombienne, par les épines des palpes,

beaucoup moins fortes, et le crochet qui les termine à peine visible, enfin par les hanches qui, dans le *G. raptator,* sont mutiques.

Au sujet de cette nouvelle espèce, je ferai aussi remarquer que toutes celles qui composent cette coupe générique n'avaient encore été regardées que comme habitant le nouveau monde; c'est donc la première fois qu'une espèce de ce genre est signalée comme habitant l'ancien monde.

Ce n'est encore que dans l'Ouest, aux environs d'Oran, à la fin de janvier, que j'ai pris cette curieuse espèce, dont la démarche est très-lente, et qui semble, lorsqu'elle marche, sonder le terrain avec ses palpes. Ce Goniosome paraît assez rare; je n'en ai trouvé que quelques individus, pris sous les pierres humides, dans les ravins du Djebel Santon.

Pl. 21, fig. 3. *Goniosoma lilliputanum,* grossi, 3ᵃ la grandeur naturelle, 3ᵇ le céphalothorax vu en dessus, 3ᶜ les organes buccaux ainsi que le sternum vus en dessous, 3ᵈ le corps vu de profil.

Genus *Troglus,* Latr. *Phalangium,* Auct.

277. *Trogulus africanus,* Luc. (Pl. 21, fig. 4.)

Long. 8 à 9 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$ à 3 millim.

T. fuscus, vel fusconigricans; corpore suprà confertim fortiter granario, tri-sulcato, sulco medio lato, lævigato, infrà subtiliter granario ac tantùm unisulcato; cucullo magno, rotundato, subperforato; palpis longiusculis, exilibus, omninò flavo-testaceis; mandibulis fuscorufescentibus, lævigatis; pedibus fuscorufescentibus, exilibus, sat elongatis, piloso fuscorufescente tinctis.

D'un brun foncé, quelquefois légèrement teinté de roussâtre. Le corps est allongé, de forme ovalaire, couvert de granules assez fortes, serrées, d'un brun plus ou moins brillant; dans son milieu, on aperçoit un sillon profond d'un brun foncé brillant, entièrement lisse, qui part presque du tubercule oculifère, et n'atteint que le bord antérieur du pénultième segment abdominal; de chaque côté de ce sillon médian, qui est fortement rebordé, on en aperçoit deux autres, beaucoup plus petits, situés presque sur les parties latéro-antérieures du céphalothorax; ces sillons, comme le médian, sont lisses, mais toujours plus ou moins obscurément indiqués; de plus, le corps est entouré par un bourrelet très-saillant, formé par des granules, dont toute la surface dorsale est parsemée; des sillons transversaux, assez profondément marqués, indiquent la circonscription de chaque segment; en dessous, le corps est d'un brun jaunâtre, beaucoup plus finement chagriné qu'en dessus; il est parcouru longitudinalement par un seul sillon médian, très-fin, lisse, et, transversalement, par les sillons des segments beaucoup plus finement indiqués qu'en dessus. Un tubercule assez saillant, jaunâtre, unifissuré transversalement, représente la partie anale de ce *Trogulus.* Le tubercule oculifère est très-saillant, de même couleur que le corps, très-finement chagriné, avec les yeux d'un noir brillant, et ceux-ci formant de chaque côté du tubercule oculifère une saillie assez fortement prononcée. Le chaperon qui recouvre les organes de la bouche est arrondi, très-large, d'un jaune roussâtre, et revêtu d'une tomentosité courte d'un brun

foncé; à son centre, ce chaperon est perforé, mais l'ouverture en est très-petite, et n'est visible qu'en regardant contre le jour. Les palpes sont de médiocre longueur, grêles, entièrement d'un jaune testacé; ces organes, clairement parsemés de poils roussâtres, dépassent de beaucoup le chaperon lorsqu'ils sont étendus. Les mandibules sont d'un brun roussâtre, grêles, terminées par des doigts allongés, écartés dans leur centre, et ne formant pince qu'à leur extrémité. Les pattes, grêles, peu allongées (la seconde paire cependant exceptée), sont d'un brun roussâtre, revêtues de poils de cette couleur, courts, peu serrés. Le métatarse de toutes les pattes se dilate brusquement à son extrémité, de manière à former, en dessus, une espèce de cône arrondi au sommet, creusé en cuiller à l'insertion du tarse, et prolongé en avant de manière à recouvrir la base de ce dernier lorsque la patte est étendue. Le tarse des deux premières paires est composé de deux articles; le premier, très-petit, à peine visible; le second, gros, renflé, ovoïde, et terminé par un petit crochet simple, très-aigu, et fortement recourbé. Le tarse des deux dernières paires de pattes est composé de quatre articles, dont le premier, très-petit et très-court, se confond souvent avec le métatarse; le second, plus long que le troisième, est égal au quatrième; celui-ci se termine par un fort crochet simple, recourbé en faucille; les trois derniers articles forment un cylindre aussi épais que le métatarse, et arrondi à ses deux extrémités.

Ce Trogule, pendant tout l'hiver et le printemps, est assez abondamment répandu dans l'Est et l'Ouest de l'Algérie, particulièrement aux environs de Bône, de Constantine, de Philippeville, d'Alger et d'Oran; cette espèce est très-peu agile, se tient sous les pierres légèrement humides, le ventre contre celles-ci, et le dos, par conséquent, tourné vers la terre; elle varie beaucoup pour la couleur, mais cela est dû au terrain sur lequel on la rencontre.

Pl. 21, fig. 4. *Trogulus africanus*, grossi, 4^a la grandeur naturelle, 4^b les organes buccaux vus en dessous, 4^c le tarse d'une patte de la première paire, 4^d le tarse d'une patte de la troisième paire, 4^e le tarse d'une patte de la quatrième paire.

278. *Trogulus crassipes*, Luc. (Pl. 21, fig. 5.)

Long. 4 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 2 millim.

T. fusconigricans fuscorufoque confertìm tomentosus; corpore in medio sat lato, suprà longitudinaliter carinato, infrà depresso, unisulcato, subtiliter confertìmque tomentoso; carinâ anticè profundè uni-sulcatâ; cucullo minimo aut nullo; palpis mandibulisque brevibus, flavo-testaceis, harum digitis anticè fusco tinctis; pedibus brevibus, crassis, fusconigricantibus, flavescenteque pilosis.

D'un brun noirâtre foncé, revêtu d'une tomentosité d'un brun foncé, courte et serrée. Le corps, plus large et un peu moins déprimé que dans l'espèce précédente, présente dans son milieu une carène faiblement indiquée, mais qui, à la partie antérieure du céphalothorax, est saillante, et divisée en deux par un sillon étroit, mais très-profond; à la base de cette carène, on aperçoit de chaque côté un espace ovalaire entièrement dénudé; des saillies transversales, légèrement arquées, indiquent la circonscription des segments abdominaux; en dessous, le corps est déprimé, et présente dans son milieu un sillon longitudinal faiblement

accusé; il est tomenteux comme en dessus, mais cette tomentosité paraît plus fine, plus courte, et surtout plus serrée. Les yeux, d'un noir foncé, assez saillants, occupent les côtés de l'extrémité antérieure de la double carène longitudinale située sur le céphalothorax, et à l'extrémité de laquelle se trouve le tubercule oculifère, qui est peu prononcé. Le chaperon est très-petit, non dilaté comme chez l'espèce précédente, mais recouvre toujours, malgré cela, les organes de la manducation; du reste, ce chaperon ne paraît être qu'un prolongement direct du céphalothorax, se rétrécissant à sa base, et sans ouverture au centre. Les palpes sont courts, grêles, d'un jaune testacé. Les mandibules sont petites, de même couleur que les palpes, à l'exception cependant des doigts, qui sont teintés de brun à leur extrémité. Les pattes sont de médiocre longueur, épaisses, de même couleur que le corps, mais revêtues de poils jaunâtres, épais, courts et peu serrés. Dans cette espèce, le métatarse de toutes les pattes est fortement bifurqué à son extrémité dans le sens vertical; à la branche inférieure de la fourche (qui, au premier abord, paraît être un article du tarse, mais qui, en réalité, n'est qu'un prolongement oblique du métatarse) est attaché le tarse; celui-ci dans les deux paires antérieures est composé de trois articles subcylindriques, dont le premier, très-court, est rétréci à sa base; les deux suivants, presque égaux, sont allongés et oblongs. Aux deux pattes postérieures, le tarse est composé de quatre articles; il est très-allongé et cylindrique. Le quatrième article, presque aussi long que les trois précédents réunis (qui sont subégaux), est légèrement recourbé en segment de cercle, et terminé par un fort crochet en faucille. Je ferai aussi remarquer que, dans cette espèce, la hanche de la deuxième paire de pattes est armée, au côté externe ou plan postérieur, d'une forte épine recourbée en avant et arrondie au sommet : cette épine, rudimentaire seulement aux pattes antérieures, manque tout à fait aux pattes de la dernière paire.

Ce n'est que dans l'Est, aux environs d'Alger, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle, que j'ai rencontré cette espèce, qui, pendant l'hiver et le printemps, n'est pas très-rare; comme le précédent, elle est très-peu agile et se tient sous les pierres humides.

Pl. 21, fig. 5. *Trogulus crassipes*, grossi, 5[a] la grandeur naturelle, 5[b] le tarse d'une patte de la première paire, 5[c] le tarse d'une patte de la troisième paire, 5[d] le tarse d'une patte de la quatrième paire.

279. *Trogulus annulipes*, Luc. (Pl. 21, fig. 6.)

Long. 5 millim. larg. 2 millim.

P. cephalothorace fuscoflavescente, sat convexo, lateribus fortiter marginatis, his utrinque biimpressis; cucullo brevi, fortiter bifurcato; palpis brevissimis, flavo-testaceis; mandibulis flavorufescentibus, deflectentibus; pedibus elongatis, exilibus, fuscoflavescentibus, flavo annulatis, flavescenteque pilosis; abdomine brevi, flavo, suprà convexo, anticè quinque-lineato.

Chez cette espèce, le céphalothorax est moins confondu avec l'abdomen, et paraît beaucoup plus distinct que chez les Trogules précédents. Le céphalothorax est d'un brun jaunâtre, assez convexe, et entièrement lisse; à sa base, on aperçoit deux saillies transversales en forme de croissant, assez rapprochées, et qui semblent indiquer la jonction du céphalothorax avec l'abdomen; sur les parties latérales, il est fortement rebordé, et cette saillie

ou bourrelet, qui présente de chaque côté deux dépressions punctiformes, se continue jusque sur les côtés de l'abdomen; mais là, elle se bifurque, et cette bifurcation a lieu un peu avant la naissance du céphalothorax. Le chaperon est profondément bifurqué; il résulte de deux ailes antérieures du céphalothorax, qui se recourbent l'une vers l'autre sans se joindre à l'extrémité; à la base externe de chaque aile du prolongement, se trouve un œil qui est assez saillant, et d'une couleur jaune d'ambre. Les palpes sont très-courts, d'un jaune testacé. Les mandibules, dont la surface dorsale est visible en dessus, sont très-écartées entre elles et divergentes à l'extrémité; elles sont d'un jaune roussâtre, avec l'extrémité des doigts teintée de brun. Les pattes, beaucoup plus grêles que dans les espèces précédentes, sont d'un brun jaunâtre, annelées de jaune, et clairement parsemées de poils teintés de cette couleur; ici le métatarse de toutes les pattes est terminé par un prolongement oblique sous forme d'article, à l'extrémité duquel est attaché le tarse; celui-ci, dans les deux premières paires, est composé de deux articles allongés, subcylindriques, et presque égaux; le deuxième est obliquement tronqué à l'insertion de l'ongle. Le tarse des deux paires postérieures est composé de quatre articles inégaux; le premier, très-petit, peu visible; le second et le quatrième, allongés et cylindriques; le troisième, court et en forme d'anneau. Le crochet qui termine le quatrième article à la base et en dessous de cet article, se recourbe en faucille. Je ferai aussi observer que ces organes sont lisses, et dépourvus de lamelles ou papilles qui recouvrent ordinairement les espèces composant le genre des Trogules. L'abdomen est moins élargi et plus court que chez les espèces précédentes; il est assez convexe, jaunâtre, lisse, et orné, en dessus, vers sa partie antérieure, d'un petit trait longitudinal d'un brun foncé, du centre de chaque côté duquel divergent deux autres petits traits d'un jaune un peu plus foncé que le fond de l'abdomen; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus; des sillons transversaux, faiblement indiqués, constatent, en dessus et en dessous, la circonscription de chaque segment.

Ce Trogule est assez rare; je n'en ai rencontré qu'un seul individu, que j'ai pris, en février, sous les pierres, dans les environs de Déli Ibrahim (province d'Alger).

Pl. 21, fig. 6. *Trogulus annulipes,* grossi, 6ª la grandeur naturelle, 6ᵇ le tarse d'une patte de la première paire, 6ᶜ le tarse d'une patte de la quatrième paire.

Genus *Cœculus,* L. Duf.

280. *Cœculus muscorum,* Luc. (Pl. 22, fig. 1.)

Long. 2 millim. larg. 1 millim.

C. niger, fusco marginatus; corpore suprà coriaceo, subtiliter granulato, albo-papillato, anticè angusto, posticè lato fortiterque emarginato; oculis utrinque duobus, conjunctis; palpis brevissimis, nigris, albo-papillosis; pedibus elongatis, validis, nigris, albo-papillosis, primo secundoque paribus tantùm intùs fortiter spinosis, unguiculis magnis, subarcuatis, albicante-pilosis; corpore infrà glabro, lævigato.

Il est noir, largement bordé de fauve. La plaque cornée qui semble représenter le cépha-

lothorax, et qui recouvre la tête et l'abdomen, est étroite, et terminée en pointe arrondie à sa partie antérieure; elle s'élargit à partir de la position occupée par les organes de la vue, et cet élargissement se continue progressivement jusqu'à la partie postérieure du corps, où cette plaque cornée présente une profonde échancrure; elle est fortement déprimée, finement rebordée, et parsemée de petites granules fines, peu serrées, assez saillantes, et à surface blanchâtre; des papilles blanches, à extrémité spatuliforme, se font remarquer sur cette plaque, et forment quatre rangées transversales; la première, située entre les yeux, est représentée par quatre papilles; la seconde est moins large, peu éloignée de la première, et formée de deux papilles seulement; la troisième rangée occupe la partie la plus large de la plaque, tandis que la quatrième rangée est tout à fait située sur le bord postérieur de cette plaque, qui est assez fortement ridée : ces deux dernières rangées sont composées chacune, comme la rangée antérieure, de quatre papilles. Tout à fait postérieurement, on aperçoit une seconde petite plaque cornée, transversale, d'un noir roussâtre, lisse, séparée de la première par un sillon transversal formé par la membrane du corps, qui est fauve; celui-ci est entièrement entouré de fauve, et cette couleur est due à la membrane qui unit la surface dorsale aux parties latérales du corps; à sa base, il est profondément échancré, et muni de cinq papilles, dont une médiane assez allongée, mais celle-ci appartient plutôt à la petite plaque cornée qui précède l'abdomen qu'à l'échancrure abdominale; je ferai aussi observer que lorsque cette arachnide est à jeun, cette petite plaque transversale est à peine visible, et, de plus, dans cet état, tout le corps est noir, profondément déprimé, avec la membrane fauve qui unit la surface dorsale aux parties latérales du corps non visible; antérieurement, le corps est élargi, arrondi, et assez fortement rétréci ensuite à la jonction des hanches de la première paire de pattes; cet élargissement de la partie antérieure de la tête ressemble assez au chaperon du genre des *Trogulus;* près de la partie antérieure de cet élargissement, sous laquelle sont situés les organes de la bouche, on aperçoit deux petites papilles à direction antérieure. Les yeux, au nombre de deux de chaque côté, sont assez grands, conjoints, et d'une couleur jaune d'ocre; ils sont situés sur les angles que forme l'élargissement de la plaque cornée, c'est-à-dire entre les pattes des seconde et troisième paires. Les palpes sont très-courts, noirs, et hérissés de papilles blanches; ces organes ne semblent être composés que d'un seul article; quant aux organes de la bouche, ils sont représentés par un petit siphon allongé, de forme triangulaire. Les pattes, de même couleur que les palpes, sont très-allongées, robustes, surtout celles de la première paire; elles sont couvertes en dessus et sur les côtés de papilles blanches. Les ongles sont très-allongés, légèrement courbés, et hérissés de poils blanchâtres; je ferai aussi remarquer que les première et seconde paires de pattes seulement sont hérissées à leur côté interne de longues soies spiniformes, et que, sur les parties latérales, le corps est assez profondément échancré pour recevoir les hanches, qui sont lisses, conjointes; en dessous, il est glabre et entièrement fauve.

C'est dans le genre des *Cœculus* de M. L. Dufour, que je crois devoir placer cette curieuse arachnide, qui, par les organes de la vue très-distincts, m'oblige à subdiviser cette coupe générique. Voici la division que je propose :

A. Espèces chez lesquelles les organes de la vue sont cachés ou nuls (*Cœculus echinipes*, L. Duf.).
B. Espèces chez lesquelles les organes de la vue sont visibles (*Cœculus muscorum*, Luc.).

Je n'ai rencontré que quelques individus de cette remarquable espèce, qui est très-peu agile, et que j'ai pris à la fin d'avril, parmi des mousses, vers les atterrissements du Rummel, aux environs de Constantine. Lorsqu'on veut prendre cette petite arachnide, elle fait la morte, comme le font, au reste, les espèces du genre des *Trogulus;* elle reste très-longtemps dans cette position.

Pl. 22, fig. 1. *Cœculus muscorum*, grossi, 1ª la grandeur naturelle, 1ᵇ la partie antérieure du corps vue en dessus, 1ᶜ la même vue en dessous.

SIXIÈME ORDRE.

LES ACARIDES.

Genus *Tetranychus*, L. Duf.

281. *Tetranychus spinigerus*, Luc. (Pl. 22, fig. 5.)

Long. 1 millim. $\frac{3}{4}$, larg. $\frac{3}{4}$ de millim.

T. omninò flavescens; corpore oblongo, arcuato, spinis longis molliusculisque hirsuto; pedibus elongatis, pallidè luteis.

Entièrement jaune foncé au corps, pâle aux pattes et à la tête. Le corps, vu en dessus, est en ovale allongé; mais, vu de profil, il a les extrémités antérieure et postérieure acuminées et s'abaissant pour former un arc irrégulier, dont le dos de l'animal forme le sommet ou la courbure; cinq lignes transversales d'épines molles, longues, épaisses et tuberculées à leur base, hérissent sa surface dorsale et ses côtés; ces épines sont régulièrement espacées entre elles. Les pattes, longues et menues, sont hérissées de longs poils jaunes.

Cette espèce, qui vient se placer dans le voisinage du *T. lintearius*, ne pourra être confondue avec celle-ci, à cause de son corps qui est courbé, acuminé à ses deux extrémités, et des soies épineuses qu'elle présente, qui sont en plus grand nombre, beaucoup plus fortes et plus allongées. Chez le *T. lintearius*, les organes de la locomotion sont fortement ciliés, robustes, tandis que chez notre espèce algérienne ces mêmes organes sont grêles, et les poils dont ils sont hérissés plus courts, plus fins et plus serrés.

Ce Tétranyque, qui vit en société nombreuse sur l'*Antirrhinum orontium*, n'est pas rare, pendant le mois de mai, dans les environs de Constantine.

Pl. 22, fig. 5. *Tetranychus spinigerus*, grossi, 5ª la grandeur naturelle, 5ᵇ le même vu de profil.

Genus *TROMBIDIUM*, Fabr.

282. *Trombidium barbarum*, Luc. (Pl. 22, fig. 2.)

Long. 2 millim. $\frac{1}{4}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

T. corpore coccineo, elongato, crasso, anticè dilatato, posticè contracto; oculis petiolatis; capite, palpis pedibusque flavescentibus.

Le corps, d'un rouge écarlate vif en dessus, pâle en dessous, est allongé, épais, arrondi et dilaté antérieurement, légèrement rétréci au milieu vers l'insertion des pattes postérieures, un peu acuminé et très-arrondi en arrière. La surface dorsale est couverte de papilles courtes, lamelliformes et arrondies au sommet; la surface ventrale est munie de longs poils soyeux. La tête, les palpes et les pattes sont d'un jaune foncé uniforme. Les yeux, au nombre de deux par côté latéral, sont également jaunes; chaque groupe est porté sur un pédoncule commun assez allongé, dilaté, et comprimé au sommet; l'un des yeux en occupe l'extrémité antérieure, et a son axe visuel dirigé obliquement en avant; l'autre, situé un peu au-dessous, sur le côté extérieur du pédoncule, se dirige obliquement en arrière.

Cette espèce a beaucoup d'affinités avec le *Trombidium holosericeum* d'Europe; elle en diffère par ses pattes, qui ne sont pas de la même couleur que le corps, et par sa forme générale, qui est plus allongée et moins carrée.

Il n'est pas rare dans l'Est et l'Ouest de l'Algérie, particulièrement aux environs du cercle de Lacalle, de Bône, de Constantine, de Philippeville, d'Alger et d'Oran; cette espèce, à démarche assez lente, se plaît sous les pierres légèrement humides, et se tient aussi dans leurs anfractuosités L'hiver et le printemps sont les meillcurès saisons pour rencontrer ce *Trombidium*, que j'ai cependant quelquefois trouvé errant, pendant l'été, dans des lieux secs, arides, sablonneux et exposés au soleil.

Pl. 22, fig. 2. *Trombidium barbarum*, grossi, 2^a la grandeur naturelle, 2^b la tête vue en dessus, 2^c le pédoncule portant les yeux.

283. *Trombidium pulchellum*, Luc. (Pl. 22, fig. 3.)

Long. 2 millim. larg. 1 millim.

T. corpore rubro, lanuginoso, flavo maculato; oculis tuberculatis; capite rubro, immaculato; mandibulis, palpis pedibusque luteis.

Le corps, de la même forme que dans l'espèce précédente, mais moins épais et un peu déprimé, est, ainsi que la tête, d'un beau rouge écarlate, et revêtu de poils lanugineux très-serrés, et un peu luisants comme la soie. Une dépression orbiculaire à fond plat, et d'un jaune foncé, occupe le dessus de sa partie postérieure. L'espace dorsal compris entre la tête et le bord antérieur de cette dépression est divisé en trois parties par deux plis arqués en arrière et concentriques d'un rouge plus foncé que le reste du corps; sur chaque extrémité latérale de ces plis est une grande tache jaune oblongue, transversale, légèrement lunuli-

forme, et obliquant un peu en avant du côté externe : ce qui fait deux taches par chaque côté du corps. Les yeux, au nombre de deux par groupe, sont portés sur un fort tubercule oblique réniforme; ils sont jaunes, ainsi que les organes buccaux, les pattes et le dessous du corps. Enfin, la hanche et l'exinguinal des pattes antérieures se prolongent en épine émoussée du côté externe.

Cette jolie petite espèce est surtout remarquable par sa tête, beaucoup plus large qu'elle ne l'est ordinairement chez les Trombidions, et par ses yeux intermédiaires, qui sont plutôt en dessus que sur les côtés de la tête.

Je n'ai rencontré qu'une seule fois ce joli *Trombidium*, que j'ai pris, en mai, errant sur les arcades de l'aqueduc romain, situé à la jonction du Boumersoug et du Rummel; environs de Constantine.

Pl. 22, fig. 3. *Trombidium pulchellum*, grossi, 3ᵃ la grandeur naturelle, 3ᵇ la tête vue en dessus, 3ᶜ un des groupes oculaires.

Genus *Erythræus*, Latr.

284. *Erythræus tricolor*, Luc. (Pl. 22, fig. 4.)

Long. 1 millim. $\frac{3}{4}$, larg. 1 millim.

E. corpore piriformi, anticè acuminato, posticè rotundato; capite, palpis, basique pedum luteis; oculis pedunculatis; thorace nigro-violaceo; abdomine rubro, vittâ violaceâ in medio longitudinaliter ornato; pedibus rufescentibus.

Le corps, subtriangulaire ou piriforme, est acuminé en avant, très-dilaté et arrondi en arrière; sa partie antérieure ou le thorax est d'un violet foncé un peu noirâtre; cette couleur se prolonge en bande dorsale, et en diminuant insensiblement de diamètre jusqu'à l'extrémité postérieure de l'abdomen; celui-ci est d'un beau rouge vif. La surface du corps est hérissée de longs poils pâles. La tête, les yeux, les organes buccaux, la hanche et l'exinguinal des pattes, sont d'un jaune pâle. Les yeux sont pédonculés, et les pattes, d'un rose foncé, sont hérissées de longs poils spiniformes de cette dernière couleur. Le dessous du corps, rouge comme le dessus, porte une large bande longitudinale d'un noir violacé.

Cette espèce, dont la démarche est vive, rapide et saccadée, n'est pas rare, pendant tout l'hiver et le printemps, sous les pierres légèrement humides, dans les environs d'Alger.

Pl. 22, fig. 4. *Erythræus tricolor*, grossi, 4ᵃ la grandeur naturelle, 4ᵇ la tête vue en dessus.

Genus *Rhyncholophus*, Dugès. *Acarus*, Degéer. *Trombidium*, Herm.

285. *Rhyncholophus Dugesii*, Luc. (Pl. 21, fig. 7.)

Long. 3 millim. $\frac{1}{4}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

R. nigro rubescens, flavorubescente notatus nigricanteque spinulosus; palpis breviusculis, fuscorufescentibus; pedibus elongatis, exilibus, nigro rubescentibus, flavotestaceo annulatis, secundo articulo tarsoque omninò testaceis, quarto articulo tantùm in primo pari sat inflato.

Le corps, légèrement rétréci jusqu'à la seconde paire de pattes, c'est-à-dire à la jonction de la tête avec le céphalothorax, est d'un brun marron et parsemé de petits piquants noirâtres, allongés, peu serrés; à sa partie antérieure, entre les yeux, on aperçoit une tache ovalaire, longitudinale, assez grande, d'un brun marron, beaucoup plus foncée que le corps; dans son milieu, entre les pattes de la troisième paire, il est orné d'une tache arrondie, assez grande, d'un jaune rougeâtre; enfin, postérieurement, il présente une bande longitudinale de même couleur que la tache que je viens de signaler, mais beaucoup plus obscurément indiquée; cette bande, qui est assez grande, n'atteint pas tout à fait la partie postérieure de l'abdomen. Sur les côtés antérieurs, on aperçoit les yeux, qui sont conjoints et roussâtres; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus et orné, seulement à sa partie postérieure, d'une petite tache arrondie, d'un jaune rougeâtre clair. Les mandibules, d'un brun roux foncé, sont étroites, allongées et très-aiguës à leur extrémité. Les palpes sont d'un brun roussâtre, moins allongés que dans le *R. cinereus,* avec l'appendice papilliforme, que présente en dessous le pénultième article, testacé; ce petit appendice est armé de six soies allongées, d'un jaune testacé. Les pattes sont allongées et beaucoup plus grêles que dans le *R. cinereus;* elles sont d'un brun marron foncé, à l'exception cependant de la hanche, de la naissance du fémoral, de l'extrémité du tibial, du métatarse et du tarse, qui sont d'un jaune testacé; je ferai remarquer aussi que, dans les première et quatrième paires de pattes, la naissance du métatarse est sensiblement teintée de brun marron et que le génual de la première paire de pattes seulement est renflé : des poils très-fins, peu serrés, assez allongés, hérissent ces organes; les pattes de la troisième paire sont beaucoup plus allongées que dans le *R. cinereus.*

Je n'ai rencontré qu'une seule fois cette jolie petite espèce, que j'ai prise errante à la fin de juin, dans les lieux sablonneux et humides, près les marais du lac Tonga, aux environs du cercle de Lacalle.

Pl. 21, fig. 7. *Rhyncholophus Dugesii,* grossi, 7ª la grandeur naturelle, 7ᵇ le corps vu en dessous.

286. *Rhyncholophus pallipes,* Luc. (Pl. 21, fig. 8.)

Long. 3 millim. larg. 1 millim. $\frac{3}{4}$.

R. flavo subfusco tinctus, flavo aurantiaco maculatus fuscoque spinulosus; palpis pedibusque breviusculis, flavo-testaceis, his exilibus, nigricanteque spinosis; corpore infrà flavo subfusco tincto, posticè flavescente maculato.

Le corps, moins allongé et plus arrondi que dans l'espèce précédente, est plus fortement rétréci à l'insertion des pattes des troisième et quatrième paires; il est d'un jaune légèrement teinté de brun et orné dans son milieu d'une tache arrondie d'un jaune orangé clair; il est aussi plus fortement rétréci à l'insertion des pattes de la seconde paire que dans l'espèce précédente, et entièrement revêtu de petits piquants bruns, allongés, peu serrés; à sa partie antérieure, il présente un petit trait rougeâtre, très-fin et toujours plus ou moins obscurément indiqué. Les mandibules, moins allongées que dans le *R. Dugesii,* sont entièrement roussâtres. Les palpes sont courts, d'un jaune testacé, avec le petit appendice papilliforme

que présente le pénultième article de cette dernière couleur. Les pattes, un peu moins grêles que dans l'espèce précédente, sont entièrement d'un jaune testacé et hérissées de petits piquants noirâtres, allongés, peu serrés. En dessous, le corps est de même couleur qu'en dessus, avec sa partie postérieure ornée d'une petite tache ovalaire jaunâtre.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

Var. A. Tache jaune médiane de la partie supérieure du corps, se présentant sous la forme d'une bande très-étroite et atteignant la partie postérieure de l'abdomen.

Var. B. Corps non taché de jaune ni en dessus ni en dessous.

Ce n'est que dans l'Est de l'Algérie que j'ai pris ce Rhyncholophe, qui, pendant les mois de février, mars, avril et mai, est assez abondamment répandu aux environs d'Alger, de Philippeville, de Constantine et de Sétif. Cette espèce, qui est assez agile, se plaît sous les pierres, dans les lieux frais et humides.

Pl. 21, fig. 8. *Rhyncholophus pallipes,* grossi, 8^a la grandeur naturelle, 8^b le corps grossi vu de profil.

Genus *Hydrachna*, Mull. *Acarus,* Degéer.

287. *Hydrachna erythrina*, Luc. (Pl. 22, fig. 6.)

Long. 2 millim. $\frac{1}{4}$, larg. 1 millim. $\frac{3}{4}$.

H. obovata, omninò rubra, nigro maculata; pedibus palpisque nigro annulatis.

Cette espèce, entièrement d'un beau rouge cramoisi satiné, a le corps ovoïde, déprimé et boursouflé en dessus et légèrement acuminé en avant. Trois ou quatre lignes transversales, composées chacune de quatre grandes taches d'un noir léger et la plupart trianguliformes, ornent sa surface, qui est dépourvue de poils. Les yeux, au nombre de quatre, sont d'un brun noirâtre foncé et disposés en quadrilatère resserré sur le sommet du vertex; entre les deux yeux antérieurs, légèrement plus écartés entre eux que les postérieurs, sont deux petits tubercules oculiformes de la couleur du corps. La bouche est en forme de disque aplati, au centre duquel est l'ouverture. Les palpes et les pattes sont finement annelés de noir aux articulations; enfin les soies natatoires de ces dernières sont très-allongées et d'un rouge jaunâtre.

Dans cette espèce, les hanches des quatre pattes latérales sont conjointes à leur base, c'est-à-dire qu'elles ne forment pas deux groupes séparés, l'un pour les deux antérieures et l'autre pour les postérieures; elles laissent au milieu un sternum très-étroit.

On trouve, avec cette espèce, une variété plus petite, dont les yeux forment un carré parfait, mais du reste entièrement semblable. C'est probablement une variété d'âge.

Cette Hydrachne, pendant l'hiver et le printemps, n'est pas rare aux environs d'Alger, particulièrement dans une petite flaque d'eau située en face du fort des Anglais; sa natation est vive et saccadée.

Pl. 22, fig. 6. *Hydrachna erythrina*, grossie, 6^a la grandeur naturelle, 6^b la disposition des yeux, 6^c la bouche vue en dessous.

288. *Hydrachna cyanipes*, Luc. (Pl. 22, fig. 8.)

Long. 1 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{4}$.

H. globosa, flava, pedibus palpisque cœruleis.

Le corps est globuleux, presque aussi large que long, légèrement plus étroit en avant qu'en arrière; il est d'un jaune foncé, uniforme et satiné. Les palpes et les pattes sont d'un bleu tendre, ainsi que les soies natatoires. Les yeux, très-écartés entre eux et situés sur les côtés de la partie antérieure du corps, sont, les antérieurs, noirs et gros, les postérieurs, petits et jaunes; ces derniers sont peu visibles. Les palpes sont courts et fortement recourbés sur la bouche; celle-ci a la forme d'un tubercule conique dirigé en avant; enfin les hanches postérieures sont séparées des antérieures par un espace à peu près égal à celui qu'occupe chaque partie. Dans cette espèce, une pièce bifurquée antérieurement et se terminant en angle arrondi forme la hanche des deux pattes antérieures ou des deux premières pattes; celles des deux pattes suivantes s'insèrent sur les côtés de cette pièce, de sorte qu'il y a deux hanches pour la seconde paire de pattes et une seule commune à la première; les hanches des deux premières paires sont conjointes, et celles des deux dernières, très-écartées entre elles.

Ce n'est qu'aux environs du cercle de Lacalle, dans les flaques d'eau des marais du lac Tonga, que j'ai pris cette jolie espèce, dont je n'ai rencontré qu'un seul individu vers la fin de juin.

Pl. 22, fig. 8. *Hydrachna cyanipes*, grossie, 8^a la grandeur naturelle, 8^b la disposition des yeux, 8^c la bouche et le sternum vus en dessous.

289. *Hydrachna rostrata*, Luc. (Pl. 22, fig. 7.)

Long. 2 millim. $\frac{1}{4}$, larg. 2 millim.

H. corpore subovato, pallidè flavo-rubro subpunctato; pedibus palpisque luteis; ore siphoniformi; oculis nigrescentibus.

La forme du corps de cette espèce est celle d'un œuf légèrement déprimé, dont la pointe serait dirigée en avant; sa couleur est le jaune très-pâle légèrement pointillé de rouge; mais cette couleur étant celle de l'animal conservé longtemps dans l'alcool, il est probable que, vivante, cette Hydrachne est rouge; vue à un fort grossissement, son épiderme est couvert de points relevés, à sommet rouge, très-rapprochés les uns des autres. A la vue simple, et même à un faible grossissement, cette espèce n'offre que deux yeux gros et noirs occupant chacun l'angle externe d'une tache triangulaire, allongée longitudinalement et d'un jaune foncé; un grossissement un peu fort laisse apercevoir, sur chacun des deux autres angles, un tubercule pâle, oculiforme, qui est probablement un œil, ce qui porterait leur nombre à six. La bouche a la forme d'un long siphon dirigé en avant, et, comme il est visible en

dessus, cette espèce paraît être armée d'un rostre. Les palpes et les pattes sont jaunes; les hanches, très-écartées entre elles, laissent un large sternum au milieu.

Cette espèce, dont je n'ai trouvé qu'un seul individu, a été prise en mai, dans les flaques d'eau des bois du lac Tonga, aux environs du cercle de Lacalle.

Pl. 22, fig. 7. *Hydrachna rostrata*, grossie, 7^a la grandeur naturelle, 7^b la disposition des yeux, 7^c la bouche et le sternum vus en dessous.

290. *Hydrachna tomentosa*, Luc. (Pl. 22, fig. 9.)

Long. 2 millim. larg. 1 millim. $\frac{4}{5}$.

H. fusco tomentosa; corpore depresso, suprà rugoso; oculis tuberculatis; pedibus palpisque flavescentibus.

Cette espèce a le corps déprimé en dessus, dilaté postérieurement, un peu acuminé et tronqué en avant, et couvert de rides et de boursouflures très-marquées sur toute sa surface; deux dépressions très-irrégulières et longitudinales laissent entre elles, au milieu du dos, une boursouflure en forme d'as de pique, dont la pointe est dirigée en avant; de chaque côté de cette pointe sont deux petits tubercules oculiformes. Les yeux, au nombre de quatre, sont divisés en deux groupes latéraux écartés entre eux; ils sont noirs, bordés de blanc et portés sur un tubercule commun; au milieu et près du bord antérieur de la tête se trouve un tubercule noir bordé de blanc, en tout semblable aux yeux, mais plus petit. Les pattes et les palpes sont d'un jaune vif. La bouche, siphoniforme, est terminée par une espèce de suçoir en forme d'épine, et les hanches sont disposées par paires, comme chez les Trombidions. L'épiderme, chez cette espèce, est comme rugueux et couvert de fines papilles.

Je n'ai rencontré qu'un seul individu de cette curieuse espèce, que j'ai pris en hiver, dans de petites flaques d'eau situées sur la route de Lacalle à Bône.

Pl. 22, fig. 9. *Hydrachna tomentosa*, grossie, 9^a la grandeur naturelle, 9^b la disposition des yeux, 9^c la bouche et le sternum vus en dessous.

Genus *Gamasus*, Dugès. *Acarus*, Auct.

291. *Gamasus coleoptratorum* (*Acarus*).

LINN. *Syst. nat.* 13^e^ édit. tom. I, p. 1026.
DUGÈS, *Ann. des sc. nat.* 2^e^ série, tom. II, p. 25, pl. 8, fig. 26 et 27.
Mite des coléopt. GEOFFR. *Hist. nat. des ins. des env. de Paris*, tom. II, p. 623.
Acarus fucorum, DEGEER. *Mém. pour servir à l'hist. nat. des ins.* tom. VII, p. 112, pl. 6, fig. 15.

J'ai rencontré très-communément cette espèce sur plusieurs genres de coléoptères, particulièrement sur les *Ateuchus sacer, semipunctatus, variolosus, cicatricosus*, les *Copris paniscus, lunaris*, les *Bubas bison, bubalus*, l'*Onitis Olivieri*, etc. etc. etc.

Genus *Dermanyssus*, Dugès.

292. *Dermanyssus natricis*. (Pl. 22, fig. 10.)

Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 23, n° 30, pl. 34, fig. 4.

J'ai rencontré très-communément ce Dermanysse sur des *Coluber hippocrepis* que j'avais prises en juin, dans les environs de Constantine. Cet Acarien s'était multiplié en si grand nombre sur un individu de cette espèce, que cet Ophidien s'est couvert d'ulcères et a fini par succomber.

Pl. 22, fig. 10. *Dermanyssus natricis*, grossi, 10ᵃ la grandeur naturelle, 10ᵇ la bouche vue en dessous, 10ᶜ l'extrémité d'un tarse d'une patte de la première paire.

Genus *Argas*, Latr.

293. *Argas erraticus*, Luc.

Long. 4 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$.

A. ovatus, attamen anticè subacuminatus, griseo subcinerescens; corpore depresso, maximè marginato, fortiter granuloso, utrinque anticè in medioque tri-impresso, suprà tantùm subtiliter granario; palpis pedibusque flavo-testaceis.

Le corps est ovalaire, plus étroit cependant à sa partie antérieure, qui est terminée en pointe, qu'à sa partie postérieure, qui, au contraire, est arrondie. Il est d'un gris cendré clair, déprimé, avec les parties latérales fortement rebordées; il est entièrement couvert de granules assez fortes, peu serrées, saillantes, ce qui donne un aspect rugueux à toute la partie supérieure du corps de cette espèce; antérieurement, il présente de chaque côté trois petites impressions arrondies, très-rapprochées, et seulement très-finement chagrinées; entre les impressions que je viens de citer, on distingue dans le milieu et antérieurement trois autres petites impressions très-rapprochées, et formant une figure triangulaire. Les organes de la bouche, qui sont d'un jaune testacé, sont représentés par un petit siphon assez saillant, plus large à sa base qu'à sa partie antérieure, et de chaque côté duquel on aperçoit un petit palpe, composé de trois articles, et qui sont d'un jaune très-clair. Les pattes sont grêles, assez allongées, d'un jaune testacé. Tout le corps, en dessous, est de même couleur qu'en dessus, fortement granulé, excepté cependant la partie qui représente le sternum, qui est seulement finement chagrinée. Deux ouvertures fortement prononcées, dont une transversale, située entre les pattes de la première paire, représente probablement l'ouverture des organes de la génération; quant à celle qui est située plus postérieurement, et qui est de forme ovalaire, elle est peut-être le représentant de la partie anale.

Dans le jeune âge, cette espèce est entièrement d'un jaune testacé, avec les granules qui parsèment tout le corps bien moins prononcées que dans l'âge adulte.

Cet *Argas* ressemble beaucoup à une espèce représentée par M. Savigny (*Description de l'Égypte,* Arachn. pl. 9, fig. 8, sous le nom d'*A. persicus*), avec laquelle cependant il ne pourra être confondu, à cause de la partie antérieure du corps, qui est plutôt terminée en pointe qu'arrondie, des tubercules, qui sont plus forts, moins serrés, et des impressions, qui sont en plus grand nombre.

Cette espèce, dont je n'ai trouvé que trois individus, est très-peu agile; je l'ai prise, à la fin de novembre, sous des pierres assez profondément enfoncées en terre, et sous lesquelles se tenait une famille de Batraciens (*Bufo pantherinus,* Boié). Je ne sais si c'est aux dépens de ceux-ci que vit cet *Argas,* n'ayant pas trouvé son suçoir enfoncé dans la chair de ces reptiles, mais les y ayant seulement surpris errants. Plaine du lac Houbeira, aux environs du cercle de Lacalle.

Genus *Pteroptus,* L. Duf. *Spinturnix,* Heyd.

294. *Pteroptus vespertilionis.*

L. Duf. *Ann. des sc. nat.* 1re série, tom. XXVI, p. 98, pl. 9, fig. 6 à 7.
Luc. *Hist. nat. des crust. des arachn. et des myriap.* tom. I, p. 433, n° 1.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 228, n° 38, pl. 34, fig. 1.

J'ai rencontré assez abondamment cette espèce sur un *Vespertilio murinus,* Linn. qui avait été tué, en juin, dans les environs du cercle de Lacalle, par mon collègue et ami, M. le commandant Levaillant.

Genus *Ixodes,* Latr. *Acarus,* Degéer. *Cynorhœstes,* Herm.

295. *Ixodes ricinus* (*Acarus*).

Linn. *Syst. nat.* édit. 12, p. 1023.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 236, n° 1.
Ricinus caninus, Ray, *Ins.* p. 10.
La Tique des chiens, Geoffr. *Hist. nat. des ins.* tom. II, p. 621.
Acarus ricinoïdes, Degéer. *Mém. pour servir à l'hist. nat. des ins.* tom. VII, p. 98, pl. 5, fig. 16 à 19.
Cynorhœstes ruduvius, Herm. *Mém. Apt.* p. 66.

Cet Ixode est très-commun dans toute l'Algérie, et se nourrit du sang des moutons et des bœufs. Cette espèce pullule quelquefois sur ces animaux, qui sont conduits par les Arabes pour paître dans les bois, particulièrement dans le cercle de Lacalle, et pendant mon séjour dans cette partie de nos possessions, j'ai vu de ces ruminants tellement couverts d'Ixodes, qu'ils en succombaient presque, tant ils étaient maigres et affaiblis. Après l'accouplement, cette espèce se retire sous les pierres, dans des lieux frais, humides et ombragés, et pond une quantité prodigieuse d'œufs; ceux-ci sont ovale-oblong, rougeâtres, luisants,

et restent agglomérés entre eux; je les ai trouvés en très-grande quantité et par paquets sous les pierres humides. Quinze ou vingt jours après la ponte, ils éclosent, et les Ixodes qui en sortent sont plats, légèrement teintés de rouge, et presque diaphanes. Ceux que j'ai rencontrés étaient réunis en masse parmi les débris des œufs, et ne présentaient que trois paires de pattes. Ce n'est pas par la bouche, comme l'ont avancé plusieurs auteurs, que ces œufs sont expulsés hors du corps, mais bien par un oviducte situé tout près des organes buccaux. C'est un fait, au reste, que j'ai signalé dans les Annales de la société entomologique de France, 1re série, tom. V, p. 269, et dont la figure et la description ont été faites en 1846, *Op. cit.* 2e série, tom. IV, p. 60, pl. 1, fig. 3.

296. *Ixodes ægyptius* (*Acarus*).

LINN. *Syst. nat.* édit. 12, sp. 2, p. 1024.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 244, n° 21.
Cynorhœstes ægyptius, HERM. *Mém. apt.* p. 66, pl. 4, 9 et L; pl. 6, fig. 13.

Cette espèce n'est pas très-rare dans l'Est et l'Ouest de l'Algérie; elle se plaît particulièrement dans les plis du cou et des organes de la locomotion de la *Testudo mauritanica;* je l'ai cependant surprise aussi fixée près des régions génitale et anale de ce Chélonien.

297. *Ixodes exilipes.*

LUC. *Ann. de la soc. ent. de France*, 2e série, tom. IV, p. 63, n° 5, pl. 1, fig. 2.

Cette espèce, que j'ai décrite et figurée dans les Annales de la société entomologique de France, n'est pas très-commune; je l'ai rencontrée, à Paris, sur des *Lacerta ocellata* qui ont été pris, dans les environs d'Alger, par M. H. Berthoud. Cet Ixodes, peu agile, se plaît dans les plis des organes de la locomotion et du cou de ce Saurien.

Genus *ORIBATES*, Latr. *Notaspis*, Herm.

298. *Oribates lapidarius*, Luc. (Pl. 22, fig. 11.)

Long. 1 millim. $\frac{1}{2}$, larg. $\frac{3}{4}$ de millim.

O. niger vel nigro rufescente nitidus; corpore lævigato, ovoïformi, suprà maximè convexo, ad latera anticè fortiter tuberculo trianguliformi utrinque instructo; pedibus brevibus, flavorufescentibus, testaceopilosis; corpore lævigato, subdepresso.

Noir, quelquefois d'un noir roussâtre brillant. Le corps est ovoïde, lisse, très-convexe en dessus, arrondi antérieurement et postérieurement, et présente, de chaque côté de ses parties latéro-antérieures, une saillie trianguliforme assez fortement prononcée. Cette partie du corps, qui est globuleux, ressemble tout à fait à une carapace sous laquelle les organes buccaux,

ainsi que ceux de la locomotion, trouvent un abri. En effet, lorsque l'on saisit ou que l'on examine cet Oribate au microscope, on voit que cette carapace globuliforme n'est interrompue qu'en bas et en avant comme dans le *O. dasypus*, dans un quart au plus de sa surface; dans la concavité qui existe en cet endroit, cette espèce retire ses organes de la locomotion, et se cache en grande partie sous la carapace mobile, qui forme alors une sorte de couvercle. Les organes de la bouche sont représentés par un tubercule siphonoïde assez allongé, et qui semble être rétractile; de chaque côté de ce tubercule siphonoïde, on aperçoit deux petits appendices spiniformes, superposés l'un sur l'autre, et qui semblent être articulés de chaque côté de la pièce sur laquelle sont insérés les organes de la bouche. Les pattes sont très-courtes, d'un jaune roussâtre, parsemées de longs poils testacés et terminées par une griffe bifide très-allongée; en dessous, le corps est lisse, de même couleur qu'en dessus, mais bien moins convexe, et présente deux ouvertures, dont une postérieure serait peut-être la partie anale, et l'autre, située beaucoup plus antérieurement, représenterait l'ouverture des organes de la génération; du reste, c'est avec le plus grand doute que je considère comme telles ces deux ouvertures.

Cette espèce ressemble un peu à l'*O.* (*Notaspis*) *alatus* d'Hermann, avec lequel elle ne pourra être confondue cependant à cause de ses organes de la locomotion, qui sont beaucoup plus courts, et des expansions latéro-antérieures de la carapace, qui sont bien moins prononcées. Cet Oribate, dont la démarche est très-lente, habite l'Est et l'Ouest de l'Algérie; il se plaît sous les pierres humides, sous lesquelles on trouve toujours plusieurs individus qui errent çà et là. Les environs d'Oran, de Philippeville, de Bône, mais surtout ceux d'Alger, sont les lieux où j'ai trouvé, pendant la saison d'hiver, le plus abondamment cette espèce.

Pl. 22, fig. 11. *Oribates lapidarius*, grossi, 11^a la grandeur naturelle, 11^b le même vu en dessous, 11^c l'extrémité d'un tarse d'une patte de la seconde paire.

299. *Oribates papillosus*, Luc. (Pl. 22, fig. 12.)

Long. 1 millim. $\frac{1}{4}$, larg. $\frac{3}{4}$ de millim.

O. niger; capite depresso, rotundato, porrecto, lateribus fortiter marginatis; thorace? lato, maximè transversìm prominente, confertìm griseo cinerescente granario, ad basin fortiter depresso, utrinque unituberculato; corpore latiore quàm longiore, rotundato, convexo, papillato, suprà profundè longitudinaliter sulcato, interstitiis sat elevatis, his sulcisque griseo albicante granariis papillosisque, infrà subdepresso transversìmque subtiliter rugato; pedibus brevibus, nigris, testaceo-pilosis.

Chez cette espèce, l'abdomen est presque orbiculaire, et le corps paraît divisé en tête, thorax et abdomen; elle est noire, parsemée de granules de cette couleur, mais à extrémité d'un gris cendré blanchâtre. La tête, en forme de chaperon arrondi, est avancée, lisse, déprimée dans le milieu, avec ses bords latéraux fortement rebordés et garnis de poils testacés; antérieurement, elle est tri-tuberculée et hérissée de quelques poils semblables pour la forme et la couleur à ceux qui garnissent les parties latérales; en dessous de ce chaperon sont situés les organes de la bouche, qui sont représentés par un siphon allongé, de chaque côté

duquel on aperçoit un petit appendice trianguliforme qui semble être articulé avec la pièce sur laquelle sont insérés les organes buccaux. Le thorax, ou la partie qui semble représenter cette pièce, est large, formé par un bourrelet très-saillant; il est noir, parsemé d'une granulation fine, serrée, d'un gris cendré clair : cette saillie semble séparée du corps par une dépression transversale très-fortement prononcée, et de chaque côté elle présente un tubercule trianguliforme très-fortement prononcé; antérieurement, dans son milieu, elle présente une carène très-saillante, qui se continue jusque sur la tête et en dépasse même le milieu; de chaque côté de celle-ci, à la base, on remarque une petite dépression transversale, dont la couleur est un blanc roussâtre. Le corps, plus large que long, arrondi, assez convexe, est parcouru en dessus par des sillons longitudinaux profonds, peu écartés, et séparés entre eux par des saillies assez prononcées, présentant une granulation fine, serrée, d'un gris blanchâtre. Je ferai remarquer que les sillons sont aussi granulés; mais les petits tubercules qui forment cette granulation paraissent plus forts et moins serrés que ceux que l'on voit sur les saillies. Des papilles d'un gris cendré blanc, à base très-grêle et à extrémité spatuliforme, se font remarquer sur l'abdomen et sur les parties latérales; en dessus, elles forment quatre rangées longitudinales, dont les deux médianes sont formées de trois papilles chacune, tandis que les latérales n'en présentent que deux de chaque côté; quant à celles qui occupent les bords latéraux, elles sont au nombre de quatre de chaque côté, et très-peu serrées entre elles; en dessous, le corps est de même couleur qu'en dessus, légèrement déprimé, finement ridé transversalement, et présente, comme chez l'espèce précédente, deux ouvertures, dont une antérieure et l'autre postérieure. Le sternum, fortement chagriné, paraît être divisé en trois pièces par des sillons assez profonds qui le parcourent dans le sens transversal. La première pièce est très-grande, profondément échancrée et très-saillante à ses côtés antérieurs : c'est près de cette échancrure que vient s'insérer la première paire de pattes; la seconde pièce est plus petite, et la deuxième paire de pattes vient s'insérer dans l'échancrure que présente cette pièce à sa partie antérieure; la troisième pièce sternale est très-petite, et donne insertion aux pattes des troisième et quatrième paires; tous ces organes sont noirs, courts, parsemés de poils testacés.

Cette espèce, à démarche peu agile, a été rencontrée dans un *Cystoscira* qui a été recueilli par M. Durieu de Maisonneuve dans les bois de chênes-liéges aux environs du cercle de Lacalle.

Pl. 22, fig. 12. *Oribates papillosus*, grossi, 12[a] la grandeur naturelle, 12[b] le sternum et les organes buccaux vus en dessous.

Genus *Sarcoptes*, Latr. *Acarus*, Auct.

300. *Sarcoptes scabiei* (*Acarus*.).

Degéer, *Mém. pour servir à l'hist. nat. des ins.* tom. VII, p. 94, pl. 5, fig. 12 à 15.
Latr. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 152.
Dugès, *Ann. des sc. nat.* 2e série, tom. III, p. 245, pl. 11.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 268, n° 1, pl. 35, fig. 1.
Sarcoptes hominis, Rasp. *Bullet. génér. de thérapeut.* tom. VII, livr. *Suppl.* p. 176, pl. 1, fig. 1 à 7.
Luc. *Hist. nat. des crust. des arachn. et des myriap.* tom. I, p. 485, n° 1, pl. 14, fig. 1.
Acarus scabiei, Renucci, *Thèse inaug.* 1835, pl. 2, fig. 2 à 3.

J'ai souvent observé cette espèce sur les Arabes attaqués de la gale, particulièrement chez ceux qui habitent le douar du Tonga, aux environs du cercle de Lacalle. J'ai remarqué cet Acarus, non-seulement sur les hommes adultes, mais aussi sur les enfants. Il est pénible de voir avec quel peu de soin les Arabes traitent cette maladie dermique, qui est fort commune chez eux. Pendant mon séjour dans le cercle de Lacalle, j'ai vu souvent des indigènes venir consulter le docteur Fée; cette maladie dermique avait fait de si grands progrès, que les chairs étaient découvertes et formaient alors de larges plaies, dont les bords, profondément découpés et couverts de pustules, nourrissaient un très-grand nombre de *Sarcoptes*. Le seul remède mis en usage par les Arabes, lorsque la maladie est arrivée à ce degré d'intensité, est de couvrir leurs plaies d'une couche de terre végétale : je laisse à penser quel doit être le résultat.

301. *Sarcoptes equi*.

Rasp. *Bullet. génér. de thérapeut.* tom. VII, livr. *Suppl.* p. 180, pl. 2, fig. 3.
Luc. *Hist. nat. des crust. des arachn. et des myriap.* tom. I, p. 487, n° 2.
Renucci, *Thèse inaug.* 1835, pl. 1, fig. 1.

C'est particulièrement sur les jeunes chevaux que j'ai observé cette espèce; le remède pour arrêter les progrès de cette maladie dermique est le même que celui que les Arabes emploient pour eux.

TROISIÈME CLASSE.

MYRIAPODES.

PREMIER ORDRE.

LES CHILOGNATES.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES POLLYXÉNITES.

Genus *Pollyxenus*, Latr. *Scolopendra*, Linn. *Iulus*, Degéer.

1. *Pollyxenus platycephalus.* (Pl. 1, fig. 1.)

Long. 2 millim. $\frac{3}{4}$, larg. $\frac{3}{4}$ de millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 283.

P. capite latissimo, flavo-testaceo, lævigato, pilis flavis circumcincto; antennis sat elongatis, glabris, testaceis; corpore flavo subargenteo, lateribus subfuscescente marginatis flavoque pilosis, singulis segmentis utrinque nigro punctatis fuscoque pilosis, attamen ultimo segmento acuminato, posticè quatuor pilorum fasciculis ornato hisque nigris; corpore infrà pedibusque flavo-testaceis.

La tête, beaucoup plus large que tous les segments, assez bombée, est d'un jaune testacé; elle est lisse et ornée de six bouquets de poils d'un jaune foncé et ainsi disposés : un de chaque côté de la tête, situé sur les parties latérales et au-dessus des yeux; les autres occupent les bords antérieurs et latéro-antérieurs de cet organe. Les yeux sont noirs. Les organes buccaux paraissent être d'un jaune testacé. Les antennes sont assez allongées, glabres et entièrement de même couleur que la tête; ce sont les premier et quatrième articles qui sont les plus allongés; le second et le sixième sont à peu près de même longueur, et celui-ci, à sa base, est très-fortement rétréci; les troisième et cinquième sont très-courts, avec le septième ou le dernier très-étroit et presque terminé en pointe. Les segments, d'un jaune légèrement argenté en dessus, diminuent de largeur progressivement; sur leurs parties latérales, ils sont légèrement bordés de brun, et chacun de ces segments présente, de chaque côté, une petite tache noire, arrondie, de laquelle part un petit bouquet de poils roides d'un brun foncé, très-allongés et à direction latéro-postérieure; un peu avant la tache noire des parties latérales des segments, on aperçoit, de chaque côté de ces

organes, une petite tache, mais brune, longitudinale, formée par des poils de cette couleur, très-courts, serrés, et qui, reproduite sur chaque segment, forme sur les parties latérales du corps une bande longitudinale assez fortement prononcée; de plus, je ferai aussi remarquer que les parties latérales de chacun de ces segments présentent, de chaque côté, un bouquet de poils d'un jaune légèrement teinté de roussâtre; ces poils sont larges, roides, peu serrés, et tous semblent être dirigés latéralement et antérieurement; enfin le dernier segment, qui est légèrement acuminé, est orné de quatre bouquets de poils noirs, que ce petit myriapode dilate plus ou moins à volonté, en leur faisant prendre des directions, soit latérales, soit postérieures, lorsqu'on le tourmente ou que l'on cherche à s'en emparer; cette mobilité dans les poils a lieu également pour ceux que présentent la tête et les parties latérales des segments; en dessous, il est entièrement d'un jaune testacé. Les pattes sont courtes, glabres, assez robustes et entièrement de même couleur que le dessous du corps. Je ferai aussi observer qu'à partir des pattes de la deuxième paire, et dans l'espace qui existe entre ces organes et ceux qui suivent, naissent deux petits appendices très-allongés, de même couleur que les organes de la locomotion, et qui sembleraient représenter, à en juger par analogie, les organes générateurs mâles; seulement, dans cette coupe générique, ces organes occuperaient une position différente de ce que l'on voit chez la famille des Iulites et particulièrement dans le genre des *Polydesmus;* car, chez ces myriapodes, les organes sexuels mâles sont placés sur le septième segment.

Cette espèce est assez rare; je n'en ai rencontré que trois individus, que j'ai pris vers la fin de janvier, à Kouba, aux environs d'Alger, dans la propriété de mon ami M. de Nivoy; ce Pollyxène, lorsqu'on le touche et que l'on veut s'en emparer, saute sur lui-même en donnant à son corps une courbe très-prononcée. Je trouvai ordinairement cette curieuse espèce au pied des grandes herbes, dans les lieux frais, assez humides et ombragés.

Pl. 1, fig. 1. *Pollyxenus platycephalus,* grossi, 1ᵃ la grandeur naturelle, 1ᵇ une antenne, 1ᶜ une patte antérieure.

2. *Pollyxenus rubro marginatus.* (Pl. 1, fig. 2.)

Long. 5 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 283.

P. capite suprà ferrugineo rubescente, infrà flavo-testaceo anticèque albo-piloso; antennis testaceis, ultimis articulis fusco ferrugineo rubescentibus; corpore flavo-testaceo, lateribus fortiter ferrugineo rubescente marginatis, singulis segmentis utrinque albo-piloso fasciculatis, suprà pilis albis spatuliformibus adspersis; ultimo segmento truncato, posticè tribus pilorum fasciculis ornato, lateribus quidem fuscis, mediano autem albo argenteo; corpore infrà flavo-testaceo, pedibus brevibus, flavo-testaceis, penultimo articulo rubescente maculato.

C'est le plus grand des *Pollyxenus* connus. La tête, étroite, assez convexe, est d'un brun rougeâtre, bordée, sur les parties latérales et antérieurement, de poils blancs, allongés, peu serrés, et disposés en bouquets; en dessous, elle est entièrement d'un jaune testacé. Les yeux sont d'un gris cendré foncé. Les organes buccaux sont d'un blanc très-légèrement teinté de jaunâtre. Les antennes sont assez allongées, glabres, avec les deux premiers articles d'un

jaune testacé et les suivants d'un brun ferrugineux rougeâtre; ce sont les sixième, second, quatrième et cinquième articles qui sont les plus allongés; le premier, ainsi que le troisième et dernier, sont très-courts, et celui-ci, à son extrémité, est terminé par un petit bouton sensiblement acuminé. Le corps est d'un jaune testacé; légèrement bordé sur les parties latérales de brun d'un ferrugineux rougeâtre; chaque segment présente, de chaque côté de ses parties latérales, un petit bouquet formé par des poils blancs, allongés et à extrémité légèrement spatuliforme; outre ces bouquets de poils qui ornent les parties latérales, ces segments présentent encore en dessus, de chaque côté, un petit bouquet formé par des poils également blancs, à extrémité spatuliforme; mais le nombre de poils qui composent chaque bouquet est bien moins grand que ceux qui forment les bouquets des parties latérales; le dernier segment, tronqué à sa base, ne présente pas les bouquets de poils des segments précédents; mais, sur les parties latérales ainsi qu'à sa base, il est hérissé de poils très-allongés, d'un brun foncé, qui forment trois touffes, dont deux latérales assez étroites; la troisième, située postérieurement, est beaucoup plus large que les précédentes, avec les poils qui la forment en beaucoup plus grand nombre et d'un blanc argent; en dessous, il est entièrement d'un jaune testacé. Les pattes sont courtes, d'un jaune testacé, avec l'extrémité de leur avant-dernier article tachée de rougeâtre. Les appendices, que je suppose être les organes générateurs mâles, sont d'un jaune testacé, et bien plus courts que dans l'espèce précédente.

C'est seulement dans l'Ouest de l'Algérie, pendant l'hiver, sur le versant Est du Djebel Santa-Cruz, aux environs d'Oran, que j'ai rencontré cette jolie espèce, dont la démarche est assez vive; ce Pollyxène se plaît sous les pierres, et je l'ai quelquefois aussi rencontré se tenant dans des *Cyclostoma Voltzianum* et *Helix hierogliphycula* et *coriosula*.

Pl. 1, fig. 2. *Pollyxenus rubro marginatus*, grossi, 2ª la grandeur naturelle, 2ᵇ une mâchoire, 2ᶜ une mandibule, 2ᵈ une antenne, 2ᵉ une patte médiane.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES GLOMÉRITES.

Genus *Glomeris*, Latr. *Iulus*, Linn. *Oniscus*, Fabr.

3. *Glomeris sublimbata*. (Pl. 1, fig. 3.)

Long. 18 à 20 millim. larg. 9 millim. $\frac{1}{2}$ à 10 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 284.

G. fusco viridi nitida, segmentis subtilissimè viridi flavescente marginatis; capite anticè testaceo rufescente, in medio utrinque quadri-rufescente subimpresso; antennis fusco viridibus, articulo primo ad basim fuscorufescente, subsequentibus testaceo rufescente annulatis, ultimo attamen omninò testaceo rufescente; corpore infrà testaceo, pedibus testaceo rufescentibus, supràque fuscorufescentibus.

Il ressemble beaucoup au *G. limbata*, et vient se placer tout à côté de cette espèce. Il est d'un vert-bouteille foncé brillant, avec les segments à leur partie postérieure et sur les côtés très-finement bordés de vert jaunâtre. La tête, d'un vert-bouteille un peu plus clair que les segments, avec sa partie antérieure ou la lèvre d'un testacé roussâtre, est lisse, et présente entre les antennes, de chaque côté de ces organes, quatre petites dépressions arrondies, d'un testacé roussâtre. Les organes de la manducation sont d'un testacé légèrement teint de roussâtre. Les antennes sont d'un vert-bouteille foncé, avec la naissance du premier article, les second, troisième, quatrième, cinquième et sixième annelés de testacé roussâtre, et le dernier, ou le terminal, entièrement de cette dernière couleur; les troisième et sixième articles sont les plus allongés et égaux en longueur, ensuite viennent les cinquième et quatrième; le premier est un peu plus allongé que le second; quant au septième, ou terminal, il est le plus court de tous, et armé, à son extrémité, de trois tubercules spiniformes assez fortement prononcés. Tous les segments sont lisses, très-finement marginés de vert jaunâtre, avec les angles latéraux arrondis et bien moins terminés en pointe que dans le *G. limbata;* tout le corps en dessous est testacé, avec la partie inférieure des organes de la locomotion d'un testacé roussâtre en dessus, et les divers articles qui composent ces organes annelés de cette dernière couleur. Il est aussi à noter que la griffe ou l'ongle est entièrement d'un testacé roussâtre; des poils de cette couleur, courts, roides, peu serrés, hérissent ces organes, particulièrement leur avant-dernier article.

Ce *Glomeris,* quoique ressemblant beaucoup au *G. limbata,* ne pourra être confondu avec cette espèce européenne, à cause de sa couleur, qui est d'un vert-bouteille beaucoup plus foncé, et surtout de ses segments, qui sont beaucoup plus finement marginés. Chez l'espèce européenne, la tête ne présente pas, entre les antennes, les quatre petites impressions arrondies, roussâtres, que l'on voit de chaque côté de ces organes dans le *G. sublimbata.* Chez le *G. limbata,* les antennes sont entièrement unicolores, tandis que, dans l'espèce algérienne, ces mêmes organes sont d'un vert-bouteille foncé et toujours plus ou moins fortement annelés de testacé roussâtre. Enfin je ferai encore remarquer que, dans l'espèce des environs de Paris, tout le corps, en dessous, est brun, avec les pattes d'un noir brillant, au lieu que chez le *G. sublimbata* le dessous du corps est testacé, avec la partie inférieure des organes de la locomotion d'un testacé roussâtre, le dessous d'un brun roussâtre, et les divers articles qui composent ces organes de cette dernière couleur.

Ce n'est qu'aux environs d'Alger, de Bougie et de Philippeville, pendant les mois de mars et d'avril, que j'ai rencontré cette espèce, qui ne paraît pas être très-commune. Ce *Glomeris,* dont la démarche est très-lente, se plaît sous les pierres humides; je l'ai quelquefois aussi trouvé sous les chênes-liéges renversés, dans les bois qui se trouvent entre Stora et Philippeville. Je ne sais si cette espèce habite l'Ouest de nos possessions, mais je ne l'y ai jamais rencontrée.

Pl. 1, fig. 3. *Glomeris sublimbata*, grossi, 3ª la grandeur naturelle, 3^b la tête vue de face, 3^c la lèvre inférieure, 3^d une antenne.

4. *Glomeris flavo maculata.* (Pl. 1, fig. 5.)

Long. 15 millim. larg. 6 millim. $\frac{1}{4}$.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 284.

G. capite fusco subrufescente, anticè testaceo in medioque transversìm testaceo quadri-maculato; antennis fusco subrubescentibus, attamen primis articulis ultimoque testaceis; segmentis fuscorufescentibus, subtilissimè flavovirescente marginatis, singulis segmentis utrinque bi-maculatis, maculâ laterali flavovirescente, maculâ dorsali flavescente, attamen ultimo segmento utrinque flavescente uni-maculato; corpore infrà virescente, pedibus omninò flavo-testaceis.

Var. A. Corpore fusco, maculis dorsalibus minimis, rotundatis.
Var. B. Corpore testaceo subferrugineo tincto, maculis lateralibus dorsalibusque flavis.
Var. C. Corpore testaceo, maculis lateralibus dorsalibusque flavescentibus, his fusco circumcinctis.
Var. D. Corpore fusco, maculis lateralibus dorsalibusque confusis.
Var. E. Corpore omninò fusco, maculis vix distinctis.

La tête, d'un brun roussâtre clair, avec sa partie antérieure d'un jaune testacé, présente, entre les antennes, quatre petites taches de cette dernière couleur, et disposées de manière à former une ligne transversale légèrement courbée; à sa base, elle est ornée de deux petites taches d'un jaune roussâtre. Les antennes sont d'un brun roussâtre clair, à l'exception cependant des premiers articles et du dernier, qui sont testacés. Les troisième et sixième articles sont les plus allongés et de même longueur, les cinquième et premier viennent ensuite, et ce dernier, à sa base, est très-étroit; les second et quatrième sont courts; quant au septième, ou terminal, il est très-court et armé à son extrémité de quatre petits tubercules spiniformes. Les yeux sont d'un noir brillant. Les organes buccaux sont d'un testacé légèrement teint de roussâtre. Le premier segment est d'un brun roussâtre foncé, et présente, à sa partie postérieure, deux taches d'un jaune roussâtre, ovalaires, disposées obliquement et finement marbrées de brun roussâtre; il est finement bordé de jaune, bimaculé de jaune verdâtre de chaque côté, avec les angles latéro-antérieurs arrondis. Les segments suivants sont d'un brun roux foncé brillant, et ornés de chaque côté de deux taches, dont celles qui occupent les parties latérales sont d'un jaune verdâtre, ovalaires et placées semi-transversalement; les taches qui sont situées sur la région dorsale sont jaunes, quelquefois d'un jaune légèrement teinté de rougeâtre; elles sont ovalaires et plus fortement indiquées que celles qui occupent les parties latérales; ces taches, reproduites sur chaque segment, forment, de chaque côté du corps, deux bandes longitudinales. Je ferai aussi remarquer que tous ces segments sont très-finement bordés de jaune verdâtre, et que le dernier, ou le terminal, présente seulement, de chaque côté, une tache très-grande, d'un jaune très-légèrement teinté de roussâtre. Le corps en dessous est d'un jaune verdâtre, avec tous les organes de la locomotion entièrement d'un jaune testacé.

Cette espèce varie beaucoup pour la couleur et surtout par la disposition des taches. Voici les variétés qui m'ont paru les plus remarquables.

Var. A. Corps d'un brun foncé, avec les taches dorsales très-petites et de forme arrondie.
Var. B. Corps d'un testacé légèrement teinté de ferrugineux, avec les taches latérales et dorsales jaunes.
Var. C. Corps testacé, avec les taches latérales et dorsales jaunâtres; celles-ci distinctes entre elles en ce que les intervalles qui les circonscrivent sont d'un brun foncé.
Var. D. Corps d'un brun foncé, avec les taches latérales et dorsales presque confondues entre elles.
Var. E. Corps entièrement d'un brun foncé, avec les taches latérales et dorsales à peine apparentes.

Ce *Glomeris*, pendant tout l'hiver et le printemps, est abondamment répandu dans toute l'Algérie; il se plaît sous les pierres, dans les lieux frais, humides et ombragés; je l'ai quelquefois aussi trouvé sous les chênes-liéges. Les environs d'Alger, de Philippeville, de Bône et les forêts du cercle de Lacalle sont particulièrement fréquentés par cette espèce, que j'ai quelquefois prise aussi aux environs d'Oran, mais très-rarement.

Pl. 1, fig. 5. *Glomeris flavo maculata*, grossi, 5ª la grandeur naturelle, 5ᵇ une antenne.

5. *Glomeris fusco marmorata*. (Pl. 1, fig. 4.)

Long. 13 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 6 millim. $\frac{1}{4}$.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 284.

G. capite fuscorufescente, anticè testaceo in medioque testaceo quinque-maculato; antennis fusco subrufescentibus, primis articulis ultimoque testaceo subrubescente tinctis, segmentis sat subtiliter flavescente marginatis, flavo-rufis, fortiter fusco marmoratis maculatisque; corpore infrà testaceo, subvirescente tincto: pedibus omninò flavo-testaceis.

La tête, moins déprimée que chez les espèces précédentes, assez gibbeuse dans son milieu, est d'un brun roussâtre, avec sa partie antérieure testacée et ornée, entre les antennes, de six taches arrondies de cette couleur; ces taches, surtout les quatre antérieures, forment, par la position qu'elles occupent, une petite bande transversale légèrement courbée. Les yeux sont d'un noir brillant; les antennes, d'un brun roussâtre clair, à l'exception cependant des deux premiers articles et du dernier, qui sont d'un testacé légèrement teint de roussâtre; ce sont les sixième et troisième articles qui sont les plus allongés, les second et quatrième sont à peu près de même longueur; il en est de même pour les premier et cinquième articles; quant au dernier, il est très-court, tronqué à son extrémité, et non armé de tubercules spiniformes, comme chez les espèces précédentes. Le premier segment est d'un brun roussâtre, jaunâtre dans son milieu, qui est très-finement marbré de brun roussâtre; il est assez finement bordé de jaune clair, avec les angles latéro-antérieurs plus aigus, et par conséquent moins arrondis que chez les espèces précédentes. Les segments suivants sont d'un jaune roux foncé, fortement marbrés, et tachés de brun brillant; cette couleur, moins disséminée dans la partie médiane de chaque segment, forme une bande longitudinale assez large, d'un brun foncé brillant. Je ferai aussi remarquer que chaque segment (le dernier cependant excepté) présente de chaque côté, sur les parties latérales, un petit espace transversal, de forme ovalaire, d'un jaune sale et très-finement marbré de brun. Il est aussi à noter que tous les segments sont assez finement bordés

de jaunâtre. Le corps, en dessous, est d'un testacé très-légèrement teinté de noirâtre, avec tous les organes de la locomotion entièrement d'un jaune testacé.

Ce n'est qu'aux environs d'Alger et de Philippeville, pendant l'hiver et le printemps, que j'ai rencontré ce *Glomeris*. Cette espèce, plus rare que les précédentes, aime les lieux frais et humides; car les premiers individus que j'ai trouvés, je les ai surpris sous des troncs d'arbres enfoncés dans le sable, à l'embouchure de l'Ouad-Safsaf; quant aux individus que j'ai pris aux environs d'Alger, je les ai rencontrés sous des pierres très-humides, sur les bords d'un petit ruisseau, dans les ravins dont le Boudjaréa est sillonné.

Pl. 1, fig. 4. *Glomeris fusco marmorata*, grossi, 4^a la grandeur naturelle, 4^b la tête vue de face, 4^c une mâchoire, 4^d une mandibule, 4^e une antenne, 4^f une patte médiane.

TROISIÈME FAMILLE.

LES IULITES.

Genus *Polydesmus*, Latr. *Iulus*, Linn. *Scolopendra*, Geoffr.

6. *Polydesmus mauritanicus*, Luc. (Pl. 1, fig. 6.)

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* février 1844, p. 51.

P. fuscorubescens, marginibus segmentorum, pedibus antennisque flavo-testaceis; capite subtilissimè flavo-punctulato, in medio fusco maculato unisulcatoque; segmentis lævigatis, sat fortiter marginatis, lateribus utrinque uniimpressis; segmento ultimo brevi, posticè fortiter acuminato ac subcurvato; corpore infrà fuscorubescente; pedibus flavo-testaceis flavescenteque pilosis.

La teinte générale de cette belle espèce est un brun rougeâtre, avec le bord des segments, les organes de la locomotion et les antennes d'un jaune testacé. La tête, d'un brun rougeâtre, finement maculée de jaune, avec les côtés et la partie antérieure d'un jaune testacé, est entièrement lisse, brillante et ornée d'une tache d'un brun foncé, située entre les antennes; à sa partie antérieure, on aperçoit un petit sillon longitudinal, qui part de la base et ne dépasse pas la ligne que forment les antennes; près des bords de la dépression dans laquelle les antennes viennent s'insérer on aperçoit, de chaque côté, un petit tubercule saillant, lisse, réniforme, qui semblerait représenter un ocelle, et dont je ne puis cependant préciser d'une manière bien certaine l'usage. Les organes buccaux sont d'un jaune testacé. Les antennes, de même couleur que les organes buccaux, sont parsemés de poils jaunâtres, très-courts, peu serrés; les second, troisième et quatrième articles sont les plus allongés et à peu près de même longueur; viennent ensuite les sixième, cinquième et premier; quant au dernier, il est très-court et légèrement terminé en pointe. Les segments, entièrement lisses, d'un brun rougeâtre dans leur partie médiane, jaunes

sur les côtés, sont larges, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs, au contraire, fortement acuminés; sur leurs parties latérales, ils sont assez fortement marginés, abaissés et très-sensiblement rebordés; le dernier segment, ou l'anal, est très-court, d'un brun rougeâtre à sa partie antérieure, jaune à son extrémité, laquelle est étroite, unguiforme, légèrement arrondie et assez sensiblement courbée. Les valves anales sont entièrement d'un brun roux foncé; sur la partie rebordée des segments, j'ai remarqué, de chaque côté, une petite impression arrondie, assez profondément enfoncée; tous les segments ne présentent pas cette petite impression, qui n'est autre chose que les stigmates ou les pores par lesquels cette espèce secrète une liqueur très-pénétrante lorsqu'on la tourmente ou que l'on veut s'en emparer : il n'y a que les 5e, 7e, 9e, 10e, 12e, 13e, 15e, 16e, 17e, 18e et 19e sur lesquels je l'ai remarquée; quant aux autres segments, leurs parties latérales sont entièrement lisses. Le corps en dessous est de même qu'en dessus, avec la partie inférieure des bords latéraux des segments d'un blanc très-légèrement teinté de jaune. Les pattes sont grêles, allongées, entièrement testacées, clairement parsemées de poils jaunâtres, avec l'ongle légèrement teinté de roussâtre. Les organes sexuels mâles sont très-allongés, terminés en pointe très-aiguë et légèrement contournés sur eux-mêmes à leur extrémité.

Je n'ai rencontré cette remarquable espèce que dans l'Est de l'Algérie, aux environs de Bougie, à la fin de mars. Ce Polydême, comme tous ses congénères, est très-peu agile; il se plaît dans les lieux humides, et c'est particulièrement sous les grosses pierres situées sur les bords de la route qui conduit de Bougie au Gouraïa que j'ai capturé cette jolie espèce, qui ne paraît pas très-rare.

Pl. 1, fig. 6. *Polydesmus mauritanicus,* de grandeur naturelle, 6^{a} la tête vue de face, 6^{b} un ocelle? 6^{c} la tête vue de profil, 6^{d} une mâchoire, 6^{e} une mandibule, 6^{f} la lèvre inférieure, 6^{g} les segments vus en dessous, pour montrer les organes générateurs mâles, 6^{h} les derniers segments abdominaux vus de profil.

7. *Polydesmus rubro marginatus.* (Pl. 1, fig. 7.)

Long. 21 millim. larg. 2 millim. $\frac{3}{4}$.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 285.

P. niger; lateribus segmentorum rubris; capite fortiter granario, fuscorubescente anticèque tantùm rubescente; quatuor primis articulis antennarum subtilissimè granariis, fuscorubescentibus, subsequentibus rubescentibus fulvoque pilosis; segmentis nigris, lateribus rubris, fortiter marginatis ac elevatis; singulis segmentis granariis, anticè posticèque tuberculatis; ultimo angusto, ad basim acuminato, rotundatoque, valvis analibus fuscorubescentibus satque fortiter granariis; corpore infrà fuscorubescente, lateribus transversìm fortiter rugatis; pedibus brevibus, exilibus, glabris, fuscorubescente tinctis.

Noir, avec le bord des segments rouge. La tête est fortement chagrinée, d'un brun rougeâtre, avec la partie antérieure de celle-ci rouge. Les quatre premiers articles des antennes, très-finement chagrinés, sont d'un brun rougeâtre, avec les suivants de cette dernière couleur et clairement parsemés de poils fauves; les sixième et troisième articles sont les plus allongés, ensuite viennent les second, quatrième et cinquième, qui sont plus courts et presque d'égale longueur; quant au premier et au sixième, ils sont très-

courts, avec ce dernier légèrement terminé en pointe. Il est aussi à noter que le petit tubercule que l'on aperçoit près de la naissance des antennes est lisse et tout à fait ocelliforme. Les organes buccaux sont d'un brun légèrement teinté de rougeâtre. Tous les segments sont noirs, bordés de rouge, avec leurs parties latérales bordées de rouge, fortement marginées et très-relevées; ils sont grossièrement chagrinés, sensiblement tuberculés, et ces tubercules sont ainsi disposés sur chaque segment : deux sur le bord antérieur et toujours très-visibles sur tous, et quatre placés un peu avant le bord postérieur; ceux-ci sont plus ou moins apparents; il y a des segments qui, après les tubercules du bord antérieur, en présentent deux autres; mais ceux-ci sont généralement peu apparents, et lorsqu'ils sont visibles, ils ne se voient que sur quelques segments. Je ferai aussi remarquer que les segments sont assez fortement rebordés, et que leurs angles antérieurs et postérieurs sont plus ou moins arrondis. Le dernier segment, ou l'anal, est noir, finement bordé de rougeâtre, avec sa partie postérieure terminée en pointe arrondie; les valves anales sont d'un brun rougeâtre et assez fortement chagrinées. Sur la partie rebordée des segments, et de chaque côté de ceux-ci, j'ai remarqué, comme chez l'espèce précédente, une petite impression arrondie et assez profondément enfoncée; mais ces impressions stigmatiformes ne se voient que sur huit segments, qui sont les 5e, 7e, 9e, 10e, 12e, 13e, 15e et 16e. Le corps en dessous est d'un brun légèrement rougeâtre, assez fortement ridé transversalement, avec la partie inférieure des segments d'un jaune légèrement teinté de rougeâtre. Les pattes sont courtes, assez grêles, teintées de brun rougeâtre et entièrement glabres.

Cette espèce paraît très-rare; je n'en possède que deux individus, dont un a été trouvé par moi, en janvier, sous les pierres humides, aux environs d'Oran; quant au second individu, il m'a été donné par mon collègue, M. Durieu de Maisonneuve, qui l'a pris en juin, dans les mêmes conditions, aux environs de Tlemsên.

Pl. I, fig. 7. *Polydesmus rubro marginatus*, grossi, 7^a la grandeur naturelle, 7^b la tête vue de face, 7^c la même vue de profil, 7^d les derniers segments abdominaux vus de profil.

8. *Polydesmus complanatus* (*Iulus*).

Linn. *Syst. nat.* tom. II, p. 1065, n° 4.
Degéer, *Mém. pour servir à l'hist. nat. des ins.* tom. VII, p. 386, pl. 36, fig. 23 à 26.
Latr. *Gener. crust. et ins.* tom. I, p. 176.
Gray, *Anim. kingd. ins.* pl. I, fig. 1.
Leach, *Zool. miscell.* tom. III, p. 371, tab. 135.
Luc. *Hist. nat. des crust. des arachn. et des myriap.* tom. I, p. 524, n° 7.
La Scolopendre à 60 pattes, Geoffr. *Hist. des ins. des env. de Paris*, tom. II, p. 675, n° 2.

Ce Polydême n'est pas rare pendant l'hiver et une grande partie du printemps, aux environs d'Alger, où je le trouvais sous les pierres humides, en famille de cinq ou six individus. Je l'ai pris aussi dans les ruines d'Hippône et aux environs de Constantine; mais il y est beaucoup plus rare. Enfin l'Ouest de nos possessions nourrit aussi cette espèce : je l'y ai rencontrée assez abondamment aux environs d'Oran, particulièrement dans les ravins du Djebel Santon et dans ceux qui sont situés entre Oran et Mers-el-Kebir.

9. *Polydesmus pallipes* (*Iulus*).

Oliv. *Encycl. méth.* tom. VIII, p. 414, n° 12.
Gerv. *Magas. de zool.* 1835, tom. VIII, n° 135, p. 11.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Ins.* pl. 1, fig. 4.
Luc. *Hist. nat. des crust. des arachn. et des myriap.* tom. I, p. 525, n° 15.

C'est particulièrement à Lacalle, sous les pierres, que je trouvais cette espèce, qui n'est pas très-rare pendant tout l'hiver et le printemps. Ce Polydème habite aussi les environs d'Oran, mais il y paraît peu abondamment répandu.

Genus *Craspedosoma*, Leach. *Iulus*, Mont.

10. *Craspedosoma polydesmoïdes*. (Pl. 2, fig. 3.)

Leach, *Zool. miscell.* tom. III, p. 36, pl. 134, fig. 6 à 9.
Risso, *Hist. de l'Europe mérid.* tom. V, p. 151.
Gerv. *Ann. des sc. nat.* 2e série, tom. VII, p. 47.
Ejusd. *Dict. suppl. ent. Myriap.* pl. 2, fig. 4a.
Luc. *Hist. nat. des crust. des arachn. des myriap. et des ins. Thys.* tom. I, p. 533, n° 2, pl. 2, fig. 4.

Les deux *Craspedosoma* que j'ai trouvés dans le Nord de l'Afrique ont une si grande analogie avec le *C. polydesmoïdes* d'Europe, que j'ai cru devoir les rapporter à cette espèce. La seule différence que j'y ai remarquée réside dans les organes de la vue. Dans les *C. polydesmoïdes* d'Europe, les yeux, d'après M. P. Gervais, seraient disposés sur quatre lignes semi-longitudinales, et les ocelles qui les forment seraient au nombre de vingt-huit de chaque côté et très-serrés entre eux. Chez les individus du Nord de l'Afrique, ces mêmes organes sont moins serrés, forment aussi quatre lignes, et ne sont qu'au nombre de treize de chaque côté. Ce petit nombre serait dû à l'âge plus ou moins avancé. Je ferai remarquer aussi que les *C. polydesmoïdes* que j'ai pris en Algérie ont environ 6 millimètres de long, tandis que les individus d'Europe égalent à peu près 10 millimètres de longueur. Quant au nombre des ocelles en moins grande quantité chez les individus du Nord de l'Afrique, je serais presque porté à croire que cela est dû au jeune âge des individus; car on sait que les ocelles qui représentent les organes de la vue, chez les Chilognathes et chez les Chilopodes, augmentent en nombre suivant l'âge plus ou moins avancé des individus; quant à la couleur du corps, elle est tout à fait semblable à celle des individus d'Europe, c'est-à-dire qu'il est d'un brun roux foncé uniforme, avec la partie médiane de chaque segment marquée d'un petit trait plus foncé que la couleur du corps, et qui, répété sur chaque segment, forme une petite ligne longitudinale; les parties latérales des segments, comme chez les individus d'Europe, sont très-proéminentes et bisétigères de chaque côté; ces soies, assez allongées, sont portées chacune sur un petit tubercule assez saillant; il en est de même pour celles qui occupent les parties latéro-médianes de ces mêmes organes. Les antennes sont d'un jaune

roussâtre, clairement parsemées de poils testacés, avec les organes de la locomotion de cette couleur.

Cette jolie petite espèce, dont je n'ai trouvé que deux individus, paraît assez rare; je l'ai rencontrée à la fin de janvier, sous les feuilles humides, dans les bois du lac Tonga, aux environs du cercle de Lacalle.

Pl. 2, fig. 3. *Craspedosoma polydesmoïdes*, grossi, 3ᵃ la grandeur naturelle, 3ᵇ la tête, une antenne et les premiers segments vus de profil, 3ᶜ la disposition des ocelles, 3ᵈ une antenne, 3ᵉ les derniers segments abdominaux vus de profil, 7ᶠ un segment isolé, pour montrer la disposition des soies.

Genus *Iulus*, Linn.

11. *Iulus lapidarius.* (Pl. 1, fig. 8.)

Long. 36 millim. larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 285.

I. capite fusco-nitido subvirescente tincto, anticè rufescente subtiliter marginato; antennis brevibus, fuscis, ultimis articulis, testaceo-pilosis, tantùm tertium segmentum corporis vix attingentibus; corpore fusco-nitido subrufescente tincto, lateribus subflavescentibus, primo segmento lævigato anticè flavescente marginato, subsequentibus laxè subtiliterque striatis, utrinque fusco maculatis; ultimo segmento subtilissimè striato, breviter unguiculato; pedibus brevibus, testaceo subrufescentibus, ultimo articulo fusco anticèque tantùm testaceo; segmentis 52.

Il est très-voisin du *I. terrestris*, et vient se placer tout près de cette espèce. La tête est lisse, d'un brun foncé brillant, légèrement teinté de vert, avec sa partie antérieure finement bordée de roussâtre; un peu avant son bord antérieur, il présente quelques petits sillons transversaux, qui sont moins profondément marqués que dans le *I. terrestris*. Les organes buccaux sont d'un brun légèrement testacé. Les yeux sont d'un noir brillant et forment par leur réunion une figure légèrement ovalaire. Les antennes sont courtes, grêles, d'un brun assez foncé, couvertes de poils testacés, à l'exception cependant du premier et du second article, qui sont entièrement glabres. Il est aussi à noter que l'avant-dernier article est très-allongé, tandis que le dernier au contraire est très-court; ces organes atteignent à peine le troisième segment, tandis que, dans le *I. terrestris*, le troisième segment est entièrement dépassé par les antennes; le premier segment assez convexe et arrondi en dessus, est d'un brun brillant, avec toute sa partie antérieure bordée de jaunâtre; les segments suivants sont d'un brun noirâtre brillant en dessus, avec leurs parties latérales légèrement teintées de jaunâtre; ils sont très-finement striés, et ces stries, faiblement indiquées, régulières, sont bien moins serrées que dans le *I. terrestris*; il est aussi à remarquer que les parties qui s'emboîtent dans chacun des segments sont plus fortement striées que chez cette dernière espèce; il n'y a que le premier segment, ainsi que les valves anales, qui soit lisse; quant au segment anal, il est très-finement strié, avec l'ongle qui le

termine très-court et légèrement relevé à son extrémité. Les ouvertures stigmatiformes sont très-faiblement indiquées, et constatables cependant par une petite tache d'un brun foncé qui les précède, et qui, reproduite sur tous les segments, forme, de chaque côté, une petite ligne longitudinale interrompue. Les pattes sont courtes, d'un testacé légèrement roussâtre, avec leur dernier article d'un brun foncé et leur extrémité entièrement testacée; des poils de cette couleur, très-courts, revêtent la partie inférieure du dernier article. J'ai compté cinquante-deux segments.

Cette espèce, que je place dans le voisinage du *I. terrestris*, ne pourra être confondue avec celui-ci, à cause de ses antennes, qui sont plus allongées et qui atteignent à peine le troisième segment, tandis que dans le *I. terrestris* ce segment est entièrement dépassé par ces organes. Il est aussi à noter que les stries qui sillonnent les segments sont plus finement indiquées et moins serrées que dans le *I. terrestris;* je ferai aussi observer que les ouvertures stigmatiformes, chez l'espèce du Nord de l'Afrique, sont précédées d'une petite tache d'un brun foncé, que ne présentent pas ces mêmes organes chez le *I. terrestris.*

Cette espèce habite l'Est et l'Ouest de l'Algérie, où elle est assez commune pendant l'hiver et une grande partie du printemps; ce Iule se tient sous les pierres et particulièrement sous celles placées sur le sable. Les environs d'Oran, d'Alger, de Constantine et de Bône sont les lieux où j'ai trouvé le plus abondamment cette espèce.

Pl. 1, fig. 8. *Iulus lapidarius*, grossi, 8ª la grandeur naturelle, 8ᵇ la tête, les antennes et les premiers segments vus de profil, 8ᶜ une antenne, 8ᵈ les derniers segments abdominaux vus de profil.

12. *Iulus affinis.* (Pl. 1, fig. 9.)

Long. 28 à 30 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{2}$ à 3 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 286.

I. capite lævigato, fusco nigricante nitido; antennis brevibus, exilibus, tertium segmentum corporis vix attingentibus, segmentis 50, fusco nigricante nitidis; primo anticè posticèque subtiliter flavescente marginato; subsequentibus utrinque subrubescente maculatis, in medio nigris, subtiliter irregulariterque striatis, segmento ultimo sat fortiter unguiculato inflexoque, pedibus brevibus, rubris vel rubescentibus.

Il ressemble beaucoup au *I. sabulosus*, près duquel il vient se placer, mais il est beaucoup plus petit. La tête est lisse, d'un brun noirâtre foncé brillant, avec la partie antérieure et les côtés légèrement bordés de rougeâtre. Les yeux sont d'un noir brillant et forment, par leur disposition, un ovale placé transversalement, beaucoup plus prononcé que dans l'espèce précédente, et dont la partie postérieure serait légèrement tronquée. Les organes buccaux sont d'un testacé rougeâtre. Les antennes sont courtes, grêles et n'atteignent pas, comme dans le *I. sabulosus*, le troisième segment, qui est même dépassé par ces organes dans cette dernière espèce; elles sont d'un brun roussâtre, avec la base de chaque article testacée; l'avant-dernier segment est plus court que dans l'espèce précédente, avec le dernier, au contraire, un peu plus allongé; des poils allongés, testacés, revêtent les antennes, à l'exception cependant des deux premiers articles, qui sont glabres; le premier segment,

déprimé dans sa partie médiane, est de même couleur que la tête, avec les parties antérieure et postérieure finement bordées de jaunâtre; les suivants sont d'un brun foncé brillant, tachés de rougeâtre de chaque côté, avec la partie médiane de chaque segment d'un noir foncé; il est aussi à noter que les taches rougeâtres que présente chaque segment ne commencent à paraître qu'à partir du huitième et que l'anal en est entièrement dépourvu. Tous les segments sont assez finement striés longitudinalement, et ces stries, qui sont peu profondes, paraissent moins serrées et moins régulières que dans le *I. sabulosus.* Les trois premiers segments, ainsi que le dernier et les valves anales, sont lisses, à l'exception cependant des parties latérales des segments antérieurs, qui présentent quelques stries placées çà et là et très-faiblement indiquées; le segment anal, comme chez le *I. sabulosus,* est terminé en pointe courbée supérieurement, mais moins relevée à son extrémité que dans cette dernière espèce. Les ouvertures stigmatiformes sont très-faiblement indiquées et font dévier à peine le bord latéro-antérieur de la saillie, tandis que dans le *I. sabulosus* cette déviation est très-sensible. Les pattes sont rouges, quelquefois rougeâtres, courtes et clairement parsemées de poils testacés. Le corps présente cinquante segments, sans compter la tête.

Cette espèce est excessivement voisine du *I. sabulosus* et semblerait, au premier aspect, n'en être qu'une variété locale, mais elle s'en distingue par des caractères assez tranchés. Ainsi, dans le *I. sabulosus,* les antennes sont longues et dépassent le troisième segment, tandis que, chez le *I. affinis,* ces mêmes organes sont courts et atteignent à peine le troisième segment. Il est aussi à remarquer que les stries que présentent les segments sont moins serrées et moins régulièrement indiquées que dans le *I. sabulosus,* avec l'épine qui termine le dernier segment, ou l'anal, plus courte et toujours très-infléchie; enfin, je ferai aussi observer que les taches rougeâtres dont les segments sont ornés sont moins grandes, moins tranchées et plus obscurément indiquées que dans le *I. sabulosus;* dans cette dernière espèce, les organes de la locomotion sont d'un testacé roussâtre, tandis que dans le *I. affinis* ces mêmes organes sont toujours entièrement rouges et tournent cependant quelquefois au rougeâtre.

Elle est bien moins commune que l'espèce précédente, et habite seulement l'Est de l'Algérie; elle se tient dans les lieux frais, sous les pierres humides, où je l'ai rencontrée pendant l'hiver et le printemps, dans les environs d'Alger, de Philippeville, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle.

Pl. 1, fig. 9. *Iulus affinis,* grossi, 9^a la grandeur naturelle, 9^b la tête, une antenne et les premiers segments vus de profil, 9^c une antenne, 9^d les derniers segments abdominaux vus de profil.

13. *Iulus fusco unilineatus.* (Pl. 1, fig. 10.)

Long. 30 à 36 millim. larg. 4 à 5 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 286.

I. corpore striato, suprà cinereo subflavescente tincto, fusco longitudinaliter unilineato, marginibus cœruleis; capite cinereo viridi, antennis fuscis, ultimis articulis testaceo-pilosis; primo segmento duobusque ultimis cœruleis, lævigatis, ultimo posticè fortiter unguiculato, flavo subrufescente tincto; pedibus brevibus, fuscis, primo articulo unguiculisque flavo subrufescente tinctis.

La tête, d'un cendré verdâtre foncé, est entièrement lisse, avec les côtés et la partie antérieure bordés de jaunâtre; un petit sillon transversal, assez fortement creusé, se fait remarquer un peu avant le bord antérieur. Chez les individus non adultes, la tête est d'un brun verdâtre foncé, avec sa base bordée de roussâtre et tachée de cette couleur de chaque côté des antennes. Les organes buccaux sont d'un testacé roussâtre. Les yeux sont d'un noir mat et forment, dans le sens transversal, une figure à peu près ovalaire, dont le bord qui regarde l'antenne est coupé droit. Les antennes sont d'un brun foncé, parsemées de poils testacés, courts et assez serrés; ces organes sont grêles, assez allongés, avec l'avant-dernier article plus court que dans l'espèce précédente, et le dernier terminé en pointe arrondie à son extrémité. Les segments sont au nombre de quarante-six; en dessus, ils sont d'un cendré légèrement teinté de jaune, et ornés, dans leur partie médiane d'une ligne longitudinale d'un brun foncé; cette ligne naît du second segment et n'atteint pas tout à fait les segments postérieurs; sur les parties latérales, ces segments sont d'une couleur ardoise foncée, mais il n'y a que la partie qui ne s'emboîte pas qui soit de cette couleur, tandis que celle, au contraire, qui s'emboîte est d'un cendré légèrement teinté de jaune. Le premier segment, ainsi que le dernier et les valves anales, est d'une couleur ardoise foncée, à l'exception cependant de l'extrémité postérieure du segment anal, qui se termine en pointe assez aiguë et qui est d'un jaune légèrement teinté de roussâtre. Tous les segments sont couverts de petites stries longitudinales, peu serrées, assez profondément marquées, à l'exception cependant de la partie couleur ardoise, où ces stries sont obscurément indiquées. Je ferai remarquer que les deux premiers segments, ainsi que le dernier et les valves anales, sont entièrement lisses. Les ouvertures stigmatiformes, faiblement indiquées, sont situées sur le bord de la partie ardoisée des segments. Les pattes sont très-courtes, d'un brun foncé, avec le premier article et l'extrémité de l'ongle d'un testacé roussâtre; des poils très-courts, roussâtres, se font remarquer sur la partie antérieure du pénultième article. Chez les individus non adultes, les organes de la locomotion sont entièrement d'un testacé roussâtre.

Ce Iule est très-abondamment répandu dans toute l'Algérie; je l'ai rencontré, pendant une grande partie de l'année, dans les environs d'Oran, d'Alger, de Philippeville, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle; cette espèce aime les lieux frais et humides; et c'est sous les pierres et au pied des chênes-liéges que je l'ai toujours trouvée.

Pl. 1, fig. 10. *Iulus fusco unilineatus*, de grandeur naturelle, 10ª la tête, une antenne et les premiers segments vus de profil, 10ᵇ une mâchoire, 10ᶜ une mandibule, 10ᵈ la lèvre inférieure, 10ᵉ une antenne isolée, 10ᶠ les derniers segments abdominaux vus de profil.

14. *Iulus distinctus*. (Pl. 1, fig. 11.)

Long. 22 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{4}$.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 286.

I. angustus; capite lævigato, fusco subrufescente, in medio transversim fusco vittato; antennis testaceo rubescentibus, primum segmentum corporis vix superantibus; segmento primo fusco, subtilissimè punc-

tato, anticè subtestaceo marginato, subsequentibus fuscis, posticè testaceo rufescentibus, in medioque lineâ nigrâ longitudinali ornatis, striatis, striis sat profundè impressis; duobus ultimis segmentis nigris, posticè flavo-testaceo subtiliter marginatis, ultimo segmento vix unguiculato; pedibus brevibus, testaceo subrufescentibus.

Il est beaucoup plus étroit et plus grêle que les espèces précédentes. La tête, entièrement lisse, est d'un brun légèrement roussâtre, et ornée transversalement d'une bande d'un brun foncé; à sa partie antérieure, elle est finement bordée de roussâtre et hérissée de poils roides, très-courts, peu serrés, d'un testacé ferrugineux. Les organes buccaux sont d'un testacé roussâtre. Les yeux sont d'un noir mat, peu saillants, et forment une figure presque réniforme. Les antennes sont d'un testacé roussâtre, grêles, parsemées de poils testacés, courts, peu serrés; ces organes sont courts et dépassent à peine le troisième segment; leur avant-dernier article est très-court, avec le dernier fortement tronqué à son extrémité. Le premier segment, très-légèrement concave dans sa partie médiane, est d'un brun foncé, très-finement ponctué, avec sa partie postérieure légèrement bordée de testacé; les segments suivants sont également d'un brun foncé, avec leur partie postérieure bordée de testacé roussâtre, et ornés, dans leur partie médiane, d'un petit trait longitudinal d'un noir profond, qui forme une bande de cette couleur, interrompue autant de fois qu'il y a de segments; je ferai aussi observer que ces petits traits noirs ne se montrent que sur la partie lisse des segments : ceux-ci sont striés, et ces stries sont régulières et assez profondément marquées. Les ouvertures stigmatiformes ou les pores sont légèrement indiqués et situés entre les parties lisses et striées des segments; ces derniers sont au nombre de cinquante-deux, sans compter la tête; les deux derniers segments sont d'un noir foncé, lisses, finement bordés, à leur partie postérieure, de jaune testacé, avec le dernier ou l'anal très-faiblement onguiculé. Les pattes sont très-courtes, d'un testacé très-légèrement roussâtre.

Cette espèce, suivant qu'elle est plus ou moins âgée, varie beaucoup pour la couleur : il y a des individus chez lesquels tout le corps est d'un brun clair, avec la partie lisse des segments de même couleur, mais un peu plus foncé. Les pattes, ainsi que les antennes, sont d'un jaune testacé. D'autres, mais beaucoup plus jeunes, ont tout le corps d'un brun luisant, avec les organes de la locomotion et les antennes de cette dernière couleur. Du reste, un caractère qui est constant, c'est que, quel que soit l'âge plus ou moins avancé de cette espèce, la bande d'un brun foncé noir que présente la tête est toujours plus ou moins indiquée.

C'est l'espèce la plus commune et la plus abondamment répandue dans l'Algérie, mais seulement dans l'Est. Elle aime les lieux humides et frais, et se tient indistinctement sous les pierres, sous les chênes-liéges renversés; je l'ai quelquefois surprise aussi sous des détritus de végétaux rejetés sur les bords des lacs et des rivières. Les environs d'Alger, mais plus particulièrement ceux de Philippeville, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle, nourrissent ce *Iulus,* que l'on rencontre ordinairement pendant une grande partie de l'année.

Pl. 1, fig. 11. *Iulus distinctus,* grossi, 11^a la grandeur naturelle, 11^b la tête, une antenne et les premiers segments vus de profil, 11^c une antenne isolée, 11^d les derniers segments abdominaux vus de profil.

15. *Iulus corticalis.* (Pl. 2, fig. 1.)

Long. 12 millim. larg. $\frac{3}{4}$ de millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 287.

I. flavo subrufescente tinctus; capite flavo-testaceo vel fuscorufescente, lævigato; oculis fuscis, longitudinaliter dispositis; antennis albo subtestaceis; exilibus, elongatis, ultimis articulis obconicis; segmentis 47 lævigatis, marginibus longitudinaliter striatis; pedibus exilibus, flavorufescentibus, testaceo-pilosis.

D'un jaune très-légèrement teinté de roussâtre. La tête, d'un jaune testacé, quelquefois d'un jaune roussâtre, est assez convexe, plus longue que large, et entièrement lisse. Les yeux, d'un brun foncé, forment, de chaque côté de la tête, une petite ligne longitudinale assez étroite; ces organes sont au nombre de huit de chaque côté, disposés par groupes de trois, à l'exception cependant du groupe antérieur, qui ne présente que deux ocelles. Les organes de la bouche sont d'un blanc jaunâtre. Les antennes, d'un blanc très-légèrement testacé, sont grêles, assez allongées et parsemées de poils jaunâtres, courts, peu serrés; le pénultième article est allongé, beaucoup plus large que les précédents; le dernier est court, avec son extrémité terminée en pointe arrondie. Les segments du corps sont lisses, à l'exception cependant des parties latérales, qui présentent de petites stries longitudinales peu marquées et assez espacées; le dernier segment, à sa partie postérieure, est mousse, avec les valves anales clairement parsemées de poils roussâtres; des poils de cette couleur se font remarquer sur la tête ainsi que sur les parties médiane et latérale du corps. Les pattes sont grêles, peu allongées, d'un jaune roussâtre, et clairement parsemées de poils testacés. Le corps présente quarante-sept segments, sans compter la tête.

Je ne sais si cette espèce est arrivée à son entier développement, et, ce qui me fait émettre ce doute, ce sont les organes de la vue, dont les ocelles ne sont qu'au nombre de huit; à la partie supérieure de la ligne transversale que forment ces ocelles, on aperçoit une petite tache brune, qui semblerait indiquer qu'il y a encore des ocelles qui doivent se former. Du reste, on sait que les ocelles varient en nombre suivant l'âge plus ou moins avancé des individus. Cependant le nombre des segments des individus que j'ai observés est de quarante-sept, ce qui semblerait démontrer leur âge adulte.

Ce n'est que sous les écorces des arbres qui bordent les rives du Seracmah et du Safsaf, aux environs de Philippeville, que je prenais, vers le milieu d'avril, cette petite espèce, qui est assez rare, et dont je n'ai rencontré que quelques individus.

Pl. 2, fig. 1. *Iulus corticalis,* grossi, 1^a la grandeur naturelle, 1^b la tête, une antenne et les premiers segments vus de profil, 1^c la disposition des ocelles, 1^d une antenne isolée, 1^e les derniers segments abdominaux et les valves anales vus de profil.

Genus *Blaniulus*, Gerv. *Iulus*, Bosc.

16. *Blaniulus fusco punctatus*. (Pl. 2, fig. 2.)

Long. 20 millim. larg. 1 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 287.

B. capite fusco subrufescente, subtilissimè granario, anticè sat fortiter profundè emarginato; oculis nullis; antennis exilibus, testaceis, testaceoque sparsìm pilosis; corpore fusco-rufo, segmentis 49, ultimis striatis, lateribus fusco utrinque punctatis, valvis analibus testaceo-pilosis; pedibus flavo-testaceis, exilibus, albicante-pilosis.

La tête, d'un brun roussâtre clair, avec sa base de même couleur, mais plus foncée et très-finement chagrinée; elle est assez convexe, plus longue que large, sensiblement rétrécie à partir de la ligne de l'insertion des antennes, avec sa partie antérieure assez profondément échancrée, parsemée de poils testacés, très-courts, peu serrés. Il n'y a point d'yeux; ni tache, ni saillie, qui puissent faire supposer l'existence de ces organes. Les diverses pièces qui composent la bouche ainsi que les palpes sont d'un jaune testacé roussâtre. Les antennes sont grêles, testacées, allongées, parsemées de poils de cette couleur, assez allongés et peu serrés; le pénultième article est allongé, large, avec le dernier de médiocre longueur, terminé en pointe arrondie à son extrémité. Tout le corps est d'un brun roux foncé, avec chaque segment présentant, sur les parties latérales (le premier cependant excepté), une petite tache ovalaire d'un brun foncé; tous les segments, en dessus, sont parsemés de stries longitudinales peu marquées, mais qui deviennent plus sensibles sur les parties latérales, où elles sont aussi plus profondément marquées, mais moins serrées; je ferai aussi observer qu'il n'y a que la partie postérieure de ces segments qui soit striée, tandis que la partie antérieure, au contraire, est entièrement lisse. Le premier segment est assez fortement déprimé transversalement; il est lisse, ainsi que les valves anales, et celles-ci, sur leurs parties latérales, sont hérissées de poils testacés, assez allongés et peu serrés. Les pattes, d'un jaune testacé, sont grêles, assez allongées et clairement parsemées de longs poils blanchâtres. Le corps présente quarante-neuf segments, sans compter la tête.

Ce Blaniule, qui vient se placer après le *B. guttulatus*, ne pourra être confondu avec cette espèce, à cause de la couleur de son corps, qui est beaucoup plus foncée, et des taches brunes dont chaque segment est orné; il est aussi à noter que les segments et les pattes sont en beaucoup plus grand nombre que dans le *B. guttulatus*.

Je n'ai rencontré que deux individus de cette espèce, que j'ai pris vers le milieu de novembre, sous les pierres humides, dans les ruines d'Hippône. Comme le *B. guttulatus*, cette espèce a la démarche très-lente.

Pl. 2, fig. 2. *Blanialus fusco punctatus*, grossi, 2ᵃ la grandeur naturelle, 2ᵇ la tête, une antenne et les premiers segments vus de profil, 2ᶜ une antenne isolée, 2ᵈ les derniers segments abdominaux ainsi que les valves anales vus de profil.

DEUXIÈME ORDRE.

LES CHILOPODES.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES CERMATITES.

Genus *Cermatia*, Illig. *Scolopendra*, Linn. *Iulus*, Pall. *Scutigera*, Lamk.

17. *Cermatia coleoptrata* (*Scolopendra*).

Linn. *Syst. nat.* edit. 2, p. 1062.
Templ. *Trans. ent. Soc. Lond.* tom. III, pars 4, p. 307.
Newp. *Philos. Trans.* tom. XIX, p. 352, n° 1.
Iulus araneoïdes, Pall. *Spicil. zool.* fasc. 9, tab. 4, fig. 16.
Scutigera lineata, L. Duf. *Ann. des sc. nat.* 1re série, tom. II, p. 92.
Cermatia livida, Leach. *Zool miscell.* tom. III, p. 38.
Gray, *Griffith's anim. kingd.* pl. 1 (*Insects*), fig. 2.
Scutigera araneoïdes, Luc. *Hist. nat. des anim. artic.* tom. I, p. 537, pl. 26, fig. 6.

Je n'ai trouvé aucune différence entre les individus d'Europe et ceux de nos possessions du Nord de l'Afrique. Ce myriapode, excessivement agile, se plaît dans les lieux humides et privés de lumière, tels que les caves, les citernes, etc. etc. je l'ai quelquefois aussi rencontré sous les pierres, particulièrement dans les ruines d'Hippône. Les villes d'Oran, d'Alger, de Constantine, de Bône et du cercle de Lacalle sont les lieux qui particulièrement nourrissent ce singulier myriapode, qui semble plutôt nocturne que diurne; car c'est ordinairement pendant la nuit que j'ai surpris cette espèce errante sur les murailles. Lorsqu'on veut s'en emparer, et surtout qu'on la prend avec la main, elle perd un grand nombre de ses pattes, qui se désarticulent avec une facilité et une promptitude vraiment remarquables; cette caducité dans les organes de la locomotion de ce myriapode fait qu'il est fort difficile de se procurer des individus intacts. Je ferai aussi remarquer que c'est le seul myriapode qui, dans cette classe, présente cette singulière particularité. C'est ordinairement pendant l'hiver, le printemps et une grande partie de l'été que je rencontrais cette *Cermatia*.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES SCOLOPENDRITES.

Genus *Lithobius*, Leach.

18. *Lithobius impressus.* (Pl. 2, fig. 4.)

Long. 30 à 35 millim. larg. 4 millim.

Koch, *in Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 224, n° 3, pl. 11.

Cette espèce, qui vient se placer dans le voisinage du *L. forcipatus,* est remarquable par la longueur de ses antennes, organes qui, bien souvent, dépassent le cinquième segment. Elle est ferrugineuse, avec les antennes, les organes de la locomotion et le dessous du corps de cette couleur, mais moins foncée. La tête, presque aussi longue que large, déprimée, avec sa partie antérieure légèrement tronquée et échancrée, est assez sensiblement rétrécie sur les côtés antérieurs; sur les côtés postérieurs et à sa base, elle est fortement rebordée, et, dans cette dernière partie, elle présente une concavité assez profonde; en dessus, elle est parsemée de points assez profondément enfoncés, peu serrés, et postérieurement on aperçoit une dépression semi-circulaire assez fortement prononcée. Les yeux sont d'un brun brillant, et, par leur réunion, ils forment une figure à peu près de forme ovalaire. Les antennes sont très-allongées et presque toujours d'inégale longueur; tantôt c'est la gauche qui est la plus longue et elle présente quarante-huit articles, tantôt c'est la droite, et alors l'autre ne présente plus que quarante-deux articles; elles sont d'un ferrugineux légèrement teinté de jaune, et parsemées de poils roussâtres. Les mandibules, d'un jaune ferrugineux, sont robustes, allongées et présentent, un peu avant leur crochet, trois sillons circulaires assez fortement prononcés, marqués chacun de deux petites impressions rougeâtres. Les crochets, assez allongés, légèrement en forme de croissant, sont d'un noir légèrement teinté de roussâtre. Tous les segments, en dessus, sont fortement rebordés, avec les premiers finement ponctués; les suivants présentent de petites impressions longitudinales assez fortement prononcées, et, sur les postérieurs, on remarque de petites inégalités assez saillantes; les demi-segments sont lisses, et il n'y a que leurs bords latéraux qui soient rebordés; il est aussi à noter que les cinquième, sixième et septième demi-segments ont leurs bords latéro-postérieurs échancrés, avec leurs angles fortement terminés en pointe, tandis que les précédents, à cette même partie, sont arrondis. Les pattes, d'un jaune ferrugineux, sont courtes, robustes, avec l'extrémité antérieure du fémoral, du génual et du tibial hérissée, supérieurement et inférieurement, d'épines assez allongées, d'un brun roux foncé; la griffe qui termine ces organes est courte, d'un brun teinté de roux foncé; il est aussi à noter que le tarse porte à son extrémité une petite épine assez sensible. Les deux dernières paires de pattes sont très-allongées, grêles à l'exception cependant des femelles, chez les-

quelles le fémoral est beaucoup plus épais. En dessous, le corps est, de même que les pattes, parsemé de points peu marqués et assez serrés.

Cette espèce ressemble un peu au *L. forcipatus,* avec lequel elle ne pourra être confondue, à cause de ses antennes, qui sont beaucoup plus allongées, et des articles qui composent ces organes, qui sont moins serrés. Chez l'espèce du Nord de l'Afrique, tous les segments sont fortement rebordés, tandis que, chez celle d'Europe, ces mêmes organes ne sont rebordés que sur les parties latérales.

Le *Lithobius impressus,* pendant la saison d'hiver et tout le printemps, n'est pas rare dans l'Est et l'Ouest de l'Algérie; il est très-agile, se plaît sous les pierres humides, quelquefois aussi sous les écorces des arbres et des troncs des chênes-liéges renversés. J'ai particulièrement rencontré cette espèce dans les bois des lacs Tonga et Houbeira, aux environs du cercle de Lacalle, de Constantine, de Bône, de Philippeville et d'Alger; l'Ouest de nos possessions nourrit aussi ce *Lithobius,* mais je l'y ai rencontré bien moins abondamment que dans l'Est. La morsure en est très-douloureuse, mais les résultats n'en sont jamais fâcheux.

Pl. 2, fig. 4. *Lithobius impressus,* de grandeur naturelle, 4[a] la tête vue de profil, 4[b] une mandibule, 4[c] une patte de la dernière paire.

Genus *Scolopendra*, Linn.

19. *Scolopendra Scopoliana*[1]. (Pl. 2, fig. 5.)

Koch, *in Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 222, n° 1, pl. 11.

C'est sans doute sur des individus qui avaient longtemps séjourné dans l'alcool que la description et la figure de cette espèce ont été faites. Ayant été à même d'observer cette Scolopendre, j'en ai fait faire un dessin exact sur le vivant, et voici quelles sont les couleurs de cette espèce remarquable, que nourrissent l'Est et l'Ouest de nos possessions dans le Nord de l'Afrique.

Tout le corps en dessus est d'un roux foncé ou d'un orangé brun, mais le plus souvent, lorsque cette espèce est adulte, elle est d'un brun ferrugineux, avec les parties latérales teintées de vert foncé; sur chaque segment on aperçoit une tache longitudinale d'un vert foncé, qui, reproduite sur tous les segments (les premier et second exceptés), forme une bande longitudinale de cette couleur; en dessous, le corps est entièrement d'un jaune grisâtre. La tête, parsemée de points arrondis peu marqués et très-peu serrés, est d'un brun légèrement teinté de vert en dessus et en dessous. Les yeux sont saillants, d'un brun roux foncé, et au nombre de quatre de chaque côté; les trois premiers ocelles, par leur disposition, forment une espèce de triangle; quant au quatrième, il est situé beaucoup plus en arrière que les autres. Les mandibules, finement ponctuées, sont d'une couleur orangé

[1] Dans la planche qui représente les myriapodes rapportés de la régence d'Algér par M. Wagner, la *Scolopendra Scopoliana* est désignée sous le nom de *Scolopendra Gervaisiana*, et celle-ci sous le nom de *S. Scopoliana;* cette erreur provient sans doute du graveur de lettres.

roussâtre, avec les crochets d'un brun foncé et les palpes complétement roux. Les antennes sont entièrement d'un vert foncé et présentent dix-neuf articles, lorsque ces organes sont à leur état normal[1]. Sur tous les segments, qui sont finement ponctués, on remarque, de chaque côté (le premier cependant excepté), une petite ligne longitudinale assez finement marquée. Quant au dernier segment, il ne présente qu'une petite ligne, et celle-ci occupe la partie médiane de ce segment. Je ferai aussi observer que les petites lignes longitudinales que l'on remarque sur les segments, en dessous, sont beaucoup plus fortes et plus profondément marquées qu'en dessus. L'espace qui existe de chaque côté, entre les segments supérieurs et inférieurs, est d'un vert foncé, à l'exception cependant de la partie où les pattes viennent s'articuler, qui est roussâtre. Toutes les pattes sont d'une couleur orangée légèrement teintée de ferrugineux, avec les ongles qui terminent ces organes d'un brun roux foncé; quant à la dernière paire de pattes, elle est entièrement d'un brun vert, avec l'angle interne de leur premier article terminé par un prolongement tri-épineux; supérieurement, on remarque quatre ou cinq petites dents, et, à la face inférieure de ce même article, on compte neuf petites épines placées sur trois rangées transversales. Il y a des individus chez lesquels ces rangées sont au nombre de quatre, et, dans ce cas, la dernière rangée ne présente que deux épines.

Dans le jeune âge, cette espèce varie beaucoup pour la couleur; ainsi j'ai souvent rencontré des individus d'un jaune orangé, légèrement teinté de brun, avec les antennes d'un vert clair, les pattes d'un jaune peu foncé et celles de la dernière paire d'un vert-bouteille clair.

Cette Scolopendre est très-abondamment répandue dans l'Est et l'Ouest de l'Algérie; elle est très-agile, se tient sous les pierres humides, quelquefois aussi sous les écorces des vieux arbres et dans des sillons en terre. Cette espèce semble vivre en bonne intelligence avec ses congénères; car souvent, sous la même pierre, j'ai rencontré deux individus. Lorsqu'elle est adulte, cette Scolopendre acquiert des dimensions assez grandes; et j'en possède plusieurs individus dont la longueur égale 11 centimètres $\frac{1}{2}$. Ce myriapode est très-redouté des Maures et des Arabes; cependant, ayant été mordu plusieurs fois, je puis dire que la morsure de cette Scolopendre, quoique produisant une douleur excessivement vive et un gonflement assez fortement prononcé, ne cause jamais d'accidents bien graves, si ce n'est un engourdissement de quelques heures, et qui finit par se dissiper.

Pl. 2, fig. 5. *Scolopendra Scopoliana,* de grandeur naturelle, 5^a la tête, les mandibules, les palpes maxillaires et le premier segment vus de profil, 5^b la disposition des ocelles, 5^c une mandibule, 5^d une antenne, 5^e une patte de la dernière paire vue en dessous.

[1] L'antenne que j'ai fait représenter fig. 5^d n'est pas à l'état normal.

20. *Scolopendra Gervaisiana*[1]. (Pl. 2, fig. 6.)

Koch, *in Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner*, tom. III, p. 223, n° 12, pl. 11.
Scolopendra algerina, Newp. *Philos. Trans.* 1844, tom. XIX, p. 387, n° 19.

Cette espèce varie beaucoup pour la couleur, et cela est probablement dû à l'âge plus ou moins avancé de cette Scolopendre. Elle est d'un jaune d'ocre pâle; quelquefois d'un jaune cendré, avec la tête, les six premiers segments, les deux derniers et la dernière paire de pattes d'un jaune teinté de roussâtre. La tête, aussi longue que large, est très-finement ponctuée et présente, postérieurement, deux petites saillies longitudinales très-fines, qui partent de la base et atteignent à peine la partie médiane de cet organe; en dessous, elle est lisse, d'un jaune légèrement teinté de roussâtre. Les yeux sont d'un brun foncé, assez saillants, à l'exception cependant du dernier ou postérieur, qui est d'un jaune clair; ces ocelles, plus gros que dans l'espèce précédente, ont à peu près la même disposition, seulement ils sont moins écartés, avec le quatrième beaucoup plus éloigné et placé dans l'espace que laissent entre eux les ocelles supérieur et inférieur. Les antennes sont très-allongées, grêles, et dépassent presque le quatrième segment; elles sont d'un jaune roussâtre, avec les sept premiers articles d'un jaune très-légèrement teinté de vert; ces organes présentent dix-sept à dix-neuf articles. Sur chaque segment, jusqu'à l'avant-dernier, on aperçoit, de chaque côté, une petite ligne longitudinale très-fine et peu profondément marquée; quant au dernier, il n'en présente qu'une seule, qui est médiane; en dessous, les lignes longitudinales qu'offre chaque segment sont plus fortes, plus profondément enfoncées, et toutes affectent très-légèrement la forme d'un croissant. Chez les deux seuls individus que j'ai rencontrés de cette espèce, les pattes sont d'un cendré jaunâtre, avec l'ongle qui les termine d'un brun roux foncé. La dernière paire de pattes, très-large, aplatie, est d'un jaune teinté de roussâtre et sans prolongement globuleux à l'angle interne du premier article; au côté interne, cet article présente supérieurement trois petites dents, ou épines, d'un brun roussâtre, disposées sur une ligne longitudinale, et, inférieurement, quatre rangées d'épines parallèles, au nombre de trois ou quatre dans chaque rangée.

Ce n'est qu'aux environs de Philippeville et du cercle de Lacalle que j'ai pris cette espèce, qui paraît assez rare; elle se plaît sous les pierres humides, et, sur les deux seuls individus que j'ai rencontrés en mars et en avril, il y en a un qui égale en longueur 67 millimètres.

Pl. 2, fig. 6. *Scolopendra Gervaisiana*, de grandeur naturelle, 6^a la tête, les yeux, une mandibule, un palpe maxillaire et un premier segment vus de profil, 6^b la disposition des ocelles, 6^c une antenne, 6^d une patte de la dernière paire.

[1] M. Newport, dans le tome XIX des *Philos. Trans.* p. 390, n° 27, en donnant le nom de *Gervaisii* à une *Scolopendra*, n'a probablement pas connu le travail de M. Koch, dans le *Reisen in der Regentschaft Algier, von Moritz Wagner*. Dans cet ouvrage, dont les arachnides et les myriapodes ont été publiés en 1841 par M. Koch, se trouve une *Scolopendra* qui porte déjà le nom de *Gervaisiana*. Le travail de M. Koch, étant bien antérieur à celui de M. Newport, je crois qu'il est indispensable, pour ne pas embrouiller la synonymie, de changer ce nom spécifique. Voici sous quel nom je propose de désigner cette espèce : *Scolopendra Newportii*, Luc. *Scolopendra Gervaisii*, Newp. *Philos. Trans.*

21. *Scolopendra oraniensis.* (Pl. 2, fig. 7.)

Long. 55 à 60 millim. larg. 3 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 287.

S. corpore suprà nigro-æneo, utrinque bisulcato, infrà viridi, in medio vittâ longitudinali flavovirescente ornato profundèque bisulcato; capite laxè punctato, mandibulis validis, rubris, subpunctulatis, palpisque virescentibus; antennis basi viridibus, in medio virescentibus anticèque rubro subrufescente tinctis; pedibus virescentibus, fuscorubescente unguiculatis, ultimo pari fuscovirescente, primo articulo intùs infràque sat fortiter spinoso.

Elle ressemble un peu à la *S. Gervaisiana,* mais elle est plus petite et proportionnellement plus large. La tête, d'un noir bronzé, parsemée de points peu profondément marqués et peu serrés, est plus longue que large, avec sa partie antérieure arrondie et offrant un petit sillon transversal peu sensible. Les yeux sont d'un noir brillant, peu saillants, à peu près disposés comme dans la *S. Scopoliana,* avec le quatrième ocelle placé sur la même ligne que le premier et de forme ovale; la tête, en dessous, est de même couleur qu'en dessus, avec les points qu'elle présente moins marqués et moins serrés. Les mandibules, assez robustes, très-légèrement ponctuées, sont rouges, avec leurs crochets d'un brun rougeâtre et très-sensiblement striés longitudinalement. Les palpes sont d'un vert clair. Les antennes, assez allongées, grêles, atteignent à peu près le milieu du troisième segment et sont composées de dix-huit à dix-neuf articles : les quatre premiers sont d'un vert foncé, les quatre suivants d'un vert clair; les derniers, ou les dix et onze autres articles, d'un rouge très-légèrement teinté de brun. Le corps est d'un noir bronzé, et chaque segment, à partir du second seulement, présente en dessus deux petits traits longitudinaux assez profondément marqués et plus rapprochés; ces sillons, au fur et à mesure qu'ils atteignent les derniers segments, deviennent moins sensibles; enfin, je ferai aussi observer que le dernier segment ne présente qu'un seul sillon médian peu marqué; quant au premier segment, ou celui qui précède la tête, il est lisse et n'offre qu'une ponctuation si peu indiquée qu'elle est à peine visible, même vue à la loupe. Tout le corps, en dessous, est d'un vert foncé, partagé dans son milieu par une bande longitudinale d'un jaune verdâtre; et je ferai observer que les deux sillons longitudinaux que présente chaque segment sont beaucoup plus profondément marqués qu'en dessus. Toutes les pattes sont d'un beau vert clair, glabres, avec l'ongle qui les termine d'un brun roussâtre foncé; dans la dernière paire de pattes, les deux premiers articles sont d'un roux foncé, avec les suivants de même couleur, mais plus clairs et très-légèrement teintés de verdâtre; il est aussi à noter que les premiers articles présentent à leur extrémité, du côté interne, en dessus, un prolongement spiniforme, peu sensible et biépineux à son extrémité; sur les parties latérales de ce même article, et toujours au côté interne, on aperçoit quatre rangées transversales de petites épines d'un brun roussâtre, dont les trois premières sont composées chacune de trois épines, tandis que la quatrième

tom. XIX, p. 390, n° 27; *Scolopendra subspinipes,* Gerv. *in Ann. sc. nat.* 2ᵉ série, tom. VII, p. 50. Brandt, *Ann. ins. myriap.* p. 59. Luc. *Hist. nat. des anim. articul.* tom. I, p. 544, n° 5.

rangée n'en présente que deux; le dessous est très-épineux, et ces épines forment trois lignes longitudinales assez rapprochées, à l'exception cependant des première et seconde lignes, qui sont assez largement espacées par une dépression longitudinale très-prononcée, surtout à sa naissance.

Cette espèce, que je n'ai rencontrée que pendant l'hiver, et seulement dans l'Ouest de l'Algérie, se plaît sous les pierres très-humides, particulièrement dans les ravins du Djebel Santon et dans ceux qui sont situés entre Oran et Mers-el-Kebir.

Pl. 2, fig. 7. *Scolopendra oraniensis*, de grandeur naturelle, 7^a la tête ainsi que les mandibules vues de profil, 7^b la disposition des ocelles, 7^c une antenne, 7^d une patte de la dernière paire.

Genus *Cryptops*, Leach. *Scolopendra*, Auct.

22. *Cryptops numidicus*, (Pl. 2, fig. 8.)

Long. 30 à 32 millim. larg. 2 millim. à 2 millim. $\frac{1}{4}$.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 287.

C. flavorufescens; capite lævigato, mandibulis validis, latis; antennis brevibus, 12-articulatis, flavo subrufescentibus, primis articulis rufescente-pilosis; segmentis suprà depressis, quadri-sulcatis, infrà subtilissimè punctulatis, tantùm bisulcatis, primo sulco longitudinali, secundo transversìm posito; pedibus exilibus, flavorufescentibus, flavo-testaceo-pilosis, fusco rufoque unguiculatis.

D'un jaune roussâtre. La tête, plus longue que large, très-légèrement convexe, est entièrement lisse et d'un jaune roussâtre plus foncé que le reste du corps; en dessous, elle est de même couleur qu'en dessus. Les mandibules sont très-robustes, larges, de même couleur que la tête, avec l'extrémité des crochets d'un brun roux foncé. Les mâchoires ainsi que les palpes sont d'un jaune testacé. Les antennes sont courtes, d'un jaune très-légèrement roussâtre, avec les premiers articles hérissés de poils de cette dernière couleur, très-courts, peu serrés; les suivants sont entièrement glabres et beaucoup plus longs que les six premiers, qui sont au contraire très-courts [1]. Tous les segments sont déprimés, et sur chacun d'eux on aperçoit deux petits sillons longitudinaux, assez profondément marqués; je ferai aussi observer que, de chaque côté de ces sillons, on en voit un autre plus petit et très-légèrement en forme de croissant. Le corps, en dessous, est entièrement de même couleur qu'en dessus; il est très-finement ponctué, et chaque segment présente, dans sa partie médiane, deux sillons, dont un longitudinal, bien marqué, et l'autre transversal, mais moins sensible; ce dernier, passant sur celui qui est longitudinal, forme une croix assez bien prononcée; des poils très-courts, peu serrés, se font remarquer sur toute la partie inférieure du corps de cette espèce. Les pattes, grêles, assez allongées, d'un jaune

[1] M. P. Gervais (*Ann. des sc. nat.* 1re série, tom. VII, p. 51) donne aux espèces qui composent le genre des *Cryptops* dix-sept articles aux antennes, et chez l'espèce que je décris ici ces organes n'en présentent que douze.

roussâtre, sont parsemées de poils d'un jaune testacé, plus longs que ceux que l'on voit sur la partie inférieure du corps, avec l'ongle qui termine ces organes d'un brun noir foncé [1].

Ce *Cryptops*, que j'ai rencontré pendant toute l'année, n'est pas très-commun; il se plaît sous les pierres situées dans des lieux assez humides; il est plus agile que les *Geophilus*, moins cependant que les *Lithobius*, genre dont ce myriapode a tout à fait les manières de vivre. Lorsque les chaleurs commencent à se faire sentir, cette espèce, à l'exemple des *Geophilus*, des *Lithobius* et des *Scolopendra*, recherche les lieux frais, humides et ombragés, ou s'enfonce dans la terre. Les environs d'Alger et d'Oran nourrissent ce *Cryptops;* mais c'est particulièrement dans le cercle de Lacalle que j'ai rencontré ce singulier myriapode, qui semble être un intermédiaire entre les *Lithobius* et les *Scolopendra*.

Pl. 2, fig. 8. *Cryptops numidicus*, grossi, 8^a la grandeur naturelle, 8^b la tête ainsi que les mandibules vues de profil, 8^c une antenne, 8^d une mandibule.

Genus *Geophilus*, Leach.

23. *Geophilus fusatus.*

Koch, *in Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 225, n° 3, pl. 11.

Ce n'est probablement que sur des individus ayant longtemps séjourné dans l'alcool que M. Koch a décrit ce *Geophilus*, qui est la plus grande espèce que nourrissent nos possessions d'Afrique. Vivant, ce *Geophilus* est d'une couleur bistre foncé, avec les segments ornés, de chaque côté, d'une tache jaune. Les antennes sont courtes, d'une belle couleur violette, avec le dernier article d'un jaune sale. Les pattes sont aussi d'une belle couleur violette, avec leur extrémité d'un jaune sale et l'ongle d'un brun foncé. En dessous, il est de même couleur qu'en dessus, à l'exception cependant des trois quarts de la partie postérieure, qui présentent une bande longitudinale jaune qui se continue presque jusqu'au dernier segment. Cette espèce est tout à fait fusiforme, et tous les segments, en dessus, présentent deux sillons assez rapprochés, et, de chaque côté de ceux-ci, on en aperçoit un autre qui est plus petit et obscurément indiqué. Les pattes sont au nombre de cent vingt à cent vingt-deux de chaque côté.

Cette espèce, pendant l'hiver et tout le printemps, est assez abondamment répandue sur toute la côte de l'Algérie, mais plus particulièrement dans l'Est que dans l'Ouest; elle se plaît sous les pierres très-humides, et je l'ai quelquefois aussi rencontrée assez profondément enfoncée en terre. Les environs d'Alger, de Philippeville, de Constantine et de Bône sont les lieux où j'ai trouvé le plus ordinairement ce myriapode; il laisse suinter, lorsqu'on le prend, une liqueur jaune qui sent parfaitement l'acide nitreux; mais je ferai observer que cette sécrétion n'est ni alcaline, ni acide, comme on pourrait le croire d'après son odeur. Ce Géophile habite aussi les environs d'Oran, mais je ne l'y ai rencontré que très-rarement.

[1] M. P. Gervais (*Op. cit.* tom. VII, p. 51) donne vingt et une pattes aux espèces composant cette coupe générique, et cependant, chez celle d'Afrique, je n'en ai compté que vingt de chaque côté.

24. *Geophilus rugulosus.*

Koch, *in Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 224, n° 4, pl. 11.

Elle est beaucoup plus petite que la précédente. Tout le corps est d'un rouge de rouille devenant plus terne vers son extrémité postérieure. Les segments en dessus, jusqu'au quarante-cinquième, sont lisses, avec deux dépressions linéaires longitudinales; les segments suivants sont ridés et présentent des plicatures régulières. Les trois segments terminaux, avec les hanches des pattes postérieures, sont fortement granulés. Les antennes sont courtes, coniques. Cette espèce présente cent à cent seize pattes de chaque côté, avec les terminales ou caudales grêles et filiformes.

Je n'ai pas rencontré ce *Geophilus,* que M. Koch a décrit et figuré, et auquel il donne pour patrie les environs d'Alger.

25. *Geophilus barbaricus.*

Gerv. *Magas. de zool.* ann. 1835, p. 10, pl. 133, fig. 3.
Luc. *Hist. nat. des crust. des arachn. et des myriap.* tom. I, p. 551, n° 14.

Ce Géophile, comme l'indique M. P. Gervais, ressemble un peu au *G. Walckenaerii,* avec lequel il ne pourra être confondu, à cause de la forme de ses antennes et de celle des anneaux de son corps, qui sont plus longs que larges. La face supérieure de chacun de ceux-ci présente une ligne médiane saillante et parallèle à l'axe du corps, ainsi que deux petites impressions latérales peu apparentes et très-légèrement enfoncées; la face inférieure manque de points stigmatiformes; on peut même dire qu'elle est tout à fait lisse. Les antennes sont à peu près deux fois aussi longues que la tête et comme déprimées; leur couleur, ainsi que celle de tout le reste de cette espèce, est d'un roux ferrugineux qui paraît uniforme. Les pattes sont au nombre de cent dix-huit de chaque côté, et toutes sont terminées par un ongle d'un brun foncé. Lorsque cette espèce est adulte, elle atteint des dimensions assez grandes, car je possède des individus qui n'ont pas moins de 11 centimètres de long sur 3 millimètres $\frac{3}{4}$ de largeur.

Ce Géophile, pendant l'hiver, n'est pas rare dans l'Est de l'Algérie; je l'ai rencontré aux environs d'Alger, mais plus particulièrement aux environs de Bône et du cercle de Lacalle; il se plaît sous les pierres très-humides, et je l'ai souvent aussi trouvé enfoncé assez profondément dans la terre.

26. *Geophilus rubro vittatus,* (Pl. 2, fig. 9.)

Long. 11 centim. $\frac{1}{2}$, larg. 3 millim. $\frac{3}{4}$.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 288.

G. capite fusco-ferrugineo, anticè triangulariter subimpresso; mandibulis validis, flavo-ferrugineis, maxillis palpisque flavescentibus; antennis brevibus, ferrugineo subrufescentibus, testaceo-pilosis; corpore

suprà fusco-ferrugineo, posticè livido tincto, segmentis biimpressis, ultimis subtiliter punctulatis; corpore infrà ferrugineo, vittâ rubro-sanguineâ ornato, segmentis in medio depressione rotundatâ impressis; pedibus flavo-ferrugineis, fuscorufescente unguiculatis.

La tête, d'un brun ferrugineux, plus large que longue, est assez convexe, lisse, et présente, à sa partie antérieure, un petit sillon transversal qui forme un triangle, et dont l'angle médian est dirigé vers la partie postérieure de la tête; en dessous, elle est d'un jaune ferrugineux brillant. Les mandibules sont assez robustes, de même couleur que le dessous de la tête, avec les crochets d'un brun rougeâtre brillant. Les mâchoires ainsi que les palpes labiaux sont d'un jaune clair, avec l'ongle qui termine ces organes d'un brun très-légèrement teinté de rouge. Les antennes sont courtes, d'un ferrugineux rougeâtre, revêtues de poils testacés, très-courts et assez serrés. En dessus, les trente premiers segments sont d'un brun ferrugineux tirant un peu sur le rougeâtre; les segments qui suivent sont de même couleur, mais légèrement teintés de livide; chaque segment, à partir du deuxième, présente, de chaque côté, deux petites impressions longitudinales assez profondément marquées, avec l'espace qui existe entre ces deux impressions obscurément parcouru par de petits sillons plus ou moins profondément enfoncés; sur les trois ou quatre derniers segments, ces sillons transversaux sont à peine marqués, et ils présentent une ponctuation fine, assez serrée et légèrement indiquée; en dessous, il est d'un ferrugineux foncé, et parcouru longitudinalement par une bande assez large, d'un rouge sang, qui part de la partie antérieure et se continue jusque sur les derniers segments abdominaux. Tous les segments, le premier cependant excepté, présentent, dans leur partie médiane, une petite impression arrondie, assez profondément enfoncée et toujours recouverte par la bande médiane rouge. Les pattes sont d'un jaune ferrugineux, avec l'ongle qui termine ces organes d'un brun roussâtre; il est aussi à noter que les pattes, en dessous, dont on compte cent dix à cent douze de chaque côté, sont ornées, un peu avant l'ongle, d'une petite tache d'un rouge foncé.

Cette espèce ressemble un peu au *G. rugulosus* de M. Koch, avec lequel elle ne pourra être confondue à cause de l'impression arrondie que présentent les segments en dessous et de la bande rouge sang qui parcourt longitudinalement tout le dessous du corps de ce Géophile.

Il est très-abondamment répandu, pendant toute l'année, dans l'Est et l'Ouest de l'Algérie, plus particulièrement cependant dans les environs d'Alger, de Bône, de Philippeville, de Constantine et du cercle de Lacalle; je l'ai quelquefois aussi rencontré aux environs d'Oran, mais bien rarement; enfin, elle habite aussi les environs d'Arzew et de Mostaganem, car j'en possède plusieurs individus qui ont été pris, dans ces diverses localités, par M. le capitaine de vaisseau Degenès. Cette espèce n'est pas très-agile; elle se tient sous les pierres, dans les lieux humides, et s'enfonce même assez profondément dans la terre aux approches de l'été.

Pl. 2, fig. 9. *Geophilus rubro vittatus*, de grandeur naturelle, 9[a] la tête ainsi que les antennes et les premiers segments vus en dessus, 9[b] quelques segments vus en dessous, pour montrer la bande rouge qui les parcourt, 9[c] quelques segments médians vus en dessous, sur lesquels on voit la dépression arrondie, 9[d] les derniers segments abdominaux vus en dessus.

27. *Geophilus microcephalus.* (Pl. 2, fig. 10.)

Long. 11 cent. larg. 2 millim. ½.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 288.

G. flavo subrufescente tinctus; capite minimo, fusco-ferrugineo, lævigato; antennis sat elongatis, exilibus, flavo subrufescente tinctis; corpore anticè angustissimo, in medio lato posticèque subangustato; segmentis suprà subtilissimè granariis, prominentià longitudinali instructis, infrà longitudinaliter tri-sulcato; pedibus brevibus, exilibus, flavo-testaceis, pari ultimo sat fortiter crasso.

D'un jaune très-légèrement teinté de roussâtre; la tête, d'un brun ferrugineux foncé, est très-petite, plus longue que large, assez convexe et entièrement lisse; en dessous, elle est de même qu'en dessus. Les mandibules, assez fortes, d'un brun roux foncé, sont terminées par des crochets très-aigus de cette dernière couleur. Les mâchoires ainsi que les palpes sont d'un jaune testacé. Les antennes sont assez allongées, grêles, d'un jaune très-légèrement teinté de roux. Tout le corps, à sa partie antérieure, est très-étroit, mais il s'élargit ensuite progressivement; cet élargissement n'atteint pas les segments postérieurs, qui, quoique assez étroits, sont cependant beaucoup plus larges que les segments antérieurs. En dessus, tous les segments sont plans, très-finement chagrinés, et sur chacun d'eux on aperçoit une petite saillie longitudinale assez fortement prononcée, de chaque côté de laquelle est une dépression arrondie, assez bien marquée. L'espace qui existe entre chaque segment est lisse; seulement, on remarque une petite saillie transversale qui, elle-même, est très-finement chagrinée; sur chacun des segments, en dessous, on aperçoit trois sillons transversaux, dont le médian paraît plus large et plus profondément marqué que ceux qui occupent les parties latérales. Les pattes sont très-grêles, courtes, d'un jaune testacé, avec la dernière paire également courte, mais très-épaisse; des poils d'un jaune clair revêtent les organes de la locomotion, qui sont au nombre de quatre-vingts à quatre-vingt-deux pattes de chaque côté.

Cette espèce, remarquable par la partie antérieure de son corps, qui est très-étroite, par la tête, qui est très-petite, ne ressemble à aucune des espèces connues; cependant, par la forme de ses antennes, je crois qu'elle appartient à la section B de M. P. Gervais, qui renferme des espèces à antennes variables.

J'ai rencontré assez fréquemment ce *Geophilus* dans l'Est et l'Ouest de nos possessions, où il n'est pas très-rare pendant tout l'hiver et une assez grande partie du printemps; il se plaît sous les pierres, dans des lieux très-humides, sous les troncs renversés des chênes-lièges et presque réduits en poussière; en soulevant les écorces de la partie qui repose sur la terre, je trouvai aussi cette espèce assez abondamment dans cette condition. Les environs d'Alger, de Philippeville, mais surtout ceux du cercle de Lacalle, sont les lieux où j'ai toujours trouvé communément cette espèce, qui habite aussi les environs d'Oran, mais où elle paraît être moins répandue que dans l'Est.

Pl. 2, fig. 10. *Geophilus microcephalus,* de grandeur naturelle, 10^a la tête vue en dessous, pour montrer la disposition des mandibules, des antennes et de la première paire de pattes, 10^b les derniers segments

abdominaux, indiquant la différence qui existe entre les pattes de la pénultième paire et celles de la dernière paire.

28. *Geophilus Gabrielis* (*Scolopendra*).

Linn. *Syst. nat.* tom. II, p. 1063, n° 7.
Fabr. *Ent. syst.* tom. II, p. 392, n° 13.
Gerv. *Ann. des sc. nat.* tom. VII, ann. 1837, p. 53.
Ejusd. *Magas. de zool.* ann. 1833, cl. IX, pl. 137, fig. 3.
Luc. *Hist. nat. des crust. des arachn. et des myriap.* tom. I, p. 550, n° 10.
Scolopendra semipedalis, L. Duf. *Ann. génér. des sc. phys.* tom. VI, p. 317, pl. 96, fig. 8.

Je n'ai trouvé que quelques individus de cette espèce, que je rapporte avec le plus grand doute au *Geophilus* (*Scolopendra*) *Gabrielis* de Linné; c'est aux environs d'Alger, à la fin de janvier, sous les pierres, et quelquefois aussi enfoncé en terre, que j'ai pris ce *Geophilus*.

Genus *Arthronomalus*, Newp. *Geophilus*, Auct.

29. *Arthronomalus mandibularis*. (Pl. 2, fig. 11.)

Long. 32 à 35 millim. larg. 2 millim. $\frac{3}{4}$.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* 1846, p. 288.

G. capite flavo-ferrugineo-nitido, depresso, longiore quàm latiore, angusto fortiterque sparsìm punctato; mandibulis validis, elongatis, flavo-subferrugineis, punctulatis; unguiculis magnis, lunulatis nigroque nitidis; maxillis flavo subrufescente tinctis, palpisque testaceis; antennis maximè elongatis, flavorufescentibus, articulis anticis ferrugineo annulatis; corpore flavo subrufescente, primis segmentis attamen flavo-subferrugineis, subtiliter punctulatis, biimpressis posticèque transversim unisulcatis, infrà tri-impressis; pedibus flavo-testaceis, fuscorufescente unguiculatis.

La tête, aplatie, beaucoup plus longue que large, étroite, avec la partie antérieure presque coupée droit, est d'un jaune ferrugineux brillant; elle est parsemée de points assez forts, peu profondément marqués, et présente, vers l'angle latéro-antérieur, du côté externe, une dépression assez sensible; à sa base, elle est à peine arrondie et on aperçoit deux petits sillons très-légèrement indiqués; en dessous, elle est de même couleur qu'en dessus, avec la ponctuation qu'elle présente plus fine et plus régulièrement marquée. Les mandibules sont fortes, allongées, robustes, d'un jaune ferrugineux clair; elles sont ponctuées, mais seulement à la base, avec les crochets assez allongés, en forme de croissant et d'un noir foncé brillant. Les mâchoires sont d'un jaune très-légèrement teinté de ferrugineux, avec les palpes testacés et l'ongle qui termine ces organes d'un testacé roussâtre. Les antennes, d'un jaune roussâtre, avec les articles annelés de ferrugineux à partir seulement du troisième, sont très-allongées, grêles et revêtues de poils testacés, courts et serrés. Les cinq premiers segments sont d'un jaune légèrement ferrugineux, avec ceux qui suivent d'un jaune très-légèrement teinté de roussâtre; ils sont finement ponctués, et, sur chacun de

ces segments (le premier cependant excepté), on aperçoit deux petits traits étroits, longitudinaux, profondément marqués, mais qui deviennent moins sensibles progressivement, de manière que sur les derniers segments abdominaux ils sont à peine visibles; dans l'espace ou l'intervalle qui existe entre ces deux traits, on aperçoit, près de la base de chaque segment, une petite impression peu marquée et légèrement en forme de lunule; en dessous, il est finement ponctué, avec chacun des segments présentant trois petits traits longitudinaux, au lieu de deux, comme cela a lieu en dessus; je ferai aussi remarquer que le trait médian est plus petit et n'atteint ni le bord antérieur ni le bord postérieur. Les pattes sont d'un jaune testacé, revêtues de poils de cette dernière couleur, avec l'ongle qui termine ces organes d'un roux foncé; la dernière paire est très-allongée, robuste et clairement parsemée de poils testacés, comme les précédentes.

Ce Géophile, pendant tout l'hiver et le printemps, est excessivement commun dans l'Ouest, mais surtout dans l'Est de l'Algérie, particulièrement aux environs d'Alger, de Philippeville, de Constantine et du cercle de Lacalle; cette espèce, qui est assez agile, se plaît dans les lieux très-humides et se retire dans la terre lorsque les chaleurs commencent à se faire sentir; elle habite aussi les environs d'Oran.

Pl. 2, fig. 11. *Arthronomalus mandibularis*, de grandeur naturelle, 11^a la tête vue en dessous, pour montrer la disposition des organes buccaux, des antennes et des pattes de la première paire, 11^b les derniers segments abdominaux.

QUATRIÈME CLASSE.

HEXAPODES.

PREMIER ORDRE.

LES ÉPIZOÏQUES.

Genus *Pediculus*, Leach.

1. *Pediculus capitis*[1].

Swamm. *Hist. génér. des ins.* p. 170, pl. 7, fig. 1 à 6, A à E.
Burm. *Gener. insect.* tom. I, n° 1, fig. 1 (le mâle), fig. 2 (la femelle).
Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 13, pl. 26, fig. 2.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Ins.* pl. 2, fig. 6.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 297, n° 1.
Pediculus humanus, Linn. *Faun. suec.* édit. 2, n° 1939.
Pediculus humanus capitis, Degéer, *Mém. pour servir à l'hist. nat. des ins.* tom. VII, p. 67, pl. 1, fig. 6.
Pediculus cervicalis, Leach, *Zool. miscell.* tom. III, p. 66.

Espèce excessivement commune dans toute l'Algérie, particulièrement sur les enfants, qui ne se tient que parmi les cheveux, et dont les œufs, déposés sur ces derniers, sont désignés, comme on le sait, sous le nom de *lentes*.

2. *Pediculus vestimenti.*

Nitzsch, *in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 305. *Thierins,* p. 47.
Burm. *Gener. insect.* tom. I, n° 2, fig. 8.
Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Ins.* pl. 2, fig. 5.
Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 16, pl. 26, fig. 1.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 298, n° 2.
Pediculus humanus corporis, Degéer, *Mém. pour servir à l'hist. nat. des ins.* tom. VII, p. 67, pl. 1, fig. 7.

Cette espèce, dont la piqûre est excessivement vive, est aussi commune que la précédente, mais ses manières de vivre sont tout à fait différentes; c'est particulièrement sur le

[1] M. Pouchet, dans son Traité élémentaire de zoologie, tom. III, p. 205, considère le Pou du nègre comme formant une espèce distincte; à ce sujet, je ferai observer que j'ai passé en revue un très-grand nombre de têtes de nègres et que je n'y ai toujours rencontré que le Pou qui vit sur le blanc, et je ferai remarquer aussi que les Poux que nourrit la race blanche et ceux que l'on trouve sur la race noire n'offrent réellement pas des caractères assez tranchés pour pouvoir les considérer comme devant former une espèce nouvelle, au moins ceux que j'ai trouvés sur les nègres de nos possessions dans le Nord de l'Afrique et de la régence de Tunis.

corps et parmi les vêtements que l'on trouve ordinairement ce parasite, dont la femelle pond des œufs assez gros et qu'elle a soin de fixer toujours aux poils, soit des bras, soit de la poitrine.

Genus *Phthirius*, Leach. *Pediculus*, Auct.

3. *Phthirius inguinalis* (*Pediculus*).

Redi, *Exper. int. alla gener. degl' insett.* pl. 19.
Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 9, pl. 26, fig. 3.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 299, n° 4.
Phthirius pubis, Leach. *Zool. miscell.* tom. III, p. 65.
Burm. *Gener. insect.* tom. I, fig. 1.
Pediculis pubis, Guér. *Iconogr. du règne anim. de Cuv. Ins.* pl. 2, fig. 7.

Cette espèce, comme on le sait, est essentiellement parasite de l'espèce humaine; elle s'attache particulièrement aux poils des organes de la génération, et quelquefois aussi à ceux de la poitrine chez l'homme, à ceux des aisselles et quelquefois à la barbe et aux sourcils.

Genus *Hæmatopinus*, Leach. *Pediculus*, Auct.

4. *Hæmatopinus serratus* (*Pediculus*).

Burm. *Gener. insect.* tom. I, n° 6.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 302, n° 8.

Parasite de la souris (*Mus musculus*), sur laquelle cette espèce n'est pas très-commune.

5. *Hæmatopinus spiculifer*.

Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 302, n° 9.

Vit parasite sur le *Mus barbarus*, où je l'ai quelquefois rencontré.

6. *Hæmatopinus spinulosus* (*Pediculus*).

Burm. *Gener. insect.* tom. I, n° 8.
Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 26, pl. 24, fig. 5.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 303, n° 11.

Vit parasite sur le surmulot (*Mus decumanus*). Cet *Hæmatopinus*, qui n'est pas très-rare, a été rencontré par M. le commandant Levaillant.

7. *Hæmatopinus lyriocephalus* (*Pediculus*).

BURM. *Gener. insect.* tom. I, n° 11, fig. 7.
DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 27, pl. 23, fig. 4.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 303, n° 14.

Parasite du lièvre (*Lepus timidus*), où cette espèce n'est pas très-abondamment répandue.

8. *Hæmatopinus phocæ* (*Pediculus*).

LUC. *in Guér. Magas. de zool.* tom. IV, cl. 9, pl. 121.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 304, n° 15.
Pediculus setosus, BURM. *Gener. insect.* tom. I, n° 12.

Cette espèce n'est pas très-rare sur le *Phoca vitulina*, espèce rapportée à tort au *Phoca groenlandica* par M. Burmeister.

9. *Hæmatopinus piliferus.*

DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 38, pl. 24, fig. 4.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 304, n° 16.
BURM. *Gener. insect.* tom. I, n° 13.

Commune sur les chiens, particulièrement sur ceux qui gardent les tentes dans les douars.

10. *Hæmatopinus eurysternus.*

BURM. *Gener. insect.* tom. I, n° 14.
DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 29, pl. 25, fig. 5.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 304, n° 17.

Parasite du bœuf et du cheval, sur lesquels il n'est pas très-rare.

11. *Hæmatopinus ventricosus.*

DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 30, pl. 25, fig. 6.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 305, n° 18.

Vit parasite sur le lièvre (*Lepus timidus*). Cette espèce a été prise par M. Levaillant.

12. *Hæmatopinus stenospis.*

BURM. *Gener. insect.* tom. I, n° 16, fig. 3.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 305, n° 20.

Rencontré parasite sur la chèvre domestique (*Capra hircus*) par M. Levaillant.

13. *Hæmatopinus tenuirostris.*

Burm. *Gener. insect.* t. I, n° 17.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 305, n° 21.
Pediculus vituli, Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 32, pl. 25, fig. 3.

Parasite du cheval (*Equus caballus*). D'après M. Denny, cette espèce serait le *P. vituli* des auteurs.

14. *Hæmatopinus asini* (*Pediculus*).

Redi, *Exper. int. alla gener. degl' insett.* pl. 21.
Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 32, pl. 25, fig. 1.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 305, n° 22.

Se trouve sur l'âne domestique (*Equus asinus*), où cette espèce paraît assez rare.

15. *Hæmatopinus cameli* (*Pediculus*).

Redi, *Exper. int. alla gener. degl' insett.* pl. 20.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 306, n° 23.

Il n'est pas très-rare sur le chameau (*Camelus dromedarius*), particulièrement dans le jeune âge.

16. *Hæmatopinus suis* (*Pediculus*).

Linn. *Faun. suec.* n° 1942.
Leach, *Zool. miscell.* tom. III, p. 65, pl. 146.
Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 34, pl. 25, fig. 2.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 306, n° 24.
Blanch. *Atl. du règne anim. de Cuv. Ins.* pl. 14, fig. 3.
Pediculus urius, Burm. *Gener. insect.* tom. I, n° 19, fig. 4, 9, 10, 13 et 14.

Il est commun sur le cochon (*Sus scropha*) et se tient particulièrement dans le voisinage des organes de la génération. Cette espèce est aussi très-abondamment répandue sur le sanglier, où je l'ai rencontrée beaucoup plus communément que sur le cochon.

Genus *Trichodectes*, Nitzsch. *Pediculus* et *Ricinus*, Auct.

17. *Trichodectes latus* (*Ricinus*).

Degéer, *Mém. pour servir à l'hist. nat. des ins.* tom. VII, p. 81, pl. 14, fig. 16.
Nitzsch, *Thierins. in Magas. ent. de Germar*, tom. III, p. 296.
Burm. *Handb. der Ent.* tom. II, p. 4361, n° 2.
Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 188, pl. 17, fig. 1.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 312, n° 4.

Parasite du chien domestique (*Canis familiaris*). Cette espèce n'est pas très-rare, surtout sur les jeunes chiens.

18. *Trichodectes subrostratus.*

NITZSCH, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 296.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 312, n° 5.

Il se tient parasite sur le chat domestique (*Felis catus domestica*).

19. *Trichodectes vulpis.*

DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 189, pl. 17, fig. 5.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 312, n° 6.

Vit parasite sur le renard (*Canis vulpes*).

20. *Trichodectes dubius.*

NITZSCH, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 396.
DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 190, pl. 17, fig. 2.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 312, n° 7.
Pediculus mustelæ, SCHR. *Faun. Boïca,* tom. III, p. 186.

Vit parasite sur la belette (*Mustela vulgaris*).

21. *Trichodectes exilis.*

NITZSCH, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 296.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 313, n° 8.

Parasite de la loutre commune (*Lutra vulgaris*), sur laquelle j'ai assez abondamment rencontré cette espèce.

22. *Trichodectes sphærocephalus* (*Pediculus*).

REDI, *Exper. int. alla gener. degl' insett.* pl. 23.
NITZSCH, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 296.
DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 193, pl. 17, fig. 4.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 313, n° 9.
Pediculus ovis, LINN. *Syst. nat.* tom. II, p. 1017, n° 8.
SCHR. *Faun. austr.* p. 502, fig. 8 à 9.

Très-commun sur le mouton (*Ovis aries*).

23. *Trichodectes equi* (*Pediculus*).

LINN. *Syst. nat.* tom. II, p. 1018.
DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 191, pl. 17, fig. 7.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 314, n° 12.

Il vit parasite sur le cheval (*Equus caballus*) et sur l'âne (*Equus asinus*). Cette espèce n'est pas très-commune.

24. *Trichodectes scalaris.*

Nitzsch, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 296.
Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 191, pl. 17, fig. 9.
Rayer, *Arch. med. comp.* tom. I, p. 176, pl. 5, fig. 4 à 6.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 314, n° 13.
Pediculus bovis, Linn. *Syst. nat.* tom. II, p. 1017, n° 9.

Il vit parasite sur le bœuf domestique (*Bos taurus*). Suivant M. Denny, cette espèce se tiendrait aussi sur l'âne (*Equus asinus*). M. Rayer (*Op. cit.*) a parlé d'une sorte de phthiriasis du Bœuf qui aurait pour cause l'apparition rapide d'un nombre immense de *Trichodectes scalaris.*

25. *Trichodectes cornutus.*

Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 315, n° 16, pl. 49, fig. 10.

Cette espèce, que je n'ai pas rencontrée, a été trouvée, par M. P. Gervais, vivant parasite sur un *Antilope dorcas* d'Algérie.

Genus *Colpocephalum,* Nitzsch.

26. *Colpocephalum zebra* (*Liotheum*).

Nitzsch, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 298
Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 210, pl. 29, fig. 2.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 319, n° 1.

Parasite de la cigogne blanche (*Ciconia alba*). Cette espèce n'est pas très-rare.

27. *Colpocephalum flavescens* (*Liotheum*).

Nitzsch, *Thierins. in Magas. ent. de Germar.* tom. III, p. 298.
Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 206, pl. 18, fig. 2.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, n° 2.

Rencontré parasite sur le gypaëte (*Gypaetus barbatus*). Cette espèce est assez commune.

28. *Colpocephalum subæquale* (*Liotheum*).

Nitzsch, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 299.
Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 213, pl. 18, fig. 5.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 319, n° 3.

Trouvé parasite sur la corneille (*Corvus corone*). Cette espèce a été prise par M. Levaillant.

29. *Colpocephalum ochraceum* (*Liotheum*).

NITZSCH, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 299.
DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 211, pl. 18.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 320, n° 4.

Rencontré parasite sur le vanneau (*Vanellus cristatus*).

30. *Colpocephalum quadripustulatum.*

DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 216, pl. 18, fig. 8.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 321, n° 13.

Vit parasite sur la cigogne blanche (*Ciconia alba*).

31. *Colpocephalum haliæeti.*

DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 216, pl. 19, fig. 1.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 321, n° 14.

Parasite du balbuzard (*Falco haliæetus*).

32. *Colpocephalum percnopteri* (*Liotheum*).

GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 321, n° 18, pl. 48, fig. 6.

Cette espèce, qui vit parasite sur le percnoptère (*Vultur percnopterus*) n'est pas très-rare.

Genus *MENOPON,* Nitzsch. *Liotheum,* ejusd. *Pulex* et *Pediculus,* Auct.

33. *Menopon pallidum* (*Liotheum*).

NITZSCH, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 299.
DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 217, pl. 21, fig. 5.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 322, n° 20.
Pulex capi, REDI, *Exper. int. alla gener. degl' insett.* pl. 17.
Pediculus gallinæ, PANZ. *Faun. ins. germ.* fasc. 51, pl. 21.

Assez commun sur le coq domestique (*Gallus domesticus*).

34. *Menopon carduelis.*

DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 288, pl. 20, fig. 7.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 323, n° 25.

Commun sur le chardonneret (*Fringilla carduelis*). Cette espèce m'a été donnée par M. Levaillant.

Genus *Trinoton*, Nitzsch.

35. *Trinoton luridum.*

Nitzsch, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 300.
Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 234, pl. 22, fig. 2.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 324, n° 23.

Commun sur plusieurs espèces de canards, particulièrement sur l'*Anas penelope*.

36. *Trinoton fulvo maculatum.*

Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 218, pl. 21, fig. 6.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 325, n° 40.

Vit parasite sur la caille (*Perdix coturnix*).

37. *Trinoton perdicis.*

Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 225, pl. 21, fig. 9.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 327, n° 49.

Parasite de la perdrix grise (*Perdix cinerea*), où il est assez abondamment répandu.

Genus *Læmobothrion*, Nitzsch. *Pediculus,* Auct.

38. *Læmobothrion laticolle.*

Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 239, pl. 23, fig. 14.

Parasite du hobereau (*Falco subbuteo*).

Genus *Physostomum*, Nitzsch. *Pediculus*, Auct.

39. *Physostomum sulphureum.*

Nitzsch, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 302.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 329, n° 59.
Pediculus dolichocephalus, Scop. *Ent. carn.* p. 382, n° 1029.

Vit parasite sur le loriot (*Oriolus galbula*). Cette espèce, qui n'est pas très-commune, a été rencontrée par M. Levaillant.

40. *Physostomum bombycillæ.*

Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 242, pl. 23, fig. 5.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 329, n° 60.

Cette espèce vit parasite sur le jaseur (*Bombycilla garrula* ou *cedrorum*).

Genus *Docophorus*, Nitzsch. Denny.

41. *Docophorus leontodon* (*Philopterus*).

Nitzsch, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 290.
Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 74, pl. 5, fig. 3.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 332, n° 4.
Pediculus sturni, Schr. *Beitr.* pl. 5, fig. 11.

Commun sur l'étourneau (*Sturnus vulgaris*), sur lequel il vit parasite.

42. *Docophorus icterodes* (*Philopterus*).

Nitzsch, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 290.
Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 102, pl. 5, fig. 2.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 333, n° 8.
Pediculus dentatus, Scop. *Ent. carn.* p. 383, n° 1042.

Il vit parasite sur plusieurs espèces de canards, et je l'ai particulièrement rencontré sur l'*Anas penelope*.

43. *Docophorus brevicollis.*

Burm. *Handb. der Ent.* tom. II, p. 424, n° 1.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 334, n° 13.

Parasite du vautour fauve (*Vultur cinereus*), sur lequel il n'est pas très-rare.

44. *Docophorus incompletus* (*Philopterus*).

Nitzsch, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 390.
Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 105, pl. 6, fig. 5.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 334, n° 15.

Vit parasite sur la cigogne blanche (*Ciconia alba*). Cette espèce a été prise par M. Levaillant.

45. *Docophorus pari.*

Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 87, pl. 6, fig. 6.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 337, n° 4.

Rencontré parasite sur la mésange à moustache (*Parus biarmicus*) par M. Levaillant.

46. *Docophorus upupæ.*

Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 92, pl. 8, fig. 1.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 338, n° 47.

Vit parasite sur la huppe (*Upupa epops*). Cette espèce, dont la démarche est assez vive, n'est pas très-commune.

47. *Docophorus plataleæ.*

Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 100, pl. 4, fig. 9.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 339, n° 53.

Vit parasite sur la spatule (*Platalea leucorodia*). J'ai rencontré assez abondamment cette espèce, qui n'est pas très-rare.

48. *Docophorus meropis.*

Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 101, pl. 4, fig. 4.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 339.

Vit parasite sur le martin-pêcheur (*Merops apiaster*). Cette espèce est assez rare; je n'en ai rencontré que quelques individus.

49. *Docophorus passerinus.*

Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 104, pl. 5, fig. 12.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 340, n° 57.

Vit parasite sur les *Motacilla alba* et *flava*. Cette espèce n'est pas très-rare, surtout sur le *M. alba*.

50. *Docophorus nisi.*

Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 109, pl. 3, fig. 11.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 341, n° 62.

Parasite de l'épervier (*Falco nisus*). Cette espèce, qui a été trouvée par M. Levaillant, n'est pas très-commune.

Genus *Nirmus*, Nitzsch.

51. *Nirmus numidæ.*

Denny, *Monogr. Anopl. brit.* p. 115, pl. 10, fig. 5.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 344, n° 81.

Parasite de la pintade (*Meleagris numida*), sur laquelle cette espèce est excessivement commune.

52. *Nirmus fulicæ.*

DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 123, pl. 9, fig. 2.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 345, n° 91.

Parasite de la foulque (*Fulica atra*). Je n'ai pas trouvé ce *Nirmus*, qui est assez rare et qui m'a été donné par M. Levaillant.

53. *Nirmus nebulosus.*

BURM. *Handb. der Ent.* tom. II, p. 429, n° 16.
DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 132, pl. 11, fig. 13.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 347, n° 101.

Parasite de l'étourneau (*Sturnus vulgaris*). J'ai toujours rencontré fort communément ce *Nirmus*, qui est très-agile.

54. *Nirmus apiastri.*

DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 133, pl. 10, fig. 4.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 347, n° 102.

Parasite du guêpier (*Merops apiaster*). Les quelques individus que je possède de cette espèce m'ont été donnés par M. Levaillant; elle n'est pas très-commune.

55. *Nirmus hiaticulæ.*

DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 136, pl. 11, fig. 6.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 347, n° 105.

Parasite du grand pluvier à collier (*Charadrius hiaticula*). Cette espèce a été rencontrée très-communément par M. Levaillant.

Genus *LIPEURUS*, Nitzsch.

56. *Lipeurus versicolor* (*Philopterus*).

NITZSCH, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 292.
DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 171, pl. 15, fig. 7.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 351, n° 131.
Pediculus ciconiæ, LINN. *Syst. nat* tom. II, 1619, n° 25.

Parasite de la cigogne blanche (*Ciconia alba*). Ce *Lipeurus*, qui n'est pas très-rare, a été trouvé par M. Levaillant.

57. *Lipeurus struthionis.*

GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 354, n° 147, pl. 49, fig. 2.

Cette espèce, décrite par M. P. Gervais et découverte par ce zoologiste sur une autruche d'Afrique, est très-commune; car je l'ai assez abondamment trouvée aussi sur un *Struthio* qui avait été pris dans les environs de Msila.

Genus *GONIOCOTES*, Burm.

58. *Goniocotes hologaster* (*Goniodes*).

NITZSCH, *Thierins. in Magas. ent. de Germar,* tom. III, p. 394.
BURM. *Handb. der Ent.* tom. II, p. 431, n° 3.
DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 153, pl. 13, fig. 4.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 358, n° 168.
Ricinus gallinæ, DEGÉER, *Mém. pour servir à l'hist. nat. des ins.* tom. VIII, p. 79, pl. 4, fig. 15.

Vit parasite sur les poules domestiques (*Gallus domesticus*). Cette espèce est assez commune.

Genus *ORNITHOBIUS*, Denny.

59. *Ornithobius cygnorum* (*Pulex*).

REDI, *Exper. int. alla gener. degl' insett.* pl. 18.
LINN. *Syst. nat.* tom. II, p. 1018, n° 17.
DENNY, *Monogr. Anopl. brit.* p. 183, pl. 23, fig. 1.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 359, n° 173.

Vit parasite sur plusieurs espèces de cygnes, particulièrement sur le *Cygnus albus*. Cet Ornithobie n'est pas très-commun.

DEUXIÈME ORDRE.

LES APHANIPTÈRES.

Genus *Pulex*, Linn.

60. *Pulex irritans.*

Linn. *Faun. suec.* édit. 2, n° 1695.
Degéer, *Mém. pour servir à l'hist. nat. des ins.* tom. VII, 1, pl. 1, fig. 1 à 5.
Dugès, *Ann. des sc. nat.* 1re série, tom. XXVII, p. 147, pl. 4, fig. 1.
Gerv. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 363, n° 1.

Cette espèce, malheureusement très-commune dans toute l'Algérie, surtout pendant le printemps, l'été et l'automne, vit domestique sur l'espèce humaine et toujours à ses dépens, et se plaît particulièrement dans les lieux où il y a une très-grande agglomération d'hommes; elle y pullule avec une incroyable rapidité. Les camps du Smendouh, de l'Arouch et de Djimmilah ont acquis une certaine réputation parmi les troupes qui les ont habités, à cause de l'immense quantité de puces dont ils sont remplis. En effet, il est peu de voyageurs qui, en se rendant de Philippeville à Constantine et de cette dernière ville à Sétif, n'aient eu à supporter les piqûres incommodes de ces insectes, qui, pendant la nuit surtout et même le jour, ne laissent pas un seul moment de repos. Je citerai encore un lieu insupportable à cause de la présence de ces insectes : c'est Milah, et surtout sa mosquée, où nous avons séjourné une douzaine de jours, pendant lesquels MM. Durieu de Maisonneuve, Ravoisier, Enfantin, Carette, Morelet et moi, nous n'avons pu trouver un seul instant de tranquillité. Ce *Pulex* est aussi très-commun dans les douars et dans les lieux qui ont été habités par les Arabes, et qui même ont été abandonnés depuis longtemps. Je l'ai rencontré souvent errant dans les bois et dans la campagne, mais plus particulièrement sur les plages de sable des bords de la mer. La rencontre de cette espèce dans cette dernière condition est probablement due à la présence des Arabes qui viennent se baigner et qui déposent sur les plages leurs vêtements. Enfin les villes du littoral de l'Ouest, telles que Cherchêl, Mostaganem, Arzew, Oran et Mers-el-Kebir sont des lieux où cette espèce est aussi très-abondamment répandue.

61. *Pulex felis.*

Bouché, *Nov. acta nat. curios.* tom. XVII, p. 505.

Vit parasite sur le chat domestique (*Felis catus*), où cette espèce est assez commune.

62. *Pulex canis* (*Ceratopsyllus*).

CURT. *Brit. ent.* p. 114, fig. A-E et fig. 8.
Ejusd. *Op. cit.* p. 417, fig. 1[d].
DUGÈS, *Ann. des sc. nat.* 1[re] série, tom. XXVII, p. 157.
BOUCHÉ, *Nov. acta nat. curios.* tom. XVII, p. 504.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 372, n° 6.

Parasite du chien domestique, où elle est très-commune.

63. *Pulex musculi.*

DUGÈS, *Ann. des sc. nat.* 1[re] série, tom. XXVII, p. 163.
BOUCHÉ, *Nov. acta nat. curios.* tom. XVII, n° 508.

Vit parasite sur la souris (*Mus musculus*). Cette espèce, qui est très-agile, m'a été donnée par M. Levaillant.

64. *Pulex gallinæ.*

SCHR. *Faun. Boïca,* tom. III, p. 195.
BOUCHÉ, *Nov. acta nat. curios.* tom. XVII, pars 1, p. 504.

Parasite des poules domestiques, sur lesquelles cette espèce est assez abondamment répandue.

(*Ceratopsyllus,* Sam.)

65. *Pulex vespertilionis* (*Ceratopsyllus*).

SAM. *in Curtis Brit. ent.* p. 417.
BOUCHÉ, *Nov. acta nat. curios.* tom. XVIII, p. 508.
E. ROUSS. *Magas. zool.* 1839, cl. 1, pl. 6, fig. 9.
GERV. *in Walck. Hist. nat. des ins. Apt.* tom. III, p. 372, n° 9.

Trouvé sur une chauve-souris (*Vespertilio murinus,* Linn.) tuée, en juin, dans les environs de Lacalle, par M. le commandant Levaillant; je n'ai vu que quelques individus de cette espèce, qui est très-agile.

TROISIÈME ORDRE.

LES THYSANURES.

PREMIÈRE TRIBU.

LES LÉPISMIDES.

Genus *Machylis*, Latr. *Lepisma*, Linn. *Forbicina*, Geoffr.

66. *Machylis bimaculata.* (Pl. 1, fig. 1.)

Long. 10 millim. larg. 2 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 252.

M. antennis setisque corpore brevioribus, flavescente fusco annulatis; corpore omninò rufescente; mesothorace duabus maculis oculiformibus cæruleis maculato; pedibus pallidè cinereo annulatis; oculis nigrescentibus.

Cette espèce, dont les antennes atteignent à peine en longueur celle de la moitié du corps, est entièrement d'un jaune rougeâtre métallique; son prothorax, beaucoup plus étroit que le mésothorax, est profondément échancré pour recevoir la tête; très-bombé et un peu acuminé en arrière, il est à son tour enclavé dans une échancrure du mésothorax, dont les côtés, se prolongeant antérieurement, l'entourent en grande partie. Le mésothorax, également très-bombé, porte, près de chacun de ses angles postérieurs, une tache oblongue, oculiforme, d'un bleu pâle, entourée de brun foncé; du bord antérieur de ce segment à l'extrémité de l'abdomen s'étend une large bande longitudinale, d'une couleur plus claire que le reste du corps; cette bande, déterminée par un pointillé brun qui couvre les côtés de l'abdomen, a sa moitié antérieure plus dilatée que la postérieure, et porte trois lignes longitudinales parallèles peu apparentes, brunes, également espacées, mais dont les latérales ne descendent que jusqu'à la moitié du dos. Les yeux sont noirs; les antennes et les filets caudaux sont jaunes et annelés de brun. Les palpes maxillaires jaunes; les pattes, plus pâles que le corps, sont annelées de gris. Dans cette espèce, la longueur des soies latérales qui terminent l'abdomen est exactement la moitié de celle de la soie médiane.

Ce n'est qu'aux environs d'Alger, vers le milieu de janvier, que j'ai pris cette espèce: je l'ai rencontrée une seule fois. Ce Machyle est très-agile, et il se plaît sous les pierres légèrement humides.

Pl. 1, fig. 1. *Machylis bimaculata,* grossi, 1ª la grandeur naturelle, 1ᵇ une patte de la première paire, 1ᶜ l'extrémité postérieure du corps vue de profil.

67. *Machylis acuminithorax.* (Pl. 1, fig. 2.)

Long. 10 millim. larg. 2 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 252.

M. corpore setisque fuscoflavescente tinctis; antennis, palpis pedibusque flavescente rubiginoso maculatis; antennis corpore longioribus; thorace acuminato, anticè biemarginato, setis terminalibus rubiginoso annulatis; oculis nigrescentibus.

La description de cette espèce étant faite sur un individu conservé dans l'alcool, et par conséquent dépourvu d'écailles, elle ne peut porter que sur les caractères spécifiques indépendants de la couleur véritable. Le thorax, dont le premier segment est presque aussi long que le second, a sa partie la plus large à l'extrémité postérieure, c'est-à-dire au mésothorax. Celui-ci est très-court, arrondi sur les côtés, et droit à son bord postérieur. Le métathorax, du double plus long, s'acumine insensiblement en s'arrondissant jusqu'à sa jonction au prothorax, dont le diamètre transversal suit le même mode de diminution. Le bord antérieur du prothorax est tridenté, c'est-à-dire que le milieu de l'échancrure destinée à recevoir la tête, au lieu d'être creusé comme dans l'espèce précédente, se relève au contraire en angle obtus, de sorte que le bord de ce segment est plutôt biéchancré qu'échancré. La tête, très-aiguë en avant, porte des antennes qui sont plus longues que le corps; les yeux sont noirs : en avant se trouvent deux points jumeaux noirs et oculiformes; un pareil point occupe chaque côté de la tête, près des yeux. Enfin la soie caudale intermédiaire a deux fois et demie la longueur des latérales. La couleur de cette espèce, dépourvue d'écailles, est le brun jaunâtre pour le corps et les soies caudales; celles-ci sont en outre finement annelées de rouille, les antennes, les palpes et les pattes sont d'un jaune pâle, pointillé et maculé de rouille, mais seulement à la base pour les antennes.

Rencontré sous les pierres humides, vers les premiers jours de janvier, dans les environs d'Alger.

Pl. 1, fig. 2. *Machylis acuminithorax,* grossi, 2[a] la grandeur naturelle, 2[b] une mâchoire, 2[c] une mandibule, 2[d] la lèvre inférieure, 2[e] une antenne, 2[f] une patte de la première paire.

68. *Machylis thoracica.* (Pl. 1, fig. 3.)

Long. 9 millim. larg. 2 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 252.

M. corpore flavofuscescente maculato; thorace dilatato; antennis, palpis, pedibusque flavescentibus, immaculatis, setis terminalibus fusco annulatis.

Cette description est faite sur un individu conservé dans l'alcool.

Le thorax, très-dilaté, a ses premier et troisième segments très-courts; le premier est en outre très-étroit, profondément échancré pour recevoir la tête, et inséré dans une échancrure peu profonde du mésothorax; celui-ci est arrondi sur les côtés, et sinué à son

bord postérieur. La tête, terminée antérieurement par une pointe aiguë et noire, est d'un jaune très-pâle et porte quatre points noirs, disposés comme dans le *Machylis acuminithorax*. Les yeux sont bruns; les palpes, les pattes et les antennes sont d'un jaune pâle uniforme : celles-ci sont un peu moins longues que le corps. La soie caudale intermédiaire est d'une longueur égale à deux fois celle des soies latérales; elles sont brunes et finement annelées de brun plus foncé. Le corps, dépourvu d'écailles, est d'un jaune brunâtre, pointillé de brun au milieu du bord postérieur de chaque segment.

Ce Machyle habite les environs d'Oran, où je l'ai pris une seule fois sous les pierres, dans les derniers jours de décembre.

Pl. 1, fig. 3. *Machylis thoracica*, grossi, 3[a] la grandeur naturelle.

69. *Machylis fastuosa*. (Pl. 1, fig. 4.)

Long. 7 millim. largeur 1 millim.

LUC. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 252.

M. capite, palpis antennisque rubroflavescente tinctis; antennis corpore brevioribus, fusco annulatis; corpore angustato, elongato; squamis, vel luteis, vel cæruleis, vel violaceo metallicis; abdomine fusco nigroque maculato; setâ intermediâ elongatâ, fuscâ; lateralibus brevibus, flavescentibus.

Cette jolie espèce a le corps étroit, allongé et couvert d'écailles chatoyantes, variant du jaune au rouge vif, au bleu et au violet métalliques. Le prothorax, presque aussi long que le segment suivant, est biéchancré antérieurement; ses côtés sont peu recouverts par les prolongements du mésothorax; il est, ainsi que le second segment, jaune varié de rouge au milieu, et bleu varié de vert sur les côtés. Le mésothorax est assez court, profondément échancré postérieurement, et violet varié de jaune; cette couleur est aussi celle des deux premiers segments de l'abdomen; les trois suivants sont d'un jaune vif au milieu, et variés de violet et de vert sur les côtés; les sixième et huitième ont leurs côtés couverts d'une large tache quadriforme noire, et le milieu jaune varié de rouge; enfin les côtés du septième sont verts. Quatre lignes longitudinales de taches linéaires brunes occupent la surface dorsale, depuis le bord antérieur du métathorax jusqu'à l'extrémité du dernier segment abdominal; les deux intermédiaires, plus éloignées entre elles qu'elles ne le sont des latérales, limitent la couleur du milieu du dos, et lui donnent l'aspect d'une large bande jaune. La tête, les palpes et les antennes sont d'un jaune brunâtre lavé de rouge; les dernières, beaucoup plus courtes que le corps, sont largement annelées de brun. Les pattes sont d'un jaune orange sans taches, et la soie intermédiaire est brune. La longueur de ce dernier organe est triple de celle des soies latérales; celles-ci sont d'un jaune sombre, ainsi que les appendices latéraux du ventre, qui sont tous très-apparents. Cette espèce, remarquable par le brillant et la variété de ses couleurs, a le thorax très-gibbeux, mais à peine plus large que l'abdomen.

Ce n'est qu'aux environs d'Oran, dans les ravins du Djebel Santon, ainsi que dans ceux qui sont situés entre cette ville et Mers-el-Kebir, que j'ai pris cette jolie espèce, dont habitudes sont de se tenir dans les anfractuosités des grosses pierres.

Pl. 1, fig. 4. *Machylis fastuosa*, grossi, 4[a] la grandeur naturelle, 4[b] le même vu de profil.

70. *Machylis pallipes.* (Pl. 1, fig. 5.)

Long. 8 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 253.

M. corpore pedibusque flavescentibus; antennis setisque fuscoflavescente annulatis; abdomine subacuminato, fusco maculato; oculis nigrescentibus.

La description de cette espèce est faite d'après un individu conservé dans l'alcool.

La couleur générale de ce Machyle est le jaune pâle, teinté de brun au corps, très-pâle et un peu verdâtre aux pattes.

Dans cette espèce, le corps, un peu dilaté au mésothorax, diminue insensiblement de diamètre du métathorax au dernier segment de l'abdomen, dont la largeur égale à peine le tiers de celle du premier segment abdominal. Le prothorax, assez court, presque parallèle, offre une échancrure arrondie à l'insertion de la tête; celle-ci est très-courte, arrondie antérieurement en pointe obtuse. Les yeux, ovales et obliquant l'un vers l'autre, sont à peine conjoints, et noirs. Les antennes, un peu plus courtes que le corps, sont finement annelées de brun. Enfin les filets caudaux, dont l'intermédiaire est un peu plus du double plus long que les latéraux, sont irrégulièrement annelés de brun foncé. Le bord postérieur des segments abdominaux est finement pointillé de rouille; chaque segment porte en outre une petite tache latérale de la même couleur, et disposée longitudinalement à chaque extrémité de la bordure postérieure.

Ce n'est que dans l'Est de l'Algérie, aux environs de Constantine, pendant le mois de mai, que je rencontrais cette espèce, qui se plaît sous les pierres, et qui n'est pas très-rare.

Pl. 1, fig. 5. *Machylis pallipes*, grossi, 5ª la grandeur naturelle.

71. *Machylis crassicornis.* (Pl. 1, fig. 6.)

Long. 7 millim. larg. 1 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 253.

M. omninò flavescens; antennis inflatis, fusco annulatis, corpore brevioribus, mesothorace longiore duobus segmentis sequentibus; abdomine segmentis inæqualissimis, setis terminalibus fuscis, corpore brevioribus.

La description de cette espèce est faite sur un individu conservé dans l'alcool. La couleur générale est le jaune paille. Le corps est étroit, allongé, subcylindrique. Le deuxième segment thoracique, plus long que les deux autres réunis, est très-arrondi postérieurement; ses côtés sont presque droits et parallèles; ils se prolongent légèrement sur les côtés du prothorax; celui-ci est biéchancré à l'insertion de la tête, et couvert, ainsi que les deux segments suivants, de points rubigineux sur son bord postérieur. La tête, courte, arrondie antérieurement, porte des antennes beaucoup moins longues que le corps, largement annelées de brun sur une partie de leur longueur, et très-renflées

et fusiformes près de leur base. Les segments abdominaux sont ici très-irréguliers, ce qui est rare chez les espèces de ce genre. Les deux premiers sont très-courts et subégaux; le troisième, le plus long de tous, égale les deux précédents pris ensemble; le quatrième, un peu plus court que le troisième, est plus long que le cinquième. Le septième segment est pointillé de brun rougeâtre, et le neuvième bordé postérieurement de cette dernière couleur. Les soies caudales, plus courtes que le corps, sont d'un brun sombre; la longueur de l'intermédiaire est égale à deux fois et demie celle des latérales.

Prise une seule fois, aux environs du fort de l'Empereur, dans les premiers jours de janvier; je n'ai rencontré qu'une seule fois cette curieuse espèce, remarquable par la forme de ses antennes. Environs d'Alger.

Pl. 1, fig. 6. *Machylis crassicornis*, grossi, 6ª la grandeur naturelle.

72. *Machylis rupestris.*

Long. 11 millim. larg. 1 millim. $\frac{3}{4}$.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 253.

M. capite griseo-cinereo, utrinque griseo bivittato; palpis griseo cinerescentibus, antennis griseo-cinereis; corpore suprà griseocinerescente, griseo fusco maculato, marginibusque griseo punctatis; pedum primis articulis flavo sordidis, duobus ultimis griseocinerescentibus fortiterque fusco annulatis; corpore infrà fusco; setis breviusculis, albo subgrisescentibus fortiterque fusco annulatis.

La tête est d'un gris cendré, ornée de chaque côté de deux bandes longitudinales, placées un peu obliquement, et qui sont d'un gris foncé. Les palpes sont d'un gris cendré clair, assez fortement annelés de brun foncé. Les antennes sont d'un gris cendré. Tout le corps en dessus est d'un gris cendré clair, avec les segments maculés de chaque côté de points d'un gris brun, placés parallèlement, à l'exception cependant du dernier segment, qui n'est qu'unimaculé; les parties latérales sont d'un gris cendré blanchâtre, tachées de points d'un gris foncé, qui, par leur réunion, et répétés sur chaque segment, forment deux bandes longitudinales; les points qui forment la bande inférieure sont beaucoup plus distants que ceux qui forment la bande supérieure. Les pattes, à premiers articles d'un fauve sale, avec les deux derniers d'un gris cendré clair, sont fortement annelées de brun foncé. Tout le corps en dessous est d'un brun foncé. Les filets caudaux sont d'un blanc légèrement grisâtre et assez fortement annelés de brun [1].

Cette espèce, à démarche excessivement vive, est assez abondamment répandue sur les rochers du Djebel Mansourah et du Koudiat-Ati; elle semble se plaire beaucoup au soleil, car ce n'est que pendant que celui-ci darde ses rayons sur les rochers, que j'ai toujours trouvé ce joli *Machylis;* je ferai aussi remarquer que cette espèce est difficile à apercevoir à cause de sa couleur, qui a la plus grande analogie avec celle des roches sur lesquelles on la rencontre.

[1] Je n'ai pu figurer cette espèce ni m'étendre davantage sur sa description, qui a été faite sur le vivant, les quelques individus que j'avais rencontrés s'étant entièrement dissous dans l'alcool.

Genus *Lepisma*, Linn. *Setoura*, Brown. *Forbicina*, Geoffr.

73. *Lepisma fuliginosa.* (Pl. 1, Fig. 7.)

Long. 9 millim. larg. 2 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 253.

L. corpore fugilinoso, depresso, lateribus subparallelis; antennis setisque fuscis, villosis, corpore brevioribus.

Couleur[1] générale d'un brun de suie uniforme avec la tête d'un brun rougeâtre foncé. Cette espèce a le corps déprimé et subparallèle, la tête arrondie antérieurement. Les antennes assez fortes, brunes, velues et d'une longueur égale aux deux tiers de celle du corps. Les segments thoraciques sont sinués au bord postérieur et inégaux en longueur; le second est le plus court, mais diffère peu du troisième; le premier, qui est le plus long, reçoit la tête dans une échancrure peu profonde. Les segments abdominaux sont subégaux et légèrement relevés en gouttière sur leurs côtés. Enfin les filets terminaux sont bruns, hérissés de longs poils pâles et d'une longueur égale à celle du thorax.

Rencontré une seule fois, sous les pierres, dans les premiers jours de janvier, aux environs d'Alger.

Pl. 1, fig. 7. *Lepisma fuliginosa*, grossi, 7^a la grandeur naturelle, 7^b une mâchoire, 7^c une mandibule, 7^d la lèvre supérieure, 7^e le profil de l'extrémité postérieure de l'abdomen.

74. *Lepisma Nicoletii.* (Pl. 1, fig. 8.)

Long. 11 millim. larg. 3 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 253.

L. ochracea, squamis roseo-subviolaceo tinctis; antennis luteis, corpore longioribus, rubro annulatis; corpore, capite lateribusque piloso rubescente ciliatis; pedibus palpisque flavescente cinereo tinctis; setis terminalibus circiter corpori æqualibus, rubro pilosis, ultimis verticilliformibus.

La couleur générale de cette magnifique espèce, dont la description qui va suivre est faite sur le vivant, est le jaune ocracé vif, plus foncé sur le milieu du prothorax et sur celui de la tête que sur le reste du corps. Ses écailles reflètent un rose violacé métallique. Sa tête, large, tronquée antérieurement, attachée au thorax par un cou distinct, est ciliée de longs poils rouges; elle porte deux antennes plus longues que le corps, d'un beau jaune vif, annelées de brun rouge, et couvertes de poils de cette dernière couleur. Le thorax, dont le deuxième segment est un peu plus long que le premier, et le troisième moitié plus court, est bordé latéralement de courtes épines triangulaires, brunes, portant chacune au sommet un bouquet de trois ou quatre longs poils rouges et divergents. Les bords postérieurs de chaque segment sont en courbe, et offrent chacun, près de leurs extrémités latérales, une petite échancrure lunuliforme, dont le côté convexe est cilié de longs poils rouges divergeant

[1] La description de cette espèce est faite d'après un individu conservé dans l'alcool, et, par conséquent, dépouillé d'écailles.

en éventail, et le côté concave également cilié, mais de poils jaunes. Chaque extrémité latérale des bords postérieurs des segments abdominaux présente deux échancrures semblables; les deux intermédiaires font suite à celles du thorax; les autres sont rapprochées des bords latéraux de l'abdomen, et un peu plus petites. Les pattes, grisâtres à la base, d'un jaune sombre à l'extrémité, sont annelées de noir aux articulations. La dernière paire d'appendices latéraux est longue et d'un vert jaunâtre. Les filets caudaux, d'un beau jaune vif et annelés de rouge, sont hérissés de longs poils de cette dernière couleur, régulièrement disposés en verticilles; la longueur des filets est presque égale à celle du corps.

Cette belle et remarquable espèce, que je n'ai prise qu'une seule fois, en février, aux environs d'Oran, se tient sous les pierres, dans les lieux secs et arides.

Pl. 1, fig. 8. *Lepisma Nicoletii*, grossi, 8ª la grandeur naturelle.

75. *Lepisma chlorosoma*. (Pl. 1, fig. 9.)

Long. 4 millim. larg. 2 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 254.

L. antennis capiteque fuscis; corpore viridi metallico nitido, basi segmentorum thoracisque albâ; abdomine albo maculato; palpis pedibusque luteis, appendiculis lateralibus setisque rubris.

La description de ce Lépisme est faite sur le vivant. Le thorax et l'abdomen sont d'un beau vert foncé chatoyant en rouge vers le milieu de chaque segment. Le corps diminue régulièrement de diamètre du mésothorax, qui est le segment le plus large, au segment anal, dont le diamètre est égal à la moitié de celui du mésothorax. Les trois segments formant le thorax, égaux en longueur, ont leurs angles postérieurs arrondis; le premier reçoit la tête dans une échancrure concave, large et peu profonde; une pareille échancrure dessine son bord postérieur ainsi que celui des deux segments suivants. La tête est d'un brun noirâtre uniforme; les antennes plus courtes que le corps, d'un brun plus clair; les palpes et les pattes jaunes. Les segments thoraciques sont postérieurement bordés de blanc vif et ceux de l'abdomen de vert opaque; le cinquième segment abdominal offre deux taches blanches, quadriformes, allongées transversalement, et situées chacune près de l'angle antérieur en juxtaposition avec le bord postérieur du quatrième; au milieu du bord antérieur du sixième sont deux autres taches également blanches et en quadrilatère allongé transversalement, mais rapprochées l'une de l'autre; enfin deux gros points blancs, jumeaux et ronds, occupent le milieu du neuvième. Le bord postérieur du dixième, les filets caudaux et la dernière paire d'appendices latéraux sont d'un rouge brique vif et garnis de longs poils oranges. Dans cette jolie espèce, les filets sont courts et forts, ils n'atteignent pas en longueur le tiers du corps.

C'est sous les écorces des oliviers et des caroubiers que j'ai toujours rencontré cette jolie petite espèce, qui n'est pas très-rare; environs d'Alger.

Pl. 1, fig. 9. *Lepisma chlorosoma*, grossi, 9ª la grandeur naturelle.

76. *Lepisma quadri-lineata.* (Pl. 1, fig. 10.)

Long. 11 millim. larg. 3 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 254.

L. antennis setisque fuscoflavescentibus, subtiliter nigro annulatis; primis corpore longioribus; ultimo rubiginoso, subtiliter fusco punctato, suprà longitudinaliter rubro quadri-lineato; pedibus palpisque nigris, subflavescente annulatis.

Cette espèce, dont la description est faite sur un individu conservé dans l'alcool, a beaucoup de rapports avec le *Lepisma Nicoletii* dont elle a exactement la forme et la grandeur; sa tête est noire et portée sur un cou distinct; les antennes, aussi longues que le corps, sont d'un brun jaunâtre, finement annelées de noir et garnies de poils fauves. Le thorax et l'abdomen, d'un jaune rouille, finement pointillés de brun rouge, portant quatre lignes longitudinales et équidistantes, d'un brun rouge vif. Les bords latéraux du thorax sont dentelés, mais les dentelures n'offrent point de poils divergents au sommet. En général, cette espèce offre peu de poils, mais cela est peut-être dû à un séjour trop prolongé dans l'alcool. Tous les segments du corps ont également leur bord postérieur en courbe concave, mais ici les échancrures latérales du *Lepisma Nicoletii* manquent et se trouvent remplacées par une large échancrure située au milieu de chaque bord postérieur. Les palpes et les pattes sont noirs et annelés de jaune très-pâle à la base de chaque article, et les filets caudaux, un peu moins longs que le corps, sont jaunes et irrégulièrement annelés de noir.

Cette espèce, qui habite les environs de Bône, et que j'ai prise sous les écorces des arbres, vers les premiers jours de novembre, est assez rare; je n'en ai rencontré que quelques individus.

Pl. 1, fig. 10. *Lepisma quadri-lineata,* grossi, 10ª la grandeur naturelle, 10ᵇ une antenne.

77. *Lepisma mauritanica.* (Pl. 2, fig. 1.)

Long. 8 millim. larg. 2 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 254.

L. corpore capiteque cinereoflavescentibus, subfusco tinctis; thorace fusco punctulatissimo; abdomine suprà quatuor lineis punctorum nigrorum longitudinaliter ornato; antennis pedibusque flavescentibus; setis terminalibus flavescentibus, fuscescente annulatis, griseo fuscescenteque pilosis.

Couleur générale, gris jaunâtre lavé de brun. La tête, insérée dans une profonde échancrure du prothorax, est hérissée de longs poils gris et pointillée de brun. Le cou, très-apparent, est d'un brun rougeâtre; les yeux noirs et les antennes, un peu moins longues que le corps, jaunes et finement annelées de brun. Le thorax, un peu plus large que l'abdomen, est déprimé, velu et irrégulièrement pointillé de brun; son prothorax est beaucoup plus long que chacun des segments suivants et arrondi sur ses côtés. Les pattes sont d'un brun jaunâtre clair; le fémoral des postérieures est beaucoup plus allongé que celui des deux

paires antérieures. L'abdomen, déprimé, peu acuminé en arrière, à côtés presque parallèles, porte en dessus quatre lignes longitudinales de gros points noirs; ceux des deux lignes intermédiaires sont beaucoup plus petits que ceux des lignes latérales; ces points, au nombre de trente-deux, sont disposés quatre par quatre sur le bord postérieur de chaque segment abdominal, à l'exception du premier et du dernier, qui en sont privés. Sur chaque bord latéral des segments de l'abdomen, se trouve un bouquet de poils assez longs, brunâtres et divergents. Les soies caudales, d'une longueur égale à celles de l'abdomen, sont jaunâtres, largement annelées de brun pâle et hérissées de longs poils d'un gris brunâtre, disposés en verticilles. Cette espèce est, en général, très-velue.

Rencontré une seule fois sous les pierres, vers le milieu de janvier, sur les bords de l'Ouad, aux environs d'Alger.

Pl. 2, fig. 1. *Lepisma mauritanica,* grossi, 1ᵃ la grandeur naturelle, 1ᵇ un des groupes oculaires, 1ᶜ l'extrémité de l'abdomen vue en dessous, 1ᵈ un tarse d'une patte de la première paire.

78. *Lepisma myrmecophila.* (Pl. 2, fig. 2.)

Long. 10 millim. larg. 3 millim.

Luc. *Rev zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 254.

L. flavo-aurata, nitida; corpore brevi, anticè rotundato, posticè acuminato; antennis pedibusque flavorubescentibus; ultimis brevibus, validis; caudâ triplici, brevissimâ.

La couleur générale de cette espèce est le jaune doré très-brillant et uniforme, avec les antennes, les pattes et les filets terminaux de l'abdomen d'un jaune rougeâtre. Le thorax, presque aussi large que long, a ses trois segments sinués au bord postérieur; le premier, très-grand, et d'une longueur égale à deux fois celle du troisième, est arrondi à sa partie antérieure, au bord de laquelle est une étroite, mais assez profonde échancrure destinée à recevoir la tête; celle-ci est courte, large, fusiforme et transverse; elle porte, comme tous les Lépismes, ses yeux sur ses extrémités latérales. Les antennes ont leurs deux premiers articles gros, courts et rouges; elles sont assez fortes et d'une longueur égale à celle de la tête et du corselet réunis. Les pattes sont courtes et fortes; l'abdomen, acuminé en arrière ou diminuant graduellement de diamètre de la base à l'extrémité, est terminé en dessous par trois filets fort courts, assez épais, et dont l'intermédiaire est en grande partie recouvert par le dernier segment abdominal, qui se termine en pointe émoussée. Les appendices latéraux du ventre ne sont visibles en dessus qu'aux deux avant-derniers segments, les autres segments les ayant très-courts et couchés longitudinalement sur leur surface. Enfin, les angles latéraux postérieurs des sept premiers segments offrent chacun un bouquet de poils fauves, peu allongés et divergents.

Cette espèce, qui vit avec les fourmis et n'a été rencontrée nulle part ailleurs que dans les fourmilières, appartient, ainsi que la suivante, à la division des Lépismines; elle est surtout remarquable par le brillant et l'uniformité de couleur de ses écailles, qui sont d'un beau jaune doré, pâle et sans taches.

Ce Lépisme, que j'ai pris pendant les mois de janvier et de février, habite les environs d'Alger; il est très-agile, et c'est toujours dans les fourmilières[1] que j'ai rencontré cette jolie espèce, qui n'est pas très-rare.

Pl. 2, fig. 2. *Lepisma myrmecophila*, grossi, 2ª la grandeur naturelle, 2ᵇ les filets terminaux vus en dessous.

79. *Lepisma gyriniformis*. (Pl. 2, fig. 3.)

Long. 4 millim. larg. 2 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 254.

L. corpore fusco-æneo, anticè dilatato, gibboso, posticè acuminato, depresso, segmentis ad basim densè ciliatis; antennis, palpis, pedibus caudâque pallidè rubris.

La tête et le corps sont d'un vert bronzé foncé et brunâtre sur les côtés, jaunâtre et varié de rouge sur la longueur médiane. Le thorax, assez bombé, plus large que long, très-arrondi antérieurement et beaucoup plus dilaté transversalement que celui de l'espèce précédente, a son premier segment ou prothorax aussi grand à lui seul que les deux suivants réunis; il est échancré à son bord antérieur pour recevoir la tête et arrondi sur ses côtés. Le diamètre transversal du second est à peu près égal à celui du premier. mais le troisième diminue assez brusquement de diamètre de la base à l'extrémité; l'abdomen étant à peine plus long que le thorax, et ses segments diminuant rapidement de largeur du premier au dernier, il en résulte que la forme du corps de cette espèce est exactement celle d'une poire partagée en deux dans le sens de sa longueur. Tous les segments du corps sont ciliés au bord postérieur de poils rudes, blanchâtres, équidistants et lamelliformes. Les antennes, les palpes, les pattes, les filets terminaux de l'abdomen et les appendices latéraux du ventre sont d'un jaune rougeâtre assez vif.

Comme dans le *Lepisma myrmecophila*, les filets terminaux sont très-courts et les antennes ne dépassent pas en longueur le thorax; mais ici tous les appendices latéraux sont visibles en dessus, et la dernière paire est aussi longue que les filets terminaux.

Ce n'est qu'aux environs d'Alger, sous les pierres, vers le milieu de janvier, que j'ai pris cette curieuse espèce; je ne l'ai rencontrée qu'une seule fois.

Pl. 2, fig. 3. *Lepisma gyriniformis*, grossi, 3ª la grandeur naturelle.

[1] *Myrmica barbara*, Latr.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES PODURIDES.

DEUXIÈME TRIBU[1].

LES PODURELLES.

Genus *Achorutes*, Templet. *Podura*, Latr.

80. *Achorutes affinis*. (Pl. 2, fig. 10.)

Long. 2 millim. larg. $\frac{1}{2}$ millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 256.

A. corpore capiteque cæruleo-cinereis, sparsìm albo-pilosis; antennis æqualiter cinereis; pedibus pallidis.

La couleur générale de cette espèce est un gris bleuâtre foncé et uniforme, à l'exception des pattes, qui sont beaucoup plus pâles et d'un gris jaunâtre teinté de brun. Tout le corps est couvert de longs poils blancs couchés sur l'épiderme et dirigés en arrière. La tête est cordiforme, épaisse, bombée en dessus et un peu plus large que le thorax; elle offre, à son insertion au prothorax, deux petites fossules transversales et oblongues dont le fond est de la couleur des pattes. Tous les segments du corps sont séparés les uns des autres par des étranglements profonds, dont le fond est également d'un gris jaunâtre; ces segments, au nombre de neuf, sont égaux entre eux, à l'exception du premier et des deux derniers, qui sont beaucoup plus courts, caractère, du reste, commun à tous les Achorutes. Chaque segment porte sur ses côtés un double pli longitudinal et un autre pli transversal près de son bord postérieur.

Cette espèce ne diffère de l'*Achorutes muscorum* d'Europe que par sa taille, qui est beaucoup plus petite, et par ses pattes, qui sont un peu jaunâtres; du reste, même couleur et même forme.

Cet Achorute, qui n'est pas très-rare, habite les bois des environs du cercle de Lacalle, où je l'ai pris en mai, sous les pierres humides.

Pl. 2, fig. 10. *Achorutes affinis*, grossi, 10ª la grandeur naturelle, 10ᵇ la disposition et le nombre des yeux dans un des groupes latéraux, 10ᶜ la partie inférieure du ventre, indiquant l'insertion de l'appareil saltatoire, 10ᵈ un tarse d'une patte de la première paire.

[1] Jusqu'à présent il n'a pas encore été trouvé, en Algérie, de Podurelles représentant la première tribu, ou celle des *Lipurelles*.

Genus *Orchesella*, Templ.

81. *Orchesella mauritanica.* (Pl. 2, fig. 8.)

Long. 4 millim. larg. $\frac{3}{4}$ de millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 255.

O. pilosa; capite fusco variegato, vittis luteis in medio transversìm ornato; antennis sæpiùs rubris, duobus primis articulis nigris, tertio brevi, albo; thorace ferrugineo, fusco nigroque variegato, suprà albo quadri-maculato; abdomine fusco, anticè albo fasciato, posticè fulvo maculato; pedibus furcâque albescentibus.

Sa couleur générale est le brun varié de jaune sombre et de noir. La tête et le corps sont revêtus de longs poils pâles, plus abondants sur l'extrémité antérieure du thorax, où ils forment une espèce de collerette ciliée entourant le cou. La tête, subglobuleuse, est ornée en dessus par une tache en triangle transverse d'un jaune bistré pâle, au centre de laquelle est une lunule noire également transverse; cette tache occupe le milieu du vertex et s'étend à la base des yeux, de l'un à l'autre des groupes oculaires, qui sont noirs. Les deux premiers articles des antennes sont noirs, le troisième et la base du quatrième d'un blanc jaunâtre, tout le reste d'un brun rougeâtre foncé. Le thorax, ainsi que le premier segment abdominal, est varié de rouge ferrugineux (qui est la couleur dominante), de brun et de jaune; quatre taches obliques, linéiformes, disposées longitudinalement par paires transversales, ornent le thorax, dont le milieu est indiqué par une fine ligne longitudinale noire. Ces taches sont d'un jaune très-pâle; mais cette description étant faite sur un individu conservé depuis longtemps dans l'alcool, il serait possible qu'elles fussent blanches sur l'animal vivant. Les deux premières appartiennent au métathorax; elles sont réunies par leur extrémité antérieure et forment une espèce de V renversé; les deux suivantes, non conjointes, laissent entre elles un large espace et se rapprochent des bords latéraux du métathorax. Le second segment abdominal, plus long que le premier, est blanc à son bord postérieur et jaune à sa base; le troisième, plus long que le second, est brun, bordé postérieurement de jaune; le quatrième, aussi grand à lui seul que les deux précédents pris ensemble, est également brun et tacheté de jaune bistré. Deux de ses taches, sous forme de bandes longitudinales, occupent chacune l'un des côtés du segment et se terminent par un bouquet de poils blancs; au milieu de l'espace compris entre elles est une ligne transversale composée de quatre points du même jaune bistré. Les pattes et la queue sont d'un jaune très-pâle, presque blanc.

Cette espèce ressemble sous plusieurs rapports à l'*Orchesella fastuosa*, très-commune en Europe, et pourrait même, je crois, être considérée comme n'en étant qu'une variété.

Ce n'est qu'aux environs du cercle de Lacalle, en mai, dans les bois du lac Tonga, que j'ai rencontré cette Orchéselle, qui se plaît sous les feuilles humides.

Pl. 2, fig. 8. *Orchesella mauritanica*, grossie, 8ª la grandeur naturelle, 8ᵇ les yeux d'un groupe latéral, 8ᶜ une antenne, 8ᵈ l'appendice saltatoire.

82. *Orchesella luteola.* (Pl. 2, fig. 9.)

Long. 3 millim. larg. 1 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 256.

O. elongata, flava, pilosa; capite immaculato, oculis magnis, nigris; thorace anticè rotundato, lateribus subrectis, longitudinaliter ferrugineo bilineatis; abdomine oblongo, ferrugineo maculato; antennis, pedibus furcâque pallidè luteis.

La couleur générale de cette espèce est le jaune fauve clair; le corps, ainsi que la tête, est revêtu de longs poils blancs, légèrement inclinés en arrière et terminés par une massue obliquement tronquée au sommet; ces poils sont plus abondants sur le thorax que sur l'abdomen et la tête; celle-ci est subglobuleuse, sans taches, un peu apicale à son bord antérieur, convexe en dessus et concave en dessous. Les yeux, situés à la base des antennes, sont noirs, gros, saillants et très-luisants. Le thorax, arrondi à son extrémité antérieure, presque droit sur les côtés et plus étroit que l'abdomen, porte en dessus et près du bord, de chaque côté, une ligne longitudinale peu régulière, d'un rouge ferrugineux qui se prolonge jusqu'au bord postérieur du premier segment abdominal; ce segment, ainsi que le thorax, paraît plus pâle que le reste du corps, par suite des poils plus nombreux qui le recouvrent. Une petite tache punctiforme, également ferrugineuse, occupant le milieu du bord postérieur du mésothorax et du métathorax, complète le dessin du thorax, dont le dessous, ainsi que le ventre, est d'un jaune très-pâle. L'abdomen, oblong, un peu dilaté transversalement et plus large que le thorax, mais en juxtaposition avec lui sur toute la largeur de sa base, ainsi que cela a lieu chez toutes les Podurelles, a son quatrième segment plus long que les deux qui le précèdent réunis. Les trois segments qui suivent le premier portent chacun deux taches latérales, virguliformes, disposées longitudinalement, mais dos à dos ou obliquant à droite et à gauche. Ces taches font suite aux deux lignes du thorax. L'espace compris entre le côté externe de chacune d'elles et le bord latéral du segment qui les porte est occupé par une tache punctiforme. Une autre tache également punctiforme occupe le milieu du bord postérieur des troisième et quatrième segments. Toutes ces taches sont ferrugineuses, ainsi que les bords antérieurs des deuxième et troisième segments abdominaux, qui sont largement fasciés de cette couleur. Les antennes, les pattes et la queue sont d'un jaune pâle uniforme.

Comme dans toutes les espèces de ce genre, la base des antennes et les pattes sont hérissées de longs poils droits implantés verticalement. Cette espèce se rapproche beaucoup de l'*Orchesella villosa* d'Europe et doit être placée tout près d'elle.

Trouvé une seule fois, à la fin de janvier, sous les pierres, dans les ravins qui sont situés entre Oran et Mers-el-Kebir.

Pl. 2. fig. 9. *Orchesella luteolæ,* grossie, 9^a la grandeur naturelle, 9^b une patte de la troisième paire.

TROISIÈME TRIBU.

LES SMYNTHURELLES.

Genus *Dicyrtoma*, Bourl.

83. *Dicyrtoma alveolus.* (Pl. 2, fig. 5.)

Long. 2 millim. $\frac{1}{2}$, larg. 1 millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 255.

D. capite corporeque nigro-violaceis, hoc fulvo maculato; abdomine flavo tessellato; antennis pedibusque flavescente nigro annulatis; caudâ violaceâ.

La tête et le corps sont d'un noir violacé très-sombre et multitacheté de jaune. La tête est large, épaisse et subverticale; ses protubérances interoculaires sont saillantes et d'un bleuâtre pâle; elle est couverte d'une multitude de petites taches jaunes dont la plus grande, en forme de triangle allongé et évidé au centre, occupe le milieu de la tête entre les protubérances interoculaires, s'étendant longitudinalement du niveau postérieur des protubérances jusqu'à celui de la base des antennes. Cette tache est précédée par trois ou quatre petits chevrons de la même couleur à latitude transversale et espacés régulièrement en ligne longitudinale du haut du front au bord antérieur de la bouche. Les antennes, fines et aussi longues que le corps, sont composées de huit articles cylindriques subégaux, dont les premier, troisième, cinquième et sixième, ainsi que la base des quatrième et septième sont noirs; le reste de l'antenne est d'un jaune très-pâle; le huitième ou dernier article est ovoïde ou plutôt fusiforme; le septième se dilate brusquement à son extrémité antérieure interne pour former une protubérance cornue dirigée en avant. Les taches de l'abdomen affectent toutes une forme carrée et ont une disposition alvéolaire analogue à celle d'un damier, imitant par leur ensemble un ornement en marqueterie. Le corps et la tête sont très-luisants et revêtus de fins poils fauves couchés sur l'épiderme. Les pattes, d'un jaune très-pâle, sont bordées de noir au fémoral et annelées de noir et de brun rouge au tibial. La queue et le dessous du corps sont d'un violet pâle, et l'extrémité des filets est jaune.

Dans cette jolie espèce, les tubercules dorsaux sont situés sur la partie la plus large du dos; ils sont éloignés entre eux et rapprochés des bords latéraux de l'abdomen, et affectent la forme de deux très-petites verrues.

Cette jolie petite espèce, dont je n'ai trouvé que deux individus, habite les environs de Philippeville, où je l'ai prise, à la fin de mars, sous les pierres.

Pl. 2, fig. 5. *Dicyrtoma alveolus,* grossi, 5ª la grandeur naturelle, 5ᵇ une antenne, 5ᶜ les yeux d'un groupe latéral.

84. *Dicyrtoma cirtana.* (Pl. 2, fig. 6.)

Long. 1 millim. $\frac{1}{4}$, larg. $\frac{1}{2}$ millim.

Luc. *Rev zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 255.

D. antennis octo articulatis, primis quatuor articulis flavis, subsequentibus cinereis; capite rufo villoso; oculis nigris; abdomine cinereo, sparsìm albo-piloso; pedibus albescente-flavis; caudâ violaceâ.

La tête de cette espèce est d'un rouge orange foncé, lavée de brun sur sa circonférence; ses protubérances interoculaires sont beaucoup plus pâles et un peu roses; les yeux sont très-noirs. La première moitié des antennes ou la partie au-dessous du coude et les pattes sont jaunes; toute la partie au-dessus du coude est d'un gris jaunâtre sombre. Le cou est brun; le thorax et l'abdomen, à l'exception des deux derniers segments, sont d'un gris d'ardoise clair, uniforme et velouté, non luisant; ils sont, ainsi que la tête, revêtus de poils blancs et courts; ces poils, irrégulièrement disséminés sur le thorax et la tête, sont disposés par lignes longitudinales très-régulières et également espacées sur l'abdomen; leur insertion sur l'épiderme est indiquée par un très-petit point noir, et leur blancheur, qui tranche avec le fond gris de l'épiderme sur lequel ils sont courbés, rend cette espèce chatoyante. Les deux derniers segments de l'abdomen sont d'un brun rougeâtre, bordés de jaune et ciliés postérieurement de longs poils blancs. La queue est violacée, avec ses articles supplémentaires jaunes. Tout le dessous du corps est jaunâtre.

Les tubercules dorsaux de cette jolie espèce sont situés à la partie antérieure de l'abdomen et près de son insertion au thorax; ils sont également petits, et, comme dans l'espèce précédente, en forme de verrues.

Cette espèce est assez rare; je n'en ai trouvé que quatre individus, que j'ai pris en mai, sous les galets des bords du Roumel, aux environs de Constantine.

Pl. 2, fig. 6. *Dicyrtoma cirtana,* grossi, 6ª la grandeur naturelle.

85. *Dicyrtoma oraniensis.* (Pl. 2, fig. 7.)

Long. 1 millim. $\frac{1}{4}$, larg. $\frac{1}{2}$ millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 255.

D. capite fusco violaceo; primis quatuor articulis antennarum, pedibus caudàque flavescentibus; abdomine fusco, immaculato; oculis nigris.

La tête et le cou sont d'un brun violacé terne et irrégulier, imitant le faux granit des peintres en bâtiment; les protubérances interoculaires sont saillantes, allongées longitudinalement et d'une couleur moins sombre; les yeux sont noirs. Les quatre premiers articles des antennes, dont la forme et la composition sont les mêmes que dans le *Dicyrtoma alveolus,* sont d'un jaune pâle; les quatre derniers sont d'un brun grisâtre sombre. Les antennes sont velues, ainsi que tout le corps de l'animal, et coudées à la quatrième articulation. Le thorax et l'abdomen sont d'un brun noirâtre foncé, uniforme et presque luisant, à l'exception des deux derniers segments abdominaux, qui sont d'un brun fauve lavé de rouge; ces deux segments sont beaucoup plus étroits que les précédents et prolongés en queue relevée; l'avant-dernier segment offre deux points jumeaux jaunes, peu apparents. Les pattes et la queue, d'un jaune très-pâle, ainsi que le dessous du corps, sont légèrement lavés de rose.

Cette espèce, qui pourrait être prise pour une variété du *Dicyrtoma cirtana,* si ses tubercules dorsaux n'étaient pas situés sur la partie la plus large de l'abdomen, en diffère encore par ses poils, qui sont vaguement disséminés sur toute la surface du corps, et par son épiderme, moins opaque ou plus luisant.

Rencontré une seule fois en janvier, sous les pierres, dans les environs de Mers-el-Kebir.

Pl. 2, fig. 7. *Dicyrtoma oraniensis,* grossi, 7ª la grandeur naturelle.

Genus *Smynthurus,* Latr. *Podura,* Linn.

86. *Smynthurus punctatus.* (Pl. 2, fig. 4.)

Long. 1 millim. $\frac{1}{2}$, larg. $\frac{3}{4}$ millim.

Luc. *Rev. zool. par la soc. Cuv.* ann. 1846, p. 255.

S. antennis capiteque rubris; abdomine nigro, rubro maculato, supràque punctatissimo; pedibus furcàque flavescentibus.

Ce magnifique Smynthure a la tête et les deux derniers segments de l'abdomen d'un beau rouge brique vif, les antennes et le cou d'un jaune orange foncé et rougeâtre, et les protubérances interoculaires blanches; sa tête, grosse et plus large que longue, est hérissée de longs poils pâles. Son abdomen oblong, allongé, dilaté transversalement un peu au-dessous de son milieu et anguleux sur les parties latérales de la plus grande largeur, est d'un noir vif, ponctué de points creux, du centre desquels partent de longs poils blancs. Sa surface est très-luisante et sa partie dorsale ornée de deux larges taches rouges, irrégulièrement découpées et placées longitudinalement à la suite l'une de l'autre; la première, couvrant le thorax, imite un peu un trèfle renversé dont la queue toucherait au bord antérieur du thorax; au milieu de chaque branche latérale est une large tache ronde et noire. La figure inférieure, séparée de la première par un étroit espace, est composée de deux branches unies par leur base et bifides à leur extrémité; elles entourent une grande tache noire ovalaire située au milieu de la plus grande largeur de l'abdomen. Les pattes, la queue et le dessous du corps sont d'un beau jaune pâle et revêtus de poils fauves. Les antennes de cette espèce sont courtes et composées de six articles, dont quatre précèdent le coude et deux le suivent; le dernier article, qui est le plus long, est sous-articulé et très-velu.

Ce Smynthure habite les environs d'Oran, où je l'ai pris, à la fin de janvier, sous des pierres, dans des lieux secs et arides; cette espèce, qui est très-agile, n'est pas très-rare.

Pl. 2, fig. 4. *Smynthurus punctatus,* grossi, 4ª la grandeur naturelle, 4ᵇ les yeux d'un des groupes latéraux, 4ᶜ une antenne, 4ᵈ l'appendice saltatoire.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

ADDENDA.

Aux espèces déjà signalées et décrites, il faut ajouter les suivantes :

1. *Polydesmus cylindricus.*

Gerv. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. IV, p. 117, n° 3.
Ejusd. *Ann. des sc. nat.* janv. 1837, p. 44, n° 16.
Strongylosoma cylindricum, Brandt, *in Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 285, n° 3.

Cette espèce habite l'Algérie, mais je ne l'y ai point rencontrée.

2. *Polydesmus Blainvillii.*

Gerv. *Ann. de la soc. ent. de France,* 1re série, tom. V, p. 379.
Ejusd. *Voy. de la Favorite, dans le Mag. de zool.* année 1838, p. 3, pl. 240, fig. 2 à 2F.
Ejusd. *Hist. nat. des ins. Apt.* tom. IV, p. 98, n° 5.
Brandt, *in Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 285, n° 1.

Elle habite l'Algérie. Cette espèce a été aussi rencontrée en Égypte par M. Al. Lefebvre.

3. *Iulus varius.*

Fabr. *Spec. ins.* tom. I, p. 528, n° 2.
Koch, *Deutsch. Crust. Myriap. and Arachn.* heft 22, tab. 23.
Brandt, *Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 285, n° 2.

Je n'ai point trouvé cette espèce, que M. Brandt cite comme habitant l'Algérie.

4. *Lithobius elongatus,* Newp. (Pl. 3, fig. 2.)

Long. 35 millim. larg. 3 millim. $\frac{1}{2}$.

L. ocellis utrinque 14; labro sparsìm punctato, dentibus 12 vel 14, parvis, nigris armato; antennis pilosis, 40-articulatis, moniliformibus; corpore elongato, fusco ferrugineo; segmentis dorsalibus complanatis, marginatis, irregulariter depressis, 8, 10, 12 maximè elongatis; pedibus brevibus.

Elle est plus étroite et surtout plus allongée que le *L. impressus,* près duquel cette espèce, qui est nouvelle, vient se ranger. D'un brun ferrugineux en dessus, avec les pattes et le dessous du corps de même couleur, mais plus clairs. La tête, un peu moins aplatie que dans le *L. impressus,* est un peu plus large que longue; elle est tronquée et légèrement

échancrée à sa partie antérieure, avec les côtés de cette même partie légèrement rétrécis; sur ses parties latéro-postérieures, elle est fortement rebordée et présente à sa base, dans sa partie médiane, une petite dépression plus sensiblement marquée que dans le *L. impressus*. Les yeux, au nombre de quatorze de chaque côté, d'un brun brillant, forment par leur réunion une figure ovalaire. Les antennes, beaucoup plus allongées et bien moins épaisses que dans le *L. impressus*, sont de même couleur que le corps, à l'exception des dix ou douze derniers articles, qui sont d'un brun roux testacé; elles sont composées de 40 à 42 articles (tantôt c'est l'antenne droite, tantôt c'est l'antenne gauche qui présente ce nombre), sensiblement moniliformes, couverts de poils testacés, très-courts et assez serrés. Les mandibules, d'un jaune ferrugineux assez foncé, robustes, sont armées de crochets allongés, en forme de croissant: ceux-ci sont d'un brun teinté de noirâtre à leur extrémité. Le labre, de même couleur que les mandibules, présente des points peu marqués et très-clairement semés; de plus, à sa partie antérieure, il est armé de 12 à 14 dents, petites, de couleur noire, tandis que la partie antérieure de ce même organe chez le *L. impressus* présente au contraire 16 dents. Tous les segments en dessus, ou plaques dorsales, sont assez fortement rebordés, aplatis et marqués de dépressions très-irrégulièrement accusées. Les demi-segments sont aussi irrégulièrement marqués de dépressions, mais celles-ci sont en moins grand nombre; il est aussi à noter que la base de ces mêmes segments est obscurément ponctuée, et bien moins fortement marginée que les autres; enfin, je ferai encore remarquer que les 8, 10 et 12 segments sont très-allongés. Les pattes, d'un jaune testacé, sont courtes et plus grêles que dans le *L. impressus*, avec l'extrémité antérieure du fémoral, du génual et du tibial armée à leurs parties supérieure et inférieure, d'épines rougeâtres à extrémité d'un brun foncé; quant à la griffe qui termine ces organes, elle est courte et d'un brun foncé. En dessous, le corps est de même couleur que les pattes, mais plus foncé, brillant, parsemé de dépressions irrégulières, peu marquées, entre lesquelles on aperçoit des points également peu accusés.

Cette espèce ressemble beaucoup au *L. impressus*, avec lequel elle ne pourra être confondue à cause de son labre, qui est ponctué au lieu d'être lisse comme dans le *L. impressus*, et du nombre de dents qu'il présente, qui est de 12 à 14 au lieu d'être de 16 comme chez cette dernière espèce; elle en diffère encore par les antennes, qui sont plus allongées, par les articles qui les composent, qui, au lieu d'être de 52 ou 54, comme dans le *L. impressus*, n'en présentent que 40 ou 42; il est aussi à remarquer que ces articles sont beaucoup plus moniliformes que dans cette dernière espèce. Enfin le corps, plus allongé, plus étroit, est remarquable surtout par le prolongement excessif des huitième, dixième et douzième plaques dorsales.

Ce *Lithobius*, assez agile, fréquente les lieux boisés, frais et humides; c'est sous des troncs de chênes-liéges abattus par le temps, dans les bois des lacs Tonga et Houbeira, aux environs du cercle de Lacalle, que j'ai pris cette espèce, dont je n'ai rencontré que quelques individus; commencement de mai.

Pl. 3, fig. 2. *Lithobius elongatus*, de grandeur naturelle, 2^a la tête vue en dessous, 2^b la même vue de profil, 2^c la disposition des ocelles, 2^d une antenne.

5. *Lithobius monilicornis*, Newp. (Pl. 3, fig. 3.)

Long. 35 millim. larg. 4 millim. $\frac{3}{4}$.

L. ocellis remotis, utrinque 16; labro lævigato, sparsim parùmque punctato, transverso, angusto, dentibus 14 armato, his minimis; corpore ferrugineo, segmento cephalico rubro; segmentis dorsalibus brevibus, marginatis, subconcavis; antennis elongatis, 50 vel 52 articulatis.

Elle se rapproche un peu du *L. elongatus*, et vient se placer dans le voisinage de cette espèce. Ferrugineuse, avec le segment céphalique rouge. La tête, un peu plus longue que large, est plus déprimée dans son milieu que chez le *L. elongatus;* elle est rouge, tronquée à sa partie antérieure, et légèrement rétrécie sur les côtés de cette même partie; à sa base et sur ses côtés postérieurs, elle est fortement rebordée et marquée en dessus de points petits, peu accusés et surtout peu serrés. Les yeux sont d'un noir mat, très-peu rapprochés, et au nombre de 16 de chaque côté. Les antennes sont allongées, d'un brun testacé, à l'exception cependant de leurs six premiers articles, qui sont d'un brun ferrugineux; tous les articles qui composent ces organes sont moniliformes, au nombre de 50 ou de 52; ils sont très-serrés entre eux, clairement parsemés de poils testacés, avec les premier et second articles fortement ponctués. Les mandibules sont robustes, rougeâtres, armées de crochets assez forts en forme de croissant : ceux-ci sont bien moins aigus à leur extrémité que dans l'espèce précédente, et leur couleur est un brun noirâtre. Le labre est lisse, de même couleur que les mandibules; il présente quelques points, mais ceux-ci sont peu marqués et placés çà et là; il est transverse, étroit et armé de quatorze dents très-petites; celles-ci sont noires. Les plaques dorsales sont ferrugineuses, à l'exception cependant de celle qui précède la tête, qui est de la même couleur que cet organe, c'est-à-dire rougeâtre; elles sont courtes, brillantes, assez fortement rebordées, et très-légèrement concaves; elles présentent quelques dépressions irrégulièrement marquées comme chez l'espèce précédente, mais elles sont très-peu prononcées; il est encore à remarquer que la partie médiane des plaques dorsales est ornée d'une tache longitudinale d'un brun foncé, et que les bords de ces mêmes organes sont aussi de cette couleur; quelques points, mais très-obsolètement accusés, se voient sur ces mêmes plaques dorsales. Le corps, en dessous, ou les plaques ventrales, sont d'un jaune roussâtre, brillantes et très-obsolètement ponctuées. Les pattes, plus allongées et plus grêles que dans le *L. elongatus,* sont d'un jaune testacé, armées d'épines d'un brun roussâtre, avec l'ongle ou la griffe qui termine ces organes, noir.

Cette espèce, qui a un peu d'analogie avec le *L. elongatus,* ne pourra être confondue avec celui-ci à cause de ses yeux, dont les ocelles, au lieu d'être au nombre de 13, comme chez cette dernière espèce, sont au contraire au nombre de 16, et qui sont très-peu rapprochés. Le labre est à bord transversal, étroit et armé de 14 dents beaucoup plus petites que dans le *L. elongatus;* le corps est plus large, non marqué d'impressions irrégulières, et ses 8, 10 et 12 segments ne sont pas aussi allongés que dans cette dernière espèce; de plus, tous les segments sont courts, assez fortement marginés et tous légèrement concaves. Elle en diffère encore par le nombre des articles des antennes, qui, quoique moni-

liformes, comme dans le *L. elongatus,* sont au nombre de 50 à 52, tandis que chez cette dernière espèce ce nombre ne dépasse pas 40.

Les environs d'Alger nourrissent cette espèce, que j'ai prise en mars, sur les pierres humides, dans les ravins du Boudjaréa.

Pl. 3, fig. 3. *Lithobius monilicornis,* de grandeur naturelle, 3ᵃ la tête vue en dessous, 3ᵇ la même vue de profil, 3ᶜ la disposition des ocelles, 3ᵈ une antenne.

6. *Lithobius Lucasii,* Newp. (Pl. 3, fig. 1.)

Long. 25 millim. larg. 5 millim.

L. ocellis utrinque 18, parvis, obsoletis; labro lævigato, dentibus 10, minimis, obscurè indicatis; antennis setaceis, pilosis, 32 vel 34 articulatis, his elongatis; segmento cephalico segmentisque dorsalibus lævigatis, nitidis, distinctè marginatis, horum angulis obtusis, fuscorufescentibus; tarsis nigricantibus.

Elle est d'un brun roux foncé. La tête, aussi longue que large, déprimée, avec sa partie antérieure arrondie et plus sensiblement échancrée que dans le *L. monilicornis,* est aussi plus sensiblement rétrécie sur les parties latéro-antérieures que dans cette dernière espèce; sur les parties latéro-postérieures et à sa base, elle est plus finement rebordée, et la saillie que forme cette bordure dans cette même partie est aussi bien moins prononcée et comme aplatie; en dessus, elle est ponctuée, mais ces points, peu marqués, sont très-disséminés. Les ocelles sont d'un noir mat, au nombre de 18 de chaque côté, petits et obscurément indiqués; par leur réunion, ces ocelles présentent une figure réniforme. Les antennes sont plus allongées que dans le *L. monilicornis;* elles sont d'un brun testacé, à l'exception cependant des deux premiers articles, qui sont d'un brun roux foncé : ces articles sont poilus et au nombre de 32 à 34 (tantôt c'est l'antenne droite, tantôt c'est l'antenne gauche qui présente ce nombre): ceux-ci sont allongés, sétacés, c'est-à-dire ne sont nullement moniliformes, comme dans le *L. monilicornis.* Les mandibules, d'un brun roussâtre un peu plus clair que la tête, sont robustes, avec le crochet légèrement en forme de croissant et d'un brun noirâtre foncé. Le labre, de même couleur que les mandibules, est lisse, non ponctué, et armé de 10 dents; celles-ci sont très-petites et presque obsolètes. Les segments dorsaux sont lisses, brillants, beaucoup plus finement marginés que dans le *L. monilicornis,* avec leurs angles obtus; il est aussi à remarquer que le bourrelet que présentent les segments dorsaux est interrompu à sa base et dans sa partie médiane. Les pattes, d'un brun roux foncé un peu plus clair que le corps, sont plus fortes et surtout plus allongées que dans le *L. monilicornis;* elles sont armées d'épines roussâtres, avec la griffe qui termine ces organes, noirâtre. Les plaques ventrales sont lisses, plates, plus étroites et plus rétrécies postérieurement que dans le *L. monilicornis;* elles sont d'un brun roux foncé, offrant chacune une petite impression longitudinale dans leur partie médiane, avec les angles de chaque côté de la base aigus et non arrondis, comme chez le *L. monilicornis.*

C'est près du *L. monilicornis* que vient se ranger cette espèce, avec lequel elle ne pourra être confondue à cause des ocelles, qui sont au nombre de 18, et qui sont petits et obsolètes, tandis que chez cette dernière espèce ces mêmes organes sont peu serrés et surtout plus

fortement accusés. Le labre est lisse et armé seulement de dix dents, encore celles-ci sont-elles très-peu sensibles. Les antennes, au lieu d'être moniliformes, comme dans le *L. monilicornis,* sont chez cette espèce sétacées, et quoique les articles soient en bien moins grand nombre, ces organes cependant dépassent en longueur ceux du *L. monilicornis.* Je ferai aussi remarquer que le segment céphalique et les plaques dorsales sont lisses, brillants, surtout beaucoup plus finement marginés que dans le *L. monilicornis,* avec les angles de tous ces organes obtus. Enfin, un caractère assez tranché, c'est que toutes les plaques ventrales dans le *L. Lucasii* sont plus étroites à leur partie postérieure que chez le *L. monilicornis,* avec les angles de chaque côté de la base beaucoup plus aigus, et chacune de ces plaques présentant dans sa partie médiane un sillon longitudinal assez profondément marqué.

Cette espèce, dont je n'ai rencontré que quelques individus, est assez rare; c'est sous les pierres humides, sur les lisières des bois des lacs Tonga et Houbeira, et quelquefois aussi sur les bords marécageux de ces lacs, que se trouve ce *Lithobius,* qui, comme tous ses congénères, est très-agile.

Pl. 3, fig. 1. *Lithobius Lucasii,* de grandeur naturelle, 1ª la tête vue en dessous, 1ᵇ la même vue de profil, 1ᶜ les ocelles, 1ᵈ une antenne.

7. *Lithobius nudicornis.*

Gerv. *Ann. des sc. nat.* janv. 1837, p. 49, n° 5.
Brandt, *in Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 285, n° 1.

Je n'ai pas trouvé cette espèce, que M. Brandt cite comme se rencontrant en Algérie.

Genus *Arthronomalus,* Newp.

8. *Arthronomalus punctatus,* Newp. (Pl. 3, fig. 4.)

Long. 65 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{4}$.

A. segmento cephalico pallidè ferrugineo, subovato, punctato, duabusque lineis punctorum; antennis maximè elongatis, ad apicem attenuatis, pubescentibus, harum articulis ferè æqualibus sparsìmque pilosis; labro complanato, profundè punctato, ferrugineo; mandibulis flavis, brevibus, punctatis, intùs utrinque unidentatis; pedibus 65 vel 67; corpore flavo, profundè punctato, suprà bilineato infràque trilineato; appendiculis analibus posticè attenuatis, primis articulis basilaribus crassis.

Le segment céphalique, d'un ferrugineux pâle, subovale, avec les parties antérieure et postérieure tronquées, est couvert de points assez forts, peu serrés et irrégulièrement disposés; à sa surface postérieure, on aperçoit deux lignes longitudinales de points. Les antennes, d'un jaune ferrugineux, sont très-allongées, et se rétrécissent graduellement vers leur extrémité; elles sont pubescentes, à articles presque égaux, au nombre de 14, et ceux-ci, à leurs côtés externe et interne, présentent quelques poils soyeux assez allongés et jaunâtres. Le labre, de même couleur que le segment céphalique, mais un peu plus foncé

cependant, est parsemé de points profondément marqués; il est plus large que long, et dans son milieu on aperçoit une saillie longitudinale peu accusée et entièrement lisse. Les mandibules sont robustes, jaunâtres, courtes, et présentent des points assez profondément enfoncés; à leur surface interne, elles sont armées d'une dent assez forte, et leurs crochets, qui sont courts et légèrement en forme de croissant, sont d'une belle couleur noire. Les pattes, courtes, jaunes, couvertes de poils de cette couleur, avec les crochets noirs, sont au nombre de 65 à 67 paires de chaque côté. Le corps est jaune, parsemé de points assez forts et profondément marqués; en dessus, il présente deux lignes longitudinales assez profondes et rapprochées; en dessous, ces lignes sont au nombre de trois et plus finement accusées. Les appendices anals sont allongés et s'amincissent vers leur extrémité, à l'exception des premiers ou des articles basilaires, qui sont épais.

C'est dans les environs du cercle de Lacalle, pendant les mois de janvier et de février que j'ai rencontré cette espèce, dont je n'ai trouvé que quelques individus; c'est sous les pierres, dans des lieux très-humides, que cet Arthronomale se tient ordinairement; je l'ai quelquefois aussi trouvé assez profondément enfoncé dans la terre. Je ne sais si cette espèce habite l'Ouest de nos possessions, mais je ne l'y ai point rencontrée.

Pl. 3, fig. 4. *Arthronomalus punctatus*, de grandeur naturelle, 4^a la tête vue en dessus, 4^b la même vue en dessous, 4^d une antenne, 4^e les appendices caudaux.

9. *Arthronomalus marginatus*, Newp. (Pl. 3, fig. 6.)

Long. 47 millim. larg. 2 millim. $\frac{1}{4}$.

A. segmento cephalico brevi, subovato, convexo, lævigato; antennis pubescentibus, anticè attenuatis; corpore crasso, vix attenuato, suprà lævigato, convexo, segmentis marginatis, longitudinaliterque bisulcatis; labro convexo, triangulari, lævigato, in medio unisulcato, anticè fortiter emarginato; mandibulis brevibus, lævigatis; corpore infrà lævigato, segmentis bisulcatis; pedibus 45 vel 51.

La tête, d'un jaune testacé, lisse, est tronquée antérieurement près de l'insertion des antennes, et présente, un peu avant sa partie antérieure, un sillon transversal finement accusé et en forme de croissant; elle est assez convexe, brillante, et offre quelques poils placés çà et là d'un jaune clair et très-fins. Le segment qui suit la tête est lisse, court, légèrement convexe et poilu comme celle-ci, et présentant dans son milieu une petite dépression transversale. Les antennes sont jaunes, pubescentes et s'amincissent vers le bout; elles sont courtes, à peine trois fois aussi longues que le segment céphalique. Le labre, d'un jaune légèrement ferrugineux, est convexe, lisse, triangulaire et non ponctué; il est plus long que large, arrondi et étroit à sa base, et présente dans son milieu un sillon longitudinal fortement échancré à sa partie antérieure. Les mandibules sont robustes, courtes, de même couleur que le labre; elles sont privées de dents, lisses, et leurs crochets, en forme de croissant, sont entièrement noirs. Les pattes, au nombre de 45 à 51 paires de chaque côté, sont testacées; elles sont parsemées de poils jaunâtres, avec les angles d'un brun foncé. Le corps, d'un brun jaunâtre, est épais, peu allongé et à peine atténué à sa partie postérieure; en dessus, il est lisse, convexe, à segments assez fortement bordés, et présentant dans leur

partie médiane deux sillons longitudinaux entre lesquels on aperçoit une impression profonde, de forme arrondie; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus, lisse, et offre aussi deux sillons longitudinaux, mais ceux-ci sont beaucoup moins rapprochés, et l'impression que les segments présentent est aussi moins prononcée. Les appendices caudaux sont grêles et assez allongés. (Femelle.)

Cette espèce, dont je n'ai rencontré qu'un seul individu, habite les environs d'Alger; je l'ai prise à la fin de novembre, sous des pierres humides, dans le Boudjaréa.

Pl. 3, fig. 6. *Arthronomalus marginatus*, grossi, 6[a] la grandeur naturelle, 6[b] la tête vue en dessus, 6[c] la même vue de profil, 6[d] une antenne, 6[e] les appendices caudaux.

10. *Arthronomalus brevicornis*, Newp. (Pl. 3, fig. 7.)

Long. 45 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{2}$.

A. segmento cephalico subovato; antennis brevibus; labro mandibulisque subelongatis; pedibus 55 vel 56.

La tête, d'un jaune ferrugineux, légèrement terminée en pointe à sa partie antérieure, est légèrement ovalaire et sensiblement tronquée à sa base; elle est plane, et présente deux sillons longitudinaux; ceux-ci sont finement ponctués et n'atteignent pas tout à fait la base de la tête. Le segment qui suit la tête, de même couleur que celle-ci, est lisse, brillant et très-large à sa base. Les antennes, jaunes et bien moins atténuées que chez l'espèce précédente, sont composées d'articles robustes, presque aussi larges que longs, et hérissés de poils jaunâtres clairement semés; elles sont courtes, et à peine deux fois aussi longues que la tête. Le labre, légèrement allongé, est d'un jaune ferrugineux; il est parsemé de points assez forts et peu serrés, très-légèrement échancré à sa partie antérieure, et offre dans son milieu un sillon longitudinal, lisse, assez bien accusé. Les mandibules sont peu allongées, d'un jaune clair, très-légèrement poilues avec les crochets courts, en forme de croissant et d'un noir foncé : ces derniers organes, ainsi que le labre, se rapprochent un peu de ceux du genre des *Mecistocephalus*. Le corps est entièrement jaune, et les segments qui le composent présentent tous deux sillons longitudinaux assez bien marqués; ils sont obscurément ponctués, surtout la partie située entre les deux sillons, qui forme une espèce de petite plaque plus longue que large et à base arrondie : tous les segments sont assez étroits, et les derniers sont sensiblement atténués; le corps en dessous est de même couleur qu'en dessus; il est lisse, et présente trois sillons, dont deux latéraux assez finement accusés, et un troisième ou médian plus profondément marqué et sensiblement élargi dans son milieu. Les pattes sont d'un jaune testacé, très-fines, parsemées de poils jaunâtres, et terminées par un ongle de couleur ferrugineuse; les appendices de l'anus sont très-allongés, presque filiformes, légèrement élargis à leur base, et hérissés de poils jaunâtres.

Je n'ai rencontré qu'une seule fois cette espèce, que j'ai prise en décembre, sous les pierres humides, dans les ravins du Djebel-Santon, aux environs d'Oran.

Pl. 3, fig. 7. *Arthronomalus brevicornis*, grossi, 7[a] la grandeur naturelle, 7[b] la tête vue en dessus, 7[c] la même vue de profil, 7[d] une antenne, 7[e] les appendices caudaux ou styles de la partie anale.

11. *Arthronomalus puncticeps,* Newp. (Pl. 3, fig. 5.)

Long. 74 millim. larg. 2 millim.

A. segmento cephalico subferrugineo, subovato, convexo, marginato profundèque punctato; antennis brevibus, ad apicem attenuatis, pilosis; labro nitido, convexo, profundè punctato unisulcatoque; mandibulis remotis, intùs bidentatis; corpore suprà convexo, nitido, punctato, segmentis posticè longitudinaliter profundè bisulcatis, infrà utrinque profundè unisulcatis; pedibus 47.

La tête, légèrement ferrugineuse, subovale, à peine échancrée à sa partie antérieure, tronquée à sa base, est plus étroite et plus allongée que dans l'espèce précédente; elle est bordée, assez convexe, couverte de points profondément marqués et peu serrés, et présente de chaque côté de la base une petite dépression. Le segment qui suit la tête est plus étroit à sa partie antérieure que celui de l'espèce précédente; il est déprimé, de même couleur que la tête, et beaucoup plus finement ponctué que celle-ci. Les antennes, d'un jaune légèrement roussâtre, sont courtes, et diminuent de grosseur vers leur extrémité; elles sont hérissées de poils testacés et à peine trois fois aussi longues que la tête. Le labre, ferrugineux, est brillant, assez convexe et couvert de points arrondis, peu serrés et profondément enfoncés; il est allongé, assez sensiblement échancré à sa partie antérieure, et présente vers son milieu un sillon longitudinal, lisse et distinctement accusé. Les mandibules, assez écartées, de même couleur que le labre, sont ponctuées, et présentent à leur côté interne deux dents, dont une située à leur base et l'autre à la base du crochet; celui-ci est noir et en forme de faux. Le corps est jaune, quelquefois d'un jaune ferrugineux; en dessus, il est convexe, brillant, parsemé de points nombreux, peu serrés cependant, et présente deux sillons longitudinaux profondément marqués et assez rapprochés; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus, et offre trois sillons dont deux latéraux et un médian : celui-ci est plus large et plus fortement accusé. Les pattes sont jaunes, grêles, hérissées de poils testacés très-fins, et terminées par un ongle légèrement ferrugineux. Les appendices de la partie anale sont très-allongés, grêles, composés d'articles à base élargie, et hérissés de poils testacés.

Ce n'est qu'aux environs d'Oran que j'ai pris cette espèce; je l'ai rencontrée en janvier, sous les pierres humides sur le versant est du Djebel-Santon.

Pl. 3, fig. 5. *Arthronomalus puncticeps,* de grandeur naturelle, 5^a la tête vue en dessus, 5^b la même vue en dessous, 5^c la même vue de profil, 5^d une antenne, 5^e les appendices caudaux.

12. *Geophilus attenuatus,* Newp. (Pl. 3, fig. 8.)

Long. 60 à 63 millim. larg. 1 millim. $\frac{1}{4}$.

G. capite thoraceque flavis, anticè attenuatis, depressis, nitidis, segmentis anticè tantùm subimpressis; corpore infrà nitido; pedibus flavis, validis, utrinque 136 vel 144; ungulis nigris; appendiculis analibus exilissimis, parte basilari latâ subpunctatâque.

La tête, plus large que longue, est lisse, jaune, entièrement arrondie à sa partie anté-

rieure, et présente dans son milieu une dépression sensible. Le segment qui suit la tête est petit, et paraît comme bordé de chaque côté; il est jaune, brillant et entièrement lisse. Les antennes, de même couleur que la tête, plus longues que celles-ci, sont composées d'articles robustes, courts, mais qui s'atténuent progressivement jusqu'au dernier article; tous ces articles sont hérissés de poils testacés, courts et peu serrés. Le labre, plus large que long, légèrement échancré à sa partie antérieure, présente dans son milieu un sillon profond qui part de l'échancrure et dépasse un peu le milieu du labre : celui-ci est étroit et arrondi à sa base. Les mandibules, allongées, sont d'un jaune rougeâtre, avec leurs crochets assez robustes et en forme de croissant. Le corps est très-allongé, étroit et sensiblement atténué à sa partie antérieure; il est jaune, brillant, déprimé, avec la partie antérieure de chaque segment présentant seulement une légère dépression; en dessous, le corps est de même couleur qu'en dessus, avec les segments également déprimés, et offrant chacun une petite dépression médiane. Les pattes sont jaunes, assez robustes et au nombre de 136 à 140 paires; elles sont glabres, avec l'ongle noir. Les appendices anals sont très-grêles, avec leur portion basilaire large et sensiblement ponctuée.

Je n'ai pas rencontré cette espèce, qui habite l'Ouest de l'Algérie, et qui a été trouvée, sous des pierres humides, par MM. Deshayes et Vaillant.

Pl. 3, fig. 8. *Geophilus attenuatus*, grossi, 8^a la grandeur naturelle, 8^b la tête vue en dessus, 8^c la même vue en dessous, 8^d la même vue de profil, 8^e une antenne, 8^f les appendices caudaux.

13. *Geophilus dubius.*

Brandt, *in Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 286, n° 1.

Se trouve en Algérie.

14. *Geophilus ambiguus.*

Brandt, *in Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 288, n° 2.

Habite l'Algérie.

15. *Geophilus viridipes.*

Brandt, *in Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 288, n° 3.

Habite l'Algérie.

16. *Geophilus algiricus.*

Brandt, *in Reis. in der Regents. Algier, von M. Wagner,* tom. III, p. 289, n° 4.

Se trouve en Algérie.

CHANGEMENTS ET CORRECTIONS.

Page 7, ligne 1, au lieu de *et surtout par le sternum*, lisez *et surtout du sternum*.

Page 22, ligne 27, au lieu de *fig. 7*, lisez *fig. 6*.

Page 52, ligne 34, au lieu de *pl. 1, fig. 5*, lisez *pl. 5, fig. 1*.

Page 62, ligne 16, au lieu de *pl. 5*, lisez *pl. 6*.

Page 64, ligne 3, au lieu de *par sa tête*, lisez *à cause de sa tête*.

Page 64, ligne 3, au lieu de *par ses antennes*, lisez *de ses antennes*.

Page 78, ligne 11, au lieu de 3^a, lisez 2^a; 3^b, lisez 2^b; 3^c, lisez 2^c; 3^d, lisez 2^d.

Page 78, ligne 14, au lieu de *fig. 3*, lisez *fig. 4*.

Page 78, ligne 20, au lieu de *fig. 3*, lisez *fig. 4*; 3^a, lisez 4^a; 3^b, lisez 4^b; 3^c, lisez 4^c.

Page 78, ligne 22, au lieu de *fig. 4*, lisez *fig. 5*.

Page 78, ligne 27, au lieu de *fig. 4*, lisez *fig. 5*; 4^a, lisez 5^a; 4^b, lisez 5^b; 4^c, lisez 5^c; 4^d, lisez 5^d.

Page 79, ligne 33, au lieu de *fig. 4*, lisez *fig. 5*.

Page 80, ligne 15, au lieu de *fig. 5*, lisez *fig. 3*; 5^a, lisez 3^a; 5^b, lisez 3^b; 5^c, lisez 3^c; 5^d, lisez 3^d; 5^e, lisez 3^e; 5^f, lisez 3^f; 5^g, lisez 3^g; 5^h, lisez 3^h.

Page 82, ligne 12, au lieu de 6^a *la même vue en dessus*, lisez 6^a *la grandeur naturelle*; 6^b *tête grossie vue de profil*, lisez 6^b *la même vue en dessus*; 6^c *grandes antennes*, lisez 6^c *la tête grossie vue de profil*; 6^d *la grandeur naturelle*, lisez 6^d *les grandes antennes*.

Page 83, ligne 16, au lieu de 8^a *le même vu en dessus*, lisez 8^a *la grandeur naturelle*; 8^b *la grandeur naturelle*, lisez 8^b *le même vu en dessus*.

Planche 6, figure 4, au lieu de *Jæra Deshayesii*, lisez *Jæra longicornis*.

Planche 6, figure 7, au lieu de *Porcellio platisoma*, lisez *Porcellio platysoma*.

Page 310, ligne 25, après 2^e *pédoncule portant les yeux*, ajoutez 2^d *un palpe grossi vu de profil*.

Page 342, ligne 34, après 5e *une patte de la dernière paire vue en dessous*, lisez 5^f *quelques segments vus de profil*.

Page 344, ligne 1, au lieu de *Scolopendra oraniensis*, Luc. lisez *Scolopendra canidens*, Newp. *Ann. and Mag. of nat. hist.* tom. XIII, p. 98, n° 24.

Page 345, à la fin de la ligne 7, après Mers-el-Kébir, ajoutez: *Cette Scolopendre, jusqu'à présent, n'avait été signalée que comme habitant l'Égypte.*

Page 345, ligne 8, au lieu de *Scolopendra oraniensis*, lisez *Scolopendra canidens*.

Page 350, ligne 14, au lieu de Genus *Arthronomalus*, Newp. lisez Genus *Mecistocephalus*, Newp.

Page 350, ligne 15, au lieu d'*Arthronomalus mandibularis*, Luc. lisez *Mecistocephalus mandibularis*, Luc.

Page 351, ligne 12, au lieu de *ce Géophile*, lisez *ce Mécistocéphale*.

Page 351, ligne 17, au lieu d'*Arthronomalus mandibularis*, lisez *Mecistocephalus mandibularis*.

Page 358, ligne 10, au lieu de *haliœeti*, lisez *haliæti*.

Page 358, ligne 13, au lieu de *haliœetus*, lisez *haliætus*.

Pl. 2, fig. 7, au lieu de *Scolopendra oraniensis*, Luc. lisez *Scolopendra canidens*, Newp.

Pl. 2, fig. 8, au lieu d'*Arthronomalus mandibularis*, Luc. lisez *Mecistocephalus mandibularis*, Luc

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET DES ESPÈCES

DÉCRITS OU CITÉS DANS CETTE PREMIÈRE PARTIE.

Les noms imprimés en lettres italiques sont ceux des genres et des espèces cités, tandis que ceux imprimés en caractères romains indiquent les espèces et les genres nouveaux dont la description a été donnée dans le cours de cette première partie.

A

I

J

L

R

S

FIN DE LA TABLE.

